

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'ENGAGEMENT DES FEMMES EN POLITIQUE AU QUÉBEC : HISTOIRE DE LA
FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC DE 1966 À NOS JOURS

THÈSE
PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN HISTOIRE

PAR
FLAVIE TRUDEL

JUIN 2009

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier pour leur soutien : Yolande Cohen directrice de cette thèse, Claude Racine, Augustin Verstraelen, Louise Berthiaume, Ghislaine Jetté, Sylvie Ménard, Pauline Léveillé et René Charest. Pour leur encouragement, je remercie les membres de ma famille, plus particulièrement Martin Trudel-Racine, Daniel Trudel-Racine, Céline Tessier, Éveline Trudel, Lisette Audy-Trudel, Camille Audy et Manon Trudel. Mille mercis aux présidentes de la Fédération des femmes du Québec qui m'ont conté leur histoire : Réjane Laberge-Colas, Rita Cadieux, Marie-Paule Marcil-Dandois, Ghislaine Patry-Buisson, Ginette Drouin-Busque, Sheila Finestone, Germaine Vaillancourt, Céline Signori, Françoise David, Vivian Barbot et Michèle Asselin.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	ix
LISTE DES TABLEAUX	xiv
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	xv
RÉSUMÉ	xx
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
ÉTAT DE L'HISTORIOGRAPHIE	13
1.1 Historiographie de l'histoire des femmes	14
1.2 Le néo-conservatisme féminin	17
1.3 Le féminisme égalitaire	18
1.4 Le féminisme de la femelléité	19
1.5 Le féminisme radical	20
1.6 Dichotomie	20
1.7 L'histoire de la Fédération des femmes du Québec dans l'histoire des femmes	25
1.8 La représentation des femmes en politique	28
1.9 La solidarité féminine	36
1.10 Quelle identité?	37
1.11 L'accès à la citoyenneté	40
1.12 Autour de la nation	46
1.13 L'identité nationale, le nous	47
1.14 Typologie des nationalismes	50
1.15 Exemples européens d'alliances du mouvement féministe avec le mouvement nationaliste	52

1.15.1 Le Portugal	53
1.15.2 L'Irlande	54
1.15.3 L'Espagne	55
1.15.4 La Suède	57
1.16 Le cas du Québec	59
1.17 L'absence de la Fédération des femmes du Québec dans l'étude du nationalisme québécois	61
1.18 L'influence de la mondialisation dans la définition de l'identité	63
1.19 Conclusion	65
 PREMIÈRE PARTIE	
AUX ORIGINES D'UNE FÉDÉRATION DES GROUPES DE FEMMES AU QUÉBEC	67
 CHAPITRE II	
NAISSANCE DE LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC (1966).	68
2.1 L'idée d'une Fédération de femmes pour de l'Action sociale	70
2.2 Un congrès de fondation mitigé	75
2.3 La structure	81
2.4 Une enquête nationale sur le statut de la femme	90
2.5 Conclusion	93
 CHAPITRE III	
L'APPRENTISSAGE POLITIQUE (1967-1977)	94
3.1 La FFQ présente ses premiers mémoires	99
3.2 Des formes variées d'engagement	101
3.3 L'expérience des syndicalistes	110
3.4 La crise d'Octobre 1970	117
3.5 La FFQ dans les élections	121
3.6 Les Conseils du statut de la femme, nouveaux lieux de pouvoir pour les femmes?	128
3.6.1 Au provincial : le Conseil du statut de la femme (CSF)	129
3.6.2 Au fédéral : le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF)	131
3.7 L'année internationale de la femme : un essor important	136

3.8	Les élections du 15 novembre 1976	145
3.9	Conclusion	150
 DEUXIÈME PARTIE		
LA FFQ ET LES NATIONALISMES CANADIEN ET QUÉBÉCOIS		152
 CHAPITRE IV		
EN FAVEUR DU NATIONALISME CANADIEN (1977-1981)		153
4.1	Chronique d'une confrontation annoncée : le <i>Livre noir</i> de la FFQ sur la condition féminine	159
4.2	Non partisanerie et question nationale : un enjeu pour la présidente de la FFQ	167
4.2.1	<i>Le Bulletin de la FFQ</i> : organe de propagande?	169
4.2.2	La FFQ, terreau des <i>Yvettes</i> ?	176
4.3	L'après-référendum	187
4.4	Conclusion	190
 CHAPITRE V		
CRISE D'IDENTITÉ (1981-1985)		192
5.1	La FFQ collabore à la réflexion portant sur une Constitution renouvelée	196
5.2	«[Le] Clan politique [du] PQ qui veut noyauter le mouvement» Huguette Lapointe-Roy	198
5.3	Le siège de la présidente est pour une première fois convoité	210
5.4	La psychosociologie à la rescousse de la FFQ	219
5.5	Les élections fédérales du 4 septembre 1984	225
5.6	Des mémoires et des coalitions	227
5.7	Conclusion	230
 CHAPITRE VI		
L'AFFIRMATION NATIONALISTE QUÉBÉCOISE (1985-1992)		232
6.1	Des initiatives et des interrogations politiques	234
6.1.1	La question de la société distincte	243
6.2	Le comité d'action politique provincial prend position	255
6.3	La FFQ devant la Commission Bélanger-Campeau : un discours sans ambages	265

6.4 «La souveraineté renouvelée, la souveraineté des femmes.» Germaine Vaillancourt	272
6.5 Conclusion	282
 TROISIÈME PARTIE	
LA FFQ COMME AILE POLITIQUE DU MOUVEMENT FÉMINISTE QUÉBÉCOIS	283
 CHAPITRE VII	
CONJUGUER FEMMES ET POLITIQUE : LA GRANDE FFQ DE FRANÇOISE DAVID (1992-2001)	284
7.1 Les féministes disent Non à l'Entente de Charlottetown	286
7.2 Trop de cheffes	294
7.3 «J'pense qu'il faut être prêtes à rêver ensemble, à imaginer des choses [...]» Françoise David v.-p. de la FFQ	296
7.4 Les élections provinciales de 1994 : une opportunité pour deux présidentes	298
7.5 Du pain et des roses pour changer les choses	304
7.6 Le projet féministe relayé à l'intérieur des murs de l'Assemblée nationale?	318
7.7 La Marche mondiale des femmes : réussite ou échec?	322
7.8 Conclusion	328
 CHAPITRE VIII	
FEMMES ET POLITIQUE :	
LA FFQ DE L'AVENIR (2001 À NOS JOURS)	330
8.1 Une période trouble	333
8.2 Tendances et dissonances	341
8.3 La FFQ veut favoriser l'élection de femmes	349
8.4 Appel à la mobilisation	352
8.5 Un portrait synthèse des présidentes de la Fédération des femmes du Québec	364
8.6 Retisser des liens avec ses voisines	369
8.7 La FFQ dans l'ombre d'Option citoyenne?	372
8.8 Un petit débat pour une petite nation	374
8.9 Féminisme et <i>masculinisme</i>	377

8.10 Conclusion	379
CONCLUSION	380
APPENDICES	395
APPENDICE A Plan d'entrevue	396
APPENDICE B Charte de la Fédération des femmes du Québec	400
APPENDICE C Délégués observateurs au congrès de Fondation de la FFQ	407
APPENDICE D Liste des dix associations membres de la FFQ en 1967	409
APPENDICE E Extrait du Bulletin de la FFQ, octobre 1968, vol 2, no 1, p. 4	412
APPENDICE F Liste des 17 associations membres de la FFQ en 1972	414
APPENDICE G Questionnaire envoyé par la FFQ à tous les candidats, octobre 1973 ..	416
APPENDICE H Liste des 28 associations membres de la FFQ en 1976	418
APPENDICE I Rencontre de cuisine, modèle-type. Extrait du document <i>L'implication des femmes dans la présente campagne électorale</i> , 26 octobre 1976, 9 p	420
APPENDICE J Liste des 38 associations membres de la FFQ en 1980	422
APPENDICE K Liste des 32 associations membres de la FFQ en 1983-1984	424
APPENDICE L Extrait du questionnaire distribué par la FFQ aux candidats et candidates, élections fédérales de 1984	426
APPENDICE M Liste des 86 associations membres de la FFQ, fin des années 1980	429

APPENDICE O	
Liste des 71 associations membres de la FFQ en 1992-1993	436
APPENDICE P	
Extrait du dépliant-questionnaire <i>À l'usage des femmes</i> , élection provinciale août-septembre 1994	439
APPENDICE Q	
Liste des 114 associations membres de la FFQ en 1996	442
APPENDICE R	
Liste des 147 associations membres de la FFQ en 2001	446
APPENDICE S	
Liste des 156 associations membres de la FFQ en 2003	451
APPENDICE T	
Liste des 144 associations membres de la FFQ en 2005	456
BIBLIOGRAPHIE	461

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
2.1 De gauche à droite : Thérèse Casgrain, Yvette Boucher-Rousseau, à l'arrière-plan (à gauche jeune femme non identifiée) et Alphonsine Howlett lors du 10 ^e anniversaire de la FFQ	72
2.2 Rimouski 1968. Thérèse Casgrain (à droite) et Andrée Gauthier de la FFQ lors d'une conférence de presse avec le candidat du NPD Raymond D'Auteuil	73
2.3 Premier conseil d'administration de la FFQ	82
2.4 Structure de la FFQ en 1966	84
2.5 Réjane Laberge-Colas (née le 23 octobre 1923)	86
3.1 Rita Racette-Cadieux (née le 4 décembre 1926)	103
3.2 Marie-Paul Marcil-Dandois (née en 1923)	107
3.3 Remise du prix Judith-Jasmin, créé en 1976 par le <i>Cercle des femmes journalistes</i>	110
3.4 Yvette Boucher-Rousseau (18/02/1917- 17/03/1988)	111
3.5 Exécutif de la FFQ, 1967	131
3.6 Dépliant du NAC	133
3.7 Ghislaine Patry-Buisson (née le 11 décembre 1934)	136
3.8 Congrès de la FFQ 1975	138
3.9 Congrès de la FFQ 1975	139

3.10	Membership de la Fédération des femmes du Québec de 1966 à 1975	140
3.11	Structure de la FFQ en 1976	142
3.12	Cours de formation à la vie politique	144
3.13	Publicité de la FFQ aux élections du 15 novembre 1976	147
4.1	Note avec retour de carte de membre	155
4.2	Sheila Finestone (28/01/1927-08/06/2009)	156
4.3	Simonne Monet-Chartrand	160
4.4	FFQ , <i>Livre noir sur la condition féminine</i>	164
4.5	Lise Payette, (à droite), congrès de la FFQ, mai 1978	164
4.6	Rapport du CSF	166
4.7	Marc Lalonde (à droite) ministre responsable à la condition féminine du Canada, lors d'un cocktail de la FFQ	170
4.8	Lettre de blâme du CR de Thetford Mines à Sheila Finestone	178
4.9	Gabrielle Hotte (26/05/1932-09/01/1989)	188
5.1	Novembre 1981, Huguette Lapointe-Roy accueille des membres de l'International Women's Education Association of Japan. Huguette Lapointe-Roy(19?- 1996)	201
5.2	De gauche à droite Claire Bonenfant présidente du CSF, Huguette Lapointe-Roy présidente de la FFQ et Monique Bégin ministre fédérale de la Santé et du Bien-être social, lors du colloque sur la réforme des régimes de pension le 3 avril 1982	202
5.3	Communiqué de presse de la FFQ favorisant le vote pour les femmes ..	206
5.4	Télégramme de la FFQ à René Lévesque, premier ministre du Québec ..	208
5.5	Pauline Marois	209
5.6	Conseil d'administration de la FFQ, 1982	211
5.7	Programme de Denyse Bélanger-Rochon	214

5.8	Denyse Bélanger-Rochon (05/04/1925-08/06/1995)	215
5.9	Denyse Bélanger-Rochon et Jeanne Gariépy	218
5.10	Procès-verbal d'une réunion du Comité de développement organisationnel de la FFQ, tenue le 15 juin 1983	221
5.11	Structure de la FFQ en 1985	223
5.12	Denyse Bélanger-Rochon lors d'une assemblée générale	223
5.13	Macaron <i>S'équiper pour agir</i>	225
6.1	Ginette Drouin-Busque (née le 22 décembre 1940)	235
6.2	Dépliant du colloque de 1986	239
6.3	Dépliant du colloque de 1987	242
6.4	Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la condition féminine et Ginette Drouin-Busque	243
6.5	La coordonnatrice Anne-Marie Gingras et la présidente Ginette Drouin-Busque	257
6.6	Robert Bourassa, Premier ministre du Québec, président d'honneur au souper bénéfice de la FFQ, le 18 avril 1988	257
6.7	Dépliant, souper bénéfice de la FFQ avril 1988	259
6.8	Constance Middleton-Hope (née en 1927)	260
6.9	Germaine Vaillancourt (née le 3 juin 1938)	273
6.10	Dossier pour le Forum Un Québec féminin* pluriel	275
6.11	Carte d'invitation au 25 ^e anniversaire de la FFQ	280
6.12	Lise Payette lors de la remise du Prix Idola St-Jean, le 3 mai 1991	281
7.1	Céline Signori (née le 11 février 1938)	289
7.2	Membership de la FFQ de 1966 à 1994	300
7.3	Françoise David (née le 13 janvier 1948)	301

7.4	Formulaire d'inscription pour la Marche Du pain et des roses	307
7.5	Le premier ministre Jacques Parizeau lors de la Marche Du pain et des roses	308
7.6	Marche mondiale des femmes, New York, 17 octobre 2000	324
7.7	Groupe NOW lors de la Marche mondiale des femmes à New York, 17 octobre 2000.....	325
7.8	Imprimé du chandail de la Marche mondiale des femmes	326
7.9	Françoise David d'Option citoyenne (OC) et Denise Veilleux de l'Union des forces progressistes (UFP), en 2004, deux ans avant la fusion et la création du parti Québec solidaire	328
8.1	Membership de la FFQ de 1966 à 2001	334
8.2	Vivian Barbot (née le 7 juillet 1941)	336
8.3	Marche mondiale des femmes 17 octobre 2000, New York	337
8.4	Assemblée générale de la FFQ à l'UQÀM, juin 2003	346
8.5	Dépliant du colloque de mai 2003	347
8.6	Michèle Asselin (née le 3 août 1957)	348
8.7	Autocollant du rassemblement des jeunes féministes, 2003.....	354
8.8	Épinglette du 8 mars 2004	354
8.9	À droite, Michèle Asselin oratrice, lors de la manifestation à Montréal dans le cadre des activités de la Journée internationale des femmes, 7 mars 2004	355
8.10	Carte du Relais mondial de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité, en 2005	357
8.11	Employées de la FFQ lors de l'assemblée générale à l'automne 2005	358
8.12	Fin du Relais de la Charte mondiale des femmes au Burkina Faso	359
8.13	Associations membres de la FFQ, de 1966 à 2007	362

8.14	Membership de la Fédération des femmes du Québec par catégories de membres, de 1966 à 2007	363
8.15	Structure de la FFQ 2005	364
8.16	Michèle Asselin de la FFQ et Ellen Gabriel de <i>Femmes autochtones du Québec</i> , lors de la Déclaration solennelle de solidarité, le 1 ^{er} octobre 2004	370

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
2.1 Signataires de la Charte de la Fédération des femmes du Québec	74
3.1 Présidentes de la FFQ de 1967 à 1977	99
4.1 Présidentes de la FFQ de 1977 à 1981	156
5.1 Présidentes de la FFQ de 1981 à 1985	198
5.2 Membership de la FFQ de 1980 à 1984	212
6.1 Présidentes de la FFQ de 1985 à 1992	236
6.2 Budget du Programme promotion de la femme du Secrétariat d'État du Canada en 1974-1975 et de 1981 à 1986	237
7.1 Présidentes de la FFQ de 1992 à 2001	288
7.2 Membership de la FFQ pour deux années	295
8.1 Présidentes de la FFQ à partir de 2001	335
8.2 Portrait des présidentes de la FFQ de 1966 à 2009	367
8.3 Présidentes de la Fédération des femmes du Québec, 1966 à nos jours	368

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACPA	Association des collaboratrices et partenaires en affaires
ACPUM	Association des cadres et professionnels de l'Université de Montréal
ADFC	Association des femmes collaboratrices
AFAI	Alliance canadienne féministe pour l'action internationale
AFDU	Association des femmes diplômées d'universités
AFÉAS	Association féminine d'éducation et d'action sociale
AFIQ	Association des femmes immigrantes de l'Outaouais
AFPC	Alliance de la fonction publique du Canada
AG	Assemblée générale
AGIR	Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales
AIF	Année Internationale de la Femme
ANFD	Association nationale La femme et le droit
ANME	Association Nationale des femmes espagnoles
APTS	Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux
AQDR	Association québécoise de défense des droits des pré-retraité(e)s et des retraité(e)s
ARFENT	Association regroupant les femmes en emploi non traditionnel

BQ	Bloc québécois
CA	Conseil d'administration
CAP	Conseil d'administration provincial
CALACS	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CCCSF	Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme
CCF	Cooperative Commonwealth Federation
CDÉACF	Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine
CDP	Commission des droits de la personne du Québec (aujourd'hui Commission des droits de la personne et de la jeunesse)
CECF	Comité pour l'égalité de la femme au Canada
CECM	Commission des écoles catholiques de Montréal
CEQ	Centrale de l'enseignement du Québec (aujourd'hui Centrale des syndicats du Québec)
CIAFT	Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail
CIPP	Comité d'information sur les prisonniers politiques
COFFRE	Centre d'orientation et de formation pour les femmes en recherche d'emploi
CR	Conseil Régional
CRD	Conseil régional de développement
CRE	Conférence régionale des élus
CSF	Conseil du statut de la femme
CSN	Confédération des syndicats nationaux
DGEA	Direction générale de l'Éducation des adultes
FAC	Fédération autonome du collégial

FAFMQ	Fédération des associations des familles monoparentales du Québec
FAQ	Femmes autochtones du Québec
FEC	Fédération des enseignantes et enseignants de Cégeps
FER	Femmes entrepreneures regroupées de Baie-Comeau
FFQ	Fédération des femmes du Québec
FIIQ	Fédération des infirmières et infirmiers du Québec
FLF	Front de libération des femmes du Québec
FLQ	Front de libération du Québec
FPPE	Fédération des Professionnelles et Professionnels de l'Éducation du Québec
FRAPPE	Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique
FRAPRU	Front d'action populaire en réaménagement urbain
FSSA	Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium
FSSS	Fédération de la santé et des services sociaux
FTQ	Fédération des travailleurs du Québec
GREMF	Groupe de recherche multidisciplinaire féministe
JEC	Jeunesse étudiante chrétienne
JIC	Jeunesse indépendante catholique
JOC	Jeunesse ouvrière chrétienne
MATCH	International Center for Matching Women's Needs and Resources in Canada and the Third World
MDN	Mouvement démocratie nouvelle
MÉMO	Mouvement pour une école ouverte et moderne
MMF	Marche mondiale des femmes

MRC	Municipalité régionale de comté
MSA	Mouvement souveraineté association
NAC	National Action Committee on the Status of Women/ Comité National d'Action sur le statut de la femme
NCWC	National Council of Women of Canada
NOW	National Organization for Women
NPD	Nouveau parti démocratique
OC	Option citoyenne
OIIQ	Ordre des infirmiers et infirmières du Québec
ONG	Organisation non gouvernementale
ONT	Options Non traditionnelles
ONU	Organisation des Nations unies
PLQ	Parti libéral du Québec
PQ	Parti québécois
PSQ	Parti socialiste du Québec
QS	Québec solidaire
R	Regroupement des centres de femmes du Québec
RIN	Rassemblement pour l'indépendance nationale
REAL	Women Realistic Equal Active for Life
RCM	Rassemblement des citoyens de Montréal
RN	Ralliement national
SACA	Secrétariat à l'action communautaire et autonome
SCEP	Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier
SEUM	Syndicat des employé-e-s de l'Université de Montréal

SEUQÀM Syndicat des enseignants de l'Université du Québec à Montréal

SFPQ Syndicat des fonctionnaires provinciaux Québec

SPGQ Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

TRQ Théâtre radical du Québec

UFP Union des forces progressistes

UQÀM Université du Québec à Montréal

UQÀR Université du Québec à Rimouski

YWCA Young Women Christian Association

ZLÉA Zone de libre échange des Amériques

RÉSUMÉ

La Fédération des femmes du Québec, fondée en 1966, regroupe à ce jour cent cinquante associations et près de mille membres individuelles. Elle est reconnue comme leader du mouvement des femmes par son implication politique et ses actions féministes d'envergure telles que la marche Du pain et des roses en 1995 et la Marche mondiale des femmes en 2000. La FFQ est un groupe de pression qui intervient au niveau politique pour défendre les droits des femmes, pour revendiquer l'égalité entre les sexes et promouvoir la mise en place des réformes nécessaires.

Dans cette thèse, nous présentons un récit événementiel des quarante-deux premières années de la Fédération des femmes du Québec afin de mieux connaître cette organisation et contribuer ainsi à éclairer l'histoire du mouvement des femmes au Québec. Plus spécifiquement, nous étudions l'évolution de l'identité de cette Fédération. Deux facettes de son identité sont analysées dans cette thèse, il s'agit de son identité féministe et son identité nationaliste et des rapports qui s'articulent entre les deux. Cette thèse étudie de quelle manière les féministes au Québec se sont impliquées dans les débats politiques qui touchent la question nationale afin de démontrer que la FFQ y a joué un rôle politique, notamment par le biais des alliances partisanes de ses présidentes qui ont influencé les positions de la Fédération concernant cette question. En effet, en étudiant plus spécifiquement le parcours de chacune des présidentes, nous avons mis au jour tout un volet caché du mouvement des femmes, soit son alliance tangible avec les partis politiques. L'analyse des orientations politiques de la Fédération des femmes du Québec nous a permis de faire ressortir comment, tout au long de son histoire, cette fédération a pris part au débat sur l'avenir constitutionnel du Québec, ce qu'aucune étude sur le mouvement féministe québécois n'avait approfondi.

Nous illustrons aussi comment des leaders de la FFQ, notamment Françoise David, Vivian Barbot, Yvette Boucher-Rousseau, Monique Jérôme-Forget, Sheila Finestone, Monique Bégin, Céline Signori, Constance Middleton-Hope et plusieurs autres, qui agissaient sur le politique par le recours au lobbying pour promouvoir les intérêts de leur groupe, ont utilisé la Fédération comme tremplin vers des postes politiques en vue, comment ces femmes influentes ont ainsi transité du contre-pouvoir au pouvoir.

La Fédération des femmes du Québec est née au début de ce que l'on nomme la deuxième vague du féminisme : la première vague faisant référence à la lutte pour l'obtention du droit de vote des femmes, on associe le féminisme de la deuxième vague à la résurgence du féminisme au début des années 1960. Cette période, importante non seulement pour l'essor que le féminisme y a connu mais aussi au regard du développement de l'idéologie nationaliste québécoise, nous a permis d'observer et d'interpréter les mutations idéologiques de la FFQ. Par exemple, alors qu'au début elle est nationaliste canadienne, nous montrons comment elle devient à la fin des années 1980, nationaliste québécoise, évoluant ainsi dans un contexte caractéristique du Québec : la présence de deux nationalismes qui s'affrontent et se côtoient. Les principaux événements que nous avons retenus sont le centenaire de la Confédération canadienne, la crise d'Octobre 1970, les référendums sur la souveraineté du Québec de 1980 et de 1995, le mouvement des *Yvettes*, les Accords du Lac Meech, l'Entente de Charlottetown et quelques élections au Québec et au Canada.

Les sources premières sont le fondement de notre recherche. Ces sources, sont constituées de procès-verbaux de réunions des différentes instances, de rapports annuels, de bilans des présidentes, de quelques mémoires soumis aux autorités municipales, provinciales et fédérales, de quelques numéros d'une publication régulière de la Fédération, les statuts et règlements, ainsi que de photos, de cassettes audio et vidéo, d'outils de promotion et de correspondance.

Nous avons consulté les archives de la FFQ mais également les archives personnelles d'Yvette Boucher-Rousseau et d'Huguette Lapointe-Roy, que ces anciennes présidentes, aujourd'hui décédées, ont léguées à l'UQÀM ainsi qu'aux Archives nationales du Québec. D'autres présidentes, notamment Réjane Laberge-Colas, Ghislaine Patry-Buisson et Françoise David, nous ont permis de consulter leurs archives personnelles.

Cependant, nous avons voulu accorder à l'histoire orale une place importante dans notre démarche. Ainsi, nous avons réalisé des entrevues approfondies avec les anciennes présidentes toujours vivantes, dont deux fondatrices de la FFQ. Ces entrevues auprès de celles qui ont fait et qui font l'histoire de cette Fédération contribuent selon nous à préserver la mémoire de cette époque, ce que nous pensons être un apport original.

Mots clés : Féminisme, histoire, nationalisme, politique, Québec, Canada.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Nous assistons actuellement au Québec à une transformation du pouvoir politique qui, selon nous, provient en partie du mouvement féministe. La création, en 2006, du parti Québec solidaire issu du mouvement féministe en est un bon exemple. Quand on sait qu'historiquement les femmes ont tendance à militer à l'intérieur de partis déjà implantés plutôt que d'en créer de nouveaux, cette initiative des féministes québécoises, qui peut paraître inédite, s'inscrit en fait dans un continuum.

Au Québec, il aura fallu attendre 21 ans après l'obtention des droits de vote et d'éligibilité pour qu'une première femme, Marie-Claire Kirkland-Casgrain du Parti libéral, fasse son entrée à l'assemblée législative du Québec, en 1961. À cette époque, alors que les femmes s'intégraient tranquillement dans le système politique québécois et canadien, par le truchement des partis politiques traditionnels, des groupes de femmes se sont formés pour prendre en main la défense de leurs intérêts. Grâce à l'initiative de Thérèse Casgrain, l'année 1966 vit naître la Fédération des femmes du Québec. Des suites d'une célébration anniversaire de l'obtention du droit de vote pour les femmes, on veut faire de la nouvelle fédération une « force de frappe » pour accéder à l'égalité des droits avec les hommes et rassembler les groupes de femmes du Québec. Dès ses débuts, la Fédération des femmes du Québec s'inscrit dans le courant du féminisme égalitaire : «héritier de la tradition des suffragettes et des mouvements antiracistes américains, il revendique l'égalité de droit et de fait pour toutes les femmes au nom du droit inaliénable de

chaque individu à l'égalité et à l'autodétermination.»¹ On qualifie aussi la FFQ de réformiste² puisqu'elle vise à adapter le système social plutôt qu'à le transformer de fond en comble.

Dans cette thèse, nous présentons un récit événementiel des quarante-deux premières années de la Fédération des femmes du Québec afin de mieux connaître cette organisation et contribuer ainsi à éclairer l'histoire du mouvement des femmes au Québec. Plus spécifiquement, nous étudions l'évolution de l'identité de cette Fédération. Deux facettes de son identité seront analysées dans cette thèse, il s'agit de son identité féministe et son identité nationaliste et des rapports qui s'articulent entre les deux. Notre examen de l'histoire de la FFQ s'attarde peu aux questions de droits parentaux, de prostitution, d'accès à l'égalité en emploi, etc. Nous avons privilégié son rapport avec le pouvoir politique et plus particulièrement la construction de l'identité nationale par les féministes. D'ailleurs, les différentes options nationalistes ont souvent été présentées comme des conditions nécessaires à l'amélioration des conditions de vie des femmes.

Cette association féministe a offert des formations au leadership, a encouragé les femmes à se lancer en politique, a appuyé les femmes qui se présentaient aux élections, a questionné les partis lors des différentes élections sur les priorités des femmes. Encore aujourd'hui, la Fédération des femmes du Québec prend part aux débats politiques, comme celui de la représentation des femmes à l'Assemblée nationale, dans le cadre de la réforme du mode de scrutin. Mais en même temps, on observe un malaise issu du dilemme suivant : appuyer une femme qui se lance en politique active, c'est indirectement appuyer tel parti plutôt que tel autre. Est-ce par crainte d'une «contamination» par les idéologies des partis politiques, par exemple celles dictées par le pouvoir pragmatique ou par les nationalismes

¹ Descarries, Francine, «Le projet féministe à l'aube du XXI^e siècle: un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens», *Cahier de recherche sociologique*, no 30, 1998, p. 186.

² Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Compact, nouv. éd. rév., 1989, Tome 2, p. 612.

canadien et québécois? Cette abstention est-elle plutôt un moyen de se donner plus de marge de manœuvre pour les jeux de coulisse? Et que conclure du fait que, comme nous le montrerons, plusieurs présidentes se sont retrouvées après leur passage à la FFQ, les deux pieds dans la politique active au sein des partis politiques – l'une d'elles ayant même fondé son propre parti? Nous avons tenté d'apporter des réponses à ces questions en nous engageant dans cette recherche.

Les féministes du Québec ont largement alimenté le débat récurrent sur le nationalisme au Québec, et ce de bien des façons. La FFQ s'est positionnée officiellement sur la souveraineté du Québec lors des deux référendums portant sur cette question. En mai 1980, sous la présidence de Sheila Finestone, elle appuyait le NON, alors qu'en octobre 1995, sous celle de Françoise David, c'était le OUI. L'étude de la Fédération des femmes du Québec nous permet de faire ressortir comment, tout au long de son histoire, cette Fédération a pris part au débat sur l'avenir constitutionnel du Québec, ce qu'aucune étude sur le féminisme québécois n'avait approfondi auparavant. Notre thèse montre de quelle manière les féministes de la FFQ se sont impliquées dans les débats politiques et plus particulièrement ceux qui touchent la question nationale. Cela permettra de voir dans quelle mesure le fait de se définir comme «apolitique, et non partisane» crée des difficultés lors de ces débats.

Une période mouvementée

Dans le Québec des années soixante, le nationalisme canadien-français conservateur laisse place au nationalisme québécois. Avec la formation du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), du Ralliement national (RN), du Mouvement souveraineté association (MSA), du Parti Québécois (PQ) et du Front de libération du Québec (FLQ), le nationalisme se radicalise. Comment la FFQ se positionne-t-elle face à ce courant? Les années 1980 seront étudiées en mettant l'accent sur l'engagement de la Fédération des femmes du Québec lors du Référendum québécois sur la souveraineté et sa participation au mouvement des

Yvettes. Les années 1986 à 2008 seront étudiées par le biais des événements qui les ont marquées en matière de discussions, d'ententes et de référendums sur l'avenir constitutionnel du Québec (Accords du lac Meech, Commission Bélanger-Campeau, Entente de Charlottetown, Référendum sur la souveraineté de 1995).

La période retenue, de l'origine de la FFQ jusqu'à nos jours (1966-2008), est cruciale non seulement pour le développement de l'idéologie nationaliste québécoise, mais aussi pour l'essor d'une pensée féministe. Elle correspond précisément à ce que l'on nomme la deuxième vague du féminisme. La première vague fait référence à la lutte pour l'obtention du droit de vote des femmes, alors qu'on associe le féminisme de la deuxième vague, ou du second souffle, à la résurgence du féminisme au début des années 1960. En effet, c'est à cette époque qu'on assiste, au Québec, en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde, à la renaissance de groupes de femmes et à une mobilisation autour de nouvelles revendications, telles que le droit à l'avortement et à la contraception, l'équité salariale, la rémunération du travail domestique...

Méthodologie et sources

La FFQ est née en même temps qu'un ensemble de groupes de femmes en Amérique du Nord, entre autres la *National Organization for Women* (NOW) aux États-Unis et le *National Action Committee* (NAC) au Canada. Lorsqu'on analyse les origines, le cheminement, les revendications et les actions de ce dernier groupe on constate une parenté évidente avec la FFQ. La FFQ est, à certaines périodes de son histoire, membre de NAC et s'en retire à d'autres moments. Alors que les deux organismes militent ensemble et luttent solidairement contre certaines décisions gouvernementales, on assiste parfois à des débats déchirants et même à des ruptures sur la base de la question nationale du Québec. Une comparaison entre la FFQ et le NAC nous éclairera sur les positions de la FFQ en matière de nationalisme.

L'étude chronologique de la FFQ permet d'observer et de comprendre les mutations dans le temps. L'analyse qualitative des discours des présidentes successives nous sera aussi utile pour dégager et analyser les enjeux auxquels est confrontée la Fédération des femmes du Québec. Les groupes en présence, les rapports de force, les conflits et les alliances seront aussi analysés en fonction des parcours personnels des présidentes. Nous avons dépouillé tous les documents pertinents aux archives de la FFQ et procédé à une enquête d'histoire orale avec la plupart des présidentes encore vivantes.

La Fédération des femmes du Québec est un organisme communautaire avec tous les aléas que cela comporte. Quelques documents écrits que nous avons consultés se retrouvent dans le même édifice que celui de la FFQ, au *Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine* (CDÉACF) de Montréal. Cependant, la majorité des documents utilisés étaient ailleurs, non classés et entassés dans une centaine de boîtes, non identifiées et non numérotées, au sous-sol de cette bâtisse. Nous avons préparé des documents que le CDÉACF a numérisés. Nous avons récupéré et classé des mémoires produits par la FFQ et élaboré une liste de ceux-ci. Nous avons aussi sélectionné et classé, selon un ordre chronologique, les documents qui pouvaient être utiles à notre recherche. Notons toutefois que ce tri était personnel et provisoire, puisque la FFQ nous avait avisé de son intention d'engager une équipe d'archivistes, au terme de notre recherche, afin de préserver les documents et d'effectuer un classement approprié, ce qu'elle fit d'ailleurs.

Les documents que nous avons utilisés sont principalement des procès-verbaux de réunions des différentes instances : exécutifs, conseils d'administration, conseils généraux, conseils régionaux, assemblées générales et comités divers. S'y retrouvent aussi : quelques rapports annuels de la Fédération, des bilans et des discours des présidentes, quelques Mémoires soumis aux autorités municipales, provinciales et fédérales, quelques numéros du bulletin, les statuts et règlements, des bilans de comité, des photos – dans le corps du texte, les photos, lorsque

l'origine n'est pas mentionnée, proviennent toutes des archives de la FFQ –, des cassettes audio, des cassettes vidéo, des outils de promotion et de la correspondance. Certains articles de quotidiens québécois, parfois déjà colligés dans un recueil traitant d'un sujet ou d'un événement en particulier, nous ont dirigé vers d'autres sources.

L'accès à cette banque d'informations inestimable nous a été gracieusement accordé par la Fédération. Ces sources premières, fondement de notre recherche, ont été conservées par des féministes, militantes de la première heure de la FFQ jusqu'à ce jour. Elles s'avèrent immensément riches et pertinentes pour notre thèse mais, à divers degrés, incomplètes. Pour certaines périodes (1966 à 1977) quelques documents seulement sont manquants, alors que pour quelques années précises (1992 à 1994) les lacunes sont plus sérieuses. Le roulement dans le personnel de bureau de la Fédération, de même que les difficultés rencontrées à la présidence, peuvent peut-être expliquer ces lacunes. Quoi qu'il en soit, les documents dont nous nous sommes servis pour étoffer notre thèse n'ont pour la plupart jamais été consultés pour fins de recherche et sont inédits.

Dans cette thèse, nous recourons fréquemment à une analyse comparative qualitative des faits, notamment en ce qui concerne l'évolution du membership de la FFQ au fil des ans, les discours des présidentes et les Mémoires de l'organisme sur l'avenir constitutionnel du Québec.

Comme plusieurs fondatrices et deux présidentes de la FFQ ont milité à la CSN et que cette centrale a joué un rôle important dans la fondation de la FFQ, nous avons consulté ses archives pour les années correspondant à la fondation de la Fédération, ses premières années, et pour les mandats des présidentes Yvette Boucher-Rousseau et Gabrielle Hotte. Nous avons consulté également les archives personnelles d'Yvette Boucher-Rousseau et d'Huguette Lapointe-Roy, que ces anciennes présidentes, aujourd'hui décédées, ont léguées à l'UQÀM ainsi qu'aux Archives nationales du Québec. On y retrouve entre autres des discours, des

témoignages, des photos, de la correspondance et des procès-verbaux de réunions. Huguette Lapointe-Roy, présidente de la FFQ pendant une période critique, de 1981 à 1983, nous livre parfois sur de petits bouts de papier, ses réflexions intimes et ses grandes inquiétudes sur les orientations, les conflits internes et l'avenir de la Fédération des femmes du Québec. D'autres présidentes, notamment Réjane Laberge-Colas, Ghislaine Patry-Buisson et Françoise David, nous ont permis de consulter leurs archives personnelles. Celles-ci étaient principalement composées de leurs discours, de photos, d'articles de quotidiens et de périodiques.

Nous avons complété notre documentation écrite par la lecture et le dépouillement de sources comme *Le journal des Débats* à l'Assemblée nationale du Québec, les *Débats du Sénat canadien*, la presse périodique (les quotidiens francophones *La Presse*, *Le Devoir*, *le Montréal Matin* le *Journal de Montréal*, *Le Soleil*, *Le Nouvelliste*, le quotidien anglophone *The Gazette*, les journaux *L'Aut'journal*, *Le travail*, les revues *L'Actualité*, *Madame au Foyer*, *Alternatives*, *Gazette des femmes*, *Cahier de recherche sociologique*, *Revue canadienne de science politique*, *Lien social et Politiques-RIAC*, *Médium sciences humaines*) et la consultation de sites Web, selon les présidentes et les événements sélectionnés.

L'histoire orale occupe une place importante dans cette thèse. Lorsque nous avons commencé notre recherche, personne n'était en mesure de nommer toutes les présidentes de la FFQ et les périodes où elles avaient assumé leur rôle. Plusieurs noms, visages et empreintes semblaient avoir été effacés. Nous avons donc entrepris de faire un tableau avec des informations factuelles sur chacune d'entre elles. Rapidement, nous avons compris qu'il serait enrichissant de rencontrer les présidentes et de discuter avec elles de leurs mandats respectifs. Nous voulions découvrir ces femmes qui étaient impliquées dans le mouvement des femmes, qui avaient fait avancer des revendications et nous désirions entendre leur version et leur vision de ce qu'a été la Fédération des femmes du Québec. Au début de nos travaux, nous ne connaissions personnellement que la présidente Françoise David.

Nous avons retracé l'ensemble des présidentes en effectuant des recherches dans notre réseau de femmes et avons obtenu leurs coordonnées.

Nous avons privilégié les entrevues individuelles afin de donner la parole à chacune et de prendre le temps d'approfondir certaines facettes selon les spécificités des différentes périodes. Les rencontres se déroulèrent, dans la mesure du possible, selon l'ordre chronologique de l'occupation du poste de présidente. Ainsi les deux fondatrices et premières présidentes de la FFQ ont été rencontrées en septembre 2004, alors que Michèle Asselin, la dernière présidente, a été rencontrée en juin 2005. Ainsi, nous voulions avoir en tête les informations pertinentes de ce qu'avait été la Fédération avant la venue de la présidente interviewée.

Les contacts avec chaque présidente ont été faits par courriel ou par téléphone. Avant la rencontre nous avons conçu un plan d'entrevue (Appendice A). Ce plan général visait à dégager un portrait personnel de la présidente, les événements importants qu'elle avait vécus lors de son mandat et surtout ce qui se rapportait à la position de la FFQ au sujet du nationalisme et de ses orientations féministes. Nous avons adapté le plan d'entrevue à chacune des anciennes présidentes rencontrées. Nous avons réalisé des entrevues approfondies, d'environ deux heures chacune, avec les anciennes présidentes toujours vivantes – à l'exception de Constance Middleton-Hope – dont deux fondatrices de la FFQ. Les deux fondatrices et anciennes présidentes sont Réjane Laberge-Colas et Rita Racette-Cadieux. Les autres présidentes qui ont accepté de participer à notre recherche sont Marie-Paul Marcil-Dandois, Ghislaine Patry-Buisson, Sheila Abbey-Firestone, Ginette Drouin-Busque, Germaine Vaillancourt, Céline Signori, Françoise David, Vivian Barbot et Michèle Asselin. Ces entrevues auprès de femmes qui ont fait et qui font l'histoire de cette Fédération contribueront à montrer les perceptions et les analyses des principales inspiratrices du mouvement des femmes. Ces témoignages oraux, en contribuant à préserver la mémoire de notre époque, constitueront un autre aspect original de cette thèse. Les propos et les textes que

nous avons retenus pour l'analyse ont été sélectionnés en fonction de leurs liens avec l'objet de recherche.

Comme dans tout récit historique, nous avons procédé à des choix quant aux faits à privilégier. À l'intérieur de la période étudiée, de l'origine de la FFQ jusqu'à nos jours (1966-2008), nous avons sélectionné une série d'événements à disséquer qui nous ont semblé les plus pertinents pour éclairer les positions et l'engagement de la Fédération concernant ses options politiques et en particulier en ce qui a trait à la question nationale. Il s'agit des élections au provincial et au fédéral, de la crise d'Octobre 1970, du mouvement des *Yvettes*, de l'Accord du lac Meech, de la Commission Bélanger-Campeau, de l'accord de Charlottetown, des référendums de 1980, 1992 et 1995, de même que les débats sur la question nationale du Québec au début des années 2000.

Un découpage chronologique en trois périodes principales permet d'identifier les grandes caractéristiques et les points tournants de l'histoire de la Fédération des femmes du Québec, tout en retracant les multiples avenues qu'elle a empruntées. Notre thèse est découpée en trois parties correspondant à ces trois périodes. Le chapitre premier présente une historiographie portant sur des ouvrages qui traitent de la problématique identitaire en nous concentrant sur l'identité féministe et l'identité nationaliste au Québec. La première partie de cette thèse couvre la première décennie de la FFQ. On étudie les origines de la Fédération, la mise en place de la structure, les pratiques militantes et son engagement sur la scène politique, tant provinciale que fédérale. Dans le chapitre II de la première partie, nous expliquons dans quelles circonstances est née, au printemps 1966, la Fédération des femmes du Québec. Au chapitre III, nous étudions comment la FFQ fait son apprentissage politique, comment se définit son identité et de quelle façon elle intervient dans les lieux de pouvoir.

Dans la seconde période, de 1977 à 1992, couverte par les chapitres IV, V et VI, la Fédération prend différentes positions sur la question nationale du Québec et est secouée par une grave crise d'identité liée à son orientation sur cette question. Elle connaît aussi une importante désaffection des membres, ainsi que des difficultés quant à ses orientations.

Finalement, dans la troisième partie de cette thèse (1992 à 2008), aux chapitres VII et VIII, nous étudions l'affirmation nationaliste québécoise de la Fédération des femmes du Québec, son expansion et son rôle de leader du mouvement des femmes au Québec ainsi que son ouverture sur le monde. On analyse les modifications de sa structure, de ses orientations, et de son membership.

Essentiellement établie sur l'étude des sources produites par la Fédération et sur les discours des présidentes sur leur rôle respectif en son sein, cette thèse aurait pu tomber dans l'écueil hagiographique. Nous avons continuellement tenté d'éviter ce piège en confrontant nos sources aux travaux universitaires spécialisés dans ce domaine. Toutefois, nous reconnaissons qu'il nous fut difficile de l'éviter entièrement : à cause d'une part du caractère relativement restreint (partiel et partial) des sources secondes disponibles (nombre de travaux d'universitaires sont le fait d'anciennes militantes de la Fédération) et d'autre part, de notre engagement propre dans cette fédération (comme membre de celle-ci depuis plusieurs années mais également en tant que militante du nouveau parti Québec solidaire). La démarche historique n'est guère aisée pour faire de l'histoire immédiate, mais nous avons voulu relever ce défi en établissant un code strict et transparent de références pour réaliser ce travail.

Nous analysons quarante-deux ans d'histoire de la Fédération des femmes du Québec. Nous pensons que les questions qui sont traitées dans cette thèse sont encore d'actualité. Les multiples interrogations que nous soulevons sur la place des femmes en politique, la distribution du pouvoir dans leurs propres regroupements, la

partisanerie dans les groupes de pression féminins, les liens entre le féminisme et le nationalisme et plus largement les rapports entre les femmes et les hommes, sont encore aujourd’hui débattues sur la place publique. Nous souhaitons apporter notre contribution à ces débats avec ce travail.

CHAPITRE I

ÉTAT DE L'HISTORIOGRAPHIE

CHAPITRE I

ÉTAT DE L'HISTORIOGRAPHIE

1.1 Historiographie de l'histoire des femmes

Cette thèse s'inscrit dans le champ de l'histoire des femmes. L'histoire des femmes ne s'écrit pas sur les mêmes pages que l'histoire générale qui est aussi qualifiée d'officielle ou de traditionnelle, une histoire qui fait référence aux guerres, aux événements où les hommes occupent la place et où l'activité des femmes est à peine mentionnée. L'histoire des femmes, qu'elle s'écrive dans les livres ou qu'elle soit enseignée dans les structures universitaires, est encore peu reconnue et valorisée. Les historiens s'attardent peu au champ, si on peut l'appeler ainsi, de l'histoire des femmes. Ce sont principalement encore des femmes qui écrivent l'histoire des femmes, qui construisent les théories, qui conceptualisent et en définissent les courants idéologiques.

Les théoriciennes féministes travaillent à la conceptualisation de l'histoire des femmes suivant des méthodologies et une épistémologie qu'elles continuent d'élaborer de façon rigoureuse et objective. En même temps, elles rencontrent des oppositions puisqu'elles sont elles mêmes objet de leur analyse. On les accuse de «victimologie» et de subjectivisme. Tout au long de cette thèse, nous sommes confrontés à cette problématique puisque les théoriciennes québécoises qui se sont penchées sur l'histoire des femmes que nous étudions, y contribuent ou y ont contribué. En effet, la majorité des féministes qui traiteront du mouvement des femmes au Québec et de la Fédération des femmes du Québec que nous étudions

plus spécifiquement, se sont impliquées dans les événements qu'elles analysent. Tout comme d'ailleurs les historiens du mouvement ouvrier l'ont été pour leur objet. Nous-mêmes, sommes militante de l'organisme que nous étudions depuis près de dix ans et sommes impliquée dans différentes luttes de femmes au Québec.

Dans cette thèse nous étudions la Fédération des femmes du Québec. Tout au long de son histoire, elle sera associée à plusieurs types de féminisme. Que l'on analyse son registre discursif, ses actions, ou parfois son membership, on cherche à la catégoriser pour mieux comprendre son parcours.

Le féminisme est un mouvement social qui a été caractérisé différemment selon les auteurs. Joan Wallach Scott précise qu'il s'agit d'un mouvement politique qui travaille à éliminer la différence sexuelle qui est à la base de l'oppression des femmes :

Dans la mesure où le féminisme agissait pour «les femmes», le féminisme produisit la «différence sexuelle» qu'il essayait d'éliminer. Ce paradoxe – le besoin d'accepter et de refuser la «différence sexuelle» comme condition d'inclusion dans l'universel – était la condition constitutive du féminisme en tant que mouvement politique tout au long de sa longue histoire.¹

D'entrée de jeu, nous devons spécifier que les notions *histoire des femmes*, *histoire du mouvement des femmes* et *histoire du féminisme* se chevauchent. L'*histoire des femmes* est un champ d'études de la discipline historique qui traite de la situation des femmes à travers le temps et de ce fait, elle s'intéresse à des femmes, comme personnes ou comme groupes, qui ont marqué leur époque. L'expression *mouvement des femmes* suppose des groupes de militantes qui oeuvrent à l'émancipation des femmes et à la lutte contre l'oppression qu'elles subissent, alors que la notion de *féminisme* peut être davantage associée aux

¹Scott, Joan W., «L'universalisme et l'*histoire du féminisme*», in Cohen, Yolande et Françoise Thébaud, dir., *Féminismes et identités nationales*. Lyon, Les chemins de la Recherche, 1998, p. 291.

courants de pensée sous-jacents aux actions des femmes pour améliorer la situation des femmes.

Dans les ouvrages que nous avons étudiés, une multitude de qualificatifs ont été utilisées pour caractériser le féminisme ou plutôt les féminismes : féminisme réformiste, féminisme radical, féminisme bourgeois, féminisme pragmatique, féminisme de la spécificité, féminisme de la féminalité, féminisme nationaliste, féminisme identitaire, féminisme d'État, féminisme socialiste, féminisme marxiste, féminisme émancipateur, féminisme maternaliste, féminisme institutionnel, féminisme modéré, féminisme égalitaire, féminisme autonomiste, féminisme universaliste, féminisme libéral, féminisme lesbien, féminisme différentialiste, féminisme occidental, féminisme du Sud, féminisme séparatiste, féminisme paritariste, féminisme différentialiste, féminisme universaliste, etc. Chacun de ces qualificatifs renvoie normalement à au moins une explication et à une justification.

Notons l'apparence péjorative de la plupart de ces appellations. N'oublions pas que ces appellations sont des constructions théoriques, qui ont été inventées dans un contexte précis et en poursuivant comme objectif d'élever les fondations d'un corpus analytique propre à l'histoire des femmes. Tous ces concepts renvoient à des définitions plus ou moins étayées, parfois larges et parfois étroites, et à des usages variés. Nous nous bornerons à une idée plutôt générale et englobante de chacun d'eux. De plus, nous devons, croyons-nous, utiliser ces concepts propres à l'histoire des femmes avec discernement, sachant que la place que nous occupons aujourd'hui dans la société, ainsi que le courant auquel nous adhérons personnellement, orientent notre perception des choses.

Plusieurs typologies de féminismes ont été développées par les théoriciennes. Afin de bien encadrer notre analyse et de ne pas nous éloigner du but du travail qui n'est pas de définir dans quel courant féministe se situe la FFQ à des périodes déterminées de son histoire, nous allons limiter les catégories en nous basant sur une typologie assez large des féminismes. Pour cette thèse, nous utilisons comme

point de départ l'essai de typologie des sociologues de l'UQÀM Francine Descarries et Shirley Roy. Dans leur ouvrage *Le mouvement des femmes et ses courants de pensée : essai de typologie*, elles tentent de catégoriser le mouvement des femmes. Elles sélectionnent des écrits de femmes, surtout françaises et américaines, pour dégager des grandes tendances dans les discours et en souligner la diversité. Les théoriciennes précisent que l'analyse se base sur les écrits et non les auteures; ainsi, «deux livres d'une même auteure peuvent être cités dans deux courants différents.»² Quatre principaux courants sont expliqués par Francine Descarries et Shirley Roy soit le néo-conservatisme, le féminisme égalitaire, le féminisme de la femelléité, ainsi que le féminisme radical. Les auteures dégagent les fondements de ces courants de pensée, les postulats de base, les concepts et tentent rapidement d'établir des liens avec les types d'action.

1.2 Le néo-conservatisme féminin

Tous les courants que nous venons de mentionner défendent à leur façon les intérêts des femmes. Toutefois, le courant du néo-conservatisme féminin appelé aussi anti-féminisme, est le seul qui conteste les mesures, comme le divorce et l'éducation sexuelle, qui menacent la famille traditionnelle. Selon Francine Descarries et Shirley Roy, ce courant développe un discours qui s'oppose en bloc à toutes les problématiques et revendications du mouvement contemporain des femmes.³ Les historiennes féministes négligent d'étudier ce courant et ne l'assimilent généralement pas au mouvement des femmes.

Nous verrons dans cette thèse que la Fédération des femmes du Québec ne sera jamais identifiée au courant néo-conservatiste féminin mais qu'elle s'opposera à lui dans les années 1990, alors qu'elle disputera des subventions gouvernementales au groupe Real Women of Canada.

² Descarries-Bélanger, Francine et Shirley Roy, *Le mouvement des femmes et ses courants de pensée : essai de typologie*, Ottawa, Criaw-Icref, 1992, p. 30.

³ *Ibid.*, p. 27.

1.3 Le féminisme égalitaire

Le féminisme égalitaire est aussi appelé féminisme universaliste ou féminisme libéral. La Française Françoise Collin le décrit de la façon suivante : «Le courant égalitariste du féminisme est héritier de la pensée des Lumières retraversée par le marxisme. Il identifie différence et domination pour ne concevoir que des individus abstraits et équivalents.»⁴ La québécoise Francine Descarries propose comme origine de ce courant la tradition des suffragettes et les mouvements antiracistes américains. «Il revendique l'égalité de droit et de fait pour toutes les femmes au nom du droit inaliénable de chaque individu à l'égalité et à l'autodétermination»⁵, écrit-elle dans un article publié en 1998.

L'égalité entre les sexes est l'objectif à atteindre pour les féministes égalitaires. Les rôles imposés dans la division sociale du travail sont la principale source de discrimination des femmes et de conflits entre les sexes. Francine Descarries explique que le mot d'ordre du féminisme égalitaire est : «de modifier la socialisation et l'éducation des filles, de réaménager les tâches domestiques au sein de la famille et de favoriser l'accès des femmes aux lieux de savoir et de pouvoir économique ou politique. Il s'agit, en somme, d'œuvrer à la transformation des mentalités et des pratiques familiales et publiques.»⁶ Le féminisme égalitaire adhère à la pensée libérale. Les individus doivent se réaliser, être libres et autonomes. L'égalité en droit et dans les faits entre les sexes est envisageable grâce à des réformes du système social. Les actions des féministes égalitaires sont nécessaires pour modifier les structures sociales existantes, on ne parle pas de les abolir mais plutôt de les

⁴ Cité par Bosio-Valici, Sabine et Michelle Zancarini-Fournel, *Femmes et fières de l'être : un siècle d'émancipation féminine*, Paris, Larousse, coll. 20/21, 2001, p. 159. *Différence et Différend in Histoire des femmes, le XX^e siècle*. 1992.

⁵ Descarries, Francine, «Le projet féministe à l'aube du XXI^e siècle : un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens.» *Cahiers de recherche sociologique*, no 30, 1998, p. 13. En ligne. <http://classiques.uqac.ca/contemporains/descarries_francine/projet_feministe/d> (Consulté le 8 mars 2008)

⁶ *Ibid.*

adapter. Le féminisme égalitaire serait à l'origine du féminisme de la deuxième vague qui surgit dans les années soixante au Québec.

1.4 Le féminisme de la femelléité

Encore une fois plusieurs appellations recouvrent la même idée. Ici, avec certaines nuances, le féminisme de la femelléité correspond au féminisme maternaliste, au féminisme de la différence et au féminisme relationnel. Francine Descarries et Shirley Roy expliquent que le courant féministe de la femelléité «propose une réflexion relative à l'existence d'un territoire, d'un savoir, d'une éthique et d'un pouvoir féminins.»⁷ Les féministes de la femelléité revendiquent une spécificité des femmes, elles attribuent une place prépondérante à la maternité. La valorisation de l'expérience des femmes qui enfantent, qui nourrissent, qui soignent et qui éduquent les enfants est centrale dans ce courant. Les notions de complémentarité et de différence entre les sexes sont présentes dans la problématique des féministes de la femelléité.

Il semble que l'on doit à l'historienne américaine Karen Offen l'appellation féminisme «familial» en 1984 et «relationnel» en 1988. Pour Karen Offen dans le féminisme relationnel :

Y est posé le primat du couple homme/femme, uni librement, non hiérarchique, décrit comme l'unité de base de la société [...] Le féminisme relationnel met l'accent sur les droits des femmes en tant que *femmes* (i.e. en tant qu'individus susceptibles de porter et de nourrir les enfants) dans leurs relations avec les hommes. Il montre comment les femmes, à travers leurs rôles, apportent une contribution spécifique à la société tout entière et c'est sur cette contribution qu'il s'appuie pour revendiquer auprès de l'État. (Offen 1989)⁸

Dans son étude sur les usages de la notion de maternité en histoire des femmes, Louise Toupin, du département de science politique de l'UQÀM, explique le

⁷ Descarries-Bélanger, Francine et Shirley Roy, *Le mouvement des femmes et ses courants de pensée : essai de typologie*, Ottawa, Criaw-Icref, 1992, p. 20.

⁸ Toupin, Louise, «Des «usages» de la maternité en histoire du féminisme». *Recherches féministes*, vol. 9, no 2, 1996, p. 113.

rôle important de Karen Offen qui a conclu en un caractère révolutionnaire du féminisme maternaliste, alors que dans les années 1970 le terme était péjoratif. Selon Louise Toupin «L'appréciation que Kealey (1979) donna à ce terme à l'époque était entièrement négative : le féminisme maternel était vu comme nettement conservateur, ce qui n'est pas le fait d'Offen (1988) qui inverse complètement la valeur que Kealey lui a donné : il s'agirait, selon elle, d'un féminisme révolutionnaire.»⁹

1.5 Le féminisme radical

Le courant du féminisme radical, qui est parfois associé au féminisme lesbien, au féminisme matérialiste, au féminisme socialiste, au féminisme de la spécificité ou au féminisme autonomiste, propose une analyse des rapports sociaux entre les sexes en termes de domination. En raison de leur identité, les femmes subissent l'oppression et l'exploitation. Les hommes, comme classe sociale, dominent les femmes. Christine Delphy, citée par Francine Descarries, présente les hommes comme l'«ennemi principal.»¹⁰ En ce sens, l'hétérosexualité est à la source de la domination des femmes et le système patriarcal dans lequel l'hétérosexualité s'épanouit est à renverser. Ce féminisme est révolutionnaire.

1.6 Dichotomie

Évidemment, plusieurs distinctions sont à souligner entre les courants présentés. Le courant du féminisme de la femelléité élabore une problématique de la

⁹ Toupin, Louise, «Des «usages» de la maternité en histoire du féminisme», *Recherches féministes*, vol. 9, no 2, 1996, p. 114

¹⁰ Descarries, Francine, «Le projet féministe à l'aube du XXI^e siècle : un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens.» *Cahiers de recherche sociologique*, no 30, 1998, p. 13. Christine Delphy, «Nos amis et nous. Les fondements cachés de quelques discours pseudo-féministes». *Questions féministes*, vol. 1, no 1, novembre 1977, p. 21-50. En ligne. <http://classiques.uqac.ca/contemporains/descarries_francine/projet_feministe/d> (Consulté le 8 mars 2008)

différence, alors que le féminisme égalitariste et le féminisme radical désirent abolir la différenciation sexuelle. Les féministes égalitaires et de la femelléité revendiquent des réformes à l'intérieur du cadre social qui prédomine alors que les féministes radicales visent l'abolition de ce cadre. Tous les courants, à l'exception du néo-conservatisme féminin, travaillent à l'émancipation des femmes. Comme nous venons de le faire, les historiennes ressortiront les différences entre les courants sous le mode de la dualité. On parle surtout de la dichotomie égalité/différence. La notion de différence étant celle qui semble causer problème dans la construction même d'une histoire du féminisme. Comme Louise Toupin l'illustre bien dans un texte intitulé *Une histoire du féminisme est-elle possible?* :

La première condition à remplir serait de s'éloigner le plus possible d'une problématique de l'idéologie comme l'est, de toute évidence, la dichotomie égalité-différence. Il faudrait plutôt en arriver à rendre le concept de différence étanche à toute possibilité d'«essentialiser» les femmes, de les figer dans une nature. Il faudrait toujours lui donner sa connotation de «différenciation», signifiant qu'une action sociale, précisément un rapport de pouvoir, s'est instaurée pour marquer une catégorie d'êtres humains du sceau de la différence. Il faut arrêter de confondre constamment la «condition» des femmes avec l'«être» des femmes, l'essence avec le phénomène, l'idéologie avec la réalité, c'est-à-dire ce que l'on dit des femmes avec la réalité vécue par les femmes.¹¹

L'historiographie du mouvement des femmes porte sur une certaine variété de groupes de femmes et une diversité de luttes. Des discours féministes et des actions de groupes de femmes ont été recensés et analysés. Parfois les historiennes s'inscrivent dans un débat idéologique décrié plus haut par Louise Toupin pour discuter de qui est féministe. Des travaux de Theda Skocpol¹² ont mis en lumière l'importance du courant féministe maternaliste dans l'établissement de différentes politiques sociales des États-providence européens et américains. L'historienne

¹¹ Toupin, Louise, «Une histoire du féminisme est-elle possible?» *Recherches féministes*, vol. 6, no 1, 1993, p. 41.

¹² Skocpol, Theda, «Cultural Idioms and Political Ideologies in the Revolutionary Reconstruction of State Power: A Rejoinder to Sewell», *Journal of Modern History*, LVII, 1985, p. 86-96.

américaine Molly Ladd-Taylor¹³, a étudié différents groupes de femmes américains de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Dans les années 1990, elle a travaillé sur les théories maternalistes et a apporté des nuances dans la catégorisation même du maternalisme, maternalisme progressiste ou conservateur (sentimental). Par exemple, les maternalistes progressistes américaines réclamaient un salaire familial. D'autres historiennes comme Nancy Cott¹⁴ et Linda Gordon¹⁵ distinguent le maternalisme du féminisme (révolutionnaire, revendicateur et égalitaire). Nancy Cott définit le féminisme comme étant un mouvement oppositionnel et révolutionnaire. Pour Linda Gordon: «Feminism is a critique of male supremacy, formed and offered in the light of a will to change it, which in turn assumes a conviction that is changeable.»¹⁶

En France, l'*Histoire des femmes en Occident*,¹⁷ sous la direction de Michelle Perrot et Georges Duby, raconte, entre autres, l'histoire du droit de vote des femmes et traite de toute la période l'entourant, laquelle fut qualifiée de féminisme de la première vague. Cette période couvre la fin du XIX^e et la première moitié du XX^e siècle. Les luttes pour le suffrage que les femmes mènent un peu partout sur la planète à cette période et qui seront gagnées dans la plupart des pays avant 1950, sont étudiées par les historiennes.

Au Québec, des historiennes ont écrit une histoire des femmes en référence à l'histoire générale. Elles ont présenté des femmes et des organismes féminins à travers l'histoire officielle des héros, des hommes politiques, etc. En 1978, Marie

¹³ Ladd-Taylor, Molly, *Mother-Work Woman, Child Welfare, and the State, 1890-1930*, Urbana, University of Illinois Press, 1994, p. 104-105.

¹⁴ Cott, Nancy, «What's in a Name? The Limits of Social Feminism: Or Expanding the Vocabulary of Women's History», *Journal of American History*, no 76, déc. 1989, p. 809-829.

¹⁵ Gordon, Linda ed. *Women, the State, and Welfare*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1990.

¹⁶ Keetley, Dawn and John Pettegrew eds. *Public Women, Public Words: A Documentary History of American Feminism, 1900 to 1960*, vol. II, Lanham Rowman and Littlefield Publishers, 2002, p. xvii.

¹⁷ Perrot, Michelle et Georges Duby dir. *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 1991-1992, 5 vol.

Lavigne et Yolande Pinard publient *Les femmes dans la société québécoise*.¹⁸ Andrée Lévesque explique qu'il a fallu attendre les années 1970 «pour qu'apparaisse une histoire ayant pour objet non pas des personnalités exemplaires, mais la condition féminine dans son ensemble.»¹⁹ Elle cite notamment Micheline Dumont et son texte publié en 1968 pour la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada (Commission Bird) *Histoire de la condition de la femme dans la province de Québec*.²⁰ En 1982, le Collectif Clio, formé de Micheline Dumont, Michèle Jean, Marie Lavigne et Jennifer Stoddart, avec son ouvrage intitulé *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*,²¹ viendra présenter à la population québécoise tout un portrait de pionnières, de femmes politiques impliquées dans leurs milieux, d'organisations féministes et les combats qu'elles ont menés.

Plusieurs recherches ont démontré que les groupes de femmes qui militaient au début du XX^e siècle le faisaient souvent au nom de la maternité et qu'elles revendiquaient des droits pour bien jouer leur rôle de mère dans la société. Au Québec, l'historienne Yolande Cohen a étudié des organisations de femmes qu'elle a qualifiées de maternalistes : il s'agit des Cercles des fermières et de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB). Yolande Cohen a démontré²² comment ces organisations de femmes contribuaient, par leur action sociale centrée sur le rôle de mère, à orienter des réformes sociales importantes pour les femmes. À partir des archives de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste ainsi que les rapports de la

¹⁸ Lavigne, Marie et Yolande Pinard, *Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1978, 214 p.

¹⁹ Lévesque, Andrée, «Réflexion sur l'histoire des femmes dans l'histoire du Québec», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, no 2, automne 1997, p. 274.

²⁰ Dumont-Johnson, Micheline, *Histoire de la condition de la femme dans la province de Québec*, Ottawa, Étude pour la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, Imprimeur de la Reine, 1968.

²¹ Le Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le jour, 1992, 646 p.

²² Cohen, Yolande, «Genre, religion et politiques sociales au Québec dans les années 1930, Les pensions aux mères», *Canadian Review of Social Policy/Revue canadienne de politique sociale*, 2006, no 56, p. 87-112.

Commission des assurances sociales du Québec, Yolande Cohen a étudié l'action de la FNSJB dans les années 1930. L'historienne a expliqué comment les revendications de la FNSJB, favorables aux pensions aux mères, relevaient d'une stratégie maternaliste.²³ La FNSJB visait à améliorer le sort des femmes puisqu'elle réclamait, avec d'autres organismes, des pensions aux mères seules, ou à celles qui étaient dans le besoin. En réclamant l'intervention de l'État, la FNSJB allait à contre-courant de l'Église. L'historienne Karine Hébert, qui a aussi étudié la FNSJB, en est venue à la même catégorisation.²⁴ Elle a expliqué comment le concept de maternalisme permettait «de faire la synthèse de l'orientation idéologique de la FNSJB. Les différents courants d'influence relevés il y a vingt ans par Yolande Pinard – le féminisme chrétien, le féminisme social et le féminisme de revendication juridico-politique – peuvent maintenant être intégrés à une catégorie d'analyse plus large basée sur la condition maternelle des femmes.»²⁵

En plus de travailler à une catégorisation et à la théorisation des groupes de femmes, les historiennes vont aussi qualifier leurs propres études. Certaines ont une vision qui laisse beaucoup de place aux différents courants du féminisme, comme Karen Offen qui, dans sa fresque du féminisme occidental européen²⁶, englobe une multitude de groupes très disparates. D'autres historiennes limitent à plusieurs groupes l'accès au statut de féminisme, en excluant d'emblée le féminisme maternaliste. Louise Toupin reprend la distinction de Karen Offen en ses termes : «Dans l'échange d'idées avec Nancy Cott (1989), Offen (1989) établit deux catégories d'historiennes du féminisme : les *includers* (ce qu'elle est) et les

²³ Cohen, Yolande, «Genre, religion et politiques sociales au Québec dans les années 1930, Les pensions aux mères», *Canadian Review of Social Policy/Revue canadienne de politique sociale*, 2006, no 56, p. 90.

²⁴ Hébert, Karine, *Une organisation maternaliste au Québec. La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes*, 1999, 34 p. En ligne. <<http://www.unb.br/ih/his/gefem/labrys7/historia/hebertok.htm>> (Consulté le 24 mai 2007)

²⁵ *Ibid.*, p. 25.

²⁶ Offen, Karen. *European Feminisms 1700-1950, A Political History*, California, Standford University Press, 2000, 554 p.

excluders (ce que Cott est), soit celles qui adoptent une définition large du féminisme et celles qui en donnent une définition plus spécifique, voire étroite.»²⁷

Comme nous le verrons, tout au long de son histoire la FFQ est intervenue publiquement sur différents dossiers, elle a mené une multitude de luttes qui sont au confluent de ces questions. Nous tenterons de caractériser ses interventions dans ce cadre et ainsi apporter notre contribution à cette historiographie.

1.7 L'histoire de la Fédération des femmes du Québec dans l'histoire des femmes

Au Québec, l'histoire des femmes, comme courant historique qui lutte pour sa reconnaissance apparaît, selon Andrée Lévesque du département d'histoire de McGill, dans la mouvance de la deuxième vague du féminisme. Andrée Lévesque, parle de l'émergence d'une Nouvelle histoire²⁸ et associe cette naissance au «mouvement de renouvellement lié à la Nouvelle gauche des années 1960 et à l'insistance des sujets de l'histoire pour s'exprimer»; il s'agit alors d'une sorte de spécialisation au sein de la discipline historique.

Comme nous le verrons plus loin, en puisant dans les recherches qu'ont effectuées les historiennes, les sociologues et les politologues féministes, on constate que peu de travaux ont été consacrés à l'histoire de la FFQ même si elles la considèrent comme la représentante du mouvement des femmes au Québec. C'est ce que cette thèse entend faire : présenter un récit événementiel des quarante-deux premières années de cette fédération qui permette de mieux connaître cette organisation et contribuer ainsi à éclairer l'histoire du mouvement des femmes au Québec.

²⁷ Toupin, Louise, «Une histoire du féminisme est-elle possible?», *Recherches féministes*, vol. 6, no 1, 1993, p. 39.

²⁸ Lévesque, Andrée, «Réflexion sur l'histoire des femmes dans l'histoire du Québec», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, no 2, automne 1997, p. 272.

L'histoire, lorsqu'il s'agit des femmes, se déroule souvent dans l'anonymat. Malgré le travail remarquable des théoriciennes féministes visant la reconnaissance de l'apport des femmes à l'histoire, il reste encore un long chemin à parcourir pour faire connaître non seulement les grandes figures féminines de l'histoire, mais également toutes celles qui ont œuvré à l'avancement des femmes. À l'exception de quelques femmes dont la notoriété vient davantage du fait qu'elles ont œuvré dans les partis politiques officiels, les noms des dirigeantes des groupes de pression sont fondus dans l'association qu'elles représentent et ainsi passés sous silence. Qui saurait nommer des dirigeantes du *Front de libération des femmes du Québec* (FLF), ou de l'*Association féminine d'éducation et d'action sociale* (AFÉAS)? Afin de donner à ces personnes qui ont participé à l'histoire du mouvement des femmes au Québec la place qui leur revient et dans le souci de compléter les sources d'archives par des sources orales, nous avons cru nécessaire de procéder à des entrevues en profondeur avec toutes les présidentes de la FFQ durant la période que nous étudions. Nous présenterons donc les différentes présidentes de la Fédération des femmes du Québec en mettant un visage sur leur nom et en analysant le parcours, le discours et les stratégies politiques de chacune d'elles. Pour ce faire nous avons réalisé des entretiens avec la plupart des anciennes présidentes de la FFQ et nous avons puisé dans les documents produits par l'organisme.

Plusieurs d'entre elles ont fait déjà l'objet de présentations plus ou moins détaillées. Dans leur ouvrage, *Ces femmes qui ont bâti Montréal*,²⁹ Maryse Darsigny, Francine Descarries, Lyne Kurtzman et Évelyne Tardy présentent quelques-unes des membres de la FFQ comme Monique Bégin, Thérèse Casgrain et Simonne Monet-Chartrand. Dans *Cent soixante femmes du Québec 1834-1994*,³⁰ on présente également de courtes biographies de quelques femmes qui ont marqué la FFQ, dont Yvette Boucher-Rousseau, Huguette Lapointe-Roy et Alphonsine Paré-Howlett. Ces

²⁹ Darsigny, Maryse, Francine Descarries, Lyne Kurtzman et Évelyne Tardy, *Ces femmes qui ont bâti Montréal*, Montréal, Remue-ménage, 1994, 627 p.

³⁰ Société Saint-Jean Baptiste Section Jacques-Viger, *Cent soixante femmes du Québec 1834-1994*, Montréal, 1996, 255 p.

deux volumes font état des réalisations de chacune des femmes mentionnées et insistent sur le caractère féministe de leurs interventions publiques. Les historiennes Micheline Dumont et Louise Toupin, dans leur Anthologie³¹ de *La pensée féministe au Québec (1900-1985)*, situent le contexte du féminisme contemporain et commentent de nombreux textes provenant de la FFQ dont des lettres, des articles et des mémoires des années 1966 à 1985, sans toutefois toujours préciser cette filiation. Il s'agit de documents provenant de comités de la FFQ, comme des conseils régionaux ou écrits par des membres qui ont occupé différentes fonctions dans l'organisme, entre autres les fondatrices, Jeanne Duval, Thérèse Casgrain, Fernande Saint-Martin, Monique Bégin, Simonne Monet-Chartrand, les présidentes Ghislaine Patry-Buisson, Ginette Drouin-Busque, la coordonnatrice Nicole Boily et d'autres militantes influentes comme Madeleine Gariépy-Dubuc, Solange Chaput-Rolland et Michèle Jean.

Huguette Lapointe-Roy, une historienne de formation qui a présidé la Fédération des femmes du Québec, a produit un court feuillet intitulé *Historique de la Fédération des femmes du Québec 1976-1981*, retraçant les grandes lignes de cinq années d'histoire de cette association et énumérant quelques dossiers prioritaires comme la femme au foyer, la violence faite aux femmes et le bénévolat.³² Les questions d'alliances partisanes y sont absentes. Jusqu'à présent, les options politiques de la Fédération n'ont pas été étudiées et l'histoire de la Fédération des femmes du Québec reste à écrire. Il nous apparaissait important de combler cette lacune pour bien comprendre cette facette de l'histoire du mouvement des femmes au Québec.

³¹ Dumont, Micheline et Louise Toupin, *La pensée féministe au Québec : anthologie (1900-1985)*, Montréal, Remue-ménage, 2003, 750 p.

³² Lapointe-Roy, Huguette, *Historique de la Fédération des femmes du Québec 1976-1981*, Montréal, 1982, 4 p. Archives FFQ.

1.8 La représentation des femmes en politique

Certaines féministes québécoises décrivent les différences entre le militantisme masculin et féminin et examinent les rapports de pouvoir dans différentes organisations. André Bernard et Évelyne Tardy, dans *Militer au féminin* (1995), exposent les résultats d'une recherche de sociologie politique, menée auprès de quelques militantes de la FFQ afin d'établir le portrait de celles-ci. Ils ont catégorisé les associations qui composent la FFQ dans les années quatre-vingts, selon leur activité principale ou leur type de vocation : service, recherche, culture, formation ou pression politique. La catégorisation des membres individuelles semble plus difficile puisque nous n'avons pas accès à un portrait de leur expérience antérieure et de leur implication dans le mouvement féministe. Toutefois nous retenons de l'enquête d'Évelyne Tardy et d'André Bernard que les militantes de la FFQ, qu'elles soient membres individuelles ou membres associatives «sont rarement des néophytes en matière de militantisme. À part certaines, plus jeunes, la grande majorité des répondantes sont des femmes engagées dans divers combats (féministe, politique, syndical, social, etc.)»³³

D'autres ouvrages comme, *Militer dans un parti provincial : Les différences entre les femmes et les hommes au PLQ et au PQ*,³⁴ de Ginette Legault, Guy Desrosiers et Évelyne Tardy, ont fait ressortir les différences qui caractérisent les deux sexes dans leur façon de militer dans un parti politique, au cours des années 1980. En 2003, Évelyne Tardy étudie à nouveau le militantisme des femmes à l'intérieur de deux partis politiques québécois dans *Égalité hommes-femmes? Le militantisme au Québec : le PQ et le PLQ*. Elle explique comment les militantes de ces deux partis travaillent à l'augmentation du nombre des femmes dans les partis. Elle accorde une importance considérable au rôle que jouent, dans ce sens, la

³³ Tardy, Évelyne et André Bernard, *Militer au féminin*, Montréal, Remue-ménage, 1995, p. 76.

³⁴ Desrosiers, Guy, Ginette Legault et Évelyne Tardy, *Militer dans un parti provincial : les différences entre les femmes et les hommes au PLQ et au PQ*, Montréal, Centre de recherche féministe de l'UQÀM, 1988, 196 p.

ministre déléguée à la condition féminine de même que les organismes gouvernementaux comme le Secrétariat à la condition féminine et le Conseil du statut de la femme. Après avoir étudié les mesures mises en place par le Parti québécois et le Parti libéral du Québec alors qu'ils étaient au pouvoir, elle soutient que ces deux partis «ont contribué à l'extension des droits des femmes du Québec.»³⁵

Les études sur les femmes et la politique portent généralement sur la représentation politique – surtout numérique – des femmes dans les parlements. On y démontre l'écart entre les femmes et les hommes et la surreprésentation de ces derniers. Dans toutes les recherches consultées, nous avons remarqué que les constats et les analyses sont établis et formulés en fonction d'un objectif à atteindre, soit le principe de l'égalité absolue entre hommes et femmes. En d'autres mots, lorsqu'on affirme que les femmes sont sous-représentées dans telle ou telle instance politique c'est qu'on se fixe un seuil, un critère de ce que devrait être une représentation des femmes. Et ce critère, implicite dans certains cas, explicite dans d'autres, est *l'égalité de représentation* des deux sexes soit 50 % de femmes pour 50 % d'hommes. Au Québec, la parité n'est pas une bataille comme elle l'a été en France, qui a inscrit dans sa législation le principe de parité, mais cette idée est sous-jacente à l'action des féministes québécoises.

Les recherches, comme celles de Manon Tremblay et Édith Garneau, exposées dans *La représentation des femmes par la voie(X) d'une «démasculinisation» du style parlementaire*,³⁶ montrent, dans le cas du Québec, une augmentation progressive du nombre de femmes au sein des institutions électives depuis la fin des années 1960. L'organisme gouvernemental québécois, le Conseil du statut de la femme (CSF), présente un portrait de la situation des femmes

³⁵ Tardy, Évelyne, *Égalité hommes-femmes? Le militantisme au Québec : le PQ et le PLQ*, Montréal, Hurtubise, Cahiers du Québec, coll. Science politique, 2003, p. 134.

³⁶ Tremblay, Manon et Édith Garneau. «La représentation des femmes par la voie (X) d'une «démasculinisation» du style parlementaire» in Tremblay, Manon et Caroline Andrew dir., *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada*, Montréal, Remue-ménage, 1997, p. 69-101.

détenant des postes de pouvoir au parlement québécois, notamment dans *Femmes et pouvoir La révolution tranquille*. Le CSF explique que, malgré l'existence d'une égalité formelle entre les hommes et les femmes dans les droits politiques, il existe encore une sous représentation des femmes en politique, qui est causée par la manière dont le pouvoir politique s'est façonné et dont il est traditionnellement exercé – la culture de l'organisation –, de même que par la double tâche qui empêche trop souvent les femmes d'investir les efforts nécessaires pour «réussir» une carrière politique.³⁷

L'Union interparlementaire, dans *La démocratie inachevée*, présente la synthèse des résultats d'une enquête par questionnaire menée à la fin du deuxième millénaire et dresse un portrait de la situation des femmes dans les différents parlements du monde. Il en ressort que la démocratie n'est pas achevée car les entités sexuelles de la population n'y sont pas représentées également. En effet, on constate une sous-représentation des femmes et une sur-représentation des hommes dans les instances politiques. L'Union interparlementaire en arrive aux conclusions suivantes:

Sous-représentation, sous-élection et sous-pouvoir: telles sont les trois caractéristiques de la participation des femmes aux instances de décision. Au tournant de l'an 2000, on compte à l'échelle mondiale non seulement moins de candidates que de candidats, mais de plus les unes sont proportionnellement moins souvent élues que les autres, et une fois élues, elles sont moins nombreuses à occuper des fonctions prestigieuses.³⁸

À toutes les étapes du processus électoral, que ce soit lors de la sélection des candidatures au moment des élections ou lors de la répartition des fonctions parlementaires, les femmes sont désavantagées par une série d'obstacles économiques et sociaux surgissant dès la phase préélectorale.

³⁷ Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme, *Femmes et pouvoir : la révolution tranquille*, Québec, Publications du Québec, 1993, p. 3.

³⁸ Union interparlementaire, *La démocratie inachevée : étude comparative mondiale*, Série Rapports et documents, Genève, no 28, 1997, p.150.

Dans un ouvrage récent, *Femmes et parlements : un regard international*, Manon Tremblay reproche aux femmes d'être en partie responsables de la sous-représentation actuelle des femmes au parlement québécois. Selon elle, les femmes, et en particulier les organisations féministes, ont boudé le système politique, elles ont négligé la politique électorale. Dans le même ouvrage, la politologue Julie Ballington, qui porte un regard sur plusieurs pays, affirme que «beaucoup d'organisations de femmes soutiennent activement les candidatures, en mettant en œuvre des campagnes de financement et des réseaux, en fournissant de la formation et en faisant pression sur les partis politiques pour qu'ils incluent davantage de femmes dans leurs rangs et dans leurs listes de candidats aux élections.»³⁹ Dans notre thèse nous démontrerons que la FFQ est davantage associée à ces groupes qui soutiennent les femmes en politique et qui s'impliquent lors de campagnes électorales.

Ces deux auteures ne démontrent pas que les femmes changent la politique ou que l'exercice du pouvoir transforme les politiciennes mais il ressort clairement de leurs ouvrages que les lieux de décisions politiques sont encore perçus comme relevant d'une culture masculine, élément de blocage majeur limitant l'accès aux femmes. Cette culture masculine ne favorise pas l'intégration des femmes qui doivent s'y conformer ou chercher à la changer. Cette deuxième option semble difficile tant que les femmes ne représenteront pas une masse critique, notion développée par la sociologue américaine Rosabeth Moss Kanter (1977) et utilisée par les politologues Manon Tremblay et Édith Garneau, qui avancent l'idée que la présence des femmes peut contribuer à modifier l'univers symbolique masculin. Elles exposent l'idée de la démasculinisation de l'univers politique.⁴⁰ En autant qu'elles soient assez nombreuses, les femmes pourraient redéfinir la culture des parlements. Anne Marie Dussault, dans la préface de l'ouvrage *Femmes et*

³⁹ Ballington, Julie, «Des luttes suffragistes aux pressions en faveur des quotas», in Tremblay, Manon dir., *Femmes et parlements : un regard international*, Montréal, Remue-ménage, 2005, p. 19.

⁴⁰ Tremblay, Manon et Édith Garneau, «La voie(x) d'une «démasculinisation» du style parlementaire», in Tremblay, Manon et Caroline Andrew dir., *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada*, Montréal, Remue-ménage, 1997, p. 69.

parlements un regard international,⁴¹ soulève aussi cette idée que les femmes politiques peuvent changer la manière de faire la politique.

À cette question de la représentativité des élues s'ajoute une autre question plus spécifique : est-ce que les élues se réclament du féminisme et défendent des positions féministes? La réponse est généralement non. Pour les politiciennes du Québec et du Canada qui ont été contactées par Chantal Maillé, Caroline Andrew, Réjean Pelletier et Manon Tremblay, il semble que la référence au féminisme soit rebutante : «Nous croyons que certaines cherchent ainsi à éviter l'étiquette de féministes, soit par crainte de susciter l'hostilité des collègues, soit en raison d'une conception faussée du féminisme (c'est-à-dire évacuer l'image de la radicalité).»⁴² Chantal Maillé, dans *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique*,⁴³ se préoccupe du faible accès des femmes aux structures de pouvoir et étudie les modalités liées à leur participation aux institutions politiques. Le thème de la représentation politique des femmes dans les parlements – québécois et canadien – et l'impact de cette participation sur la culture politique sont aussi développés par Manon Tremblay et Caroline Andrew dans plusieurs volumes notamment *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada*⁴⁴ et par Manon Tremblay dans l'article «Quand les femmes se distinguent : féminisme et représentation politique au Québec»⁴⁵ publié dans la *Revue canadienne de science politique*. Ces auteures montrent, généralement à partir de recherches menées auprès de candidates, que les élues endossent l'idée d'une responsabilité particulière à l'égard des femmes :

⁴¹ Tremblay, Manon dir., *Femmes et parlements: un regard international*, Montréal, Remue-ménage, 2005, 672 p.

⁴² Tremblay, Manon et Édith Garneau, «La voie(x) d'une «démasculinisation» du style parlementaire», in Tremblay, Manon et Caroline Andrew dir., *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada*, Montréal, Remue-ménage, 1997, p. 77.

⁴³ Maillé, Chantal, *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique*, Montréal, St-Martin, 1990, 194 p.

⁴⁴ Tremblay, Manon et Caroline Andrew, *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada*, Montréal, Remue-ménage, 1997, 276 p.

⁴⁵ Tremblay, Manon, «Quand les femmes se distinguent : féminisme et représentation politique au Québec», *Revue canadienne de science politique*, XXV, no 1, mars 1992, p. 55-68.

elles se sentent investies d'une mission envers l'électorat féminin. Sans établir formellement des liens de cause à effet, ces auteures remarquent qu'une présence plus importante de femmes dans les parlements coïncide souvent avec des interventions de l'État en faveur des femmes.

Il semble que le choix du parti pourrait être un facteur significatif pour une représentation politique plus importante des femmes. L'orientation idéologique peut justifier l'effort consenti ou non aux candidatures féminines. À ce titre, les partis qualifiés de droite ou centristes investissent moins dans les candidatures féminines que les partis de gauche et alternatifs, selon les données – encore incomplètes – de l'Union interparlementaire.

Pour compenser la faible présence des femmes dans leurs instances ou lors d'élections, il arrive que des partis, généralement à l'initiative des femmes, mettent en place des mécanismes comme un système de quota. Ce quota, parfois formel, parfois informel, peut être un pourcentage précis concernant la proportion d'hommes et de femmes inscrits sur une liste. En plus de son impact quantifiable, le quota comme formule de représentativité fait l'objet de débats et encourage la réflexion sur la représentation politique des femmes. Comme le souligne l'Union interparlementaire, le quota établi par un parti ne concerne que le parti qui l'a mis en place mais, dans son effet, il concerne bien plus que le parti en question : il stimule chez les autres un débat pouvant entraîner l'adoption d'une mesure similaire ou une modification des pratiques traditionnelles lors de la sélection des candidatures.⁴⁶

Le caucus comme moyen formel de débattre des dossiers préoccupant le milieu d'où provient le député ou la députée (par exemple le caucus des jeunes, le caucus des femmes) semble être une avenue intéressante pour exercer des pressions sur le parti. Manon Tremblay et Édith Garneau, dans une de leurs recherches sur la présence des femmes dans les institutions politiques, soutiennent

⁴⁶ Union interparlementaire, *La démocratie inachevée : étude comparative mondiale*, Série Rapports et documents, Genève, no 28, 1997, p. 66.

que le caucus des femmes du Parti libéral semble jouer un rôle prépondérant dans la mobilisation de ses députées : il constitue un lieu d'information, de conscientisation et de discussion des questions d'intérêt pour les femmes, un lieu d'élaboration de stratégies en vue de les faire progresser et, finalement, une structure de pression sur le caucus national et l'exécutif.⁴⁷

L'utilité des partis politiques pour acquérir des compétences est largement reconnue; ils constituent la voie empruntée généralement par les hommes pour accéder au pouvoir politique. Les partis politiques sont pointés du doigt dans de nombreuses études : présentés comme les principaux responsables de la faible représentation des femmes dans les assemblées élues, ils constitueraient le noyau de résistance le plus important. Les ouvrages que nous avons consultés ne font pas ressortir une importance de la filière du parti pour les femmes qui aspirent à une carrière politique dans les parlements mais ne parlent pas non plus de l'utilité des groupes de femmes comme tremplin pour les femmes qui veulent plonger en politique. La Fédération des femmes du Québec s'avère un lieu d'apprentissage important où les présidentes se familiarisent avec la chose politique. Nous verrons que ces femmes, toutes âgées de plus de quarante ans lorsqu'elles accèdent à la présidence, ont déjà un solide bagage de militantisme. Dans cette thèse, nous expliquerons comment plusieurs d'entre elles profiteront de leur statut pour accéder à un poste politique à l'intérieur d'un parlement.

Chez les auteures féministes québécoises, nous observons une tendance à valoriser les actions des femmes à l'extérieur des parlements. Plusieurs d'entre elles, à l'instar de Micheline De Sève, politologue de l'UQÀM, encouragent – dans leurs écrits de même que dans leurs gestes – l'utilisation d'énergies militantes des femmes dans des actions extraparlementaires plutôt que leur absorption par les

⁴⁷ Tremblay, Manon et Édith Garneau, «La voie(x) d'une «démasculinisation» du style parlementaire», in Tremblay, Manon et Caroline Andrew dir., *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada*, Montréal, Remue-ménage, 1997, p. 82.

hautes sphères politiques.⁴⁸ Selon nous, c'est opposer les deux types d'action : action des femmes parlementaires – que les auteures nomment souvent féministes d'État – et actions des autres groupes de femmes, sans aucune forme de concertation, faisant fi d'une possible interaction, voire d'une complémentarité, dans l'avancement des dossiers chers aux femmes. Ainsi présentées, les élues politiques et les femmes fonctionnaires de l'appareil gouvernemental sont systématiquement nettoyées de leur filiation avec le mouvement des femmes. Les chercheuses semblent même opposer les actions des groupes de femmes aux actions des féministes d'État, afin de donner le crédit des changements réalisés dans la société québécoise en matière de condition des femmes, aux premières plutôt qu'aux secondes. Les propos de Chantal Maillé illustrent bien cette tendance :

Le mouvement des femmes, au Québec, a été dans notre histoire récente l'acteur le plus important de la représentation politique des femmes. Il a été l'élément le plus déterminant pour les gains qu'ont faits les femmes au cours des 30 dernières années. Les récents acquis dans les dossiers comme : les sages-femmes, l'avortement, l'équité en emploi, ces acquis sont davantage le résultat d'actions concertées de la part des groupes féministes que d'actions fructueuses de la part des femmes élues en politique.⁴⁹

Selon nous, cette affirmation accordant une importance supérieure aux groupes féministes et négligeant la part des femmes élues en politique est difficilement vérifiable. De plus, sans vouloir remettre en question l'ensemble de ces recherches, ce sont les conclusions, où on oppose politiciennes et groupes de femmes, qui étonnent. D'après nos lectures, les auteures ne considèrent pas les élues comme participant au mouvement des femmes puisqu'on prend la peine, comme dans l'exemple présenté plus haut, de toujours les en distinguer. On dira parfois que les élues sont issues du mouvement des femmes, qu'elles ont des

⁴⁸ De Sève, Micheline, «Les féministes québécoises et leur identité civique», in Lamoureux, Diane, Chantal Maillé et Micheline De Sève, dir., *Malaises identitaires*, Montréal, Remue-ménage, 1999, p. 176.

⁴⁹ Maillé, Chantal, «Pratiques féministes, pluralisme et identités : le Québec à l'ère de la post-modernité», in Cohen, Yolande et Françoise Thébaud, dir., *Féminismes et identités nationales*, Lyon, Les chemins de la Recherche, 1998, p. 269.

contacts avec celui-ci, qu'elles consultent certains groupes ou qu'elles sont près d'eux. Il faut souligner avec insistance le fait que chez ces auteures, les élues ne sont pas présentées comme une composante du mouvement des femmes. Pourquoi les élues politiques ne font-elles pas partie du mouvement des femmes? D'où provient ce biais?

1.9 La solidarité féminine

La notion de solidarité est abondamment utilisée pour caractériser les alliances multiples des groupes de femmes avec les femmes du mouvement syndical et du mouvement communautaire. Dans cette thèse, nous montrerons que les solidarités ne sont pas spontanées mais qu'elles se construisent et que, parfois, elles se brisent. Nous constatons aussi, dans les ouvrages consultés, que la notion de solidarité ne renvoie pas aux rapports entretenus avec les féministes d'État. Nous allons expliquer comment la FFQ a, dans certains contextes, créé des alliances avec des féministes – dont les féministes d'État – autour d'un enjeu particulier qui est la souveraineté du Québec.

La solidarité des femmes (*sisterhood*) est au cœur du questionnement de la sociologue Céline Bessière, Maître de conférence à l'Université Paris-Dauphine. Elle a étudié l'historiographie américaine des années 1970-2000 traitant des femmes du Sud des États-Unis qui vivent dans les plantations à l'époque de l'esclavage pendant et après la guerre de Sécession. Pour Céline Bessière, les analyses des auteures américaines Nancy Cott, Joan Scott et Catherine Clinton, entre autres, sont trop imprégnées par l'histoire des femmes du Nord. Elle explique comment : «Scott écrit des analyses parallèles à celles de Nancy Cott sur les solidarités entre femmes dans des institutions féminisées (les églises) et la thèse de Clinton sur l'analogie entre esclaves et femmes de planteurs fait directement écho à la thématique de la solidarité entre femmes (*sisterhood*).» Selon Céline Bessière, «Les rapports sociaux qui prennent corps dans le Vieux Sud ne se plient guère à cette problématique qui

présuppose avant tout des points communs entre toutes les femmes.»⁵⁰ Nous verrons dans cette thèse que la solidarité des femmes n'est pas automatique. Elle n'est pas acquise parce que les femmes sont des femmes, la solidarité entre les femmes peut s'articuler – ou non – à partir de différentes composantes des identités.

1.10 Quelle identité?

Le concept de genre est utilisé depuis peu en histoire des femmes. À l'origine du sens grammatical des trois genres, féminin, masculin et neutre, l'utilisation du genre est perçue comme une solution à un déterminisme biologique rattaché au mot sexe. Dans une réflexion sur l'utilité du genre dans l'analyse historique, Joan Scott explique que :

Dans son usage le plus récent, le «genre» semble d'abord avoir fait son apparition parmi les féministes américaines qui voulaient insister sur le caractère fondamentalement social des distinctions fondées sur le sexe. Le mot indiquait un rejet du déterminisme biologique implicite dans l'usage de termes comme «sexe» ou «différence sexuelle». Le «genre» soulignait également l'aspect relationnel des définitions normatives de la féminité.⁵¹

Pour Joan Scott le terme de genre fait partie de la tentative entreprise par les féministes contemporaines pour revendiquer un certain terrain de définition, pour insister sur l'inaptitude des théories existantes à expliquer les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes.⁵² Les rapports entre les sexes étant sociaux, les sujets vont donc développer des identités genrées.

⁵⁰ Bessière, Céline, «Race/classe/genre. Parcours dans l'historiographie américaine des femmes du Sud autour de la guerre de Sécession», *Clio*, numéro 17, 2003, *ProstituéEs*. En ligne. <<http://clio.revues.org/document591.html>> (Consulté le 2 février 2008)

⁵¹ Scott, Joan, «Genre : une catégorie utile d'analyse historique», *Le Cahier du GRIF; Le Genre de l'histoire*, Traduction Eleni Varikas, no 37-38, Ed Tierces, Paris, 1988, p. 126.

⁵² *Ibid.*, p. 139.

Dans cette thèse nous choisirons d'étudier la Fédération des femmes du Québec à partir de son identité féminine. Nous utiliserons l'appellation groupe de femmes plutôt que groupe féminin ou genre féminin.

D'autres dimensions de l'identité ou d'autres identités seront importantes pour la compréhension de notre sujet. Nous allons questionner des catégories comme l'origine nationale, l'origine ethnique et la classe sociale. Pour ce faire, nous nous inspirerons de l'ouvrage de la sociologue Céline Bessière qui critique l'historiographie américaine dans sa façon de catégoriser les femmes et en particulier dans l'articulation des différents types d'inégalités sociales. Elle explique que la professionnalisation dans les sciences humaines des questions de genre, de classe, de race «présente la grande faiblesse de superposer des catégories d'analyse "toutes faites" à la réalité sociale sans s'intéresser à la construction même de ces catégories.»⁵³ Rejetant l'idée des féministes marxistes pour qui le patriarcat est le premier type de domination, elle soutient qu'on ne peut subsumer un type de domination à un autre.

Céline Bessière rejette l'idée de cumul d'handicaps ou d'atouts pour aborder les questions de race, de genre et de classe, telle qu'on la retrouve dans l'histoire des femmes du Sud. Elle dénonce l'idée de la double oppression en tant qu'esclave et en tant que femmes. Pour elle le raisonnement est faussé à la base:

Ce type de raisonnement qui dissocie dans un premier temps les rapports de genre des rapports de classe et de race et qui ensuite articule les différentes formes de domination sous le mode de l'addition ou de la soustraction repose en fait sur une fiction ; la fiction qu'il existerait des femmes et des hommes abstraits définis par un sexe, indépendamment des rapports de race et de classe (comme dans un raisonnement statistique «toutes choses égales par ailleurs»). De nombreuses femmes, comme de nombreux hommes, n'ont jamais bénéficié de tous les éléments de cette fiction. Les femmes noires ne vivent tout simplement pas le sexism de la même manière que les femmes blanches. De la même façon, les femmes noires ne vivent pas le racisme de la même façon que les hommes noirs. Le viol des femmes esclaves, leur dur

⁵³ Bessière, Céline, «Race/classe/genre. Parcours dans l'historiographie américaine des femmes du Sud autour de la guerre de Sécession», *Clio*, numéro 17, 2003, *ProstituéEs*, En ligne. <<http://clio.revues.org/document591.html>> (Consulté le 2 février 2008)

travail, la négation de leur beauté, le désintérêt porté à leur grossesse, la vente de leurs enfants constituent *simultanément* des manifestations du racisme et du sexismne qui pèsent sur elles, et non pas une forme extrême de l'un ou de l'autre.⁵⁴

Pour la sociologue, il est plus important de comprendre comment s'articulent les différentes inégalités. C'est ainsi qu'elle suggère une approche déconstructionniste puisqu'elle «invite à percevoir en quoi les concepts de genre, de classe et de race ne sont pas des entités fixes, naturelles mais avant tout des constructions sociales et historiques, arbitraires et instables, des outils de polarisation de la domination et du pouvoir dans la société.»⁵⁵

Céline Bessière nous fait aussi cheminer lorsqu'elle interroge les analogies utilisées par les auteures pour expliquer l'oppression des esclaves et l'oppression des femmes. Des analogies sont aussi présentes dans les discours de la FFQ que nous étudions, lorsqu'il est question de nationalisme et de féminisme. De multiples analogies sont établies entre l'oppression des femmes et l'oppression nationale, entre l'émancipation des femmes et l'émancipation nationale, la libération des femmes et la libération nationale.

Plusieurs catégories identitaires entrent en jeu en même temps et il est difficile de départager si l'une est plus déterminante qu'une autre dans un contexte donné. Nous avons choisi d'étendre notre analyse des rapports de pouvoir à la problématique de l'oppression nationale. Afin d'expliquer la position des femmes de la FFQ sur la question nationale, nous allons donc considérer l'articulation de la catégorie genre avec les catégories origine ethnique et origine nationale.

⁵⁴ Céline Bessière, «Race/classe/genre. Parcours dans l'historiographie américaine des femmes du Sud autour de la guerre de Sécession», *Clio*, numéro 17/2003, *ProstituéEs*. En ligne. <<http://clio.revues.org/document591.html>> (Consulté le 2 février 2008)

⁵⁵ *Ibid.*

1.11 L'accès à la citoyenneté

Les auteures qui traitent du mouvement féministe québécois apportent des éclairages théoriques sur le rapport des femmes québécoises au politique – comme Diane Lamoureux le fait par exemple dans son ouvrage *L'amère patrie : féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain* – en traitant de l'allégeance politique des féministes en lien avec l'option nationaliste. Notre thèse apporte la dimension historique de ce rapport des femmes au politique en analysant un groupe de pression. Ainsi, nous étudions la construction politique de l'identité de genre de la Fédération des femmes du Québec et nous observons comment celle-ci se modifie dans le temps. Nous allons voir aussi comment s'articulent différentes catégories autour de cette identité en étudiant la FFQ comme une organisation nationaliste. L'objectif de cette thèse est donc d'étudier l'évolution de la position de la Fédération des femmes du Québec sur la question nationale. Dans ce cas précis, nous allons voir comment s'articulent les rapports entre féminisme et nationalisme au Québec depuis la création de cet organisme, en 1966.

Le concept de citoyenneté est souvent abordé par les chercheuses féministes. La politologue Diane Lamoureux établit une différence fondamentale entre le modèle antique de citoyenneté, qui reposait sur une participation directe d'une élite de citoyens à l'exercice du pouvoir, et la citoyenneté moderne qui repose sur le principe de l'autorisation populaire du pouvoir politique (la représentation).⁵⁶ Selon les théories classiques du contrat social, dues à Rousseau, à Locke et à Hobbes, trois traits permettent de distinguer les citoyens des autres êtres humains : l'indépendance, la responsabilité et la raison. Selon qu'ils répondent ou non à l'un ou à l'ensemble de ces critères, des groupes ont été inclus dans la citoyenneté alors que d'autres en ont été exclus, comme les enfants mineurs, les condamnés pour faillite, les esclaves, les domestiques, les membres de communautés religieuses, les prisonniers, les aliénés mentaux et les femmes. «En fait écrit-elle, le marqueur

⁵⁶ Lamoureux, Diane, *L'amère patrie : féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain*, Montréal, Remue-ménage, 2001, p. 46.

essentiel de l'exclusion des femmes de la citoyenneté sera un élément qui relève de la sphère privée. Laquelle se constitue en même temps que l'espace public, à savoir la maternité.»⁵⁷

Cette perspective est également défendue par la sociologue Marie-Blanche Tahon, de l'Université d'Ottawa :

La mère athénienne permet au citoyen de dire son amour exclusif à la cité; la mère romaine permet au citoyen de dire sa capacité d'agir au nom d'un tiers sans que celle-ci soit fondée sur une attache par le sang; la mère républicaine permet au citoyen de se camper en «homme régénéré» (Ozouf 1989) de par la liberté et l'égalité mais aussi la fraternité. Dans chacun des cas, cette construction de la mère – la maternité – exclut les femmes du politique.⁵⁸

Marie-Blanche Tahon voit dans la reconnaissance du droit des femmes à contrôler leur fécondité le dénouement conduisant à la citoyenneté. «Dans la modernité démocratique, écrit-elle, jusqu'à ce que leur soit reconnu le droit de contrôler elles-mêmes leur fécondité, la tenue à distance des femmes de la citoyenneté pleine et entière (qui suppose la plénitude des droits civiques et civils) était constitutive de la représentation de la citoyenneté masculine.»⁵⁹

Comme l'expliquent Mariette Sineau et Évelyne Tardy, Marie-Blanche Tahon articule sa réflexion autour de la notion d'inclusion au politique, en privilégiant le rapport entre maternité et exclusion politique des femmes. Elle affirme : «C'est la rupture d'une assimilation entre la «femme» et la «mère» qui a permis l'accès à une véritable citoyenneté pour les femmes [...] Dès lors, la reconnaissance aux femmes

⁵⁷ Lamoureux, Diane, *L'amère patrie : féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain*, Montréal, Remue-ménage, 2001, p. 55.

⁵⁸ Tahon, Marie-Blanche, «La maternité comme opérateur de l'exclusion politique des femmes», in Tremblay, Manon et Caroline Andrew dir., *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada*, Montréal, Remue-ménage, 1997, p. 20.

⁵⁹ Tahon, Marie-Blanche, «Algérie : pas d'État indépendant sans citoyenneté des femmes», dans Lamoureux, Diane, Chantal Maillé et Micheline De Sève, dir., *Malaises identitaires*, Montréal, Remue-ménage, 1999, p. 81.

du droit de contrôler leur fécondité permet leur inclusion au politique.»⁶⁰ Ce serait donc au nom de leur statut de mère ou de mère potentielle qu'on aurait exclu les femmes de l'univers politique.

La séparation en deux sphères étanches, l'une privée (nommée aussi domestique, associée à la maison) et l'autre publique, explique en partie la marginalisation des femmes du processus démocratique, puisqu'elles sont confinées à la sphère privée. Elles occupent – seules – cet espace. Les auteures s'entendent aussi pour employer le terme d'exclusion pour expliquer l'absence des femmes de la sphère publique. Les études parlent des femmes qui occupent la sphère privée et qui luttent pour l'accès à des droits qui leur sont refusés dans la sphère publique. L'extérieur, le monde du politique, ce qu'on appelle la sphère publique, se rattache à l'homme. À la fin du XIX^e siècle, par des revendications comme le droit de vote et d'éligibilité, les femmes tentent de sortir de la sphère privée, lieu de leur aliénation, pour occuper l'espace public. Des féministes, comme Nancy Cott, questionnent cette vision strictement négative de la sphère privée.⁶¹ La sphère privée peut être à la fois un lieu de solidarité avec d'autres femmes, un lieu de pouvoir et un ghetto dans lequel elles sont confinées sans avoir accès à la sphère publique.

Comme l'activité politique des femmes est différente de celle des hommes, elle semble prendre peu de place dans les études en science politique. Jill Vickers, politologue de l'Université de Carleton, ira même jusqu'à questionner le caractère de cette discipline et sa résistance à accepter l'approche féministe dans son analyse.⁶² La définition des activités politiques étant restreinte à ce qui se déroule à l'intérieur du gouvernement, ce qui se passe dans la sphère privée et ce que font les femmes

⁶⁰ Sineau, Mariette et Évelyne Tardy, *Droits des femmes en France et au Québec 1940-1990*, Montréal, Remue-ménage, 1993, p.10.

⁶¹ Cott, Nancy F. *The Bonds of Womanhood: "Woman's Sphere" in New England, 1780-1835*, New Haven and London, Yale University Press, 1977, 256 p.

⁶² Maillé, Chantal, «Recension de *Reinventing Political Science. A Feminist Approach*, de Jill Vickers», *Revue Politique et Sociétés*, vol. 18, no 1, 1999, 4 p. En ligne. <http://www.unites.uqam.ca/sqsp/revPolSo/vol18_1/vol18_no1_maille.htm> (Consulté le 24 mai 2007)

dans la société civile n'est pas pris en compte. Jill Vickers propose que la science politique reconnaîsse les luttes menées par les femmes. Nous retiendrons sa vision large de la notion d'activité politique : «une activité est politique si elle traduit un effort collectif pour changer les relations de pouvoir dans la société, ses communautés ou institutions.»⁶³ Pour Jill Vickers, une des difficultés est de refuser de reconnaître que les systèmes politiques étatiques sont patriarcaux. Il faut avoir une vision plus large afin d'étudier les activités des femmes dans la sphère publique.

Notre thèse, par l'étude d'une fédération de femmes, s'attarde à la sphère publique et à la place qu'y occupent les femmes. La première vague du féminisme a vu les femmes revendiquer et obtenir des droits dans la sphère publique; nous pensons notamment au droit de vote et au droit d'être élue. La deuxième vague du féminisme, que nous étudions dans cette thèse, est aussi décrite comme une période de revendication des droits des femmes. Quelques droits sont particulièrement associés à la sphère privée, comme le droit de disposer de son corps (ex : Droit à l'avortement) alors que d'autres droits sont du domaine de la sphère publique, comme le droit à l'égalité et par extension le droit à la parité. Un autre droit sera étudié dans cette thèse, ce droit peut être vu sous l'angle de la sphère privée et sous l'angle de la sphère publique : il s'agit du droit à l'autodétermination. Dans une interprétation large, nous pouvons dire que l'autodétermination peut comprendre l'idée d'autonomie que les femmes revendentiquent par rapport aux hommes dans la sphère privée et, d'un autre côté, elle fait référence à un pays qui veut décider de sa destinée. La revendication du droit à la nation est étroitement associée au droit à l'autodétermination. Cette revendication, qui n'est pas propre aux féministes, sera étudiée en même temps que les revendications d'égalité de ces dernières.

⁶³ Maillé, Chantal, «Recension de *Reinventing Political Science. A Feminist Approach*, de Jill Vickers», *Revue Politique et Sociétés*, vol. 18, no 1, 1999, 4 p. En ligne. <http://www.unites.uqam.ca/sqsp/revPolSo/vol18_1/vol18_no1_maillé.htm> (Consulté le 24 mai 2007)

Nous étudierons l'activité politique des femmes de la FFQ autour de la revendication du droit à l'autodétermination du Québec. Nous voulons voir comment la FFQ, qui est une organisation féministe, est aussi nationaliste. La Fédération des femmes du Québec naît en 1966, alors que des changements importants secouent le mouvement nationaliste au Québec. Pour étudier ces changements, nous faisons appel à l'histoire générale, plus particulièrement à l'histoire politique québécoise et la construction du nationalisme. Ainsi, nous bénéficierons des analyses d'historiens comme Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, François Ricard, de la politologue Anne Légaré et des sociologues Gilles Bourque et Jules Duchastel qui se sont penchés sur le développement de la société québécoise des années soixante à nos jours et sur la construction de l'identité nationale des Québécois.

Plusieurs qualificatifs ont été employés pour définir la citoyenneté. Diane Lamoureux parle de *citoyenneté sociale* qui fonctionne beaucoup plus à la consommation des services publics qu'à la participation à la décision publique.⁶⁴ Selon elle, les femmes se retrouveraient surtout du côté d'une citoyenneté sociale. Dans *Malaise identitaire*,⁶⁵ Micheline De Sève parle en termes de *citoyenneté active* à laquelle des femmes aspirent; plusieurs auteures traitent de *citoyenneté pleine et entière* qui n'est pas atteinte; d'autres, de *citoyenneté de seconde catégorie* dans laquelle les femmes sont confinées, etc. En fait, il semble que le processus de conquête de la citoyenneté ne soit pas complété puisque concrètement celle-ci demeure partielle, si on peut l'exprimer ainsi.

Dans sa thèse de doctorat intitulée, *Mouvement des femmes et changements des régimes genrés de représentation politique au Québec et en France 1963-2004*, Isabelle Giraud discute elle aussi de la notion de citoyenneté. Elle étudie les discours sur la citoyenneté dans les mouvements des femmes québécois et français,

⁶⁴ Lamoureux, Diane, *L'amère patrie : féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain*. Montréal, Remue-ménage, 2001, p. 106.

⁶⁵ Lamoureux, Diane, Chantal Maillé et Micheline De Sève dir., *Malaises identitaires*, Montréal, Remue-ménage, 1999, 204 p.

dans les médias, dans les universités, et dans les discours produits par les organismes chargés de mettre en œuvre les politiques de genre depuis 1965. Elle distingue le régime de représentation politique et le régime de représentation citoyenne, ce dernier se limitant à l'accès à l'État alors que le régime de représentation politique se retrouve dans ce que la politologue nomme les espaces pluriels de représentation. Isabelle Giraud questionne la compréhension de l'exercice de citoyenneté des femmes. Pour elle :

On ne peut pas entièrement inclure le régime de représentation politique dans le régime de citoyenneté. La dimension «accès» d'un régime de citoyenneté se situe par rapport à l'accès à l'État, la dimension «accès» d'un régime de représentation politique se situe par rapport aux espaces pluriels de représentation politique. Toutefois, est-ce que tout ce qui se passe à l'extérieur des relations citoyens-État, autrement dit les relations citoyens-médias, les relations citoyens-lieux de construction des savoirs intellectuels, les relations citoyens-partis politiques sont externes à la citoyenneté? Est-ce que les féministes n'ont pas toujours compris l'exercice de la citoyenneté comme l'exercice de droits, l'accès et l'appartenance à l'ensemble de ces espaces qui détiennent du pouvoir dans les régimes démocratiques? ⁶⁶

Après avoir dressé un portrait de la situation du féminisme en France parallèlement au féminisme du Québec, Isabelle Giraud conclut que la condition d'une citoyenneté «pleine et entière réside moins dans une politique de présence des femmes à tous les niveaux de prise de décision, même si elle peut s'avérer d'une aide précieuse, que dans une politique de politisation dans tous les espaces de représentation politique, des rapports sociaux de sexe.»⁶⁷

La Fédération des femmes du Québec est très présente dans ce mouvement de politisation des espaces de représentation politique. Dans cette thèse, nous

⁶⁶ Giraud, Isabelle, *Mouvement des femmes et changements des régimes genrés de représentation politique au Québec et en France 1963-2004*, Thèse de doctorat effectuée en cotutelle au Laboratoire sur les pratiques de citoyenneté et de gouvernance Département de science politique de l'Université de Montréal, Faculté des études supérieures et au Centre d'analyse des régulations politiques Département de science politique de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, nov. 2005, tome 2, p. 524.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 551.

étudierons sa façon d'occuper les espaces pluriels, dont traite Isabelle Giraud, soit les médias, les lieux de construction des savoirs et les partis politiques.

Dans ce questionnement sur les régimes de représentation politique et de représentation citoyenne au Québec, de quel État national s'agit-il du Québec ou du Canada?

1.12 Autour de la nation

Nous devons définir différentes notions rattachées à la problématique de l'identité nationale. Pour ce faire nous nous inspirons principalement de textes d'auteurs québécois comme Louis Balthazar, Jacques Beauchemin, Anne Légaré, Gilles Bourque, Jules Duchastel et Stéphane Paquin. Tout d'abord que faut-il entendre par nation? Dans la définition que nous propose le politologue Louis Balthazar, la nation est: «Un groupe de personnes qui, au-delà d'unités élémentaires comme la famille, le clan, la tribu, acceptent de vivre ensemble sur un territoire donné, partagent un certain nombre de valeurs, d'habitudes, de souvenirs et d'aspirations, parlent la même langue.»⁶⁸ Cette définition nous convient bien, elle a le mérite d'être englobante. Nous remarquons toutefois que l'État n'est pas mentionné dans cette définition. Stéphane Paquin, dans son ouvrage *La revanche des petites nations. Le Québec, l'Écosse et la Catalogne face à la mondialisation*, explique que pour plusieurs, le terme de nation est synonyme d'État, se définissant comme un ensemble territorialement organisé et envisagé comme sujet du droit international. Ce politologue souligne qu'il existe des distinctions importantes entre les deux notions.⁶⁹ Pour Bertrand Badie, de l'Institut d'études politiques de Paris, le concept de nation est détaché de celui d'État. Il parle de la recomposition du concept de nation «en expliquant qu'en quittant l'ordre westphalien, le politique se

⁶⁸ Balthazar, Louis dir. *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, l'Hexagone, Politique et société, 1986, p. 20.

⁶⁹ Paquin, Stéphane, *La revanche des petites nations : Le Québec, l'Écosse et la Catalogne face à la mondialisation*, Montréal, VLB, 2001, p. 27.

déterritorialise, s'inscrit dans des logiques d'interdépendance, abandonnant aux communautés des formes nouvelles et complexes d'engagements.»⁷⁰ Ce détachement, récent semble-t-il, des notions de nation et d'État, aura des répercussions sur l'idée du nationalisme. Dans cette thèse nous allons traiter de l'engagement devant la nation, le nationalisme.

1.13 L'identité nationale, le nous

Selon Stéphane Paquin, l'idée de nation répond à un besoin soit : «celui d'avoir l'impression d'appartenir à une communauté solidaire, stable, donc rassurante. Se dire membre d'une nation renvoie à l'idée de similitude fondamentale avec tous les autres membres de cette nation, malgré la différence des origines sociales. Le sentiment d'identité nationale sert à unir en repoussant à l'arrière plan ce qui différencie.»⁷¹ Il poursuit son explication en intégrant les concepts du «nous» et du «eux». C'est le rapport à un autre groupe qui permet à la nation de prendre conscience de son existence. Le politologue soutient que :

La conscience de soi d'une nation présuppose l'existence d'un autre groupe social ou d'une autre nation. Le sentiment d'être différent ne peut vraisemblablement naître qu'en présence d'une autre société distincte. Le concept du «nous» implique un concept du «eux», car on s'identifie toujours par rapport à quelque chose. Une fois qu'un ensemble humain a constaté qu'il a des traits semblables (coutumes, attitudes, croyance, mythes) que n'a pas un autre ensemble humain, il s'établit entre ses éléments un «lien psychologique qui est caractérisé par un sentiment de similitude et d'unité, une sensation d'appartenir à la même parenté.» (Connor, 1978)⁷²

Cette prise de conscience nationale se fait, selon Stéphane Paquin, à la suite d'un ressentiment, d'une vexation historique; certains auteurs parleront d'humiliation. Stéphane Paquin explique que le nationalisme est souvent nourri d'un sentiment

⁷⁰ Paquin, Stéphane, *La revanche des petites nations : Le Québec, l'Écosse et la Catalogne face à la mondialisation*, Montréal, VLB, 2001, p. 13.

⁷¹ *Ibid.*, p. 29.

⁷² *Ibid.*

d'outrage à la dignité humaine, provoqué par le désir d'être reconnu comme égal.⁷³ Cette vexation historique serait pour la nation québécoise, comme l'expliquent Andrée Ferretti et Gaston Miron, la conquête anglaise et les régimes constitutionnels britanniques et canadiens qui en sont directement issus.⁷⁴ La nation québécoise se définirait donc par rapport à la nation canadienne.

Par ailleurs, l'idée d'une nation à défendre est généralement mise de l'avant par une élite qui aspire au pouvoir et qui tente de stimuler une action collective favorable à ses visées.⁷⁵ On place l'intérêt national au cœur de la lutte. Des actions collectives sont menées par des groupes au nom de la nation, des objectifs politiques sont poursuivis, des enjeux communs sont définis, des groupes vont se mobiliser ou tenter de mobiliser la population. Les groupes qui luttent pour la nation font partie d'un mouvement social appelé le mouvement nationaliste. Ce mouvement se construit autour du désir de défendre cette unité, ce «nous». Stéphane Paquin le résume ainsi : «Le nationalisme, c'est le fait de faire de sa «nation imaginée» l'objet premier de sa loyauté et de son allégeance.»⁷⁶

Dans son essai intitulé *La société des identités : éthique et politique dans le monde contemporain*, le sociologue Jacques Beauchemin s'est attardé aux transformations qui touchent la communauté politique issue de nouvelles revendications. Il explique que ce n'est plus seulement la nation qui est au cœur des luttes mais différentes revendications issues de regroupements affinitaires, ou

⁷³ Paquin, Stéphane, *La revanche des petites nations : Le Québec, l'Écosse et la Catalogne face à la mondialisation*, Montréal, VLB, 2001, p. 30.

⁷⁴ Ferretti, Andrée et Gaston Miron, *Actualité de l'indépendantisme. Pour dépasser 250 ans d'impuissance nationaliste*, p. 3. En ligne. <<http://www.vigile.net>> (Consulté le 20 juin 2008)

⁷⁵ Paquin, Stéphane, *La revanche des petites nations : Le Québec, l'Écosse et la Catalogne face à la mondialisation*, Montréal, VLB, 2001, p. 50.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 31.

identitaires.⁷⁷ Il étudie ce qu'il considère comme une politisation des rapports sociaux par de nouveaux groupes.

Dans cet essai, Jacques Beauchemin questionne la suprématie d'une identité sur une autre. À l'intérieur même du nationalisme, certaines appartenances sont minoritaires et d'autres majoritaires. Pour ce qui est des appartenances sociales, autres que nationalistes, Jacques Beauchemin traite très peu du mouvement des femmes. Il associe l'identité des femmes à une appartenance sociale non reconnue, qu'il qualifie d'identité «minoritaire», suggérant ainsi que l'identité des hommes, sans la nommer explicitement, est «majoritaire». Dans la vision de Jacques Beauchemin, il existe une opposition entre le sujet politique national et les appartenances minoritaires (affinitaires, identitaires). L'auteur présente comme un problème politique l'institutionnalisation politique de la société à l'ère de la modernité. Pour Jacques Beauchemin :

Ce problème politique tient à la résistance que lui opposeront toujours ceux qu'elle tente de faire taire : les appartenances historiques minoritaires (les minorités nationales, linguistiques ou culturelles) ou les appartenances sociales non reconnues (la classe ouvrière et plus tard les femmes, par exemple). Ce qui est réduit au silence, ce sont ces vastes regroupements d'acteurs sociaux qui se trouvent en quelque sorte intégrés de force sous la figure totalisante du sujet politique unitaire. Ce dernier, dans l'histoire de la modernité, est généralement un sujet national en vertu duquel les acteurs sociaux se reconnaissent comme Français, Allemand, Américain ou Québécois, par exemple. Il est ce à quoi se rapporte toujours une certaine définition de l'intérêt général et la légitimité des orientations adoptées en son nom. Ce sujet politique national est habituellement défini par rapport à une communauté d'histoire majoritaire qui tend à l'investir du contenu mémoriel de son propre parcours historique. La communauté d'histoire majoritaire ou dominante constitue le substrat empirique historique du sujet politique et tend toujours à s'affirmer à travers lui comme l'unique représentant de la nation...⁷⁸

L'idéal citoyen promu par les chartes des droits, la reconnaissance des droits particularistes et la place occupée par les identités minoritaires dans le champ du

⁷⁷ Beauchemin, Jacques, *La société des identités : éthique et politique dans le monde contemporain*, Outremont, Athéna, 2004, p.119.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 44.

politique changent les règles du jeu. Le pluralisme ouvre une nouvelle perspective politique. Pour Jacques Beauchemin la revendication nationaliste ne peut plus légitimement «hégémoniser» le champ politique :

En effet, les communautés d'histoire minoritaires et, plus tard dans l'histoire de la modernité, les regroupements à fondement affinitaire tels qu'ils s'affirment au sein des mouvements sociaux, dénonceront le fallacieux universalisme du sujet politique national tel qu'il s'affirme dans son unicité. C'est ainsi que les minorités nationales ont pu être marginalisées dans le développement historique des grandes nations.⁷⁹

1.14 Typologie des nationalismes

Il existe plusieurs types de nationalismes, selon les sociétés, selon les époques et selon les différentes écoles de pensée. Nous utilisons la typologie des nationalismes expliquée par Stéphane Paquin. Il existe à la base deux grandes catégories présentées par les politologues : le nationalisme ethnique et le nationalisme civique. Selon Stéphane Paquin :

Le nationalisme ethnique suppose que l'appartenance communautaire répond à des critères prédéterminés [...] L'appartenance ethnique est attribuée aux individus, ils ne peuvent la choisir. L'appartenance civique, quant à elle, tiendrait à un choix de la part des individus. Le nationalisme civique se fonderait non pas sur l'ethnie, mais sur des valeurs, des institutions et une mémoire historique communes. Le nationalisme civique est donc inclusif et tourné vers l'avenir, alors que le nationalisme ethnique est exclusif et tourné vers le passé.⁸⁰

Dans son ouvrage, Stéphane Paquin qualifie les différents types de nationalismes en commentant les diverses formes qu'ils peuvent prendre au cours de l'histoire. Pour lui, le nationalisme peut être entre autres, libéral, conservateur, culturel, linguistique, religieux, protectionniste, intégrationniste, séparatiste, irréductible, libre-échangiste, fasciste, communiste, politique et ainsi de suite.⁸¹ Stéphane Paquin donne comme exemples les nationalismes québécois, catalan et

⁷⁹ Beauchemin, Jacques, *La société des identités : éthique et politique dans le monde contemporain*, Outremont, Athéna, 2004, p. 45.

⁸⁰ Paquin, Stéphane, *La revanche des petites nations : Le Québec, l'Écosse et la Catalogne face à la mondialisation*, Montréal, VLB, 2001, p. 33.

⁸¹ *Ibid.*, p. 44.

écossais, qui étaient autrefois protectionnistes et autarciques mais sont aujourd’hui libre-échangistes et de projection.⁸² Il questionne les spécialistes du nationalisme qui, depuis longtemps, établissent une relation étroite entre nationalisme, protectionnisme, racisme et homicide.⁸³

Dans *L'identité fragmentée*, Gilles Bourque et Jules Duchastel présentent leurs recherches sur la production de l’identité canadienne. Les deux sociologues ont analysé le discours constitutionnel canadien de 1941 jusqu'à 1992, à partir d’allocutions des premiers ministres provinciaux et fédéraux canadiens et de leurs représentants.⁸⁴ Ils ont étudié plus particulièrement les notions de *nation*, de *citoyen*, de *peuple* et de *pays*. Ils ont aussi exploré les principales valeurs au nom desquelles les premiers ministres ont défendu leurs positions.

Gilles Bourque et Jules Duchastel soutiennent que «l’idée de *nation* occupe une place fort secondaire dans la référence identitaire. Ce n'est pas à partir d'elle que se construit la représentation de la communauté canadienne.»⁸⁵ Pour eux, ce sont «les contre-nationalismes canadien-français – pour les années 40 – puis québécois et autochtone qui minent toute tentative de produire pleinement la référence à une seule et même nation.»⁸⁶ Gilles Bourque et Jules Duchastel affirment que c'est plutôt «l’idée de société qui a fini par s'imposer dans le discours constitutionnel, en l'absence d'une idée de *nation* *pleinement* opérante.»⁸⁷ Les auteurs expliquent les différences entre le nationalisme canadien qu'ils qualifient de

⁸² Paquin, Stéphane, *La revanche des petites nations : Le Québec, l'Écosse et la Catalogne face à la mondialisation*, Montréal, VLB, 2001, p. 24.

⁸³ *Ibid.*, p. 33.

⁸⁴ Bourque, Gilles et Jules Duchastel, *L'identité fragmentée : nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens, 1941-1992*, Montréal, Fides, 1996, p. 12.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 165.

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ *Ibid.*

stato-civique et le nationalisme québécois, minoritaire politico-culturaliste.⁸⁸ Le premier met de l'avant la communauté d'État, tandis que le second affirme la spécificité culturelle du Québec, l'existence d'une *nation* distincte.⁸⁹

Dans notre thèse, nous allons étudier comment les discours de la FFQ, de même que ses actions, se rapportent à une nation plutôt qu'à une autre. Les qualités intrinsèques des nations importent peu, puisque nous cherchons plutôt à expliquer à quelle nation s'identifie la FFQ, le Québec ou le Canada.

1.15 Exemples européens d'alliances du mouvement féministe avec le mouvement nationaliste

Il est très difficile de mesurer l'identité collective d'un groupe. Non seulement il n'existe pas d'outil simple mais, en plus, l'identité collective n'est pas la somme des identités individuelles des membres qui composent le groupe. Le phénomène est plus complexe et il peut être hasardeux d'affirmer que tel élément de l'identité collective d'une organisation est plus déterminant qu'un autre sans avoir recours à des outils permettant de le mesurer.

Comment peut-on faire la démonstration que la nation est l'objet premier de loyauté du mouvement nationaliste? Comment prend-on les mesures d'un tel mouvement, comment observer ses caractéristiques propres? De plus, si la nation est l'objet premier, cela sous entend que d'autres objets de loyauté peuvent coexister. De même, lorsque nous supposons que la «cause» des femmes est le premier objet de loyauté du mouvement féministe nous supposons aussi que d'autres objets de loyauté peuvent faire partie de l'identité. Il est donc envisageable qu'un mouvement nationaliste puisse être féministe et qu'un mouvement féministe puisse aussi être nationaliste.

⁸⁸ Bourque, Gilles et Jules Duchastel, *L'identité fragmentée : nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens, 1941-1992*, Montréal, Fides, 1996, p. 99.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 99.

Afin de mieux comprendre la construction des identités, quelques chercheuses ont analysé les liens entre nationalismes et féminismes. Dans, *European Feminisms 1700-1950, A Political History*,⁹⁰ Karen Offen décrit comment s'articulent des luttes de libération nationale et la lutte des femmes dans l'histoire de plusieurs pays européens. Elle explique, pour certaines nations, comment à un moment donné les groupes de femmes ont mis en avant-scène la lutte des femmes alors qu'à d'autres moments elles négligeaient cette lutte au profit de la lutte nationale. Karen Offen reprend un découpage de Bertie Albrecht pour catégoriser les nations Européennes et la situation des féministes en lien avec leurs victoires sur les différents fronts : il y a d'abord les féministes plus émancipées, puis celles qui sont libérées en théorie mais non concrètement et, finalement, les plus amorphes.

Dans les cas que nous retenons, le Portugal, l'Irlande, l'Espagne et la Suède des années 1920-1940, Karen Offen raconte l'histoire des groupes féministes alliés à des groupes nationalistes, des groupes féministes en opposition aux groupes nationalistes ainsi que des groupes antiféministes alliés aux groupes nationalistes.

1.15.1 Le Portugal

Avec le cas du Portugal de la première moitié du XX^e siècle, Karen Offen montre comment les revendications des féministes sont étouffées. Les féministes y revendiquaient l'intégration des femmes au travail et, dans la nouvelle république, le support à l'éducation des femmes suivant des principes démocratiques, une loi pour le divorce, des mesures favorisant l'autonomie économique des femmes mariées ainsi qu'un ensemble de revendications allant dans le sens du développement de l'autonomie et de la conscience des femmes.

La Première Guerre mondiale vint couper court à ces aspirations. Par la suite, le coup d'État de Salazar en 1926 n'arrangea pas les choses. La constitution

⁹⁰ Offen, Karen. *European Feminisms 1700-1950, A Political History*, California, Standford University Press, 2000, 554 p.

de 1933 garantit les droits égaux à l'exception de l'égalité sexuelle! Cette exclusion des femmes est basée sur deux principes : premièrement la différence résultant de leur nature et deuxièmement le bien de la famille.

Salazar permit quand même à des organisations officielles de femmes d'exister. Après la Deuxième Guerre mondiale des groupes sont dissous. La situation se dégrade aussi avec l'abolition des écoles primaires mixtes et le rétablissement du principe de l'autorité parentale exercée par le mari. Il faut attendre la fin du régime de Salazar dans les années 1970 pour que le mouvement féministe ressurgisse au Portugal.

1.15.2 L'Irlande

Pour le cas de l'Irlande, Karen Offen explique comment, au début des années 1920, le mouvement féministe, qui revendiquait le droit de vote pour toutes les Irlandaises, travaillait parallèlement à un mouvement nationaliste très actif. Pour ces féministes, c'était d'abord l'indépendance du pays.

La Proclamation de la République d'Irlande de 1916 établit l'égalité des droits politiques entre l'Irlandais et l'Irlandaise, mais la répression anglaise qui s'ensuit atteint des féministes pacifistes, dont plusieurs sont emprisonnées et une exécutée. Plusieurs femmes irlandaises militent alors activement pour l'indépendance. Ironiquement, elles obtiennent le droit de vote du Parlement Britannique en 1922 : la Constitution de l'État libre d'Irlande reconnaît l'égalité des personnes devant la loi sans distinction de sexe. Hommes et femmes de plus de vingt-et-un ans peuvent voter. Entre 1922 et 1937, onze femmes servent le Dail et le Sénat. Deux d'entre elles proviennent du parti politique Sinn Féin. Elles initient des débats sur des mesures progressistes concernant entre autres le divorce, la prostitution, la situation légale des mères célibataires. Elles combattent des mesures visant à restreindre le travail des femmes.

Une polémique éclate autour d'un projet de loi visant la participation des femmes comme juré. Un débat soulevé par la presse reprend les arguments de la complémentarité des sexes et de l'égalité dans la différence. On reproche aux femmes de négliger leur mari et leur maison pour être juré. Les autorités de l'Église catholique romaine s'en mêlent: à leurs yeux la loi devrait limiter le travail des femmes.

Une réécriture de la Constitution en 1937 crée l'Irlande. Des dispositions de l'ancienne Constitution sont modifiées et ont pour effet d'enlever du poids à certains termes, par exemple, l'expression «sans distinction de sexe» disparaît. De plus, on subordonne les mères à l'État. Cela se fait on s'en doute, malgré les protestations des féministes.

Ce n'est que dans les années 1970 que l'action des féministes reprend afin d'améliorer le statut des femmes en Irlande.

1.15.3 L'Espagne

Dans le cas de l'Espagne, on note une opposition claire entre deux nationalismes et la manifestation de types différents de féminisme. Karen Offen présente la situation des féministes espagnoles dans le contexte de la dictature militaire de 1923 à 1930. L'Association Nationale des femmes espagnoles (ANME) est en faveur de la défense du territoire national espagnol, contre les mouvements visant l'autonomie de la Catalogne. Dans son programme, l'ANME appelle des changements dans les lois du mariage, de la famille, pour l'accès des femmes à la justice et aux professions, pour l'égalité des chances, pour un salaire égal, etc. D'autres groupes de féministes vont accompagner les mouvements pour l'autonomie régionale/nationale. Elles mettent l'accent sur l'éducation, la culture et la langue. Les débats sur les questions des femmes se font sans une vaste mobilisation.

Des femmes liées aux courants socialistes sont porteuses d'une critique de la situation des femmes, par le biais de publications entre autres. Pour elles, la résolution des problèmes des femmes doit se trouver dans le travail, ce qui exige de régler d'abord la question économique.

On assiste à la chute de la monarchie et à la proclamation de la Deuxième République. L'ANME fait campagne pour inclure le vote des femmes dans la nouvelle constitution. Un débat s'enclenche alors, les deux députées – il n'y a que 2 sièges sur les 470 de l'assemblée constituante qui sont occupés par des femmes – ont sur ce sujet des positions opposées. Certains prétendant que les Espagnoles ne sont pas prêtes pour un tel changement et que le vote des femmes peut mettre en danger la survie de la fragile république. Finalement, la nouvelle constitution accorde le droit de vote aux femmes. On assiste aussi à la séparation de l'Église et de l'État, à la mise en place d'une loi sur le mariage civil et le divorce ainsi qu'à l'inclusion d'autres changements en matière de régulation de la prostitution. La guerre civile de 1936 remit cela en question. Pendant cette guerre plusieurs groupes féministes naissent : des anarcho-syndicalistes, d'autres pour une révolution sociale ou pour l'humanisme.

Les demandes en matière de légalisation de l'avortement et de circulation d'information sur la contraception n'ont jamais été dans les priorités de ces féministes. Le conservatisme et l'opposition de l'Église catholique l'expliquent en partie. Dans l'agitation de la guerre civile, les anarchistes, les socialistes de même que plusieurs autres groupes de gauche placent les revendications féministes au second plan. Seules les *Mujeres Libres* insistent pour placer en premier la libération des femmes. Dans les divers groupes, les femmes sont marginalisées ou jouent des rôles secondaires.

Dans les groupes de droite, les sections féminines sont l'antithèse des *Mujeres Libres* : en plus d'être antiféministes elles sont nationalistes, catholiques, et sont favorables à une hiérarchie des rôles entre les deux sexes.

Compte tenu du climat qui s'installe après la guerre civile, plusieurs féministes s'exilent ou cessent d'être actives. Sous le régime de Franco, en 1941, l'avortement, légalisé en Catalogne en 1936, devient un «crime contre l'État». Le divorce devient illégal, la mixité dans les écoles cesse et une série de mesures pro-natalistes sont instituées.

Plus tard, dans les années 1970 et 1980 on assistera à une renaissance du féminisme espagnol.

1.15.4 La Suède

Karen Offen explique comment le féminisme emprunte des trajectoires différentes dans le nord de l'Europe, en particulier en Suède. En 1919, le droit de vote est accordé aux deux sexes. L'année suivante, les femmes mariées obtiennent la pleine capacité légale, l'autorisation du mari n'étant plus requise pour étudier, travailler ou effectuer des transactions commerciales. Cet accès à l'égalité se complète avec l'accès à des postes dans le service civil et des assurances maternité à la fin des années vingt, ainsi que des prestations de maternité pour les travailleuses au début des années trente.

Même si la notion de féminisme ne semble pas acceptée en Suède, une tradition féministe avait pavé la voie. La dénonciation de la domination mâle étant perçue comme provocatrice et inutile, l'accent est plutôt mis sur un intérêt commun découlant du fait que les hommes et les femmes travaillent ensemble. Les revendications des féministes de cette période tournent autour de la question du salaire pour le travail ménager et de la liberté reproductive.

Des écrivaines féministes élaborent des discours anti-militaristes pour la paix, pour l'environnement. Une autre branche de féministes associée à la démocratie sociale est aussi active.

Les féministes, comme While Gunnar Myrdal, qui occupent des postes importants au gouvernement, présentent des solutions émancipatoires à une question épiqueuse et inquiétante d'un point de vue nationaliste : la dénatalité. Elles font ressortir l'importance, pour la Nation, des femmes mariées comme force de travail. Elles insistent sur l'importance de ne pas les pénaliser mais plutôt de les aider par des politiques gouvernementales garantes de ce support. On remet en question l'exclusion des femmes de la religion, des postes dans l'armée et de multiples autres secteurs. On se penche notamment sur le travail à temps partiel et sur la formation professionnelle des filles. L'idée d'une «profession ménagère» est d'abord accueillie avec réticences mais finira par se retrouver dans les politiques officielles de la Suède. Tout ceci entraîne une réorganisation radicale des rôles. Dans l'intérêt national, les femmes ne devront pas assumer une double journée de travail, les hommes, les enfants (garçons) doivent être entraînés au travail domestique.

À la lumière de tous ces exemples, pour Karen Offen, les groupes de femmes ne peuvent pas tous être considérés comme féministes, certains étant même antiféministes. Toutefois, elle reconnaît que ces organisations ont pu changer la vie des femmes par leurs actions et contribuer, dans une certaine mesure, à une prise de conscience féministe. De plus, dans le cas de l'Espagne, on peut observer que des mouvements nationalistes, lorsqu'ils s'opposent entre eux, vont rechercher l'appui des organisations de femmes.

Devant des scénarios aussi variés, une question se pose : qui utilise qui? Est-ce le mouvement nationaliste qui tente de créer des alliances avec le mouvement des femmes pour faire avancer la cause nationaliste ou est-ce le mouvement des femmes qui tisse des alliances avec le mouvement nationaliste pour faire avancer la cause des femmes?

1.16 Le cas du Québec

Les identités ne sont pas indépendantes du contexte historique dans lequel elles se développent. Afin de mieux comprendre la construction des identités nous devons étudier les liens qui se tissent entre les mouvements nationalistes et les mouvements féministes. Les auteures qui se sont principalement préoccupées de l'association, au Québec, du mouvement féministe avec le mouvement nationaliste, et dont nous parlerons, sont : Yolande Cohen et Françoise Thébaud, qui ont dirigé l'ouvrage *Féminismes et identités nationales*,⁹¹ Micheline De Sève dans *Pour un féminisme libertaire*,⁹² Francine Descarries dans *Le féminisme québécois contemporain : entre les pratiques et les discours*.⁹³

La Canadienne Alexandra Dobrowolsky dans «Of «Special Interest»: Interest, Identity And Feminist Constitutional Activism In Canada»⁹⁴ paru dans la *Revue canadienne de science politique* de même que Jill Vickers dans l'article «The Canadian Women's Movement And A Changing Constitutional Order»⁹⁵ vont explorer les questions constitutionnelles canadiennes des dernières années à la lumière du mouvement des femmes. Jill Vickers, qui étudie les délibérations concernant la Charte canadienne, le Comité Boyer sur l'égalité, l'Accord du lac Meech et l'Accord de Charlottetown, explique comment les positions – pas toujours communes – des féministes québécoises et des féministes canadiennes sont déterminées par leur emplacement culturel.

⁹¹ Cohen, Yolande et Françoise Thébaud dir., *Féminismes et identités nationales*, Lyon, Les chemins de la Recherche, 1998, 303 p.

⁹² De Sève, Micheline, *Pour un féminisme libertaire*, Montréal, Boréal Express, 1985.

⁹³ Descarries, Francine. «Le féminisme québécois contemporain : entre les pratiques et les discours» in *Féminismes et identités nationales*, dir., Cohen, Yolande et Françoise Thébaud, Lyon, Les chemins de la Recherche, 1998, p. 237-253.

⁹⁴ Dobrowolsky, Alexandra, «Of «Special Interest»: Interest, Identity and Feminist Constitutional Activism in Canada», *Revue canadienne de science politique*, no 4, déc. 1998, p. 707-742.

⁹⁵ Vickers, Jill, «The Canadian Women's Movement And a Changing Constitutional Order». Résumé paru dans la *Revue internationale d'études canadiennes*. No 7-8. En ligne. <http://www.iccs-ciec.ca/pages/7_journal/b_issues/abstracts7_8f.html> (Consulté le 2 mai 2008)

Chantal Maillé et Micheline De Sève ont aussi travaillé cette problématique avec Diane Lamoureux en assumant la direction de *Malaises identitaires. Échanges féministes autour d'un Québec incertain*.⁹⁶ C'est toutefois Diane Lamoureux, tout d'abord en 1986, avec *Fragnets et collages : essai sur le féminisme québécois des années 70*,⁹⁷ puis en 2001 avec son livre *L'amère patrie : féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain*,⁹⁸ qui a peut-être étudié de manière plus approfondie, mais surtout de façon théorique, ces deux courants de pensée. Le nationalisme est-il foncièrement antiféministe comme le suggère Diane Lamoureux en affirmant :

Il me semble donc difficile de voir dans le nationalisme une perception des femmes qui dissocie féminité et maternité, permettant ainsi l'accès des femmes à l'individuation moderne. Dans ce sens, le nationalisme a une signification profondément antiféministe, même si cet antiféminisme ne se manifeste pas nécessairement sous les traits de la misogynie.⁹⁹

Elle poursuit en soutenant que le discours national québécois, contrairement à beaucoup de discours nationaux du XX^e siècle, ne repose pas tant sur l'exaltation de la virilité – quoique cette thématique soit présente – que sur la promesse de l'émancipation, ce qui permet de lier la cause nationale à toute une série de causes sociales et d'investir le discours national de l'espoir des lendemains qui chantent.¹⁰⁰

Nous verrons plus loin que l'idée d'émancipation sera transposée du féminisme au nationalisme dans les revendications de la Fédération des femmes du Québec et deviendra, à certaines périodes de son histoire, centrale dans le discours de l'organisme.

⁹⁶ Lamoureux, Diane, Chantal Maillé et Micheline De Sève dir., *Malaises identitaires*, Montréal, Remue-ménage, 1999, 204 p.

⁹⁷ Lamoureux, Diane, *Fragnets et collages : essai sur le féminisme québécois des années 70*, Montréal, Remue-ménage, 1986, 168 p.

⁹⁸ Lamoureux, Diane, *L'amère patrie : féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain*, Montréal, Remue-ménage, 2001, 181 p.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 85.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 111.

1.17 L'absence de la Fédération des femmes du Québec dans l'étude du nationalisme québécois

La Révolution tranquille, période au cours de laquelle la Fédération des femmes du Québec naît, a été abondamment étudiée, du point de vue de l'histoire du nationalisme dans le Québec contemporain. Le développement du mouvement nationaliste et les groupes porteurs de cette idéologie, comme le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), le Front de libération du Québec (FLQ), le Mouvement souveraineté association (MSA) ainsi que le Parti québécois, ont été étudiés. Les groupes de femmes, comme la Fédération des femmes du Québec, sont toutefois négligés dans l'historiographie de cette période et ne sont jamais – mis à part le Front de libération des femmes du Québec (FLFQ) – associés à un quelconque mouvement nationaliste.

Est-ce que l'action politique de la FFQ se fait au nom de la Nation? Si oui, de quelle Nation s'agit-il? Les auteures consultées ne font référence qu'au nationalisme québécois et elles semblent tenir pour acquis l'adhésion du mouvement des femmes à ce nationalisme. Comme nous l'expliquons dans les prochains chapitres, elles font une démonstration incomplète et une analyse partielle des faits pour en arriver à de pareilles conclusions. Selon nous, le cas du Québec est original en raison de la présence de deux nationalismes qui s'affrontent ou se côtoient : le nationalisme québécois et le nationalisme canadien. Dans cette thèse, nous montrerons comment les féministes de la FFQ se sont appropriées un discours nationaliste canadien dans un premier temps et québécois dans un deuxième temps.

L'histoire de la Fédération des femmes du Québec nous servira d'indicateur du rapport entre le féminisme et le nationalisme. En étudiant l'évolution de la Fédération des femmes du Québec, nous verrons de quelle manière elle est interpellée par le nationalisme canadien et le nationalisme québécois. Elle défendra des positions allant parfois dans un sens, parfois dans l'autre, toujours au nom de l'intérêt des femmes... Nous observerons et interpréterons ces mutations idéologiques. Nous verrons comment la FFQ s'est, au début de son histoire, positionnée en faveur du

fédéralisme canadien. Le moment du premier référendum sur la souveraineté en 1980 est à ce sujet crucial pour cette organisation officiellement apolitique. En effet, après le Référendum on assiste à une prise de pouvoir de la direction de la FFQ par des féministes nationalistes québécoises. Un revirement idéologique important s'amorce alors.

Quelques recherches ont été consacrées à l'épisode des *Yvettes*, survenu lors du référendum sur la souveraineté en 1980. Cet événement constitue un fait marquant de l'histoire du Québec. Les recherches de Michèle Jean, Jacqueline Lamothe, Marie Lavigne et Jennifer Stoddart, parues dans l'ouvrage *The Politics of Diversity : Feminism, Marxism and Nationalism* (1986)¹⁰¹ de Roberta Hamilton et Michèle Barret, traitent de la récurrence des thèmes traditionnels, considérés non féministes – valorisation de la patrie et de la famille – dans le discours des *Yvettes*. La définition de l'identité féministe et nationaliste a aussi été abordée dans l'une de nos recherches¹⁰² intitulée *La Fédération des femmes du Québec et ses positions nationalistes* (2001). Nous y démontrons que des féministes en vue, dont la présidente de la FFQ de l'époque, ont organisé les manifestations des *Yvettes*. L'historienne Stéphanie Godin, à l'aide d'entrevues auprès des responsables de l'organisation des événements, poursuit cette piste dans son mémoire de maîtrise, *Les Yvettes comme l'expression d'un féminisme fédéraliste au Québec* (2003)¹⁰³, et fait aussi ressortir le caractère féministe et organisé du mouvement des *Yvettes*. Ces éléments nous permettront de soulever la question de la priorité des identités. Quel est l'objet premier de la loyauté du groupe?

¹⁰¹ Jean, Michèle, Jacqueline Lamothe, Marie Lavigne et Jennifer Stoddart, «Nationalism and Feminism in Québec: The «Yvettes» Phenomenon», in *The Politics of Diversity : Feminism, Marxism and Nationalism*, Roberta Hamilton et Michèle Barret, London, Verso, 1986, p. 322-338.

¹⁰² Flavie Trudel, *La Fédération des femmes du Québec et ses positions nationalistes*, non publié, Montréal, UQÀM, déc. 2001, 74 p.

¹⁰³ Godin, Stéphanie, *Les Yvettes comme l'expression d'un féminisme fédéraliste au Québec*, UQÀM, Mémoire de maîtrise en histoire, janvier 2003, 157 p.

Tous les ouvrages consultés font ressortir le rôle encore secondaire (citoyenneté de seconde catégorie) dévolu aux femmes en politique. Tout en expliquant les causes, les analystes montrent comment les femmes tentent de s'affranchir de ce rôle par diverses stratégies en tentant par exemple de modifier les modes de scrutin ou en revendiquant des quotas. L'alliance avec les partis nationalistes peut-elle être une stratégie pour les femmes qui désirent occuper leur place en politique? Nous ne sommes pas véritablement en mesure d'affirmer, sur la base des recherches consultées, que les partis nationalistes dans le monde ont été historiquement et sont encore aujourd'hui, plus que d'autres, ouverts à une représentation politique qui tienne compte de la place des femmes dans la nation. Le fait d'être un parti politique plus à gauche dans le spectre politique semble être davantage déterminant selon les recherches de l'Union interparlementaire qui démontrent que les partis de droite ou centristes investissent moins dans les candidatures féminines.¹⁰⁴

1.18 L'influence de la mondialisation dans la définition de l'identité

«Nous sommes citoyens du monde» entendons-nous parfois pour justifier un désintérêt devant une lutte nationaliste quelconque. La mondialisation est un phénomène qui influence la quête nationaliste et les alliances féministes. Les mouvements nationalistes et féministes qui existent déjà se redéfinissent face à la mondialisation. Ainsi, la Fédération des femmes du Québec connaîtra dans les années 2000 ce qu'Isabelle Giraud nommera la transnationalisation des solidarités,¹⁰⁵ ce qui se manifestera par des alliances entre groupes de femmes de divers pays.

Dès le début des années 1990, la FFQ dénoncera le néolibéralisme et ses conséquences sur l'appauvrissement des femmes. Un discours de gauche sera

¹⁰⁴ Union interparlementaire, *La démocratie inachevée : étude comparative mondiale*, Série Rapports et documents, Genève, no 28, 1997, p.133.

¹⁰⁵ Giraud Isabelle, «La transnationalisation des solidarités : l'exemple de la marche mondiale des femmes», *Lien social et Politiques-RIAC*, no 47, printemps 2002, p. 145-160.

porté par ses instances et elle élaborera une approche critique de la mondialisation économique, à laquelle elle répondra par une mondialisation des solidarités. Elle s'opposera aux décisions de l'État québécois et transposera ses revendications à l'échelle internationale en initiant une Marche mondiale des femmes qui aura lieu en l'an 2000. Cette marche unira des femmes au delà les frontières nationales et permettra à des centaines d'organisations féministes de mettre en commun leur vécu et leurs aspirations. Elles élaboreront ensemble une plateforme de revendications autour de deux axes rassembleurs, soit la lutte à la pauvreté et la dénonciation des violences dont les femmes sont victimes. La stratégie est claire, il s'agit de négocier avec les gouvernements des différents pays impliqués dans l'action, afin d'obtenir des réponses positives aux demandes inscrites dans la plateforme commune et dans les plateformes spécifiques. Ce n'est pas un affrontement planifié mais plutôt des pourparlers qui se dérouleront avec des porte-parole officiels, à l'intérieur d'un cadre circonscrit. Ce mouvement de masse de solidarité féminine permettra à la FFQ de créer des alliances à l'extérieur du Québec tout en maintenant, par le truchement de plateformes distinctes, des liens avec les organisations de femmes du Québec et du Canada. En effet, une variété de groupes de femmes de diverses tendances se mobiliseront pour les actions ponctuelles prévues tout au long de cette année, qui culmineront par une manifestation pacifiste dans les rues de New York en octobre 2000.

Les mouvements nationalistes ont aussi à conjuguer avec la mondialisation. Dans son ouvrage *La revanche des petites nations*, Stéphane Paquin explique que la mondialisation restreint d'une certaine façon la souveraineté des États qui sont dépendants les uns des autres. La mondialisation limite la capacité d'un État d'agir sur ce qui se passe sur son propre territoire; la présence de multinationales et le mode de production globalisé en sont en partie responsables.¹⁰⁶ En même temps, la mondialisation, toujours selon Paquin, réduit le nombre d'obstacles des mouvements nationalistes qui existent déjà et qui visent l'indépendance de leur nation. Il donne

¹⁰⁶ Paquin, Stéphane, *La revanche des petites nations : Le Québec, l'Écosse et la Catalogne face à la mondialisation*, Montréal, VLB, 2001, p. 96.

comme exemple la croissance importante du nombre de pays qui sont devenus souverains, en comparant la situation du début des années 1900 avec l'existence de 40 pays souverains avec la situation actuelle où on en dénombre plus de 180.

1.19 Conclusion

La construction de l'identité de la Fédération des femmes du Québec est au cœur de notre questionnement. Nous avons voulu explorer, par la présente historiographie, le créneau dans lequel s'inscrit cette thèse. S'agit-il de l'histoire des femmes ou de l'histoire du nationalisme québécois? Deux facettes particulières de l'identité de la Fédération sont analysées, soit le féminisme et le nationalisme. En utilisant une catégorisation et un certain découpage de la réalité, nous étudions comment s'articulent dans le temps ces deux facettes.

Du côté du féminisme, bien que plusieurs auteures se soient penchées sur l'histoire de certains groupes de femmes et aient brossé leur portrait, la Fédération des femmes du Québec, n'a pas encore fait l'objet d'études historiques.

Pour bien cerner la dimension féministe de la Fédération nous nous référerons à la typologie développée par Francine Descarries et Shirley Roy. Celle-ci définit le féminisme néo-conservateur, le féminisme égalitaire, le féminisme de la femelléité et le féminisme radical. Nous évaluerons, principalement à partir d'une analyse des actions et des discours de ses principales dirigeantes, à quelles catégories s'identifie la FFQ à différentes périodes.

Les concepts de citoyenneté, solidarité, sphère publique, occupation des espaces de représentation politique, nous ont semblé permettre une analyse de la place qu'occupe la FFQ sur la scène publique québécoise. C'est dans cette dynamique que nous étudierons les rapports que la Fédération entretient avec d'autres organisations féministes, des institutions gouvernementales et des partis politiques.

D'autre part, plusieurs auteurs ont traité du développement du nationalisme au Québec et du nationalisme canadien. Nous avons souligné que les groupes de femmes sont peu présents dans leurs analyses. Pourtant certains groupes de femmes, dont la FFQ, prennent part aux débats sur la question nationale au Québec et sont même, à certains moments, impliqués dans le mouvement nationaliste québécois. Notre thèse permettra d'approfondir cette dimension en étudiant le cas de la Fédération des femmes du Québec.

Comme nous l'avons mentionné, Karen Offen, qui a étudié l'histoire de plusieurs groupes de femmes européens qui se sont alliés à des mouvements nationalistes, ne conclut pas en une émancipation automatique des femmes et des nations qui suivent cette voie. De notre côté, nous expliquerons comment la FFQ a développé des alliances, la nature de ces alliances et les enjeux, surtout ceux liés à la question nationale au Québec.

Les définitions et réflexions sur le nationalisme que nous avons présentées, en particulier celles de Stéphane Paquin, Jacques Beauchemin, Anne Légaré, Gilles Bourque et Jules Duchastel, seront utiles pour explorer la dimension nationaliste de l'identité de la Fédération des femmes du Québec. Nous étudierons la FFQ au regard de deux nationalismes, le nationalisme canadien et le nationalisme québécois. Nous situerons ses allégeances et questionnerons les mutations identitaires qu'elle vit depuis sa création.

PREMIÈRE PARTIE

AUX ORIGINES D'UNE FÉDÉRATION DES GROUPES DE FEMMES
AU QUÉBEC

CHAPITRE II

NAISSANCE DE LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC (1966)

CHAPITRE II

NAISSANCE DE LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC (1966)

Dans cette première partie de la thèse nous relaterons les débuts de la Fédération des femmes du Québec et nous présenterons les bases sur lesquelles se construisent son identité féministe et son identité nationaliste. Le chapitre II traite de la fondation de l'organisme. Nous voulons savoir qui est à l'origine de cette association et pourquoi, à ce moment-ci de l'histoire du Québec, une telle association prend forme. Nous étudierons les bases idéologiques et structurelles de l'organisme et nous montrerons dans quel créneau s'inscrit son féminisme.

Alors que l'homme se prépare à faire ses premiers pas ...sur la lune, la femme vit des bouleversements importants dans sa vie quotidienne. Au Québec, avec l'avènement de la Révolution tranquille, des transformations dans la sphère publique et dans la sphère privée touchent particulièrement les femmes. En 1964, le Rapport Parent recommande la gratuité scolaire et la mixité dans les écoles. Ce qui favorisera l'accès des filles à l'éducation. Des modifications au Code civil mettent fin à l'incapacité juridique dont les femmes mariées étaient frappées.¹ Comme le souligne le Conseil du statut de la femme dans son document *La constante progression des femmes* : «Cette législature fait disparaître l'obligation d'obéissance de la femme mariée envers son mari.»² En 1966, le divorce est encore illégal mais l'union de fait se popularise. Le rôle des femmes et leur situation dans la famille,

¹Conseil du statut de la femme, *La constante progression des femmes. Historique des droits des femmes*, Gouvernement du Québec, Québec, 2006, 16 p.

² *Ibid.*, p. 3.

dans le domaine de la consommation des biens, sur le marché du travail, dans le monde de l'éducation et plus largement sur la scène politique changent. Plusieurs questions sur les rapports entre les femmes et les hommes, sur le statut de la femme et sur l'avenir de sa condition dans la société sont posées par des groupes de femmes du Québec.

Dans les parlements, la représentation politique des femmes est minimale. Au Québec, Marie-Claire Kirkland-Casgrain est la seule femme qui siège à l'Assemblée nationale sur 95 circonscriptions électorales;³ au fédéral elles sont aussi très minoritaires avec deux sièges sur 265 à la Chambre des communes.⁴ Alors que les élues dans les instances politiques sont encore très peu nombreuses, des femmes s'organisent en associations pour exercer des pressions sur les gouvernements, pour défendre leurs droits et leurs intérêts spécifiques. Plusieurs d'entre elles ont déjà été engagées dans divers débats et ont pris part à la lutte pour le droit de vote des femmes. Ces regroupements ne vont pas tarder à exprimer un mouvement d'une telle ampleur que les analystes le caractériseront comme la deuxième vague du féminisme.

2.1 L'idée d'une Fédération de femmes pour de l'Action sociale

Plusieurs femmes cherchent les raisons pour lesquelles 25 ans après l'obtention du droit de vote, il y a toujours aussi peu de femmes élues. En 1965, afin de célébrer cet anniversaire, Thérèse Forget-Casgrain, une des figures marquantes du mouvement en faveur du suffrage des femmes, organise un colloque qui se déroule à Montréal en avril 1965. Mariana Beauchamp-Jodoin, la première sénatrice

³ Élections Québec, *Élections générales au Québec, 1867-2003*, 2 p. En ligne. <<http://www.elections.qc.ca>> (Consulté le 25 juin 2008)

⁴ Chambre des communes. *Vingt-septième*. En ligne. <<http://www2.parl.gc.ca/vingt-septieme>> (Consulté le 25 juin 2008)

canadienne-française et fondatrice du *Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales*, est la présidente d'honneur de ce colloque.⁵

Les quelque 250 participantes désirent aller au-delà de la commémoration et veulent s'outiller pour faire changer les choses. Elles adoptent à l'unanimité une résolution visant «la création d'une Fédération des femmes du Québec.»⁶ Elles souhaitent regrouper des associations féminines et mixtes déjà existantes afin de travailler à obtenir l'égalité avec les hommes. Même si les figures marquantes de ce colloque sont impliquées en politique active, elles ne cherchent pas nécessairement, par la création d'une association, à en faire un outil électoral. Il ne s'agit pas de fonder un parti politique mais d'exercer, de l'extérieur, des pressions sur les instances politiques décisionnelles afin de faire valoir les intérêts des femmes, ce que nous nommons la représentation indirecte. Au Québec, le contexte de la Révolution tranquille et du développement de l'État providence avec les libéraux de Jean Lesage s'avère propice à cette démarche. Sur le plan social, des changements majeurs sont amorcés par l'État, comme la démocratisation des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux, et les femmes veulent y participer. Celles de la FFQ ne se placent pas en situation d'affrontement avec l'État, mais plutôt dans une perspective de collaboration.

Dès sa naissance, la Fédération des femmes du Québec vise à intervenir sur la scène politique pour parvenir à faire entendre la voix des femmes. Elle établit un lien entre politique et lutte des femmes pour le droit de vote et d'éligibilité. C'est surtout à sa fondatrice et première présidente honoraire Thérèse Forget-Casgrain, connue sous le nom Thérèse Casgrain, que s'attache l'image de l'engagement politique.

⁵ Darsigny, Maryse, Francine Descarries, Lyne Kurtzman et Évelyne Tardy, *Ces femmes qui ont bâti Montréal*, Montréal, Remue-ménage, 1994, p. 357.

⁶ Bourbonnais, Marie, «La Fédération des femmes du Québec constituera une plateforme pour toutes», *La Presse*, lundi 26 avril 1965, p. 16.

Figure 2.1



De gauche à droite : Thérèse Casgrain, Yvette Boucher-Rousseau, à l'arrière-plan (à gauche jeune femme non identifiée) et Alphonsine Howlett lors du 10^e anniversaire de la FFQ.

Thérèse Forget-Casgrain (10/07/1896-02/11/1981) fondatrice et première présidente honoraire de la FFQ

En 1966, Thérèse Casgrain est un personnage politique qui jouit d'une grande notoriété au Canada, son réseau d'influence est très vaste. Elle milite sur la scène politique depuis longtemps. On sait qu'elle a présidé aux destinées de la *Ligue des droits de la femme* (à l'origine *Comité pour le suffrage provincial féminin*). Peu avant de créer la FFQ, elle fonde en 1961 *La Voix des femmes*, une association qui se veut le pendant francophone de *Voice of Women*, qui est opposée à l'armement nucléaire et en faveur de la paix dans le monde. Elle milite, entre autres, à la *Fédération nationale Saint Jean-Baptiste*. Elle se présente aux élections fédérales comme candidate libérale indépendante à neuf reprises, de 1942 à 1962, sans jamais être élue.⁷ En 1951, Thérèse Casgrain devient la première présidente de l'aile québécoise du parti politique CCF (Cooperative Commonwealth Federation).

Au moment de fonder la FFQ, elle est veuve de Pierre Casgrain, ancien député fédéral libéral, et mère de quatre enfants. En 1970, Pierre-Elliott Trudeau la nomme au Sénat. Elle entretient des affinités avec le Parti libéral du Canada mais siège comme indépendante au Sénat.

La cause féministe n'est pas la seule défendue par Thérèse Casgrain, l'unité du Canada aussi mobilise ses énergies jusqu'à sa mort. On la voit très active dans ce dossier en 1980, peu avant le Référendum sur la Souveraineté. De concert avec Sheila Finestone, présidente en poste de la FFQ et Yvette Rousseau, ancienne présidente de la FFQ, Thérèse Casgrain organise des événements rassembleurs autour de l'option du NON – brunch, manifestations, mobilisation au Forum, etc. Ce

⁷ Bibliothèque et Archives Canada, *Les femmes canadiennes dans le gouvernement. L'hon. Marie Thérèse (Forget) Casgrain*. 2000-10-02. 4 p. En ligne. <<http://www.collectionscanada.gc.ca>> (Consulté le 2 mars 2008)

mouvement qu'on nommera les *Yvettes* obtient un énorme succès et plusieurs féministes identifiées à la FFQ y collaborent.⁸

Thérèse Casgrain n'a jamais fait partie de l'exécutif de la FFQ, ni participé formellement à un de ses comités mais est associée aux activités des quinze premières années de la Fédération de façon assez régulière. Sa présence aux assemblées générales annuelles, aux anniversaires et à certaines activités de la Fédération est toujours soulignée.⁹

Figure 2.2



Rimouski, 1968. Thérèse Casgrain (à droite) et Andrée Gauthier de la FFQ lors d'une conférence de presse avec le candidat du NPD Raymond D'Auteuil.

Un comité provisoire mandaté pour organiser le congrès de fondation de la nouvelle Fédération est mis sur pied; Thérèse Forget-Casgrain en est la coordonnatrice. Trois sous-comités sont rapidement créés: un Comité d'orientation, un Comité du programme et un Comité de la charte. Le fruit du travail de ce dernier est récolté le 1^{er} mars 1966 lorsque Thérèse Forget «ménagère, veuve non remariée de Pierre-F. Casgrain»¹⁰ ainsi que quinze autres demanderesses obtiennent la Charte de la Fédération des femmes du Québec et se constituent ainsi en corporation. Parmi les signataires de cette charte on compte deux avocates, une journaliste, une sociologue, une publiciste, une technicienne, une représentante syndicale, une secrétaire et une agente immobilière. Sept d'entre elles, soit près de la moitié, s'identifient comme ménagères, catégorie habituelle pour qualifier les

⁸ Trudel, Flavie, *La Fédération des femmes du Québec et ses positions nationalistes*, non publié, Montréal, UQÀM, déc. 2001, 74 p.

⁹ Archives de la Fédération des femmes du Québec, 110, rue Ste-Thérèse, Montréal.

¹⁰ *Lettres patentes Fédération des femmes du Québec*, 1 mars 1966, 5 p. Archives FFQ.

femmes qui travaillent à la maison, ce qui ne rend pas compte de l'engagement social de ces femmes qui oeuvrent bénévolement. Six signataires se déclarent «filles majeures» c'est-à-dire célibataires, les dix autres étant mariées en séparation de biens, le nom de leur conjoint apparaissant sur la Charte, aucune n'est divorcée. N'oublions pas que la loi autorisant le divorce sera adoptée par le parlement fédéral deux ans plus tard, en 1968.

Tableau 2.1 : Signataires de la Charte de la Fédération des femmes du Québec

- | |
|--|
| 1-Alice Desjardins avocat |
| 2-Fernande Kent ménagère, épouse d'Antonio Cantero |
| 3-Lise Beaudry ménagère, épouse de Jean-Jules Trudeau |
| 4-Monique Bégin sociologue |
| 5-Madeleine Groulx ménagère, épouse de Pierre Favreau |
| 6-Cécile Morin ménagère, épouse de Gilles Labelle |
| 7-Fernande St-Martin journaliste, épouse de Guido Molinari |
| 8-Colette Beauchamp publiciste |
| 9-Jeanne Duval technicienne |
| 10-Huguette Plamondon représentante syndicale |
| 11-Louise Rousseau secrétaire |
| 12-Dorothée Ste-Marie ménagère, épouse de Paul Lorrain |
| 13-Thérèse Forget-Casgrain ménagère, veuve non remariée de Pierre-F Casgrain |
| 14-Raymonde Chevalier agent d'immeubles, épouse de Georges Roy |
| 15-Réjane Laberge avocat, épouse d'Émile Colas |
| 16-Denise Marchildon ménagère, épouse de Bernard Payeur |

Comme le stipule la Charte (Appendice B), le premier objet de la FFQ est de «grouper, sans distinction de race, d'origine ethnique, de couleur ou de croyance, des femmes et des associations désireuses de coordonner leurs activités dans le domaine de l'action sociale.»¹¹ Pour la FFQ, il s'agit de regrouper les associations existantes et les femmes qui s'engagent socialement : certaines, par l'exercice de pressions auprès des gouvernements, d'autres par le bénévolat au sein d'œuvres de bienfaisance. La FFQ se veut rassembleuse et prévoit, dès sa naissance, que toutes les femmes, indépendamment de leur origine, puissent être membres. Cela signifie,

¹¹ *Lettres patentes Fédération des femmes du Québec*, 1 mars 1966, p. 2. Archives FFQ.

entre autres, que l'organisation est non confessionnelle. Ce trait la distingue de plusieurs associations féminines de l'époque qui étaient de confessions religieuses, souvent d'obédience catholique pour les Québécoises francophones. De plus, dans la Charte de la Fédération, il existe deux catégories de membres. Une femme peut s'inscrire comme déléguée d'une association, alors qu'une autre peut s'inscrire sur une base individuelle. On tente ainsi de rejoindre le plus grand nombre de femmes possible tout en encourageant les associations existantes à se regrouper en son sein. On remarque que le texte de la Charte n'exclut pas les associations mixtes, mais exclut les hommes.

Le Comité d'orientation de la future Fédération se réunit à Montréal, dans les bureaux de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) sur la rue St-Denis,¹² on y prépare les invitations au congrès de Fondation ainsi qu'un sondage qu'on envoie aux associations féminines et mixtes de la province. Rita Cadieux, deuxième présidente de la FFQ, nous a expliqué comment le Comité d'orientation, dont elle faisait partie, avait procédé pour bâtir ce sondage : «On s'était basé sur les sujets qui étaient revenus le plus souvent dans les médias : la femme et la politique, l'avortement, etc.»¹³ On dresse la liste des associations qui y ont répondu et qui seront présentes au congrès de Fondation, en prenant soin de distinguer les associations françaises des associations anglaises.¹⁴

2.2 Un congrès de fondation mitigé

«Le congrès de fondation, ça c'est quelque chose! Il y avait eu de la bisbille incroyable!»¹⁵ se rappelle, en entrevue, Rita Cadieux, militante de la première heure

¹² Comité d'orientation de la future fédération des femmes du Québec. *Rapport de la réunion tenue le 14 avril 1966 au bureau de la C.S.N 1001 rue St-Denis*, Montréal, 2 p. Archives FFQ.

¹³ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Rita Racette-Cadieux*, Ile des Soeurs, 7 septembre 2004, 2 heures.

¹⁴ Comité d'orientation de la future fédération des femmes du Québec, *Rapport de la réunion tenue le 14 avril 1966 au bureau de la C.S.N 1001 rue St-Denis*, Montréal, 2 p. Archives FFQ.

et future présidente de la FFQ. Le congrès se tient à Montréal le 23 avril 1966 à l'Hôtel Mont-Royal et le 24 avril à l'Hôtel Windsor. Près de 400 femmes¹⁶ et des hommes – nombre non répertorié – y participent, certaines (122) à titre individuel, les autres comme déléguées de 38 associations (Appendice C).¹⁷

«Cette Fédération est un regroupement utile; elle est bonne si elle évite d'enfoncer les portes ouvertes»¹⁸ soutient René Lévesque, invité d'honneur et conférencier, lors du cocktail du congrès de fondation de la FFQ. À ce moment, René Lévesque est ministre de la Famille et du Bien-Être sous la bannière libérale provinciale, et ce n'est que quelques mois plus tard qu'il fonde le Mouvement Souveraineté Association. Dès sa fondation, la FFQ suscite l'intérêt des médias. Des femmes journalistes, comme Marie Bourbonnais du quotidien montréalais *La Presse* ainsi que Paule Sainte-Marie de la télévision d'État Radio-Canada, couvrent le congrès. Dans le cadre de l'émission *Femme d'aujourd'hui*, cette dernière recueille les commentaires des participantes au sujet de la création de la FFQ. Une dame Melançon de Valleyfield lui mentionne «J'voudrais pas que ce mouvement-là deviendrait une chose politique mais resterait un mouvement typiquement d'action sociale.»¹⁹ En réponse à la journaliste qui lui demande son avis à ce sujet, le ministre René Lévesque exprime son approbation en ces termes :

Je suis parfaitement d'accord, d'autant plus d'accord que ce serait baroque pour les femmes, si elles veulent se réunir spécifiquement comme femmes et

¹⁵ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Rita Racette-Cadieux*, île des Soeurs, 7 septembre 2004, 2 heures.

¹⁶ Les Archives Radio-Canada, *Une fédération pour les femmes du Québec*. Émission diffusée le 25 avril 1966. En ligne. <http://archives.radio-canada.ca/politique/droits_libertes/clips/7280/-41k> (Consulté le 10 octobre 2007)

¹⁷ Bourbonnais, Marie, «La Fédération des femmes du Québec constituera une plateforme pour toutes», *La Presse*, lundi 25 avril 1966, p. 16.

¹⁸ Tasso, Lily, «La Fédération des femmes du Québec sera utile si elle évite d'enfoncer les portes ouvertes», *La Presse*, lundi 25 avril 1966, p. 17.

¹⁹ Les Archives Radio-Canada, *Une fédération pour les femmes du Québec*. Émission diffusée le 25 avril 1966. En ligne. <http://archives.radio-canada.ca/politique/droits_libertes/clips/7280/-41k> (Consulté le 10 octobre 2007)

jouer le rôle de pression qu'elles peuvent jouer très utilement au point de vue familial au point de vue des conditions de la femme dans la société, au travail par exemple. Ben, faut pas que ça soit partisan par définition.²⁰

L'accueil de la Fédération, par les autorités officielles, semble favorable en autant qu'elle demeure un groupe de pression.

Marie-Claire Kirkland-Casgrain, d'allégeance libérale, assiste également au congrès de fondation comme représentante du premier ministre de la province. Deux années plus tôt, cette féministe d'État avait initié la réforme du Code civil. Cette réforme a accordé l'égalité à la femme mariée. Deux décennies plus tard, lors des festivités entourant le 20^e anniversaire de la FFQ, Marie-Claire Kirkland-Casgrain commente ce congrès de fondation: «J'étais quelque peu nostalgique en me disant que je ne pouvais pas, en tant que ministre impliquée en politique, faire partie d'une association apolitique aussi prometteuse.»²¹ La présence de la ministre québécoise montre le désir de la FFQ de construire des ponts avec les femmes parlementaires, d'obtenir leur aval, même si elles n'adhèrent pas à l'organisation comme membre lors de sa fondation. Ce sont les organisatrices du colloque qui sont allées chercher les têtes d'affiche libérales, les plus près de leurs propres aspirations.

Au congrès de fondation, on souligne le centenaire de la Confédération canadienne lors d'un brunch offert par la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle et par une conférence de l'architecte en chef de l'Expo. Ces premiers gestes dénotent une certaine proximité avec le Parti libéral, tant fédéral que provincial, et montrent comment le lobbying féminin s'organise. Pour ces femmes qui attendent des réformes sociales importantes, il s'agit d'un contexte de recherche d'alliances où la collaboration avec les partis au pouvoir et avec l'appareil d'État s'avère essentielle.

²⁰ Les Archives Radio-Canada, *Une fédération pour les femmes du Québec*. Émission diffusée le 25 avril 1966. En ligne. <http://archives.radio-canada.ca/politique/droits_libertes/clips/7280/-41k> (Consulté le 10 octobre 2007)

²¹ Kirkland-Casgrain, Marie-Claire, *Allocution Colloque 20^e anniversaire de la FFQ*, samedi le 26 avril 1986, Hôtel Méridien Montréal, p. 9. Archives FFQ.

Jeanne Sauvé alors journaliste – elle se lancera en politique fédérale au sein du PLC en 1972 –, qui préside la séance du congrès de fondation, doit subir le mécontentement des participantes déçues de ne pas prendre part au processus qui est plutôt informatif. Huit grands thèmes du programme de la Fédération sont présentés à l'Assemblée de fondation par les membres du Comité du programme : 1) Enquête nationale sur le statut de la femme; 2) l'augmentation et la redistribution des allocations familiales; 3) la formation et la législation concernant les aides familiales; 4) la formation de la main-d'œuvre féminine; 5) l'obtention de la parité de salaire; 6) les amendements au Code civil; 7) une enquête provinciale sur la main-d'œuvre féminine; 8) la politique d'emploi.²²

L'emploi, la famille et l'importance de tracer un portrait de la situation des femmes par des enquêtes nationales sont au cœur des préoccupations des organisatrices du colloque. Parmi les commentaires consignés par une sténographe, on relève celui de Simonne Chartrand concernant les enquêtes nationales sur le statut de la femme : elle souligne le caractère équivoque du terme «nationale» et insiste sur l'importance d'une enquête sur le statut de la femme québécoise.

Une seule résolution déterminante y est adoptée : «Que la Fédération ne peut entreprendre aucune action extérieure durant la première année, mais doit préparer chaque thème, préparer un programme concret qui sera étudié au congrès général.»²³ Ceci annonce clairement que la FFQ tarde son intervention sur la scène politique et se donne le temps d'étudier les dossiers avant d'agir, ce qui correspond au modèle *Voir Juger Agir* déjà expérimenté par plusieurs femmes dans les groupements féminins catholiques. À la manière de la *JOC féminine*, dont de nombreuses membres sont issues,²⁴ comme Simonne Chartrand, la FFQ veut

²² FFQ, Notes prises par Gabrielle Bilodeau pendant la session de l'après-midi sur le programme lors du congrès de fondation de la Fédération des femmes du Québec, 1966, p. 2. Archives FFQ.

²³ *Ibid.*, p. 9.

²⁴ Cailhier, Diane et Alain Chartrand, *Une vie comme rivière : Simonne Monet-Chartrand femme de cœur et d'action*, Montréal, ONF, 1996, 73 min. et Piché, Lucie, «La jeunesse ouvrière catholique féminine un lieu de formation sociale et d'action communautaire, 1931-1966», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 52, no 4, printemps 1999, p. 481-506.

asseoir son action sur des enquêtes sociales, sur une connaissance approfondie du milieu et des différents dossiers. Un incident significatif marque la première année de la FFQ, il s'agit de la destitution de Marie Gingras, une administratrice. On lui reproche d'avoir organisé une réunion publique dans la région de Sherbrooke, sans que celle-ci ne soit planifiée par la FFQ, et ce, en contravention avec la résolution de l'assemblée de fondation qui stipulait que la première année de la FFQ soit consacrée à l'étude et non à l'action. Le message est clair : la FFQ doit avoir une image de rigueur sans être étiquetée d'activiste.

Maître Jeanne Warren préside les élections au conseil d'administration de la nouvelle Fédération. Une proposition d'élire en bloc seize administratrices préalablement sélectionnées par le comité de fondation entraîne une vive réaction de la salle qui souhaite participer à des élections démocratiques. Devant ces réactions, les organisatrices du congrès se ravisent et acceptent de nouvelles mises en candidature ainsi que la tenue d'élections. Rita Cadieux, qui joue le rôle de secrétaire d'élections, relate cet épisode :

Je me souviens d'avoir enlevé mes chaussures, parce moi je ne suis pas grande, pour monter en haut du tableau, pour pouvoir écrire. Je n'étais pas prévue comme une future membre du conseil d'administration par le comité de nomination. Quand cela a commencé, le rapport du comité de nomination, cette histoire-là. Là, les gens ont commencé à dire : «C'est toutes des universitaires! C'est tout arrangé!» Là, ils ont demandé : «Est-ce qu'il peut y avoir des nominations de la salle?» La personne qui présidait a dit : «Oui, oui.» Là, ils ont recruté des personnes...ils ont accepté la majorité des noms...Il a fallu faire des élections. Il y a eu juste deux personnes qui ont été nommées par l'assemblée : Simonne Chartrand et moi. Ils m'ont demandé si j'acceptais et moi j'ai dit : «Si le peuple me veut!» [...] Il y a des gens qui se sont désistés. Il y avait une bonne dame de Rimouski, mais quand elle a vu cette bisbille là, elle s'est désistée. Il y avait aussi une présidente de McGill, elle était journaliste à ce moment-là...²⁵

Parmi les seize administratrices élues sept sont signataires de la Charte : Fernande Kent-Cantero, Lise Beaudry-Trudeau, Monique Bégin, Cécile Morin-

²⁵ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Rita Racette-Cadieux*, île des Soeurs, 7 septembre 2004, 2 heures.

Labelle, Colette Beauchamp, Raymonde Chevalier-Roy et Réjane Laberge-Colas. Les neuf autres sont Rita Cadieux, Simonne Chartrand, Odette Dick, Luce Dumoulin, Nicole Forget, Marie Gingras, Germaine Goudreault, Pauline Laroche et Yvette Boucher-Rousseau. Pourtant initiatrice du projet, Thérèse Casgrain ne figure pas sur la liste des élues. «Thérèse Casgrain ne voulait pas avoir de poste»,²⁶ nous a révélé Réjane Laberge-Colas lors d'une entrevue. Elle nous a expliqué comment son amie Thérèse Casgrain, l'avait approchée pour faire partie de l'organisme qu'elle-même ne désirait pas présider. «Alors elle m'a dit : « Allez-y! », c'est comme ça que je l'ai été (présidente).»²⁷ Thérèse Casgrain militait à cette époque pour un parti politique socialiste (NPD). «Moi je n'appartenais à aucune faction, ni libérale, ni conservatrice, je ne faisais pas de politique»²⁸ précise la première présidente de la FFQ.

Ce congrès de fondation n'est pas un succès retentissant. Une participante commente l'allure du congrès à l'intérieur de la page «libre opinion» du journal *Le Devoir* :

Cet organisme, on le sait, est né en avril dernier d'un accouchement difficile qui a malheureusement laissé des traces de faiblesse [...] Or, il arriva cette chose curieuse qui surprit tout le monde : l'auditoire était à peu près ignoré et pour le comble les nominations préparées en vase clos lui furent présentées sur un plateau avec tous les galons qui pouvaient enguirlander. Ce dernier incident prit la forme d'une provocation aux yeux de l'assemblée. De là sa violente réaction. L'auditoire s'est d'abord senti humilié – puis choqué...²⁹

La journaliste Marie Bourbonnais de *La Presse* relève elle aussi un malaise et l'absence d'unité des femmes présentes au congrès de fondation:

Étant donné un certain affrontement manifesté lors du congrès de samedi qui semblait vouloir opposer les femmes qui travaillent et celles qui ne travaillent

²⁶ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Réjane Laberge-Colas*, Montréal, 23 septembre 2004, 1 heure 30.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Gagnon, Jeanne, Libre opinion «Le prochain congrès de la Fédération des femmes du Québec», *Le Devoir*, 31 oct. 1966.

pas, les femmes de la ville et celles des centres ruraux, les BA et celles qui n'ont pas de grands titres, les femmes à bébés et les femmes à diplôme...³⁰

La nouvelle Fédération réunit des femmes de nombreux horizons et d'origines sociales diverses et peine à trouver ce qui pourrait cimenter leur action. Elle reflète une certaine hétérogénéité de la population féminine québécoise qui se regroupait historiquement sur la base d'une activité commune ou d'un combat commun comme par exemple les *Cercles des fermières*, le *Comité pour le suffrage provincial féminin* et le *Club Wilfrid Laurier des femmes libérales*. L'action politique leur apparaît donc comme un domaine entièrement neuf, à défricher.

2.3 La structure

La structure proposée est très simple et répond aux ambitions démocratiques des groupes de pression d'alors: une assemblée générale de membres sur laquelle repose la prise de décision en dernière instance, un conseil d'administration qui veille à la bonne gestion de l'organisme, un comité exécutif qui a le mandat d'exécuter les volontés du CA et de l'AG, une présidente qui est porte-parole officielle.

Les administratrices élues lors du congrès de Fondation ont comme première tâche de se réunir afin d'élire le comité exécutif ainsi que la présidente de la Fédération. Ce n'est donc pas, à cette époque, une responsabilité dévolue à l'assemblée générale.

³⁰ Bourbonnais, Marie, «La Fédération des femmes du Québec constituera une plateforme pour toutes», *La Presse*, lundi 25 avril 1966, p. 16.

Figure 2.3



Premier conseil d'administration 1^{ère} rangée Cécile Labelle et Luce Dumoulin : 2^e rangée Réjane Laberge-Colas, Marie Gingras de Sherbrooke, Nicole Forget, Lise Trudeau et Raymonde Roy : 3^e rangée, Colette Beauchamp, Pauline Laroche de Sherbrooke, Yvette Rousseau de Coaticook, Simonne Chartrand de Longueuil, Fernande Cantero et Rita Cadieux. N'apparaissent pas sur la photo Monique Bégin, Odette Dick de Québec et Germaine Goudreault de Nicolet.

Deux particularités de l'organisme résident dans sa composition. En premier lieu, la Fédération des femmes du Québec est exclusivement composée de femmes, non pas pour se conformer à la règle de préserver la moralité des femmes et des jeunes filles, qu'imposait le clergé aux groupes d'action catholique de l'époque, mais bien en conformité avec une vision du nouveau rôle public des femmes. Comme l'explique la présidente de la Fédération lors des séances publiques d'informations que l'exécutif organise dans plusieurs villes du Québec : «Pour la première fois, l'on

tente de grouper toutes les associations en vue d'assurer une coordination des efforts, des buts, des aspirations de toutes les femmes.»³¹ Mme Laberge-Colas défend ardemment l'idée d'une Fédération uniquement composée de femmes pour rétablir l'égalité de représentation politique: «S'il n'existe pas de Fédération des hommes du Québec, il y a d'abord et avant tout, le Parlement québécois. Aucune femme ne siège au Cabinet.»³² Elle poursuit l'argumentation ainsi : «Il n'y a non pas une, mais de multiples fédérations et confédérations d'hommes qui unissent leurs efforts pour assurer la protection de leurs intérêts. Alors pourquoi ne veut-on pas de Fédération des Femmes du Québec?»³³ La présidente constate l'absence des femmes aux postes décisionnels et doit argumenter pour légitimer son organisme.

Tous les postes sont donc occupés par des femmes. Les membres du conseil d'administration, de l'exécutif et des comités permanents sont appelées à animer des réunions, à rédiger des procès-verbaux, à produire des rapports d'activités et des états financiers. Ce mode de fonctionnement permet aux femmes d'acquérir une grande autonomie tout en s'initiant à l'action politique.

En second lieu, une distinction est faite entre les femmes qui militent à la FFQ sur une base individuelle – les membres de classe A – et les femmes qui représentent une association – on les nomme membres de classe B. Un autre organisme, le *National Council of Women of Canada* (NCWC), fondé en 1893, fonctionnait selon ce modèle depuis plusieurs décennies. La FFQ aspirait à devenir «une force sociale du même genre»,³⁴ lit-on dans un mémoire qu'elle présentera devant la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada.

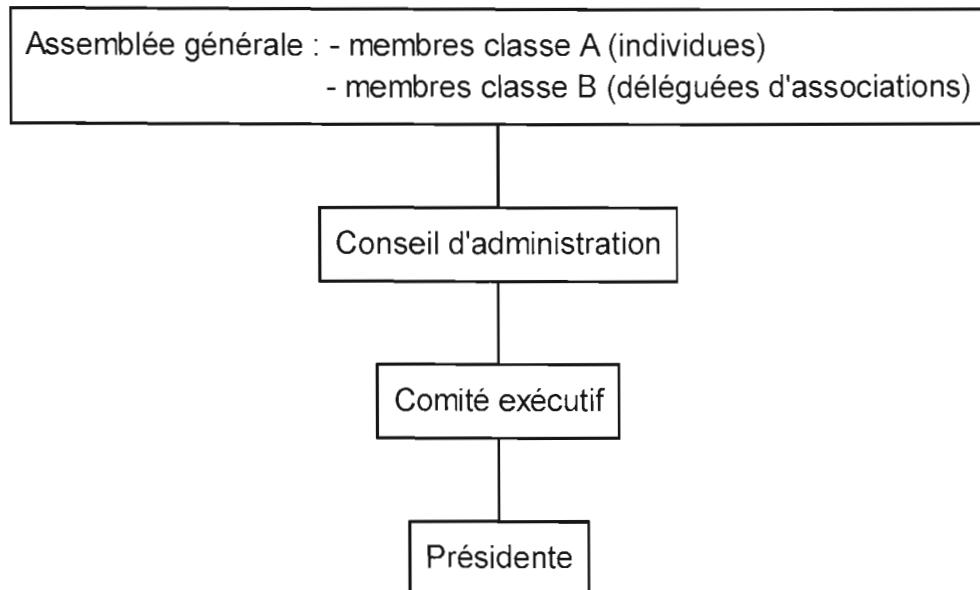
³¹ Laberge-Colas, Discours, s.t., Québec, 1966, p. 8. Archives FFQ.

³² Vaillancourt, Thérèse, «Séance publique d'information pour les membres de la FFQ», *La Presse*, 17 octobre 1966, p. 18.

³³ Laberge-Colas, Discours, s.t., Québec, 1966, p. 8. Archives FFQ.

³⁴ FFQ, *Mémoire présenté à la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada L'Éducation des femmes au Québec, situations et perspectives*, mars 1968, p. 1. Archives FFQ.

Figure 2.4



Structure de la FFQ en 1966.

Malgré les ambitions affichées par la nouvelle Fédération, il semble que le congrès de fondation ne réussit pas à convaincre beaucoup de femmes d'adhérer à la FFQ. En effet, alors que 96 femmes y adhèrent sur une base individuelle, seulement dix associations deviennent membres dans l'année qui suit le congrès de fondation. Il s'agit du *Young Women Christian Association* (YWCA), de *l'Association des Femmes diplômées d'universités* (AFDU) section Montréal et section Québec, du *Cercle des femmes journalistes*, de la *Fédération des travailleurs du Québec* (FTQ), de la *Société d'étude et de conférences* de Montréal et de Québec, de *La Voix des femmes*, de *La Ligue des femmes du Québec* et des *Loisirs Saint-Urbain*. Cet effort, pour regrouper les organismes de femmes existants autour d'un projet d'action politique commun, révèle à quel point ce projet répond aux attentes de ces femmes.

Deux associations sur dix sont mixtes, la FTQ – surtout composée d'hommes – et les Loisirs Saint-Urbain. Même si les associations ont plus d'une déléguée, le poids de ces dernières demeure longtemps trop faible pour orienter réellement la

Fédération. Soulignons néanmoins que plusieurs des femmes qui choisissent de devenir membres sur une base individuelle sont souvent engagées dans différentes associations, mais n'ont pas le mandat de représenter officiellement leurs associations respectives. C'est notamment le cas d'Yvette Boucher-Rousseau, vice-présidente de la CSN.

Autre particularité de la FFQ, elle affirme dès sa fondation son intention d'être non-partisane et non-confessionnelle. La FFQ se proclame indépendante du clergé catholique et elle n'a pas d'aumônier, ni de conseiller protestant ou juif. Toutefois, lors des colloques annuels, on prend la peine de prévoir à l'horaire une messe le dimanche matin. Ainsi, on accorde les femmes qui, dans les années soixante, pratiquent encore cette religion. Conformément à sa Charte la FFQ peut accueillir des femmes de divers milieux, de diverses croyances, ce qui a pour effet, d'une part, d'attirer des associations anglophones qui autrement se seraient montrées réticentes à joindre les rangs d'une telle Fédération et, d'autre part, à rebouter des associations franchement catholiques comme l'*Association féminine d'éducation et d'action sociale* (AFEAS).

Dès les débuts de la FFQ un nombre important d'associations sont anglophones et ce constat s'observe sur une période d'environ vingt ans. Les cartes de membre, les dépliants promotionnels et certaines convocations à des réunions et congrès sont bilingues. Une traductrice est engagée pour traduire les textes dans les deux langues. Cependant, certains mémoires et procès-verbaux des réunions sont parfois seulement en français, certains seulement en anglais. Il arrive même qu'un procès-verbal soit en partie en anglais et en partie en français!

Réjane Laberge-Colas est élue par le Conseil d'administration au poste de présidente. Elle fait partie du comité exécutif avec Monique Bégin, Yvette Boucher-Rousseau, Rita Cadieux, Luce Dumoulin, Nicole Forget et Lise Trudeau.

Figure 2.5



Réjane Laberge-Colas
(née le 23 octobre 1923).

Réjane Laberge-Colas 1^{ère} présidente de la FFQ, de 1966 à 1967.

Réjane Laberge-Colas préside la FFQ lors de sa première année d'existence. À l'époque, elle est avocate au cabinet Geoffrion et Prud'homme (de 1957 à 1969), mère de trois enfants et épouse de l'avocat Émile Colas.³⁵ Diplômée en droit de l'Université de Montréal, très préoccupée par le droit de la famille et ayant travaillé à l'abolition de l'incapacité juridique de la femme mariée quelques années auparavant, elle donne un ton légaliste à la FFQ. Elle joue le rôle de porte-parole officielle de la Fédération.

Un an après son mandat, en 1968, elle est nommée Conseil en loi de la reine (distinction accordée aux avocats et avocates senior ayant apporté une contribution à la profession). Elle sera présidente du Comité du droit de la famille pour la section du Québec de l'Association du Barreau canadien.³⁶ En 1969, elle deviendra la première femme à être nommée Juge de la Cour Supérieure du Québec. Elle occupera ce poste pendant 26 ans. En 1975, année internationale de la femme, elle représentera le Canada à la réunion du Congrès international des femmes des carrières juridiques en Bulgarie. En 1982, elle sera très active lors de la création de la Fondation Thérèse-Casgrain.

Pendant vingt-trois ans, Mme Laberge-Colas est officiellement membre de la FFQ. En 1989, elle met fin à son adhésion dans une lettre au ton incisif où elle dit ne plus vouloir «être associée de près ou de loin à la Fédération qui dépasse les objectifs que les fondatrices avaient fixés dans la charte.»³⁷ Deux motifs sont invoqués : «à cause de la participation active de la FFQ aux dernières élections provinciales et à la position prise en faveur de l'avortement.» Dans les années 1990,

³⁵ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Réjane Laberge-Colas*, Montréal, 23 septembre 2004, 1 heure 30.

³⁶ Laberge-Colas, Réjane, Lettre à madame Flavie Trudel, 6 octobre 2004, 5 p. Archives personnelles de Flavie Trudel.

³⁷ Laberge-Colas, Réjane, Lettre à la FFQ, 5 octobre 1989, 1 p. Archives FFQ.

Réjane Laberge-Colas recevra une médaille pontificale pour sa participation au mouvement Pro-Vie, organisme connu pour son opposition à l'avortement.

En mars 1994, Mme Laberge-Colas sera nommée membre du Comité de contestation extraordinaire de l'ALENA (Accord de libre échange nord-américain) et en 1998, elle sera reçue à l'Ordre du Canada. En juin 1999, elle obtiendra le prix Christine-Tourigny³⁸ pour l'avancement des femmes dans sa profession. Réjane Laberge-Colas favorisera la recherche en droit de la famille par l'institution d'un prix d'excellence à son nom, octroyé chaque année à une étudiante en droit de l'Université de Montréal.³⁹

À la fin des années 60, la FFQ se structure davantage. En mai 1967, une nouvelle instance, appelée le Conseil régional, est créée. Il s'agit de regrouper les membres individuelles d'une même région à l'intérieur d'une structure décisionnelle. Le premier Conseil Régional est basé à Québec. Il faudra attendre 1971 pour assister à la naissance du Conseil Régional de Montréal.

Dans sa première année, le Comité exécutif de la FFQ organise une série de séances publiques d'information, à Montréal et à Québec notamment, afin de discuter des règlements généraux de la Fédération. On en profite pour faire la promotion de l'organisme et pour sécuriser les femmes inquiètes des attaques à l'endroit de la FFQ, parues dans des revues et journaux du Québec.⁴⁰ Réjane Laberge-Colas se souvient qu'il y avait une résistance sérieuse. Par exemple : «Il y avait un prêtre, un jésuite qui enseignait à l'Université de Sherbrooke... Il disait qu'on voulait enlever les crucifix des écoles...»⁴¹ Dès les premiers jours de l'organisme, la

³⁸ Barreau du Québec. «L'honorable Réjane Laberge-Colas. Prix Christine-Tourigny du Comité sur les femmes dans la profession». *Le Journal du Barreau*, vol. 31, no 12, juillet 1999. En ligne. <<http://www.barreau.qc.ca/publications/journal/vol31/no12/prixchristinetourigny.html>> (Consulté le 20 juin 2004)

³⁹ Laberge-Colas, *Fonds Réjane Laberge-Colas*. En ligne. <<http://www.desjardins-qc.com/laberge-colas.htm>> (Consulté le 20 juin 2004)

⁴⁰ Therrien, Simone, «La FFQ contre les femmes du Québec», *Aujourd'hui Québec*, 1966, p. 43.

⁴¹ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Réjane Laberge-Colas*, Montréal, 23 septembre 2004, 1 heure 30.

présidente s'affaire à calmer ce genre d'inquiétudes, comme en témoigne son discours devant une assemblée de femmes de Sherbrooke:

Nous ne sommes pas un mouvement catholique ni un mouvement sectaire [...] Nous ne voulons pas détruire l'ordre établi, mais nous voulons que l'ordre établi demeure demain et pour cela il faut que nous soyons vigilantes et que nous puissions inspirer des solutions législatives, sociales, économiques et culturelles...⁴²

Dans les journaux, on voit une présidente se voulant rassurante qui insiste sur le fait «qu'il n'y avait jamais eu de prises de position, au sein de la Fédération, sur l'avortement, le divorce et les contraceptifs.»⁴³ Considérés illégaux à cette époque et bannis par l'Église catholique, ces sujets, pour l'heure très controversés, ne sont pas jugés prioritaires par la nouvelle Fédération. En effet, la FFQ se préoccupe de trois dossiers principaux : la famille, le travail salarié et les enquêtes sur le statut de la femme. On peut supposer que la FFQ, qui est en quête de membres, ne veut pas contester ouvertement le clergé catholique encore influent.

Dans leur ouvrage *Le Québec : la question nationale*, le sociologue Gilles Bourque et la politologue Anne Légaré expliquent comment le Québec, jusqu'à la Révolution tranquille, a été marqué par l'emprise du clergé et son idéologie conservatrice. Très présent dans plusieurs sphères d'activité, le clergé catholique fournissait la presque totalité du personnel de l'appareil scolaire, du secteur de la santé et des services sociaux.⁴⁴ Le Québec de la Révolution tranquille s'oriente vers la sécularisation des institutions, notamment le système d'éducation et le système de santé. La FFQ, avec son statut non confessionnel, s'inscrit clairement dans cette voie. Déjà, en mettant en avant-plan le travail salarié des femmes, la FFQ contrarie sans doute le clergé qui le conteste encore au nom de la complémentarité entre les sexes et de la place traditionnelle des femmes dans la famille.

⁴² Laberge-Colas, Réjane, Discours devant une assemblée de Sherbrooke, s.t., 1966, p. 6. Archives personnelles de Réjane Laberge-Colas.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Bourque, Gilles et Anne Légaré, *Le Québec : la question nationale*, Paris, François Maspero, 1979, p. 159.

La FFQ organise un colloque sur les régimes matrimoniaux qui a lieu en novembre 1966. Le premier mémoire de la FFQ, soumis en décembre 1966 à l'Office de révision du code civil, porte aussi sur les régimes matrimoniaux. Rédigé par un comité de la FFQ principalement composé d'«avocats»,⁴⁵ ce mémoire recommande l'adoption de la séparation de biens comme régime matrimonial légal. Au sujet du travail salarié des femmes, la présidente est appelée à prendre la parole à propos de la réglementation du travail féminin dans le cadre d'un congrès des Relations Industrielles en avril 1967.⁴⁶ Le discours féministe de Réjane Laberge-Colas aborde les notions d'inégalité entre les sexes et de discrimination. Il reprend les conclusions de textes comme *La Déclaration visant l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes* préparée par la Commission de la condition de la femme des Nations Unies et adoptée en 1967. La présidente revendique l'égalité des droits de la femme avec l'homme au nom de la dignité humaine et considère que des mesures doivent être prises par les gouvernements. Pour Réjane Laberge-Colas, la législation doit garantir aux femmes un ensemble de droits notamment : «le droit de voter aux élections et d'être éligibles à tous les organismes publiquement élus; le droit de vote dans tous les référendums publics et le droit d'occuper des emplois publics et d'exercer toutes les fonctions publiques.»⁴⁷ Le discours officiel de la FFQ est basé sur les notions d'égalité entre les sexes et de reconnaissance de droits des femmes, propres au courant féministe égalitaire.

⁴⁵ FFQ, *Mémoire soumis au Comité des régimes matrimoniaux de l'Office de révision du code civil*, Mme Réjane L. Colas, avocat, épouse et mère, Mlle Louise Lamarre avocat, Mlle Monique Coupal avocat, Mlle Monique Bégin sociologue, Mlle Nicole Forget secrétaire, Mme Yvonne Raymond travailleuse sociale, épouse et mère, Mme Marie Gingras, épouse et mère, déc. 1966, 9 p. Archives FFQ.

⁴⁶ Colas, Réjane, *Réglementation du travail féminin* présenté à l'occasion du XXII^e congrès des Relations Industrielles de Laval, Québec, les 3 et 4 avril 1967, 20 p. Archives FFQ.

⁴⁷ Laberge-Colas, Réjane, 5/12/67 (manuscrit), p. 7, Archives personnelles de Réjane Laberge-Colas.

2.4 Une enquête nationale sur le statut de la femme

Le troisième dossier sur lequel travaille la FFQ est celui des Grandes enquêtes. Le sondage qu'avait réalisé le comité provisoire, avant la création de la FFQ, indiquait déjà l'importance pour les femmes de mener une enquête sur le statut de la femme à l'échelle du Canada. La présidente de la FFQ formule cette demande devant les ministres, fédéral et provinciaux, de la Justice réunis à Ottawa : «La question (du sondage) qui a reçu le plus de suffrage est celle qui fait l'objet de la demande formulée aujourd'hui par l'ensemble des femmes du Canada : une enquête nationale sur le statut de la femme.»⁴⁸ La présidente reproche aux gouvernements de ne pas s'être préoccupés de cette question auparavant :

Il est néanmoins symptomatique de constater que, sans consultation préalable, la question qui vient en tête de liste des préoccupations des femmes du Canada, de l'Atlantique au Pacifique, soit celle du Statut de la femme. Ceci démontre à quel point le problème doit recevoir une solution immédiate et que déjà elle aurait dû faire l'objet des préoccupations des divers gouvernements de notre pays.⁴⁹

Le mémoire de la FFQ, souligne l'importance des transformations de la société québécoise et l'évolution du rôle des femmes qui ne se reconnaissent plus dans celui joué autrefois par Maria Chapdelaine, figure féminine emblématique issue du roman de Louis Hémon et qui symbolise la tradition et le retard culturel:

L'évolution du statut de la femme subit de telles poussées sous la pression des transformations de tous les ordres juridique, économique, social et même moral, qu'il est devenu urgent d'étudier le problème dans son ensemble, et de trouver les solutions globales qui pourront assurer une meilleure orientation du rôle des femmes dans notre société contemporaine. Il y a longtemps que Maria Chapdelaine n'est plus et croyez bien que beaucoup d'institutions jugées immuables ont changé au pays du Québec.⁵⁰

⁴⁸ Laberge-Colas, Réjane, *Mémoire présenté à Ottawa aux Ministres de la Justice pour recommander la création de la Commission Royale d'enquête sur le statut de la Femme* (titre manuscrit), 1966, p. 1. Archives personnelles de Réjane Laberge-Colas.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.*, p. 2.

La FFQ recommande la création de la commission afin que : «tous puissent venir exprimer publiquement, librement et intelligemment les conclusions de leurs études, les solutions qu'ils prônent et les espoirs qu'ils formulent pour l'évolution du statut de la femme.»⁵¹ Mme Laberge-Colas prend le soin de préciser, pour s'en distinguer il s'en faut, «qu'il ne faudrait surtout pas que l'opinion publique ait l'impression que cette demande est formulée par des suffragettes et des féministes enragées.»⁵² Par cette utilisation de la thématique des droits, la présidente montre son penchant pour le féminisme égalitaire plutôt que pour le maternalisme. En même temps, elle se distingue d'un courant plus radical auquel elle associe les suffragettes.

Mme Laberge-Colas, présidente de la FFQ, participe aussi à la remise du mémoire du *Comité pour l'égalité de la femme au Canada* (Committee for the equality of women in Canada) demandant cette Commission. Le CEFC est fondé la même année que la FFQ (1966). Il est l'ancêtre du *National Action Committee on the status of women/Comité National d'Action sur le statut de la femme* (NAC) qui constitue aujourd'hui le plus important regroupement féministe au Canada. Nous analyserons plus loin, le cheminement, les revendications et les actions de cet organisme ainsi que son degré de parenté avec la FFQ.

La demande de la FFQ et du CEFC est entendue et, en 1967, le gouvernement fédéral institue la première Commission Royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada (Commission Bird du nom de sa présidente Florence Bird).

«La femme du Québec en 1967 doit abandonner les modes d'action d'autrefois qui consistaient trop souvent à préparer le thé et les petits fours, pendant

⁵¹ Laberge-Colas, Réjane, *Mémoire présenté à Ottawa aux Ministres de la Justice pour recommander la création de la Commission Royale d'enquête sur le statut de la Femme* (titre manuscrit), 1966, p. 2. Archives personnelles de Réjane Laberge-Colas.

⁵² *Ibid.*

que les problèmes essentiels étaient discutés par les hommes, même si beaucoup de ces sujets avaient une incidence sur le rôle des femmes.»⁵³ Dans ce discours, devant son Assemblée générale après un an d'existence, Réjane Laberge-Colas se moque un peu du rôle féminin stéréotypé dévolu aux femmes dans la société. On comprend aussi de ce discours, que les modes d'action de la FFQ prévoient que les femmes discutent entre elles des problèmes essentiels et qu'elles doivent être au service de leur propre cause. Les différents comités de la Fédération se conformeront à ce modèle avant d'intervenir sur la place publique. En effet, les actions de la FFQ demeurent très appuyées par des études. Ainsi, les énergies de la FFQ sont consacrées à la participation à la Commission Royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada. Monique Bégin, sociologue, une des fondatrices et membre active de la FFQ, est nommée «chef du secrétariat» de cette Commission fédérale, tandis que l'avocate Monique Coupal est nommée assistante. La présidente de la FFQ applaudit ces deux nominations : «Il faut nous réjouir de ce que notre Fédération est devenue un réservoir de femmes valables pour notre société et qu'en moins d'une année on a fait appel à plusieurs d'entre elles pour remplir des fonctions importantes dans plusieurs milieux.»⁵⁴ Des lettres concernant, entre autres, la permission de communiquer des résultats d'enquête, l'obtention de listes des mémoires québécois déjà reçus par la Commission,⁵⁵ sont échangées entre des responsables des comités de la FFQ et Monique Bégin tout au long du processus, depuis la préparation des mémoires jusqu'à la diffusion du Rapport d'enquête, soit de 1967 à 1971, période couverte en partie dans le prochain chapitre.

⁵³ Laberge-Colas, Réjane, *Rapport de la présidente de la FFQ*, s.t., Montréal, 27 mai 1967, p. 5. Archives personnelles de Réjane Laberge-Colas.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 3.

⁵⁵ Deschênes, Denise, Lettre pour la présidente au comité du programme Mme Suzanne Laurin, à Mademoiselle Monique Bégin, St-Lambert, 14 oct. 1969, 1 p. Archives FFQ.

2.5 Conclusion

Dans ce chapitre nous avons vu comment des femmes, déjà sensibilisées à la question politique, se sont organisées pour fonder un organisme veillant à la promotion des droits des femmes, en puisant à l'intérieur de leur réseau social. Nous avons présenté les premiers instants de la Fédération des femmes du Québec et l'édification de sa structure. Nous avons vu aussi à l'intérieur de quels cadres la FFQ choisit d'intervenir et comment elle se place en situation de collaboration avec l'État québécois et l'État canadien. La Fédération travaille dans la même foulée que l'organisme canadien CECF. Toutefois, les orientations de la FFQ ne correspondent pas à celles de *l'Association féminine d'éducation et d'action sociale* (AFÉAS), organisme québécois créé la même année. L'AFÉAS choisit de limiter son action à l'action sociale, dans une stricte tradition de séparation des rôles sexués (même s'il entrera lui aussi, bien que plus tardivement, dans le mouvement d'émancipation des femmes).

Dans le chapitre III nous observerons comment la FFQ est le fait de femmes politiques, dans le sens de femmes engagées dans la sphère publique. Elles désirent se servir de la FFQ comme d'un outil visant la promotion des femmes dans la société par l'action sociale et politique. Les premiers pas de l'organisme sont mesurés, la FFQ recherche des membres et ne veut pas être associée à un courant radical. Elle cherche des alliés dans les hautes sphères politiques et participera même à mettre en place des structures originales de représentation des femmes à l'intérieur des gouvernements québécois et canadien, soit le Conseil du statut de la femme (CSF) et le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF). La position de la FFQ est particulière, en ce qu'elle ne vise pas directement une intégration dans l'appareil d'État, mais cherche à conserver son autonomie comme groupe de pression et comme groupe de conscience par et pour les femmes.

CHAPITRE III

L'APPRENTISSAGE POLITIQUE (1967-1977)

CHAPITRE III

L'APPRENTISSAGE POLITIQUE (1967-1977)

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, comment naît la Fédération des femmes du Québec et comment elle s'organise. Nous la verrons maintenant faire ses premiers pas et édifier les bases de sa propre structure d'action politique tout en contribuant à la création d'organismes visant la défense des intérêts plus spécifiques des femmes. À la fois partie prenante du mouvement des femmes, alors en plein essor et regroupement d'intérêts particuliers, la FFQ fait son apprentissage politique à cette période. De façon générale, le mouvement des femmes utilise des mémoires et les médias pour faire connaître ses revendications. Parfois, comme c'est le cas de la FFQ, des groupes de femmes se joindront aux autres mouvements, comme le mouvement étudiant et le mouvement syndical, pour des actions ou des déclarations conjointes. Les rapports entre mouvement des femmes et mouvement nationaliste québécois se nouent alors selon des modalités qu'il nous importe ici de mettre en lumière. Certains groupes féministes, comme le Front de libération des femmes du Québec, vont se rapprocher de la branche radicale du mouvement nationaliste, d'autres resteront autonomes; la FFQ développera une voie originale que nous tâcherons d'identifier dans les prochains chapitres.

À la fin des années soixante et au début des années soixante-dix, le Québec n'échappe pas à la vague de contestation qui balaye l'Occident. Les contestations du mouvement étudiant et du mouvement syndical sont ponctuées de grèves et de manifestations. Le mouvement étudiant qui s'organise manifeste, entre autres, pour la qualité de l'éducation et aussi pour la francisation de l'Université McGill. Le slogan

«McGill français!»¹ est scandé lors des manifestations qui se déroulent à Montréal, en mars 1969.

Dans le secteur public, le mouvement syndical cherche à améliorer les conditions de vie des travailleurs et des travailleuses, et déclenche des mouvements de grève et d'agitation d'une rare ampleur. Le sociologue Gilles Bourque et la politologue Anne Légaré expliquent comment les grèves ouvrières de 1964 avaient forcé l'État à adopter un nouveau Code du travail qui tranchait avec le régime de Duplessis.² Les employés et les employées des secteurs public et para-public obtiennent le droit de grève. «Le nouveau code libéralise les relations de travail et accorde des conditions plus favorables à la syndicalisation.»³ Les organisations syndicales réclament des réformes qui transformeront la société québécoise. Gilles Bourque et Anne Légaré insistent sur le caractère spectaculaire de ces transformations :

Ce sont principalement les appareils touchant à la reproduction de la force de travail et à la réglementation de la lutte des classes qui sont transformés. Ces transformations sont spectaculaires à plusieurs titres. La mission santé, bien-être social et éducation compte pour 67,6 %⁴ dans l'ensemble des dépenses du gouvernement québécois en 1970, alors qu'elle n'était que de 34,7 % en 1945.⁵

Le gouvernement du Québec par sa réforme du système d'éducation instaure la mixité à l'école, la gratuité scolaire jusqu'au collégial et favorise l'accessibilité aux institutions, la création des cégeps et la diversification des programmes d'études. Ceci permet d'ouvrir la porte des études supérieures aux filles qui peuvent d'obtenir

¹Les Archives Radio-Canada, *McGill français!* Émission diffusée le 28 mars 1969. En ligne. <http://archives.radio-canada.ca/politique/langue_culture/clips/6929/> (Consulté le 24 août 2008)

² Bourque, Gilles et Anne Légaré, *Le Québec : la question nationale*, Paris, François Maspero, 1979, p. 177.

³ *Ibid.*

⁴ Latouche, Daniel, «La Vraie Nature de la révolution tranquille», *Revue canadienne de science politique*, vol. VII, no 3, sept. 1974.

⁵ Bourque, Gilles et Anne Légaré, *Le Québec : la question nationale*, Paris, François Maspero, 1979, p. 175.

des diplômes et accéder au marché du travail, plus facilement qu'auparavant. Même si les femmes se retrouvent en plus grand nombre sur le marché du travail, elles font encore face à une série d'injustices comme le congédiement des femmes à leur mariage, le salaire inégal à celui des hommes, la double journée de travail et l'absence des postes de responsabilité. Des organisations syndicales et des groupes de femmes vont dénoncer ces injustices.

Le mouvement de contestation se double d'un mouvement nationaliste de type libération nationale qui lie l'émancipation (du peuple, des femmes, etc.) à l'émancipation du joug du gouvernement fédéral et des anglais. Le type de nationalisme qui émerge alors est d'une toute autre nature que celui qui prédominait jusque-là. Les sociologues Jules Duchastel et Gilles Bourque soutiennent que :

La race canadienne-française, s'est transmuée en *nation* québécoise circonscrite au territoire du Québec. La représentation identitaire rompt alors avec ses dimensions ethniques et religieuses pour adopter intégralement la symbolique du politique. Communauté essentiellement politique, la *nation* québécoise s'identifie dorénavant au territoire et à l'État du Québec.⁶

Selon ces sociologues, le passage à l'État-providence a favorisé cette reformulation de l'identité :

L'importance nouvelle de la sphère publique dans la régulation des rapports sociaux, la sécularisation de la société, l'affirmation pleine et entière de la consommation de masse, voilà autant de phénomènes qui, parmi d'autres, favorisèrent l'affirmation d'un nouveau nationalisme plus ouvert, mais beaucoup plus revendicateur au sein du fédéralisme canadien.⁷

Comme le notent Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard alors qu'à cette période les élites traditionnelles s'appuyaient «sur un nationalisme défensif à composante religieuse, culturelle et juridique»,⁸ on voit

⁶ Bourque, Gilles et Jules Duchastel, *L'identité fragmentée : nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens, 1941-1992*, Montréal, Fides, 1996, p. 97.

⁷ *Ibid.*, p. 315.

⁸ Linteau, Paul-André, Durocher, René, Robert, Jean-Claude et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Compact, nouv. éd. rév., 1989, Tome 2, p. 557.

apparaître des groupes «qui affichent un nationalisme conquérant, qui veut englober tous les aspects de la vie en société et même s'illustrer sur la scène internationale.»⁹ C'est un moment fort dans le développement du nationalisme québécois. Nous assistons à une rupture à l'intérieur du Parti libéral provincial sur la base des options nationalistes de celui-ci. René Lévesque, ministre libéral, se dissocie de ce parti pour fonder le *Mouvement souveraineté association* (MSA) en 1967 et ensuite le Parti Québécois. Ce dernier prendra même le pouvoir en 1976. Dans ce chapitre, nous analyserons les événements marquants de cette période cruciale qui va de 1967 à 1977.

Le mouvement nationaliste lutte sur le front linguistique et pour l'indépendance du Québec. La période que nous étudions correspond aussi à une forme de radicalisation du mouvement nationaliste québécois avec, entre autres, des actions terroristes du Front de libération du Québec (FLQ) et la Crise d'octobre en 1970.

Nous tenterons de comprendre comment la FFQ se positionne par rapport aux gouvernements canadien et québécois, si la collaboration avec ces instances est généralement encouragée. À l'occasion, la FFQ va revendiquer des changements pour les femmes et s'opposera aux gouvernements en utilisant divers moyens comme des mémoires, des lettres ou même en s'associant à d'autres mouvements sociaux.

La FFQ utilise un discours propre au féminisme égalitaire. Sur la question nationale, elle se fait discrète. On ne la voit pas intervenir sur les dossiers linguistiques chauds de l'heure. Elle est très nuancée pendant l'épisode de la Crise d'octobre. Nous verrons aussi comment les instances politiques fédéralistes sollicitent la FFQ afin de la rallier à la cause du nationalisme canadien.

⁹ Linteau, Paul-André, Durocher, René, Robert, Jean-Claude et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Compact, nouv. éd. rév., 1989, Tome 2, p. 557.

Tableau 3.1 : Présidentes de la FFQ de 1967 à 1977

Rita Racette-Cadieux	Marie-Paul Marcil Dandois	Yvette Boucher-Rousseau	Ghislaine Patry-Buisson
			
1967-1969	1969-1970	1970-1973	déc. 1973-1977

3.1 La FFQ présente ses premiers mémoires

Comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent, la FFQ va participer pleinement à la Commission Royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada. Un sous-comité sur les «grandes enquêtes» stimule la participation des membres de la Fédération à cette commission; le Comité du programme s'engage lui aussi dans ce dossier. Deux mémoires sont déposés à cette commission par la FFQ ; l'un portant sur la participation des femmes à la vie civique et l'autre sur l'éducation des femmes du Québec. Le premier mémoire expose les résultats d'une enquête de la politologue Francine Despatie effectuée auprès de milliers de Québécoises et qui fait ressortir leur insatisfaction au sujet de la participation des femmes au pouvoir. Pour les féministes égalitaires, il s'avère important de démontrer les inégalités entre les sexes afin de les combattre par des réformes majeures.

Le second mémoire présente, dans une première partie, les orientations de l'organisme et son utilité sur la scène publique «tant que les droits de la femme ne seront pas entièrement respectés dans la pratique»¹⁰ y lit-on. Pour la FFQ :

Ici, au Québec, comme d'ailleurs dans tout le Canada, beaucoup reste à faire et cela peut être illustré par un fait : la présence de la femmes dans les parlements et gouvernements. L'idéal démocratique ne sera vraiment atteint que lorsque les femmes auront partout dans la vie politique, la représentation proportionnelle qui leur revient, c'est-à-dire, lorsque 50% des députés, ministres, des sénateurs, des fonctionnaires seront des femmes. Pour arriver à cela sans effort, il faudrait pouvoir compter sur une miraculeuse conversion à la vraie démocratie de tous les partis en même temps...¹¹

Dans ce mémoire, où la quête des droits égaux est très marquée, la FFQ compare la condition des femmes à la condition ouvrière, en utilisant des termes marxistes :

On peut dire que la femme a pris conscience de ses droits en même temps que le prolétaire et les élites des pays colonisés. Il s'agit bien du même réveil, de la même révolte contre la même oppression : le déni des droits imprescriptibles de la personne humaine. Marx s'était rendu compte que la première «aliénée» de la société était la femme [...]¹²

La seconde partie du mémoire traite spécifiquement de la place des femmes dans le système d'éducation au Québec et de l'importance d'y accéder pour leur intégration sur le marché du travail. Notons que l'éducation est de juridiction provinciale et que la FFQ s'adresse à une Commission fédérale. Dans son mémoire, elle risque une projection de la situation des femmes dans le système d'éducation, pour les années 70-80. Elle explique que les «mythes de la nature féminine ont souvent empêché les directeurs d'écoles, de même que des jeunes filles, de considérer possible le choix de certains métiers : électricité, soudure, mécanique»¹³

¹⁰ FFQ, *Mémoire présenté à la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada L'Éducation des femmes au Québec, situations et perspectives*, mars 1968, p. 3. Archives FFQ.

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*, p. 2.

¹³ *Ibid.*, p. 81.

et postule que la présence de professeurs féminins dans ces métiers en faciliterait l'accès aux jeunes filles. Par le contenu de ce mémoire, on reconnaît le courant féministe égalitaire qui voit dans la socialisation et l'éducation des filles un moyen, pour les femmes, de parvenir aux lieux de savoir et de pouvoir.¹⁴

Les mémoires illustrent la manière dont la FFQ se préoccupe de la place des femmes en tant que citoyennes. D'autres mémoires présentés à la Commission Royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada sont rédigés par des associations membres de la FFQ comme le *Cercle des femmes journalistes*, *l'Association des veuves de Montréal*, etc. Deux membres de cette Commission, Monique Bégin et le démographe Jacques Henripin, viendront expliquer le contenu du rapport de la Commission lors d'une réunion de la FFQ en avril 1971.

3.2 Des formes variées d'engagement

Nous ne savons pas si la faible présence des associations de femmes y est pour quelque chose ou si c'est simplement la conjoncture qui s'y prêtait, mais nous constatons que la FFQ recherche des appuis. On ne parle pas encore de coalition mais de positions communes et d'actions ponctuelles conjointes avec diverses organisations. Par exemple, en 1968, la FFQ proteste contre «Le renvoi de 33 institutrices mariées par la Commission scolaire d'Alma parce qu'elles étaient mariées et qu'elles pouvaient être remplacées par des jeunes filles finissant leurs études. Ceci au moment où nous avons un tel besoin d'instituteurs dans la province.»¹⁵

Cette protestation, envoyée aux journaux ainsi qu'aux ministres du Travail et de l'Éducation, prend la forme d'une déclaration conjointe avec la CSN, la FTQ, le

¹⁴ Descarries, Francine, «Le projet féministe à l'aube du XXI^e siècle : un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens.» *Cahiers de recherche sociologique*, no 30, 1998, p. 13. En ligne. <http://classiques.uqac.ca/contemporains/descarries_francine/projet_feministe/d> (Consulté le 8 mars 2008)

¹⁵ *Bulletin de la Fédération des femmes du Québec*, vol. 2, no 1, oct. 1968, p. 3. Archives FFQ.

Comité pour la Défense des Droits de l'Homme, la Ligue des Droits de l'Homme, l'Association canadienne des Nations-Unies et l'Union générale des Étudiants du Québec. La FFQ encourage la participation des femmes mariées au marché du travail, alors que généralement les jeunes filles quittaient leur emploi en se mariant. Quelques mois plus tôt, le gouvernement unioniste de Daniel Johnson avait adopté une loi spéciale forçant le retour au travail des grévistes enseignants et enseignantes du secteur public.

Plus éloigné de l'engagement politique, un premier regroupement se forme à partir de la FFQ, il s'agit du *Conjoint Comity*. Ce comité destiné à l'action sociale bienfaisante réunit des représentantes du *National Council of Jewish Women*, du *Montreal Council of Women* et de la FFQ. On veut travailler, en collaboration avec le Service de Probation du ministère de la Famille et du Bien-Être, à la formation d'une équipe de bénévoles pour seconder les officiers de probation dans leur tâche auprès des jeunes délinquants. Lors d'une entrevue, Rita Racette-Cadieux, la présidente élue en 1967, commente la présence des groupes de femmes anglophones à l'intérieur de la FFQ: «Des groupes d'anglophones qui avaient certaines récriminations, dont je ne me souviens pas exactement, étaient contents de nous savoir là, de pouvoir s'associer à nous. Il faut bien penser que les anglophones commençaient à se sentir minoritaires au Québec. Avant, elles s'étaient toujours senties majoritaires parce qu'elles étaient majoritaires au Canada.»¹⁶

En effet, à cette période le portrait change, selon les auteurs de l'*Histoire du Québec contemporain*. De «véritables batailles pour faire reconnaître les droits et l'usage du français tant au Canada qu'au Québec»¹⁷ seront menées. Tout d'abord, sur la scène fédérale. La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, qui avait été instituée par le premier ministre libéral Lester B. Pearson

¹⁶ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Rita Racette-Cadieux*, Ile-des-Soeurs, 7 septembre 2004, 2 heures.

¹⁷ Linteau, Paul-André, Durocher, René, Robert, Jean-Claude et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Compact, nouv. éd. rév., 1989, Tome 2, p. 600.

en 1963, dépose son rapport en 1969. Pierre Elliott Trudeau, qui est alors premier ministre, va s'inspirer de ce rapport pour mettre en place des mesures législatives visant à établir une politique de bilinguisme au Canada. Une loi sur les langues officielles sera adoptée en 1969 et un Commissaire chargé de la faire respecter sera nommé.

Au Québec, une série de lois concernant la langue seront adoptées. Les premières, sous le gouvernement unioniste de Jean Jacques Bertrand en 1968, sont orientées vers le libre-choix en matière de langue. En 1974, le gouvernement libéral de Robert Bourassa consacre le français langue officielle, tout en reconnaissant deux langues nationales : le français et l'anglais.

Figure 3.1



Rita Racette-Cadieux
(née le 4 décembre 1926).

Rita Racette-Cadieux, présidente de la FFQ de 1967 à 1969.

Rita Racette-Cadieux a obtenu une maîtrise en service social de l'Université de Montréal. Cette travailleuse sociale au ministère de la Citoyenneté est connue pour son militantisme dans les groupes d'action catholique (JEC) aux côtés de son époux Fernand Cadieux. Elle préside la FFQ tout en étant mère de deux enfants.¹⁸

Elle est membre du YWCA, une des douze associations membres de la FFQ en 1969. Après avoir rempli pendant deux ans le poste de présidente de la Fédération, elle occupera diverses fonctions au niveau fédéral. Elle représentera le gouvernement canadien à la Commission des Affaires sociales, culturelles et humanitaires aux Nations-Unies et sera nommée en 1970 à la Citoyenneté au

¹⁸ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Rita Racette-Cadieux, Ile-des-Sœurs, 7 septembre 2004, 2 heures.*

Secrétariat d'État à Ottawa. En 1977, elle deviendra vice-présidente de la Commission canadienne des droits de la personne et occupera ce poste jusqu'à sa retraite en 1988. À cette époque elle est signataire de la *Déclaration sur la politique étrangère canadienne des années 1980* aux côtés des sénatrices Thérèse Casgrain, Florence Bird et Renaude Lapointe, toutes membres du Groupe des 78. Au début des années 80, elle travaillera à mettre sur pied la Fondation Thérèse-Casgrain. Elle fait du bénévolat depuis plusieurs années pour Centraide.¹⁹

La deuxième présidente de la FFQ, Rita Racette-Cadieux, va concilier son travail de fonctionnaire et son implication bénévole à la FFQ. Lors d'une entrevue, elle explique comment cette implication, dans le mouvement des femmes, était favorisée par son employeur, le gouvernement fédéral:

Il y avait quelque chose qui m'aidait d'une certaine façon. Moi je travaillais au secrétariat d'État, et on commençait, dans les organismes publics, à s'intéresser au sort réservé aux femmes. Donc moi, – je vous dis pas que je travaillais à plein temps pour la FFQ pendant que j'étais au Secrétariat d'État! – mais c'était quand même une des choses qu'on favorisait à Ottawa, que je m'intéresse à la question des femmes. Donc, je pouvais prendre un petit peu de temps. Si j'avais une réunion, ils disaient pas... au contraire [...] Mes patrons considéraient que j'étais avant-gardiste de m'occuper de la question des femmes. Je n'ai jamais été grondée par mes patrons à Ottawa pour me dire : «Non, tu ne devrais pas!»²⁰

L'exemple suivant vient illustrer ses propos et montrer comment la FFQ a une certaine audience jusque dans les régions éloignées des grands centres:

Pour mon travail, je devais aller aux îles de la Madeleine. Probablement que c'était pour le ministère et la FFQ. Il y avait des élections scolaires. Moi je trouvais ça intéressant les élections scolaires. Trois femmes m'ont dit : «Il y a des élections scolaires. Une femme veut se présenter, mais il y en a qui veulent la décourager.» On a parlé. J'ai préparé mon texte, pointé sur les questions sur lesquelles elles avaient pointées... Toute l'île y était, mais pas toute toute parce que c'est trop long. À cette réunion-là, il y avait des femmes et des hommes autour de la table. Il y a quelqu'un qui s'est levé : «Oui, oui y a des élections pis il y a une femme qui veut se présenter.» On a eu une discussion, pis cette femme-là elle s'est, à la sortie, présentée. Ça j'étais très

¹⁹ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Rita Racette-Cadieux, île-des-Sœurs, 7 septembre 2004, 2 heures.*

²⁰ *Ibid.*

contente de faire ça! Et j'étais très contente que mon ministère soit d'accord que j'aille pour la FFQ parce qu'on n'avait probablement pas les moyens.²¹

En effet, les recettes de la FFQ sont maigres (pour l'année 1967, elles étaient autour de 3 000 \$). Le bénévolat des membres demeure essentiel à l'organisme, aucune salariée n'est à son emploi. Un comité se charge de trouver du financement pour les activités de la Fédération; l'idée d'un défilé de mode est abandonnée à cause de difficultés techniques, alors qu'une fastueuse réception dans la maison cossue au jardin fleuri de Mme Timmins (riche famille impliquée dans le développement minier) remporte un vif succès. L'organisme ne dépend pas de l'État pour son financement; il est surtout lié au réseau de dames aisées de Montréal. Ainsi, l'exécutif charge la présidente Rita Cadieux de contacter «Mme Thérèse Casgrain pour obtenir des noms de personnes susceptibles de nous apporter des cotisations de soutien.»²²

Un comité travaille au recrutement des membres. C'est surtout sur une base individuelle qu'elles s'inscrivent à la FFQ, craignant peut-être de compromettre l'organisme dans lequel elles militent. On s'inquiète du peu de réponses des associations féminines et par le fait même de la survie de la FFQ. En effet, une douzaine d'associations seulement en sont membres à la fin de l'année 69. Une importante association féminine québécoise de l'époque, *l'Association féminine d'éducation et d'action sociale* (AFÉAS) boude la FFQ. Pourtant sa présidente, Germaine Goudreault, siège au conseil d'administration de la FFQ en 1968, mais à titre individuel...

Comme l'explique Rita Cadieux en entrevue :

L'AFÉAS, ça été compliqué un petit peu. Dès notre fondation, on a eu un membre de l'AFÉAS, c'était même la présidente Germaine Goudreault. Mais elle [l'association] ne pouvait pas venir à notre organisme parce qu'on n'était pas un organisme catholique, on voulait des femmes de toutes les confessions

²¹ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Rita Racette-Cadieux*, Île-des-Sœurs, 7 septembre 2004, 2 heures.

²² Exécutif de la FFQ, *Procès-verbal de l'exécutif*, Montréal, 28 juin 1967, p. 3. Archives FFQ.

religieuses. Pis un jour, elles m'ont invitée à leur assemblée annuelle. Je ne les ai pas insultées, mais je leur ai expliqué pourquoi c'était important pour nous.²³

Au début des années 1970, des démarches seront faites afin que l'AFÉAS joigne les rangs de la FFQ. D'autres motifs, outre celui du caractère non confessionnel de la FFQ, expliquent l'échec des tractations. En limitant les délégations des organismes à deux ou trois déléguées ayant le droit de voter, le Conseil d'administration de la FFQ se montre jaloux de ses prérogatives et craint peut-être de voir des associations prendre le contrôle de la Fédération. Une certaine rivalité s'observera tout au long de l'histoire de ces deux organisations. Les doléances des membres du comité de recrutement de la FFQ et leur déception devant la décision du CA de ne pas accepter les conditions de l'AFÉAS, sont symptomatiques des difficultés liées au recrutement des associations, comme en fait foi un extrait du procès-verbal :

Nous avons entrepris des démarches auprès de Mme Azilda Marchand [présidente de l'AFÉAS en 1971] qui a délégué Mlle Larose en vue de discuter des possibilités et des moyens pouvant satisfaire aux exigences de leur adhésion à la FFQ. Des lettres ont été échangées et Mlle Larose s'est déplacée à plusieurs reprises de Verchères à Montréal à cet effet. À la fin de ces différents échanges, le comité de recrutement a fait une forte recommandation auprès du Conseil d'administration, le priant d'accéder à la demande de l'AFÉAS, c'est-à-dire lui accorder une plus forte représentation de déléguées que ne l'autorisent nos règlements et le seul empêchement à leur adhésion. Malheureusement, notre requête a été rejetée par le comité des statuts et règlements composé de trois membres et cette décision fut entérinée par le Conseil d'administration. Cette réponse négative et arbitraire a fort déçu notre comité qui avait fait de multiples efforts pour amener ce groupe imposant au sein de la FFQ.²⁴

Le poids du conseil d'administration est déterminant dans les orientations de l'organisme. Selon Rita Racette-Cadieux, le conseil d'administration était composé majoritairement de fédéralistes : «On savait où se situaient certaines personnes

²³ Trudel, Flavie, *Entrevue Rita Racette-Cadieux*, Ile-des-Sœurs, 7 septembre 2004, 1 heure 30.

²⁴ Comité de recrutement FFQ, *Procès-verbal du comité de recrutement*, Montréal, 24 mai 1972, p. 2. Archives FFQ.

mais, de ce que je me souviens, on voulait travailler ensemble.»²⁵ Sur le même ton, Marie-Paul Marcil-Dandois, qui succèdera à Rita Cadieux en 1969, dit aussi en entrevue : «On connaissait les options des gens avec nous, mais on ne faisait pas de politique.»²⁶ Pour Rita Racette-Cadieux, de même que pour Marie-Paul Marcil-Dandois, les options politiques des militantes sont peu importantes à l'époque.

Figure 3.2



Marie-Paul Marcil-Dandois
(née en 1923).

Marie-Paul Marcil-Dandois présidente de 1969 à 1970.

En 1967, Marie-Paul Marcil-Dandois a oeuvré à la fondation du premier Conseil régional de la Fédération : le CR de Québec. C'est comme déléguée d'une des associations fondatrices de la FFQ, l'*Association des Femmes Diplômées des Universités* section Québec que Mme Marcil-Dandois se fait connaître des membres qui l'élisent en 1969. Mère de cinq enfants et épouse de Gatien Dandois elle est, comme sa prédécesseure, travailleuse sociale. Marie-Paul Marcil-Dandois est diplômée de l'Université de Montréal et responsable du service des auxiliaires

²⁵ Trudel, Flavie, *Entrevue Rita Racette-Cadieux*, Ile-des-Sœurs, 7 septembre 2004, 1 heure 30.

²⁶ Trudel, Flavie, *Entrevue téléphonique avec Marie-Paul Marcil-Dandois*, 11 nov. 2004, 15 minutes.

²⁷ «Notes biographiques sur les administrateurs de la F.F.Q.», *Bulletin de la Fédération des femmes du Québec*, vol. 1, no 1, juin 1970, p. 7. Archives FFQ.

²⁸ Trudel, Flavie, *Entrevue téléphonique avec Marie-Paul Marcil-Dandois*, 11 nov. 2004, 15 minutes.

présidente de la FFQ, elle travaillera au Ministère des affaires sociales à Québec comme directrice du secteur de l'enfance.²⁸

En 1969, sous la présidence de Marie-Paul Marcil-Dandois, la FFQ commence à s'activer sur le front de l'environnement en dénonçant la pollution produite par les lessiveuses et les produits détersifs. En 1971, des démarches sont enclenchées auprès du premier ministre du Québec, Robert Bourassa, en vue de créer un ministère de l'environnement pour vaincre la pollution.²⁹ Quelques mois plus tard, la FFQ interpellera le gouvernement sur un dossier qui la préoccupe beaucoup : la fluoration de l'eau potable.³⁰

Au début des années 70, une quinzaine de journaux du Québec publient deux fois par mois une chronique sur la FFQ. La présidente et d'autres membres du conseil d'administration de la FFQ sont régulièrement appelées à prendre la parole à la radio et à la télévision, pour présenter le point de vue des femmes sur divers sujets. Au milieu des années soixante, l'émission *Place aux femmes*, à la radio de Radio-Canada, qualifiée de «premier magazine féministe»³¹ et animée par Lise Payette, avait ouvert la voie aux émissions qui donnaient la parole aux femmes. La télévision, qui devient très populaire dans les années soixante, diffuse des émissions pour les femmes, comme *Femmes d'aujourd'hui* (1965-1982) animée entre autres par Aline Desjardins et Yoland Guérard.³² Les présidentes y font des interventions³³

²⁸ Trudel, Flavie, *Entrevue téléphonique avec Marie-Paul Marcil-Dandois*, 11 nov. 2004, 15 minutes.

²⁹ Rousseau, Yvette, Lettre au très honorable Robert Bourassa Premier ministre, Hôtel du Gouvernement, 4 juin 1971. Archives FFQ.

³⁰ Rousseau, Yvette, Lettre à Claude Castonguay ministre des Affaires sociales du Québec : la fluorisation de l'eau potable, 21 janv. 1972, 5 p. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-203b/34.

³¹ Networks. Fondation des communications canadiennes. *CBC Radio-Canada a French Radio*. Rédigé par Yvon Chouinard. 2005. En ligne. <<http://www.broadcasting-history.ca>> (Consulté le 26 juin 2008)

³² Les Archives Radio-Canada, *Femme d'aujourd'hui*. Émission diffusée le 25 avril 1966. 7 min 19 s. En ligne. <<http://www.archives.radio-canada.ca>> (Consulté le 14 février 2006)

qui contribuent à propager les revendications féministes, à politiser la société et en particulier l'auditoire féminin sur les questions de l'heure.

Ces «femmes d'aujourd'hui» se retrouvent aussi dans les grands quotidiens montréalais par le biais des pages dites féminines dans lesquelles on relate les faits et gestes de la Fédération et ce, de façon parfois exhaustive.³⁴ Pour *Le Devoir*, la chronique «Féminin pluriel» est confiée à Renée Rowan. Cette journaliste suivra presque pas à pas la Fédération des femmes du Québec pendant une trentaine d'années. Elle est personnellement invitée à couvrir les nombreuses activités de la FFQ ainsi que les débats qui la traversent. Réciproquement, une grande place lui est accordée puisque des articles de Renée Rowan sont souvent intégralement recopiés dans le *Bulletin de la FFQ*, dont s'est doté l'organisme dès l'année 1968. Le *Bulletin de la FFQ* est distribué aux membres, par la poste.

Grâce à ce traitement de la part des femmes journalistes, la FFQ a pu, dans les années 60 et 70, accéder à l'espace de représentation politique médiatique en occupant une tribune relativement nouvelle. Encore aujourd'hui, la couverture de presse de la Fédération est surtout le fait des femmes oeuvrant dans les médias mais il ne faut pas croire que les préoccupations issues du mouvement des femmes comblent très souvent la une...

³³ Les Archives Radio-Canada, *Femme d'aujourd'hui*. Émission diffusée le 25 avril 1966. 7 min 19 s. En ligne. <<http://www.archives.radio-canada.ca>> (Consulté le 14 février 2006)

³⁴ Laurier, Marie, «En déjeunant avec vous : la FFQ s'engage à faire l'éducation politique, sociale et civique des Québécoises», *Montréal-Matin*, 2 juin 1970, p. 18.

Favreau, Mariane, «Objectif 70 de la FFQ : participation féminine à tous les niveaux», *La Presse*, 6 juin 1970.

Figure 3.3



Remise du prix Judith-Jasmin, créé en 1976 par le
Cercle des femmes journalistes.

Le Cercle des femmes journalistes, une association fondatrice de la FFQ

Le Cercle des femmes journalistes est une association fondée en 1951 à Montréal³⁵ qui regroupe, au moment où elle joint les rangs de la FFQ dans les années 60, une centaine de professionnelles du journalisme dont plusieurs s'impliquent activement à la FFQ. En plus d'orienter de l'intérieur la FFQ, les journalistes féministes ont permis, dès les premiers jours de la Fédération, de rendre l'organisme visible sur la scène publique. De nombreux noms de grandes journalistes sont intimement liés à la FFQ et ce, dès sa fondation. Mentionnons de façon particulière Fernande Saint-Martin, signataire de la Charte de la FFQ, qui dirige les pages féminines du journal *La Presse* (1954-1960) et qui écrit les premiers éditoriaux de la nouvelle revue *Châtelaine* (de 1960 à 1972); Colette Beauchamp, une autre des fondatrices; Jeanne Sauvé à cette époque journaliste à Radio-Canada et au *Montreal Star*; Françoise Stanton à Radio-Canada; Renée Rowan pour *La revue populaire* et au *Devoir*; Huguette O'Neil journaliste pigiste; Solange Chaput-Rolland; Armande St-Jean; Laurette Sloan; Liliane Blanc; Isabelle Girard et plusieurs autres.

3.3 L'expérience des syndicalistes

«Il faut que la Fédération soit plus qu'un organisme dont on entend parler à l'occasion des prises de position officielles, mais un mouvement agissant,

³⁵Université d'Ottawa. Fonds Cercle des femmes journalistes de l'Outaouais (C125). 2007-06-04. En ligne. <<http://www.crccf.uottawa.ca/fonds/C125.html>> (Consulté le 20 mai 2003)

inséré dans la réalité québécoise, miroir de chacune des femmes du Québec.»³⁶

C'est surtout sous l'impulsion de la présidente Yvette Boucher-Rousseau que la Fédération des femmes du Québec se démarque particulièrement comme un véritable lieu de socialisation politique pour ses membres. Rappelons qu'à ses débuts la FFQ mise sur le caractère apolitique de l'organisme afin d'attirer des membres carentives face à l'engagement politique.

Figure 3.4



Yvette Boucher-Rousseau
(18/02/1917- 17/03/1988).

Yvette Boucher-Rousseau, présidente de la FFQ de 1970 à décembre 1973.

Yvette Boucher-Rousseau est d'origine ouvrière. Sa mère, Bernadette Marchand, est ménagère et son père, Alexis Boucher est tantôt bûcheron, tantôt cultivateur. En 1933, Yvette Boucher obtient un brevet d'enseignement qui lui permet de devenir institutrice dans une école de rang.³⁷ Par la suite, elle travaillera dans une usine de textile, la Penman's à Coaticook, dont elle sera présidente du syndicat.

Yvette Boucher-Rousseau participe à la naissance de la FFQ en 1966, elle cumule le poste de vice-présidente de la FFQ (1966-1970) en même temps que vice-présidente de la CSN (de 1966 à 1968).³⁸ En 1970, elle est élue présidente de

³⁶ «Le Congrès, Cap-Rouge, juin 1971. Conclusion du Rapport de la présidente à l'ouverture du Congrès de la FFQ», *Bulletin de la FFQ*, vol. 1, no 5, juillet 1971, p. 2. Archives FFQ.

³⁷ O'Neil, Huguette, *Yvette Rousseau, la réussite d'une vie*, Montréal, Remue-ménage, 2004, p. 73.

³⁸ Exécutif Confédération des syndicats nationaux. *Procès-verbal de l'exécutif de la CSN*. 14-15 déc. 1966, p. 20. Fonds EXE, Comité exécutif, boîte EXE 0002, adresse 01-03-03-04. Archives CSN.

la FFQ et occupe ce poste jusqu'en décembre 1973. Elle siège donc à l'exécutif de la FFQ pendant ses sept premières années. Sous son influence comme présidente de la FFQ d'importants dossiers-femmes aboutissent. La Commission royale d'enquête sur le statut de la femme dépose son rapport (1970) qui est largement publicisé. Le *Conseil du statut de la femme* (CSF) du Québec est créé (1973), de même que son pendant au niveau fédéral, le *Conseil consultatif canadien sur le statut de la femme* (CCCSF). Mme Boucher-Rousseau est vice-présidente de ce dernier organisme de 1973 à 1976 et présidente de 1976 à 1979.

Dans le but de solliciter la réflexion des femmes sur les problèmes qui se posent à la société dans laquelle elles vivent le centre de documentation de la FFQ crée un prix portant son nom en 1973. Ce prix sera abandonné en 1985. Le Mouvement des Caisses populaires Desjardins finance à l'occasion ce prix «Yvette Rousseau» en octroyant des bourses aux lauréates qui ont été sélectionnées sur la base de leurs écrits en lien avec le thème de l'année. Yvette Boucher-Rousseau est très près du mouvement Desjardins pour lequel elle travaille de 1967 à 1972, comme conseillère en économie familiale à l'Union régionale de Sherbrooke. Comme elle a la charge principale de ses huit enfants – son conjoint Benoit Rousseau, cuisinier, étant devenu handicapé³⁹ – on imagine facilement Yvette Boucher-Rousseau transmettant ce goût du mouvement coopératif à son fils Henri-Paul Rousseau aujourd'hui président de la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

En 1979, à la veille du Référendum sur la Souveraineté-association, Pierre Elliott Trudeau du Parti libéral du Canada la nomme au Sénat, sa candidature ayant auparavant été suggérée par le comité exécutif de la FFQ. Elle est très active pour le NON pendant la campagne référendaire.

Sénatrice, elle se montre toujours près des préoccupations de la FFQ par qui elle est souvent sollicitée. C'est ainsi qu'elle appuiera les demandes de la FFQ qui tente de se faire reconnaître comme organisme national canadien en 1986 afin d'obtenir une plus large part de financement du fédéral.

C'est sa mort en 1988 qui l'empêchera de présider le dîner bénéfice de la FFQ. L'UQÀM dispose d'un Fonds à son nom pour encourager la recherche dans les domaines reliés à la condition féminine et à la famille. On retrouve dans la ville de Sherbrooke, où elle fut très active et très appréciée, un édifice qui porte aussi le nom d'Yvette Boucher-Rousseau. En 2004, la journaliste et ancienne membre de la FFQ, Huguette O'Neil a publié un livre à son sujet.⁴⁰

³⁹ O'Neil, Huguette. *Yvette Rousseau, la réussite d'une vie*. Montréal, Remue-ménage, 2004, 440 p.

⁴⁰ *Ibid.*

Au Québec, à la fin des années 60 les femmes se retrouvent en grand nombre sur le marché du travail. Elles occupent, plus souvent que les hommes, des emplois non syndiqués et leur salaire inférieur à celui des hommes est considéré comme un salaire d'appoint à celui du mari. Celles qui travaillent dans un milieu syndiqué sont encore peu présentes dans les instances qui défendent leurs intérêts. En effet, les postes politiques élevés dans la hiérarchie syndicale sont rarement occupés par des femmes. Une pratique des grandes centrales est de réservé un siège pour une femme à la vice-présidence de leur exécutif. Généralement le portrait de la structure syndicale est le suivant : une femme et une dizaine d'hommes. Trois des fondatrices de la FFQ, relativement bien connues du monde syndical – jamais toutefois autant que les hommes – occupent ce siège : il s'agit de Jeanne Duval, Yvette Boucher-Rousseau et Huguette Plamondon.

Cette dernière a participé avec d'autres chefs syndicaux dont Jean Marchand et Louis Laberge à une «manifestation grandiose et paisible»⁴¹ sur Québec le 7 septembre 1957. Elle a pris la parole pour dénoncer le régime duplessiste et pour signifier sa sympathie envers les grévistes de Murdochville. Première femme élue vice-présidente du Canadian Labor Congress (1956), Huguette Plamondon devient plus tard vice-présidente de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). Quant aux fondatrices Jeanne Duval et Yvette Boucher-Rousseau, elles seront vice-présidentes de la CSN; Jeanne Duval de 1956 à 1962 du temps du CTCC et Yvette Boucher-Rousseau de 1966 à 1968.

À cette époque des tensions se manifestent entre l'État et les organisations syndicales. La CSN qui s'est départie de son syndicalisme catholique opte pour un discours plus radical, inspiré du marxisme. Elle représente une partie significative des employés de l'État⁴² avec lequel elle est en confrontation directe lors des

⁴¹ *Le Devoir*, 9 sept. 1957, p. 1.

⁴² Linteau, Paul-André, Durocher, René, Robert, Jean-Claude et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Compact, nouv. éd. rév., 1989, Tome 2, p. 571.

négociations des secteurs publics et parapublics. Ces négociations voient la création du premier front commun intersyndical au début des années 1970.

Les militantes syndicales qui oeuvrent aussi à la FFQ ont déjà une solide expérience de l'action politique. Elles connaissent l'importance des alliances stratégiques et doivent porter plusieurs chapeaux à la fois pour faire avancer plus rapidement la cause des femmes. Yvette Boucher-Rousseau en est un parfait exemple, comme on peut le lire dans un *Bulletin de la FFQ* en 1968:

Madame Yvette Rousseau, vice-présidente de la Fédération des femmes du Québec et vice-présidente de la Confédération des Syndicats nationaux, a participé, du 12 au 14 octobre dernier, à la Conférence internationale sur les problèmes des travailleurs, à Bruxelles [...]. Madame Rousseau était délégué de la C.S.N. et représentait la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme au Canada.⁴³

Yvette Rousseau représente à la fois le gouvernement fédéral, la Confédération de syndicats nationaux et la FFQ! Elle est sur tous les fronts pour défendre les conditions de travail des femmes.⁴⁴ En ce sens, elle installe la Fédération sur la scène politique nationale (fédérale et provinciale) dans une logique de contestation et de représentation. Les alliances ainsi tissées avec ces organismes s'avèreront très importantes pour la suite de son histoire.

Dès 1966, des syndicalistes de la CSN ont œuvré à la fondation de la Fédération. La CSN supportait aussi la FFQ en offrant, pour des réunions, les bureaux de son siège social sur la rue St-Denis à Montréal et en défrayant les dépenses d'Yvette Boucher-Rousseau comme en fait foi l'extrait de procès-verbal d'une réunion de l'exécutif de la CSN :

Il a été proposé par le confrère Adrien Plourde, appuyé par le confrère Robert Sauvé, que la CSN paie les dépenses de notre délégué auprès de la

⁴³ «Nos membres sur la scène internationale», *Bulletin de la Fédération des femmes du Québec*, vol. 1, no 1, janvier 1968, p. 6. Archives FFQ.

⁴⁴ Boucher, Yvette, *L'ouvrière refuse le travail de nuit*, Montréal, Paulines, 1965.

Fédération des femmes du Québec et que notre délégué clarifie notre question d'affiliation auprès de cet organisme. *ADOPTÉ*.⁴⁵

Au départ, la CSN ne fait pas partie de la FFQ en tant qu'association membre. C'est la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) qui est la première centrale syndicale à joindre les rangs de la FFQ sur cette base (Appendice D). Claire Robitaille de même que Gisèle Roth, toutes deux syndicalistes à la FTQ, siègent à titre de déléguées de leur organisation syndicale aux premiers conseils d'administration de la FFQ.

Les centrales syndicales mettent sur pied des comités de condition féminine qui travailleront en intersyndicales sur certains dossiers, notamment à l'organisation de la Journée internationale des femmes à partir de 1974.⁴⁶ Au-delà de toutes allégeances, des syndicalistes iront militer à la FFQ pour faire avancer les dossiers concernant la main-d'œuvre féminine et en particulier, les congés de maternité, les centres de jour (garderie), la parité de salaire avec les hommes. Elles développent une solidarité féminine qui les aidera à faire avancer leurs revendications.

La main-d'œuvre est le thème d'un des cinq comités importants qu'on appelle à ce moment «les Commissions»; les autres Commissions portent sur la famille, les Grandes enquêtes (sur la situation de la femme), le recrutement et les finances.

Très tôt dans son histoire, la FFQ va revendiquer la parité de salaire entre les hommes et les femmes. Déjà en 1967, dans un discours portant sur *La Déclaration visant l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes* de l'ONU, la première présidente Réjane Laberge-Colas, déplorait l'absence au Québec de lois portant sur la parité de salaires, sur les congés de maternité payés et sur la garantie de retour à

⁴⁵ Exécutif Confédération des syndicats nationaux. *Procès-verbal de l'exécutif de la CSN*. 14-15 déc. 1966, p. 20. Fonds EXE, Comité exécutif, boîte EXE 0002, adresse 01-03-03-04. Archives CSN.

⁴⁶ Trudel, Flavie, «Le 8 mars au Québec: entre la commémoration et la revendication», *Mythes, mémoires et histoire*, dir., Alain Beaulieu et Gaétan Thériault, Cahiers du CÉLAT, UQÀM, 2004, p. 195-231.

l'ancien emploi après un congé de maternité.⁴⁷ En mars 1968, par un mémoire déposé au gouvernement du Québec, la FFQ réclame publiquement une loi visant la parité de salaire (Appendice E). À l'automne de la même année, la deuxième présidente de la Fédération, Rita Cadieux, demande au secrétaire général de la CSN qu'une résolution sur la parité de salaire soit présentée au prochain congrès de la centrale syndicale.⁴⁸ La FFQ profitera du conflit dans les hôpitaux quelques mois plus tard pour revenir à la charge : «La négociation actuelle dans les hôpitaux n'est qu'un exemple parmi d'autres qui laisse présumer qu'on se contente trop souvent et depuis trop longtemps de mini-efforts quand il s'agit d'accorder l'égalité de salaires entre la main-d'œuvre féminine et masculine»⁴⁹ affirme la troisième présidente de l'organisme Marie-Paul Marcil-Dandois en 1969.

Quelques années plus tard, au fil d'un discours coloré portant sur le même sujet, la présidente et syndicaliste Yvette Boucher-Rousseau déclare:

Aucun homme n'accepterait de faire le travail féminin pour le salaire que les femmes reçoivent. Nous ne voulons plus d'un salaire en fonction du sexe. Lors de l'embauche d'une femme «on essaie de déterminer son profil.» On essaie de trouver une femme-étalon. Ni plus, ni moins. On nous fait une série de tests; d'après les résultats, on détermine si la candidate a le profil 1-11-111-etc. etc. Quand on engage un homme, son salaire dépend de sa fonction, de sa qualification professionnelle. Les femmes pas. C'est le sexe qui compte. Est-ce cela la justice?⁵⁰

Dans la lancée de son analyse de la discrimination en fonction des genres, Yvette Boucher-Rousseau suggère de mettre sur pied «une commission dont les travaux devraient aboutir à constituer une hiérarchie salariale unique hommes &

⁴⁷ Laberge-Colas, Réjane, Discours portant sur La Déclaration visant l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes de l'ONU, s.t., 5 déc. 1967, p. 8. Archives personnelles de Réjane Laberge-Colas.

⁴⁸ Conseil d'administration FFQ, *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration, tenue le 9 sept. 1968*, Montréal, p. 1. Archives FFQ.

⁴⁹ Marcil-Dandois, Marie-Paul, Lettre de la FFQ, 5 nov. 1969, 1 p. Archives FFQ.

⁵⁰ Boucher-Rousseau, Yvette, *L'égalité de rémunération devant le ministre*, p. 2. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-203b/40.

femmes et les femmes prendront leur place dans cette nouvelle hiérarchie.»⁵¹ C'est par la voie légale que la FFQ souhaite mettre fin à cette discrimination. Trente ans plus tard, la question n'est pas encore entièrement réglée...

3.4 La Crise d'Octobre 1970

À cette époque, la présidente de la FFQ est invitée par le Parti libéral du Québec «à poser sa candidature en vue des élections du 29 avril 1970.»⁵² N'ayant pas l'assurance d'un emploi au gouvernement advenant une défaite, elle refuse l'invitation. Quelques mois plus tard, le Québec vit une crise majeure de son histoire nationaliste. Le Front de libération du Québec (FLQ), un groupe radical nationaliste qui vise l'indépendance du Québec, procède à deux enlèvements. D'abord celui d'un diplomate britannique, James Richard Cross et celui du ministre du travail québécois, Pierre Laporte; ce dernier mourra dans des conditions qui demeurent encore obscures de nos jours. Le gouvernement fédéral de Pierre Elliott Trudeau, appuyé par le nouveau premier ministre québécois Robert Bourassa, applique la Loi des mesures de guerre. L'armée entre au Québec, des perquisitions, des arrestations policières, une limitation des droits démocratiques s'ensuivent.

Dans une déclaration datée du 30 octobre 1970 et publiée en première page du *Bulletin*, Yvette Boucher-Rousseau condamne «la tragique violence dont nous avons été les témoins impuissants», sans pointer du doigt les felquistes ni les représentants de l'État... Elle réitère les objectifs de son mouvement qui vise non seulement à faire prendre conscience aux femmes des problèmes de la société «mais se sentir responsables et œuvrer à transformer, à améliorer, à sauver notre société [...] Les femmes du Québec ont-elles enfin compris qu'une réforme fondamentale de notre société est imminente et nécessaire, et qu'elles ne peuvent

⁵¹ Boucher-Rousseau, Yvette, *L'égalité de rémunération devant le ministre*, p. 2. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-203b/40.

⁵² O'Neil, Huguette, *Yvette Rousseau la réussite d'une vie*, Montréal, Remue-ménage, 2004, p. 205.

plus refuser d'y participer...»⁵³ On profite des événements d'octobre pour inviter les femmes à s'impliquer sur la scène publique et on les encourage à prendre part, en joignant les rangs de la FFQ, à des réformes et non à une quelconque révolution.

Des contacts sont établis entre la FFQ et le *Front de libération des femmes du Québec* (FLF). Le FLF, né en 1969, explique l'oppression des femmes à partir d'une perspective marxiste de lutte de classes. Cet organisme est lié à la gauche québécoise nationaliste. Dans leur anthologie de la pensée féministe au Québec, Micheline Dumont et Louise Toupin soutiennent que les militantes du FLF «venaient du R.I.N., du F.L.P., du Parti socialiste du Québec (P.S.Q.), du Comité ouvrier de St-Henri, du Théâtre radical du Québec (T.R.Q.), du mouvement étudiant, des milieux syndicaux (particulièrement de la C.S.N.). D'autres sortaient de leur cuisine ou de leur milieu de travail.»⁵⁴

Des membres du FLF désirent que la FFQ rédige des articles pour le journal qu'elles tentent de lancer.⁵⁵ De plus, la première résolution adoptée par le Conseil Régional de Montréal de la FFQ récemment fondé, qui vise à admettre les femmes aux fonctions de jurés,⁵⁶ s'inscrit aussi dans la foulée des actions du FLF. En mars 1971, dans une lettre au ministre de la Justice Jérôme Choquette ainsi qu'au premier ministre Robert Bourassa, la FFQ demande des amendements à la Loi des Jurys «de telle sorte que les femmes puissent exercer la fonction de juré.»⁵⁷ En mai de la même année, dans une autre lettre adressée au ministre Choquette, la Fédération soutient que les conditions d'abstention devraient être les mêmes pour

⁵³ *Bulletin de la FFQ*, vol. 1, no 3, déc. 1970, p. 1. Archives FFQ.

⁵⁴ Dumont, Micheline et Louise Toupin, *La pensée féministe au Québec : anthologie (1900-1985)*, Montréal, Remue-ménage, 2003, p. 684.

⁵⁵ Exécutif FFQ, *Procès-verbal de la réunion de l'exécutif*, Montréal, 14 juin 1971, p. 1. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-203/29.

⁵⁶ Conseil régional de Montréal, *Rapport annuel des activités du Conseil régional de Montréal de la Fédération des femmes du Québec*, Cap-Rouge, 5 juin 1971, 4 p. Archives FFQ.

⁵⁷ Boucher-Rousseau, *Rapport de la présidente de la Fédération des femmes du Québec sur les activités de l'année 1970-1971, Assemblée annuelle*, 5 juin 1971, Québec, p. 4. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-203b/27.

tous ceux qui sont choisis jurés, hommes ou femmes. Dans le rapport annuel de la Fédération on précise : «On sait que le projet de loi n° 34 qui a subi une 1^{ère} lecture, permet que les femmes s'abstiennent d'exercer la fonction de juré si elles le désirent, simplement parce qu'elles sont femmes. Mme Casgrain et Mme Odette Dick ont aussi rencontré Monsieur Choquette pour lui expliquer de vive voix la position de la Fédération.»⁵⁸ Ces positions conviennent parfaitement à la FFQ qui réclamait, dès 1967, le droit d'exercer toutes les fonctions publiques dans des conditions d'égalité avec les hommes, sans aucune discrimination.⁵⁹ Paradoxalement, alors que le FLF est classé dans le courant féministe radical, la FFQ qui partage une partie de ses revendications, se retrouve plutôt dans le courant du féminisme égalitaire tel que décrit par Francine Descarries et Shirley Roy.⁶⁰ Les deux organisations ont une analyse semblable de l'oppression des femmes. La FFQ se distingue du courant radical par les moyens qu'elle utilise pour lutter contre cette oppression et par le fait qu'elle ne remet pas en cause la légitimité de l'État. Elle va plutôt rechercher une solution au problème par le lobby et la voie législative.

En 1970, la FFQ ne prendra pas position publiquement quant au bien-fondé ou non des revendications des felquistes mais sera appelée quelques années plus tard – presque malgré elle – à afficher plus clairement ses couleurs sur cette question lors d'un vote controversé portant sur les prisonniers politiques québécois. Il s'agit, en fait, d'une proposition soumise à l'assemblée générale du 7 mai 1978 par Michèle Gay appuyée par Simonne Chartrand, Denyse Bélanger-Rochon et quelques autres membres, recommandant de se joindre comme Fédération aux signataires d'une pétition du *Comité d'information sur les prisonniers politiques* (CIPP). Cette pétition

⁵⁸ Boucher-Rousseau, *Rapport de la présidente de la Fédération des femmes du Québec sur les activités de l'année 1970-1971, Assemblée annuelle*. 5 juin 1971, Québec, p. 5. Archives UQAM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-203b/27.

⁵⁹ Laberge-Colas, Réjane, Discours portant sur la Déclaration visant l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes de l'ONU, s.t., 5 décembre 1967, p. 7. Archives personnelle de Réjane Laberge-Colas.

⁶⁰ Descarries-Bélanger, Francine et Shirley Roy, *Le mouvement des femmes et ses courants de pensée : essai de typologie*, Ottawa, Criaw-Icref, 1992, 59 p.

vise à faire reconnaître, par le gouvernement fédéral, qu'une catégorie de détenus sont des prisonniers politiques. La pétition demande l'accès à des libérations conditionnelles pour les prisonniers politiques qui se nomment Paul Rose, Jacques Rose, Francis Simard, Pierre-Paul Geoffroy et François Schirm.

Le procès-verbal de cette assemblée générale de la FFQ rend bien compte des tensions et de l'atmosphère chargée du débat. La proposition de signer la pétition est adoptée avec une forte majorité dans un premier temps mais quelques minutes plus tard, devant les protestations de femmes «qui croyaient que des abstentions pouvaient renverser des votes exprimés» l'assistance accepte de reconsidérer le vote et la proposition est alors rejetée. Pour les associations, les abstentions exprimées – qui se sont par la suite transformées en votes contre la proposition – étaient les suivantes :

- Association des femmes diplômées des universités (2 abstentions)
- YWCA (3 abstentions)
- Cercle des rencontres du mercredi inc. (3 abstentions)
- Montreal Lakeshore university women's club (3 abstentions)
- Club Wilfrid Laurier des femmes libérales (2 abstentions)
- National Council of Jewish women (1 abstention)

Et le résultat du vote étant alors 27 pour, 13 contre et 34 abstentions.⁶¹

Même si ce vote des femmes pouvait être perçu comme une façon détournée de blâmer le recours au terrorisme par le Front de libération du Québec, le résultat du vote, et surtout les péripéties de ce vote, illustrent les difficultés qui attendent la FFQ. La divergence de la part de groupes associés à des options politiques connues, comme le Club Wilfrid Laurier des femmes libérales, annonce une cristallisation de positions sur la question nationale.

⁶¹ FFQ, *Procès-verbal de l'assemblée générale de la FFQ*, du 7 mai 1978, n.p. Archives FFQ.

3.5 La FFQ dans les élections

«L'appui de la FFQ a été un facteur déterminant dans ma décision de présenter ma candidature au poste de conseiller municipal à Outremont...»⁶² écrit Louise Gareau dans le bilan de sa campagne électorale, publié dans le *Bulletin de la FFQ*. Dans d'autres bulletins de la FFQ, on retrouve les témoignages de membres participant à toutes sortes de campagnes électorales : au niveau scolaire (puisque les femmes peuvent désormais être élues commissaires), ou ailleurs sur les scènes municipale, provinciale ou fédérale. Ils sont révélateurs de l'enthousiasme qui anime ces femmes envers la chose politique.

À la lecture des procès-verbaux des congrès de la FFQ, on constate que la participation des femmes au domaine politique est une préoccupation constante. Dans chaque congrès, un atelier porte précisément sur ce sujet. De nombreuses résolutions sont adoptées visant tantôt la formation des femmes au leadership, tantôt l'organisation de journées sur un parlement modèle. On veut rendre accessibles aux membres des ressources appropriées, on met sur pied le Centre de renseignements et de documentation. On veut aussi leur fournir des techniques d'animation facilitant le fonctionnement des assemblées. Bref, on veut se familiariser avec les mécanismes du pouvoir et initier les femmes à la réflexion et à l'action politique.

Des résolutions pour former des comités d'éducation et d'action politique dans toutes les régions sont adoptées lors de l'assemblée générale annuelle de 1971. Les premiers sont créés à Montréal et à Québec. La nécessité que la femme «s'équipe» politiquement⁶³ est un leitmotiv pour la présidente Mme Boucher-Rousseau. En 1971, elle profite de l'annonce de la création du premier comité d'éducation et d'action politique pour questionner le type d'engagement politique de la FFQ. Elle

⁶² *Bulletin de la FFQ*, vol. 1, no 6, fév. 1972, p 11. Archives FFQ.

⁶³ Boucher-Rousseau, Yvette, *La femme et la politique*, août 1966, 15 p. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-203b/39.

s'inquiète qu'on associe la Fédération à un parti en particulier «si plusieurs candidates qu'elle [la FFQ] soutient choisissent de représenter un même parti.» Selon Mme Boucher-Rousseau, la Fédération doit rester non partisane comme elle l'a été depuis les débuts et elle doit plutôt tendre à réunir toutes les tendances.⁶⁴ Ce souhait est entendu par l'assemblée générale de la FFQ qui refuse d'appuyer officiellement des candidates.⁶⁵ On lit dans un discours d'Yvette Boucher-Rousseau :

Les groupes féminins peuvent jouer un rôle dans cet apprentissage de l'engagement politique. Parce qu'on est avec des semblables, on peut trouver l'appui, la confiance en soi nécessaire à l'action. On a besoin du coude à coude quand on tente une expérience nouvelle, c'est normal. Le groupe peut servir de «rampe de lancement», aider à recueillir l'information, à élaborer les étapes d'un projet...⁶⁶

Le volet éducation s'avère important, comme on peut le constater par le projet d'émission d'éducation politique à la télévision communautaire, élaboré par le comité d'éducation et d'action politique de Québec. Au programme : la politique scolaire, la politique fédérale, la politique provinciale, la politique internationale, l'information et la participation politique, etc. Même si la politique internationale est au menu, la FFQ semble peu préoccupée par ce volet, bien qu'une de ses dix-sept associations (Appendice F), *La Voix des femmes*, tente de sensibiliser les membres aux enjeux de la politique internationale. En 1975, dans le cadre des préparatifs de l'année internationale des femmes, la FFQ s'intéressera davantage aux questions internationales.

Les comités d'éducation et d'action politique doivent favoriser l'engagement politique des membres de la FFQ, c'est-à-dire devenir membre d'un parti, participer aux assemblées, assumer des responsabilités et éventuellement se présenter

⁶⁴ Boucher-Rousseau, Yvette, Discours, s.t., p. 5. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-204a/135.

⁶⁵ FFQ, *Assemblée générale annuelle*, 10 juin 1972, Centre Marial Montfortain, Montréal, 7 p. Archives FFQ.

⁶⁶ Boucher-Rousseau, Yvette, Discours, s.t., p. 3. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-204a/135.

comme candidates.⁶⁷ Ces comités veillent de façon assidue à préparer des guides de l'électrice, à questionner les candidats et les candidates sur les enjeux sociaux préoccupant la Fédération, à évaluer les positions des différents partis, à compiler des informations afin d'éclairer les membres dans leur vote. Un des mandats du comité d'action politique est d'exercer des pressions auprès des autorités compétentes afin d'obtenir une représentation féminine équitable au sein des partis politiques.⁶⁸ Les grands principes de parité, d'équité et l'importance d'une représentation féminine dans les partis pour défendre la cause des femmes sont au cœur des motivations de la FFQ. La Fédération favorise, ce que nous nommons, la représentation directe des femmes en politique. «Aux prochaines élections fédérales une femme remplacerait Éric Kierans dans Duvernay»⁶⁹ annonce la journaliste Marie Laurier dans le *Montréal-Matin*. Elle poursuit par une présentation de la candidate: «Membre-fondateur de la Fédération des femmes du Québec qui groupe environ 150 000 Québécoises, Monique Bégin continue de prendre une part active à toutes les délibérations de ce mouvement. Ce dernier a d'ailleurs mis l'accent sur la participation des femmes à la vie politique, comme première préoccupation dans son programme.»⁷⁰

Le comité d'éducation et d'action politique de Montréal écrit, dans le *Bulletin* adressé à l'ensemble des membres de la FFQ, à la veille des élections fédérales de 1972 : «[...] ayant le vote au fédéral depuis cinquante-deux ans, c'est la première fois que probablement nous aurons des femmes représentant le Québec à Ottawa, à condition toutefois que les femmes, que nous toutes, nous apportions notre appui aux femmes courageuses qui se présentent comme candidates [...]»⁷¹ Cet important

⁶⁷ FFQ, *Congrès 1972 Résolutions adoptées*, p. 2. Archives FFQ.

⁶⁸ FFQ, *Comité d'action politique*, s.d, 1 p. Archives FFQ.

⁶⁹ Laurier, Marie, *Montréal-Matin*, 27 juillet 1972, p 2.

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ *Bulletin FFQ*, vol. 3, no 1, oct. 1972, p. 2. Archives FFQ.

comité poursuit en conseillant aux membres d'envoyer de l'argent aux candidates et d'offrir leur aide bénévole.

Dans la région de Montréal, ce comité d'éducation et d'action politique s'implique très activement lors des élections fédérales d'octobre 1972 en appuyant des candidates, en allant travailler à leur comité ou en y envoyant de l'aide bénévole quand la chose était possible. «Toujours en essayant d'éviter toute partisanerie»⁷² comme le précise la présidente du CR de Montréal, Madeleine Gariépy-Dubuc, dans un rapport annuel. La rédaction d'un *Bulletin* spécial de la FFQ, consacré aux candidates fédérales et, plus tard, au discours de chaque femme élue députée du Québec à Ottawa, est aussi le fruit du travail de ce comité. Deux des premières femmes du Québec élues à Ottawa sont effectivement membres de la FFQ : il s'agit de Monique Bégin et de Jeanne Sauvé, du Parti Libéral du Canada. Elles ne coupent pas les ponts avec la FFQ; au contraire, elles demeurent membres et sont souvent sollicitées pour participer à titre de conférencières aux différents colloques.

Aux élections provinciales d'octobre 1973, dans une missive du même comité intitulée «Le vote est une arme absolue», la FFQ incite ses membres à appuyer et à aider, à *titre personnel*, toutes les candidates valables se présentant à l'élection.⁷³ Le comité y explique comment, afin d'aider les femmes à sélectionner un candidat, il a envoyé aux 483 candidats à cette élection provinciale un questionnaire portant sur les priorités que les membres de la Fédération ont élaborées sous forme de recommandations au dernier Congrès.⁷⁴ Ce questionnaire (Appendice G) reprend effectivement les grands dossiers de la FFQ : les recommandations en vue de créer un Conseil du Statut de la femme, la parité politique, la problématique du travail

⁷² Conseil régional de Montréal, *Bref rapport des activités 72-73 du Comité d'éducation et d'action politique*, avril 1973, 1 p. Archives FFQ.

⁷³ Comité d'action et d'éducation politique du CR de Montréal de la FFQ, Lettre Appui aux candidates, s.d., 1 p. Archives FFQ.

⁷⁴ Corriveau, Marie-Paul, pour le comité d'action et d'éducation politique du CR de la FFQ, Lettre Le vote est une arme absolue, s.d. Archives FFQ.

salarié des femmes, la politique familiale, les garderies et le salaire de la femme au foyer. Le comité d'action politique insiste sur le caractère non strictement féministe des priorités qui vont dans le sens de la qualité de la vie de la collectivité.⁷⁵ Le comité d'éducation et d'action politique souligne l'importance du rôle de citoyenne que chacune des membres de la FFQ doit jouer lors d'élections. Une courte liste des 27 candidates, sur les 483 candidatures, est annexée à l'envoi. En plus d'y découvrir le nom des candidates sous toutes les bannières, les comtés qu'elles briguent et la fonction qu'elles occupent, on retrouve aussi leur adresse, leur numéro de téléphone et quelques notes biographiques.

Il est clair que la FFQ ne souhaite pas être associée officiellement aux candidates, même si elle appuie leur candidature en tant que femmes. On propose donc aux membres d'appuyer les candidates à titre personnel. Toutefois, on ne manque pas de mentionner que telle candidate est membre de la FFQ, comme c'est le cas de Lise Bacon du Parti Libéral qui se présente dans le comté de Bourassa. Lise Bacon sera une pionnière : c'est la deuxième femme élue au parlement québécois, douze ans après Marie-Claire Kirkland-Casgrain.

Il est difficile d'évaluer dans quelle mesure le travail des militantes de la FFQ a contribué à l'ascension des femmes vers l'élection et à des postes politiques. L'appartenance à la FFQ, avec tout ce que cela représente comme image de la femme moderne, a-t-elle joué un rôle dans la victoire des Jeanne Sauvé, Monique Bégin et Lise Bacon?

Une fois en place, les femmes politiques gardent le contact avec la FFQ; on se transmet des politesses, des félicitations, des civilités. Les archives de la FFQ abondent de courrier échangé entre les élues politiques et les présidentes de la Fédération : lettres, télégrammes, cartes de voeux, de courtoisie, de politesse, de félicitations à l'occasion d'une naissance ou d'un mariage, de condoléances, de

⁷⁵ Corriveau, Marie-Paul, pour le comité d'action et d'éducation politique du CR de la FFQ, Lettre Le vote est une arme absolue, s.d. Archives FFQ.

prompts rétablissements, de remerciements pour un appui fourni (financier, ou autre) et surtout, des félicitations pour souligner une nomination à un poste ministériel. Signe qu'elle représente un bassin de femmes actives et que l'idée d'une meilleure représentation des femmes dans les structures politiques fait son chemin, la FFQ est sollicitée – généralement par les femmes politiques – pour recommander des noms de femmes à des comités gouvernementaux, à des instances diverses (comités d'école, conseils d'administration des premiers Cégeps, conseils d'administration d'hôpitaux, commissions d'enquête, etc.), ce qu'elle fera avec diligence au cours des trente années qui suivront. Des lettres, ou des invitations sont parfois reproduites dans le *Bulletin* sous forme de petite note :

Offre d'emploi : Mmes Sauvé, Bégin et Morin nous informent que de nombreux postes sont disponibles dans la Fonction Publique Fédérale. Elles invitent les femmes du Québec intéressées à faire parvenir leur curriculum vitae (instruction, expérience, intérêts) à Fonction Publique Fédérale, Hôtel du Gouvernement, Ottawa.⁷⁶

En 1973, Louise Mathieu se fait élire présidente par le Conseil d'administration de la FFQ, comme le veut la pratique. Elle est absente lors de cette réunion et démissionne quelques semaines plus tard de ce poste qu'elle n'a jamais assumé. Yvette Boucher-Rousseau reprend le poste qu'elle occupait et préside jusqu'en décembre 1973, les destinées de la FFQ,

Grâce à son vaste réseau d'influence, la FFQ participe aussi aux campagnes électorales. Toutefois l'implication politique crée parfois des tensions internes. Par exemple, à la veille du départ d'Yvette Boucher-Rousseau de la présidence en novembre 1973, le conseil exécutif de la FFQ reproche au comité d'action politique de Montréal de faire des déclarations publiques et de prendre des positions au nom de la Fédération.⁷⁷ Nos recherches nous portent à croire que ce blâme fait référence à l'hypothèse «de créer un Parti politique féminin, si le prochain gouvernement ne se

⁷⁶ *Bulletin de la Fédération des femmes du Québec*, vol. 3, no 3, mars 1973, p. 9.

⁷⁷ Conseil exécutif de la FFQ, *Procès-verbal réunion du conseil exécutif*, tenue au Centre de documentation de la FFQ, Montréal, 29 nov. 1973, p. 2. Archives FFQ.

met pas résolument à la tâche d'améliorer les conditions de vie de la femme», rapportée par *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières quelques jours plus tôt...⁷⁸

Cette participation plus intense aux campagnes électorales ne remplace pas la formule du mémoire qui demeure privilégiée pour parvenir à influencer le pouvoir dans le sens des positions de l'organisme. Entre 1966 et 1974, les mémoires, une vingtaine à cette période (Liste des Mémoires dans la bibliographie), sont dans une égale mesure présentés aux instances fédérales et provinciales. Habituellement rédigés par des membres de la FFQ et déposés à l'occasion dans les deux langues officielles, ils sont concis et visent la rigueur dans le propos. Parfois on utilise des ressources extérieures, généralement des femmes. Par exemple, la politologue Francine Despatie mènera l'enquête sur la participation des femmes à la vie civique pour le mémoire qui sera présenté devant la Commission Bird.

Il existe même un comité de lecture des *bills*, formé de femmes très scolarisées, chargé d'étudier les projets de loi et de faire des recommandations pour la rédaction des mémoires. Les premiers mémoires de la FFQ sont rarement faits en collaboration avec d'autres groupes, contrairement à ce qui deviendra monnaie courante par la suite. C'est généralement la présidente de la Fédération, accompagnée de membres de son comité exécutif qui assume la tâche de défendre le mémoire devant l'instance concernée. Le travail de visibilité publique et la démarche de lobbying ne s'arrêtent pas là. Le cas du mémoire de la FFQ réclamant un *Office de la femme* illustre bien l'importance des tractations autour d'un mémoire. Ce n'est pas seulement le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, qui a reçu le mémoire de la FFQ. «Une centaine de mémoires ont été envoyés aux ministres du cabinet Bourassa, aux épouses des ministres ainsi qu'à un certain nombre de personnalités et d'associations locales»⁷⁹ lit-on dans le Rapport annuel du Conseil

⁷⁸ Hamel, Doris, «Face à l'élection du 29 La FTQ (sic) a cherché les priorités féminines actuelles», *Le Nouvelliste*, 23 oct. 1973. p. 35.

⁷⁹ Conseil régional de Montréal, *Premier rapport annuel du Conseil régional de Montréal 1971-1972 FFQ*, 4 p. Archives FFQ.

régional de Montréal. Dans sa recherche d'alliés, la FFQ considère que les épouses des ministres peuvent, dans certaines circonstances, jouer un rôle déterminant. L'utilisation des personnalités publiques et des médias, pour annoncer les positions défendues dans le mémoire est aussi une pratique courante.

3.6 Les Conseils du statut de la femme, nouveaux lieux de pouvoir pour les femmes?

Alors que les femmes sont peu présentes dans les parlements et que leur voix se fait surtout entendre de l'extérieur par de la représentation indirecte, les pressions de leurs associations forcent les gouvernements du Québec et du Canada à créer une nouvelle structure gouvernementale baptisée Conseil du statut de la femme. À la faveur de l'intense lobby déployé par les mouvements et les groupes de femmes, Ottawa et Québec se dotent en même temps de cette structure à mi-chemin entre un ministère et un groupe de pression. Dans sa thèse sur le mouvement des femmes au Québec et en France, Isabelle Giraud explique que cette idée est conforme à des recommandations de la Commission sur la condition de la femme et du Conseil économique des Nations Unies. Elle suggère aussi que le modèle de la structure est importé de la Grande Bretagne

qui possède depuis 1962 un Conseil consultatif pour les femmes. Comme l'édifice institutionnel canadien s'appuie sur le modèle anglais, les libéraux québécois au pouvoir, tout comme leurs homologues à Ottawa, ont sans doute d'autant plus à cœur de l'imiter, que la fronde de la rue et du Parti québécois naissant, proposent, justement, de se défaire du modèle britannique. En même temps, cette innovation institutionnelle est légitimée par une recommandation de la Commission sur la condition de la femme des Nations Unies, et par la résolution du Conseil économique et social des Nations Unies qui, en 1967, demande aux États membres d'établir des organismes nationaux consultatifs en condition féminine.⁸⁰

⁸⁰ Giraud, Isabelle, *Mouvement des femmes et changements des régimes genrés de représentation politique au Québec et en France 1963-2004*, Thèse de doctorat effectuée en cotutelle au Laboratoire sur les pratiques de citoyenneté et de gouvernance Département de science politique de l'Université de Montréal, Faculté des études supérieures et au Centre d'analyse des régulations politiques Département de science politique de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Nov. 2005, 2 tomes, p. 190.

3.6.1 Au provincial : le Conseil du statut de la femme (CSF)

«Cet Office (de la femme) serait-il un nouveau symbole de la discrimination? Peut-être, mais nous ne voyons pas de façon plus efficace de mener à bon terme les réformes nécessaires»⁸¹ lit-on dans le mémoire visant la création d'un *Office de la femme* que la FFQ remet au premier ministre Robert Bourassa en 1971. La FFQ se base sur les recommandations de la Commission Bird pour exiger cet *Office de la femme* et espère que le Québec sera la première province à agir en conformité avec ces recommandations.

Pour la FFQ, les associations féminines en tant que groupes de pression représentent une force nécessaire mais insuffisante pour accomplir le travail urgent qui doit être fait.⁸² Ce travail, énoncé dans le mémoire par une liste de tâches à accomplir par l'*Office de la femme* et une description de chacune de celles-ci, touche le sexisme à l'école, la femme sur le marché du travail, la femme au foyer et la femme bénévole. Pour la FFQ, les réformes ne peuvent être espérées sans ce nouveau porte-parole auprès du gouvernement. Forte de son mandat d'assemblée générale, la FFQ continue d'exercer des pressions auprès du gouvernement par des lettres aux journaux et des lettres ou appels téléphoniques aux députés. La FFQ compte aussi sur la connivence d'une femme politique, Marie-Claire Kirkland-Casgrain à Québec, qui dépose le projet de loi sur la création du Conseil du statut de la femme, en décembre 1972. La FFQ distribue le texte du projet ainsi que des lettres incitant les associations féminines, membres ou non de la FFQ, et les femmes à exercer des pressions. Ceci montre l'acharnement de la présidente Yvette Boucher-Rousseau dans ce dossier prioritaire. Dans une lettre où elle demande une action concrète et rapide, elle souligne que «toute dissidence venant de groupuscules féminins, à l'heure actuelle, ne saurait que compromettre l'étape

⁸¹ FFQ, *Office de la Femme Mémoire présenté à l'Honorable Robert Bourassa premier ministre du Québec*, nov. 1971, p. 3. Archives FFQ.

⁸² *Ibid.*

importante qu'est le Projet de loi ...»⁸³ Dans une autre missive adressée à la présidente du *University Women's Club of Quebec*, Mary Robertson, Mme Boucher-Rousseau exerce son autorité de présidente de la FFQ afin d'obtenir un appui, qui semble tarder du côté de certains groupes anglophones: «Renvoyer le projet de loi à une commission parlementaire ne pourrait que compromettre à jamais tout le travail qui l'a précédé. Remarquez bien que toutes les associations membres de la F.F.Q parmi lesquelles se trouve un imposant groupe d'anglophones, ont donné leur accord.»⁸⁴ La FFQ travaille d'arrache-pied à ce projet jusqu'à sa concrétisation par l'adoption de la loi sur le Conseil du statut de la femme en juillet 1973.

Par le Conseil du statut de la femme, la FFQ se rapproche, d'une certaine manière, du pouvoir. Pour la FFQ, le CSF naissant n'est pas qu'un simple organisme gouvernemental de consultation et d'étude puisqu'il peut servir à la promotion et à la défense des droits et des intérêts des femmes du Québec. La Fédération des femmes du Québec suit de très près le développement du CSF, outil par lequel elle voit une nouvelle façon d'infléchir les décisions politiques dans le sens des intérêts des femmes. Dans cette perspective, les postes du CSF sont convoités par les membres de la FFQ. Outre les sous-ministres qui en sont membres d'office, le Conseil du statut de la femme est composé d'une douzaine de femmes, dont la moitié sont membres de la FFQ. Les premières présidentes du CSF proviennent de la FFQ et ont été suggérées par elle. La première présidente du Conseil du statut de la femme, Laurette Robillard (de 1973-1978), est une vice-présidente de la FFQ.

⁸³ Rousseau, Yvette, Lettre Madame la présidente, s.d., 3 p. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-204a/15.

⁸⁴ Rousseau, Yvette, Lettre à Mary Robertson présidente University Womens Club of Quebec, 12 avril 1973, 3 p. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-203b/34.

Figure 3.5



Exécutif de la FFQ, 1967.⁸⁵ Debout à gauche Laurette Robillard – future présidente du CSF –, Louise Lebel, Yvette Boucher-Rousseau. Assises Alphonsine Howlett, Rita Cadieux et Nicole Forget.

3.6.2 Au fédéral : le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF)

Comme on l'a vu précédemment, la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme remet son rapport en 1970. Un an plus tard, voyant que les mesures recommandées par la Commission ne sont pas encore mises en place, les membres du *Comité pour l'égalité de la femme au Canada*, dirigé par Laura Sabia, s'inquiètent et organisent un congrès de femmes pancanadien intitulé «Des stratégies pour le changement.» Une subvention de 15 000 \$ du Premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau permet de financer le congrès. Les femmes de l'Ontario forment la majorité des déléguées inscrites.⁸⁶ Le Québec est représenté à ce congrès – où tout se passe en anglais – par une délégation conduite par la présidente de la FFQ, Mme Boucher-Rousseau. Comme le rappelleront plus tard une présidente et une militante

⁸⁵ «Recommandations des commissions d'étude», *La Presse*, 29 mai 1967.

⁸⁶ Molgat Anne et Joan Grant Cummings, *Une histoire bien vivante*, p. 4. En ligne. <<http://www.nac-cca.ca/about/hisf.htm>> (Consulté le 21 mars 2003)

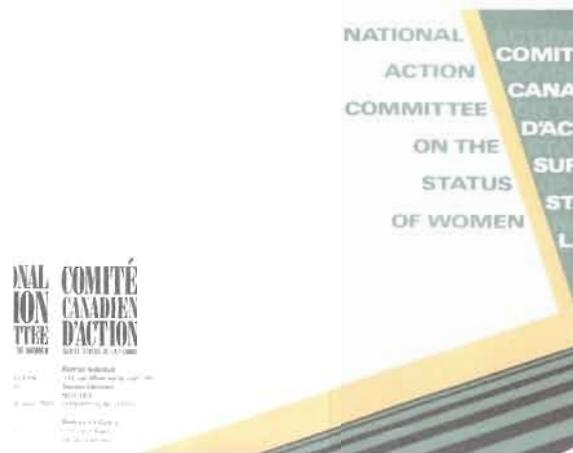
du NAC, Joan Grant-Cummings et Anne Molgat, un débat sur une recommandation de la Commission Bird sera déterminant pour l'action féministe canadienne. La fondatrice de la FFQ, Thérèse Casgrain, prend la parole au congrès, de même que Florence Bird. Cette dernière insiste pour que la salle appuie une des recommandations de sa Commission qui est de créer un conseil consultatif fédéral sur la situation des femmes, ce qui soulève une polémique :

Si les déléguées avaient au départ soutenu la revendication d'un conseil consultatif avancée par Bird, les discussions qui se poursuivent dans la soirée du samedi et plus tard dans la nuit vont convaincre les participantes que cette instance constitue pour le gouvernement un moyen de détourner la vague montante du militantisme féministe, ou tout au moins une façon de la contrôler. C'est dans cet état d'esprit que le Comité exécutif réouvre la question le dimanche matin. Après un débat passionné, la position de la veille est renversée. Les déléguées décident de créer leur propre organisation pour améliorer leurs conditions de vie. Le *Comité canadien d'action* est lancé.⁸⁷

Le NAC est donc né d'une divergence entre féministes au sujet de la création d'un conseil consultatif canadien sur la situation de la femme. En effet, les unes perçoivent ce geste comme une entreprise de récupération alors que les autres le souhaitent pour faire avancer la condition des femmes.

⁸⁷ Molgat Anne et Joan Grant Cummings, *Une histoire bien vivante*. En ligne. <<http://www.nac-cca.ca/about/hisf.htm>> p.4. (Consulté le 21 mars 2003)

Figure 3.6



Dépliant du NAC.

Le NAC et la FFQ, des liens de parenté.

Dans ses objectifs initiaux, le *National Action Committee on the status of women* (NAC) entend rendre effectives les modifications sur le statut de la femme au Canada telles que proposées par la Commission royale d'enquête (Commission Bird) et entérine les principes mis de l'avant par cette Commission. La FFQ diffuse le rapport de la Commission Bird et veille à la réalisation de ses recommandations. Tout comme la FFQ, dans ses moyens pour atteindre ses objectifs, le NAC exerce des pressions sur les instances politiques : présentation de mémoires, participation à des manifestations, organisation de colloques, etc. Ce sont des membres bénévoles qui, les premières années, exécutent tout ce travail.

Une diversité de groupes composent le NAC, ressemblant à ce titre aussi à la FFQ. On y retrouve des femmes affiliées à des Églises, l'aile féminine de partis politiques, des professionnelles, des syndicalistes, des femmes d'affaires, etc. Toutes les provinces y sont représentées. À sa naissance, le NAC compte une trentaine de groupes membres, alors qu'aujourd'hui plus de 700 groupes y militent.⁸⁸

De par ses statuts, le NAC se dit non confessionnel et sans affiliation partisane, tout comme la FFQ. Le NAC fonctionne aussi avec un conseil d'administration élu par l'assemblée générale qui se réunit une fois par année; de nombreux comités travaillent sur des dossiers particuliers (ex : finance, recrutement, emploi, garderie, régime de pension, etc.). Comme à la FFQ, la place qu'occupe la

⁸⁸ National Action Committee, *Qui sommes-nous?* 23 p. En ligne. <http://www.nac-cca.ca/about/about_f.htm> (Consulté le 25 mars 2003)

présidente dans les orientations de l'organisme et dans sa visibilité s'avère cruciale. Tremplin vers les sphères politiques, des présidentes du NAC vont devenir, à l'instar de la FFQ, sénatrices, ministres et députées : Lorna Marsden⁸⁹ présidente du NAC de 1975 à 1977 et Doris Anderson⁹⁰ sera présidente de 1982 à 1984 (sénatrices) ; Chaviva Hosek⁹¹ présidente du NAC de 1984 à 1986 élue députée du parti libéral de l'Ontario et directrice du caucus national libéral, responsable des politiques du cabinet du Premier ministre Jean Chrétien; Lynn McDonald⁹² présidente du NAC de 1979 à 1981 et députée fédérale néo-démocrate.

Comme à la FFQ, les subventions gouvernementales – strictement fédérales pour le NAC – sont importantes pour la survie de l'organisme qui est, à ses débuts, entièrement financé par l'État.

Pareillement à la FFQ qui publie un *Bulletin* dans ses premières années, le NAC s'est doté d'un organe d'information qui permet un contact avec les membres, il s'agit du *Status*.

C'est dans la structure que l'on peut observer les différences les plus significatives entre les deux associations féministes : la FFQ est membre du NAC - par périodes intermittentes – mais la réciproque ne s'applique pas. En effet, la FFQ ne représentant que les femmes d'une province accepte à ce moment d'être chapeautée par un organisme *national*. Au début des années 80, la FFQ voudra se positionner elle-même comme organisme *national* canadien puis dans les années 90, comme organisme *national* québécois.

Autre différence observable dans la structure, le NAC ne compte qu'une catégorie de membres soit les associations, alors que la FFQ regroupe des membres individuelles et des membres d'associations.

⁸⁹ Parliament of Canada. Parlinfo-Home. En ligne. <<http://www2.parl.gc.ca/Parlinfo/Files/Parliamentarian.aspx?Item=1cf83075-6d8e-4864-9579-dfa99ee53eee&Langue>> (Consulté le 25 mars 2003)

⁹⁰ Sous-comité sénatorial de la forêt boréale. *Réalités concurrentes : la forêt boréale en danger*. Juin 1999. En ligne. <<http://www.parl.gc.ca/36/1/parlbus/commbus/senate/Com-f/BORE-F/rep-f/rep09jun99-f.htm>> (Consulté le 25 mars 2003)

Bibliothèque et Archives Canada. *Femmes à l'honneur. Doris Anderson*. 2000-10-02. En ligne. <<http://www.collectionscanada.gc.ca/women/002026-295-f.html>> (Consulté le 25 mars 2003)

⁹¹Université d'Ottawa, *Chaviva Hosek*. En ligne. <http://www.recteur.uottawa.ca/doctorat-details_682.html> (Consulté le 25 mars 2003)

⁹²Bibliothèque et Archives Canada, «Femmes à l'honneur», *Revue parlementaire canadienne*. En ligne. <<http://www.parl.gc.ca/Infoparl/francais/archives.htm?param=kw&kw>> (Consulté le 25 mars 2003)

Le 31 mai 1973, Ottawa crée le *Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme* (CCCSF). Un an après, la présidente de cet organisme, Katherine B. Cooke, vient expliquer, devant un auditoire de la FFQ, les deux principales responsabilités de l'organisme fédéral: saisir le gouvernement et le public des questions qui préoccupent les femmes et conseiller le gouvernement au sujet des mesures à adopter afin d'améliorer la situation de la femme dans la société.⁹³ À l'époque, une des priorités du CCCSF est la création d'une Commission fédérale des droits de l'homme.

Le Conseil relève du Ministre responsable de la situation de la femme au Canada et est composé de trente membres répartis à travers le Canada, dont trois proviennent de la FFQ : Laurette Robillard, Madeleine Dubuc et Yvette Boucher-Rousseau. La présidente Katherine B. Cooke est appuyée de deux vice-présidentes ; June Menzies et Yvette Boucher-Rousseau. Au début Mme Boucher-Rousseau porte donc les deux chapeaux mais six mois plus tard, elle démissionnera de la présidence de la FFQ pour se consacrer à ses tâches au CCCSF. Elle deviendra présidente de l'organisme fédéral en 1976 et le restera jusqu'en 1979. Comme elle l'explique lors d'un discours : «Au tout début de ma vie professionnelle, j'opérais une machine à coudre dans une usine de textiles et je me retrouve, après mon passage à la FFQ, vice-présidente du Conseil consultatif de la situation de la femme à Ottawa.»⁹⁴

Les féministes de la FFQ croient en l'utilité du CSF et du CCCSF. Elles vont investir ces nouveaux lieux de pouvoir et coopéreront avec d'autres femmes pour construire ce que l'on concevra plus tard comme un féminisme d'État et une bureaucratie spécifique aux droits des femmes.

⁹³ FFQ, *Compte rendu du 7^e congrès annuel de la Fédération des femmes du Québec Le Conseil du Statut de la femme, tenu les 24, 25 et 26 mai 1974 à l'Hôtel Chanteclerc, Ste-Adèle*, p. 8. Archives FFQ.

⁹⁴ Rousseau, Yvette, Discours, s.t., avril 1976, 6 p. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-204a/74.

3.7 L'année internationale de la femme : un essor important

«Considérant que les femmes et les hommes sont également responsables d'eux-mêmes, de la famille et de la société, ils sont titulaires de droits égaux. Nous sommes le seul organisme, je crois, à avoir réclamé cet énoncé de principe»⁹⁵ affirme la présidente Ghislaine Patry-Buisson à propos du mémoire de la FFQ sur la création d'une charte québécoise des droits et libertés de la personne, présenté à la Commission parlementaire de la justice en 1975. Quelques mois plus tard, Québec adoptera la Charte des droits et libertés de la personne qui interdit, entre autres, toute discrimination fondée sur le sexe.

Figure 3.7



Ghislaine Patry-Buisson
(née le 11 décembre 1934).

Ghislaine Patry-Buisson présidente de la FFQ de décembre 1973 à 1977.

La Québécoise d'aujourd'hui est une femme «mêlée»,⁹⁶ écrit la journaliste Ariane Émond dans *La Presse* afin de susciter l'intérêt des lectrices pour le cours «La Québécoise d'aujourd'hui» donné par Ghislaine Patry-Buisson en 1973. Celle-ci enseigne au service de l'éducation des adultes de la CECM. Mme Patry-Buisson a été permanente au Comité national de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) au début des années soixante.⁹⁷ Elle milite à la FFQ depuis seulement deux ans lorsqu'on la nomme présidente en décembre 1973, poste qu'elle occupera jusqu'en 1977. Elle fait partie de la délégation canadienne et représente la FFQ à Mexico

⁹⁵ Patry-Buisson, Ghislaine, *Rapport annuel de la présidente de la Fédération des femmes du Québec, 8^e congrès de la FFQ, 27 avril 1975, Mont-Gabriel*, p. 2. Archives FFQ.

⁹⁶ Émond, Ariane, *La Presse*, Montréal, le 28 août 1973.

⁹⁷ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Ghislaine Patry-Buisson*, Montréal, 30 septembre 2004, 2 heures.

dans le cadre de la première Conférence mondiale sur les femmes de l'ONU marquant l'Année Internationale de la Femme en 1975. Elle est membre fondatrice de *MATCH international* (Center for Matching Women's Needs and Resources in Canada and the Third World) créé à la suite de l'AIF.

Dès 1973, Ghislaine Patry-Buisson fait partie du comité des droits de l'Homme de la FFQ et elle travaille à une déclaration de principe au sujet d'une commission des droits de l'Homme tant au fédéral qu'au provincial. Avec la FFQ, elle contribue à l'éclosion de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne du Québec en 1975. Par la suite, Mme Patry-Buisson veillera à l'application respectueuse de cette charte puisqu'elle travaillera jusqu'à sa retraite en 2004, à la *Commission des droits de la personne du Québec* (CDP aujourd'hui Commission des droits de la personne et de la jeunesse), notamment sur les politiques visant à contrer le harcèlement sexuel au travail et sur la problématique du suicide liée à l'identité sexuelle.⁹⁸ À cette époque, elle complète un baccalauréat en sciences politiques.

Dans les années 90, elle sera active au comité de condition féminine de la CSN et déléguée de ce comité aux instances de la FFQ, puis porte-parole du syndicat des employés de la CDP et plus tard, vice-présidente de la Fédération des professionnels/professionnelles et salariés/ salariées cadres du Québec à la CSN.

Ghislaine Patry-Buisson est membre de l'exécutif de la Fondation Léa Roback. Elle est mère de deux enfants et son conjoint est l'économiste Bernard Buisson.

L'année 1975, décrétée Année internationale de la femme (AIF) par l'Assemblée générale des Nations Unies, est une année extraordinaire pour le mouvement des femmes au Québec. La FFQ participe aux multiples activités, ici et ailleurs, soulignant l'AIF: l'événement Carrefour 75 organisé par le CSF, colloques, lancement de livres, conférences, rédaction d'un bulletin, regroupements d'associations féminines, collaboration aux fêtes de la St-Jean et à la loterie *La Québécoise* organisées par Lise Payette, émissions radiophoniques et télévisées, etc. De plus, des membres font partie des équipes de coordination de ces activités, en collaboration avec les gouvernements fédéral et provincial.

⁹⁸ Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec, *Harcèlement discriminatoire au travail*. 2004. En ligne. <http://www.cdpdj.qc.ca/fr/publications/docs/politique_harclement_discriminatoire.pdf> (Consulté le 20 mai 2003)

Figure 3.8



Congrès de la FFQ 1975.

Des subventions importantes du Secrétariat d'État fédéral permettent à la FFQ d'avoir le vent dans les voiles. On peut même engager une secrétaire à temps partiel! Le budget de l'organisme est haussé à 44 000 \$, alors qu'en 1973 il n'était que de 18 000 \$.⁹⁹ À cette époque, les élues ne reçoivent pas de salaire, et un montant de 25 dollars par semaine, comme allocation de base, est accordé à la présidente pour les frais liés à sa fonction.¹⁰⁰

Un comité ad hoc des Affaires internationales et des immigrantes voit le jour. Il travaille à la préparation des activités de l'AIF et se préoccupe pour une première fois, officiellement, de l'intégration des femmes immigrantes à la FFQ. Une future présidente en est la responsable : il s'agit d'Huguette Lapointe-Roy. Une délégation de la Fédération se rend à Mexico où se tient un Forum des femmes en même temps que la première conférence mondiale sur les femmes en juin 1975, puis à Berlin, en octobre de la même année, pour le Congrès de l'Année internationale de la femme. Pour la FFQ, le passage de la scène nationale à l'internationale se fait

⁹⁹ FFQ, *Rapport annuel 1975-1976, présenté au 9^e congrès annuel les 14, 15, 16 mai 1976, Château Bonne-Entente, Québec*. 40 p. Archives FFQ.

¹⁰⁰ Conseil d'administration FFQ, *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration*, 3 oct. 1974, Archives FFQ.

presque naturellement : pour elle c'est le début d'échanges avec les femmes des autres continents.

Figure 3.9

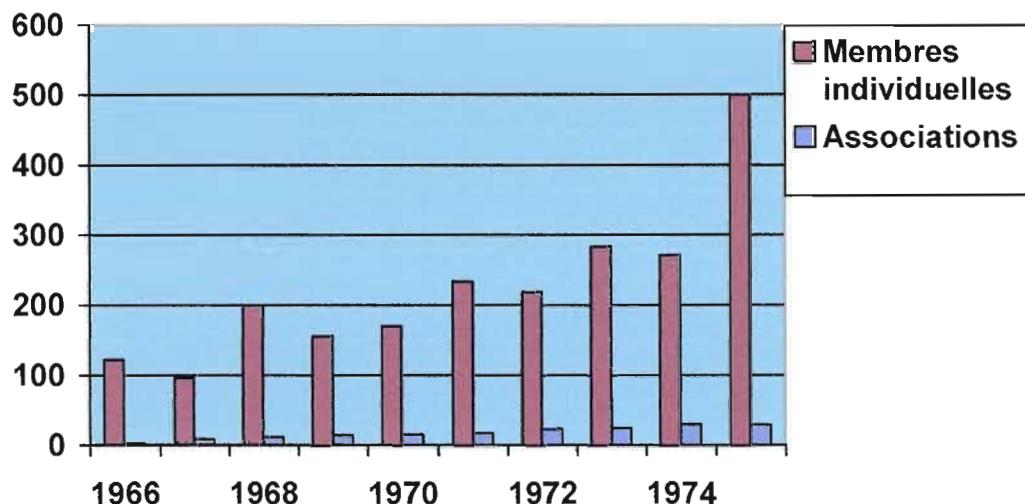


Congrès de la FFQ 1975.

Le Congrès de la FFQ d'avril 1975 est très couru, si on se réfère aux articles de journaux qui en font rapport. La journaliste Claudette Tougas mentionne que plus de 250 Québécoises y participent.¹⁰¹ Inscrites à la FFQ pour l'année 1975, on compte 500 membres individuelles et 28 associations (Figure 3.10) (Appendice H). Cette augmentation importante du membership traduit sans doute une meilleure adéquation entre les revendications avancées par la FFQ et les groupes qui la composent.

¹⁰¹ Tougas, Claudette, «Le congrès de la Fédération des femmes du Québec; plus de 250 Québécoises se penchent sur leur condition», *La Presse*, 28 avril 1975, B 15.

Figure 3.10



Membership de la Fédération des femmes du Québec de 1966 à 1975.

Mais on assiste aussi à des démissions. Des divergences, portant surtout sur la récente position de la FFQ dans le dossier très controversé de l'avortement, créent des tensions et entraînent des départs.

En 1975, au Canada, l'avortement est encore un crime. Toutefois, depuis 1969, un amendement au Code criminel permet l'avortement lorsqu'il est «pratiqué en milieu hospitalier et autorisé par un comité thérapeutique démontrant que la santé physique ou mentale de la mère est en danger.»¹⁰² Certains groupes de femmes comme l'AFÉAS s'opposent à l'avortement, alors que d'autres groupes, qualifiés de radicaux¹⁰³ par Micheline Dumont et Louise Toupin, s'organisent sur ce front et forment, depuis 1974, le *Comité de lutte pour l'avortement et la contraception libres*

¹⁰² Conseil du statut de la femme, *La constante progression des femmes. Historique des droits des femmes*, Québec, 2006, p. 11.

¹⁰³ Dumont, Micheline et Louise Toupin. *La pensée féministe au Québec : anthologie (1900-1985)*. Montréal, Remue-ménage, 2003, p. 367.

et gratuits.¹⁰⁴ Ce comité revendique la décriminalisation de l'avortement et l'accès à des services gratuits.

À la FFQ, la question de l'avortement soulève un débat. Ce débat n'est pas initié par les présidentes de la FFQ, qui venant de groupes catholiques comme la JOC et la JEC ne souhaitent pas nécessairement soulever cette question. C'est plutôt le Conseil régional des Cantons de l'Est qui, en 1974, met l'avortement à l'agenda de la Fédération en déposant un mémoire sur cette question. La présidente Ghislaine Patry-Buisson se remémore le processus menant à cette position favorable à l'avortement :

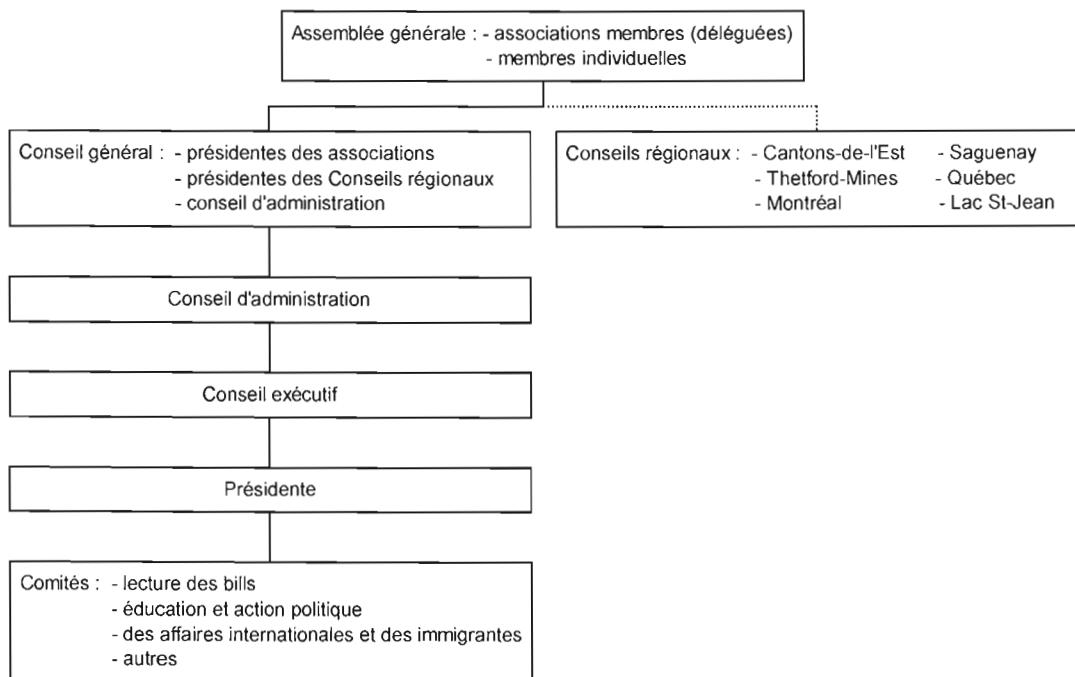
On avait eu une très très bonne couverture de presse... Regardez ici *Le Montréal Matin*. Il y avait des annonces dans le journal pour les femmes qui voulaient se faire avorter aux États-Unis, il y avait des petites annonces. Je pense qu'elles se faisaient rembourser ici. De toutes façons on avait dit : «C'est une aberration! Les femmes vont aux États-Unis, elles peuvent pas le faire ici!» Cela a pris beaucoup de place dans les journaux quand on a dénoncé ça: «On ne peut pas le faire ici!» C'était une espèce d'hypocrisie. Ça sorti très fort dans les journaux [...] Morgentaler sortait de prison. C'était compliqué à l'époque, comme il y avait des membres individuelles et puis on avait aussi des associations, alors les membres individuelles étaient très très impliquées et plus nombreuses. Maintenant, sur un sujet aussi délicat, il est important que les associations ne soient pas écrasées par le vote des membres individuelles. Comme association c'est plus compliqué de prendre position, là tu représentes ton organisme. Beaucoup de membres individuelles adhéraient à la FFQ parce qu'elles voulaient du changement. C'était des féministes, même si elles ne voulaient pas le dire à l'époque bon nombre d'entre elles [...] On a décidé que le vote se prendrait au Conseil général. Là il y avait les associations et puis les Conseils régionaux. Chaque association et conseil régional avaient reçu un dossier. On s'était procuré un livre qui venait de sortir, le Ministère des affaires sociales avait payé ça. On a envoyé 300 livres, c'était le livre *Des droits de l'homme sur l'avortement*. Ça duré un an de temps, le débat. On avait des associations où c'était pas facile, par exemple les *Femmes chrétiennes*, les *Veuves*. Il n'y avait pas autant d'associations qu'aujourd'hui, c'était pas facile! Beaucoup de débats, finalement ça été adopté à la majorité. Le processus était très très clair. Le mouvement *Les femmes chrétiennes* et *Les femmes juives* se sont abstenu ou ont voté contre.¹⁰⁵

¹⁰⁴ Dumont, Micheline et Louise Toupin. *La pensée féministe au Québec : anthologie (1900-1985)*. Montréal, Remue-ménage, 2003, p. 501.

¹⁰⁵ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Ghislaine Patry-Buisson*, Montréal, 30 septembre 2004, 2 heures.

Malgré tout, peu de groupes quittent les rangs de la FFQ. Ceux qui le font, par exemple *l'Union des Artistes* en 1976, reprochent à la FFQ son manque de leadership et sa structure qui confère trop de pouvoir au conseil d'administration.¹⁰⁶ Cette structure venait pourtant d'être modifiée afin de résoudre ce problème qui est décrié par les associations. En effet, en 1974, une nouvelle instance – le Conseil général – a été introduite. Il regroupe les présidentes des associations (une vingtaine), les présidentes des Conseils Régionaux (quatre) et les administratrices (seize), soit une quarantaine de membres au total. L'objectif visé était de donner plus de place aux différentes associations et aux conseils régionaux. Deux conseil régionaux s'ajouteront en 1975 et 1976 aux quatre déjà existants afin de rejoindre davantage les femmes des régions: il s'agit du conseil régional des Cantons-de-l'Est et du conseil régional de Thetford-Mines.

Figure 3.11



¹⁰⁶ Deschâtelets, Louise, Lettre à Ghylslaine Patry-Buisson présidente de la FFQ, 7 juin 1976, 1 p. Archives FFQ.

La FFQ bénéficie de subventions de la Direction générale de l'Éducation des adultes (DGEA) du gouvernement du Québec, pour offrir des cours. Des stages de formation au leadership sont donnés par des membres qui agissent à titre de personnes-ressources et la FFQ décerne une attestation formelle à chaque participante. On y apprend les techniques de prise de notes, les méthodes d'animation, les procédures démocratiques, le fonctionnement d'assemblées délibérantes, etc. Une série de cours d'Initiation à la vie politique est aussi offerte aux membres.

En collaboration avec l'association membre YWCA et le Cégep Bois-de-Boulogne, la FFQ contribue au projet «Nouveau départ» qui vise à donner une formation aux femmes qui désirent retourner sur le marché du travail. En 1977, le Conseil du statut de la femme et le département de psychologie de l'Université de Montréal participent aussi à cette formation. Au même moment, la FFQ est membre d'un comité consultatif pour l'élaboration d'un cours sur la condition féminine à l'UQÀM. Elle investit ainsi les lieux du pouvoir intellectuel et contribue, avec les féministes d'État et des enseignantes de collèges et d'universités, à élaborer et à transmettre le discours féministe.

En plus de développer des liens de solidarité entre femmes et d'offrir une base théorique féministe, ces programmes de formation, contribuent à donner confiance aux membres et à les outiller pour intervenir efficacement sur la scène publique. De même, des visites au parlement de Québec, des rencontres de députés, les activités du Centre de documentation et bien d'autres encore, illustrent le souci de la FFQ à former ses membres à la chose politique. Le volet Éducation/Formation occupe alors une grande place dans les préoccupations de l'organisme.

Figure 3.12



Cours de formation à la vie politique.

La FFQ est préoccupée par les publicités sexistes et les dénonce. Par exemple, une lettre est envoyée au président de la compagnie de jeans Dapper Dan pour protester contre l'utilisation dégradante du corps féminin sur les panneaux publicitaires dans le métro de Montréal.¹⁰⁷ La Fédération est de plus en plus sensible à ces manifestations de sexismes et s'interroge sur l'image de la femme véhiculée par les manuels scolaires et par les médias. En 1976, le colloque qu'elle organise pour souligner son 10^e anniversaire, intitulé «La disparition des stéréotypes et l'application effective du principe d'égalité», vise à trouver des solutions pour contrer le sexismes. Notons que le colloque accueille des hommes puisque l'objectif poursuivi est de rejoindre des personnes-clefs susceptibles de contribuer au changement des mentalités par des actions concrètes dans leurs milieux respectifs. Dans cette perspective, la FFQ, de concert avec les féministes d'État du Conseil du statut de la femme, met sur pied le projet *Vire-Vie* qui vise à éliminer les stéréotypes sexistes dans l'orientation scolaire des jeunes filles. Cette préoccupation de sensibiliser les jeunes au sexismes et de présenter des modèles non stéréotypés se traduit aussi à

¹⁰⁷ FFQ, *Rapport annuel 1976-1977* présenté au 10^e congrès annuel les 13, 14 et 15 mai, Hôtel Le Baron Sherbrooke, p. 6. Archives FFQ.

l'intérieur de mémoires de la FFQ où on retrouve, entre autres, des recommandations favorisant l'offre de cours d'économie familiale.¹⁰⁸

Les fruits de tous ces efforts de formation et d'éducation politiques seront d'une grande utilité dans la campagne électorale de 1976.

3.8 Les élections du 15 novembre 1976

Dès le jour du déclenchement des élections provinciales, le 18 octobre 1976, la FFQ fait parvenir aux cinq chefs de partis une lettre leur demandant de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour susciter, encourager et aider, par tous les moyens possibles, les candidatures féminines à l'intérieur de leur parti.¹⁰⁹ Par cette lettre, la FFQ souhaite aussi que les chefs de partis informent les candidates et les candidats sur les aspirations des femmes du Québec afin d'en tenir compte dans leur programme électoral. Une réunion extraordinaire du conseil d'administration de la FFQ se tient deux jours plus tard pour orchestrer les actions de la FFQ dans cette courte campagne électorale. Un plan de travail est élaboré et suggéré aux membres. Dans ce plan on veut encourager les candidatures féminines. On privilégie la rencontre de cuisine avec des candidates et des candidats du comté. Deux objectifs sont énoncés : «s'informer et discuter des programmes des partis et d'informer nos futurs représentants sur les questions qui nous préoccupent.»¹¹⁰ Un modèle-type de rencontre de cuisine est annexé à la lettre (Appendice I). On dresse une série de démarches précises: communiquer avec des compagnes du comté pour leur faire part du projet, téléphoner au comité du candidat, etc. Des conseils sur le déroulement de la rencontre ainsi qu'un horaire détaillé de celle-ci sont aussi suggérés.

¹⁰⁸ FFQ, *Mémoire sur le livre vert de l'enseignement élémentaire et secondaire au Québec soumis au M.E.Q*, juin 1978, 21 p. Archives FFQ.

¹⁰⁹ FFQ, Lettre aux chefs des partis politiques, 18 oct. 1976, p 1. Archives FFQ.

¹¹⁰ Patry-Buisson, Ghislaine, Lettre aux membres de la FFQ, 26 oct. 1976, p 1. Archives FFQ.

L'aspect symbolique de ces rencontres est intéressant. Par cette tactique, les hommes politiques descendent de leur «chambre haute» jusqu'au lieu féminin par excellence : la cuisine. Ils viennent rencontrer les femmes là où elles se sentent en contrôle. Sans vraiment déranger, elles peuvent jouer leur rôle traditionnel lié à la sphère privée tout en ayant un œil sur les affaires de la cité.

Des membres, fortement incitées à s'impliquer dans la campagne électorale, répondent à l'appel. Par exemple à ville d'Anjou, plusieurs membres organisent une assemblée d'information dans un sous-sol d'église et y invitent trois candidats de leur comté : Pierre-Marc Johnson, Réjean Pelletier et Yves Tardif.¹¹¹

Une visibilité dans les médias est évidemment orchestrée. Des publicités de la FFQ paraissent dans des journaux. La FFQ y parle au nom de l'ensemble des femmes du Québec et fait la synthèse des dossiers prioritaires pour l'organisme: un réseau de garderies, à travail égal salaire égal, l'avortement (comités thérapeutiques), un régime des rentes pour les femmes au foyer, la lutte au sexisme, les femmes en politique. Dans le *Bulletin de la FFQ*, l'insistance est surtout mise sur le fait d'aller voter.

¹¹¹ FFQ secteur Anjou, *Les femmes face aux élections du 15 novembre*, 1 p. Archives FFQ.

Figure 3.13

**Un électeur sur deux
est une femme**

Le 15 novembre ne l'oubliez pas!

Les femmes veulent:

- un réseau universel de garderies
- à travail de valeur égale, salaire égal
- des comités d'avortements thérapeutiques multidisciplinaires dans les hôpitaux
- des congés de maternité avec plein salaire, maintien des avantages sociaux et garantie de l'emploi ou retour
- la participation des femmes au foyer au régime des rentes du Québec
- un traitement équitable des femmes dans les manuels scolaires, les programmes d'orientation scolaire et professionnelle ainsi que dans les mass media
- des femmes à l'Assemblée nationale

Ca sera le rôle du prochain gouvernement de répondre efficacement à ces demandes

**Femmes du Québec
c'est aujourd'hui
qu'il faut agir!**

LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC

44

MONTREAL-MATIN, SAMEDI 30 OCTOBRE 1976

Publicité de la FFQ aux élections
du 15 novembre 1976, publiée dans le *Montréal Matin*¹¹²

La Fédération ne semble pas s'intéresser aux positions des différents partis sur la question nationale et oriente plutôt son action sur le contenu de leurs programmes électoraux en ce qui a trait aux préoccupations des femmes. Aujourd'hui Ghislaine Patry-Buisson se remémore :

On voulait que les femmes se présentent, on voulait qu'elles travaillent, pis qu'elles ne fassent pas juste coller des enveloppes. Et lors des réunions, on ne privilégiait pas un parti ou un autre. C'était de rencontrer des candidates et des candidats, c'était surtout des candidats. Et de parler de nos dossiers : les

¹¹² «Un électeur sur deux est une femme», publicité de la FFQ, *Montréal-Matin*, 30 oct. 1976, p. 44.

garderies, l'avortement, comme vous avez vu dans la petite annonce : salaire égal. Ça amenait les candidats à nous répondre.¹¹³

Les médias rapportent des entrevues réalisées avec la présidente Mme Patry-Buisson qui constate, au lendemain de la clôture de la période de mise en candidatures, qu'aucun résultat tangible ne semble avoir découlé de la lettre que la FFQ avait envoyée aux chefs des partis.¹¹⁴ Dans un article de *La Presse*, la journaliste Madeleine Dubuc dénonce l'insignifiance du nombre de candidates devant le nombre record de candidats; elle profite de l'occasion pour faire la promotion des rencontres de cuisine et publiciser les coordonnées de la FFQ pour les femmes intéressées à participer de cette façon à la campagne électorale.

Quelques mois après les élections, dans son rapport annuel, la présidente Mme Patry-Buisson dresse un bilan plutôt négatif de cette campagne. Elle semble prendre conscience de l'impact dérisoire des actions de la FFQ sur les décideurs. Elle dit : «Force nous est de constater, surtout depuis notre mini-lobbying de la dernière campagne électorale, que nos gouvernants ne nous connaissent pas ou très vaguement, que nos problèmes occupent une bonne dernière place dans la liste de leurs priorités.»¹¹⁵ La présidente se questionne sur les façons d'exercer efficacement des pressions et ajoute: «À l'instar de madame Thérèse Casgrain, notre fondatrice, il faudra se rendre à Québec, en groupe, pour se faire entendre de nos gouvernants et exiger de véritables mesures et non seulement des miettes.»¹¹⁶

Près de trente-six ans après l'obtention du droit de vote et d'éligibilité des femmes au Québec, le constat de la présidente Ghislaine Patry-Buisson sur les élections n'est guère reluisant et soulève le problème de la représentation indirecte

¹¹³ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Ghislaine Patry-Buisson*, Montréal, 30 septembre 2004, 2 heures.

¹¹⁴ Dubuc, Madeleine, «Seulement 43 candidates mais la FFQ ne se tient pas pour battue», *La Presse*, 3 nov. 1976.

¹¹⁵ Patry-Buisson, *Bilan sur trois années à la présidence de la Fédération des femmes du Québec présenté à l'occasion du 10^e congrès annuel de la FFQ*, 15 mai 1977, Sherbrooke, p. 5. Archives FFQ.

¹¹⁶ *Ibid.*

de la FFQ dans les affaires publiques. Ces miettes qui tombent de la table des gouvernants ne semblent plus autant appréciées, mais les moyens envisagés pour se faire entendre demeurent essentiellement les mêmes que Thérèse Casgrain utilisait, soit les pèlerinages au parlement...

Par ailleurs, on observe des changements dans la composition du conseil d'administration de la FFQ. Autrefois formé principalement de fédéralistes, d'autres options politiques se révèlent à la faveur de l'afflux de militantes individuelles provenant du mouvement féministe. La FFQ puise aussi dans un bassin de femmes actives dans des organisations politiques progressistes, d'autres conservatrices, associées à la droite ou à la gauche politique. L'échange des expériences diverses est perçu positivement par la présidente et semble enrichir la Fédération. Mais, en même temps, cette absence d'unité idéologique est source de confrontations, comme ce fut le cas dans le débat sur l'avortement où les membres ont dû prendre position après un long et parfois pénible processus. En entrevue, Mme Patry-Buisson commentait de façon positive cette diversité:

Quand j'étais au conseil d'administration, ce que je trouvais l'fun c'était de voir des femmes qui venaient de différents milieux. Des femmes actives au Parti libéral, des femmes actives au Parti québécois, des femmes actives au NPD, Françoise Stanton par exemple. C'était plus fédéraliste à l'époque. Le mouvement nationaliste a pris de l'ampleur avec l'arrivée au pouvoir du Parti québécois...ça commençait à prendre de l'ampleur. Une femme du conseil régional de Sherbrooke s'était présentée pour les créditistes. Y avait des filles sur mon conseil d'administration qui étaient membres actives du Parti communiste. Elles ne le disaient pas sur tous les toits, mais moi je le savais. Ces filles-là travaillaient fort pour les garderies, ça travaillait fort, on avait besoin de ce côté-là. Évidemment, ce n'est pas *l'Association des veuves* qui aurait poussé là-dessus et pas nécessairement le *Mouvement des femmes chrétiennes*. Donc, c'était intéressant d'avoir ces femmes-là et ce que je trouvais l'fun c'est que les femmes qui étaient dans des mouvements moins progressistes disaient: «On vient pour apprendre, on se forme à la FFQ!»¹¹⁷

À cette période de son histoire, les tiraillements sur la question nationale semblent inexistant au sein de la FFQ, ils sont simplement en état de latence. La confrontation entre les différentes tendances politiques n'a pas lieu tant que la

¹¹⁷ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Ghislaine Patry-Buisson*, Montréal, 30 septembre 2004, 2 heures.

Fédération n'a pas à se prononcer de façon formelle pour l'une ou l'autre des options constitutionnelles.

3.9 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons vu comment la FFQ a pu bénéficier du mouvement féministe ascendant au Québec en offrant un lieu de discussion et d'action à toutes ces nouvelles militantes de la cause féministe. De ce fait, la FFQ occupe un espace politique, médiatique et intellectuel tout à fait singulier. Elle est le creuset de débats importants – en particulier sur l'avortement – et a fait évoluer les positions des unes et des autres par la confrontation ouverte en son sein. La FFQ s'ouvre à une diversité d'analyses, entre autres par sa proximité avec le mouvement syndical et par sa volonté d'intégrer le champ d'action féministe national et international. Toutefois, elle ne s'affiche pas dans une coalition nationaliste quelconque, ni n'intervient publiquement sur ce dossier, mais demeure très près du fédéralisme canadien par ses alliances avec les partis libéraux, provincial et fédéral. Elle profite de la crise d'octobre 1970 pour encourager de nouvelles adhésions, mais prend soin de ne pas définir d'option politique partisane. Plutôt en faveur de l'unité du Canada, cette position sera perceptible lors d'un vote contre l'appui à une pétition en faveur des prisonniers politiques. Ce moment permettra de constater que diverses tendances commencent à s'afficher sur cette question au sein de la Fédération.

La FFQ exerce des pressions pour créer des organismes gouvernementaux défendant les intérêts des femmes. Elle voit positivement l'institutionnalisation du CSF et du CCCSF et participe avec enthousiasme à leur naissance. La FFQ n'adhère pas au discours ni aux groupes radicaux mais établit des contacts avec le FLF et revendique, d'une façon différente, les mêmes changements pour les femmes. Le discours de la FFQ défend clairement un type de féminisme égalitaire et son action pour y parvenir est plutôt modérée.

L'engagement politique de la FFQ s'avère important à cette période et se traduit de différentes façons, entre autres par des lettres aux personnages politiques influents, par des mémoires, par de la formation politique et par une présence publique comme porte-parole des femmes aux différentes élections.

La deuxième partie de cette thèse couvre les années 1977 à 1992. Tout d'abord, nous verrons comment la FFQ affirme son nationalisme canadien. Le premier Référendum du 20 mai 1980, portant sur la souveraineté-association du Québec, sera un moment crucial pour l'organisme dans l'expression de son identité nationale canadienne. Lors de la campagne référendaire, la FFQ sera étroitement associée au mouvement des *Yvettes* qui encouragera les femmes à voter non à la question référendaire. Une crise d'identité s'ensuivra et se soldera, au début des années 90, par une prise de position claire en faveur de la souveraineté du Québec.

DEUXIÈME PARTIE

LA FFQ ET LES NATIONALISMES CANADIEN ET QUÉBÉCOIS

CHAPITRE IV

EN FAVEUR DU NATIONALISME CANADIEN (1977-1981)

CHAPITRE IV

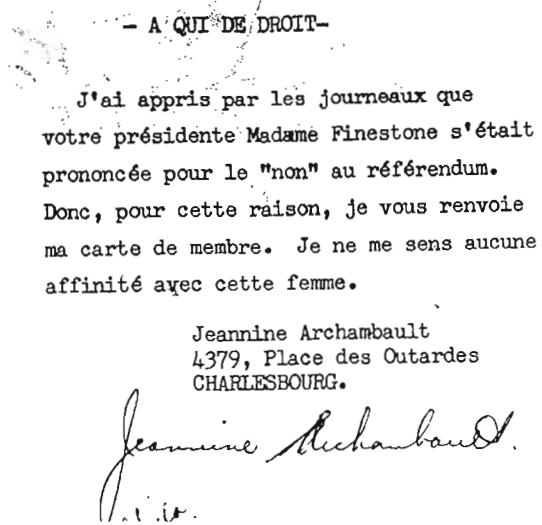
EN FAVEUR DU NATIONALISME CANADIEN (1977-1981)

Avec la Révolution tranquille, les femmes de la FFQ incarnaient l'idée de changement à leur façon. Elles travaillaient avec les partis au pouvoir, tant à Ottawa qu'à Québec, à mettre en branle des réformes qui visaient à améliorer le sort des femmes. L'État intervenait de plus en plus dans la société et s'était doté d'une fonction publique importante. Avec la mise sur pied d'un nouveau parti politique, le Parti québécois, qui s'inscrit d'emblée dans la volonté de changement constitutionnel, la réalisation de réformes n'est plus automatiquement associée aux partis libéraux. De plus, le Parti québécois s'affiche comme *le* parti nationaliste du Québec et s'oppose sur la scène provinciale au Parti libéral du Québec. Ce dernier qui, depuis le début de la Révolution tranquille, avait certaines prétentions nationalistes, s'est départi de son aile militante nationaliste qui était regroupée autour de René Lévesque. Avec l'arrivée du PQ au gouvernement, la nouvelle option qu'il représente, surtout depuis sa victoire aux élections en 1976, modifie la donne politique, ce qui force la Fédération des femmes du Québec à faire des choix qui entraînent des conflits en son sein.

La période référendaire qui suit l'accession du PQ au gouvernement est un moment clef pour observer comment cette fédération féministe est aussi nationaliste. La FFQ s'avère un lieu de frictions politiques; des cartes de membres sont déchirées, des lettres de dénonciation se retrouvent dans les quotidiens québécois, des lettres de blâme sont envoyées à la présidente qui exerce son droit de veto lors de votes en assemblées générales. Ces tensions ne portent pas sur les orientations

féministes mais sur les options nationalistes de la Fédération. Nationaliste canadienne ou nationaliste québécoise, à quelle enseigne loge la FFQ?

Figure 4.1



Note avec retour de carte de membre. Archives FFQ.

La FFQ est un observatoire intéressant pour qui veut étudier comment se définit le nationalisme au Québec. Comme l'explique l'historien Jean-Paul Bernard, lors d'entretiens avec Gilles Gougeon, un nationalisme s'affirme non pas contre ce qu'on pourrait appeler son vrai contraire, qui serait le cosmopolitanisme, mais contre un autre nationalisme,¹ une autre façon de dire que le nationalisme québécois est confronté au nationalisme canadien. Dans les années soixante-dix, ce nationalisme canadien est porté principalement par le Parti libéral du Québec et par les partis fédéraux.

Dans une recherche précédente² nous avons démontré, contrairement à ce qui est généralement avancé par les analystes féministes, comment la Fédération des

¹ Gougeon, Gilles, *Histoire du nationalisme québécois*, Montréal, VLB, SRC, 1993, p. 37.

² Trudel, Flavie, *La Fédération des femmes du Québec et ses positions nationalistes*, non publié, Montréal, UQÀM, déc. 2001, 74 p.

femmes du Québec avait participé et pris position en faveur du NON lors du premier référendum sur la souveraineté au Québec en 1980. Nos recherches récentes dans les archives de la FFQ et de Radio-Canada apportent des éléments nouveaux qui permettent de réaffirmer que la FFQ a pris position en faveur du NON au référendum et qu'en plus, ce NON était féministe. Les actrices, les discours, les thèmes et les moyens utilisés, se réclament du féminisme. Nous allons présenter la base de notre argumentation sur cette question.

Tableau 4.1 : Présidentes de la FFQ de 1977 à 1981

Sheila Finestone	Gabrielle Hotte
	
1977-1980	1980-1981

Figure 4.2



Sheila Finestone
(28/01/1927-08/06/2009).

Sheila Finestone présidente de la FFQ de 1977 à 1980.

Sheila Abbey-Finestone est mère de quatre enfants et l'épouse de Alan Finestone. Elle est titulaire d'un baccalauréat en science de l'Université McGill.³ Elle se fait d'abord connaître par son action bénévole dans la communauté juive de Montréal. En 1970, elle présente un mémoire devant la Commission Bird pour un Centre communautaire juif canadien.⁴ Elle est membre du comité conjoint des relations communautaires du Congrès juif canadien et présidente de la Fédération des femmes des Services communautaires juifs (1970-1972). En 1977, c'est en tant que représentante de cette dernière association qu'elle est élue présidente de la FFQ. Comme le titre l'hebdomadaire *The Suburban*, elle est «the first non-french president»⁵ aux commandes de la FFQ. Poste qu'elle occupera jusqu'en mai 1980. Pierre Godin et Micheline Lachance de la revue *L'Actualité* parlent du leadership de Sheila Finestone en ces termes : «À la tête de la FFQ, elle adopte une attitude modérée mais ferme.»⁶ Elle siège en même temps au National Action Committee (NAC) sur le statut de la femme.

Au cours de son mandat de présidente de la FFQ, se déroule la campagne menant au référendum de 1980 sur la souveraineté du Québec. Elle est une actrice incontournable du mouvement des *Yvettes* et siège, entre autres, avec Claude Ryan chef du Parti libéral du Québec, au comité exécutif du NON. Elle organise et prend la parole au nom des femmes du Québec lors des grands rassemblements des *Yvettes*. Recrutée par le Parti libéral du Canada, elle se présente aux élections fédérales de 1984 et est élue comme députée du comté Mont-Royal, ancien comté du Premier ministre Pierre Elliott Trudeau. Nouvellement députée, elle participe à la troisième Conférence mondiale des Nations unies sur les femmes à Nairobi en 1985. Plus tard, en 1995, elle dirigera la délégation canadienne à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing, à titre de secrétaire d'État chargée du multiculturalisme et de la situation de la femme. Elle occupe ces fonctions de 1993 à 1996. En 1995, auprès de Jean Chrétien, elle participera à la campagne du NON au référendum québécois sur la souveraineté.

Comme députée, son travail sur certains dossiers est particulièrement remarqué. Elle a notamment contribué à l'adoption de la réforme de la Loi sur les Indiens qui a restitué aux Amérindiennes leur statut; à la reconnaissance, par son parti, des droits des couples de même sexe;⁷ à la signature, en 1997 à Ottawa, de la

³ Finestone, Sheila, *Site Web de l'honorable Sheila Finestone*. En ligne. <<http://www.sen.parl.gc.ca/sfinestone/index.asp?lang=&doc=home>> (Consulté le 20 septembre 2001)

⁴ Finestone, Sheila, *Allocution de Mme. S. Finestone le 21 août 1979 Cap Rouge*, p. 7. Archives FFQ.

⁵ Dropkin, Sheila, «Quebec women's group elects first non-French president», *The Suburban*, 1977, A-16.

⁶ Godin, Pierre et Micheline Lachance, «La guerre n'est pas finie», *L'Actualité*, sept. 1978, p 19.

⁷ Marissal, Vincent, «Congrès du PLC : reconnaissance des mariages homosexuels», *La Presse*, 23 mars 1998, A-8.

Convention sur les mines antipersonnel. Elle sera nommée présidente canadienne de l'Union interparlementaire. Le premier ministre Chrétien la nomme au Sénat en 1999. Elle doit prendre sa retraite en 2002. Sur son site Web on peut lire, dans son allocution d'adieu au Sénat : «Je dois aussi mentionner le mouvement féministe au Québec, la Fédération des femmes du Québec et le Comité national d'action, qui représente les droits des femmes à travers le Canada. Grâce à eux, j'ai appris à évoluer dans le champ d'action politique. Je les remercie [...]»⁸

La nouvelle présidente, Sheila Finestone, est un personnage clef de l'histoire et des grandes orientations de la Fédération. Elle nous explique ce qui l'a conduite à la FFQ : «Je trouvais que si j'étais seulement avec les femmes juives, j'étais comme dans un ghetto. Fallait être plus large que ça, fallait chercher les femmes protestantes, les femmes catholiques, les femmes avec aucune religion et les femmes d'une autre langue et les femmes noires. Je voulais les mettre ensemble.»⁹ Élue présidente de la FFQ en 1977, elle se rappelle l'importance du soutien dont elle a bénéficié à ses débuts :

J'avais un soutien derrière moi qui était important. C'était pas facile pour une anglophone et une femme juive qui était pas reconnue de la même couche de la société, c'était pas facile...ça créé un brouhaha. La première rencontre quand j'ai été élue, j'ai eu des remarques méchantes et pas gentilles. J'ai eu quelques remarques et mes amies étaient là pour les contrecarrer. Je crois que j'ai gagné mes épaulettes...¹⁰

Sheila Finestone arrive à la présidence de la FFQ alors que le gouvernement péquiste de René Lévesque adopte la Charte de la langue française (loi 101). Cette loi fait du français la langue officielle et encourage sa promotion dans tous les secteurs notamment le travail, l'éducation et l'affichage. Sheila Finestone pense que son origine sociale et surtout le fait qu'elle soit anglophone, étaient à la source de l'animosité qu'elle a ressentie de la part de certaines membres, lors de son élection.

⁸ *Débats du Sénat Le 14 décembre 2001-37^e Législature. L'honorable Sheila Finestone, c.p.* En ligne. <<http://www.sen.parl.gc/sfinestone>> (Consulté le 14 septembre 2002)

⁹ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Sheila Finestone*, Montréal, 15 octobre 2004, 1 heure 30.

¹⁰ *Ibid.*

Sheila Finestone présente les dossiers chauds de l'époque. Elle évoque la fondatrice de la FFQ, pour bien faire saisir comment son travail de présidente s'inscrivait dans le prolongement des actions de Thérèse Casgrain :

C'était un travail d'équipe. Avec la volonté de s'assurer que les efforts et les réussites de Thérèse Casgrain soient continués dans un sens plutôt politique pour des sujets de pointe pour les femmes, pas seulement le droit de vote. Ce qu'on voulait faire c'était d'être à l'écoute à la base de la société. Ce qu'on a entendu de bouche à oreille c'est devenu des items d'une profonde évaluation et d'une recherche bien structurée sur les problèmes du vécu quotidien des femmes : les femmes sur les fermes, les femmes sur le marché du travail, les femmes à temps partiel, le commencement du divorce et la question de l'accès à nos enfants. Toutes les choses qui touchaient la vie des femmes dans le milieu familial et sur le marché du travail.¹¹

4.1 Chronique d'une confrontation annoncée : le *Livre noir* de la FFQ sur la condition féminine

La FFQ se montre méfiante à l'endroit de la ministre à la condition féminine Lise Payette. Comme l'explique Ghislaine Patry-Buisson, qui était encore membre de la FFQ à cette époque : «Lise Payette nous disait [au sujet des demandes des groupes de femmes] inquiétez-vous pas je vais rentrer ça dans la machine. Pis si vous avez quelque chose, allez au Conseil du statut de la femme!»¹²

En février 1978, lors d'un conseil général¹³ portant principalement sur une démarche proposée par le Conseil du statut de la femme du Québec, dans le cadre de la consultation en vue d'une politique d'ensemble de la condition féminine, les membres de la FFQ réagissent vivement. Elles expriment leur exaspération devant les lenteurs des réformes gouvernementales et remettent en question l'action bénévole qui gruge beaucoup d'énergie pour peu de résultats. Nous illustrons ces

¹¹ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Sheila Finestone*, Montréal, Montréal, 15 octobre 2004, 1 heure 30.

¹² Trudel, Flavie, *Entrevue avec Ghislaine Patry-Buisson*, Montréal, 30 septembre 2004, 2 heures.

¹³ FFQ, *Conseil général 4 février 1978*, cassette audio, 90 min. Archives FFQ.

sentiments, de plus en plus présents chez les membres impatientes de voir bouger les choses, par un vibrant discours de Simonne Monet-Chartrand, membre de la FFQ et bénévole ayant travaillé comme consultante à la Commission fédérale Bird quelques années auparavant. Mme Monet-Chartrand y exhorte les femmes réunies à réagir contre le gouvernement en place, dirigé depuis peu par le Parti québécois. Selon elle, le gouvernement devrait agir rapidement sur des dossiers amplement étoffés, au lieu de demander une fois de plus aux femmes de faire du bénévolat en participant à des enquêtes sur leur situation. Elle fait alors référence au chantier de consultation de la population mis en branle en 1977 et qui aboutira en 1978 à la politique d'ensemble de la condition féminine du gouvernement du Québec, *Pour les Québécoises: égalité et indépendance*.

Figure 4.3



Simonne Monet-Chartrand.

Lors d'une longue intervention, nourrie d'applaudissements, Simonne Monet-Chartrand explique son état d'esprit aux membres du conseil général de la FFQ ainsi qu'à une représentante du CSF:

[...] Cette consultation du CSF ou plutôt du gouvernement lui-même, un législateur ça légifère, est une répétition de Carrefour 75. La Fédération demeure persuadée que divers règlements à l'intérieur des ministères devraient et pourraient déjà être appliqués dans un très bref délai sur des questions telles que: congé de maternité, sexisme dans les manuels scolaires, garderie, etc. Ça, il y a aucune justification, sous prétexte qu'on ne veut pas de travail à la pièce, c'est dans le document entre guillemets, donc on va attendre le grand grand rêve, le grand jour et tous les jours il y a des discriminations.

Enfin, la Fédération s'inquiète, j'ai cherché mes mots puis je les ai bien pesés, j'avais mis s'indigne mais j'ai marqué déplore – rires dans la salle – que ce travail de consultation, dit populaire et démocratique, auprès des femmes, individus et groupes, nécessite encore du bénévolat. Je fais une remarque, les bénévoles s'épuisent et s'irritent à la longue du peu de respect que les autorités gouvernementales ont fait et font encore de leurs recommandations. La Fédération des femmes n'admet guère que les résultats de cette vaste consultation sur une politique globale de la condition féminine n'engagent en rien le gouvernement au plan législation et politique et ne servent que de piste de travail, d'étude et de réflexion pour le cabinet des ministres. – applaudissements.¹⁴

Lors de cette rencontre importante du conseil général, la FFQ révise en quelque sorte sa stratégie, se radicalise. Tout en étant d'accord avec la consultation du gouvernement elle s'impatiente et s'oppose à l'étape d'un livre vert*, elle veut des résultats rapides. Des propositions sont adoptées visant à exercer des pressions sur le gouvernement et à exiger une rencontre avec la ministre Payette. La FFQ évalue ses possibilités d'être écoutée, compte sur ses appuis comme Laurette Robillard, présidente du CSF et ancienne vice-présidente de la FFQ. Mme Monet-Chartrand explique cette nouvelle orientation lors de la même rencontre :

[...] Pour toutes ces raisons la Fédération demande une rencontre et une consultation directe. Nous aussi on va en demander! Avec l'ensemble des membres du Conseil du Statut de la femme lors de sa prochaine réunion à Québec, ça veut dire les membres et les sous-ministres. Là, vous autres, vous allez nous écouter, on veut être à l'ordre du jour de votre prochaine réunion du Conseil du statut de la femme. Ça va épauler ce que Laurette [Robillard] pense et veut faire, et ses associées. Ça va donner du pouvoir, y n'ont pas, à c'te groupe là. C'est un très bon lobbying et très honnête. Alors si on prend l'initiative de dire mettez-nous à votre ordre du jour! – applaudissements.¹⁵

Quelques jours plus tard, lors d'un colloque sur l'action volontaire dans la société canadienne, organisé par le conseil régional de Montréal et le conseil provincial de la FFQ, c'est cette fois la présidente de la FFQ Sheila Finestone, qui fait part de ses réflexions, poursuivant sur la même lancée. Le recours à l'action

*Livre vert: Étape avant l'élaboration d'un projet de loi.

¹⁴ FFQ, *Conseil général 4 février 1978*, cassette audio, 90 min. Archives FFQ.

¹⁵ *Ibid.*

politique pour améliorer la condition des femmes est sérieusement envisagé. Au terme de ce colloque, la présidente dit que le bénévolat est encore valable au Québec mais qu'il n'est plus le meilleur moyen pour que les femmes s'affirment.

Ce rôle [la place du bénévolat] a changé, a évolué et je le souligne tout en restant consciente que le travail accompli jusqu'à ce jour, reste encore très valable. Mais il était inévitable que ce rôle change, parce que nous les femmes, nous nous sommes rendu compte que l'action politique était nécessaire, que c'était la seule manière de nous affirmer comme citoyennes à part entière dans la société. L'activité bénévole a donc suivi le cheminement des femmes et de la société et il était naturel qu'elle débouche sur l'action politique, c'est-à-dire qu'elle essaie d'influencer la formulation des politiques et l'administration des programmes gouvernementaux.¹⁶

Cette prise de conscience des limites de l'action bénévole et de l'importance de l'action politique pour occuper pleinement la place de citoyenne, que partage ici la présidente Sheila Finestone avec ses membres, annonce déjà la voie personnelle qu'elle entend suivre. Après avoir consacré beaucoup de temps et d'énergie à l'action bénévole, elle délaissera la FFQ à la fin de son mandat pour joindre les rangs des libéraux fédéraux.

La FFQ quant à elle, sans toutefois faire un bond définitif et s'organiser en parti politique, valorise de plus en plus l'exercice de pressions politiques, et affiche plus clairement ses penchants politiques. La FFQ demeure sur ses gardes et n'irait pas, par exemple, jusqu'à appuyer une grève des infirmières. Dans une proposition de Monique Jérôme-Forget, vice-présidente aux communications et membre du conseil d'administration, la FFQ accepte l'adhésion de la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec en précisant deux conditions : «La FFQ n'appuiera pas la fédération [FIIQ] en cas de grève. La FFQ aura souci du contenu de la convention collective en cas de discrimination à l'égard de la femme.»¹⁷

¹⁶ FFQ, *L'action volontaire dans la société canadienne*, Colloque tenu le 6 avril 1978 par le Conseil régional de Montréal en collaboration avec le Conseil provincial de la Fédération des femmes du Québec, mai 1978. Archives FFQ.

¹⁷ Conseil d'administration FFQ, *Procès-verbal de la troisième réunion régulière du CA de la FFQ tenue le mercredi 29 août 1979, au secrétariat de la FFQ*, p. 3. Archives FFQ.

En mai 1978, lors du congrès de la Fédération au Mont Gabriel, une bataille politique partisane se déroule au grand jour. Les représentantes et représentants du gouvernement péquiste sont très mal accueillis par la FFQ. Lise Payette, ministre responsable du CSF, Léa Cousineau, sa secrétaire particulière ainsi que Pierre Marois, ministre d'État au développement social, se font houssiller et conspuer¹⁸ par des congressistes et par la présidente Sheila Finestone. Pierre Marois et Lise Payette, tous deux membres du comité interministériel pour l'élaboration de la politique d'ensemble de la condition féminine, venaient pourtant y annoncer la mise en œuvre par le gouvernement du régime des congés de maternité et l'implantation de nouvelles cliniques de planification familiale. Ils prévoyaient, selon les journalistes sur place, un succès de salle¹⁹ à l'annonce de ces bonnes nouvelles. C'est plutôt Monique Bégin, ministre fédérale de la Santé, que les membres ovationnent le même soir. Certaines membres, carrément choquées de ce spectacle accuseront, par des lettres ouvertes aux journaux, la partisanerie de la présidente et le manque de savoir-vivre des congressistes : «Ce congrès fut un désastre!»²⁰

Comme se rappelle Ghislaine Patry-Buisson, l'épisode du congrès peut illustrer aussi l'impatience des femmes à l'endroit de la ministre Payette :

Ils [les gens du gouvernement] voulaient que madame Payette parle en premier. On a dit : «Notre programme c'est comme ça!» J'ai dit à Sheila : «T'as pas à te plier à ça.» On ne lui avait pas donné beaucoup de temps quand même. Ça faisait pas longtemps qu'elle [Lise Payette] était au pouvoir. Mais il fallait être vigilantes. Pis après ça elle annonçait les cliniques d'avortements thérapeutiques. C'était des bonnes nouvelles, mais le climat y était pas là pour accueillir cette bonne nouvelle.²¹

¹⁸ Roy, Michel, «Les femmes sont fatiguées», *Le Devoir*, mai 1978.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Paquin, Céline, Lettre de démission à Sheila Finestone, 15 mai 1978, 2 p. Archives FFQ.

²¹ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Ghislaine Patry-Buisson*, Montréal, 30 septembre 2004, 2 heures.

Figure 4.4

L I V R E N O I R
DE LA F.F.Q.
SUR LA CONDITION FÉMININE

BIBLIOTHÈQUE
CECER - JOLIETTE

LE FACTEUR DE L'ISSUE DE NOS REVENDICATIONS,

... C'EST NOUS LES FEMMES

FFQ, *Livre noir sur la condition féminine*.

Figure 4.5



Lise Payette (à droite) congrès de la FFQ, mai 1978.

Lors de ce fameux congrès, la FFQ remet à la ministre Payette un *Livre noir sur la condition féminine*. Ce livre noir, rédigé par une équipe de la FFQ, en réaction à un éventuel livre vert sur la condition féminine au Québec, découle des mêmes sentiments d'urgence à réaliser les réformes et d'opposition au Parti québécois. On

y explique : «Parce que trop de mémoires et de revendications sont restés lettres mortes alors qu'il s'avère urgent d'y donner suite. Ce n'est cependant pas un livre de deuil, ni d'impuissance.»²² Découpé en une dizaine de sections qui couvrent autant de droits, ce livre noir présente les dossiers sur lesquels la FFQ, ou ses associations membres, ont travaillé. La Fédération déplore la lenteur du gouvernement à régler des problèmes maintes fois étudiés comme, les stéréotypes sexuels, l'accès à une formation professionnelle large, l'absence de services spécifiques pour les femmes qui retournent aux études, l'absence de loi régissant les congés de maternité payés ou de loi-cadre sur les conditions minimales de travail. On y revendique aussi un réseau universel de garderies, le retrait de l'avortement du code criminel, un revenu minimum pour la famille, une formation accrue à l'intérieur des partis politiques, l'organisation de cours par le Ministère de l'Éducation sur la vie politique dès le primaire et la participation des femmes aux diverses instances politiques.²³ La FFQ termine son plaidoyer en se demandant : «Pour rendre efficace l'application de cette politique d'ensemble sur la condition féminine, ne serait-il pas souhaitable que soient confiés au CSF des pouvoirs plus étendus pour surveiller l'application des lois?»²⁴ La FFQ montre sa confiance au CSF en suggérant de lui donner davantage de pouvoir, mais conteste la démarche du gouvernement.

Cet épisode est symptomatique d'un clivage politique ouvert. La FFQ ne participera pas, comme organisation provinciale, à la consultation. Le Cercle des fermières est la seule association féminine provinciale à rencontrer le Conseil du statut de la femme.²⁵ En s'opposant au Parti québécois et en ne donnant pas de mot d'ordre aux membres de la Fédération les encourageant à participer à la consultation du CSF, la FFQ nuit à la démarche gouvernementale. Malgré cela,

²² FFQ, *Livre noir sur la condition féminine*, mai 1978, p. 1.

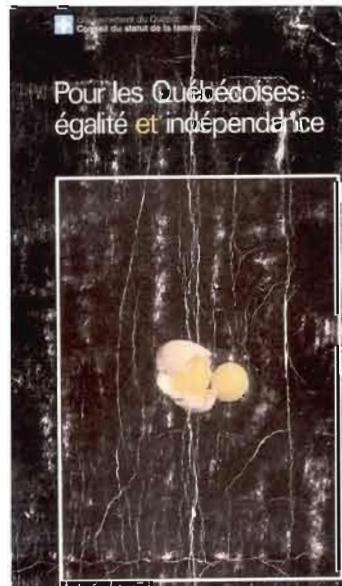
²³ *Ibid.*, 27 p.

²⁴ *Ibid.*, p. 25.

²⁵ Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme, *Pour les Québécoises : égalité et indépendance*, Québec, 1978. Appendice H, p. 11.

même à l'intérieur de la FFQ, certaines membres participeront activement à la consultation du CSF. Trois conseils régionaux en particulier, soit le conseil régional de Québec, le conseil régional du Saguenay et le conseil régional de Thetford, ont collaboré à l'élaboration de la politique d'ensemble et sont clairement identifiés dans le document final déposé par le CSF le 20 septembre 1978. Le conseil régional de Montréal est absent de la liste. Certaines associations membres de la FFQ, comme Nouveau Départ, l'Association des femmes diplômées des universités, la Société d'études et de conférences, sont aussi du nombre des 80 groupes qui ont participé à l'étude qui a donné lieu au rapport *Pour les Québécoises : égalité et indépendance Politique d'ensemble de la condition féminine*, alors que d'autres groupes bouderont le processus.

Figure 4.6



Rapport du CSF.

Ce rapport, au titre on ne peut plus nationaliste, sera la pierre d'assise de la politique du gouvernement québécois en condition féminine pour les années à venir. Il est le pendant québécois du Rapport Bird, avec ses 306 recommandations, portant sur sept aspects : les femmes et leur formation, les femmes et la culture, les femmes

sur le marché du travail, les femmes au foyer, les femmes et leur corps, le couple et la famille, et les femmes et l'agression.²⁶

En consultant les *Bulletin* de cette période, nous observons que la direction de la FFQ – qui n'a pas cherché à collaborer au processus menant au rapport – ne semble pas non plus, après sa publication, prête à se l'approprier et encore moins à en faire la promotion parmi ses membres.

4.2 Non partisanerie et question nationale : un enjeu pour la présidente de la FFQ

Au nom de la non-partisanerie, aucun débat à l'intérieur de la FFQ n'aura lieu sur le référendum de 1980. C'est la présidente de la FFQ, Sheila Finestone, nommée sur l'exécutif national du NON²⁷ – à l'insu de sa Fédération – qui évoque ce grand principe chaque fois que des membres tentent d'amener le sujet sur la table. Après avoir examiné les procès-verbaux des instances de la FFQ (conseil général, conseil d'administration, assemblée générale) nous pouvons affirmer que des membres ont tenté vainement d'animer un débat sur la question nationale. Un an avant le référendum, lors de l'assemblée générale annuelle rassemblant plus d'une centaine de femmes, une tentative est faite en ce sens. Cette tentative fut tuée dans l'œuf par une manœuvre de la présidente en recourant au principe de la non-partisanerie :

Marie-Germaine Guiomar propose, appuyée par Huguette O'Neil et le comité provisoire du conseil régional de Sherbrooke : que la FFQ se dote d'un comité d'étude et d'action politique face à l'éventualité de la réforme constitutionnelle (Canada) et/ou de la rédaction d'une constitution consécutive au référendum (Québec). Nous croyons opportun d'utiliser les Chartes des droits et libertés de la personne comme documents de base à inclure dans les Constitutions mentionnées ci-dessus.

²⁶ Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme, *Pour les Québécoises : égalité et indépendance*, Québec, 1978, p. xix.

²⁷ Marsolais, Claude-V, *Le référendum confisqué*, Montréal, VLB, Études québécoises, 1992, p. 92.

Précisant que la F.F.Q. doit demeurer non partisane, la présidente de l'assemblée juge cette proposition irrecevable dans sa formule originale.

Nous proposons que le Comité de projets de lois de la FFQ ouvre un dossier relatif à la réforme constitutionnelle (Canada) et/ou à une constitution consécutive au référendum (Québec). Nous croyons opportun d'utiliser les Chartes des droits et libertés de la personne comme documents de base à inclure dans les Constitutions mentionnées ci-dessus. Proposé par Marie-Germaine Guiomar appuyé par Lucienne Aubert. Adopté à la majorité.²⁸

En présentant le référendum sur la souveraineté comme une affaire de partis, un peu à la manière des élections, la présidente peut plus facilement éloigner ses membres du débat puisque la Charte de la FFQ précise que la FFQ est non partisane. À cette époque, la question nationale au Québec est portée, pour ainsi dire, entièrement par les partis politiques, le Parti québécois détenant le monopole du projet souverainiste. Le PQ s'oppose au PLQ qui adhère aux thèses fédéralistes défendues par le premier ministre du Canada Pierre Elliott Trudeau. La cause du OUI étant presque exclusivement associée aux péquistes, il semble plus facile pour Sheila Finestone d'affirmer qu'une telle proposition est irrecevable. Ainsi, elle évite que son assemblée se pose la question de fond et prenne position en faveur du OUI ou, à tout le moins, prenne position en faveur d'une réelle non partisanerie, ce qui empêcherait la présidente de vaquer à ses occupations.

En novembre 1979, lors d'une réunion du conseil d'administration, Micheline Dumont – l'historienne – alors membre du conseil d'administration de la FFQ rappelle aux membres la proposition mentionnée plus haut. Sheila Finestone revient à la charge, refuse encore le débat, relaye le tout sur une voie de garage et prend le soin de se laisser le champ libre. Micheline Dumont Johnson rappelle au CA une proposition faite par Marie-Germaine Guiomar de former un comité d'étude sur la question du Référendum et ses implications. La présidente – Sheila Finestone – rappelle qu'il avait été décidé à une assemblée précédente du CA, suite à une recherche faite par Lucienne Aubert et Jeanne Gariépy, qu'il était préférable que la FFQ en tant qu'association ne s'engage pas dans ce débat afin d'éviter toute

²⁸ FFQ, *Résolutions Assemblée générale annuelle du 5 mai 1979*, p. 2. Archives FFQ.

politique partisane.²⁹ Ce qui n'empêche en rien les membres de la FFQ de s'impliquer et de former des comités d'information si elles le désirent, mais à titre individuel.³⁰

Ceci nuance l'analyse faite par Yolande Cohen et Françoise Thébaud sur le caractère nationaliste du féminisme contemporain au Québec : «Dans ce pays [Québec], le féminisme contemporain garde des liens privilégiés avec le mouvement nationaliste, dont il a partagé l'objectif de modernisation de la société civile et dont il partage, pour une part et non sans débats et heurts, le projet souverainiste.»³¹ Pour sa part, la FFQ avant le référendum de 1980, n'avait pas de lien privilégié avec le nationalisme québécois, elle ne partageait pas ses objectifs, elle en débattait peu et elle refusait de mobiliser ses membres autour de cette problématique. De plus, l'objectif de modernisation de la société civile dont parlent les auteures n'est pas que l'apanage du mouvement nationaliste québécois. En effet, l'État fédéral de l'époque travaille aussi à cette modernisation de la société civile. Selon nous, la FFQ entretenait plutôt des liens avec le nationalisme canadien.

4.2.1 Le *Bulletin de la FFQ* : organe de propagande?

Nous l'avons déjà mentionné, la FFQ est très dépendante des subventions des gouvernements et en particulier des subventions fédérales. À cette époque, la FFQ bénéficie, en plus des contributions habituelles, de subventions en provenance du *Centre d'information sur l'unité canadienne*. Cet organisme, comme son nom l'indique, travaille à la promotion – certains diront à la propagande – du Canada. En 1978, avec une subvention de 50 000 \$, la FFQ est l'organisme qui reçoit le

²⁹ Conseil d'administration, *Procès-verbal d'une session de travail du CA de la FFQ*, sept. 1978, p. 8. Archives FFQ.

³⁰ Conseil d'administration, *Procès-verbal de la sixième réunion régulière du CA de la FFQ, tenue le mercredi 21 novembre 1979, au secrétariat de la FFQ*, p. 4. Archives FFQ.

³¹ Cohen, Yolande et Françoise Thébaud, dir., *Féminismes et identités nationales*, Lyon, Les Chemins de la Recherche, 1998, p.13.

troisième montant en importance du budget «Consultation sur l'avenir du Canada» – après le *Mouvement Québec-Canada* (265 000 \$) et le *National Council of YMCA* (97 000 \$).³² Il semble qu'un Projet d'action civique ait bénéficié de cette subvention gouvernementale.³³ Le *Bulletin de la FFQ* est aussi tributaire des subsides fédéraux. Un montant d'environ 10 000 \$ par année est octroyé au *Bulletin* par le ministre responsable à la condition féminine du Canada, Marc Lalonde – dont la conjointe, Claire Tétreau-Lalonde, est membre active de la FFQ. Un espace lui est d'ailleurs dédié dans plusieurs publications de l'époque.

Figure 4.7



Marc Lalonde (à droite) ministre responsable à la condition féminine du Canada, lors d'un cocktail de la FFQ.

Faisant l'hypothèse que ce refus de la FFQ de prendre parti en faveur d'une option nationaliste québécoise devait se retrouver dans ses publications, nous avons choisi d'analyser plus en profondeur l'organe officiel qu'est le *Bulletin de la Fédération des Femmes du Québec*.

Le *Bulletin* de la FFQ a été créé en 1968; cet outil d'information est distribué aux membres et sert de source principale d'informations sur ce que fait et pense la FFQ. C'est aussi une façon de promouvoir la vision féministe. De plus, il peut favoriser l'expansion de la Fédération.

³² Note à Paul M. Tellier de Florent Tremblay in Lettre à Cécile Coderre FFQ, de Claude Marsolais, Montréal, 21 juin 1990, 2 p. Archives FFQ.

³³ FFQ, *Projet Action Civique*, 8 p. Archives FFQ.

L'existence de cet outil, du moins pour la période du référendum de 1980, est liée à une subvention discrétionnaire du gouvernement fédéral. Les numéros de 1979-1980 le précisent ainsi : «Le *Bulletin* paraît cinq fois l'an, entre septembre et juin et est publié grâce à une subvention du fonds spécial du ministre (fédéral) chargé de la situation de la femme.»³⁴ Sans être en mesure de prouver que ce fait entache la direction du journal, nous devons mentionner cette dépendance, à tout le moins financière, envers l'État fédéral. Nous n'avons pu établir si cette subvention est conditionnelle à un certain contenu éditorial ou publicitaire, ou si un engagement de la FFQ est lié à ce support important.

Le *Bulletin* des années 80 porte le nom de *Bulletin de la Fédération des femmes du Québec*. Dans les premières pages, on donne la parole à la présidente. Suit une chronique intitulée *Les femmes ont des choses à se dire* qui est généralement signée par une sénatrice ou la présidente qui parle d'une sénatrice. La section suivante est consacrée à l'expression des conseils régionaux et, pour terminer, on donne la parole aux associations. Ce ne sont pas toutes les associations et tous les conseils régionaux qui utilisent cette tribune. Il s'agit généralement de comptes rendus d'activités.

Nous trouvons curieux qu'en 1980, deux associations membres de la FFQ soit le *Club Wilfrid Laurier des femmes libérales* et le *Comité régional de la condition féminine du PQ* (section Québec), identifiées plus étroitement respectivement au camp du NON et au camp du OUI ne se soient exprimées nulle part dans le *Bulletin*. Cela confirme nos observations précédentes concernant le désir de la présidente d'éviter le débat sur la question.

Tout d'abord, le référendum de 1980 en tant qu'événement important est absent de *tous* les articles du *Bulletin*, ce qui ne veut pas dire pour autant que la FFQ ne prend pas position sur le sujet... En fait, c'est comme si on avait enlevé

³⁴ *Bulletin de la FFQ*, vol.10, no 1, oct. 1979, p. 32.

toute allusion à une réalité tout de même très présente dans la société québécoise de l'époque. Comme si on tentait d'étouffer l'affaire. S'agit-il de censure délibérée?

Il est frappant, à la lecture des *Bulletin*, de voir comme ils portent la marque de la présidente. La présidente signe l'éditorial ou ce qui en tient lieu et signe aussi, à l'occasion, d'autres articles du *Bulletin*. Elle fait partie de l'équipe de rédaction avec trois ou quatre autres femmes – dont Monique Jérôme-Forget. La FFQ ne se résume pas à sa présidente mais celle-ci, compte tenu de la structure et du fonctionnement de la Fédération, y joue un rôle prépondérant. Dans ses propos, la présidente Sheila Finestone évite d'aborder directement la question référendaire de 1977 à 1980, ce qui ne devrait pas surprendre : «Nous sommes un mouvement que nous pouvons qualifier de «politique» parce que nous sommes un moyen de pression au service de toutes les femmes, mais nous sommes non partisanes, et entendons le demeurer»³⁵ écrivait Sheila Finestone au moment de prendre les rennes de la FFQ en 1977.

Alors que la campagne référendaire est amorcée, Sheila Finestone aborde le sujet de la place des Québécoises dans la constitution canadienne par le biais de «l'affaire personne». Cet exemple d'éditorial de la présidente illustre, selon nous, de façon éloquente son option nationaliste et sa perspective féministe. D'entrée de jeu elle qualifie la FFQ de «Principal mouvement féministe au Québec». Elle poursuit en félicitant le travail des féministes canadiennes ainsi :

Le 18 octobre 1979, les Canadiennes célèbrent un événement marquant dans la lutte pour les droits des femmes, soit le 50^e anniversaire d'un jugement historique célèbre qui reconnaissait que nous sommes des «personnes» aux termes de la loi. Quel était notre statut avant ce jugement? Le Code civil de la province de Québec, basé sur le Code Napoléon, maintenait l'opinion que les femmes n'étaient que des «machines à faire des enfants» tandis que selon l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, nous étions des biens meubles et presque des mineures.³⁶

³⁵ Finestone, Sheila, «La nouvelle présidente», *Bulletin de la FFQ*, vol. 7, no 5, mai-juin 1977, p. 3.

³⁶ Finestone, Sheila, «Éditorial», *Bulletin de la FFQ*, vol. 10, no 1, oct. 1979, p. 2.

Dans cet extrait révélateur, on note que l'auteure intègre les Québécoises aux Canadiennes et souligne le statut de province du Québec.

Elle enchaîne en présentant les démarches d'Émilie Murphy et de ses compatriotes jusqu'à la Cour suprême du Canada et le jugement du Conseil privé de Londres du 18 octobre 1929. «Ainsi, en 1929, nous sommes devenues, légalement au Canada, des «personnes» ayant le droit d'occuper n'importe quelle fonction publique au pays. Nous sommes fières de nos trois femmes québécoises devenues sénateurs : mesdames Thérèse Casgrain, membre fondateur de la FFQ, Renaude Lapointe et Yvette Rousseau, ancienne présidente de la FFQ.» Ici Sheila Finestone associe clairement son organisme à la structure fédérale canadienne et joue sur les sentiments de fierté féministe et nationale. Elle continue sur ce ton :

Pour célébrer le 50^e anniversaire de cet événement, le 17 octobre dernier le gouverneur général du Canada, monsieur Edward Shreyer, remettait la médaille «personne» à cinq Canadiennes [...] Madame Madeleine Saint-Jacques-Roberge, au nom de la FFQ était à Rideau Hall pour assister à la cérémonie [...] Pendant ce temps, notre première vice-présidente, Jeanne Gariépy, participait à l'assemblée annuelle du CNA-NAC, où on commémorait aussi cet événement d'une importance capitale.³⁷

À cette époque, Sheila Finestone siège au conseil d'administration du NAC et se montre très enthousiaste à participer à ce mouvement. Le NAC rêve d'une représentation de toutes les provinces et déploie des efforts pour intégrer et garder les francophones dans ses rangs, et en particulier les francophones du Québec. Le NAC avait offert, pour une première fois lors de l'assemblée générale de 1976, des services de traduction simultanée. Dans l'optique de favoriser le bilinguisme – cher à Pierre Elliott Trudeau –, ce n'est toutefois qu'à la veille du premier référendum sur la souveraineté qu'une motion est votée, stipulant que tous les documents officiels du NAC, à l'exception des procès-verbaux des réunions du conseil de direction, doivent être publiés en anglais et en français.

³⁷ Finestone, Sheila, «Éditorial», *Bulletin de la FFQ*, vol. 10, no 1, oct. 1979, p. 2.

Dans l'article du *Bulletin*, Sheila Finestone met l'accent sur la participation de la Fédération à des activités sur la scène fédérale. Notons au passage que la FFQ est très active pour les célébrations du 50^e anniversaire de l'Affaire personne et est absente, quelques mois plus tard, des célébrations du 40^e anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes au Québec. En avril 1980, elle ne participe pas en tant qu'organisme à ces activités, fait étonnant quand on sait que cette commémoration est à l'origine de la création de la FFQ!

Anecdote révélatrice quant aux raisons de cette absence, soulignons que Thérèse Casgrain, suffragette bien connue et fondatrice de la FFQ, refuse l'invitation qui lui est faite de la part du comité des Québécoises pour le OUI, qui organise un grand rassemblement le 26 avril 1980 pour souligner cet anniversaire, en critiquant l'aspect partisan de la réunion. Pourtant, à la même période, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau prend la peine d'écrire à la présidente Sheila Finestone pour souligner cet anniversaire:

Il y a quarante ans, les femmes du Québec accédaient au statut de citoyennes à part entière en obtenant le droit de vote. J'aimerais profiter de la commémoration de cette importante victoire pour encourager la Fédération des femmes du Québec à poursuivre sa lutte pour l'égalité des sexes et la reconnaissance de l'ensemble des droits de la femme.³⁸

Revenons au *Bulletin de la FFQ*. Une clef essentielle dans l'analyse du discours est le choix des mots. Dans ce cas-ci, il semble encore plus important de parler des mots qu'on a choisi de ne pas utiliser. À cet égard, deux mots brillent par leur absence dans le discours de la présidente et dans l'ensemble des articles parus dans cette période : «référendum» et «souveraineté». Dans l'espace de cinq bulletins et près de deux cents pages, on ne mentionne jamais ces mots. Comme si, en taisant la réalité, elle n'existant tout simplement pas. Le mot indépendance s'y retrouve seulement à la mention du titre d'un document *Pour les Québécoises : égalité et indépendance*. Le mot autonomie, quant à lui, est toujours collé à «financière des femmes.»

³⁸ Trudeau, Pierre Elliott, *Télégramme à la présidente de la FFQ*, 24 avril 1980. Archives FFQ.

Dans le *Bulletin de la FFQ* qui est distribué en juillet 1980, soit deux mois après le référendum, on nous présente Gabrielle Hotte, la nouvelle présidente de la Fédération. Deux pages du *Bulletin* sont signées par l'ancienne présidente Sheila Finestone : il s'agit d'un bilan des réalisations de la FFQ qu'elle aurait présenté au congrès de la Fédération au début mai 1980, à la veille du référendum. Elle traite des mandats de la Fédération, de sa structure, de ses solidarités : «Nous avons approché nos gouvernements à propos d'un grand nombre de problèmes : les conditions minimales de travail et le travail à temps partiel, les congés de maternité, la politique d'ensemble sur la condition féminine, etc.»³⁹ Pas plus ici que dans les autres *Bulletin* elle n'aborde de front le référendum qui aura lieu dans quelques jours. Elle fait ressortir comment elle s'est montrée fidèle à l'esprit de la charte :

Je suis entrée à la Fédération attirée par la largesse d'esprit de sa charte qui invite toutes les femmes du Québec, sans distinction de race, d'origine ethnique, de couleur ou de croyance, à travailler ensemble au mieux-être des femmes du Québec [...] Je pense avoir travaillé de mon mieux à ce que les buts de la FFQ soient respectés dans ce domaine. Pour moi, la FFQ représente à une échelle réduite le pluralisme de notre société québécoise...⁴⁰

Nous nous interrogeons sur cette extraordinaire absence du sujet qu'est le référendum sur la souveraineté du Québec en 1980 quand on sait très bien que la FFQ a, depuis son origine, le mandat de former et d'informer les femmes aux questions politiques et qu'elle en fait même une priorité en 1976. Ne collabore-t-on pas ainsi à exclure les femmes d'un débat politique qui les concerne?

Il est assez évident, à l'examen de ses écrits, que Sheila Finestone est fédéraliste, bien qu'on ne puisse toutefois affirmer qu'elle utilise le *Bulletin* pour promouvoir ses convictions politiques de façon directe. Pour elle, le Canada est le pays et le Québec une province parmi les autres. Sa conception de la nation semble assez claire. De plus, elle participe activement et prend la parole publiquement au

³⁹ Finestone, Sheila, «Rapport moral de la présidente Sheila Finestone au treizième congrès annuel, au Mont-Gabriel, le 4 mai 1980», *Bulletin FFQ*, vol.10, no 5, p. 7.

⁴⁰ *Ibid.*

nom des femmes lors de la campagne référendaire et en particulier lors de l'épisode des *Yvettes*.

4.2.2 La FFQ, terreau des *Yvettes*?

Lors d'une intervention publique, pendant la campagne référendaire, Lise Payette alors ministre chargée de la condition féminine, fait une malheureuse comparaison entre Madeleine Ryan l'épouse du chef camp du NON et une fillette du nom d'Yvette d'un manuel scolaire. L'affaire fut reprise par Renée Rowan du *Devoir* et ensuite par Lise Bissonnette éditorialiste de ce quotidien, dirigé auparavant par Claude Ryan. Celui-ci est le chef Parti libéral du Québec à ce moment. En misant sur cette bourde de la ministre et sur l'insatisfaction des femmes devant les promesses plus ou moins tenues du gouvernement péquiste en matière de condition des femmes, des militantes du NON vont préparer des événements publics auxquels participeront un grand nombre de femmes. Une vaste opération, appelée plus tard le mouvement des *Yvettes*, fut enclenchée pour aller chercher des votes de femmes en faveur du NON. Voyons comment l'histoire de la FFQ est intimement liée à l'avènement des *Yvettes*.

Sheila Finestone est active au sein de la FFQ, mais elle est aussi très active à l'extérieur de ce cadre. En effet, pendant la campagne référendaire de 1980, elle présidait la FFQ et siégeait simultanément au conseil de direction du camp du «Non»,⁴¹ lit-on sur son site Web. Des membres vont toutefois réagir face à cette ligne de conduite. Le conseil régional de Thetford s'offusque de la participation de la présidente de la FFQ dans l'affaire des *Yvettes*. Dans la section consacrée aux conseils régionaux, le *Bulletin* suivant le référendum nous met au courant, en quatre lignes, d'une controverse concernant Sheila Finestone. Francine Chamberland-Vien, présidente du conseil régional de Thetford Mines, nous informe des sujets débattus lors de l'assemblée de son conseil régional : «Il y fut question entre autres de la non-

⁴¹ Finestone, Sheila, *Site Web de l'honorable Sheila Finestone*. En ligne. <<http://www.sen.parl.gc.ca/sfinestone/index.asp?lang=&doc=home>> (Consulté le 20 septembre 2001)

réponse de notre présidente provinciale ainsi que du silence des conseils régionaux à la lettre que nous lui avions fait parvenir concernant sa participation aux *Yvettes*.»⁴²

Cette lettre de blâme dont il est question ne paraît pas dans ce numéro, ni dans les numéros suivants d'ailleurs... Ce court passage se révèle fort éloquent. C'est la première fois que quelqu'un parle de la campagne référendaire (terminée) dans le *Bulletin de la FFQ*! On sent que le débat ne se fait pas et ne peut pas se faire, ce qui semble engendrer une certaine insatisfaction de la part de membres. Notre recherche dans les archives de la FFQ nous a permis de trouver cette fameuse lettre (Figure 4.8). Cette lettre signée par la présidente, les vice-présidentes et des membres du conseil régional de Thetford Mines, remet clairement en question le leadership de la présidente Sheila Finestone. On s'indigne de sa participation aux événements des *Yvettes*, de sa prise de parole au Forum, on la blâme d'utiliser des dossiers conçus pour faire avancer la cause des femmes (violence et pauvreté) afin de faire augmenter le capital politique de partis. On lance une flèche à la présidente en remettant en question son honnêteté : «Il ne saurait être question de vous nier le droit à une option politique, bien que, vous en conviendrez, vous nous ayez maintes fois rappelé le caractère apolitique de notre association.»⁴³ On fait sans doute référence à cette assemblée générale où les membres voulaient se pencher sur la question référendaire. D'autres lettres de membres, annonçant parfois leur démission, témoignent d'un même sentiment de colère d'apprendre par les médias que leur présidente se prononce officiellement pour le NON au Référendum, et qu'elle utilise les dossiers-femmes pour faire avancer cette cause. En fait, il existait des tensions entre les féministes nationalistes québécoises et les féministes nationalistes canadiennes à la FFQ que l'épisode des *Yvettes* a fait éclater au grand jour. Ce conflit identitaire se concrétise au moment où on demande à la population québécoise de choisir son camp.

⁴² *Bulletin de la FFQ*, vol.10, no 5, juil. 1980, p. 25.

⁴³ Chamberland-Vien, Francine et al, Lettre à Madame Sheila Finestone présidente de la Fédération des femmes du Québec, 14 avril 1980, 2 p. Archives FFQ.

Figure 4.8

Thetford Mines, le 14 avril 1980.

Madame Sheila Finestone, présidente,
Fédération des Femmes du Québec,
1600, Berri, suite 3115,
Montréal, P.Q.

Madame,

Nous tenons à vous faire part de notre indignation pour votre participation à la réunion des Yvettes.

Il ne saurait être question de vous nier le droit à une option politique, bien que, vous en conviendrez, vous nous ayiez maintes fois rappelé le caractère apolitique de notre association et la nécessité de distinguer nos implications personnelles de notre engagement social.

Vous dites non, c'est votre droit. Mais comment concilier les batailles menées depuis treize ans à la Fédération des Femmes avec cette fête du sexism et de la manipulation? En prenant la parole au Forum pour dénoncer la pauvreté et la violence, vous utilisez des dossiers conçus pour faire avancer la cause des femmes et non pour augmenter le capital politique de quelque parti quel qu'en soit le niveau. Cela ne vous gênait-il pas de sanctionner le nivellement d'identité de ces femmes... les YvetteS?

Notre conseil régional se compose presque exclusivement de femmes au foyer qui refusent de renier leur identité propre au nom de quelque sentiment que ce soit.

Vous nous avez encouragées en ce sens... aussi comprendrez-vous les réticences que nous éprouverions à accepter dorénavant votre leadership.

FEDERATION DES FEMMES DU QUEBEC
Conseil Régional de Thetford Mines

Francine Chamberland Vien

Francine Chamberland-Vien, présidente;
Lise Côté Olivier, vice-présidente;
Nicole Huppé, vice-présidente;
Carole Emond Bédard, conseillère;
Denise Couture Rouleau, membre.

CC.: Conseil Régional de Québec
Conseil Régional de Montréal
Conseil Régional du Saguenay Lac St-Jean
Journal Le Devoir
Journal La Tribune
Journal Le Soleil

/dbb

Lettre de blâme du CR de Thetford Mines à Sheila Finestone. Archives FFQ.

Sheila Finestone s'engage publiquement dans le débat référendaire de 1980 sans se dissocier de son rôle de présidente de la FFQ, au contraire, l'utilisant. La présidente de la FFQ est une *Yvette* militante, bien en vue. En mars 1992, lors d'un colloque en hommage à Thérèse Casgrain tenu à l'UQÀM, Sheila Finestone déclare:

J'ai eu par la suite quelques occasions de travailler avec Thérèse Casgrain, particulièrement au cours du référendum de 1980 où nous faisions partie toutes les deux des *Yvettes*. Je me souviens très bien que c'est cette femme de quatre-vingt-quatre ans, encore émerveillée de la réussite inespérée de la rencontre du Forum qui, à la fin de la soirée, a proposé à quelques amies d'aller «prendre un verre» à la place Alexis Nihon pour célébrer ce succès mémorable.⁴⁴

Ce succès mémorable a été considéré par plusieurs comme le geste politique le plus marquant de cette campagne, la rampe de lancement de la campagne du NON et un élément déterminant de sa victoire le 20 mai 1980. Au terme du processus, le NON recueille 59,6 % des votes alors que le OUI en recueille 40,4 %.

Plus récemment, alors qu'elle devait quitter le Sénat canadien pour prendre sa retraite, Sheila Finestone, dans son discours d'adieu, se remémore et commente son engagement lors de la campagne référendaire :

Honorables sénateurs, ma participation au référendum restera pour moi l'un des accomplissements les plus mémorables de ma carrière politique. En tant que membre du comité exécutif du camp du «NON» et représentante des femmes du Québec, j'ai organisé une action concertée avec les femmes du Parti libéral du Québec. Certains sénateurs se rappelleront du rassemblement massif qui regroupait plus de 15 000 femmes, les *Yvettes*. C'est grâce aux nombreux changements que ces femmes ont suscités que l'on a remporté le référendum national en 1980. Je les en remercie.⁴⁵

Dans une lettre en hommage à Pierre Elliott Trudeau peu après son décès en 2000:

⁴⁴ Finestone, Sheila, «Thérèse Casgrain : des convictions à sa mesure», in *Thérèse Casgrain : une femme tenace et engagée*, dir., Anita Caron et Lorraine Archambault, Sainte-Foy, PUQ, 1993, p. 322.

⁴⁵ *Débats du Sénat Le 14 décembre 2001-37^e Législature. L'honorable Sheila Finestone, c.p.* En ligne. <<http://www.sen.parl.gc/sfinestone>> (Consulté le 14 septembre 2002)

Je me souviens notamment du référendum de 1980. En tant que membre du comité exécutif du camp du «NON» au Québec, j'étais avec des sénateurs et des députés sur la tribune du stade Paul-Sauvé en attendant l'arrivée de M. Trudeau. Je peux vous dire que la tension dans la salle était palpable. Lorsque M. Trudeau est arrivé, c'est comme si un courant électrique avait traversé le stade. On sentait que quelqu'un était arrivé pour donner espoir et orientation et qu'il y avait tout lieu d'espérer. C'était un moment tout à fait extraordinaire.⁴⁶

En entrevue, Sheila Finestone explique l'importance de ses interventions pour faire avaliser, par le comité du NON, l'idée d'un grand rassemblement de femmes au Forum. Ce sont les femmes qui ont imposé cette idée. Il est clair pour nous, que Mme Finestone siège à ce comité comme représentante des femmes. C'est au nom des femmes et pour faire avancer leur cause et la cause nationaliste canadienne que Sheila Finestone s'engage ardemment pour le NON:

Autour de la table du comité du NON, j'étais la seule femme sur le comité [des fois Thérèse Lavoie-Roux siégeait] [...] Moi, j'avais la responsabilité d'amener l'idée [d'un grand rassemblement de femmes] et les hommes ne voulaient rien savoir. C'était difficile de leur faire comprendre que c'était important. À chaque rencontre, à 7 :30 du matin, je le mettais à l'agenda et c'était jamais complété avec une décision. Et je le remettais à l'agenda. Et journée après journée et semaine après semaine. C'était presque prêt. Il y avait des amies qui allaient chercher le Forum. À un moment donné, on avait 10 jours pour organiser tout ça! Louer les autobus, dans 75 comtés, les femmes sont venues de tout partout au Québec. Les autobus sont arrivés, un cauchemar. Ah! Je me rappelle 15 000 femmes avec la volonté qu'elles avaient le droit de parler. Le bouton avec le fleur de lys et le NON. Dans la rue personne ne les portait. À partir de cette journée-là jusqu'au référendum les boutons sont sortis dans la rue!⁴⁷

Sheila Finestone explique avec fierté le déroulement du rassemblement :

Oui madame, on avait un discours trois minutes. Moi j'ai fait un discours en anglais. On a décidé qu'il devait y avoir une voix anglaise. Savez-vous qui l'a écrit avec moi? Mes trois fils. Je me rappelle que ce n'était que des questions. Avec des réponses OUI et NON. Les Oui étant des négations et le Non une affirmation de notre position politique. Ils m'ont aidée à avoir une force de frappe. Et la wave avait commencé pendant mon discours, oui madame!⁴⁸

⁴⁶ Le Sénat du Canada. *Le Sénat. Sénateur Finestone Discours Hommage à Pierre Trudeau*. En ligne. <<http://www.sen.parl.gc/sfinestone>> (Consulté le 14 septembre 2002)

⁴⁷ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Sheila Finestone*, Montréal, 15 octobre 2004, 1 heure 30.

Sheila Finestone n'encourage pas la neutralité en réponse à la question référendaire; elle privilégie l'option du NON qui est présentée comme une affirmation nationale canadienne. Sheila Finestone fait partie de la «brochette de personnalités qui prenaient la parole aux rassemblements des *Yvettes*: Thérèse Casgrain, Monique Bégin, Madeleine Ryan, Solange Chaput-Rolland, Jeanne Sauvé, Sheila Abbey-Finestone, Lucie Pépin, Thérèse Lavoie-Roux, et tant d'autres...»⁴⁹ écrit Micheline Dumont. La très grande majorité de ces personnalités ont milité à la FFQ... Aucune ne correspond à l'image stéréotypée de la femme au foyer. On voit plutôt quelques féministes d'État et d'autres féministes de groupes de femmes, impliquées en politique, qui se battent pour faire avancer la cause des femmes, et qui luttent pour la sauvegarde de leur nation, le Canada.

C'est par le biais des médias, notamment *Le Devoir*, que les membres de la FFQ suivent les traces de leur présidente dans les événements entourant les *Yvettes*. Sheila Finestone occupe ouvertement l'espace médiatique. C'est un rôle actif que la présidente de la Fédération joue sur la scène politique. Elle s'oppose, par ses actions et son discours public, aux féministes souverainistes, comme le met en lumière Lise Bissonnette éditorialiste au *Devoir*, quelques jours après le rassemblement des *Yvettes* au Forum :

Quand les féministes souverainistes allèguent que la libération de la femme est liée à la libération nationale, Mme Sheila Finestone, présidente de la Fédération des femmes du Québec, peut bien répliquer que «les problèmes des femmes du Québec sont ceux des femmes du Canada, un même combat contre la violence et la pauvreté.» Ces discours s'annulent mais ne s'anéantiront jamais l'un l'autre. Dans le débat référendaire ils sont sans objet.⁵⁰

Sheila Finestone défend la nation canadienne au nom des femmes et pour celles-ci. S'engager dans le comité du NON pendant la période référendaire montre

⁴⁸ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Sheila Finestone*, Montréal, 15 octobre 2004, 1 heure 30.

⁴⁹ Dumont, Micheline, «Les femmes entrent en politique», in *Thérèse Casgrain Une femme tenace et engagée*, dir., Anita Caron et Lorraine Archambault, Sainte-Foy, PUQ, 1993, p. 191.

⁵⁰ Bissonnette, Lise, «L'appel aux femmes», *Le Devoir*, 9 avril 1980, p. 8.

à quel point l'enjeu du référendum est prioritaire et déterminant pour elle. La présidente de la FFQ conçoit l'émancipation des femmes du Québec dans le cadre du Canada. La sénatrice Yvette Boucher-Rousseau, une ancienne présidente toujours membre de la FFQ, adhère à cette même thèse et se retrouve elle aussi au cœur de la mêlée.

Nous pouvons dire que c'est avec insistance que le *Bulletin de la FFQ* à cette période donne la parole aux sénatrices. La chronique *Les femmes ont des choses à se dire* semble leur être consacrée sur une base régulière. On y présente l'historique du Prix Yvette-Rousseau, ses récipiendaires, des photos de cette sénatrice, une allocution de la sénatrice Renaude Lapointe. Ce type d'alliances entre féministes de la FFQ et féministes d'État en poste au palier fédéral est crucial. Mais peu de chercheuses en font cas. Par exemple, Francine Descarries énumère quatre facteurs importants de la dynamique particulière du mouvement des femmes québécois en omettant de mentionner les alliances avec le palier fédéral :

- l'interrelation dynamique développée entre le mouvement féministe et les grandes associations féminines;
- relative cooptation entre les groupes de femmes et l'État québécois;
- le partage d'enjeux communs avec le mouvement nationaliste québécois;
- et enfin, le développement d'un champ d'études et de recherches féministes.⁵¹

Nous voulons revenir sur deux éléments de cette citation. Tout d'abord, sans nous opposer à cette idée de cooptation que Francine Descarries illustre par le fait que le mouvement féministe québécois a fourni des femmes à l'appareil d'État québécois, un fait important semble négligé, au niveau fédéral aussi le mouvement féministe québécois a fourni des ressources non négligeables, si on en juge simplement par les membres de la FFQ qui se sont dirigées et se dirigent encore de

⁵¹ Francine Descarries, «Le féminisme québécois contemporain : entre les pratiques et les discours» in *Féminismes et identités nationales*, dir., Cohen, Yolande et Françoise Thébaud, Lyon, Les chemins de la Recherche, 1998, p. 243.

ce côté. De plus, Francine Descarries affirme que le mouvement féministe québécois partage des enjeux communs avec le mouvement nationaliste québécois, ce qui semble le contraire à cette époque, au moins en ce qui a trait à la FFQ. Mais qui alors représente le mouvement féministe québécois aux yeux de la chercheuse? Mis à part certaines femmes du Parti québécois, quel groupe de femmes s'est engagé en faveur du OUI lors de la campagne référendaire? Quel groupe de femmes, représentant le mouvement féministe québécois, s'affiche comme nationaliste québécois en 1980?

Les documents d'archives que nous avons consultés nous démontrent que les nationalistes canadiennes impliquées dans le mouvement des *Yvettes* jouaient aussi la corde féministe. Les discours patriotiques canadiens d'Yvette Boucher-Rousseau, sénatrice, ex-présidente du Conseil canadien du statut de la femme, actrice de la première heure et membre de la FFQ, sont à ce titre des plus convaincants. Yvette Boucher-Rousseau souligne sur toutes les tribunes où elle est invitée à discourir, sa fierté de porter le prénom d'Yvette : «Je suis très heureuse de porter le prénom d'Yvette. Je pense que je suis la seule personne dans les hautes instances politiques canadiennes à porter ce prénom.»⁵² Tête d'affiche des *Yvettes*, appelée à prendre la parole lors des grands rassemblements pour le NON, elle ne manque jamais de faire référence au féminisme. Pour elle, le mouvement des *Yvettes* est une prise de conscience collective des femmes, le début d'une solidarité féminine. Elle s'adresse aux femmes actives, aux forces vives de la campagne référendaire. «Je sais que le prénom d'Yvette signifie femme active» dit-elle au Forum de Montréal, devant les médias et une foule estimée à 14 000 femmes, le 7 avril 1980.⁵³ Le lendemain, la journaliste Colette Beauchamp – que Madame Rousseau connaît bien puisqu'elles ont fondé ensemble la FFQ – fait écouter cet extrait sur les ondes de la radio de Radio-Canada et commente l'événement.

⁵² Francine Descarries, «Le féminisme québécois contemporain : entre les pratiques et les discours» in *Féminismes et identités nationales*, dir., Cohen, Yolande et Françoise Thébaud, Lyon, Les chemins de la Recherche, 1998, p. 243.

⁵³ Les Archives Radio-Canada, *Yvettes unies pour le NON*. Émission radio diffusée le 8 avril 1980. En ligne. <<http://archives.radio-canada.ca/politique/provincial>> (Consulté le 30 juin 2008)

Pour Yvette Boucher-Rousseau le progrès et l'épanouissement des femmes du Québec – pas seulement les femmes au foyer – passent par l'appartenance au Canada. Elle affirme clairement que c'est à l'intérieur du Canada que la condition des femmes peut s'améliorer et non pas dans un Québec souverain :

Vous savez très bien, lorsque des femmes militent à l'intérieur des mouvements et des institutions politiques, celles-ci sont encore minoritaires. Très peu de femmes y ont en effet des postes de haute direction et d'influence. Bien qu'il y ait encore des lacunes dans les institutions fédérales et les partis politiques tant fédéral que provincial, il n'en demeure pas moins que les progrès sociaux, juridiques, économiques et politiques réalisés par les femmes lors de la dernière décennie sont l'œuvre, faut-il le rappeler, du gouvernement libéral à Ottawa. Pour ne citer qu'un fait historique, la C.R.E. (Commission royale d'enquête) sur la situation de la femme était une commission fédérale. C'est à partir de celle-ci que le processus d'amélioration de la situation de la femme a non seulement débuté mais a aussi acquis une force irréversible. Je vous demande, «chères Yvettes», de réfléchir à une chose. Est-ce que dans un Québec souverain les femmes auraient-elles réalisé les mêmes progrès ou si, comme dans tant d'autres pays industrialisés et civilisés, les progrès auraient été aussi tangibles et aussi réels [...]⁵⁴

Son discours ne met pas l'accent sur les qualités maternelles des femmes, ne remet pas en question l'accès à la contraception, ni n'encourage les naissances nombreuses pour le pays. Il met l'accent sur l'accès des femmes aux postes politiques. Son discours féministe est nationaliste canadien, ou l'inverse? Pour Yvette Boucher-Rousseau le Canada est «non seulement une question de programmes fédéraux et provinciaux ou de juridiction, c'est aussi une patrie et une patrie c'est également une affaire de cœur.»⁵⁵

«Les associations féminines ne se prononcent pas»⁵⁶ titre le quotidien *La Presse* à dix jours du référendum. À la lumière de nos recherches, cette idée voulant que la FFQ n'a pas pris position lors du référendum, reprise par des membres de la

⁵⁴ Boucher-Rousseau, Yvette, *Bonsoir chères amies «Les Yvettes»*, (manuscrit), 7 avril 1980, Montréal, 3 p. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-204a/135.

⁵⁵ Boucher-Rousseau, Yvette, s.t., s.d., Fiche 8. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-204a/135.

⁵⁶ Tougas, Claudette, «Les associations féminines ne se prononcent pas», *La Presse*, 10 mai 1980.

FFQ et certaines auteures, ne correspond pas aux faits. «Pour le référendum de 1980, écrit Naomi Black, les grands organismes féminins ou féministes n'ont pas pris de position (la FFQ, l'AFÉAS, etc.)»⁵⁷ et en accord avec elle, Michèle Jean, Jacqueline Lamothe, Marie Lavigne et Jennifer Stoddart affirment «The large associations chose neutrality.»⁵⁸ Les autres associations ont-elles vraiment fait le choix d'être neutre sur une telle question? Pour la FFQ, il est vrai que le débat n'a jamais eu lieu ni en assemblée générale, ni ailleurs; elle n'a donc pas choisi la neutralité. Mais dans les faits, la présidente de la FFQ a pris position publiquement en faveur du NON, au nom des femmes du Québec et elle milite ouvertement pour cette cause, avec d'autres membres influentes de l'organisme.

Comment expliquer cette situation qui a toute l'apparence d'une manipulation politique? Est-ce par crainte des ravages au sein de la FFQ, qui pourraient résulter des divergences inhérentes à ce débat, ou est-ce par stratégie au service d'une option politique?

Au sujet de la perception qu'ont les femmes des rapports de pouvoir, l'étude *Militer au féminin*, réalisée dans les années quatre-vingt par Évelyne Tardy et André Bernard, nous fournit des éléments de réponse intéressants : «Dans les groupes non mixtes comme les groupes de femmes, il y a des rapports de pouvoir souvent plus sournois. Comme les règles sont moins classiques, moins stéréotypées, elles ne sont pas toujours très visibles. D'autres ont dit que les rapports de pouvoir sont tout simplement niés, car on craint d'aviver les conflits en les reconnaissant.»⁵⁹ Toute la question d'un refus du pouvoir de la part des femmes surgit ici.

⁵⁷ Black, Naomi, «Les Yvettes : qui sont-elles?», in *Thérèse Casgrain : une femme tenace et engagée*, dir., Anita Caron et Lorraine Archambault, Sainte-Foy, PUQ, 1993, p. 169.

⁵⁸ Jean, Michèle et al, «Nationalism and Feminism in Québec: The «Yvettes» Phenomenon», in *The Politics of Diversity : Feminism, Marxism and Nationalism*, Roberta Hamilton et Michèle Barret, London, Verso, 1986, p. 336.

⁵⁹ Tardy, Évelyne et André Bernard, *Militer au féminin*, Montréal, Remue-ménage, 1995, p. 121.

Le 7 avril 1980, «Quatorze mille femmes du camp du NON se réunirent [...] et ces femmes s'auto-proclamèrent des *Yvettes*, des ménagères fières de leur statut»⁶⁰ nous dit la politologue Chantal Maillé. Selon cette dernière, il s'agissait là d'un regroupement spontané qui n'aura duré que le temps de la campagne référendaire de 1980.⁶¹ Même si nos informations nous font douter du caractère *spontané* de ce regroupement, un élément particulier attire notre attention. Des auteures qui ont étudié le phénomène des *Yvettes* comme Yolande Cohen, Chantal Maillé, Évelyne Tardy et Micheline Dumont ne mentionnent pas, avant nous,⁶² le rôle important joué par les féministes de la Fédération des femmes du Québec dans ce mouvement des *Yvettes*! Pourquoi? Pourtant, les Thérèse Casgrain, Monique Bégin, Yvette Boucher-Rousseau et Sheila Finestone de la FFQ, organisent le mouvement et sont les têtes d'affiche des grands évènements.

Les résultats de nos recherches vont généralement à l'encontre des thèses développées par les auteures québécoises, notamment Diane Lamoureux, Micheline De Sève et Francine Descarries qui ont étudié la problématique du féminisme et ses liens étroits avec le nationalisme dans le Québec contemporain. Pour elles, le nationalisme des féministes au Québec est nécessairement québécois.

Nous constatons que les chercheuses nomment toujours la FFQ quand il s'agit de présenter la dimension nationaliste (québécoise) du mouvement féministe. Sur quelle base Diane Lamoureux peut-elle affirmer : «Car il est indéniable qu'une composante importante du mouvement féministe a voulu être partie prenante du processus de modernisation du Québec. Pour ces féministes, comme pour une partie des élites politiques québécoises, cette modernisation impliquait comme

⁶⁰ Maillé, Chantal, «Pratiques féministes, pluralismes et identités : le Québec à l'ère de la post-modernité», in *Féminismes et identités nationales*, dir., Yolande Cohen et Françoise Thébaud, Lyon, Les chemins de la Recherche, 1998, p. 261.

⁶¹ *Ibid*, p. 260.

⁶² Trudel, Flavie, *La Fédération des femmes du Québec et ses positions nationalistes*, non publié, UQÀM, déc. 2001, 74 p.

conséquence logique l'accès au statut d'État-nation»⁶³ Cette composante importante du mouvement féministe ne devait sans doute pas compter la FFQ, mais qui alors?

Comment des historiennes féministes comme Micheline Dumont et Louise Toupin – qui refusaient jusqu'à tout récemment d'associer le mouvement des *Yvettes* au féminisme – peuvent-elles maintenant affirmer que les féministes qui prenaient part aux manifestations des *Yvettes* «ne faisaient jamais toutefois référence à la lutte féministe»⁶⁴? Nous voyons le contraire. Les discours sont féministes égalitaristes. Ils font la promotion des droits égaux entre les sexes et encouragent la prise en charge politique par les femmes de leur destinée. Plusieurs des chercheuses que nous avons mentionnées sont membres de la FFQ à différentes périodes: leurs propres positions sur la question nationale les empêchent-elles d'observer certains faits? Pourquoi faire fi de l'apport des féministes fédéralistes de la FFQ au féminisme québécois à ce moment précis de son histoire?

4.3 L'après-référendum

La FFQ vit des années fastes au niveau financier et prend de l'expansion. En 1979-1980, la Fédération est composée de près de 500 membres individuelles et 34 associations (Appendice J). Elle a désormais du personnel rémunéré, une secrétaire et, depuis 1978, une coordonnatrice. Ce poste de coordonnatrice a un impact important sur la dynamique et le fonctionnement de l'organisme. Comme on l'a vu, la porte-parole officielle de la FFQ est en faveur du NON, mais qu'en est-il des membres qui sont favorables au OUI? Même si nous avons observé que le débat entre les différentes factions n'a pas eu lieu à l'intérieur des structures de la FFQ, nous savons que des récriminations, comme celles du conseil régional de Thetford,

⁶³ Lamoureux, Diane, *L'amère patrie : féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain*, Montréal, Remue-ménage, 2001, p. 137.

⁶⁴ Dumont, Micheline et Louise Toupin, *La pensée féministe au Québec : anthologie (1900-1985)*, Montréal, Remue-ménage, 2003, p. 395.

se sont faiblement exprimées. Quelques membres ont aussi écrit à la présidente pour souligner leur mécontentement et annoncer leur démission. À défaut d'un débat, c'est une véritable confrontation qui émergera de cette impossibilité de discuter de la question nationale.

Nous savons, à la lecture de nos sources, que des tensions existaient sur la question nationale entre la présidence et les salariées, et plus particulièrement avec la coordonnatrice. La première coordonnatrice de la FFQ, Nicole Boily ne partage pas les orientations de la présidente en ce qui concerne la question nationale et travaillera pendant la campagne référendaire, sur une base individuelle, à la promotion du OUI. Sous la présidence de Sheila Finestone, ces tensions n'atteindront pas un point culminant. Elles se cristallisent davantage sous la présidence de Gabrielle Hotte qui succède à Sheila Finestone en mai 1980.



Gabrielle Hotte
(26/05/1932-09/01/1989).

Gabrielle Hotte, présidente de la FFQ de 1980 à 1981.

Gabrielle Hotte est membre de la FFQ depuis 1966. En 1980, elle est consultante au Service consultatif de la Main d'œuvre du Canada tout en étant présidente de la FFQ. Elle milite à la JOC féminine de 1948 à 1954; comme responsable locale puis régionale de la JOCF⁶⁵ à Montréal. En 1964, elle est la

⁶⁵ FFQ, *Curriculum vitae des candidates*, 1980, 12 p. Archives FFQ.

première femme à joindre les rangs des syndicalistes professionnels au sein de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).⁶⁶ Elle travaille au service d'Éducation de cette centrale syndicale, de 1964 à 1972. En 1969, elle participe à la Commission de l'éducation des adultes du Conseil supérieur de l'éducation. En 1971-1972, elle collabore à la Commission de l'éducation des adultes de l'UNESCO. En 1974-1975, elle coordonne les conférences régionales pour le secrétariat de l'Année internationale de la femme au Bureau du Conseil privé à Ottawa. En 1980, elle fait partie de la délégation canadienne à la conférence des Nations Unies pour les femmes à Copenhague.⁶⁷

Détentrice d'un Certificat en animation au Service de l'éducation permanente de l'Université de Montréal, elle partagera ses connaissances avec les membres de la FFQ tantôt comme formatrice auprès de Michelle Jean entre autres, tantôt au conseil d'administration de l'organisme.

Gabrielle Hotte est hospitalisée pendant son mandat à la présidence de la FFQ. Son état de santé ne lui permettant plus de remplir les fonctions de présidente, elle laisse la place à Huguette Lapointe-Roy, en mai 1981. Elle meurt quelques années plus tard.

À la faveur d'une élection partielle en novembre de la même année, dans le comté d'Outremont, Nicole Boily devra prendre congé de son poste de coordonnatrice de la FFQ pendant quatre semaines afin de faire campagne comme candidate du Parti québécois. Elle sera défaite par le candidat libéral et reviendra à son poste. On ne peut être plus clair que la présidente Gabrielle Hotte dans son rapport annuel à la fin de son mandat en mai 1981 : «Pour moi, les postes électifs au conseil d'administration sont des postes «politiques» alors que celui de la coordonnatrice est un poste «administratif.» À mon avis, il faut, dès à présent, rééquilibrer les fonctions selon les mandats de travail reçus. Seules les titulaires des postes *politiques* sont en mesure d'orienter.»⁶⁸ Comme il est fréquent dans les structures syndicales ou populaires, il peut exister des tensions entre les élues et les salariées concernant les orientations du groupe. Ici, le problème principal ne concerne pas les orientations féministes de la FFQ mais bien ses orientations

⁶⁶ Confédération des syndicats nationaux, *Le travail*, mai 1964, p. 16.

⁶⁷ FFQ, *Curriculum vitae des candidates*, 1980, 12 p. Archives FFQ.

⁶⁸ Hotte, Gabrielle, *Présentation du rapport de la présidente de la FFQ Congrès annuel 1, 2 et 3 mai 1981, Hôtel Windsor, Montréal*, p. 26. Archives FFQ.

nationalistes. Il existe bel et bien des féministes souverainistes à la FFQ, mais au début des années quatre-vingt elles n'ont pas encore un poids politique décisif.

4.4 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons vu comment la FFQ, quoique favorable au Conseil du statut de la femme, s'y oppose lorsque que Lise Payette du Parti québécois en est la titulaire responsable et qu'elle invite la Fédération à une consultation pour élaborer une politique d'ensemble de la condition féminine.

Nous avons aussi montré comment des membres ont tenté de mettre à l'agenda de leur Fédération une discussion sur la question nationale du Québec, mais en ont été empêchées. Malgré cela, la FFQ a été à l'œuvre dans la première campagne référendaire sur la souveraineté du Québec, principalement par l'entremise de sa présidente. En plus d'organiser les événements politiques au profit du camp du NON, Sheila Finestone a joué un rôle central dans la transmission du discours féministe nationaliste canadien. Nous avons suivi la démarche de la porte-parole Sheila Finestone et Yvette Boucher-Rousseau, une ancienne présidente de la FFQ, lors d'événements extraordinaires comme les grands rassemblements des *Yvettes*. Nous avons vu que ce mouvement n'était pas éloigné des aspirations féministes du courant égalitariste. Toutefois, la position de la neutralité ou de l'apolitisme de la FFQ s'est avérée intenable. Les membres et la direction ont pris parti, et désormais le conflit est ouvert entre les différentes positions partisanes.

Le prochain chapitre couvre les années 1981 à 1985. Nous expliquerons comment, après l'épisode du Référendum, la FFQ traversera une crise identitaire profonde à cause de son option nationaliste. Des confrontations entre les nationalistes canadiennes et les nationalistes québécoises auront lieu et, pour la première fois de son histoire, une opposition se manifestera et s'organisera pour l'élection au poste de présidente.

Nous verrons aussi que le type de féminisme de la Fédération se modifie sensiblement, non pas tant dans son discours mais dans ses actions. En effet, la FFQ travaille davantage en coalition avec les mouvements sociaux et elle utilise, à l'occasion, un nouveau moyen d'action plus radical pour se faire entendre : les manifestations dans la rue.

CHAPITRE V

CRISE D'IDENTITÉ (1981-1985)

CHAPITRE V

CRISE D'IDENTITÉ (1981-1985)

Dans le chapitre précédent, nous avons vu qu'au moment du Référendum sur la souveraineté-association en 1980, la FFQ n'avait pas débattu de cette question à l'intérieur de sa structure. Toutefois, particulièrement par l'engagement intense de sa présidente Sheila Finestone, elle s'est retrouvée sur la scène publique accolée à l'étiquette du NON. La position apolitique n'est plus tenable, et la FFQ se retrouve confrontée aux conflits partisans classiques.

Le présent chapitre couvre les années 1981 à 1985. Ces quatre années qui suivent le Référendum sont difficiles pour la FFQ. Tout d'abord, la FFQ prend part au processus qu'enclenche le premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau pour renouveler la Constitution. Ensuite, des divergences fondamentales sur l'engagement politique de la FFQ et les visions de ce que devrait être la Fédération engendrent un important conflit. Les orientations féministes ne sont pas en jeu mais plutôt les options politiques des nouvelles dirigeantes de l'organisme.

Dans les années quatre vingt, le type de féminisme de la Fédération se modifie sensiblement. Le discours sur les droits des femmes demeure, mais on utilise un ton plus marxisant, plus à gauche, plus radical qui tranche avec la tradition plutôt modérée de la période précédente. On considère important de traiter des inégalités sociales, de la pauvreté et des différences qui existent entre les femmes elles-mêmes. Ce qui change plus concrètement, c'est que l'organisme travaille de plus en plus en coalition et que ses moyens d'action se radicalisent. Ceci est censé

répondre à la crise économique mondiale qui secoue le Québec aussi, et vise à pousser les gouvernements québécois et canadien à entreprendre des réformes.

Les services publics comme la santé et l'éducation, gratuits et plus accessibles depuis la fin des années soixante, sont touchés par la crise. Des coupures dans les services et dans les salaires affectent la population. Les bases des mesures sociales, mises en place par l'État providence dans ces secteurs névralgiques, ne sont plus assurées puisque l'État providence est remis en question. Même le gouvernement social démocrate de René Lévesque impose dans le secteur public, des lois spéciales qui font mal. Entre autres, il réduit de 20 % les salaires des employés et des employées de l'État. Dans l'univers des services publics, les femmes salariées sont particulièrement touchées,¹ soutiennent Micheline Dumont et Louise Toupin. Le gouvernement péquiste se met à dos les syndicats, lui qui prétendait avoir un «préjugé favorable pour la classe ouvrière».²

Au niveau fédéral, beaucoup d'attentes reposent sur les épaules de Pierre Elliott Trudeau qui vient de gagner le Référendum sur la souveraineté, en promettant un renouvellement de la Constitution canadienne. Il veut rapatrier la Constitution au Canada et se donner la possibilité de l'amender sans devoir passer par le parlement de Londres.

Les auteurs de *l'Histoire du Québec contemporain*, expliquent que Pierre Elliott Trudeau, en venant en politique fédérale, «voulait faire contrepoids au nationalisme québécois [...] Trudeau et son équipe estiment que les francophones du Québec doivent se définir d'abord comme Canadiens et trouver dans le régime fédéral un

¹ Dumont, Micheline et Louise Toupin, *La pensée féministe au Québec : anthologie (1900-1985)*, Montréal, Remue-ménage, 2003, p. 318.

² Bourque, Gilles et Anne Légaré. *Le Québec : la question nationale*. Paris, François Maspero, 1979, p. 164.

instrument servant aussi leurs intérêts.»³ Pierre Elliott Trudeau prône un nationalisme canadien qui s'appuie sur une vision nouvelle du fédéralisme, dont le multiculturalisme est la principale composante. Ainsi, il sera accusé par de nombreux politiciens québécois – pas seulement souverainistes – d'avoir troqué la notion des deux peuples fondateurs pour une version multiculturelle du pays. Pour lui, le Québec est une composante de l'ensemble fédéral bilingue.

À l'automne 1981, le premier ministre canadien convoque une conférence fédérale-provinciale pour discuter des amendements à apporter à la Constitution. À un moment stratégique, qu'on a appelé *La nuit des longs couteaux*, on assiste à ce que les auteurs du *Québec contemporain* expliquent comme étant «un revirement spectaculaire: toutes les provinces anglophones, même celles qui jusque-là s'étaient alliées au Québec pour refuser le projet fédéral, donnent leur accord, et le Québec se retrouve complètement isolé.»⁴ Le Québec avait comme exigence importante «le droit à la compensation financière en cas de retrait»,⁵ et cet élément est éliminé du texte. Le Québec est marginalisé et ne prend pas part à la décision finale qui aboutit, en 1982, à une nouvelle loi constitutionnelle. Cette loi s'applique à toutes les provinces, y compris le Québec, et est assortie d'une charte des droits. Le Parti québécois sort très insatisfait et affaibli de tout cela. Même s'il ne s'opposait pas au projet de rapatriement de la Constitution en tant que tel, il est en désaccord avec la répartition des pouvoirs et des juridictions et avec la stratégie d'isolement dont il a été victime.

³Linteau, Paul-André, Durocher, René, Robert, Jean-Claude et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Compact, nouv. éd. rév., 1989, Tome 2, p. 734.

⁴*Ibid.*, p. 745.

⁵Québec, Secrétariat à l'avenir du Québec, *Quelques fragments d'histoire pour mieux comprendre le Québec*, Québec, 1995, p. 47.

5.1 La FFQ collabore à la réflexion portant sur une Constitution renouvelée

À la FFQ, après la victoire du NON au référendum et des mécontentements qui se sont – faiblement – exprimés au sujet de l'engagement de Sheila Finestone à ce sujet, la nouvelle présidente, Gabrielle Hotte, veut sauvegarder l'image d'une Fédération non partisane et désire travailler avec le gouvernement central. La question de la Constitution est l'objet de beaucoup d'attention. Mme Hotte veut prendre part à la conférence intitulée *les Canadiennes et la Constitution* qui doit se dérouler en septembre 1980 à Ottawa. Cette conférence promise pendant la campagne référendaire au Québec est reportée à plus tard, au grand déplaisir de l'exécutif de la FFQ qui semblait y accorder beaucoup d'importance. Le texte *Les femmes et la Constitution Les effets du chevauchement des juridictions sur la vie quotidienne des femmes* préparé pour l'occasion, sera remanié et présenté par la FFQ en mai 1981.

Lors d'une activité du NAC portant sur la Constitution, Gabrielle Hotte est choquée par l'agressivité des membres du NAC envers les autorités canadiennes. Comme elle le dit, dans une courte missive adressée au ministre d'État chargé de la condition féminine au Canada, Lloyd Axworthy :

L'association [NAC] qui avait organisé cette soirée me semble orientée davantage sur un ou des partis politiques plutôt que sur le dialogue entre citoyennes et le représentant du gouvernement canadien. Encore une fois, je veux vous dire ma surprise et ma désapprobation devant l'agressivité manifestée [...] Je vous adresse mes félicitations pour le calme et la patience démontrés à répondre aux femmes présentes.⁶

Quelques mois plus tard, la FFQ retire son adhésion au NAC, reprochant à la présidente du NAC et son exécutif de ne pas avoir appuyé le comité organisateur de la conférence sur les Canadiennes et la Constitution. On constate, à ce moment précis de l'histoire de la FFQ, à quel point le CA de la FFQ – davantage que celui du NAC – se trouve à prendre parti en faveur du gouvernement, désapprouvant

⁶ Hotte, Gabrielle, Lettre à Lloyd Axworthy Ministre d'État chargé de la Condition féminine, Montréal, 30 oct. 1980, 1 p. Archives FFQ.

l'attitude trop contestataire du NAC à l'égard de la question constitutionnelle. La FFQ trouve important de participer aux débats et aux réflexions portant sur la Constitution canadienne. Ce n'est donc pas en réaction contre les positions du NAC dans les dossiers strictement féministes que la FFQ s'est retirée de cet organisme.

Pendant que la présidente de la Fédération participe au processus proposé par le gouvernement canadien pour une Constitution renouvelée, en préparant des textes et en assistant à des rencontres, la coordonnatrice de la FFQ, Nicole Boily, travaille dans une toute autre perspective en contestant le processus mis en place par le fédéral.

Quelques mois après le Référendum sur la souveraineté, un *Regroupement pour les droits politiques du Québec*, présidé par Maurice Champagne-Gilbert, se met en branle. On invite la FFQ à se joindre à ce mouvement d'opposition au rapatriement unilatéral de la Constitution canadienne que s'apprête à faire le premier ministre du Canada. Le conseil d'administration refuse. Malgré cela, la coordonnatrice Nicole Boily fait circuler, par envoi postal, l'information concernant la mobilisation, la pétition ainsi que les positions du *Regroupement*.

Il faut noter que le Conseil du Statut de la Femme du Québec prend clairement position contre le rapatriement unilatéral de la Constitution devant la Commission parlementaire de la Constitution et par la voie des médias. La présidente de l'organisme gouvernemental québécois, Claire Bonenfant – ancienne vice-présidente de la FFQ – soutient qu'un rapatriement ne ferait que retarder l'adoption de lois et de mesures pour les femmes, telles que préconisées par la politique d'ensemble de la condition féminine.⁷

⁷ Québec, Conseil du statut de la femme, Communiqué de presse, «Le Conseil du statut de la femme s'oppose au rapatriement unilatéral de la Constitution», 11 déc. 1980, 2 p.

La FFQ finit par reconnaître tout de même qu'il existe une série de difficultés inhérentes au chevauchement de juridictions,⁸ notamment en matière d'emplois, de garderies et de congés de maternité.⁹ Ce qui rejoint l'argumentaire péquiste qui dénonce le chevauchement de compétences, les incohérences dans les programmes gouvernementaux et les gaspillages de ressources.¹⁰

C'est ainsi que se cristallise davantage la crise interne, déterminante pour l'avenir de la Fédération et la définition de son identité.

5.2 «[Le] Clan politique [du] PQ qui veut noyauter le mouvement»¹¹
Huguette Lapointe-Roy

Tableau 5.1 : Présidentes de la FFQ de 1981 à 1985

Huguette Lapointe-Roy	Denyse Bélanger-Rochon
	
1981-1983	1983-1985

Alors qu'elle est membre du conseil d'administration et qu'elle réfléchit à l'éventualité de prendre la place de Gabrielle Hotte qui quitte pour des raisons de

⁸ Lapointe-Roy, Huguette, *Allocution Les juridictions fédérale-provinciales et la vie quotidienne des femmes* Conférence : «Les femmes et la Constitution», 29-30 mai 81. Archives FFQ.

⁹ Roberge, Huguette, «Les femmes et le débat constitutionnel», *La Presse*, 30 août 1980.

¹⁰ Monière, Denis, *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*, Montréal, PUM, 2001, p. 122.

¹¹ Lapointe-Roy, Huguette, *Le point : 28 février 1981*, (manuscrit). Archives Nationales du Québec, Fonds Huguette Lapointe-Roy, P656. Localisation : 2 0 003 11-07-003B-01 contenant : 1998-04-002/9.

santé, Huguette Lapointe-Roy formule sur papier son analyse de la situation : «Nous sommes à un tournant de notre histoire.» Elle poursuit ainsi :

En ce sens que nous connaissons des difficultés avec les Conseils régionaux qui veulent mobiliser le Conseil provincial. Concrètement cela se manifeste par 2 aspects : 1) la confusion des niveaux régional et provincial de la part des Conseils régionaux (désir que les présidentes des Conseils régionaux soient présentes aux réunions du Conseil provincial) afin de faire prévaloir leurs idées *clan politique PQ qui veut noyauter le mouvement* 2) La présidente de la FFQ [Gabrielle Hotte] et son Conseil d'administration ont perdu «le pouvoir» qui est passé aux mains de la coordonnatrice [Nicole Boily]. Elle a pris la place des militantes, s'est taillée un espace à l'intérieur du Mouvement...¹²

Selon Huguette Lapointe-Roy, la coordonnatrice ne veut pas rendre des comptes aux élues, contrairement à ce qui est normal de la part d'une employée et, en plus, profite d'un salaire trop élevé. «Dans les faits, l'orientation du mouvement est en danger. La FFQ est un organisme «apolitique», un noyautage du Parti Québécois est dangereux»¹³ pense-t-elle. Devant cette situation, qui lui paraît des plus problématiques, Huguette Lapointe-Roy se demande : «Suis-je prête à faire cette lutte?» Elle identifie des adversaires : Denyse Rochon et une dénommée Laurence qui, pour la future présidente, ne sont «pas au service le la FFQ mais du parti.»¹⁴

La coordonnatrice Nicole Boily suscite la controverse à l'intérieur de sa Fédération par ses actions et ses prises de position, sans toutefois réussir à faire jaillir le débat de fond sur la question nationale. Le conseil d'administration de la FFQ adopte une résolution pour régler le problème : il abolit tout simplement le poste de coordonnatrice! Les motifs invoqués par Gabrielle Hotte, qui s'apprête à quitter la présidence, sont de deux ordres : «Premièrement une raison financière et

¹² Lapointe-Roy, Huguette, *Le point* : 28 février 1981, (manuscrit). Archives Nationales du Québec, Fonds Huguette Lapointe-Roy, P656. Localisation : 2 0 003 11-07-003B-01 contenant : 1998-04-002/9.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Ibid.*

deuxièmement en fonction du principe de «remettre l'orientation de la Fédération entre les mains des élues.»¹⁵

La salariée Nicole Boily a des alliées au sein du CA. Denyse Bélanger-Rochon est du nombre; elles inscrivent leur dissidence en guise d'appui. Ce phénomène, rare à la FFQ, annonce une première lutte ouverte sur la base des orientations politiques, qui se cristallisera par l'affrontement entre deux membres du conseil d'administration de la FFQ : Huguette Lapointe-Roy et Denyse Bélanger-Rochon. Nicole Boily accepte mal la décision d'abolir son poste et «la façon cavalière»¹⁶ de l'apprendre. Elle remet sa démission à la nouvelle présidente Huguette Lapointe-Roy. Tout en gardant des contacts avec des membres de la FFQ, elle va travailler comme cheffe de cabinet au bureau de la ministre péquiste de la condition féminine, Pauline Marois. Dans les années 2000, Nicole Boily deviendra présidente du Conseil de la famille et de l'enfance sous Bernard Landry et présidente du Conseil des Montréalaises.¹⁷

La décision du CA, d'abolir le poste de coordonnatrice, sera renversée lors d'une assemblée générale ultérieure.¹⁸ Il faudra toutefois attendre près d'un an, qu'une nouvelle coordonnatrice, Jeanne Gariépy, qui aura comme titre la première année de son entrée en fonction, «agent administration», soit nommée.

¹⁵ Conseil d'administration provincial, *Procès-verbal du CAP tenue le vendredi 1^{er} mai 1981*, p. 1. Archives FFQ.

¹⁶ Boily, Nicole. Lettre de démission à Huguette Lapointe-Roy. 19 mai 1981, 2 p. Archives nationales du Québec, Fonds Huguette Lapointe-Roy P656. Localisation : 2 0 003 11-07-003B-01 contenant : 1998-04-002/7.

¹⁷ *Le Conseil des Montréalaises*. En ligne. <<http://ville.de.montreal.qc.ca/pls/portal/url>> (Consulté le 3 juillet 2008)

¹⁸ FFQ, *Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 3 mai 1981 à l'hôtel Windsor*, p. 12. Archives FFQ.

Figure 5.1



Novembre 1981, Huguette Lapointe-Roy accueille des membres de l'International Women's Education Association of Japan.

Huguette Lapointe-Roy (19?- 1996).

Huguette Lapointe-Roy, présidente de la Fédération des femmes du Québec, de 1981 à 1983.

Huguette Lapointe-Roy entre à la FFQ en 1974. L'année suivante, elle devient vice-présidente du Conseil régional de Montréal, et présidente en 1976-1977. À ses débuts à la FFQ, elle est membre du comité administratif du Centre de renseignements et de documentation.

Elle s'illustre rapidement dans un domaine peu exploré à la FFQ, le volet international. Huguette Lapointe-Roy met sur pied et préside le premier Comité des affaires internationales en 1975 et participe aux activités entourant l'Année internationale de la femme.

C'est comme déléguée de *l'Association des femmes diplômées des universités*, section Montréal, qu'elle siège au conseil d'administration de la FFQ dans les années 80. Détentrice d'un baccalauréat en pédagogie et d'une maîtrise en histoire de l'Université McGill, Huguette Lapointe-Roy enseigne l'histoire au collège pour filles Eulalie-Durocher.¹⁹ En même temps qu'elle se consacre à ses enfants et occupe son emploi, elle assure bénévolement le poste de présidente de la FFQ de 1981 à 1983. À ce moment, son conjoint Jean-Louis Roy, dirige le journal *Le Devoir*.

Mme Lapointe-Roy se préoccupe des femmes des communautés culturelles et en 1982, en tant que présidente de la FFQ, elle siège avec des représentantes du CSF, à la *Table de concertation des femmes des communautés culturelles*. De plus, son appartenance au féminisme international est importante et elle entretient de bonnes relations avec des féministes européennes.²⁰

¹⁹ Archives Nationales du Québec, Fonds Huguette Lapointe-Roy, P656.

²⁰ Perrot Michelle. *Dédicace à Huguette Lapointe-Roy*. Archives Nationales du Québec, Fonds Huguette Lapointe-Roy, P656. Localisation : 2 0 003 11-05-003B-01 contenant : 1998-04-002/2.

Après son expérience de présidente de la FFQ, elle consacre ses énergies à rédiger une thèse de doctorat en histoire à l'Université Laval portant sur l'assistance aux pauvres (en 1987).²¹ À cette époque, elle est membre du Conseil d'administration de la Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique. Elle travaille avec l'Archevêché de Montréal aux préparatifs des fêtes et de l'Événement jeunesse dans le cadre du 150^e anniversaire de fondation du diocèse, en 1986 et est aussi membre de la Société historique de Montréal.²²

Très engagée dans la Fondation Thérèse-Casgrain, Huguette Lapointe-Roy préside cette fondation au début des années 1990. Elle meurt en 1996.

On peut consulter les archives personnelles d'Huguette Lapointe-Roy aux Archives nationales du Québec. En plus des documents officiels (procès-verbaux, rapports, correspondance, etc.) nous y avons découvert de précieux documents manuscrits alors qu'elle était membre du conseil d'administration et par la suite présidente de la FFQ. Un peu à la manière d'un journal personnel, elle livre sur papier, ses réflexions, ses questions et ses angoisses, disséminées çà et là. Sur des feuilles mobiles parfois datées, elle parle ouvertement et même crûment des femmes de la FFQ qui l'entourent. Huguette Lapointe-Roy, la huitième présidente de la FFQ, est une historienne. Peut-être voulait-elle, par ce geste, laisser des traces claires de son pénible passage à la FFQ et permettre ainsi d'écrire une page de l'histoire des femmes au Québec.

Figure 5.2



De gauche à droite Claire Bonenfant présidente du CSF, Huguette Lapointe-Roy présidente de la FFQ et Monique Bégin ministre fédérale de la Santé et du Bien-être social, lors du colloque sur la réforme des régimes de pension le 3 avril 1982.

²¹ Lapointe-Roy, Huguette, *Charité bien ordonnée : le premier réseau de lutte contre la pauvreté à Montréal au XIX^e siècle*, Montréal, Boréal Express, 1987, 330 p.

²² Cormier, Guy, «Correction d'une inexactitude», *La Presse*, 9 juin 1991, B2.

Pour Huguette Lapointe-Roy, la FFQ est un agent de changements harmonieux dans la société.²³ Elle situe son organisme «au centre gauche.»²⁴ La revue populaire *Madame au Foyer* qualifie la FFQ de «Voix modérée, progressiste et tenace dans le paysage féministe du Québec.»²⁵ Cette voix, on l'entend lors des commissions parlementaires où la Fédération dépose des mémoires, par exemple, sur des sujets tels que la réforme du droit de la famille dans le nouveau code civil, la formation des adultes (recommandations du rapport de la Commission Jean), la modification de la charte des droits et libertés de la personne du Québec (l'abrogation de l'article 97 concernant la discrimination dans les plans de pension et les avantages sociaux), l'impact de la microélectronique sur l'emploi, le travail à temps partiel (Loi sur les Normes minimales du travail), les garderies, la réforme des régimes de pensions. L'organisation d'un colloque comme celui intitulé *Aujourd'hui, 30 ans, demain, 60. It's later than you think*, sensibilise les membres et les décideurs sur les revendications de la FFQ en matière de pensions et lui donne une certaine visibilité.

La FFQ exprime sa désapprobation devant la violence dont les femmes sont victimes par la rédaction de mémoires. En 1983, elle dépose un mémoire sur les questions juridiques en lien avec les agressions sexuelles.²⁶ En 1984, la FFQ présente un mémoire sur la pornographie²⁷ dans le cinéma et l'audio-visuel devant le Comité Fraser, un comité spécial mandaté par le gouvernement fédéral pour enquêter sur les problèmes liés à la pornographie et à la prostitution au Canada. Comme le constatent les historiennes Micheline Dumont et Louise Toupin : «Les

²³ Lapointe-Roy, Huguette, Lettre au Ministre Serge Joyal, Montréal, 21 janv. 1983, p. 3. Archives FFQ.

²⁴ FFQ, *Rencontre de la ministre de la condition féminine Mme Pauline Marois*, Montréal, le 26 novembre 1982, p. 40. Archives FFQ.

²⁵ «Les femmes dans le monde», *Madame au Foyer*, mai 1981, p. 142.

²⁶ FFQ, *Mémoire présenté au sous-comité sur les émissions à tendances sexuelles abusives du Comité permanent des communications et de la culture*. 29 nov. 1983, 18 p. Archives FFQ.

²⁷ FFQ, *Mémoire présenté au comité spécial d'étude de la pornographie et de la prostitution devant le Comité Fraser*. 28 fév. 1984, 30 p. Archives FFQ.

féministes radicales ne seront pas les seules opposantes à la pornographie parmi les femmes. Mentionnons les associations comme l'AFÉAS et la Fédération des femmes du Québec.»²⁸

La FFQ poursuit son travail de représentation auprès du gouvernement. Elle mène des actions avec d'autres groupes de femmes comme *Le Comité des Cinq*, qui est une table de concertation dont font parties des groupes intervenant à la grandeur du Québec. Outre la FFQ, nous y retrouvons l'AFÉAS, le YWCA, le *Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence* et le *Carrefour des associations de familles monoparentales*. Ce *Comité des Cinq* organise, à partir de l'été 1982, des actions en faveur des garderies, comme des pétitions ou la mise sur pied de coalitions afin de faire pression sur le gouvernement.

Déjà, à cette époque, la FFQ se perçoit comme leader du mouvement des femmes. Mais les assises de ce leadership sont fragilisées par des difficultés financières. La présidente demande un soutien financier au ministre au Secrétariat d'État Serge Joyal :

La modération et la pertinence de nos interventions, tout en étant progressistes, nous ont acquis une réputation qui incite les législateurs à nous tenir au courant des projets de lois. Notre principal mode d'action est la préparation de mémoires par nos divers comités permanents, ou «ad hoc» [...] L'épuisement des bénévoles est sur le point de causer une démobilisation et peut avoir pour effet un arrêt de notre progrès et une régression dans *notre rôle d'agent de changements harmonieux dans la société*. La fin du leadership de la FFQ pourrait faire place à des forces moins constructives et avoir un effet déstabilisateur dans notre société déjà si perturbée par les problèmes économiques et sociaux.²⁹

En novembre 1982, la FFQ est sollicitée lors d'élections municipales par des candidates «valables» désireuses d'obtenir l'appui de la Fédération. La Fédération,

²⁸ Dumont, Micheline et Louise Toupin, *La pensée féministe au Québec : anthologie (1900-1985)*, Montréal, Remue-ménage, 2003, p. 568.

²⁹ Lapointe-Roy, Huguette, Lettre au Ministre Serge Joyal, Montréal, 21 janv. 1983, p. 3. Archives FFQ.

fidèle à ses positions antérieures visant à encourager les femmes en politique active, les appuie, tout en se questionnant sur l'éventualité où des femmes se feraient la lutte.³⁰ Huguette Tanguay-O'Neil, journaliste pigiste et déléguée du *Cercle des femmes journalistes*, est vice-présidente à l'action politique et responsable de ce dossier à la FFQ. Elle explique aux lectrices dans un numéro du Bulletin – qui se nomme à présent *Petite Presse* – que :

Le conseil d'administration provincial, lors de sa réunion régulière du mois de juin, s'est résolument prononcé en faveur d'une prise de position publique sous forme d'appui non équivoque, à toute femme ayant les qualités et la compétence reconnue pour se porter candidate soit à l'échevinage, à la députation et/ou la chefferie d'un parti politique. Il est bien entendu que la FFQ ne se prononcera pas en faveur d'un parti politique quelconque. Il s'agit bien ici d'appuyer des femmes qui auront le libre choix de militer dans le parti politique qui leur convient.³¹

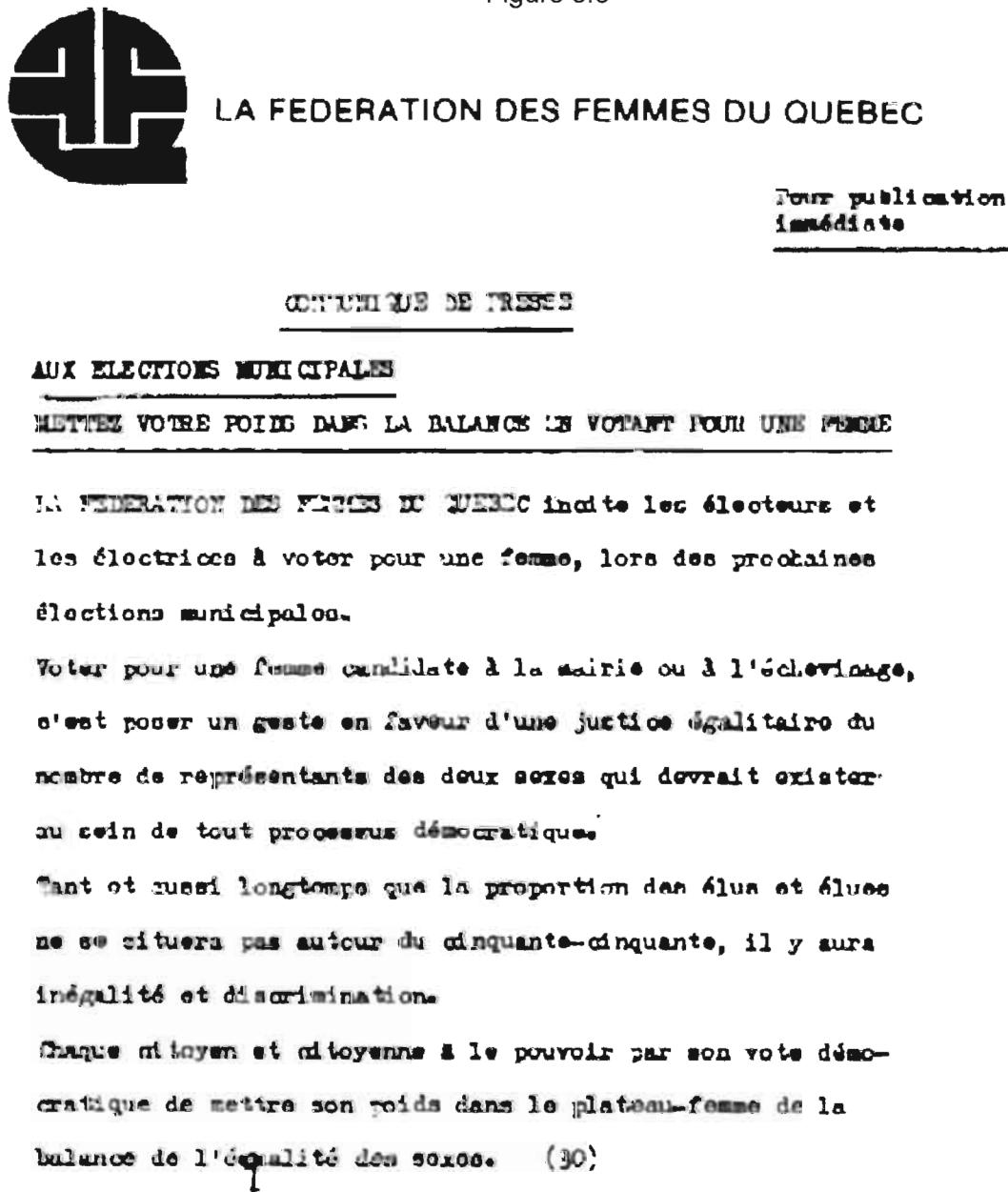
Encore une fois, la FFQ se défend bien d'appuyer un parti. Officiellement, aucun parti n'est plus près – ou plus éloigné – de la cause des femmes. La Fédération espère que l'augmentation du nombre de femmes dans les institutions politiques entraînera une amélioration des conditions de vie des femmes. Pour la FFQ, encourager la présence des femmes dans l'appareil d'État se fait parallèlement à un travail de reconnaissance d'un nouveau statut pour l'organisme. La vice-présidente Tanguay-O'Neil tente d'obtenir d'Ottawa le statut d'organisme national.³² En effet, avec l'adhésion de la *Fédération des Dames d'Acadie*, la FFQ souhaite élargir davantage ses bases, et du coup obtenir une meilleure subvention du fédéral. «Nous comptons bien multiplier nos efforts de recrutement afin de regrouper un plus grand nombre de femmes de tous les coins du Canada» assure Huguette Tanguay-O'Neil au ministre Joyal.

³⁰ Conseil d'administration FFQ, *Procès-verbal de la quatrième séance régulière du CA, 1982-1983 le 26 octobre 1982*, p. 5. Archives FFQ.

³¹ *Petite Presse*, deuxième année, no 4, oct. 1982, p. 5.

³² O'Neil, Huguette, Lettre à Serge Joyal ministre Secrétariat d'État, 12 nov. 1982. Archives FFQ.

Figure 5.3



Montréal, octobre, 1982.

inf: Buguette O'Neil,
vice-présidente à l'action politique
819-562-9689

Communiqué de presse de la FFQ favorisant le vote pour les femmes. Archives FFQ.

Le comité d'éducation politique, renommé comité d'action politique en 1982, voit ses mandats redéfinis. En plus d'étudier les projets et avant-projets de lois jugés prioritaires par le conseil d'administration et de sensibiliser l'appareil étatique à l'égalité des sexes,³³ deux mandats exigeant une participation au pouvoir politique sont désormais clairement identifiés : «Insérer les membres de la FFQ dans l'appareil gouvernemental et insérer les membres de la FFQ et autres dans l'appareil politique»,³⁴ les objectifs à atteindre étant de participer au pouvoir politique en tant que groupe de pression et en tant qu'élues. Deux équipes de lobbies, une à Québec et l'autre à Hull, sont mises sur pied et font parties des moyens utilisés pour atteindre ces objectifs. Les stratégies de la FFQ sont formulées selon ce mode d'action, même si certaines membres éprouvent un malaise face au lobbying : «C'est le sentiment de coucher avec le pouvoir»,³⁵ souligne un rapport d'atelier lors d'une formation portant sur le lobbying. C'est dans un esprit de coopération et en exerçant des pressions sur les gouvernements que la FFQ compte poursuivre son mandat. Elle ne veut pas renverser le pouvoir en place mais faire en sorte que les femmes y accèdent.

À l'automne 1982, la FFQ a l'occasion de mettre en pratique ses stratégies de lobbying auprès du gouvernement québécois. En septembre, le premier ministre du Québec, René Lévesque, effectue un remaniement ministériel qui a notamment pour conséquence de retirer du Comité des priorités, la ministre d'État à la condition féminine, Pauline Marois. Un tollé s'élève.

Claire Bonenfant, présidente du CSF à Québec, s'insurge contre cette décision et réagit rapidement par la voie des médias et par une lettre au premier ministre. Ce sont les féministes d'État qui enclenchent l'opération à laquelle la FFQ se joindra

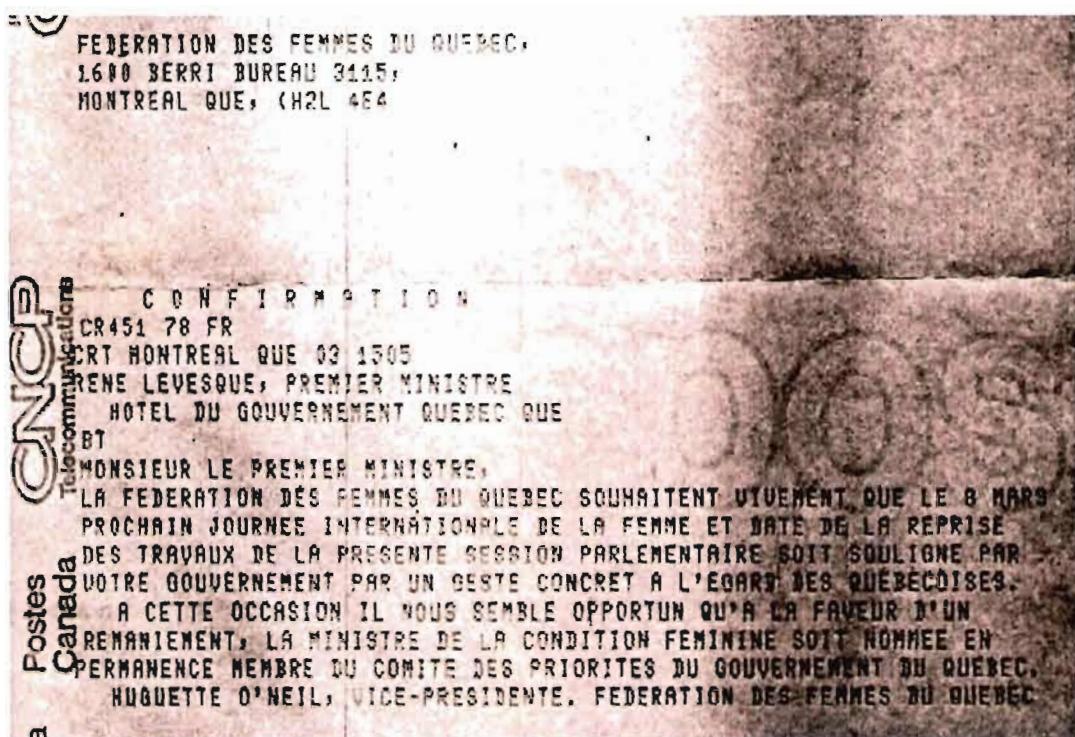
³³ FFQ, *Objectifs généraux du conseil provincial de la Fédération des femmes du Québec et des comités spéciaux pour 1982-1983*, p. 8. Archives FFQ.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ FFQ, *Compte rendu de l'atelier portant sur le lobbying*, s.d., p.1. Archives FFQ.

quelques mois plus tard. Dans une lettre adressée au premier ministre, la FFQ dénonce la situation et réagit à «l'insulte que nous avons ressentie.»³⁶ Une action de recherche d'appuis auprès des ministres et des médias est également entreprise afin que le premier ministre revienne sur sa décision et réinstalle Pauline Marois au comité des priorités et à son poste de Ministre d'État à la condition féminine.

Figure 5.4



Télégramme de la FFQ à René Lévesque, premier ministre du Québec. Archives FFQ.

Il semble que la présidente de la Fédération éprouve des difficultés à porter ce dossier politique. De cette période, on retrouve plusieurs lettres échangées entre Nicole Boily – l'ancienne coordonnatrice –, alors chef du cabinet de Pauline Marois, et Huguette Tangay-O'Neil, de même qu'une lettre de remerciement de Pauline

³⁶ Tanguay-O'Neil, Huguette et Huguette Lapointe-Roy, Lettre à René Lévesque premier ministre, Montréal, 6 déc. 1982, 1 p. Archives FFQ.

Marois à Huguette Tangay-O'Neil et à ses collaboratrices, pour l'appui apporté.³⁷ En novembre, la FFQ rencontre Pauline Marois, pour lui réitérer son appui et solliciter l'aide financière de la ministre pour son Congrès – ce qu'elle obtiendra. De telles rencontres sont fréquentes et la ministre sera invitée comme oratrice au congrès de mai 1983 qui portera sur l'autonomie économique des femmes. Mais, malgré tous ces liens avec la ministre – et peut-être à cause d'eux – la présidente Huguette Lapointe-Roy s'inquiète de plus en plus des rapprochements entre son organisme et le Parti québécois. Quelques mois plus tard, la ministre retourne au Comité des priorités du gouvernement. Dans un article de *La Presse* signé par Anne Richer, Pauline Marois reconnaît que les pressions que la FFQ et le CSF ont exercées sur le premier ministre ont eu un impact.³⁸ Cette solidarité féminine entre la FFQ, représentant les groupes de femmes du Québec, et le Conseil du statut de la femme n'est pas extraordinaire, mais elle réussit, semble-t-il, à réorienter le cours des choses.

Figure 5.5



Pauline Marois. Archives FFQ.

³⁷ Marois, Pauline, Lettre de la ministre déléguée à la Condition féminine gouvernement du Québec à Huguette O'Neil, 17 août 1983, p. 2. Archives FFQ.

³⁸ Richer, Anne, «Grâce aux pressions des femmes...Pauline Marois réintégrée dans ses fonctions au Comité des priorités», *La Presse*, 17 juin 1983. A 4.

5.3 Le siège de la présidente est pour une première fois convoité

D'anciennes présidentes se sont inquiétées de voir un jour leur Fédération devenir partisane mais jamais avec autant d'intensité qu'Huguette Lapointe-Roy. Comme Sheila Finestone, elle met l'accent sur le pluralisme des membres.³⁹ Dans ses discours Mme Lapointe-Roy affirme et réaffirme «qu'il est important de respecter notre caractère apolitique. Nous n'avons d'autre cause à servir que celle de l'amélioration de la condition des femmes du Québec. Tout compromis à ce sujet risquerait de marquer la fin de notre mouvement, car nos membres reflètent la pluralité des opinions politiques.»⁴⁰ Pour elle, la partisanerie détruirait le fondement même de la Fédération.⁴¹ Sa grande crainte, exprimée en toutes lettres dans les sources consultées aux Archives nationales mais de façon voilée dans ses discours officiels, est «que le P.Q. récupère la FFQ.»⁴² Le Parti québécois s'intéresse effectivement à la FFQ. Le PQ, comme on vient de le voir avec le cas de Nicole Boily, recrute du personnel politique parmi les membres de la FFQ. De plus, les étoiles féminines montantes du PQ – comme Pauline Marois – commencent à être plus visibles à la FFQ et plusieurs d'entre elles deviendront membres de l'organisme. N'oublions pas que le PQ vient de perdre le référendum et que le vote des femmes, encouragé par le mouvement des *Yvettes*, y est peut-être pour quelque chose.

La situation se corse pour la présidente Huguette Lapointe-Roy. Son conseil d'administration la blâme «sur une question de leadership principalement et de

³⁹ Lapointe-Roy, Huguette, *Avenir*, (manuscrit), 1 p. Archives Nationales du Québec, Fonds Huguette Lapointe-Roy, P656. Localisation : 2 0 003 11-07-003B-01 contenant : 1998-04-002/9.

⁴⁰ Lapointe-Roy, Huguette, Discours préparé pour le congrès de 1981. s.t., p. 8. Archives Nationales du Québec, Fonds Huguette Lapointe-Roy, P656. 2 0 003 11-07-003B-01 contenant : 1998-04-002/9.

⁴¹ Lapointe-Roy, Huguette, *Avenir*, (manuscrit), 1 p. Archives Nationales du Québec, Fonds Huguette Lapointe-Roy, P656. Localisation : 2 0 003 11-07-003B-01 contenant : 1998-04-002/9.

⁴² Lapointe-Roy, Huguette, *FFQ démission mai 1983*. Archives Nationales du Québec, Fonds Huguette Lapointe-Roy, P656. Localisation : 2 0 003 11-05-003B-01 contenant 1998-04-002/2.

toutes les choses qui en découlent, en particulier l'image de la Fédération des femmes du Québec.»⁴³ Les démissions de cinq administratrices soit Yolande Bourgie-Lesage, Anne Adams, Louise Piché, Charlotte Thibault et Denyse Bélanger-Rochon accompagnent ce vote de non-confiance. Aucune assemblée générale spéciale n'est convoquée pour dénouer l'impasse et la situation continue à se dégrader au fil de l'année.

Figure 5.6



Conseil d'administration de la FFQ, 1982. Archives FFQ.

Huguette Lapointe-Roy interprète ces démissions en partie comme une trop importante influence des femmes qui sont membres sur une base individuelle, et en partie comme un manque de pouvoir des associations. Elle travaille à donner une meilleure place à ces dernières, en les dotant par exemple d'un nouveau Bulletin d'information nommé *Le Scribe*, qui paraît pour le bénéfice des associations de la

⁴³ Conseil d'administration FFQ, *Procès-verbal de la cinquième séance régulière du CA 1982-1983, tenue le 26 novembre 1982*, p. 2. Archives FFQ.

Fédération dans les années 1981-1982 et 1983.⁴⁴ De plus, une équipe travaille à une refonte des Statuts et règlements afin d'assurer aux associations davantage de place dans la structure.

Mme Lapointe-Roy communique avec Louise Dulude, présidente du NAC et celle-ci lui suggère un système à deux paliers pour régler son problème de structure : la majorité des votes proviendrait des groupes (2/3) et les votes des individus correspondraient au 1/3.⁴⁵ De son côté, la FFQ se rapproche des féministes canadiennes. Dans une missive adressée au NAC, la présidente de la FFQ, avait annoncé que son association désirait renouer avec cet organisme, en soulignant au passage l'amélioration du bilinguisme dans sa publication.⁴⁶

Tableau 5.2 : Membership de la FFQ
de 1980 à 1984

Année	Membres individuelles	Associations
1980	498	34
1981	547	32
1982	514	36
1983	389	32
1984	308	42

En 1983, plus d'une centaine de membres individuelles, provenant principalement de Montréal, quittent les rangs de la FFQ, alors que le nombre d'associations demeure stable (Appendice K). L'organisme, qui avait pour une première fois dépassé le cap des 500 membres individuelles en 1981, ne réatteindra ce chiffre qu'en 1996, un an après la grande mobilisation autour de la *Marche du*

⁴⁴ *Bulletin d'informations destiné aux associations membres de la FFQ* Le Scribe, vol. 2, no 4, 3 p. Archives FFQ.

⁴⁵ Lapointe-Roy, Huguette, Lettre à Louise Dulude du NAC, s.t, 9 avril 1983. Archives Nationales du Québec, Fonds Huguette Lapointe-Roy, P656. Localisation : 2 0 003 11-07-003B-01 contenant : 1998-04-002/8.

⁴⁶ Lapointe-Roy, Huguette, Lettre au Comité National d'Action sur le statut de la femme, 3 mars 1982, 2 p. Archives FFQ.

pain et des roses. Le recrutement des membres est hautement problématique et la crise économique qui sévit ne peut, à elle seule, expliquer la chute spectaculaire du membership individuel de la FFQ, ni le marasme dans lequel elle se retrouve en 1983. Les tensions au sein du CA, les démissions en bloc de plusieurs administratrices, la place plus grande accordée aux associations, le blâme sévère à l'endroit de la présidente, sont à étudier pour mieux comprendre ces difficultés.

Même si les démissions au conseil d'administration «n'ont pas semblé troubler autre mesure la présidente»⁴⁷ comme le rapporte la journaliste Anne Richer de *La Presse*, la présidente est angoissée. Elle remplit des feuilles entières en commentant de façon acérée les gestes et les opinions des femmes qui l'entourent, plus particulièrement les membres et ex-membres de son CA – «les amies de Nicole Boily»⁴⁸ – qui ne partagent pas sa vision de la FFQ. Il s'agit de Pierrette Bariteau Cambron, Ann Adams (démissionnaire), Louise Piché (démissionnaire), Charlotte Thibault (démissionnaire), Ginette Busque et Denyse Rochon (démissionnaire). Cette dernière est particulièrement visée par les attaques d'Huguette Lapointe-Roy, qui l'accuse entre autres, de «manque de solidarité et de mauvais esprit» et d'avoir pratiqué un «harcèlement émotif systématique» à son endroit parce qu'elle aspirait à son poste de présidente.

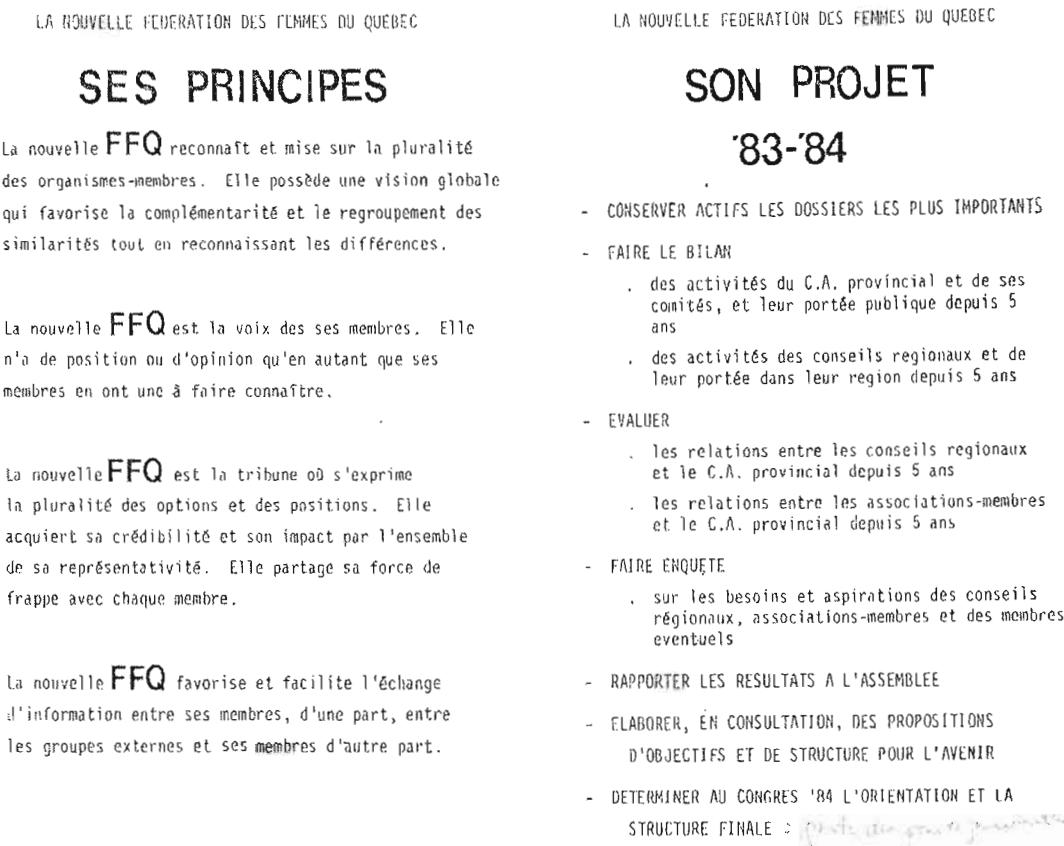
Le poste de présidente est un poste électif et bénévole. Il n'est pas un poste habituellement convoité. Peut-être est-ce lié au fait qu'il est peu reconnu socialement et qu'il n'est pas une source de revenu. Le maigre dédommagement associé à la présidence, soit 25 dollars par semaine, oblige plusieurs présidentes à occuper un emploi pendant leur mandat.

⁴⁷ Richer, Anne, «La Fédération des femmes du Québec en crise», *La Presse*, 17 janvier 1983.

⁴⁸ Lapointe-Roy, Huguette, *2 approches différentes*, (manuscrit), 7 p. Archives Nationales du Québec, Fonds Huguette Lapointe-Roy, P656. Localisation : 2 0 003 11-07-003B-01 contenant : 1998-04-002/8.

À l'origine, le conseil d'administration élisait la présidente, puis dans les années 1980, ce rôle est dévolu à l'assemblée générale. En mai 1983, pour la première fois en 17 ans d'existence, la FFQ va en élection pour le poste de présidente. Deux camps s'affrontent ouvertement : un camp identifié au PQ avec Denyse Bélanger-Rochon et son équipe, l'autre plus près du fédéral avec Huguette Lapointe-Roy.

Figure 5.7



Programme de Denyse Bélanger-Rochon. Archives FFQ.

Denyse Bélanger-Rochon travaille, selon ses propres termes, à aider la Fédération à prendre un second souffle dont elle a besoin pour ne pas suffoquer

définitivement.⁴⁹ Elle organise une équipe, fait campagne, distribue un dépliant promettant une nouvelle Fédération.

La compétition est féroce entre les deux aspirantes à la présidence. Devant cette crise interne et les jeux de pouvoir impliquant des alliances, des trahisons, des tractations, une campagne électorale, il est clair pour Huguette Lapointe-Roy que «les associations de femmes ressemblent à [celles] des hommes.»⁵⁰ Le congrès, qui a lieu le 15 mai 1983 à l'Université Laval, attire à peine une centaine de membres et celles-ci préfèrent Denyse Bélanger-Rochon et son équipe, à Huguette Lapointe-Roy. Mme Lapointe-Roy s'inquiète de voir la crise interne de la FFQ étalée sur la place publique, allant jusqu'à intervenir auprès du Chef de pupitre du journal *Le Devoir* pour lui demander que l'on ne publie pas un article de la journaliste Renée Rowan. Peine perdue, Mme Rowan parle, au lendemain des élections à la présidence, du malaise grandissant au sein de la FFQ.⁵¹



⁴⁹ Bélanger-Rochon, Denyse, Lettre au CA de la FFQ, Lac Schryer, 5 mars 1983, 1 p. Archives FFQ.

⁵⁰ FFQ démission mai 1983, Archives Nationales du Québec, Fonds Huguette Lapointe-Roy, P656, localisation 2 0 003 11-05-003B-01 contenant 1998-04-002/2.

⁵¹ Rowan, Renée, «Chronique Féminin pluriel. La FFQ s'accorde un temps d'arrêt», *Le Devoir*, le 24 mai 1983.

Denyse Bélanger-Rochon présidente de la FFQ, de 1983 à 1985.

Denyse Bélanger-Rochon est membre de la FFQ depuis une dizaine d'années. Auparavant, dans les années 1940, elle avait organisé des colloques pour la *Jeunesse indépendante catholique* (JIC). Elle a présidé le *Cercle des Femmes canadiennes* dans les années 60.⁵² Mme Bélanger-Rochon a milité au Service d'entraide des Veuves du Québec, association membre de la FFQ.

À la FFQ, elle a été longtemps responsable du comité éducation. Elle a initié plusieurs projets de formation dont les sessions *S'équiper pour agir*, des cours sur le leadership, de même que le projet *Vire Vie* qui vise à éliminer les stéréotypes sexistes dans l'orientation scolaire des jeunes filles. En 1983, Mme Bélanger-Rochon est la première présidente élue à la suite d'une course à la chefferie.

En 1985, Denyse Bélanger-Rochon est membre de la délégation canadienne à la conférence mondiale des femmes à Nairobi. En 1986, elle est lauréate du prix du Gouverneur général du Canada en commémoration de l'affaire «Personne» pour souligner sa contribution extraordinaire à la qualité de vie des femmes du Canada.⁵³

Elle est mère de trois enfants et épouse de Rolland Rochon, directeur du Cégep Limoilou. Elle est décédée en 1995.

Pauline Marois deviendra quelques mois plus tard ministre de la Sécurité du Revenu et Denise Leblanc-Bantey prendra le poste de ministre déléguée à la Condition féminine. Une confrontation s'engage alors entre cette dernière et la FFQ à la suite d'un texte de Denise Leblanc-Bantey, sur le rôle du CSF, publié dans *Le Devoir* du 27 mars 1984. Dans ce texte, la ministre exprime ses attentes face au CSF et à sa nouvelle présidente Francine McKenzie, qu'elle vient de nommer. Le choix de cette présidente du CSF, en dehors du cercle de la FFQ, contrairement à la coutume, amène une coupure entre le Conseil du statut de la femme et la Fédération après dix ans d'existence de l'organisme gouvernemental. Dans une lettre adressée à la ministre, la présidente de la FFQ déplore cette décision : «C'est avec beaucoup de réticences que nous avons appris votre choix. Nous aurions accepté de bonne grâce la nomination de toute autre candidate non proposée par la

⁵² *Curriculum vitae des candidates, CV de Denyse Bélanger-Rochon, 1981, 12 p. Archives FFQ.*

⁵³ Condition féminine Canada, *Le Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire «personne» Lauréates de 1986*. En ligne. <http://www.swc-cfc.gc.ca/dates/persons/1986/recipients-1986_f.html> (Consulté le 14 juillet 2007)

FFQ mais issue de la consultation des groupes de femmes, et qui aurait eu des racines dans le mouvement féministe.»⁵⁴ La lettre critique l'ensemble des propos de la ministre Leblanc-Bantey et l'accuse d'avoir enclenché une polémique engageant le Conseil du statut de la femme. La FFQ s'inquiète des annonces de la ministre concernant le traitement des demandes des femmes. Denyse Bélanger-Rochon écrit à la ministre: «si vous vous engagez « à demeurer à l'écoute du Conseil, des groupes féministes et féminins et des femmes en général» (quelle division!), vous seule définirez ce qui est «réaliste» dans leurs revendications.»⁵⁵ Aussi, la FFQ approuve la ministre qui désire travailler prioritairement sur les problèmes de violence faite aux femmes et d'accès des femmes aux lieux de pouvoir, mais lui reproche de ne pas se préoccuper des questions de conditions de travail des femmes.⁵⁶ Madame Bélanger-Rochon se porte à la défense du Conseil du statut de la femme et de son ancienne présidente Claire Bonenfant :

Nous tenons à souligner que nous déplorons vivement l'attaque personnelle faite à Madame Claire Bonenfant [...] Tout en reconnaissant la crédibilité du CSF auprès des femmes, vous avez décidé de vous donner la mission de changer unilatéralement son rôle. N'aurait-il pas été plus sage de consulter? Nous attendons du Conseil qu'il *continue* à nous écouter, à susciter en même temps que recueillir nos réactions à des situations injustes, à collaborer sur certains dossiers, tel la pornographie, à conserver une relation étroite, chaleureuse et attentive. Nous attendons du Conseil qu'il soit le lien entre nous et le gouvernement, qu'il soit revendicateur au même titre que négociateur en appui à nos réclamations.⁵⁷

Le Conseil du Statut de la femme est perçu par la FFQ comme faisant partie intégrante du mouvement des femmes malgré, si on peut dire, son rôle d'intermédiaire entre l'État et les groupes de femmes. Le geste unilatéral du gouvernement péquiste inquiète la FFQ qui craint l'éloignement du CSF de sa base et qui remet en question le leadership de la Fédération. Sans parler de rupture, on

⁵⁴ Bélanger-Rochon, Denyse, Lettre Réaction du Conseil d'administration de la FFQ aux propos de la ministre déléguée à la condition féminine, Montréal, 4 avril 1984, p. 3. Archives FFQ.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 2.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 3.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 5.

peut constater l'importance de ces frictions entre les féministes d'état et la Fédération des femmes du Québec. L'opposition entre la FFQ et le CSF sera encore présente en 1985-1987, Monique Gagnon-Tremblay étant alors ministre déléguée à la condition féminine du gouvernement formé par le Parti libéral du Québec.

Lors du congrès de mai 1983, l'équipe de Denyse Bélanger-Rochon est élue avec l'engagement de renouveler la Fédération. La nouvelle présidente se demande si la FFQ remplit véritablement son rôle de fédération.⁵⁸ Elle formule ainsi son interrogation : «Pouvons-nous prétendre être à l'heure de l'action collective, alors qu'à part le congrès annuel, la consultation est à peu près inexistante, alors que le choix des dossiers et de nos orientations ne sont pas le fruit d'une participation intéressée de nos membres?»⁵⁹ Elle désire impliquer davantage les membres et suggère de réfléchir à un plan d'orientation. Conformément à cette idée, un nouveau comité est mis sur pied; le comité de développement organisationnel composé de la présidente et de membres du CA, Anne Adams, Claire Weinstock et Lilianne Blanc. Cette dernière est membre du *Cercle des femmes journalistes* et écrit des articles pour la *Petite Presse* de la FFQ; elle deviendra coordonnatrice de la Fédération en janvier 1984. Pour l'instant c'est Jeanne Gariépy qui est coordonnatrice.

Figure 5.9



Denyse Bélanger-Rochon
et Jeanne Gariépy.

⁵⁸ Bélanger-Rochon, Denyse, Discours de présentation de candidature à la présidence, Assemblée générale annuelle de la FFQ, 15 mai 1983, p. 3. Archives FFQ.

⁵⁹ *Ibid.*

5.4 La psychosociologie à la rescoussse de la FFQ

Ce n'est plus seulement le CSF qui développe une expertise sur la condition des femmes mais aussi les institutions collégiales et universitaires québécoises (ex : Cégep Bois-de Boulogne, département de psychologie de l'Université de Montréal). En effet, les groupes de recherche qui se consacrent au féminisme connaissent un essor important à cette époque. On propose aussi des programmes de formation féministe, on lance des publications féministes. Plusieurs universités québécoises sont mises à contribution, notamment Concordia (Institut Simone de Beauvoir), Montréal, Sherbrooke, Laval (Groupe de recherche multidisciplinaire féministe GREMF) et l'UQÀM. On veut établir des ponts entre la communauté scientifique et les groupes de femmes, supporter les groupes et en même temps les étudier, les sonder. La FFQ favorise de tels échanges et contribue souvent, à cette période et encore aujourd'hui, aux différentes formations en travaillant à l'élaboration des cours, en fournissant des conférencières, en acceptant des stagiaires, en ouvrant ses portes à différentes équipes de recherche – la présente recherche en est un exemple. De plus, quelques-unes des associations membres, comme l'AFDU, sont composées d'enseignantes du réseau collégial ou des universités. Des membres individuelles sont aussi dans ces sphères d'activité, ce qui facilite les contacts et permet les échanges. La FFQ occupe ainsi l'espace intellectuel.

C'est un travail de réflexion qu'entreprend la nouvelle équipe de la FFQ, qui se fait au moyen de recherches réalisées par des femmes universitaires, pour la plupart extérieures à l'organisme. Le Comité de développement organisationnel travaille avec Simone Landry, consultante en intervention psychosociologique auprès des groupes, accompagnée d'une équipe d'étudiantes du département de Communications de l'UQÀM qu'elle dirige. Ces étudiantes sont : Joanne McDermott, Joanne Levasseur et Francine Doyon – cette dernière deviendra membre de la FFQ

pendant la recherche. Elles sont engagées pour étudier les aspects normatifs et l'évolution de la FFQ depuis sa fondation.⁶⁰

Lors de la première réunion, les chercheuses interrogent les membres du Comité de développement organisationnel sur le contexte qui a engendré la consultation. Dans le procès-verbal (Figure 5.10) de cette rencontre, deux éléments de réponse apparaissent. On peut y lire en premier «la crise de leadership qui s'est manifestée il y a plusieurs années» tandis que le second, «il faut également tenir compte de l'aspect politique, notamment des divergences entre fédéralistes et nationalistes»,⁶¹ a été raturé avec, dans les marges et ajoutée à la main, la note «rectifier-invoqué comme cause.» C'est la première fois qu'on trouve dans un document officiel de la FFQ une référence aux divergences entre fédéralistes et nationalistes québécoises au sein de la Fédération, bien qu'elle soit biffée. Qui plus est, c'est la première fois qu'on associe ces divergences à la crise qui secoue la Fédération.

Pourquoi taire ces divergences? Qui a demandé ces modifications? Pourquoi avoir biffé ce passage? Parce que la Fédération est censée être au dessus de tels débats? Quoiqu'il en soit, encore une fois, les gestes semblent dictés par la volonté de la Fédération de demeurer *non partisane*. Le Comité de développement organisationnel orientera donc délibérément l'équipe de recherche vers une autre voie: il demande d'étudier le pluralisme idéologique à la FFQ relativement au féminisme!⁶²

⁶⁰ Comité de développement organisationnel, *Procès-verbal de la session de travail du CDO, en collaboration avec les consultantes, mercredi 15 juin 1983*, 1 p. Archives FFQ.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² Doyon, Francine et Diane Lacombe sous la direction de Simone Landry, *La Fédération des femmes du Québec face à l'avenir*, UQÀM, sept. 1984, 100 p. Archives FFQ.

Figure 5.10



LA FEDERATION DES FEMMES DU QUEBEC

Procès-verbal de la session de travail du Comité de développement organisationnel, en collaboration avec les consultantes, le mercredi 15 juin 1983, à 19h 30, au siège social de la F.F.Q.

Présences: Simone Landry, consultante, Joanne McDermott, Joanne Levasseur, Francine Doyon, ses collaboratrices.

Denyse B. Rochon, Anne Adams, Liliane Blanc, Claire Weinstock, membres du C.D.O.

Simone Landry demande de résigner le mandat des consultantes.

Ce mandat consiste principalement en la recherche des aspects normatifs, et l'étude de l'évolution de la F.F.Q. depuis sa fondation il y a 17 ans.

Les consultantes veulent connaître le contexte qui a amené la raison de la consultation.

Selon Anne Adams, une crise de leadership s'est manifestée depuis plusieurs années. Mais il faut également tenir compte de l'aspect politique, notamment des divergences entre fédéralistes et nationalistes. (un peu) (un peu)

Simone Landry demande s'il y a eu des défections d'associations-membres; oui, répond Denyse Rochon, mais la raison la plus souvent invoquée est le manque de fonds.

Denyse B. Rochon rappelle que le Secrétaire d'Etat a demandé à la F.F.Q. de redevenir une vraie fédération, qui œuvre en étroite collaboration avec ses associations-membres.

Il est convenu que pour que l'enquête menée par les consultantes soit crédible, elles devront interroger toutes les parties en cause.

Denyse B. Rochon rappelle que la consultation a été proposée par la nouvelle équipe, lors du Congrès de mai 1983.

Les questions posées sont les suivantes:

- Quelle est la raison d'être de la Fédération ?
- Comment sont vécues les structures actuelles par les membres individuelles et par les associations-membres ?
- Quelle est la raison d'être de la F.F.Q. en tant qu'idéologie ?
- Et une question plus précise se pose: quels sont les buts de la F.F.Q. ?
- Ne faudrait-il pas aller en dehors de la Fédération et consulter les C.S.F. et C.C.C.S.F. ? Qu'attendent ces groupes de la Fédération ?

On décide enfin d'un commun accord d'organiser, dès la rentrée, une session d'étude spéciale consacrée à la question de la réévaluation.

La séance est levée à 22 h.

Denyse B. Rochon, présidente

Claire Weinstock, secrétaire

Procès-verbal d'une réunion du Comité de développement organisationnel de la FFQ, tenue le 15 juin 1983. Archives FFQ.

La recherche du Comité de développement organisationnel, basée sur des rencontres de groupes avec des membres de la Fédération, comprend un volet quantitatif et une dimension qualitative. Le comité se réunit fréquemment et, un an après le début des travaux, paraît un rapport d'une centaine de pages signé par Francine Doyon et Diane Lacombe, sous la direction de Simone Landry et intitulé *La Fédération des femmes du Québec face à l'avenir*. On y questionne, entre autres, les limites du pluralisme idéologique de la FFQ. Dans le questionnaire d'enquête, le pluralisme idéologique est défini « comme étant l'acceptation au sein d'un même groupe de valeurs et d'opinions différentes sur un thème donné.»⁶³ Pour les auteures, les résultats de l'enquête soulèvent la confusion de ce concept. Les membres de la FFQ sont hésitantes à accepter, sans restriction aucune, une pluralité d'opinions face au féminisme.⁶⁴ Elles opposent des résistances face aux positions féministes radicales,⁶⁵ et certaines craignent une identification trop claire à l'option féministe. Les membres reconnaissent que leur fédération est éloignée du courant féministe radical, mais qu'elle peut englober plusieurs autres tendances féministes. Les chercheuses s'inquiètent de l'avenir de la Fédération : «peut-elle pousser ce pluralisme idéologique jusqu'à permettre l'entièvre liberté à ses membres d'accepter ou de refuser le postulat féministe qui constitue le moteur de son action et autour duquel elle articule toutes ses revendications et ses stratégies d'action?»⁶⁶ L'image que projette la Fédération semble aussi problématique. On suggère de projeter une image plus positive : la FFQ est perçue comme une organisation inaccessible et élitiste manquant de dynamisme, trop conservatrice, ayant une structure rejoignant peu les membres de la base.

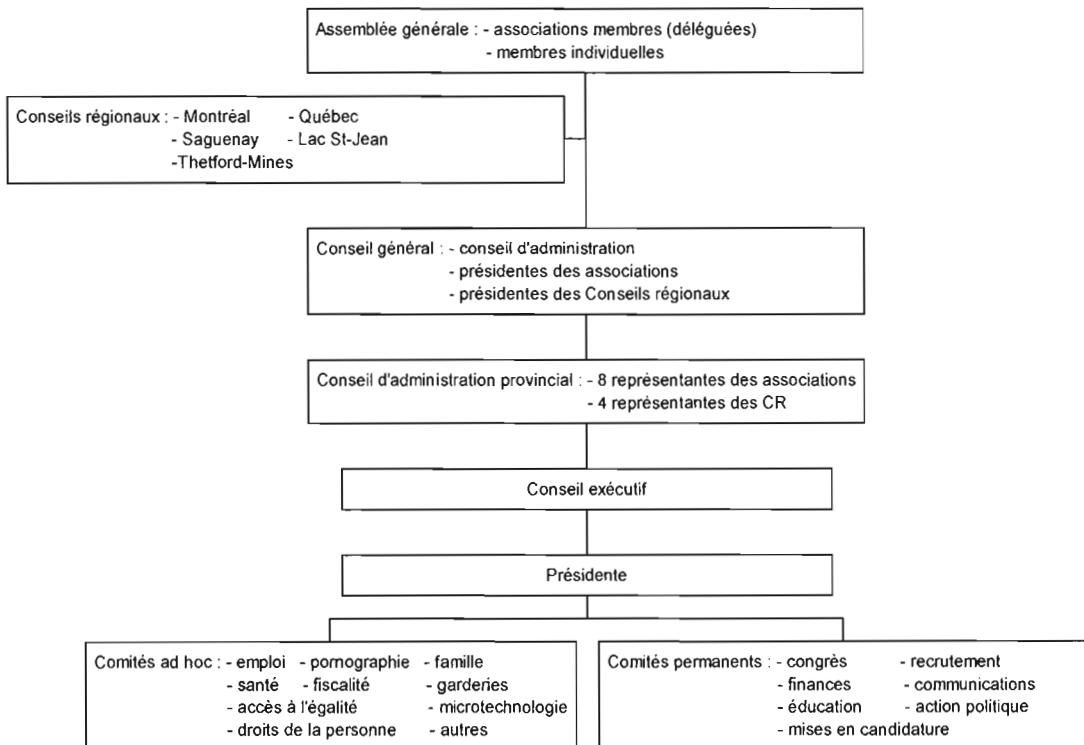
⁶³ Doyon, Francine et Diane Lacombe sous la direction de Simone Landry, *La Fédération des femmes du Québec face à l'avenir*, UQÀM, sept. 1984, p. 19. Archives FFQ.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 19.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 28.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 18.

Figure 5.11



Structure de la FFQ en 1985.

Figure 5.12



Ce rapport sera au centre de l'assemblée générale annuelle de la Fédération qui suivra. On s'en inspirera pour réécrire les statuts et règlements et apporter des modifications au Conseil d'administration provincial afin qu'il réponde davantage aux souhaits des membres,⁶⁷ soutient la présidente Mme Bélanger-Rochon.

L'occultation de la dimension conflictuelle entre les féministes nationalistes québécoises et les féministes fédéralistes canadiennes ne permet pas d'analyser toutes les facettes du phénomène de la construction de l'identité de la FFQ. De plus, cette dimension ne réussit pas à transparaître même chez les auteures que nous avons étudiées. On ne présente pas cette opposition entre les féministes sur cette base idéologique. Pour Micheline Dumont, Micheline De Sève, Chantal Maillé, Évelyne Tardy et Francine Descarries, entre autres, qui mentionnent en passant la FFQ comme partie prenante du mouvement féministe québécois, il semble que le féminisme au Québec ait été nationaliste (souverainiste) depuis ses débuts et à toutes les périodes de son histoire. Comme pour la recherche du Comité de développement organisationnel de la FFQ, on accepte plus aisément de discuter du pluralisme idéologique entourant le radicalisme dans la typologie du féminisme au Québec, que d'aborder le caractère nationaliste canadien ou québécois de celui-ci. Depuis toutes ces années de recherche féministe, peu de place a été dévolue à l'analyse de la crise profonde qui a traversé le féminisme québécois dans sa détermination nationale, canadienne ou québécoise. Même Diane Lamoureux, qui a étudié plus particulièrement l'aspect nationaliste du féminisme québécois, en fait à peine mention dans ses ouvrages.⁶⁸

À la fin du mandat de Denyse Bélanger-Rochon, une seconde étude est enclenchée par Louise Couture, une autre consultante en intervention

⁶⁷ Bélanger-Rochon, Denyse, *Allocution devant l'assemblée générale spéciale tenue à l'Hôtel St-Laurent à Ste-Foy, les 19-20 octobre 1985*, 5 p. Archives FFQ.

⁶⁸ Lamoureux, Diane, *L'amère patrie : féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain*, Montréal, Remue-ménage, 2001, 181 p.

psychosociologique, afin d'identifier les problèmes de fonctionnement de la FFQ, d'établir des mécanismes de liaison et de repenser le bulletin *Petite Presse*.⁶⁹

5.5 Les élections fédérales du 4 septembre 1984

Figure 5.13



Macaron S'équiper pour agir. Archives FFQ.

Comme par les années passées, la FFQ s'intéresse à la campagne électorale fédérale qui se déroule à l'automne 1984. La FFQ organise des assemblées où on reçoit des candidates. Aussi, à partir d'un document des féministes d'État du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF), la FFQ produit son propre questionnaire qu'elle adresse, un mois avant les élections, aux 285 candidates et candidats du Québec (Appendice L). On veut connaître leur position sur les sujets qui préoccupent les femmes comme le principe du salaire égal pour un travail égal, les programmes d'action positive en milieu de travail, les avantages sociaux pour les travailleuses à temps partiel, la formation technologique, l'accessibilité aux garderies, les régimes de pensions, la décriminalisation de l'avortement, le financement des groupes de femmes, la pornographie et le sexism dans les médias. Une page du questionnaire est réservée aux femmes candidates. On veut savoir si elles se considèrent «femme en politique ou candidate d'un

⁶⁹ FFQ, *Entente entre la Fédération des femmes du Québec d'une part et Louise Couture, consultante en intervention psychosociologique d'autre part*, 8 p. avril 1985, Couture, Louise, *Rapport final Réseau de communication FFQ Petite Presse et mécanismes de liaison*, 29 juin 1985, 21 p. Archives FFQ.

parti»?⁷⁰ La FFQ déplore cependant une maigre participation des candidates et des candidats à son enquête.⁷¹

Le NAC est, tout comme la FFQ, de plus en plus visible pendant les campagnes électorales; il propose des guides pour ses membres, il interpelle les partis sur les revendications des femmes. Le 15 août 1984, se déroule à la télévision, une première pour la démocratie, un débat des chefs, «le 1^{er} bilingue de l'histoire»⁷² selon Radio-Canada, portant sur la condition féminine. La présidente de la FFQ, Denyse Bélanger-Rochon, participe avec le NAC à l'organisation de ce débat où s'affrontent Ed Broadbent du NPD, John Turner du PLC et Brian Mulroney du PC.

La journaliste Renée Rowan questionne les aspirants au poste de premier ministre du Canada sur divers dossiers préoccupant les femmes comme les difficultés de percevoir les pensions alimentaires du conjoint après une séparation ou un divorce et la protection des femmes immigrantes au travail.⁷³ Ainsi, les féministes réussissent-elles à faire parler les chefs politiques sur des dossiers qui les préoccupent, au moins le temps d'une campagne électorale... Après les élections, d'autres actions concertées avec le NAC seront entreprises par la FFQ.

Les féministes font cependant face à une menace venant de certains groupes du courant du néo-conservatisme féminin : *Realistic Equal Active for Life Women of Canada* (Real Women). Ainsi, la FFQ qui est désormais bien implantée et reconnue, s'inquiète de la mauvaise presse que lui fait la jeune organisation *Real Women* et

⁷⁰ FFQ, *Questionnaire (élections 1984)*, 8 p. Archives FFQ.

⁷¹ Favreau, Mariane, «La Fédération des femmes attend toujours ses questionnaires. Les candidats cherchent encore les réponses», *La Presse*, mercredi le 15 août 1984, A 4.

⁷² Les Archives Radio-Canada, 1984 : *débat des chefs en français pour les femmes*. Émission diffusée le 15 août 1984. En ligne. <<http://archives.radio-canada.ca/emissions/emission.asp?/>> (Consulté le 1^{er} juillet 2008)

⁷³ *Ibid.*

des obstacles que constitue un tel mouvement pour l'avancement de la cause des femmes. La FFQ et le NAC dénoncent, auprès du premier ministre conservateur du Canada Brian Mulroney, la campagne négative menée par le *Real Women* qui présente le NAC et la FFQ comme des organismes anti-famille.⁷⁴ Pourtant plusieurs revendications de la FFQ, souvent intégrées dans ses mémoires, portent sur la famille. Mais cela ne va pas dans le sens que souhaiterait *Real Women* qui s'oppose au divorce et encourage un modèle traditionnel de la famille. De plus, le NAC et la FFQ sont favorables à l'avortement ce qui ne correspond pas aux orientations de *Real Women*.⁷⁵ La FFQ profite de l'occasion pour présenter au premier ministre les dossiers sur lesquels elle travaille. Elle précise dans sa lettre : «Nous nous définissons comme féministes. C'est un mot qui a souvent été tourné en dérision et qui, mal interprété, souvent à dessein, peut faire peur. Nous revendiquons les mêmes droits et les mêmes devoirs pour toutes et tous.»⁷⁶ La FFQ craint que les groupes comme *Real Women* s'accaparent les subventions des associations féministes et entreprend donc en 1987, une campagne de cartes postales dans le but d'inciter le Secrétariat d'État à ne financer, par le biais du Programme de promotion de la femme, que les groupes qui travaillent à l'égalité des femmes.⁷⁷

5.6 Des mémoires et des coalitions

Au Québec, la famille est le lieu d'importantes transformations à cette période. Les sociologues observent entre autres une diminution de la fratrie, des familles recomposées en plus grand nombre, le recours plus fréquent à la garde physique

⁷⁴ Bélanger-Rochon, Denyse, Lettre au très Honorable Brian Mulroney Premier ministre, Montréal, 13 sept. 1985, 2 p. Archives FFQ.

⁷⁵ Real Women of Canada, En ligne. <<http://www.realwomenca.com>> (Consulté le 3 juillet 2008)

⁷⁶ Bélanger-Rochon, Denyse, Lettre au très Honorable Brian Mulroney Premier ministre, Montréal, 13 sept. 1985, p. 1. Archives FFQ.

⁷⁷ Busque, Ginette, Lettre aux présidentes des associations, 22 mai 1987, 3 p. Archives FFQ.

partagée des enfants lors de séparations et de divorces, etc.⁷⁸ La famille demeure une préoccupation de la Fédération qui participe aux audiences de la Commission Consultative sur la politique familiale et y présente un mémoire.⁷⁹ La FFQ n'attribue pas une place prépondérante à la maternité dans son discours, ni ne propose la primauté du couple homme/femme, deux axes déterminants dans le courant de la femelléité. En ce sens, elle ne correspond pas aux définitions qu'en donnent Shirley-Roy, Francine Descarries⁸⁰ et Louise Toupin⁸¹ telles que nous les avons élaborées dans l'historiographie. La FFQ, qui dépose de nombreux mémoires tout au long du mandat de Denyse Bélanger-Rochon, démontre surtout un intérêt pour les questions qui touchent la sphère publique. Plusieurs mémoires traitent de questions politiques, comme les mémoires portant sur le mode de scrutin soumis à la Commission de la représentation électorale. Le monde du travail et la place qu'y occupent les femmes prennent beaucoup d'importance, comme en fait foi la quantité de mémoires que la FFQ y consacre (mémoires devant la Commission consultative sur le travail Commission Beaudry), mémoires devant la Commission parlementaire des institutions sur le projet de règlement concernant les programmes d'accès à l'égalité, mémoires sur le projet de loi concernant l'équité en matière d'emploi, etc.). La FFQ a toujours recours à l'organisation de colloques pour rejoindre les membres et les sensibiliser aux questions de l'heure; par exemple sur les femmes et la fiscalité et sur l'accès à l'égalité en emploi. La FFQ continue de faire appel aux médias pour diffuser ses positions. La FFQ maintient également des actions de lobbying sous diverses formes.

⁷⁸ Valois, Jocelyne, *Sociologie de la famille au Québec*, 3^e éd. Montréal, CEC, 2003, 294 p.

⁷⁹ FFQ, *Mémoire présenté à la Commission Consultative sur la politique familiale, Présentation par le comité-famille de la FFQ aux audiences de la consultation sur la politique familiale*, Montréal, 22 mai 1985, 6 p.

⁸⁰ Descarries-Bélanger, Francine et Shirley Roy, *Le mouvement des femmes et ses courants de pensée : essai de typologie*, Ottawa, Criaw-Icref, 1992, p. 20

⁸¹ Toupin, Louise, «Des «usages» de la maternité en histoire du féminisme», *Recherches féministes*, vol. 9, no 2, 1996, p. 113.

Mais une nouveauté apparaît du côté du type de militantisme. La FFQ s'engage dans la lutte contre la pauvreté des femmes et la marginalisation des travailleuses ayant un statut précaire et, ne pouvant mener seule tous les combats qu'elle envisage, concentre ses actions sur la formation et la participation à des coalitions.

Ainsi, en 1985, la FFQ travaille de concert avec le *Front de défense des non-syndiqués/es* et appuie, par des gestes concrets, la campagne visant l'augmentation du salaire minimum. La FFQ appuie les actions de la *Coalition nationale anti-pauvreté* qui prend son envol à cette époque. La FFQ fait partie aussi de la *Coalition sur l'universalité des programmes sociaux* (Solidarité populaire Québec) et participe en février 1985 aux consultations du Ministre fédéral de la santé. De plus, en réaction au Budget Wilson, elle participe à une Coalition pour les allocations familiales à laquelle ont adhéré près d'une centaine de groupes et de syndicats.⁸²

La FFQ travaille de concert avec les féministes d'État canadiennes. En soutenant son association membre *Femmes autochtones du Québec*, la FFQ appuie le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme présidé alors par Lucie Pépin dans ses démarches afin de redonner aux femmes indiennes et à leurs enfants les droits qu'elles ont perdus.⁸³ Depuis plus de douze ans, la FFQ dénonce l'iniquité de la Loi sur les Indiens et revendique des modifications à cette loi discriminatoire. Ce n'est qu'en 1985 que le Parlement fédéral adopte les modifications à la Loi sur les Indiens (C-31) permettant aux femmes autochtones ayant épousé des non-autochtones de récupérer leur statut et le droit d'appartenir à leur bande.

Sur le front du pacifisme, la FFQ se mobilise avec la CSN et de nombreux organismes pour former une coalition et dénoncer la course aux armements. La FFQ

⁸² Blanc, Liliane, *Bilan des activités de la FFQ sous la présidence de Denyse B. Rochon mai 1983-octobre 1985*, AGS 19-20 oct. 1985 p. 5. Archives FFQ.

⁸³ Bélanger-Rochon, Denyse, Lettres à Judy Erola, John Munro, Brian Mulroney, etc. Montréal, 24 avril 1984. Archives FFQ.

envoie une lettre au premier ministre du Canada, Brian Mulroney, demandant de faire pression auprès des autres gouvernements afin que cesse immédiatement cette course aux armements qui ne peut que mener à la destruction totale de notre planète.⁸⁴ Conséquente avec ses positions d'origine, guidée par son association membre pacifiste *La Voix des femmes*, la FFQ s'oppose à ce que le Canada participe au programme de la guerre des étoiles des États-Unis.⁸⁵ En 1985, la Fédération participe à une conférence internationale sur la paix à Halifax et participe à des manifestations comme celle d'octobre 1985 *Un F18 pour la Paix*. Sans en faire un groupe du courant radical, la FFQ, qui n'avait jamais opté pour les manifestations dans la rue comme moyen de se faire entendre, préférant les tribunes plus restreintes, effectue donc à ce moment un virage significatif.

5.7 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons vu que la Fédération des femmes du Québec désirait être partie prenante du processus de renouvellement de la Constitution canadienne qu'avait promis Pierre Elliott Trudeau après la victoire du NON au Référendum de 1980. Nous avons constaté aussi qu'elle n'était pas à l'abri des crises d'identité. Les nationalistes canadiennes qui, depuis son origine, occupent les postes-clefs dans la structure de la Fédération, se font déloger par des féministes liées au Parti québécois. Les tensions ne sont pas associées à des divergences concernant les orientations féministes mais bien aux aspirations nationalistes. La crise constitutionnelle a précipité la FFQ dans un choix douloureux, qu'elle n'a tout de même pas voulu effectuer. Les chercheuses engagées pour trouver des solutions aux problèmes de la Fédération évacuent cette dimension de la question pour mettre l'accent sur son identité féministe. Cette identité féministe demeure dans le registre du féminisme égalitaire dont le discours se radicalise subtilement.

⁸⁴ FFQ, Lettre à l'Honorable Brian Mulroney Premier ministre du Canada Chambre des Communes Ottawa, Montréal, 14 nov. 1984, 2 p. Archives FFQ.

⁸⁵ Bélanger-Rochon, Denyse, Lettre au très Honorable Brian Mulroney premier ministre du Canada, Objet : Contre la «guerre des étoiles» pour l'ISMA, 9 mai 1985, 2 p. Archives FFQ.

Dans le prochain chapitre, la FFQ s'affiche pour la première fois de son histoire comme nationaliste québécoise, favorable à la souveraineté du Québec. D'abord, sur un mode défensif, en réagissant aux propos des féministes canadiennes qui s'inquiètent de voir leurs droits atteints par l'Accord du lac Meech que s'apprêtent à signer les provinces et le gouvernement central. Plus tard, devant la Commission Bélanger-Campeau elle affirmera clairement son orientation nationaliste québécoise.

CHAPITRE VI

L'AFFIRMATION NATIONALISTE QUÉBÉCOISE (1985-1992)

CHAPITRE VI

L'AFFIRMATION NATIONALISTE QUÉBÉCOISE (1985-1992)

Les années 1985 à 1992, couvertes dans ce chapitre, sont marquées au niveau mondial par la chute du Mur de Berlin et la fin de l'affrontement Est-Ouest. Les échanges commerciaux se mondialisent davantage. Les modèles économiques néolibéraux deviennent de plus en plus populaires auprès des États-providence qui se désengagent graduellement de leurs responsabilités dans la distribution des services publics.

Au Québec, sur le plan constitutionnel, le gouvernement libéral de Robert Bourassa et le gouvernement fédéral conservateur de Brian Mulroney, vont négocier une révision de la Constitution canadienne avec l'ensemble des provinces. Ils désirent arriver à une entente afin qu'on accorde plus de pouvoir au Québec et que celui-ci reconnaisse enfin la Constitution. À la fin du processus, cette entente nommée l'Accord du lac Meech, ne sera pas ratifiée par l'ensemble des provinces, ce qui la rendra caduque.

Au cours de cette période, la FFQ interviendra dans la discussion portant sur le caractère distinct du Québec, en s'opposant aux féministes canadiennes qui mettent l'accent sur les droits égaux des femmes et négligent de reconnaître cet aspect. La FFQ va à nouveau se retirer du National Action Committee (NAC) pour souligner clairement sa prise de position, son identité nationaliste québécoise étant désormais ouvertement affirmée.

6.1 Des initiatives et des interrogations politiques

En 1985, à l'initiative de la Fédération des femmes du Québec, un nouvel organisme féministe québécois est mis sur pied, le *Groupe des 13*. Ginette Drouin-Busque, nouvellement élue présidente de la FFQ, se souvient du contexte particulier de sa naissance, la FFQ se substituant à l'organisme gouvernemental québécois, le Conseil du statut de la femme: «Il y avait le CSF qui convoquait chaque année une trentaine de groupes nationaux [...] La rencontre n'ayant pas eu lieu, moi j'ai pris l'initiative de convoquer les 30 groupes de femmes, et il en est venu treize!»¹ Ces treize groupes nationaux sont : la FFQ, l'*Association féminine d'éducation et d'action sociale* (AFÉAS), l'*Association des femmes collaboratrices* (l'ADFC), *Au bas de l'échelle*, le *Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail* (CIAFT), le *Regroupement québécois des CALACS* (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel), *Concertaction* (garderies), le *Collectif des femmes immigrantes*, la *Fédération des associations des familles monoparentales du Québec* (FAFMQ), les *Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique* (FRAPPE), le *Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence*, l'*R* des *centres de femmes du Québec*, le *Regroupement des centres de santé des femmes du Québec* (Naissance-Renaissance).²

L'initiative de la FFQ amena ces groupes à travailler de plus en plus en coalition en dehors de l'attache gouvernementale. Au départ lieu d'échange d'informations et d'expériences, le *Groupe des 13* est rapidement devenu lui-même un groupe de pression. Cet organisme existe encore de nos jours, mais sa composition s'est modifiée.

¹ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Ginette Drouin-Busque*, Montréal, 17 décembre 2004, 2 heures.

² *Groupe des 13 Chaîne téléphonique*, 1985, 2 p. Archives FFQ.

Figure 6.1



Ginette Drouin-Busque
(née le 22 décembre 1940).

Ginette Drouin-Busque présidente de la FFQ de 1985 à 1989

Dixième présidente de la FFQ, Ginette Drouin-Busque est avocate, elle a une licence en droit de l'Université Laval. Elle est mère de trois enfants et conjointe d'André Busque, un conseiller en informatique. Mme Drouin-Busque est membre de la FFQ depuis 1979. Elle a milité au YWCA de Montréal. En 1980, elle coordonne le projet Nouveau Départ. Elle travaille aussi au Comité pour la publicité non sexiste du CSF. Mme Drouin-Busque est membre de l'équipe Bélanger-Rochon qui s'oppose à Huguette Lapointe-Roy lors des élections à la présidence de la FFQ en 1983.³

Elle est la première présidente à associer officiellement le sort de la Fédération, et celui des femmes du Québec, à un statut de société distincte pour le Québec. La dernière année de son mandat, Ginette Drouin-Busque travaille aussi à temps plein à l'Institut canadien d'éducation des adultes. Puis en 1989, elle quitte la présidence de la FFQ pour un poste de vice-présidente du CCCSF, de l'Est du Canada. Elle poursuit, à certains égards, son travail entrepris à la FFQ sur les questions de violence faite aux femmes, d'agressions sexuelles dont les jeunes sont victimes, de viol, d'équité en matière d'emploi et d'avortement.⁴

Ginette Drouin-Busque est présentement membre du Conseil des Montréalaises.⁵ Elle travaille au Secrétariat en action communautaire et autonome (SACA) pour le gouvernement du Québec. Elle contribue à faire connaître et à valoriser le milieu communautaire auprès des différents ministères.

³ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Ginette Drouin-Busque*, Montréal, 17 décembre 2004, 2 heures.

⁴ *Ibid.*

⁵ Le Conseil des Montréalaises. En ligne. <<http://ville.demontreal.qc.ca/pls/portal/url>> (Consulté le 3 juillet 2008)

Tableau 6.1 : Présidentes de la FFQ de 1985 à 1992

Ginette Drouin-Busque	Constance Middleton-Hope	Poste Vacant	Germaine Vaillancourt
			
1985-1989	1989	1990-1991	1991-1992

Comme Micheline Dumont et Louise Toupin l'expliquent : «les gouvernements mettent fin graduellement aux subventions de soutien statutaires (subventions de fonctionnement), au profit d'un financement par projet, ce qui représente, pour les groupes, le risque d'avoir à travailler sur des priorités étatiques pour être subventionnés.»⁶ Encore très dépendante des subventions du gouvernement fédéral – les 2/3 de son budget – la FFQ en reçoit du Secrétariat d'État en 1985, pour son comité «Les femmes et la Constitution.»⁷ À l'origine, le projet prévoit la réalisation d'une vidéo sur les femmes et la Constitution canadienne.⁸ Ce sont plutôt des activités portant sur les droits des femmes reconnus dans la Charte des droits et libertés de la personne du Canada qui seront organisées par Marie Vallée, la coordonnatrice du projet sur la Constitution. Marie Vallée, qui a été candidate du PQ dans le comté Viau aux élections du 29 octobre 1973, est devenue coordonnatrice de la FFQ à l'automne 1985.⁹

⁶ Dumont, Micheline et Louise Toupin, *La pensée féministe au Québec : anthologie (1900-1985)*, Montréal, Remue-ménage, 2003, p. 724.

⁷ Vincelli, Louise, Secrétariat d'État du Canada, Lettre à Denyse Bélanger-Rochon Comité ad hoc Les femmes et la Constitution, 9 octobre 1985, 1 p. Archives FFQ.

⁸ FFQ, *Priorités de la FFQ*, 28 mai 1985, 3 p. Archives FFQ.

⁹ Élections Québec. En ligne. <<http://www.electionsquebec.qc.ca/-13k->> (Consulté le 10 juillet 2007)

Le Secrétariat d'État du Canada administre des programmes de développement social, dont le programme de Promotion de la femme. Il a été mis sur pied en 1973 dans la foulée du rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme (Commission Bird). Dans le tableau 6.2, on observe la progression des montants accordés aux groupes de femmes dans le cadre de ce programme, de 1981 à 1986 en comparaison avec celui de 1974-1975 (année internationale de la femme).

Tableau 6.2 : Budget du Programme promotion de la femme du Secrétariat d'État du Canada¹⁰ en 1974-1975 et de 1981 à 1986

Année	Montant en \$ canadiens
1974-1975	50,000
-----	-----
1981-1982	441,000
1982-1983	473,940
1983-1984	495,900
1984-1985	1, 285,575
1985-1986	2, 062,200

Le bilan financier qui se termine en février 1987 révèle que le Secrétariat d'État a contribué pour 92 000 \$ au budget de 135 000 \$ de l'organisme.¹¹ Toutefois, la FFQ considère qu'elle n'obtient pas sa juste part et, à cette fin, elle travaille activement à se faire reconnaître en tant qu'organisme national.

Notons au passage, parmi les appuis de différents élus et élues, surtout libéraux et néo-démocrates, des lettres de deux sénatrices et anciennes présidentes de la FFQ, Yvette Boucher-Rousseau et Sheila Finestone : elles soulignent combien

¹⁰ Canada, *Programme de la femme Secrétariat d'État du Canada*, 19 nov. 1985, p. 2. Archives FFQ.

¹¹ Fédération des femmes du Québec, *Rapport annuel 1986-1987 présenté à l'assemblée annuelle du 3 mai 1987 à l'Université Laval, Ste-Foy*, 37 p. Archives FFQ.

la FFQ a beaucoup appuyé le gouvernement actuel dans plusieurs secteurs, dont l'Accord du lac Meech.¹²

Cette campagne culmine par une présentation de la FFQ en février 1987 à Ottawa, aux audiences du Comité permanent du secrétariat d'État. La FFQ remet en question les critères pris en compte pour l'attribution du statut national à un organisme, en particulier celui d'une présence dans plusieurs régions du Canada. De l'extérieur du Québec, la FFQ accueille seulement la *Fédération des Dames de l'Acadie* (Nouveau-Brunswick). De toute évidence, la FFQ ne peut satisfaire à cette condition, mais elle fait valoir l'importance de son membership (53 associations, 294 membres individuelles), sa particularité de représenter les francophones et son rôle dans le mouvement des femmes.

À la fin du mandat de la présidente Ginette Drouin-Busque, la FFQ n'est pas encore reconnue comme organisme national par le Secrétariat d'État canadien. «Les critères ignorent totalement notre spécificité québécoise, notre caractère distinct»¹³ déplore la présidente. En entrevue, Ginette Drouin-Busque nous explique un stratagème utilisé:

À un moment donné on a réalisé que les groupes nationaux, qui étaient presque tous situés en Ontario, avaient des financements très supérieurs à ce qu'on avait nous la Fédération. Il pouvait pas nous reconnaître comme groupe national parce qu'on n'était pas active dans quatre provinces [...] Alors j'ai monté un dossier pour montrer à monsieur Lucien Bouchard, qui était secrétaire d'État à ce moment là [...] On le touchait à la fois sur la question nationale. Il nous a appelé quelques jours plus tard et il nous a augmenté de 50%. Il a appelé à la Fédération et il a dit : «Êtes-vous contentes?» Pis on a dit : «C'est un bon début!» – rires – Il nous a invité à un petit déjeuner pour confirmer cette annonce. Ça été un bon coup de lobbying!¹⁴

¹² Boucher-Rousseau, Yvette Sénatrice, Lettre à l'honorable David Crombie Secrétaire d'État Chambre des communes Ottawa, 17 nov. 1987, 2 p. Archives FFQ.

¹³ Drouin-Busque, Ginette, *Rapport de la présidente in Rapport annuel 1988-1989 présenté à l'assemblée annuelle du 7 mai 1989 à l'Hôtel Château Mont Sainte-Anne, Beaupré*, p. 10, Archives FFQ.

¹⁴ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Ginette Drouin-Busque*, Montréal, 17 décembre 2004, 2 heures.

La FFQ continue ses pressions auprès des décideurs. À ce moment, Lucien Bourchard est député du Parti progressiste-conservateur du Canada. En 1990, avec d'autres membres de ce parti ainsi que du Parti libéral du Canada, qui avaient quitté les rangs de leur parti respectif, il fondera le Bloc québécois un nouveau parti nationaliste québécois qui évoluera sur la scène fédérale. Ce sera aussi le début d'une ère nouvelle pour la FFQ, au cours de laquelle elle s'interrogera sur son action politique et confirmera son changement d'orientation politique.

Figure 6.2



Dépliant du colloque de 1986. Archives FFQ.

On peut constater que la représentation des femmes dans les parlements suit une pente ascendante. En effet, à l'Assemblée nationale du Québec 18 femmes sont députées sur 125 sièges (14,4 %) en 1986¹⁵ et au fédéral, 40 femmes sur 295

¹⁵ Élections Québec. *Élections générales au Québec 1867-2003*. 2 p. En ligne. <<http://www.elections.qc.ca>> (Consulté le 25 juin 2008)

sièges (13,5 %) en 1988.¹⁶ Les femmes politiques comptent sur l'appui et les pressions des groupes de femmes pour faire avancer certains dossiers. Ainsi en 1986, alors que la FFQ fête ses 20 ans, cette alliance semble acceptée, voire souhaitée, au point où la juge et ancienne ministre, Marie-Claire Kirgland-Casgrain, regrette même que cet appui ait tant tardé. En effet, alors qu'elle préside le dîner tenu à Montréal le 26 avril 1986, lors du colloque 20^e anniversaire, Mme Kirgland-Casgrain explique dans ces mots : «Quand, en 1961, cinq ans avant la fondation de votre association, alors que j'étais seule représentante féminine au gouvernement provincial et travaillais sur un projet de loi pour faire amender des articles du code civil, qui considéraient la femme comme une «incapable juridique», combien j'aurais eu besoin de l'appui d'une association comme la vôtre.»¹⁷

Il n'est pas surprenant que le congrès de 1987 porte sur les liens qu'entretient l'organisme avec le pouvoir politique. La présidente Ginette Drouin-Busque explique l'orientation de la Fédération ainsi : «Après plus de vingt ans d'action politique collective et face à la présence accrue des femmes élues aux différents paliers de gouvernement, il nous est apparu intéressant, voire même essentiel, de nous questionner avec le plus d'honnêteté et de sérieux possible, sur les liens que nous entretenons avec celles qui s'engagent en politique active et sur nos exigences à leur égard.»¹⁸

Un numéro du Bulletin *Petite Presse* intitulé «Femmes et pouvoirs politiques : une greffe impossible?» sort spécialement pour alimenter les débats de ce congrès. On y donne la parole à plusieurs femmes actives en politique dont Nicole Boily, Lise Payette, Chantal Charest, Armande St-Jean, Léa Cousineau, Francine Lalonde,

¹⁶ Parliament of Canada, *Parlinfo-Home*. En ligne. <<http://www2.parl.gc.ca/Parlinfo/Files/Parliamentarian.aspx?Item=1cf83075-6d8e-4864-9579-dfa99ee53eee&Languag>> (Consulté le 25 mars 2003)

¹⁷ Kirkland, Marie-Claire, *Allocution au colloque 20^e anniversaire FFQ samedi le 26 avril 1986*, Hôtel Mériidien Montréal, p. 4. Archives FFQ.

¹⁸ «Femmes et pouvoirs politiques : une greffe impossible?», *Petite Presse*, Spécial congrès 1987, 23 p.

Pauline Marois. Cette dernière est à ce moment trésorière de la FFQ. La plupart des femmes à qui on a donné la parole sont d'allégeance péquiste. Presque toutes, sinon toutes, sont nationalistes québécoises. Dans un article de ce bulletin intitulé «*L'action politique individuelle/L'action politique collective*», la politologue et membre de l'exécutif de la FFQ, Évelyne Tardy, affirme l'importance de mener des actions visant la conquête du pouvoir :

Mais la F.F.Q., comme regroupement d'associations et de membres individuelles, a besoin de faire porter sa lutte à l'intérieur même des lieux de pouvoir. Pour ce faire, la F.F.Q. compte sur l'action individuelle de ses membres [...] Une femme non membre de la F.F.Q. peut mener une action individuelle de conquête du pouvoir politique et il le faut, car trop de femmes sont absentes des lieux du pouvoir. MAIS UNE MEMBRE DE LA F.F.Q NE DOIT PAS SE CONTENTER DE CELA. Elle se doit en plus de continuer l'action politique collective de la F.F.Q, là où elle est, là où elle veut aller, là où elle sera demain.¹⁹

En plus de faire circuler ce discours mobilisateur, Évelyne Tardy organise, dans le cadre du service aux collectivités de l'UQÀM, des sessions de formation destinées aux membres de la FFQ, portant sur l'action politique partisane.

Au cours du congrès de 1987, la FFQ s'interroge autant sur son désir du pouvoir que sur les stratégies à prendre, sur la façon de soutenir et de susciter l'engagement politique des femmes, aussi bien que sur les alliances à tisser avec d'autres groupes de femmes afin de changer les règles du jeu pour donner plus de place aux femmes.

¹⁹ Tardy, Évelyne, «*L'action politique individuelle/L'action politique collective*», *Petite Presse*, Spécial congrès 1987, p. 3.

Figure 6.3

LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC

Fondée en 1966, à l'instigation de Madame Thérèse Casgrain, à l'occasion du 25^e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec, la F.F.Q. regroupe des femmes de toutes les races et origines ethniques, de toutes les religions et tendances politiques. Ses principaux axes d'action sont: l'éducation et l'information auprès de ses membres ainsi que la défense et la promotion des dossiers concernant les femmes auprès des gouvernements et autres groupes sociaux.

Depuis sa fondation, la F.F.Q. a fait évoluer des dossiers fondamentaux concernant les femmes: travail, accès à l'égalité, santé, pornographie, famille, droits de la personne, programmes sociaux, etc. Pour ce faire, elle produit régulièrement des mémoires, organise des colloques et met sur pied des projets spéciaux. Elle participe aussi aux tables de travail et aux audiences gouvernementales.

Un de ses objectifs prioritaires demeure sans conteste la représentation du plus grand nombre possible de femmes.

Par sa présence soutenue et ses actions concrètes sur la scène féministe québécoise, la F.F.Q. joue depuis plus de 20 ans un rôle déterminant comme facteur de sensibilisation et de changement auprès des femmes.

Vous êtes inscrite à l'atelier _____

Salle _____

Bon courage!

Un programme vous est généralement offert par



LA LIBERTÉ ET L'ÉMANCIPATION DES FEMMES DU QUÉBEC
Les meilleures façons de vivre l'émancipation féminine

LES OBJECTIFS DU COLLOQUE

Après plus de vingt ans d'action politique, la Fédération des femmes du Québec voit le temps venu de réfléchir plus en profondeur sur l'engagement politique collectif et individuel.

L'intérêt grandissant manifesté par les femmes pour la politique, à quelque niveau que ce soit, nous amène à penser que notre colloque intéressera toutes nos membres ainsi que toutes les femmes désireuses de se questionner sur l'exercice du pouvoir politique.

Par ce colloque, nous visons à renforcer l'engagement politique des membres individuelles et des groupes membres de la F.F.Q. et à explorer de nouvelles avenues de solidarité.

D'une façon plus particulière, nous identifions les enjeux et stratégies d'action collective et nous en évaluons la force. Dans un 2^e temps, posant un regard sur l'action politique individuelle, nous explorerons nos attentes face aux femmes élues et nous tenterons de traduire ces attentes en terme de liens existants et potentiels entre les femmes élues et les groupes de femmes.

HORAIRE

VENDREDI 1^{er} MAI

17h30 Inscriptions
Pavillon Charles-De Koninck

19h30 Mot de bienvenue
Gisette Busque, présidente

20h00 Soirée d'animation
Simulation d'un conseil municipal animée par le Théâtre Parominos et les Amphiétoiles (10)

21h30 Cocktail

SAMEDI 2 MAI

7h30 Inscriptions
Pavillon Charles-De Koninck

8h45 Ateliers:
Action politique collective
A- Madeleine Blais a. et Evelyne Cardy p.r.
B- Pierrette Bouchard a. et Claire Boudreault p.r.
C- Denise Crête a. et Lucie Legault p.r
D- Louise Godbout a. et Lise Brunet p.r
E- Diane Grenier a. et Claudine Hudon p.r.
F- Diane Lamoureux a. et Hélène Valentin p.r.
G- Marie Letellier a. et Nicole Boily p.r.

10h45 Pause-santé

11h00 Table-rond/Femmes élues: action politique individuelle ou collective?
Animateur: Nicole Boily
Participants: Andrée Boucher, mairesse de la Ville de Ste-Foy
Lea Cousineau: membre du Comité exécutif de la Ville de Montréal
Monique Gagnon-Tremblay: ministre déléguée à la Condition féminine, Québec
Lynn McDonald, députée de Broadview-Greenwood, Canada.

SAMEDI 2 MAI

12h00 Lunch: Pavillon Charles-De Koninck

13h30 Ateliers:
Action politique individuelle
A- Madeleine Blais a. et Pauline Marois p.r.
B- Pierrette Bouchard a. et Jeanne Laprade p.r.
C- Denise Crête a. et Françoise Lafond p.r.
D- Louise Godbout a. et Viviane Fromin p.r.
E- Diane Grenier a. et Claudine Hudon p.r.
F- Diane Lamoureux a. et Suzanne Duplessis p.r.
G- Marie Letellier a. et Nicole Boily p.r.
Pause-santé

15h30 Plénière
Cocktail payant (Bar L'Empêchez, Hôtel Clarendon, 37, rue Ste-Victore)

20h00 Diner (Hôtel Clarendon)
Conférencière: Rosette Côté, vice-présidente, Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ)

DIMANCHE 3 MAI

9h00 Assemblée générale des membres de la F.F.Q.
Pavillon Charles-De Koninck

13h00 Brunch, Pavillon Maurice Pollack

14h30 Reprise de l'Assemblée générale

16h00 Clôture

Dans son allocution lors de ce congrès, la ministre déléguée à la condition féminine, Monique Gagnon-Tremblay résume bien la situation : «s'il existe une complicité entre nous quant aux objectifs, il faut reconnaître qu'on ne s'entend pas toujours sur les moyens et les stratégies à privilégier...»²⁰

Figure 6.4



Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la Condition féminine et Ginette Drouin-Busque.

6.1.1 La question de la société distincte

Nous partageons habituellement les opinions et les positions de nos consoeurs des autres provinces et, mis à part des approches et des stratégies différentes, nous arrivons, dans l'ensemble, aux mêmes conclusions. Cette fois-ci, nous avons dû nous dissocier d'un point de vue qui n'a cessé de prendre de l'ampleur (hors Québec essentiellement), ce qui nous a valu d'être interprétées comme étant plus politiques que féministes et comme celles qui brisaient le front uni et solidaire que les Canadiennes auraient eu intérêt à offrir. Cette période a donc été, à certains égards, très difficile pour nous, mais le recul que nous avons aujourd'hui confirme la conviction que nous avons toujours eue d'être extrêmement honnêtes dans notre approche, sans abandonner un seul instant notre perspective féministe.²¹ Ginette Drouin-Busque présidente de la FFQ.

²⁰ Gagnon-Tremblay, Monique, *Allocution de la ministre déléguée à la condition féminine au congrès de la Fédération des femmes du Québec*, Québec, 2 mai 1987, p. 5. Archives FFQ.

²¹ Drouin-Busque, Ginette, *Rapport de la présidente in Rapport annuel 1987-1988 présenté à l'assemblée annuelle du 1^{er} mai 1988 à l'Auberge des Seigneurs, Saint-Hyacinthe*, p. 6. Archives FFQ.

Les tractations en vue de la ratification de l'Accord du lac Meech ont servi d'occasion à la FFQ pour faire entendre officiellement sa position en matière constitutionnelle. Précisons tout d'abord que l'Accord du lac Meech est une entente signée en juin 1987 entre les onze Premiers ministres dans le but d'intégrer le Québec dans la Constitution canadienne. Trois ans plus tard cette entente deviendra caduque, puisque les provinces du Manitoba et de Terre-Neuve ont été incapables ou ont négligé de la faire approuver par leur Parlement respectif avant la date prévue par la procédure d'amendement établie par la Constitution.²² Il est intéressant d'observer que c'est d'abord sur un mode défensif et par la négative que la position de la FFQ se fait connaître. En effet, la Fédération réagit à des commentaires concernant les atteintes possibles aux droits des femmes par l'Accord du lac Meech. «La Fédération n'a jamais cru que la promotion de la société distincte ou toute autre disposition de l'Accord pourrait mettre en péril les droits qui sont maintenant reconnus aux femmes»²³ lit-on dans un communiqué de presse de la Fédération en août 1987. Une semaine plus tard, un autre communiqué de presse, qui reprend les propos de la présidente Ginette Drouin-Busque, répète le même discours que «le concept de société distincte n'est une menace ni expresse ni potentielle pour les droits des Québécoises.»²⁴

Dans leur ouvrage *L'identité fragmentée*, Gilles Bourque et Jules Duchastel nous rappellent l'importance des luttes discursives qui se jouent, au Québec et au Canada, autour de cette notion de société distincte. Pour eux :

Au Québec, depuis les années soixante et principalement chez les premiers ministres nationalistes, la notion de société distincte est introduite pour affirmer le caractère particulier du Québec, mais elle finit par fonctionner presque inévitablement comme un équivalent sémantique de l'idée de nation. Cela, à titre d'exemple, est tout à fait clair dans les interventions de René Lévesque

²² Cournoyer, Jean, *Le petit Jean. Dictionnaire des noms propres du Québec*, Québec, Stanké, 1993, 951 p.

²³ FFQ, *Communiqué de presse*, Montréal, 20 août 1987, 1 p. Archives FFQ.

²⁴ FFQ, «La société distincte ne menace pas les droits des Québécoises», *Communiqué de presse*, Montréal, 26 août 1987, 2 p. Archives FFQ.

qui emploiera la notion de société québécoise distincte et celle de nation francophone.²⁵

Donc, la promotion du Québec comme société distincte n'est pas perçue – n'est *plus* perçue devrions-nous dire – par la FFQ comme un danger pour les femmes. De là à dire que les revendications des femmes seraient mieux prises en compte dans un Québec souverain, il n'y a qu'un pas à franchir... Et la FFQ le franchira seulement en 1990, lors des auditions de la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec. Nous y reviendrons plus loin. Pour l'instant, voyons comment la FFQ prend publiquement la parole sur cette question. Les femmes ont un rôle jouer, une responsabilité dans la transmission de l'identité nationale. Selon Ginette Drouin-Busque, «comme citoyenne, les femmes ont un intérêt aussi grand que les hommes à la question nationale. D'ailleurs elles ont joué un rôle important sur la question de la langue. Les femmes sont aussi préoccupées par la question de l'identité. Ce sont elles qui ont dispensé l'éducation et elles ont intérêt à voir conserver l'héritage culturel et linguistique.»²⁶

Nous assistons à une nouvelle prétention des féministes de la FFQ qui associent dorénavant la libération des femmes à la libération nationale, entendue comme la possibilité pour le peuple québécois de se définir et de s'autodéterminer. Le discours féministe de la FFQ, en faveur de droits égaux, va désormais se teinter de nuances nationalistes.

L'année 1987 est donc, selon nous, l'année charnière où on peut pour une première fois associer officiellement la FFQ au nationalisme québécois. Ginette Drouin-Busque nous raconte en entrevue, que sans la provocation des Canadiennes anglaises les choses auraient pu se dérouler autrement :

²⁵ Bourque, Gilles et Jules Duchastel, *L'identité fragmentée : nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens, 1941-1992*. Montréal, Fides, 1996, p. 188.

²⁶ *L'Aut'journal*, no 61, mars 1988, p. 11.

La Fédération ne se serait jamais embarquée là-dedans [le débat sur l'Accord du lac Meech] à mon avis, si il n'y avait pas eu la provocation des femmes du Canada anglais, qui annonçaient une histoire de menace aux droits des femmes. Pas une menace, je dirais générale, mais une menace aux droits des femmes au Québec. Elles sont venues nous chercher pas à peu près avec ça! – éclats de rires – C'est comme ça qu'on a commencé à étudier l'Accord. Tout d'abord, on a voulu prendre des distances du *National Action Committee*. On s'est retiré de l'assemblée générale. Pas juste la FFQ, mais les groupes de femmes du Québec qui étaient présentes là. À partir de là, on est embarqué dans un tourbillon, je dirais, et on n'avait même plus le contrôle. À partir du moment où on s'est positionné, notre position on l'a prise de façon à la fois spontanée et à la fois très très articulée. Je me souviens d'avoir parlé au conseiller du Parti québécois là-dessus. Je me souviens d'avoir téléphoné au cabinet de Robert Bourassa. Je veux parler pour voir si mon raisonnement était bon, si mon interprétation avait du sens, ma façon de voir les choses au plan juridique...²⁷

Les groupes québécois francophones, dont la FFQ et l'AFÉAS, minoritaires au NAC – une vingtaine sur un total de près de 460 groupes –²⁸ réagissent promptement à l'assemblée du NAC qui s'oppose à l'Accord du lac Meech. «Les rapports entre le NAC et la FFQ ont connu des hauts et des bas au cours des années»²⁹ comme le soulignent délicatement Anne Molgat et Joan Grant-Cummings dans un court historique sur le site internet du NAC.

Ce n'est pas anodin de préciser que le chapitre dans lequel on fait état des tensions qui se construisent entre la FFQ et le NAC s'intitule «Vers le bilinguisme.» La FFQ n'est pas le seul groupe québécois à faire partie du NAC; plusieurs groupes, anglophones surtout, et quelques groupes francophones sont aussi actifs à ce niveau. Une dizaine de groupes québécois de la section francophone du NAC se réunissent à la fin de l'année 1987 pour étudier la possibilité de se retirer du NAC : il s'agit de la FFQ, de l'AFÉAS, de la *Condition féminine* CSN, de l'*R* des centres de

²⁷ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Ginette Drouin-Busque*, Montréal, 17 décembre 2004, 2 heures.

²⁸ Vickers Jill, Rankin Pauline et Appelle Christine, *Politics As If Women Mattered: A Political Analysis of the National Action Committee on the Status of Women*, Toronto, University of Toronto Press, 1993, p. 13.

²⁹ Molgat, Anne et Joan Grant-Cummings, *Une histoire bien vivante*, 23 p. En ligne. <http://www.nac-cca.ca/about/his_f.htm> (Consulté le 21 mars 2003)

femmes, de *Relais-Femmes*, de l'*Association des femmes collaboratrices de leur mari*, du *Collectif des femmes immigrantes*, du *Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel et d'Action-Travail des femmes*. En effet, la grogne est telle qu'on engage une consultante, Nicole Lacelle, et qu'on lance une opération baptisée «J'sais pas si j'ves déménager...» Le comité qui pilote l'affaire est composé de Françoise David, alors coordonnatrice de l'*R des centres de femmes* et future présidente de la FFQ, de Madeleine Parent, une militante syndicale qui s'implique depuis longtemps au NAC et de Marie Letellier. Deux points à évaluer sont sur la table «l'action féministe et la question nationale.» Précisons que pour la première fois de son histoire, c'est une francophone, Louise Dulude, qui préside le NAC.

Jill Vickers, Pauline Rankin et Christine Appelle, qui se sont penchées sur l'histoire du NAC, citent l'interprétation de Maroney selon laquelle l'animosité des débats sur la question nationale québécoise n'a pas servi l'organisme qui a vu son membership diminuer, avec le départ des Québécoises francophones :

«Moreover, as women's politics in both contexts became less elitist, the percentage of bilingual women involved in the movements declined, and communication between potential allies became less possible, even apart from the animosities inherent in nationalist debates. In this analysis, we are rarely able to illuminate the women's politics of francophone Québec. Certainly, our examination of the involvement of the FFQ in NAC did not afford insight into the view of some francophone feminists that «We are to you [Anglophone women] what you are to men» (Maroney 1988:264)).»³⁰

Il semble que l'incompréhension des positions des Québécoises francophones ait été importante, particulièrement au sujet de l'Accord du lac Meech. Les gestes de la FFQ ont tout de même permis un sain questionnement au NAC, comme le disent les auteures : «The positions of Québec francophones involved in NAC were not generally understood. It was only after the withdrawal of the FFQ in the wake of the

³⁰ Vickers Jill, Rankin Pauline et Appelle Christine, *Politics As If Women Mattered: A Political Analysis of the National Action Committee on the Status of Women*, Toronto, University of Toronto Press, 1993, p. 9.

conflict over the accord that feminists outside Québec began to understand why Québec feminists supported decentralization.»³¹

Le NAC cheminera dans sa réflexion et modifiera ses positions un peu plus tard. Pour l'instant le NAC ne comprend pas et n'accepte pas que les féministes québécoises francophones – lire la FFQ – pensent que leur libération est liée à un Québec reconnu comme une société distincte :

«Moreover, NAC's failure to understand or accept the position of Québec francophone women marks the beginning of the end of NAC's ability, through the affiliation of the FFQ, to provide a bridge, however fragile, between the French and English movements [...] Many NAC activists would again be unable to comprehend or accept the view of the majority of francophone feminists from Québec that their liberation rested with the Québec state and with recognition of Québec as a «distinct society.»³²

L'animosité de la FFQ à l'égard du NAC se transpose aussi à d'autres organismes canadiens, par exemple, le *Match International Centre*. Cet organisme fut créé au milieu des années 1970 à l'initiative de quelques féministes qui se rassemblaient pour célébrer l'Année internationale de la femme. Ghislaine Patry-Buisson, alors présidente de la FFQ, était membre fondatrice.³³ Match travaille avec des groupes de femmes en Afrique, en Asie, dans les Antilles et en Amérique du Sud pour accroître l'autonomie des femmes et leur permettre de jouir des droits de la personne et des libertés fondamentales.³⁴ La FFQ, pour qui aider les femmes des pays en développement est important, veut réfléchir aux racines d'un malaise ressenti lors des réunions avec certains organismes, comme cet extrait de procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration de la FFQ en témoigne : «Le Colloque Media Match a été un «fiasco» selon les francophones présentes. On

³¹ Vickers Jill, Rankin Pauline et Appelle Christine, *Politics as if women mattered: A political analysis of the National action committee on the status of women*, Toronto, University of Toronto Press, 1993, p. 9.

³² *Ibid*, p.119.

³³ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Ghislaine Patry-Buisson*, Montréal, 30 septembre 2004, 2 heures.

³⁴ ACNU Canada, *Journées de l'ONU Journée internationale de la femme*, p. 1. En ligne. <http://www.unac.org/fr/news_events/un_days/women6.asp> (Consulté le 1^{er} avril 2003)

suggère que le Comité d'action politique réfléchisse sur la présence des «deux solitudes» même dans le monde féministe.»³⁵

Lançant un clin d'oeil au rapport de la Commission royale d'enquête Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme dans lequel le Québec et le Canada sont perçus comme deux solitudes, les membres du conseil d'administration de la FFQ soulèvent ici un problème important. De plus, elles chargent le Comité d'action politique d'étudier cette question qui est, à sa source, d'ordre politique.

Vingt et un ans après sa fondation, la FFQ prend donc la tangente nationaliste québécoise, ce qui constitue un changement important. En effet, les féministes de la FFQ n'ont pas toujours été proches du nationalisme québécois et, au contraire, rappelons-le, oeuvraient au début dans une perspective nationaliste canadienne. Ce rapprochement, très graduel, a commencé après le Référendum de 1980, et s'est concrétisé en 1987 par la prise de position favorable à l'Accord du lac Meech.

Peut-on dire que les préoccupations nationalistes de la FFQ ont pris le dessus sur les revendications strictement féministes? Non, mais elles sont, à partir de ce jour, étroitement liées aux combats des nationalistes du Québec. La politologue Micheline De Sève, membre de la FFQ à cette époque, soutient que le nationalisme québécois n'a pas éloigné les Québécoises du féminisme et de ses causes. Il a été et demeure, écrit-elle, partie prenante de la recherche d'identité et de rassemblement de ces dernières.³⁶ Mais cette vision de Micheline De Sève passe sous silence les époques où les féministes québécoises étaient éloignées du nationalisme québécois et s'associaient plutôt, de façon concrète, au nationalisme canadien.

³⁵ Conseil d'administration provincial FFQ, *Procès-verbal de la réunion du CAP, vendredi le 3 avril 1987 à 19h à l'Institut canadien d'éducation des adultes*, Montréal, p. 3. Archives FFQ.

³⁶ Descarries, Francine, «Le féminisme québécois contemporain : entre les pratiques et les discours» in *Féminismes et identités nationales*, dir., Cohen, Yolande et Françoise Thébaud, Lyon, Les chemins de la Recherche, 1998, p. 249.

Selon nous, les militantes souverainistes, très actives au sein de la direction de la FFQ, ont saisi l'opportunité du débat constitutionnel pour orienter la FFQ dans une perspective souverainiste. Par exemple, Denyse Bélanger-Rochon a permis à l'aile nationaliste québécoise de la FFQ de se déployer. Avec Ginette Drouin-Busque, elle se manifeste sur la scène publique en faveur d'une société québécoise distincte. En 1987, lorsque la présidente de la FFQ revendique un statut plus important pour sa Fédération, ce n'est plus dans le même sens que ses prédecesseures. Elle le revendique au nom d'une spécificité propre à la nation québécoise et d'un féminisme lié à l'émancipation nationale.

La FFQ, depuis son origine, s'appuyait davantage sur le gouvernement canadien. Mais maintenant elle croit, comme l'affirme sa présidente Ginette Drouin-Busque, que le mouvement féministe québécois doit compter principalement sur Québec pour atteindre l'égalité avec les hommes. Arguant qu'elle effectue ce tournant sur la base d'une identité distincte pour le Québec et de valeurs plus proches de la sociale-démocratie, la FFQ trouve plus facile de porter ses revendications à Québec. Elle reconnaît en ce sens une démarcation entre les féministes canadiennes et les féministes québécoises. La présidente de la FFQ explique ainsi cette perception dans une lettre adressée au Premier ministre du Canada, Brian Mulroney : «S'il est vrai que le mouvement féministe canadien met d'abord sa confiance dans le gouvernement fédéral – comment compter sur un Bill Vander Zalm ou un Don Getty pour améliorer le sort des femmes? – le mouvement féministe québécois compte pour sa part bien davantage sur Québec pour assurer une plus grande égalité entre hommes et femmes.»³⁷ La présidente explique au Premier ministre canadien que les possibilités de la FFQ «de gagner des batailles sur la scène fédérale sont plus réduites, ne serait-ce qu'à cause du rapport numérique différent.»³⁸

³⁷ Busque, Ginette et Anne-Marie Gingras, Lettre au Très honorable Brian Mulroney Premier ministre du Canada, 26 mai 1987, p. 3. Archives FFQ.

³⁸ *Ibid.*, p. 2.

De plus, les forces de droite du courant néo-conservatiste féminin appelé aussi anti-féminisme, sont actives à cette période. Ainsi, la FFQ est encore confrontée au groupe canadien *Real Women* qui s'inscrit dans ce courant. La Fédération considère que «comme Québécois-es, nous avons une vision plus sociale-démocrate de la façon de gouverner; il est donc plus facile de plaider à Québec pour des programmes sociaux adaptés aux besoins des femmes que ce ne l'est à Ottawa.»³⁹

De leur côté, les Canadiennes du NAC se sentent davantage soutenues dans leurs revendications par le gouvernement fédéral que par leurs provinces respectives. Les Canadiennes de *l'Association nationale La femme et le droit* (ANFD) et du NAC s'opposent à l'Accord du lac Meech au nom des droits des femmes. Elles soutiennent que l'Accord constitutionnel met les droits des femmes en danger parce qu'il se borne à reconnaître les droits des Autochtones et le caractère multiculturel du Canada, sans faire mention des droits à l'égalité alors que les féministes de la FFQ appuient l'Accord du lac Meech pour l'avenir des femmes aussi!

Dans *L'identité fragmentée*, les sociologues Gilles Bourque et Jules Duchastel soulèvent l'ambiguïté du débat. Pour eux: «Lorsque plusieurs féministes canadiennes-anglaises s'opposèrent à la reconnaissance de la société distincte sous prétexte qu'une telle clause pouvait menacer les droits des femmes au Québec, elles avaient à la fois théoriquement raison et empiriquement tort, tout en soutenant une position politiquement suspecte.»⁴⁰

³⁹ Busque, Ginette et Anne-Marie Gingras, Lettre au Très honorable Brian Mulroney Premier ministre du Canada, 26 mai 1987, p. 3.

⁴⁰ Bourque, Gilles et Jules Duchastel, *L'identité fragmentée : nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens, 1941-1992*, Montréal, Fides, 1996, p. 186.

Les sociologues soutiennent que le seul principe de la citoyenneté inscrit dans une Charte des droits ne peut servir de base à une solution qui serait une forme d'autonomie, un statut particulier ou la souveraineté.⁴¹

La Fédération des femmes du Québec va présenter, dans un mémoire devant la Chambre des communes, sa position en faveur de l'Accord constitutionnel de 1987. Elle souligne l'importance d'inscrire la spécificité du Québec dans la loi fondamentale et elle ne veut pas que cela soit remis en question. Elle réitère son opposition à l'idée défendue par des groupes de féministes que la société distincte constitue une menace pour les droits des femmes. Elle ajoute même que «les progrès marqués au chapitre de la condition féminine ne sont pas étrangers à ce caractère de société distincte.»⁴²

Le malaise à l'endroit du NAC avait été formulé antérieurement,⁴³ mais le nouvel enjeu politique creuse le fossé entre la FFQ et le NAC. En 1989, le conseil d'administration de la FFQ décide de ne pas renouveler son adhésion au NAC. Les raisons invoquées à l'assemblée des membres sont les suivantes : «la FFQ n'a toujours pas de statut national; les difficultés de la FFQ de fonctionner avec cet organisme; la nécessité pour la FFQ de travailler à l'obtention d'un statut d'égalité. Cependant la FFQ participera aux rencontres du NAC en utilisant un statut d'observatrice.»⁴⁴ C'est d'égal à égal que la FFQ veut travailler avec l'organisme

⁴¹ Bourque, Gilles et Jules Duchastel, *L'identité fragmentée : nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens, 1941-1992*, Montréal, Fides, 1996, p. 186.

⁴² FFQ, *Présentation de la Fédération des femmes du Québec devant le comité mixte du Sénat et de la chambre des communes sur l'Accord constitutionnel de 1987*, p. 3.

Presentation of the Fédération des femmes du Québec to the joint committee the senate and the house of commons on the constitutional accord of 1987, Montreal, August 26th 1987, 10 p.

Gingras, Anne-Marie, *La position de la Fédération des femmes du Québec dans le dossier de l'Accord du lac Meech*, 22 nov. 1987, 6 p. Archives FFQ.

⁴³ Conseil d'administration FFQ, *Procès-verbal de la réunion du CA, tenue le 7 février 1986*, p. 5. Archives FFQ.

⁴⁴ *Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des femmes du Québec, tenue le 7 mai 1989*, Hôtel Château Mont Sainte-Anne, Beaupré, 14 p. Archives FFQ.

canadien et non comme association provinciale au même titre que les autres. Ginette Drouin-Busque refait aujourd'hui la même analyse des événements:

Il y a toujours eu une histoire, je dirais, entre le NAC et la Fédération, du moins celle dont j'ai été consciente, je ne peux pas parler pour aujourd'hui. Mais il y avait un peu le même genre de lutte qu'il y a entre le Québec pis le fédéral. C'est-à-dire qu'on a toujours voulu être d'égale à égale à NAC. On n'a jamais voulu être noyé par l'assemblée de NAC. Et ça, ce sont nos réflexes à nous, je pense, de Québécoises. Quand on pense à la question nationale, on peut la voir à travers les partis politiques. Mais il faut la voir aussi en terme de notre habilité à réagir comme Québécoises, nos arguments. NAC, c'est le lobby, le porte-parole du Canada. Et nous, on présentait nos propres dossiers. C'est pour ça qu'on a voulu être sur un pied d'égalité. NAC n'est pas notre porte-parole! Et ça, ce n'était pas beaucoup négociable à NAC. Je ne sais pas si ça vous a été raconté. Quand, à l'assemblée de NAC, il y avait une résolution pour dire que l'Accord du lac Meech est une menace aux droits des femmes. Nous, on n'avait pas vu venir cette chose-là. Ces résolutions-là, on les a vues sur place. On n'avait pas eu le temps d'en discuter, nous, les femmes du Québec. Il n'y avait pas que les groupes de la Fédération, il y avait d'autres groupes. Et comment ça se fait que sans se concerter on s'est levées toutes en même temps, et qu'on soit sorties de la salle? Après on s'est parlées. C'est un moment tellement fort, tellement extraordinaire, ça pas été documenté. On a eu le même réflexe, on est sorties pis après on s'est parlées, on s'est dit : «Ça pas de sens cette histoire-là!» Elles nous couraient après : «Revenez, allez-vous en pas! Il faut pas que vous quittiez!»⁴⁵

Le schisme entre le NAC et la FFQ correspond à la difficulté du NAC à reconnaître les besoins particuliers des féministes québécoises et porte sur la représentativité de ces dernières dans l'organisme. De la correspondance échangée entre les deux entités, il semble clair que l'insatisfaction de la FFQ ne porte pas principalement sur l'action féministe de l'organisme canadien. L'action féministe du NAC et son support aux causes féministes du Québec semble peser peu dans la balance des tensions entre le NAC et la FFQ. Par exemple, un peu plus tard, le NAC se positionnera rapidement en faveur de Chantal Daigle dans le combat pour le droit à l'avortement qui l'oppose à son ex-conjoint, et le NAC s'indignera et réagira promptement contre la violence faite aux femmes à la suite du massacre de l'École Polytechnique le 6 décembre 1989.

⁴⁵ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Ginette Drouin-Busque*, Montréal, 17 décembre 2004, 2 heures.

Malgré une certaine restructuration du NAC pour s'ouvrir aux groupes francophones, la FFQ, dans son assemblée générale de 1989, décide de se retirer du NAC. Ce geste, et les insatisfactions des groupes francophones du Québec, semblent stimuler les membres du NAC et, en particulier Judy Rebick qui est élue présidente du NAC en 1990 sur la promesse de travailler à atténuer les divisions entre les Québécoises et les femmes du reste du Canada. Judy Rebick s'engage aussi à intensifier les interventions du NAC sur la question constitutionnelle.⁴⁶ La FFQ réintégrera sporadiquement les rangs de l'organisme canadien NAC.

Dans un article paru dans la *Revue canadienne de science politique*, Alexandra Dobrowolsky, politologue à l'Université de York en Ontario, étudie les stratégies d'organisations féministes au cours des trois dernières rondes de négociations constitutionnelles au Canada. Elle fait ressortir comment les différentes organisations féministes ont créé des alliances à l'intérieur des partis politiques, à l'intérieur comme à l'extérieur du mouvement des femmes et en concertation avec d'autres mouvements sociaux. L'auteure explique que les organisations ont dû faire entre elles des compromis, ayant parfois des intérêts différents selon qu'elles représentaient par exemple les femmes des Premières nations, les femmes de couleur ou les femmes du Québec. Au sujet de ces dernières, Alexandra Dobrowolsky illustre l'épisode du lac Meech en ces termes :

«Identity politics were pivotal and, at times, disruptive. For example, NAC (National Action Committee) had reached a cautious compromise with the Fédération des femmes du Québec (FFQ) and the former's position presented before the joint parliamentary committee was accepted by the latter. However, the agreement was fragile and tensions remained.»⁴⁷

Selon l'auteure, la notion d'intérêt particulier ne permet pas, à elle seule, d'expliquer les stratégies changeantes des différents groupes féministes; pour y parvenir, il faut considérer la notion d'identité politique. Même si à certains moments

⁴⁶ Molgat, Anne et Joan Grant-Cummings, *Une histoire bien vivante*, 23 p. En ligne. <<http://www.nac-cca.ca/about/hisf.htm>> (Consulté le 21 mars 2003)

⁴⁷ Dobrowolsky, Alexandra, «Of «Special Interest»: Interest, Identity and Feminist Constitutional Activism in Canada», *Revue canadienne de science politique*, no 4, déc. 1998, p. 729.

lors des débats constitutionnels, des groupes de femmes refusent de se rallier au point de vue d'autres organisations féministes, cela ne signifie pas que ces groupes n'embrassent plus la cause féministe. D'autres enjeux peuvent donc surgir, comme ceux qui sont liés au nationalisme québécois par exemple. Si nous nous référons au politologue Stéphane Paquin pour qui le nationalisme c'est le fait de faire de sa nation imaginée l'objet premier de sa loyauté et de son allégeance,⁴⁸ peut-on affirmer que la FFQ fait de la nation québécoise le premier objet de sa loyauté lorsqu'elle rompt avec l'organisation féministe canadienne? Nous assistons à un changement majeur dans la définition de l'identité de la FFQ.

6.2 Le comité d'action politique provincial prend position

On peut, à ce moment de son histoire, reconnaître que la FFQ est entrée dans le giron souverainiste. L'action de certaines membres influentes, de même que l'ascendant du mouvement nationaliste québécois qui balaye alors le Québec, entraînent la FFQ dans cette voie. Le politologue Louis Balthazar, dans son ouvrage *Bilan du nationalisme au Québec*, définit le nationalisme ainsi : «Un mouvement qui consiste à accorder une priorité à l'appartenance nationale et à lutter pour une meilleure reconnaissance de la nation à laquelle on appartient.»⁴⁹ La FFQ accorde clairement une priorité à son appartenance à la nation québécoise et s'engage dorénavant dans la lutte pour sa reconnaissance.

L'acronyme du comité d'action politique (CAP) est le même que le conseil d'administration provincial (CAP). Le comité d'action politique, qui était jadis le comité d'éducation et d'action, est très actif et très influent pendant cet épisode du lac Meech. Il deviendra un rouage central dans l'orientation nationaliste québécoise de la Fédération. Le mandat du comité est clarifié dans une missive de septembre

⁴⁸ Paquin, Stéphane, *La revanche des petites nations : Le Québec, l'Écosse et la Catalogne face à la mondialisation*, Montréal, VLB, 2001, p. 31.

⁴⁹ Balthazar, Louis, *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, Politique et société, l'Hexagone, 1986, p. 19.

1987 : le comité a pour fonction «d'aider la présidente à articuler les prises de position de la Fédération.»⁵⁰

Une de ses représentantes va particulièrement s'appliquer à cette tâche, il s'agit de la politologue Anne-Marie Gingras qui devient coordonnatrice de la FFQ de l'automne 1986 à février 1987. Elle signe plusieurs lettres et articles avec la présidente. Le travail de visibilité de la Fédération semble vraiment partagé entre les deux femmes. Mme Gingras donne des conférences pour expliquer l'entente du lac Meech et les raisons de l'appui de la FFQ. Dans les quotidiens nationaux, elle signe plusieurs lettres aux lecteurs sur le même sujet (*Le Devoir*⁵¹). Dans l'un de ses textes elle écrit :

Pour la majorité des Québécoises et des Québécois, notre société distincte trouve l'essentiel de son expression dans la protection de la langue française et de sa culture française [...] À ce stade de notre réflexion au comité d'action politique, nous nous sommes dit : si l'inclusion de la protection des droits des femmes dans l'Accord du lac Meech signifie qu'on «noie» le concept de société distincte et qu'on modifie toute l'économie de l'accord, alors nous, on ne marche pas là-dedans!⁵²

⁵⁰Anne-Marie Gingras quitte son poste de coordonnatrice de la FFQ en 1987 pour devenir responsable de la page éditoriale du quotidien *Le Matin*. Elle demeure tout de même active à la FFQ, notamment au comité d'action politique. (*Bulletin Petite Presse*, vol. 5, no 9) Elle deviendra attachée-politique de la sénatrice Lucie Pépin et professeure de sciences politiques à l'Université Laval.

⁵¹FFQ, *Mandat du comité d'action politique provincial de la FFQ*, sept. 1987, 1 p. Archives FFQ.

⁵²Gingras, Anne-Marie, «Les femmes et l'accord du lac Meech», *Le Devoir*, 8 sept. 1987.

⁵²Gingras, Anne-Marie, *La position de la Fédération des femmes du Québec dans le dossier de l'accord du lac Meech*, 22 nov. 1987, p. 4. Archives FFQ.

Figure 6.5



La coordonnatrice Anne-Marie Gingras et la présidente Ginette Drouin-Busque.

Figure 6.6



Robert Bourassa, Premier ministre du Québec, président d'honneur au souper bénéfice de la FFQ, le 18 avril 1988.

Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa et le premier ministre du Canada, Brian Mulroney tentent, avec l'Accord du lac Meech, de réintégrer le Québec dans la Constitution canadienne. La FFQ soutient le gouvernement provincial libéral dans cette démarche. Ginette Drouin-Busque nous a dit en entrevue : «À ce moment-là, monsieur Bourassa nous a citées dans une allocution publique, monsieur Mulroney nous trouvait brillantes, le PQ disait rien contre notre

position.»⁵³ La position de la FFQ sur la société distincte n'est pas, du moins officiellement, liée au Parti québécois. Nous observons que la FFQ entretient même des liens avec le Parti libéral au pouvoir à Québec. La FFQ et le premier ministre Robert Bourassa semblent sur la même longueur d'ondes concernant le lac Meech. À propos de l'inquiétude manifestée par les féministes canadiennes à l'effet que la société distincte irait à l'encontre de l'égalité des sexes, le journaliste Gilbert Brunet remarque que «le Premier ministre s'est à ce sujet réjoui que la Fédération des femmes du Québec «ne demande pas un amendement», se dissociant des groupes consultatifs féminins du Canada anglais.»⁵⁴ Robert Bourassa est le président d'honneur du souper bénéfice que donne la FFQ quelques mois plus tard, dans le cadre de sa campagne de financement. Malgré la crainte d'une réaction négative des groupes de femmes devant le danger pour la FFQ d'être identifiée à un parti politique, le comité d'action politique a, au préalable, donné son aval au comité responsable de la collecte de fonds⁵⁵ qui a suggéré le nom du Premier ministre comme président d'honneur. Parmi les commanditaires se trouvent Paul Martin - futur premier ministre libéral du Canada – et sa compagnie Canada Steamship Lines.

⁵³ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Ginette Drouin-Busque*, Montréal, 17 décembre 2004, 2 heures.

⁵⁴ Brunet, Gilbert, «L'Accord du lac Meech ne sera pas retouché», *La Presse*, 29 août 1987.

⁵⁵ Comité d'action politique FFQ, *Procès-verbal de la réunion du CAP tenue au siège social de la FFQ, le 6 avril 1987*, 2 p. Archives FFQ.

Figure 6.7

Fédération des femmes du Québec

Pour la participation des femmes à toutes les sphères d'activité

sociale
politique
économique
familiale
culturelle

COMMANDITAIRES

Air Canada
Auberge des Cèdres (Saint-Hippolyte)
Banque Nationale du Canada
Cosmair Canada Inc (Exclusivités du Groupe l'Oréal)
Hôtel Reine Élizabeth
Claude Lanthier, député
Le Pavillon - Hôtel de Luxe (Dorval)
Les Vignobles Chantelerc
Paul Martin
Canada Steamship Lines
Raymond Chabot Martin Paré
Lise Watier
United Webburne Inc.

COMITÉ ORGANISATEUR

Exécutif

Huguette Blondin-Taylor
Ginette Dumont
Louise Fecteau
Jeanne Gariépy
Claire Lalonde
Jeannine McNeil
Pauline Marois
Monica Matte
Louise Piché

Membre des équipes

Suzanne Blais-Grenier
Madeleine Blais
Suzanne Boivin
Claire Bonenfant
Nicole Boudrault
Ginette Busque
Richard Daigrault
Sheila Finestone
Lise Goyette
Françoise Guénette
Francine Harel-Giasson
Claudette H. Blondeau
Camille Morin-Tutsch
Beverly Lopez
Annette Ouel-Amar
Constance Middleton-Hope
Monique Parent-Dufour
Marie-Andrée Prénaveau
Michèle Poirier
Denyse Rochon
Evelyne Tardy
Nicole Trudeau-Bérard
Amy Williams

La Fédération des femmes du Québec et les membres du Comité organisateur du gala remercient ces commanditaires de leur généreuse contribution.



Dépliant, souper bénéfice de la FFQ avril 1988.

Figure 6.8

Constance Middleton-Hope
(née en 1927).

Constance Middleton-Hope présidente de la FFQ, de mai 1989 à décembre 1989.

Constance Middleton-Hope, née Mackay,⁵⁶ adhère à la FFQ en 1984 par le biais de son association l'Auberge Madeleine. Elle est présidente fondatrice de cette maison d'hébergement pour les femmes sans-abri.⁵⁷ En 1986, elle est membre du conseil d'administration de la FFQ. À cette époque, elle travaille comme directrice adjointe au Conseil scolaire de l'Île de Montréal. Auparavant, elle a été enseignante et elle a touché au journalisme. En 1989, elle assume le poste de présidente de la FFQ tout en occupant la charge de directrice du développement et de l'action sociale à la Cathédrale Christ Church de l'Église épiscopale du Canada.⁵⁸ Des responsabilités accrues dans son emploi à temps plein au diocèse anglican de Montréal, ainsi que son état de santé sont les deux motifs qu'elle invoque lors de sa démission de la FFQ en décembre 1989.

Bilingue, elle est perçue comme une modérée dans la communauté anglophone. Après son passage à la FFQ, la fédéraliste convaincue qu'elle est, s'engage activement dans le mouvement Alliance Québec dont elle sera présidente de 1997 à 1998. Ce groupe de pression de la communauté anglophone du Québec, constitué en 1982 sur la base de son opposition à la Charte de la langue française, travaille à la survie d'institutions anglophones (écoles, hôpitaux, etc.). En juin 1998, lors de l'élection à la présidence, alors perçue comme la candidate de l'establishment libéral de Jean Charest, elle perd le titre de présidente d'Alliance Québec au profit de Bill Johnson. Quelques jours avant sa défaite électorale, le

⁵⁶ Johnston, David, «Hope and glory», *The Gazette*, 1^{er} nov. 1997.

⁵⁷ Auberge Madeleine, *Actualités, 21 ans de solidarité, de souvenirs, de projets pour l'avenir...* 9 p. En ligne. <<http://www.questzones.com/aub-madeleine/actualitAcs.html>> (Consulté le 3 novembre 2005)

⁵⁸ Bélieau, Jules. «L'ordination des femmes n'est pas envisagée dans un proche avenir dans l'Église catholique», *La Presse*, 13 nov. 1992, A 2.

journaliste Michel Vastel commentait ainsi la situation: «La lutte entre Johnson et Middleton-Hope reflète le désarroi d'une collectivité anglophone qui ne se retrouve plus dans le Parti libéral, et ne croit plus aux chances du Parti Égalité [...] Son adversaire [à Johnson], Constance Middleton-Hope, représente peut-être le dernier «espoir» d'un Québec réconcilié.»

Au début des années 2000, elle s'impliquera dans des fondations caritatives. Elle sera secrétaire de Centraide du Grand Montréal⁵⁹ et présidente de la fondation d'oncologie Ville-Marie.⁶⁰

Constance Middleton-Hope est mère de trois enfants et est l'épouse de Clark Middleton-Hope de Westmount.⁶¹

La démarche de la FFQ change significativement lors de l'élection provinciale de 1989. Tout d'abord, on remarque que la nouvelle présidente Constance Middleton-Hope prend moins de place que ce à quoi on était habitué. De plus, le Comité d'action politique semble occuper tout l'espace : par exemple il alimente la réflexion des membres par un numéro spécial du bulletin *Féminisme en revue*⁶² entièrement consacré aux élections, et dont aucun article ne provient de la présidente. Les militantes du comité, chercheuses féministes aujourd'hui bien connues, telles Anne-Marie Gingras, Chantal Maillé et Ginette Legault, y sensibilisent les lectrices à l'importance d'aller voter :

La Fédération des femmes du Québec étant un organisme politique mais non partisan, il nous est impossible de vous recommander de voter pour le Parti Vert, le Nouveau parti démocratique, le Parti québécois, le Parti libéral ou un des quinze autres partis politiques dûment enregistrés auprès du Directeur général des élections. Lisez les programmes, interrogez les candidat-e-s et optez pour celui ou celle dont l'approche est la plus «écologique.»⁶³

⁵⁹ Centraide du Grand Montréal, «Communiqué de presse. La nouvelle présidente du conseil d'administration de Centraide du Grand Montréal : Me Claire Richer Leduc, avocate», 2 p. En ligne. <http://www.centraidemtl.org/static/corpsite/pub_corpsite/Français> (Consulté le 3 novembre 2005)

⁶⁰ Fondation d'oncologie Ville-Marie. En ligne. <<http://www.vmof.org/fra/news.html>> (Consulté le 3 novembre 2005)

⁶¹ Johnston, David, «Hope and glory», *The Gazette*, 1^{er} nov. 1997.

⁶² «Spécial élections provinciales», *Le féminisme en revue Fédération des femmes du Québec*, vol. 3, no 1, sept. 1989.

⁶³ *Ibid.*

Des outils sont proposés; un mode d'emploi est suggéré aux membres, par exemple un questionnaire⁶⁴ à soumettre aux candidats et aux candidates sur l'avortement, la révision de la Loi sur les normes du travail, la politique familiale des partis (incluant les services de garde, les congés de maternité), la légalisation de la pratique des sages-femmes, les programmes d'accès à l'égalité en emploi et l'équité salariale. D'autre part, l'idée d'un vote préférentiel pour les femmes y est avancée, les politiciennes étant perçues comme des alliées potentielles du mouvement des femmes.

Le Parti Libéral du Québec conserve le pouvoir au lendemain de la campagne électorale et on constate peu de changements dans la députation : les principales têtes d'affiche féminines sont réélues et les femmes n'occupent que 18,4 %⁶⁵ des sièges à l'Assemblée nationale. La présidente de la FFQ, Constance Middleton-Hope déplore que «toute la plate-forme féministe a été complètement ignorée pendant cette campagne. Ce n'est pas une élection qui a fait ressortir les besoins des femmes. Mais nous allons surveiller de près les promesses du gouvernement sur les dossiers chauds pour les femmes : l'avortement, les sages-femmes, l'équité en emploi et les services de garde.»⁶⁶

La présidente ne peut mettre à exécution son idée de surveiller le gouvernement puisqu'elle démissionne quelques jours après les élections. Même si nous n'avons pas pu le vérifier lors d'une entrevue, nous croyons que deux facteurs autres que ceux invoqués (santé et travail) peuvent expliquer cette démission précipitée. Tout d'abord le malaise que ressent Constance Middleton-Hope face aux féministes francophones de la FFQ et plus particulièrement concernant les positions

⁶⁴ FFQ, *Questionnaire aux candidat-e-s à l'élection provinciale du 25 septembre 1989*, n. p. Archives FFQ.

⁶⁵ Gouvernement du Québec, *Les femmes à l'Assemblée nationale du droit de vote au partage du pouvoir*, Québec, 1990, 57 p.

⁶⁶ Favreau, Marianne, «Élections 1989 : les principales têtes d'affiche féminines sont réélues; malgré une légère hausse de la représentation, la FFQ parle d'une «stagnation politique des femmes»», *La Presse*, le 26 sept. 1989, B1.

nationalistes québécoises que celles-ci défendent. Il semble que Constance Middleton-Hope considère que la FFQ accordait trop d'importance à la lutte nationaliste. Selon elle, la promotion de la souveraineté serait la priorité de l'organisme. David Johnston, du journal *The Gazette*, qualifiera de «rough time» ce moment passé par Mme Middleton-Hope à la FFQ :

«Of all of Middleton-Hope's past administrative jobs, only one ended on a sour note: her brief tenure as president of the Fédération des femmes du Québec. The federation won't talk about Middleton-Hope, while Middleton-Hope says the federation came to regard promotion of sovereignty as its primary concern. Peluso said «Constance had a rough time with the women in the francophone feminist movement [...] A lot of these movements and groups in Quebec are plagued with sovereignty as their priority. The federation actually believes that the nationalist movement in Quebec is good for women...»»⁶⁷

Le deuxième facteur concerne la position de la FFQ sur la question de l'avortement.

Depuis 1975, la FFQ prend position officiellement en faveur de l'avortement. Dans les années 1980, elle a été membre de la *Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit*, elle a dénoncé la violence du discours de Pro-Vie International⁶⁸ et participé à des émissions de radio et de télévision sur l'avortement. En avril 1986, la FFQ s'est dite encore en faveur du droit des femmes de choisir d'avoir ou de ne pas avoir des enfants et de planifier leur maternité. La FFQ a fait des démarches auprès des instances fédérales afin de dériminaliser l'avortement⁶⁹ tout en réaffirmant son appui à la *Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit*. En janvier 1988, la FFQ a applaudi le jugement unanime de la Cour suprême du Canada qui fait en sorte que l'avortement n'est plus un crime.

⁶⁷ Johnston, David, «Hope and glory», *The Gazette*, 1^{er} nov. 1997.

⁶⁸ FFQ, *Communiqué de presse*, Montréal, 27 avril 1986, p. 1. Archives FFQ.

⁶⁹ Drouin-Busque, Ginette et Anne-Marie Gingras, Lettre au Très Honorable Brian Mulroney Premier ministre du Canada Ottawa, 26 nov. 1986, 3 p. Archives FFQ.

À l'été 1989, alors que Constance Middleton-Hope entame son mandat de présidente, se déroule l'affaire Daigle-Tremblay. Une injonction pèse sur la jeune Québécoise Chantal Daigle parce qu'elle veut se faire avorter sans l'assentiment de son ex-conjoint Jean-Guy Tremblay. Un débat juridique et social, très médiatisé, se déroule entre les «pro Chantal» et les «pro Jean-Guy», l'Église catholique se joignant évidemment à ce dernier camp. Le communiqué de la FFQ publié dans les journaux illustre la réaction, pour le moins timide et ambiguë, de la présidente sur ce sujet : «Mme Daigle est aux prises avec une situation triste et humiliante et nous tenons à lui dire que nous sommes avec elle.»⁷⁰ Or, n'oublions pas que Mme Middleton-Hope travaille justement pour le diocèse anglican de Montréal à cette époque.

Par ailleurs, le départ de Mme Middleton-Hope se fait au moment où la FFQ est déjà dans un bourbier organisationnel. Les coupures de 15 % dans les subventions du Secrétariat d'État fédéral ont fait particulièrement mal à l'organisme qui recherche d'autres sources de financement. Une demande accrue de services de la part des membres, un cambriolage des bureaux,⁷¹ et des dossiers nombreux sur lesquels on doit intervenir, essoufflent les militantes. Les démissions de membres sont nombreuses aux différents paliers de la structure, la relève sur les comités semble difficile à trouver et encore plus à conserver. Pourtant, la FFQ se présente comme étant de plus en plus représentative d'un vaste éventail de femmes, avec plus de 300 membres individuelles, et près de 90 associations membres (Appendice M).

Les membres de l'exécutif et du conseil d'administration prennent la relève de la présidence. Denise Crête signe généralement les papiers officiels de la FFQ, tantôt elle signe «secrétaire provinciale de la FFQ», tantôt «présidente de la FFQ», à d'autres moments «pour l'exécutif» ou «pour le conseil d'administration.» Le poste

⁷⁰ Lortie, Marie-Claude, «La Fédération des femmes du Québec dénonce le harcèlement judiciaire fait à celles qui choisissent l'avortement», *La Presse*, le 15 juillet 1989, A8.

⁷¹ FFQ, *Rapport annuel de la FFQ 1989-1990 à l'assemblée annuelle du 6 mai 1990 à l'Université du Québec à Montréal*, n.p. Archives FFQ.

de présidente demeurera vacant pendant près de deux ans, soit jusqu'en octobre 1991.

À l'initiative de Lucien Bouchard, chef du Bloc québécois à Ottawa, naît à cette époque une nouvelle association, qui initialement nommée *Forum Québec*, portera le nom de *Mouvement Québec*.⁷² On retrouve sur l'exécutif des bloquistes, des péquistes et des syndicalistes, dont Claude Béland, Lucien Bouchard, Rita Dionne-Marsolais, Louis Laberge, Gérald Larose et Lorraine Pagé.⁷³ Malgré son option de non partisannerie, la FFQ s'y est associée, signant dès l'été 1990 une déclaration afin que le Québec affirme son projet national et contribuant par la suite à la création de ce mouvement. Denise Crête représente la FFQ sur l'exécutif provisoire qui est présidé par Jean Campeau. En dépit de certaines réserves quant à l'allure plutôt partisane de *Mouvement Québec*, la FFQ va continuer d'y travailler activement et va encourager ses membres à l'imiter.

À cette période les partis créent une commission parlementaire chargée d'entendre les individus et les groupes sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec. Cette commission, Bélanger-Campeau du nom de ses co-présidents, déposera un rapport favorable à l'idée de souveraineté du Québec.

6.3 La FFQ devant la Commission Bélanger-Campeau : un discours sans ambages

«Nous avons refusé de fondre notre identité comme femmes dans celle de nos pères ou de nos maris; nous refusons aujourd'hui de fondre notre identité québécoise dans l'identité canadienne»⁷⁴ proclame la FFQ devant la Commission Bélanger-Campeau.

⁷² Comité d'action politique FFQ, *Procès-verbal de la réunion du CAP de la FFQ tenue le 22 avril 1991*, p. 2. Archives FFQ.

⁷³ Bouchard, Lucien, Lettre à Denise Crête, vendredi 29 juin 1990, 3 p. Archives FFQ.

⁷⁴ FFQ, *Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec*, Montréal, 2 nov. 1990, p. 10. Archives FFQ.

En l'absence d'une présidente, le comité d'action politique a le champ libre et la FFQ raffermit sa position en faveur d'un Québec souverain et expose désormais, de façon non équivoque, son option. Ce comité est déterminant dans l'orientation nationaliste québécoise de la FFQ et c'est pourquoi ses actions et ses décisions sont importantes à étudier. Mais d'abord, un mot sur sa composition. Deux des chercheuses, des universitaires qui se sont penchées sur les relations entre le féminisme et le nationalisme, sont des membres très actives de ce comité au début des années 1990 : Évelyne Tardy et Micheline De Sève. Toutes deux enseignantes au département de science politique de l'UQÀM et auteures d'ouvrages féministes sur les femmes et la politique, le comité leur permet de promouvoir la souveraineté du Québec : leurs articles dans le bulletin, leurs propos et prises de position au nom de la FFQ vont toujours dans ce sens. D'ailleurs, le champ de la recherche féministe universitaire de cette époque reflète cette orientation et leur influence y est sans doute pour quelque chose. Avec d'autres, notamment Chantal Maillé, enseignante en science politique à Concordia, Ginette Legault, sociologue et enseignante au cégep Maisonneuve et Claire Bonenfant de la Chaire d'études féministes de l'Université Laval, elles ont travaillé à la rédaction du mémoire de la FFQ présenté devant la Commission Bélanger-Campeau. Avec le consentement du Conseil d'administration de la FFQ, mais sans l'aval de l'assemblée générale des membres, la FFQ a présenté ce mémoire qui indique que «le Conseil d'administration provincial de la Fédération des femmes du Québec opte pour la souveraineté du Québec.»⁷⁵

Notons que ce mémoire de la FFQ est le seul document féministe répertorié dans le volume *Les grands textes indépendantistes, 1774-1992*⁷⁶ d'Andrée Ferretti et de Gaston Miron. Dans cet ouvrage, les auteurs ont puisé dans la littérature indépendantiste québécoise des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles; ils ont colligé et ont présenté des textes nationalistes.

⁷⁵ FFQ, *Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec*, Montréal, 2 nov. 1990, p. ii. Archives FFQ.

⁷⁶ Ferretti, Andrée et Gaston Miron, *Les grands textes indépendantistes : écrits, discours et manifestes québécois, 1774-1992*, Montréal, l'Hexagone, 1992, 497 p.

Ce mémoire, de près de trente pages, est la pierre angulaire de la position souverainiste de la FFQ. Il explique comment la FFQ considère que «l'appartenance du Québec à la Confédération canadienne rend très difficile l'élaboration d'un projet de société qui corresponde aux besoins particuliers des femmes.»⁷⁷ Deux arguments sont apportés: le premier dénonce les problèmes inhérents au partage des compétences entre les deux paliers de gouvernement et le second souligne la difficulté des autres provinces à reconnaître le caractère distinct du Québec. Ces arguments sont les mêmes que lors du débat sur l'Accord du lac Meech. À plusieurs reprises, on parle du pays qu'est le Québec. Il est dit que «le Québec doit être le maître d'œuvre des grands moyens de son développement et de son épanouissement»⁷⁸ afin d'élaborer un projet de société pour toutes et pour tous. Les motivations de la FFQ sont «qu'un Québec souverain aura tous les pouvoirs requis pour mettre en œuvre un projet de société où seront pris en compte les objectifs d'égalité poursuivis par le mouvement des femmes.» Une deuxième motivation est la conviction «que les femmes auront plus de chance d'influencer ces pouvoirs et d'y participer lorsque ces pouvoirs seront rapprochés d'elles.»⁷⁹ Les préoccupations propres aux féministes égalitaires transparaissent aussi dans le mémoire.

On profite du mémoire pour critiquer la composition de la Commission et dénoncer l'exclusion des femmes de cette Commission. Quelques mois plus tôt, la FFQ réclamait⁸⁰ un siège à la Commission et protestait contre le refus du gouvernement de considérer l'importance de la participation du mouvement des femmes à cette consultation publique. Formée de parlementaires issus des

⁷⁷ FFQ, *Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec*, Montréal, 2 nov. 1990, p. i. Archives FFQ.

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ *Ibid.*, p. ii.

⁸⁰ «La FFQ réclame un siège à la Commission parlementaire élargie», Communiqué de presse, signé Germaine Vaillancourt, 28 août 1990, 1 p. Archives FFQ.

Boileau, Josée, «Des groupes féministes tiennent à une forte présence la Commission sur l'avenir du Québec», *Le Devoir*, 30 août 1990, p. 2.

formations politiques représentées à l'Assemblée Nationale, la Commission Bélanger-Campeau est composée aussi de représentants et de représentantes de la société civile. Ginette Drouin-Busque, membre active à la FFQ à cette époque se remémore :

On voulait qu'il y ait des femmes [à la Commission Bélanger-Campeau] et on voulait être entendues. On avait pris intérêt à la question nationale – rires. Mais même encore, à la Fédération il y avait une certaine hésitation. On nous disait que c'était partisan, nous on disait : «Non c'est pas partisan!» On disait : «On n'appuie pas le Parti québécois on appuie la souveraineté! C'est très différent, ça pourrait être un autre parti qui pourrait être porteur de ce projet-là. On n'appuie pas le PQ..» Il a fallu prendre position, c'est Bélanger-Campeau qui nous a amené là. C'est pas l'Accord du lac Meech. On a dit : «Maintenant il faut prendre position, il faut le dire si on est pour ou si on est contre.» Ça, c'était un moment très très stratégique pour la Fédération des femmes du Québec.⁸¹

La FFQ se défend encore une fois d'être partisane et affirme que sa démarche s'inscrit dans le cadre d'un projet politique et non d'un quelconque parti politique: «Notre prise de position est politique, mais sans allégeance à aucun parti»⁸² explique-t-on. Il est clair qu'une plus grande marge de manœuvre pour le Québec favoriserait l'éclosion d'un projet féministe auquel aspire la FFQ. «Le cadre confédératif canadien ne permet pas au Québec de mettre en œuvre un projet de société qui corresponde à ses aspirations.»⁸³ Comme lors de l'épisode du lac Meech, la FFQ répète qu'elle fait davantage confiance au gouvernement québécois, alors que ses consoeurs canadiennes font davantage confiance au gouvernement fédéral.

D'autres sujets comme la peur de l'assimilation, le rapport de force nécessaire pour assurer la souveraineté, la nouvelle Constitution du Québec souverain, la pauvreté des femmes, le développement régional, la réforme du mode de scrutin, les

⁸¹ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Ginette Drouin-Busque*, Montréal, 17 décembre 2004, 2 heures.

⁸² FFQ, *Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique*, Montréal, 2 nov. 1990, p. 4. Archives FFQ.

⁸³ *Ibid.*, p. 6.

liens avec les autres pays, sont aussi abordés dans ce mémoire. En résumé : «Le Conseil d'administration provincial de la Fédération des femmes du Québec pense donc que les intérêts des femmes seraient mieux pris en compte dans un Québec autonome et souverain.»⁸⁴ Afin de mieux ancrer son projet féministe dans ce Québec en devenir, la FFQ lancera l'année suivante un vaste chantier de consultation populaire et de réflexion nommé *Un Québec féminin* pluriel pour un projet féministe de société*, projet qui aboutira à un Forum national des femmes en mai 1992.

La démarche de la FFQ est citoyenne : «les femmes doivent se prononcer globalement sur l'avenir du Québec et non sur les seules «questions de femmes», en participant pleinement à la définition de notre société et à la définition de ses règles de fonctionnement.»⁸⁵ Paradoxalement, un résumé du mémoire est distribué à toutes les membres en décembre 1990, et le numéro du *Féminisme en revue* d'avril 1991 porte aussi sur la question, sans que l'ensemble des membres ne se soit encore prononcé sur le sujet. Certaines membres ont même refusé de renouveler leur adhésion à l'organisme en critiquant le processus de prise de décision.⁸⁶ Inquiète, la coordonnatrice d'alors, Louise Marquis, interroge à ce sujet les membres du comité d'action politique. L'extrait du procès-verbal de la réunion du comité d'action politique nous montre comment les membres de ce comité doivent composer avec des questions et des insatisfactions des membres :

Louise nous suggère de réfléchir aux problèmes qui peuvent se poser lors du colloque ou de l'Assemblée du samedi soir.

-Pourquoi ne pas avoir fait une véritable assemblée générale des membres pour entériner *avant* la position de la FFQ proposée dans le mémoire Bélanger-Campeau? Ginette pense à une réponse.

-Avait-on réellement le droit de prendre une telle décision même venant d'un CA élargi? Denise et Claire vont penser à une réponse.

⁸⁴ FFQ, *Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique*, Montréal, 2 nov. 1990, p. 11. Archives FFQ.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 3.

⁸⁶ Verthuy, Maïr E., Lettre à Louise Marquis coordonnatrice de la FFQ, 7 décembre, 1990, 2 p. Archives FFQ.

-Si certains groupes disent qu'ils n'ont pas eu le temps de consulter leurs membres, les outils réclamés en octobre étant arrivés trop tard. Que répondra-t-on? Ginette va y penser.

-Si certains groupes refusent de voter ou veulent voter contre s'appuyant sur ce principe démocratique de non-consultation des membres que répond-on? Évelyne va penser à une réponse.⁸⁷

C'est donc après coup, cinq mois plus tard, que les membres vont se prononcer sur la question de fond du mémoire : La FFQ est-elle en faveur de la souveraineté du Québec? Orchestré par le comité d'action politique, le colloque *L'avenir des femmes dans un Québec en devenir* a lieu le 4 mai 1991. Par le biais de panels et de tables rondes, les participantes s'informent et discutent de la souveraineté du Québec en lien avec une vision féministe de la société. Au terme de ce colloque, l'Assemblée générale spéciale de la FFQ adopte des résolutions qui confirment la décision du comité d'action politique : «La Fédération des femmes du Québec opte pour la souveraineté du Québec dans la perspective d'un projet féministe de société.»⁸⁸ Soixante-quinze femmes assistent à cette assemblée, dont une quarantaine sont membres individuelles des conseils régionaux de Montréal, du Saguenay, de Québec et du Lac-St-Jean. Trente-trois femmes y sont déléguées d'une vingtaine d'associations (les Comités de condition féminine des syndicats – CEQ, FAC, CSN, FSSA, FIIQ – le *Mouvement des femmes chrétiennes*, *l'Autre parole*, *le 5^e Monde*, l'OIIQ, l'AFDU Montréal et l'AFDU Québec, le CIAFT, le COFFRE, des *Centres des femmes de l'Estrie* et du *Témiscouata*, le *Regroupement des femmes en Abitibi-Témiscamingue*, le YWCA, la FPPE et la *Clinique des femmes de l'Outaouais*). Les membres de la FFQ sortent de l'assemblée avec la mission de faire la promotion de la souveraineté dans leur milieu respectif, la Fédération ayant pour sa part le mandat d'en faire la promotion dans la perspective d'un projet féministe de société. Pour cette dernière résolution, entérinée à la majorité (57 pour, 8 abstentions, 1 contre), une seule association inscrit sa dissidence au sujet de la souveraineté du Québec, sans se dissocier pour autant de

⁸⁷ Comité d'action politique FFQ, *Procès-verbal de la réunion du Comité d'action politique tenue le 22 avril 1991*, p. 2. Archives FFQ.

⁸⁸ FFQ, *Procès-verbal de l'assemblée générale spéciale de la FFQ du samedi 4 mai 1991*, 2 p. Archives FFQ.

la perspective féministe mise de l'avant : il s'agit de *l'Association des femmes diplômées des universités de l'ouest de l'Île de Montréal* (AFDU). Pour fixer les balises de ce projet, la FFQ doit organiser un Forum national, en collaboration avec l'ensemble du mouvement féministe. Notons que le terme «féministe» rebute moins les membres. Les outils de communication de l'organisme portent maintenant le nom *Le féminisme en revue* et *Le féminisme en bref*.

Les groupes, comme le Club Wilfrid Laurier des femmes libérales et un peu plus tard, le Comité de condition féminine du PQ (section Québec), rattachés à des partis, étaient présents pendant les vingt premières années de la FFQ. Au début de l'année 1991, le comité des femmes du PQ fait des démarches pour réintégrer la FFQ. Le comité d'action politique refuse de l'accueillir puisqu'il considère «que cela pose problème si nous voulons conserver le statut de fédération non partisane. À titre individuel, les membres sont les bienvenues.»⁸⁹ De toute évidence, on évite de prêter flanc à un reproche de partisanerie sans se priver de ressources précieuses.

Pour nous, c'est à partir de 1987 que la FFQ fait siens des enjeux du mouvement nationaliste québécois. Notre opinion diverge de celle de Francine Descarries, pour qui ce rapprochement remonterait aux années 1960, la Révolution tranquille en étant l'explication. Il faut préciser que Francine Descarries ne parle pas spécifiquement de la Fédération des femmes du Québec mais de l'ensemble du mouvement des femmes. Elle affirme :

En effet, dans le projet nationaliste modernisateur proposé au début des années 60 par le gouvernement Lesage, la sécularisation de la société et la laïcisation des institutions qui l'accompagne, la modernisation et la responsabilisation de l'État provincial, l'élargissement de l'accès au système d'éducation supérieure, l'implantation d'un nouveau régime d'aide sociale et l'abolition des mesures législatives qui sanctionnaient l'autorité patriarcale au sein des familles et des couples, représentent des conditions nécessaires,

⁸⁹ Comité d'action politique FFQ, *Procès-verbal de la réunion du comité d'action politique du mardi 29 janvier 1991*, 3 p. Les trois femmes présentes sont Louise Marquis, Micheline De Sève et Évelyne Tardy. Archives FFQ.

sinon suffisantes, à l'actualisation des revendications portées par le mouvement contemporain des femmes.⁹⁰

Si on peut percevoir une parenté entre ces deux périodes – un élan d'affirmation nationale – ce n'est que dans le cadre de la plus récente que l'on peut véritablement y voir la FFQ se rapprocher du mouvement nationaliste québécois. La FFQ se sent aussi interpellée par le discours social-démocrate.⁹¹ De plus, les alliances avec des femmes souverainistes du PQ et du Bloc concrétisent la nouvelle orientation politique de la Fédération.

6.4 «La souveraineté renouvelée, la souveraineté des femmes.»⁹²

La FFQ s'engage donc pour la souveraineté du Québec. Elle s'approprie le discours nationaliste québécois en lui apportant une couleur féministe et il s'agit alors pour elle de définir, comme association féministe, de quelle souveraineté elle veut, ce qui amène même Germaine Vaillancourt, qui vient combler le poste de présidente vacant depuis près de deux ans, à parler de renouvellement de la souveraineté :

Certaines se sont étonnées de la prise de position de la Fédération en faveur de la souveraineté. Ces mêmes femmes ont-elles été étonnées autant lorsque le Mouvement Desjardins a adopté la même position? [...] Jusqu'à présent, les femmes n'ont jamais osé prendre le pouvoir ou seulement la première place. Aujourd'hui, nous décidons de le faire, alors laissons-nous aller, faisons-le de belle façon en tenant compte de notre diversité, de notre richesse, en faisant place à chacune, en nous respectant l'une l'autre et, puisque cela n'a jamais été essayé, pourquoi pas une souveraineté renouvelée, la souveraineté des femmes.⁹³

⁹⁰ Descarries, Francine, «Le féminisme québécois contemporain : entre les pratiques et les discours» in *Féminismes et identités nationales*, dir., Cohen, Yolande et Françoise Thébaud, Lyon, Les chemins de la Recherche, 1998, p. 248.

⁹¹ Busque, Ginette et Anne-Marie Gingras, Lettre au Très honorable Brian Mulroney Premier ministre du Canada, 26 mai 1987, p. 3. Archives FFQ.

⁹² Vaillancourt, Germaine, «Souveraineté renouvelée», *Le féminisme en revue*, vol. 5, no 1, mai 1992, p. 12.

⁹³ *Ibid.*

La FFQ fait partie désormais des *forces souverainistes* du Québec. Sa présidente est membre du conseil d'administration du *Mouvement Québec*. Elle participe aux conférences de presse de cette association et engage sa Fédération «de toutes ses forces»⁹⁴ dans les actions de sensibilisation et de mobilisation de l'opinion publique comme la circulation d'une pétition exigeant «un référendum sur la souveraineté et rien d'autre.»⁹⁵

Figure 6.9



Germaine Vaillancourt
(née le 3 juin 1938).

Germaine Vaillancourt présidente de la FFQ de 1991 à 1992

Germaine Vaillancourt est mère de 5 enfants.⁹⁶ Elle travaillait dans le domaine de l'hôtellerie dans les années 1980 et était déléguée syndicale au Conseil central (CSN) de Montréal.⁹⁷ À 49 ans, sous la direction de Micheline De Sève – une militante engagée dans le comité d'action politique de la FFQ – Germaine Vaillancourt rédige son mémoire de maîtrise en science politique à l'UQÀM. Celui-ci porte sur les Québécoises et la santé mentale.⁹⁸

⁹⁴ FFQ, «Conférence de presse jeudi 12 février 1992», Communiqué de presse, Montréal, 1 p. Archives FFQ.

⁹⁵ Mouvement Québec, «L'objectif de mouvement Québec : un million de signatures pour «un référendum sur la souveraineté et rien d'autre»», Communiqué de presse, Montréal, 13 février 1992, 2 p. Archives FFQ.

⁹⁶ *Curriculum vitae de Germaine Vaillancourt*, 23 oct. 1991, 5 p. Archives FFQ.

⁹⁷ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Germaine Vaillancourt*, Montréal, 18 mars 2005, 2 heures.

⁹⁸ Vaillancourt, Germaine, *Les Québécoises et la santé mentale : de l'évolution du dispositif psychiatrique à l'émergence contemporaine de la parole des femmes*, Montréal, Mémoire de maîtrise en sciences politiques, dir., Micheline De Sève, UQÀM, 1987.

En 1987, elle se présente comme candidate pour le Mouvement pour une école ouverte et moderne (MÉMO) aux élections scolaires puis en 1990, sur la scène municipale cette fois, elle se présente aux élections pour le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) dans le quartier St-Henri.⁹⁹ Auparavant, elle avait travaillé pendant huit ans sur la scène municipale montréalaise comme coordonnatrice des élections pour Léa Cousineau. En 1989, Germaine Vaillancourt travaille au Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme et au *Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale*.¹⁰⁰

De 1987 à 1990, Germaine Vaillancourt est présidente du Conseil régional de Montréal de la FFQ. Pendant son mandat de présidente de la FFQ, Germaine Vaillancourt chapeaute l'organisation du forum *Un Québec féminin pluriel pour un projet féministe de société*.¹⁰¹ À la même période, elle est marraine du colloque Thérèse-Casgrain, organisé par l'UQÀM.

Après avoir quitté la présidence de la FFQ pour cause de mauvais climat de travail,¹⁰² Germaine Vaillancourt œuvre au Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, à l'Université de Sherbrooke comme chargée de cours en science politique, pour le directeur général des élections, au Secrétariat à la condition féminine alors que Léa Cousineau est sous-ministre, pour Emploi Québec, au Fonds de lutte à la pauvreté et au Fonds national de formation de la main-d'œuvre.

Elle travaille actuellement à la Commission de l'équité salariale du gouvernement du Québec, où elle a obtenu sa permanence à l'âge de 64 ans.¹⁰³

Le comité d'action politique, dont fait partie la présidente œuvre à la cause souverainiste. Les autres membres du comité sont : Micheline De Sève, Chantal Maillé, Ginette Legault, Claire Bonenfant, Michelle Duval, Marie Bertrand, Christiane Fabiani, et la responsable est Évelyne Tardy. Cette dernière offre aux femmes, dans

⁹⁹ Vaillancourt, Germaine, «Le mot de la présidente», *Féminisme en revue*, vol. 4, no 3, juin 1991, 6 p.

¹⁰⁰ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Germaine Vaillancourt*, Montréal, 18 mars 2005, 2 heures.

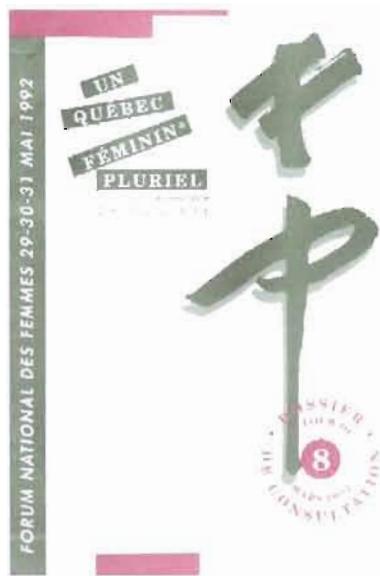
¹⁰¹ Lévesque, Lia, PC, «Le 8 mars, lancement d'une consultation pour esquisser un Québec féminin pluriel», *La Presse*, le 26 fév. 1992, A 12.

¹⁰² Vaillancourt, Germaine, Lettre à toutes les membres. Objet : Renouvellement du mandat de la présidente, Montréal, 12 mai 1992, 2 p.

¹⁰³ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Germaine Vaillancourt*, Montréal, 18 mars 2005, 2 heures.

le cadre de ses cours de science politique à l'UQÀM, des sessions de formation intitulées : «La question nationale et les femmes au Québec : formation et outils d'intervention» (Appendice N). Évelyne Tardy et Ginette Legault font aussi partie du comité de coordination du Forum *Un Québec féminin pluriel* avec plusieurs autres membres de la FFQ et organisent les ateliers *La souveraineté revue et corrigée par les femmes*. Rosette Côté (v.-p. de la CEQ), active au conseil d'administration et à l'exécutif de la FFQ, est nommée coordonnatrice du Forum. Ce forum est la priorité de l'année 1991-1992 pour la FFQ. L'objectif du Forum est : «non seulement de mieux cadrer le genre de société dans laquelle nous voulons évoluer mais aussi de préparer les femmes à un éventuel référendum portant sur l'avenir du Québec.»¹⁰⁴ Pour le comité d'action politique «l'avenir des femmes n'est pas dissocié de l'avenir national. Il y a un momentum qu'il faut savoir saisir.»¹⁰⁵ Dans différentes régions du Québec, la Journée internationale des femmes sert de coup d'envoi à la consultation, laquelle est couronnée en mai 1992 par un grand rassemblement national.

Figure 6.10



Dossier pour le Forum Un Québec féminin* pluriel. Archives FFQ.

¹⁰⁴ Tardy, Évelyne, Lettre aux membres du CA, Montréal, 7 février 1992, 2 p. Archives FFQ.

¹⁰⁵ *Ibid.*

Dans les dernières années, le membership de la FFQ s'est modifié : les groupes anglophones, très présents à l'origine de la Fédération, le sont de moins en moins, ce qui soulève des inquiétudes : «la FFQ doit se questionner quant à la diminution sensible de la participation des femmes anglophones.»¹⁰⁶ et pour cause...

En entrevue, Germaine Vaillancourt commente la composition de la FFQ de l'époque : «Si vous avez pendant un certain nombre d'années, pendant dix ans, des membres qui s'impliquent beaucoup à la Fédération et que la majeure partie de ces gens-là qui s'impliquent régulièrement sont souverainistes, ben ça va colorer, à mon avis certaines...de dire qu'on est neutre, de dire qu'on est objectif, on peut l'être mais cela a ses limites.»¹⁰⁷

La prise de position de la FFQ sur la question nationale semble être le motif principal de la désaffection des groupes anglophones, ce que la lettre explicative de la suspension de l'adhésion du YWCA, une des associations fondatrices de la FFQ, démontre bien :

Depuis près d'un an déjà, la Fédération des femmes du Québec s'allie au mouvement souverainiste du Québec. Par respect pour son principe de non allégeance politique, le YWCA se voit donc malheureusement dans l'obligation de suspendre son adhésion à la Fédération [...] Les membres du conseil d'administration espèrent pouvoir éventuellement réintégrer la Fédération, dont le Y des Femmes est un des membres fondateurs.¹⁰⁸

Pour la première fois de son histoire, le membership associatif et le membership individuel de la FFQ déclinent en même temps (Appendice O). Pourtant la Fédération est, plus que jamais, très visible et très active sur le plan politique.

¹⁰⁶ FFQ, *Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle, dimanche le 5 mai 1991, à 9:00, Université du Québec à Montréal*, p. 5. Archives FFQ.

¹⁰⁷ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Germaine Vaillancourt*, Montréal, 18 mars 2005, 2 heures.

¹⁰⁸ Robillard, Line et Ginette Patton du YWCA, Lettre à Germaine Vaillancourt présidente de la Fédération des femmes du Québec, 25 mars 1992, 1 p. Archives FFQ.

Ghislaine Patry-Buisson, ancienne présidente et membre active à cette époque commente cette réalité :

Y a des groupes qui sont partis, des groupes anglophones qui sont partis. Moi je le sais, je rencontre des femmes qui ne sont plus là, des bonnes militantes. Elles ont un regret, parce que les femmes qui étaient fédéralistes, à un moment donné, elles ne se sont pas senties les bienvenues à la FFQ. Il y a une exclusion qui s'est faite. J'en rencontre, elles me disent : «On trouve ça bien dommage!» Quoique, y en a qui étaient des militantes péquistes et elles trouvent encore que la FFQ a délaissé les anciennes. Mais ça, on a qu'à y aller et à s'impliquer! Mais c'est sûr qu'il y a des femmes qui ont déploré ça. Quand on dit que ça regroupe toutes les femmes, ben non ça exclut bien des anglophones. Comme le Y ce n'était pas une association francophone!¹⁰⁹

Lors de l'entrevue, Mme Vaillancourt commente certaines difficultés associées aux prises de position en faveur de la souveraineté du Québec :

La Fédération avait pris position pour les Accords du lac Meech, on était à peu près dans les seuls organismes qui avaient pris position pour les Accords du lac Meech, ce qui faisait critiquer, dans un certain sens, les organismes qui étaient affiliés à la Fédération. Prendre position pour le Québec, la souveraineté du Québec, ça faisait pas l'affaire des organismes qui faisaient partie de la Fédération! Pis même aujourd'hui, on le regarde, le nouveau mouvement *Option citoyenne* n'est même pas capable encore de prendre position pour la souveraineté du Québec! Pourtant ça fait longtemps déjà, 14-15 ans, y sont même pas capables de se prononcer!¹¹⁰

De mai 1991 à mai 1992, la présidente Vaillancourt est sur toutes les scènes. Quatorze pages du rapport annuel de la Fédération sont consacrées à l'énumération des activités de représentation de la présidente et de multiples activités du mouvement souverainiste y sont mentionnées : assemblée générale de *Mouvement Québec*, conférences de presse, panels, grands rassemblements, colloques, discours, entrevues pour les médias, etc. Par ailleurs, d'autres activités illustrent la vigueur de la FFQ et sa mobilisation sur plusieurs fronts. La FFQ tisse de nombreuses alliances : une coalition pour l'équité salariale, une autre pour la défense des personnes non syndiquées, une autre avec les groupes populaires contre la Réforme de la santé du ministre Marc-Yvan Côté, des coalitions avec les

¹⁰⁹ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Ghislaine Patry-Buisson*, Montréal, 30 septembre 2004, 2 heures.

¹¹⁰ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Germaine Vaillancourt*, Montréal, 18 mars 2005, 2 heures.

syndicats et en particulier avec la CSN. La présidente intervient aussi auprès du Conseil de ville de Montréal sur le projet de loi sur la pornographie. Plusieurs représentations sont faites dans le cadre de la promotion des Programmes d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, auprès de banquiers, de policiers et de chauffeurs d'autobus. La FFQ conserve ses liens avec le CSF et intervient auprès de l'opposition officielle, cogne à la porte de députées et de ministères (main-d'œuvre, éducation, justice, etc.). La présidente est aussi invitée à prendre la parole à de nombreux colloques (ex : Colloque Thérèse-Casgrain), à des forums (ex : Forum Grande Baleine d'Hydro Québec), à des congrès (ex : Congrès de la Commission des droits de la personne), à des anniversaires d'associations membres, lors de galas, de remises de prix, de brunchs, de lancements de Fondations ou de livres, etc.¹¹¹ La présentation de mémoires prend décidément moins de place que par le passé (trois seulement pour cette période).

Des tensions importantes se cristallisent entre la présidente et son conseil d'administration, et en particulier avec Rosette Côté. Dans une lettre acerbe, la présidente s'offusque du fait que le texte d'introduction au document de consultation du Forum Un Québec féminin* pluriel ne soit pas conforme à ses vœux. «Je tiens absolument à souligner combien je trouve insultant et pour la Fédération, dont tu fais partie, et pour moi qui ne suis pas encore débile, qu'on écrive un texte à ma place et un texte aussi inconsistant.»¹¹² Cette mésentente va plus loin : la présidente, qui avait envoyé son bulletin au comité de mise en candidatures afin de renouveler son mandat lors de l'assemblée générale annuelle, décide à la dernière minute de se désister et quitte la présidence en claquant la porte. Elle précise que ce n'est pas la lourdeur de la tâche qui motive sa décision mais le climat dans lequel elle a dû l'accomplir. Elle écrit : «commencé dans l'enthousiasme et le désir d'apporter toujours plus à la Fédération, mon mandat a peu à peu dérivé ces derniers mois vers

¹¹¹ FFQ, *Rapport annuel 1991-1992*. Archives FFQ.

¹¹² Vaillancourt, Germaine, Lettre à Madame Rosette Côté membre du Conseil d'administration, 16 avril 1992, p. 1. Archives FFQ.

un climat de discrédit à mon égard...»¹¹³ Germaine Vaillancourt ressent, encore aujourd’hui, de l’amertume et explique ainsi sa perception de la situation : «Les organismes se mêlaient de la gestion de la Fédération et ça devenait de plus en plus difficile...»¹¹⁴ Les tensions entre les membres qui agissent sur une base individuelle et celles qui représentent les associations sont importantes à cette période.

Ginette Drouin-Busque, ancienne présidente de la FFQ déplore, en entrevue, cet épisode de l’histoire de la Fédération :

La Fédération a des positions théoriques sur la présence des femmes pauvres sur son conseil d’administration. On a eu des recommandations pour avoir des femmes des communautés culturelles, le rapprochement s’est fait, et aussi pour avoir une représentante des femmes pauvres. La seule présidente qui a été une femme pauvre ça été Germaine Vaillancourt.¹¹⁵

Ginette Drouin-Busque poursuit en critiquant le processus ayant conduit à la succession de Mme Vaillancourt :

Dans un organisme qui fait partie d’un mouvement qui se réclame d’une vie associative démocratique, on est allé contre toutes les règles de la démocratie pour faire entrer cette femme-là [Céline Signori]! Comme membre, je trouvais ça épouvantable, comme fonctionnement inadmissible! [...] Céline s’est présentée là, avec toute l’équipe qui était en arrière, pour déloger Germaine Vaillancourt, ça c’est clair!¹¹⁶

En effet, les membres associatives élaborent une stratégie visant à placer davantage de leurs représentantes aux instances de la Fédération afin d’avoir plus de poids dans ses orientations. Un radicalisme idéologique semble s’introduire dans la FFQ.

¹¹³ Vaillancourt, Germaine, Lettre à toutes les membres. Objet : Renouvellement du mandat de la présidente, Montréal, 12 mai 1992, p. 1. Archives FFQ.

¹¹⁴ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Germaine Vaillancourt*, Montréal, 18 mars 2005, 2 heures.

¹¹⁵ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Ginette Drouin-Busque*, Montréal, 17 décembre 2004, 2 heures.

¹¹⁶ *Ibid.*

Figure 6.11



Carte d'invitation au 25^e anniversaire de la FFQ.

La FFQ tourne le dos à Thérèse Casgrain, vive Idola Saint-Jean!

Pour marquer le 25^e anniversaire de fondation de la FFQ un prix honorifique est décerné à un groupe de femmes en mai 1991. On choisit de donner à ce prix le nom d'Idola Saint-Jean. Le conseil d'administration provincial de la FFQ explique ce choix «parce que cette militante féministe a plutôt travaillé dans l'ombre de Thérèse Casgrain, ce qui l'a fait moins connaître à l'époque. De plus, nous répondons à un objectif de la lutte des femmes : rendre visible, l'invisibilité sociale ou historique des femmes [...]»¹¹⁷. Est-ce une anomalie d'utiliser le nom d'Idola Saint-Jean? Alors que Thérèse Casgrain a fondé la FFQ en 1966, Idola Saint-Jean, qui est décédée en 1945, n'est à aucun moment associée à la Fédération. Fait important à noter, dans les livres d'histoires féministes, on mentionne souvent la rivalité entre ces deux pionnières de la lutte pour l'obtention du droit de vote des Québécoises. On oppose Thérèse Casgrain à Idola Saint-Jean et on fait ressortir leurs divergences à l'intérieur du *Comité du suffrage provincial féminin* (fondé en 1921) qui devient plus tard *La ligue des droits de la femme*. Idola Saint-Jean, ayant volontairement quitté cet organisme, que préside Thérèse Casgrain, décide de fonder en 1927 une nouvelle association : *l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec*.

Un autre élément déterminant est l'association entre et Idola Saint-Jean et la valorisation des francophones, comme on peut le déceler dans le discours de la politologue Diane Lamoureux – membre de la FFQ à cette époque – lors de la première remise du prix en 1991. Dans un texte intitulé *Idola Saint-Jean, notre contemporaine*, Diane Lamoureux explique à l'auditoire qu'«il importe aussi de souligner qu'Idola Saint-Jean n'a pas été étrangère au mouvement de valorisation des francophones au Québec [...] Dans ce domaine également, alors que nous

¹¹⁷ Conseil d'administration provincial, *Réponse du Conseil d'administration provincial de la Fédération des femmes du Québec à la proposition du Comité des communications relativement à un prix honorifique annuel donné par la Fédération des femmes du Québec*, 24 et 25 août 1990, p. 2, Archives FFQ.

devons réfléchir à la place des femmes dans un éventuel Québec souverain, Idola Saint-Jean s'avère pertinente pour nos débats actuels.»¹¹⁸ Alors que Thérèse Casgrain serait moins pertinente, oserions-nous ajouter... En effet, Thérèse Casgrain, la fondatrice de la FFQ, est étiquetée de fédéraliste invétérée et d'Yvette. Idola Saint-Jean, quant à elle, rejoint davantage l'organisme dans ses nouvelles aspirations souverainistes et dans son désir de modifier son image. La FFQ, qui décernait dans les années 1970-1980 le Prix Yvette Rousseau, ne tente pas non plus de faire revivre ce prix puisqu'il est trop associé à une fondatrice, ancienne présidente, sénatrice, fédéraliste convaincue et elle aussi une Yvette... Avec Idola Saint-Jean on brouille l'image que l'on se faisait de la FFQ, on s'approprie un personnage mythique de la lutte des femmes tout en lui donnant un nouveau souffle. Ce processus de transformation de l'identité convient parfaitement au cheminement de la FFQ à cette époque. Autre élément intéressant, c'est Lise Payette qui remet le prix à la première lauréate en 1991. En entrevue, Germaine Vaillancourt se remémore comment, l'année suivante, Simonne Monet-Chartrand a réagi lorsque le prix lui a été décerné : «Je me souviens que quand on lui a donné le Prix *Idola-St-Jean* elle a dit qu'elle aurait aimé mieux que le prix s'appelle *Thérèse-Casgrain...*»¹¹⁹

Figure 6.12



Lise Payette lors de la remise du
Prix Idola St-Jean, le 3 mai 1991.

¹¹⁸ Lamoureux, Diane, *Idola Saint-Jean, notre contemporaine*, 3 p. Archives FFQ.

¹¹⁹ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Germaine Vaillancourt*, Montréal, 18 mars 2005, 2 heures.

6.5 Conclusion

Nous avons vu dans cette deuxième partie comment, à l'occasion de certaines turbulences politiques autour de l'avenir constitutionnel du Québec, la FFQ a été amenée à prendre position sur cette question. Dans un premier temps, lors du Référendum sur la souveraineté du Québec en 1980, la Fédération s'est affichée en faveur du nationalisme canadien. Au début des années quatre-vingt, elle a vécu une crise d'identité importante quant à son orientation nationaliste. Cette crise d'identité annonçait un changement majeur dans les orientations idéologiques de l'organisme. Avec les discussions autour de l'Accord du lac Meech en 1987, la FFQ affirme d'abord son attachement au Québec comme société distincte dans un premier temps puis se déclare en faveur de la souveraineté du Québec lors de la Commission Bélanger-Campeau. La question nationale prend la FFQ de l'intérieur et la propulse sur la scène publique et politique.

Dans la troisième partie nous étudierons comment la FFQ demeure fidèle à un nationalisme québécois et devient le lieu d'un extraordinaire réseau de sociabilité, le pivot central pour la mobilisation des femmes du Québec et d'ailleurs.

TROISIÈME PARTIE

LA FFQ COMME AILE POLITIQUE DU MOUVEMENT FÉMINISTE
QUÉBÉCOIS

CHAPITRE VII

CONJUGUER FEMMES ET POLITIQUE : LA GRANDE FFQ
DE FRANÇOISE DAVID (1992-2001)

CHAPITRE VII

CONJUGUER FEMMES ET POLITIQUE : LA GRANDE FFQ DE FRANÇOISE DAVID (1992-2001)

Nous avons vu dans la deuxième partie comment la FFQ s'est retrouvée à prendre position à l'occasion de certains événements politiques autour de l'avenir constitutionnel du Québec. Dans cette dernière partie, la FFQ exprimera son allégeance à la nation québécoise en maintenant son appui à la cause indépendantiste à l'occasion des discussions sur l'Entente de Charlottetown et d'un second référendum sur la souveraineté du Québec en 1995. Cette dimension de l'identité de la Fédération est clairement définie et ne subira pas de modification notable tout au long de cette période, soit de 1992 à nos jours. Toutefois, elle s'inscrira dans une dynamique altermondialiste autour des années 2000. En effet, sans rejeter son appartenance nationale québécoise, la FFQ va opérer une ouverture sur la planète et à la réalité des femmes des autres continents.

Quant à son caractère féministe, la Fédération des femmes du Québec se situe dans le courant égalitariste, un peu plus près de la frontière du radicalisme. Alors que les finances publiques subissent les contrecoups d'une crise économique, l'État québécois se donne comme objectif de diminuer le déficit sans ménager les plus démunis. La FFQ réagira promptement à cette orientation gouvernementale qui contrevient à ses valeurs de justice sociale. Son engagement dans la lutte à la pauvreté dans les années 90, qui se combine plus tard à la lutte aux violences dont les femmes sont victimes, transforme son discours. Celui-ci dénonce le capitalisme, le néolibéralisme, les puissances de l'argent. Il se situe à gauche, près du marxisme. En même temps, la FFQ devient plus rassembleuse. Elle travaille en partenariat avec les féministes d'État, les élites politiques, des groupes de femmes et des

groupes mixtes de diverses tendances. Son pluralisme s'observe lors de la collaboration avec tous ces groupes pour faire avancer ses revendications par la voie du lobbying conventionnel. Elle utilise aussi la contestation publique médiatisée, les marches à grand déploiement dans les rues, pour obtenir des gains sur les dossiers qui préoccupent les femmes. Cette représentation indirecte, acceptée dans les démocraties, à mi-chemin entre la négociation et l'affrontement, aura un impact auprès des gouvernements qui répondront positivement à certaines demandes de la FFQ.

Une redéfinition de l'équilibre des puissances mondiales ainsi que les conflits armés qui se multiplient sur la planète sensibilisent la FFQ à la pauvreté et aux violences dont sont victimes les femmes d'ailleurs. La Fédération, qui est désormais un extraordinaire réseau de sociabilité, deviendra incontournable pour la mobilisation des femmes sur ces questions. Elle développera une solidarité féminine sans précédent. En effet, la FFQ canalisera les énergies de ses membres de même que d'une variété de groupes de femmes du Québec, du Canada, des États-Unis et de différents pays autour d'un projet commun : la Marche mondiale des femmes en l'an 2000.

7.1 Les féministes disent Non à l'Entente de Charlottetown

En 1992, le Forum *Un Québec féminin pluriel* a débouché sur une volonté de mettre sur pied une structure réunissant l'ensemble des groupes de femmes du Québec. L'idée de fonder un parti politique féministe circule dans les rangs et même dans les journaux.¹ Dans une Opinion publiée dans *La Presse*, Évelyne Tardy du conseil régional de Montréal de la FFQ, commente un éditorial de Claudette Tougas

*Diane Lemieux deviendra présidente du CSF en 1996, puis, députée péquiste de Bourget, elle sera ministre d'État au travail et à l'emploi en 1998 et ministre d'État à la culture et aux communications, ministre responsable de la Charte de la langue française et de l'Autoroute de l'information en 2002.

¹ Tardy, Évelyne, Opinion «Un éditorial inquiétant», *La Presse*, 8 juillet 1993, B2.

paru quelques jours plus tôt dans ce quotidien. Elle qualifie l'idée d'un parti féministe «d'utopie suicidaire»:

Il semble que l'éditorialiste [Claudette Tougas de *La Presse*] partage le point de vue d'une catégorie de membres, très minoritaire, qui verrait d'un très bon œil que la Fédération des femmes du Québec disparaîsse, «se fasse hara-kiri» comme elle dit, pour laisser la place à une superstructure regroupant l'ensemble des groupes de femmes du Québec ou un parti politique féministe. Cette utopie risque d'être suicidaire pour l'ensemble du mouvement des femmes.²

Entre les suggestions des unes de se faire hara-kiri et le désir des autres de faire un congrès d'orientation pour débattre de l'avenir de la Fédération, le conseil d'administration de la FFQ opte, bien sûr, pour cette dernière avenue. Un comité est mis sur pied pour organiser ce congrès. Un conseil général, des entrevues avec des membres ainsi qu'un colloque au printemps font partie du processus menant au congrès d'orientation de novembre 1993. Françoise David, la responsable de ce comité, nous explique sa perception du problème et des éléments de solution envisagés à l'époque:

La question posée par Rosette Côté et un certain nombre de femmes du Forum c'est : «Ne faudrait-il pas mettre sur pied un nouveau regroupement du mouvement des femmes au Québec?» T'sais, ce qui était évidemment un désaveu de la FFQ. Moi j'pense que si Céline [Signori], Diane Lemieux à l'époque, Danielle Hébert et moi – Danielle y était déjà là -, si on n'y était pas allées [à la présidence], à mon avis, c'est ce qui serait arrivé et c'était la fin de la FFQ. Alors, nous autres on a dit : «On y va, mais on y va à trois.» Donc Céline est devenue présidente, moi vice-présidente, il y avait Diane Lemieux qui n'est pas restée longtemps. Diane Lemieux, elle, a été nommée quelques mois après à une Commission canadienne d'enquête sur les femmes...³

Selon Françoise David, ce qui minait la Fédération était lié au leadership de la présidente et à l'orientation de l'organisme : «L'R [association dont Françoise David était la coordonnatrice] s'est demandé est-ce qu'on quitte? Et si on quitte on dit pourquoi, nos insatisfactions face au leadership, à la place des associations. Ou

² Tardy, Évelyne, Opinion «Un éditorial inquiétant», *La Presse*, 8 juillet 1993, B2.

³ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Françoise David*, Montréal, 11 mai 2005, 2 heures.

bien, on y va! La FFQ se prononçait sur des sujets touchant les associations sans nous consulter! Bien sûr, ça ne nous mettait pas de bonne humeur!»⁴

À cette période, les Centres de femmes se multiplient un peu partout au Québec. Pour les historiennes Micheline Dumont et Louise Toupin, les Centres de femmes incarnent le courant du féminisme radical.⁵ En 1983, deux Centres de femmes, le *Centre des femmes de Valleyfield* et le *Centre des femmes de Beauce*, étaient membres de la FFQ (Appendice K). Douze années plus tard, ils sont près d'une vingtaine (Appendice Q) à participer aux débats de la Fédération. Au milieu des années 1980, les Centres de femmes s'étaient dotés d'un organisme chapeautant leurs actions; il s'agit du *Regroupement des Centres de femmes du Québec* (l'R des Centres de femmes). Cette présence de plus en plus significative des groupes plus radicaux et l'identité de classe qu'ils reflètent, marquent les rapports de pouvoir au sein de la Fédération et sont étroitement liées aux nouvelles orientations qu'elle prendra. L'R, qui est aussi membre de la FFQ, décide de s'engager sérieusement et organise l'entrée en scène de Céline Signori, qui est élue en mai 1992.

Tableau 7.1 : Présidentes de la FFQ de 1992 à 2001

Céline Signori	Françoise David
	
1992-1994	1994-2001

⁴ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Françoise David*, Montréal, 11 mai 2005, 2 heures.

⁵ Dumont, Micheline et Louise Toupin, *La pensée féministe au Québec : anthologie (1900-1985)*, Montréal, Remue-ménage, 2003, p. 664.

Figure 7.1



Céline Signori
(née le 11 février 1938).

Céline Signori présidente de la FFQ de 1992 à 1994.

Céline Signori se retrouve à la présidence de la FFQ par une procédure d'exception. Sa candidature n'étant pas acceptable en vertu des règlements de la FFQ – elle n'était pas membre individuelle depuis au moins un an ni déléguée officielle de l'organisme dont elle était membre – l'assemblée générale a consenti de surseoir à l'application de son règlement pour finalement accepter sa candidature au poste de présidente de la FFQ,⁶ en mai 1992.

Mme Signori a travaillé dans le domaine hospitalier au début de sa carrière.⁷ Elle est mère de trois enfants. Elle siège au Conseil de la famille depuis sa création en 1988, jusqu'en 1994. Elle a été présidente et directrice générale de la *Fédération des associations de familles monoparentales du Québec*. Elle œuvre pour cet organisme depuis 1985 lorsqu'elle devient présidente de la FFQ.

En 1992, elle représente la FFQ au *Regroupement des Québécoises pour le NON* lors du référendum sur l'Entente de Charlottetown. Elle met sur pied la coalition *Femmes 93* pour impliquer les femmes dans la campagne électorale fédérale et réclame un débat des chefs sur les questions qui concernent les femmes, mais ce débat n'aura pas lieu.

Alors présidente de la FFQ, Céline Signori se présente comme candidate du PQ aux élections. En janvier 1994, pendant son mandat, elle quitte la présidence de la FFQ en gardant un lien contractuel de trois jours par semaine. Elle est élue députée du Parti québécois dans la circonscription de Blainville en septembre 1994 et réélue en 1998. Alors qu'elle est en politique, elle pilote plusieurs dossiers qui touchent les femmes, entre autres, le dossier des pensions alimentaires.⁸ Elle

⁶ FFQ, *Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des femmes du Québec tenue le 31 mai 1992, à l'UQAM*, p. 7. Archives FFQ.

⁷ Assemblée Nationale du Québec. En ligne. <<http://www.assnat.qc.ca/fra/patrimoine/img/sigc1.jpg>> (Consulté le 25 mars 2003)

participe activement à la Marche mondiale des femmes en 2000. «Très honnêtement, c'est en tant que féministe et femme et non comme députée que je marcherai avec vous toutes»⁹ a-t-elle lancé lors d'une visite de Françoise David dans son comté le 13 octobre 2000. Dans le cadre de cette marche, elle prépare des documents pour l'ONU et est déléguée du gouvernement du Québec au Luxembourg. À cette époque, Céline Signori contribue à la création d'un groupe de femmes de la francophonie. «On voulait des représentantes de tous les continents. L'Assemblée parlementaire de la Francophonie m'a quand même fait Chevalier de l'ordre de la Pléiade. Parce que j'avais créé ça, fondé ça!»¹⁰

À la demande de Bernard Landry, Céline Signori démissionne de son poste de députée en juin 2001 pour laisser la place au ministre Richard Legendre, ce dernier n'ayant pas de comté. Au moment de son départ, elle négocie un poste à la Commission municipale du Québec. Actuellement, Céline Signori est juge d'un tribunal administratif à cette commission.¹¹

En 1992, sur le plan constitutionnel, se déroule la campagne référendaire sur l'Entente de Charlottetown. Cette entente vise à entériner des modifications à la loi constitutionnelle de 1867. La FFQ, qui est toujours tributaire des deniers du Secrétariat d'État du Canada, a certains soucis financiers. Son implication dans cette campagne référendaire ne semble pas lui faciliter la tâche. En effet, pour recevoir sa subvention de plus de 100 000 \$, la FFQ est contrainte de modifier son plan d'action annuel : «Nous avons reçu la subvention [du Secrétariat d'État] en retirant du plan d'action le point «question référendaire» (informer les membres), car ça pourrait être contraire à la loi électorale du Québec, selon M. De Cotret.»¹² Céline Signori se remémore le chantage entourant l'octroi de cette subvention :

J'avais enregistré le chef de cabinet de Robert De Cotret. La Fédération, quand je suis arrivée [à la présidence] attendait sa subvention de

⁸ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Céline Signori*, Blainville, 21 avril 2005, 1 heure 30.

⁹ Alexandre, Hélène, *L'offre gouvernementale déçoit, Françoise David invite les femmes à poursuivre le combat*, 1 p. En ligne. <www.linfonet.com/articles/voix/001018/art4/> (Consulté le 14 septembre 2002)

¹⁰ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Céline Signori*, Blainville, 21 avril 2005, 1 heure 30.

¹¹ *Ibid.*

¹² Conseil d'administration provincial, *Procès-verbal de la 3^e réunion du CAP de la Fédération des femmes du Québec, Montréal les 2 et 3 oct. 1992*, p. 4. Archives FFQ.

fonctionnement pis tout ça, pis ça traînait. Quand je suis arrivée, on avait fait des démarches pis à un moment donné il m'avait dit : «Bien, ça irait plus vite si vous vous engagiez à ne pas entrer dans la campagne référendaire de Charlottetown.» J'avais comme un peu compris ça et je lui avais dit : «Je vais en parler à mon conseil d'administration, rappelez-moi.» Moi qui ne suis pas très bonne en mécanique, j'avais réussi à brancher mon répondeur. Je l'avais enregistré et je l'avais fait répéter pour être bien certaine. Il y avait eu en même temps, l'affaire de Diane Wilhelmy sur son cellulaire. Cela a été publicisé beaucoup, beaucoup. Et finalement ils n'ont pas eu le choix. Cela a été toute une saga à ce moment-là!¹³

En conférence de presse, la FFQ dénonce publiquement la situation et elle obtient sa subvention. La FFQ s'engage dans cette campagne. Tout d'abord, un questionnaire est distribué aux membres afin de connaître leur position sur la question et d'ajuster les actions de la Fédération en conséquence. Il semble que le taux de réponse soit assez bas – autour de 30% –¹⁴, il se dégage de la majorité des réponses que la FFQ devrait se prononcer en faveur du NON et que la Fédération doit «beaucoup s'impliquer»¹⁵ dans ce dossier. Les deux porte-parole de la FFQ, la présidente Céline Signori et la vice-présidente Françoise David s'engagent dans un nouveau regroupement de femmes, le *Regroupement des Québécoises pour le NON*, qui organise des conférences de presse et publie une brochure rose *Non à l'entente de Charlottetown pour un avenir qui nous ressemble*. On y explique les motifs qui poussent les femmes de ce regroupement à voter non à l'occasion du référendum du 26 octobre 1992, comme les difficultés liées au partage des pouvoirs entre les deux paliers de gouvernement qui ne sont pas réglées par l'entente et qui affectent encore les femmes (mariage, divorce, congés de maternité, etc).

Les auteures Jill Vickers, Pauline Rankin et Christine Appelle expliquent qu'après la rupture entre la FFQ et le NAC à propos de leurs positions respectives

¹³ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Céline Signori*, Blainville, 21 avril 2005, 1 heure 30.

¹⁴ Conseil d'administration provincial, *Procès-verbal de la 3^e réunion du CAP de la Fédération des femmes du Québec, Montréal les 2 et 3 oct. 1992*, p. 6. Archives FFQ.

¹⁵ *Ibid.*

sur l'Accord du lac Meech, la réflexion des féministes du conseil de direction du NAC a abouti à une nouvelle position en matière constitutionnelle : «Three Nations' constitutional position that recognized the legitimacy of decentralized power for Québec and the First Nations.»¹⁶ À cette période, la FFQ est à nouveau membre du NAC. Ce dernier aussi s'oppose à l'Entente de Charlottetown. Dans un communiqué intitulé «Notre position en matière de Constitution», l'organisme canadien NAC précise les motifs de son désaccord sur l'entente de Charlottetown en spécifiant que : «Les peuples québécois et autochtones ont le droit de décider de façon démocratique de leur propre avenir sans être écrasés par une campagne massive orchestrée par les élites politiques majoritaires.»¹⁷ Cette prise de position du NAC lui sera reprochée par certains de ses groupes membres:

Plusieurs groupes expriment leur profonde insatisfaction au CCA (NAC) qui n'a pas consulté ses groupes nationaux et n'a pas spécifié aux médias que c'était la position du conseil de direction et non celle de ses membres. Le processus du CCA est vivement critiqué et est comparé au processus des politiciens qu'elles-mêmes critiquaient lors des négociations constitutionnelles. On rappelle que le CCA est imputable à ses membres.¹⁸

Par ailleurs, on s'indigne que «le CCA a eu l'honneur douteux d'être placé sous la même bannière du NON que le Parti réformiste. Il ne s'agissait pas, pour les féministes, de dénier au Québec le droit de se séparer; il s'agissait plutôt de l'inquiétude causée par l'affaiblissement du gouvernement fédéral et la perte des normes nationales.»¹⁹

Les féministes du NAC – du moins celles du conseil de direction – semblent plus disposées que par le passé à reconnaître le droit du Québec à

¹⁶ Vickers, Jill, Rankin, Pauline et Christine Appelle, *Politics As If Women Mattered: A Political Analysis of the National Action Committee on the Status of Women*, Toronto, Presses de l'Université de Toronto, 1993, p. 9.

¹⁷ Rebick, Judy, et Shelagh Day, *Notre position en matière de constitution Comité canadien d'action sur le statut de la femme*, s.d., 3 p.

¹⁸ Gang of 21/ Groupe des 21, *Minutes of the Meeting September 21, 1992- MediaWatch, Toronto* Compte-rendu de la réunion du 21 septembre 1992, Évaluations-Médias, Toronto, 4 p. Archives FFQ.

¹⁹ National Action Committee, *Qui sommes-nous?* p. 21. En ligne. <http://www.nac-cca.ca/about/about_f.htm> (Consulté le 25 mars 2003)

s'autodéterminer, à se séparer selon leurs propres termes. Au NAC, comme à la FFQ, il existe des tensions sur les questions constitutionnelles; l'unanimité n'existe pas.

Au terme du processus référendaire, l'Entente de Charlottetown est rejetée par une majorité de Québécoises et de Québécois, de même que par une majorité de Canadiennes et de Canadiens, mais pas nécessairement pour les mêmes raisons (au Québec 56,68 % pour le NON et 43,32 % pour le OUI; dans le reste du Canada c'est respectivement 54,5 % et 45,5 %). Le politologue Denis Monière explique les résultats du vote populaire ainsi :

Le fossé idéologique entre le Canada et le Québec s'est encore creusé en 1992 avec le référendum sur l'accord de Charlottetown qui proposait une version édulcorée de Meech, centré sur une réforme des institutions fédérales. On pensait pouvoir convaincre la majorité des Québécois d'accepter la nouvelle constitution en ajoutant à l'idée de fédéralisme rentable le principe de la stabilité du poids politique des francophones au Parlement canadien, ce qui ne conférait aucun nouveau pouvoir au Québec et entérinait le principe de l'égalité entre les provinces, introduit pour satisfaire les revendications des provinces de l'Ouest. Les Québécois ont dit NON parce que cet accord ne donnait rien de substantiel au Québec et les Canadiens ont eux aussi dit NON parce qu'ils estimaient que cet accord en accordait trop au Québec.²⁰

Des alliances entre le NAC et la FFQ sont, à cette époque, possibles. En effet, lors de la campagne électorale fédérale de 1993, la Fédération met en branle une importante coalition féministe où siège le NAC (CCA) section Québec, comme on peut le lire dans un communiqué de presse:

La *Coalition Femmes 93* regroupe la Fédération des femmes du Québec (FFQ), le *Groupe des 13*, le *Comité canadien d'action sur le statut de la femme* (section Québec), le *Comité national de la condition féminine de la CSN* et l'*Intersyndicale des femmes*. Elle veut s'assurer que le point de vue des femmes soit présent et inclus dans tous les débats politiques de la prochaine campagne électorale...²¹

²⁰ Monière, Denis, *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*, Montréal, PUM, 2001, p. 127.

²¹ FFQ, «Le déclenchement des élections fédérales annonce la naissance de la Coalition Femmes 93», Communiqué de presse, Montréal, 9 sept. 1993. Archives FFQ.

Comme dans le passé, la FFQ s'engage dans la campagne électorale en interrogeant les candidates et les candidats sur les revendications féministes, «sans prendre position pour quelque parti politique que ce soit»²² est-il précisé encore une fois, à l'assemblée générale annuelle. La *Coalition Femmes 93* va tenter, vainement, d'organiser un débat public avec les quatre chefs politiques du fédéral.

7.2 Trop de cheffes

Pendant ce temps, à l'interne, la FFQ éprouve des difficultés importantes. En entrevue, la présidente Céline Signori se montrera amère de son passage à la FFQ, expliquant ainsi son recrutement: «En fait, elles sont venues me chercher parce qu'elles avaient besoin d'une présidente de transition. Ça pas été dit comme ça, sauf que l'histoire a fait que ça été ça [...] À ce moment-là moi j'avais dit à Françoise [David]: «Ben pourquoi tu y vas pas t'sais?» – rires – Elle avait dit : «NON, non!» Elle était prise avec l'*R des centres de femmes* et elle voulait finir certains projets.»²³

Mme Signori ne semble pas très enthousiaste à l'idée de partager la présidence avec des membres de son CA. Le modèle de leadership partagé, où on valorise le travail en équipe et où chacune a de l'autorité, ne semble pas plaire à la nouvelle présidente. Cette façon de faire, qui remet en cause le pouvoir détenu par un seul chef, est associée au féminisme. En entrevue, elle déplore ce fonctionnement:

J'avais des têtes fortes à la FFQ qui prenaient beaucoup de place. J'avais Françoise et Diane Lemieux. Les deux étaient sur le CA. Alors moi, pour présider une assemblée, moi j'ai un ordre du jour et je suis plutôt stricte. On pouvait valser un peu t'sais, mais pas trop. À la FFQ... C'était comme ça à l'autre [fédération qu'elle avait présidée] et ça allait très bien. À la FFQ, c'était plus difficile d'être présidente parce qu'il y avait comme trop de cheffes. Il y

²² FFQ, *Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des femmes du Québec, tenue dimanche le 30 mai 1993, Holiday Inn à Montréal*, p. 9. Archives FFQ.

²³ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Céline Signori*, Blainville, 21 avril 2005, 1 heure 30.

avait vraiment trop de cheffes! Quand j'avais une idée, il fallait la soumettre, pis quand ça faisait pas l'affaire, mais c'était ben de valeur...²⁴

Avec un certain malaise, elle ajoute:

Quand la Fédération a eu des téléphones pour dire : «À partir de maintenant si on parle de violence on va donner ça aux *Maisons d'hébergement* et ce sont eux qui vont répondre.» Il faut pas oublier que dans ce temps-là Diane Lemieux était aux CALACS. À ce moment-là, ils m'ont dit : «Tu réponds plus sans nous en parler.» J'avais une invitation pis je pouvais plus! Moi ça m'avait frustrée grandement.²⁵

Il y a aussi la baisse du membership (Tableau 7.2), à cause des tensions entre les membres de différents statuts – les membres individuelles versus les associations – et les difficultés financières de l'organisme.

Tableau 7.2 : Membership de la FFQ pour deux années

Type de membres	Année 1991	Année 1993
Individuelle	431	250
Associations	113	110

Pendant l'année 1993, les relations déjà tendues entre les membres individuelles et les membres associatives, se dégradent. Quatre conseils régionaux, regroupant des membres individuelles, existent à cette époque : Québec, Saguenay, Lac-St-Jean et Montréal. Celui de Montréal, le Conseil régional Simonne Monet-Chartrand, nous fournit un exemple de la tension qui existe entre les deux catégories de membres. Évelyne Tardy, maintenant présidente de ce Conseil régional et les membres de son conseil d'administration reprochent au Conseil d'administration provincial de la FFQ de colporter des faussetés quant au processus qui a amené l'organisme à prendre position lors du débat sur l'Accord du lac Meech et au moment de la Commission Bélanger-Campeau. Le Conseil d'administration provincial

²⁴ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Céline Signori*, Blainville, 21 avril 2005, 1 heure 30.

²⁵ *Ibid.*

soutient que : «C'est clair pour toutes que la FFQ est politique, le problème c'est que les positions de la FFQ ne sont pas partagées ou entérinées par les groupes membres ex : le lac Meech et la souveraineté. La position de la FFQ sur la souveraineté était celle des membres individuelles...»²⁶ Pour Évelyne Tardy, même s'il est vrai que les membres individuelles formaient la majorité du Comité d'action politique de l'époque, elles n'étaient pas seules; pour elle, le processus aboutissant à la position officielle défendue par la FFQ a nécessairement impliqué les associations membres. Mme Tardy et son équipe soulignent le caractère bénévole du travail des membres individuelles en insistant sur le discrédit que ces rumeurs jettent sur l'organisme. En décembre de la même année, une médiatrice est nommée²⁷ afin de trouver un règlement au conflit.

7.3 «J'pense qu'il faut être prêtes à rêver ensemble, à imaginer des choses [...]»²⁸
Françoise David v.-p. de la FFQ.

La récession économique des années 1990 touche durement les femmes. La FFQ se dit inquiète des politiques néolibérales des gouvernements du Québec et du Canada qui entraînent des privatisations, la précarisation du travail, des compressions de salaires, la tarification de services publics, etc. La Fédération est sensible au chômage et à la pauvreté, et s'insurge contre la remise en question de certains programmes sociaux. Des mémoires dénoncent la situation des femmes, dont l'un rédigé par Ruth Rose enseignante au département de sciences économiques de l'UQÀM et économiste «attitrée» de la FFQ, intitulé *Perspectives de femmes sur la remise en cause des programmes sociaux Mémoire soumis au Comité permanent du perfectionnement des ressources humaines du Québec par dix groupes de femmes du Québec.*²⁹

²⁶ Tardy, Évelyne, Denise Crête et Ginette Busque, Lettre aux membres du CA, p. 1. Archives FFQ.

²⁷ FFQ, *Compte-rendu de la Réunion d'équipe du 7 décembre 1993*, p. 1. Archives FFQ.

²⁸ AG «2» 92-93, cassette audio, 1993, 100 min. Archives FFQ.

En entrevue, Céline Signori nous dira qu'elle percevait la FFQ des années 1980 comme étant un organisme qui s'occupait strictement des dossiers «à panache.»³⁰ Avec son travail à la présidence dans les années 1990, elle aspirait à une FFQ non élitiste :

Parce qu'on s'était dit Françoise et les autres : «On va les ramener [les femmes de la FFQ] un peu sur terre.» C'était un peu le mandat qu'on s'était donné, qu'on les remettrait sur le plancher des vaches. On est revenue sur le plancher des vaches. C'tait ben beau publier de grands documents, mais dans le concret...³¹

Au Québec, la lutte à la pauvreté est un thème cher aux catholiques et aux groupes de gauche. La FFQ va s'approprier ce thème et en faire un cheval de bataille. Au mois de mai 1993, lors de son assemblée générale annuelle, la FFQ se donne à l'unanimité un nouvel objectif qui s'avèrera capital dans son histoire: mettre sur pied et prendre le leadership d'une vaste coalition anti-pauvreté des femmes.³² L'élimination de la pauvreté des femmes deviendra d'ailleurs un enjeu important pour l'ensemble du mouvement des femmes au Québec. En s'engageant dans cette lutte, la FFQ se transforme, son type d'action se radicalise davantage. La vice-présidente aux associations insuffle une nouvelle énergie à la Fédération. Pour Françoise David, le moment des grandes mobilisations est arrivé. Elle remet en question la stratégie de la FFQ trop axée sur les mémoires, les représentations et le lobby. Au micro, à l'assemblée générale, elle présente sa propre stratégie pour contrer la pauvreté et explique son rêve d'une action d'envergure, menée par une vaste coalition des groupes de femmes, pour faire bouger les gouvernements et obtenir des gains :

Il faut pas faire une autre coalition pour écrire un dossier, écrire des mémoires. Ce qui veut pas dire qu'il ne faut pas faire d'analyse, mais c'est pas ça. Les gouvernements ne bougent plus, je veux dire, c'est des blocs de ciment. Il faut

²⁹ FFQ et 9 groupes de femmes, *Perspectives de femmes sur la remise en cause des programmes sociaux Mémoire soumis au Comité permanent du perfectionnement des ressources humaines du Québec*, réd. Ruth Rose, UQÀM, 7 mars 1994, 38 p. Archives FFQ.

³⁰ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Céline Signori*, Blainville, 21 avril 2005, 1 heure 30.

³¹ *Ibid.*

³² FFQ, *Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des femmes du Québec tenue le dimanche 30 mai 1993, Montréal*, p. 7. Archives FFQ.

faire plus. Il faut que les femmes dans cette lutte-là [à la pauvreté] atteignent une espèce de visibilité tellement immense et effrayante qu'il n'y a pas un gouvernement qui oserait même passer à côté, parce que ça serait trop fort. Comme ça été le cas par exemple pour les Noirs à un moment donné. J'vous dis pas qu'ils ont tout gagné, mais c'est comme les femmes ça! Bon, alors moi, je me disais qu'il faudrait peut être penser à des stratégies aussi flyées, on en a parlé un peu en atelier hier, que des femmes qui, de partout au Québec à un moment donné, convergent – pas en hiver autant que possible – [rires de la salle] vers l'Assemblée nationale dans une espèce de course à relais. Puis j'avais même une idée en tête, j'appelais ça *Les femmes et les enfants d'abord* parce que c'est ce que tout le monde dit. C'est eux que la pauvreté touche. C'est des idées de fou! Tout ça c'est à discuter. Mais le fond de l'affaire c'était, prenons la place soyons visibles! Arrêtons de seulement, groupe par groupe, essayer de faire des petites choses. On fait tout ce qu'on peut, mais on fait juste soulager un peu la pauvreté, on va pas sur le fond de la question. Choisissons quelques revendications, le moins possible, et assurons-nous que notre stratégie va aller jusqu'à gagner. Qu'on lâche pas tant qu'on n'a pas gagné une ou deux affaires au moins. Parce que les groupes de femmes, et je sens beaucoup ça ces temps-ci, puis dans les groupes communautaires aussi, il y a beaucoup de découragement parce qu'on gagne plus rien. Peut-être que si on est toutes ensemble, la Fédération puis tous les groupes de femmes du Québec, puis toutes sortes de monde pour une ou deux revendications [...] ³³

Même si le discours de la présidente est radical, il ne vise pas le renversement du gouvernement mais plutôt des changements rapides dans la situation des femmes. Les membres de la FFQ embarquent dans l'aventure à laquelle les convie Françoise David et qui aboutira, deux ans plus tard, en un événement sans précédent au Québec; la *Marche Du pain et des roses*.

7.4 Les élections provinciales de 1994 : une opportunité pour deux présidentes

À l'automne 1993, Céline Signori accepte l'invitation de Jacques Parizeau de se joindre à l'équipe du Parti québécois lors des élections de 1994. Elle n'avait, auparavant, jamais milité pour ce parti, dont elle n'était même pas membre. Elle explique en entrevue : «Je suis fondamentalement souverainiste. Mon père a été candidat pour le Bloc populaire en 1944, et mon ancêtre a été emprisonné au Pied

³³ AG «2» 92-93, cassette audio, 1993, 100 min. Archives FFQ.

du courant en 1837, même si c'était un Italien. Moi, j'ai été baptisée dans cette eau-là. Je viens d'une région aussi, St-Jean sur Richelieu, qui est plutôt patriote... »³⁴

Le conseil d'administration de la FFQ réagit avec empressement à cette nouvelle. On ne semble pas vouloir associer la présidence de l'organisme à un parti même si ce parti est généralement près de nos aspirations. La frontière entre les deux entités doit être plus franche. Il sera plus facile de travailler avec Céline Signori lorsqu'elle sera députée. Pour l'instant, celle-ci déplore ses derniers mois à la présidence de la FFQ et particulièrement la façon dont elle a été, selon ses propres termes, mise sur la voie d'évitement :

À partir du moment où, vois-tu, quand elles ont appris que monsieur Parizeau voulait que je fasse partie de son équipe, j'avais une petite job dans le coin. Je suis restée profondément féministe et j'avais comme perdu mes illusions par rapport aux groupes de femmes... J'étais pas habituée à des combines comme ça. Au niveau du CA c'était difficile à pister celles en qui j'avais confiance [...] Ça me surprenait dans un groupe comme la FFQ. Avant, j'avais pas connu ça, ces petites gamiques-là. Pis dans le fond, je ne me méfiais pas de Françoise, c'est aussi clair que ça! Je la trouvais intelligente, un peu gauchiste. Ça fait rien ça me plaisait, j'ai toujours défendu la femme.³⁵

Céline Signori délaisse la FFQ au début de l'année 1994 et ce, même si la campagne électorale n'est pas encore enclenchée :

Une partie de mon salaire [de présidente] qui allait à Françoise, ça avait pus de bon sang! J'étais là, à la FFQ. J'peux pas vous dire, je sais pas si j'avais des dossiers à traiter, j'avais pus le droit de répondre au téléphone! J'ai comme senti : «Céline va-t-en donc, tu vas être mieux chez vous!» [...] Je peux pas dire que ça été pour moi une belle expérience, la FFQ. Très honnêtement non, non! J'étais comme assez fière de partir de là.³⁶

Comme 22 autres femmes³⁷ (18,4 %), Céline Signori est élue aux élections du 12 septembre 1994 qui remettent le PQ au pouvoir (Députation : PQ 77, PLQ 47,

³⁴ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Céline Signori*, Blainville, 21 avril 2005, 1 heure 30.

³⁵ *Ibid.*

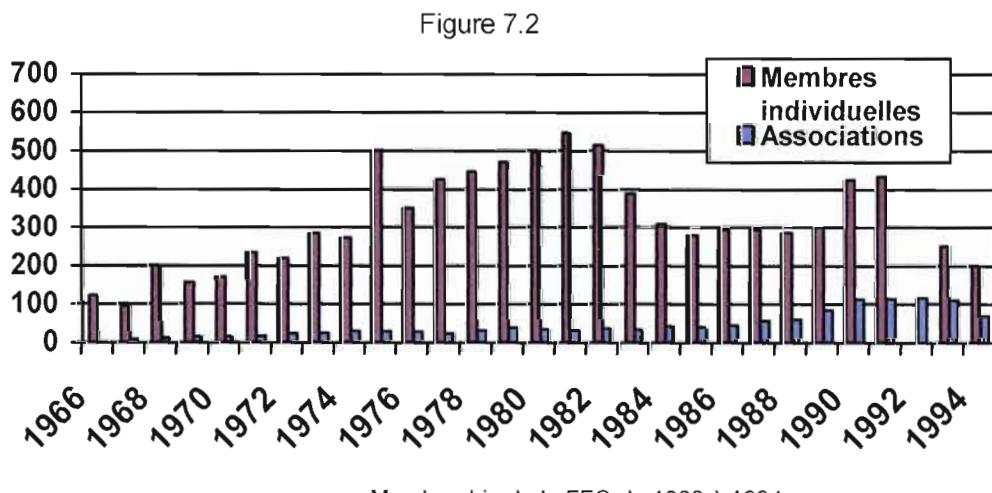
³⁶ *Ibid.*

³⁷ Élections Québec, *Élections générales au Québec 1867-2003*. 2 p. En ligne. <<http://www.elections.qc.ca>> (Consulté le 25 juin 2008)

ADQ 1). Les femmes sont encore loin d'une présence égale dans les instances politiques. Cette conception de la parité est véhiculée largement en France à cette période, une loi favorisant la parité y sera même adoptée en juin 2000, alors qu'au Québec elle ne fait pas l'objet de mobilisation des groupes de femmes.

Les élections générales relancent le débat constitutionnel et un deuxième référendum sur la souveraineté, sous la direction du premier ministre Jacques Parizeau, se tient à l'automne 1995.

Françoise David accède à la présidence de la FFQ. À ce moment, le problème du membership est criant. Le membership individuel (200 en 1994) n'a jamais été aussi bas au cours des vingt dernières années. Il est pratiquement revenu à son niveau de 1972 (218 membres individuelles) après avoir atteint 431 membres en 1991 (Figure 7.2). Le membership associatif est lui aussi dans le creux d'une vague : 70 associations en 1994, contre 110 l'année précédente.



Depuis le début des années 1990, le poste de présidente n'est plus bénévole mais rémunéré. Françoise David peut donc, plus facilement que ses prédécesseures, se consacrer totalement à ses tâches de présidente. Elle se dote

d'une imposante équipe de travailleuses salariées et de militantes bénévoles autour d'un enjeu qui fait consensus : la lutte à la pauvreté. En 2000, une trentaine de femmes seront à l'emploi de la Fédération. La coordonnatrice Manon Massé, qui soutient la présidente pendant cette période, la suivra après son départ de la FFQ, chez *D'abord Solidaires*, *Option citoyenne* et sera même la première candidate à se présenter sous la bannière du nouveau parti *Québec Solidaire*, lors d'élections partielles, au printemps 2006, dans la circonscription Ste-Marie-St-Jacques.

Figure 7.3



Françoise David
(née le 13 janvier 1948).

Françoise David présidente de la FFQ de 1994 à 2001

Françoise David a été présidente de la FFQ pendant sept ans. Aucune autre présidente n'a occupé ce siège aussi longtemps. Françoise David est diplômée en service social de l'Université de Montréal. Au début des années 1970, elle travaillait à l'Agence des services sociaux Centre Sud.³⁸ De 1974 à 1987, son employeur est le Centre des services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM).³⁹ Elle acquiert aussi de l'expérience en militant dans le groupe marxiste léniniste *En lutte*, de 1976 à 1982 – lequel prônait l'annulation du vote lors du premier référendum sur la souveraineté en mai 1980. Elle est la seule présidente de l'histoire de la FFQ à être associée à la gauche radicale.

Comme plusieurs de ses prédécesseures, elle milite à la CSN. À l'intérieur de cette centrale syndicale, elle collabore à la mise sur pied du *Comité de condition féminine de la Fédération des affaires sociales* (FAS). Au début des années 1980,

³⁸ Maisonneuve, Pierre, *Françoise David : solidaire, d'abord!* Ottawa, Novalis, 2003, p. 45.

³⁹ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Françoise David*, Montréal, 11 mai 2005, 2 heures.

elle représente la FAS dans les dossiers d'accès à l'égalité sur lesquels elle travaille en collaboration avec, notamment, Monique Simard.⁴⁰ Françoise David devient présidente de son syndicat local en 1983.

Elle a été coordonnatrice du *Regroupement des centres de femmes du Québec* (L'R) de 1987 à 1994, et c'est en tant que déléguée de cet organisme qu'elle devient membre du conseil d'administration de la FFQ en 1992.

Mme David est porte-parole des femmes en 1992 pour le *Regroupement des Québécoises pour le NON* s'opposant à l'Entente de Charlottetown, pour la *Coalition femmes 94* lors des élections provinciales et, en tant que présidente de la FFQ, pour le OUI pendant la campagne référendaire de 1995.

À la même période, elle initie et organise la marche *Du pain et des roses*. Des centaines de femmes, des quatre coins du Québec, marcheront jusqu'à l'Assemblée nationale, dénonçant la pauvreté et revendiquant des mesures concrètes pour contrer ce phénomène. Principale porte-parole de cette grande mobilisation, Françoise David acquiert alors une grande notoriété publique. La même année, elle représente son mouvement à la Conférence mondiale des femmes à Beijing.

En 1999, elle reçoit du premier ministre Lucien Bouchard, la plus haute distinction accordée par le gouvernement du Québec : Chevalier de l'Ordre national du Québec.⁴¹

Toujours à la tête de la FFQ, supportée par une équipe considérable, elle travaille à l'organisation de la *Marche mondiale des femmes en l'an 2000*. Elle participe ainsi à la création d'un réseau féministe international d'action qui se mobilise pour dénoncer la violence et la pauvreté dont les femmes sont victimes partout sur la planète.

Après son mandat de présidente de la FFQ, on la retrouve à l'emploi de l'organisme populaire *Au bas de l'échelle*, qui se bat pour une réforme de la loi sur les normes du travail.

En 2002, elle reçoit le Prix de la Gouverneure générale en commémoration de l'affaire Personne. Ce prix reconnaît sa contribution à l'égalité des femmes et aux changements positifs qui en découlent.⁴² À la même époque, elle fonde le Collectif

⁴⁰ David, Françoise, Simard, Monique, FAS et al, *Recommandations du comité de travail du CCNSP sur la condition féminine Sur les programmes d'accès à l'égalité «Action positive»*, avril 1982, 23 p.

⁴¹ Ministère du conseil exécutif du Gouvernement du Québec. En ligne. <<http://www.ordre-national.gouv.qc.ca/mosaïque.html>> (Consulté le 5 juin 2005)

⁴² Fédération des femmes du Québec. Communiqué de presse, «Françoise David reçoit le prix Personne et en redonne tout le crédit à la FFQ», 18 octobre 2002. En ligne. <<http://www.ffq.qc.ca>> (Consulté le 21 mars 2003)

D'abord Solidaires, un mouvement politique d'éducation et d'action qui travaille à contrer la montée des idées de droite au Québec. En 2004, elle devient cofondatrice d'*Option citoyenne*, un groupe politique féministe de gauche, qui se veut aussi altermondialiste, écologiste et voué à la défense du bien commun. En 2006, elle travaille à la fusion d'*Option citoyenne* avec l'*Union des forces progressistes (UFP)* et fonde le nouveau parti *Québec Solidaire*. Son conjoint, François Larose, un enseignant de Cégep, travaille aussi à la fondation de ce parti.

Françoise David est mère d'un garçon. Elle a voyagé, en Chine, au Rwanda, au Nicaragua, en Irak, au Vietnam en Europe et au Mali, parfois dans le cadre de projets de coopération internationale. En 2003, le journaliste Pierre Maisonneuve a publié un livre à son sujet.⁴³

Françoise David est porte-parole de la *Coalition Femmes 94* qui se mobilise pendant la campagne électorale provinciale de 1994. Un petit questionnaire est distribué aux femmes qui désirent interroger leurs candidates et leurs candidats. Le discours de la FFQ aborde à peine la question nationale : d'ailleurs le dépliant débute ainsi : «Au-delà du débat sur la question nationale, la présente élection doit être, pour nous, celle des questions de fond.»⁴⁴ On fait référence aux dossiers suivants : l'équité salariale, les services de santé pour femmes, l'augmentation du salaire minimum, le financement des groupes de femmes, les droits des femmes immigrantes, les services de garde, l'aide sociale, l'emploi, les pensions alimentaires, les congés parentaux (Appendice P). Les médias donnent fréquemment la parole à Françoise David mais elle ne parvient pas à forcer les chefs des partis à se prononcer sur les revendications des femmes lors du débat télévisé qui les confronte : «Liberals, PQ both ignoring women's issues : coalition Federation vows to press for commitments»⁴⁵ précise la journaliste Cheryl Cornacchia du quotidien *The Gazette*.

⁴³ Maisonneuve, Pierre, *Françoise David : solidaire, d'abord!* Ottawa, Novalis, 2003, 153 p.

⁴⁴ FFQ, *C'est reparti, eh oui! Élection provinciale août-septembre 1994*, dépliant questionnaire à l'usage des femmes. Archives FFQ.

⁴⁵ Cornacchia, Cheryl, «Liberals, PQ both ignoring women's issues: coalition Federation vows to press for commitments», *The Gazette*, Montreal, Friday august 26, 1994, A1.

Davantage préoccupée par ces enjeux, la FFQ s'y consacre donc prioritairement et on observe même une certaine tiédeur face aux féministes d'État. À cette époque, des menaces planent au sujet de la disparition du CCCSF, de même que circulent des rumeurs de coupures dans les subventions du programme Promotion de la femme. On se souvient que la FFQ est largement tributaire de ce programme. La FFQ intervient publiquement pour dénoncer cette situation et envoie une lettre à la Secrétaire d'État à la condition féminine Sheila Finestone, ancienne présidente de la Fédération. Dans cette lettre, Françoise David lui demande d'intervenir «de toute urgence auprès de [ses] collègues pour que le prochain budget ait des impacts positifs sur les organismes qui ont besoin du soutien gouvernemental.»⁴⁶ S'ensuit un débat à la Chambre des communes⁴⁷ et quelques pressions qui ne réussissent pas à faire changer la décision et, en mars 1995, le gouvernement libéral élimine le CCCSF. Il faut noter que la FFQ n'entreprend pas une lutte acharnée pour défendre le maintien de l'organisme. Même si la FFQ a contribué à sa création au début des années 70 et qu'elle entretenait de bons liens avec l'organisme gouvernemental, elle s'est détachée de celui-ci au fil des ans. La FFQ œuvre davantage avec son pendant québécois, le CSF. Mais des réserves apparaissent aussi de ce côté.

7.5 Du pain et des roses pour changer les choses

Pour la FFQ, la priorité numéro *Un* de l'année 1995 n'est donc pas le référendum sur la souveraineté mais la *Marche Du pain et des roses*. Depuis près de deux ans, les militantes et les employées s'activent à organiser cette grande mobilisation. Il faut un thème, une chanson, une date, une épingle, un trajet, une affiche, des contacts, des porte-parole, des commanditaires, un calendrier, des salles, des permis, des bannières, des pancartes, des dépliants, des ballons, des

⁴⁶ David, Françoise, Lettre à madame Sheila Finestone, Secrétaire d'État à la condition féminine Chambre des communes Ottawa, Montréal, 13 janv. 1995, 1 p. Archives FFQ.

⁴⁷ Gouvernement du Canada, *Motion d'ajouement 18821*, mardi 21 mars 1995. En ligne. <<http://www.parl.gc.ca>> (Consulté le 19 avril 2004)

chandails, des chapeaux, des foulards, un lieu de rassemblement final, etc. – ce sera d'ailleurs l'objet d'une exposition au Musée de la civilisation de Québec, quelques mois plus tard. Mais surtout, il faut des revendications qui rallient toutes les femmes : immigrantes, jeunes, assistées sociales, étudiantes, professionnelles... Ces revendications doivent être réalistes ou, dit autrement, susceptibles de déboucher sur des gains. Neuf revendications contre la pauvreté sont acheminées au gouvernement québécois : un programme d'infrastructures sociales avec des emplois accessibles immédiatement; une loi pro-active sur l'équité salariale; l'augmentation du salaire minimum au-dessus du seuil de la pauvreté; l'application de la Loi des normes minimales du travail à toutes les personnes participant à des mesures d'employabilité; un système de perception automatique des pensions alimentaires; la création d'au moins 1500 nouvelles unités de logement social par année; l'accès aux services et programmes de formation générale et professionnelle avec soutien financier adéquat, en vue d'une insertion ou d'une réinsertion au travail; l'application rétroactive de la réduction du temps de parrainage pour les femmes immigrantes ainsi qu'un mécanisme d'accès aux droits sociaux pour les femmes parrainées victimes de violence conjugale et familiale; le gel des frais de scolarité et l'augmentation des bourses aux étudiant-e-s.⁴⁸

La FFQ qui, par l'entremise de ses associations, rejoint déjà les femmes du mouvement syndical et communautaire, va devenir par la Marche Du pain et des roses, un pôle d'attraction et de solidarité encore plus impressionnant. Ce moyen d'action et les revendications qu'il porte atteint une visibilité médiatique exceptionnelle.

Avant même que le premier kilomètre soit franchi, un travail de lobbying intense est effectué par la présidente et son équipe auprès des ministres et de la députation québécoise pour les sensibiliser aux revendications et aller chercher des appuis. Malgré le ton contestataire du discours de la FFQ, le gouvernement péquiste

⁴⁸ «Dossier 8 mars», *Le pouls*, février 1995, 4 p. Archives FFQ.

n'est pas perçu comme une menace mais plutôt comme un allié. D'ailleurs, à plusieurs reprises durant la marche, la FFQ doit se défendre contre des reproches d'allégeance péquiste; par exemple, à cause de la supposée présence du comité national des femmes du PQ dans l'organisation de la Marche,⁴⁹ de l'appui financier du gouvernement du Québec pour l'événement, ou encore par l'accueil que les marcheuses réservent aux membres de l'opposition.⁵⁰ La FFQ est facilement identifiée au PQ mais, dans les faits, la marche est populaire et les hommes politiques courent après les marcheuses!

⁴⁹ FFQ, «La Marche des femmes : non-partisane!», Communiqué de presse, Saint-Pierre de Montmagny, 1^{er} juin 1995, 2 p. Archives FFQ.

⁵⁰ *Ibid.*

Figure 7.4

**Date limite d'inscription
21 avril 1995**

Oui, je marcherai les 10 jours (200 km) du 26 mai au 4 juin:

Oui, je marcherai 2 jours ou + (20 km par jour) Dates: _____

Oui, je marcherai 1/2 jour ou + (à préciser) Dates: _____

(cochez) Montréal (Rive nord) - Québec
 Longueuil (Rive sud) - Québec
 Rivière-du-Loup - Québec

Commentaires:

Nom, adresse et téléphone:

Signature:

S.V.P. Retourner ce formulaire à l'adresse suivante:

Att. La marche des femmes
 5225, rue Berri, bureau 100
 Montréal, Québec H2J 2S4
 Tél.: 948-1994
 1-800-817-1994



Formulaire d'inscription pour la Marche Du pain et des roses. Archives FFQ.

La marche pensée par Françoise David se déroule à un moment stratégique : quatre mois avant l'échéance du deuxième référendum sur la souveraineté. Le gouvernement du Parti québécois peut difficilement se mettre à dos ces femmes qui bénéficient d'un certain appui populaire et d'une couverture médiatique des plus

favorables. Elles qui revendentiquent des mesures concrètes pour améliorer les conditions de vie des plus pauvres. Il ne faut pas perdre de vue que la FFQ s'est prononcée en faveur de la souveraineté du Québec, et la défaite du Oui au premier référendum rappelle sans doute au Parti québécois combien le vote des femmes peut être crucial. Il n'est alors pas étonnant que le premier ministre Jacques Parizeau, sur place pour accueillir les marcheuses à l'Assemblée nationale, réponde positivement à une partie importante des revendications. Les milliers de personnes présentes entendent cela comme une victoire. Céline Signori, ancienne présidente de la FFQ et, à ce moment, députée du PQ se remémore :

Fallait le faire discrètement [participer à la Marche]. J'avais une belle-sœur qui marchait. Alors je me suis rendue à St-Romuald pour marcher de St-Romuald à Québec. Alors, un moment donné j'ai quitté parce que Monsieur Parizeau nous avait demandé [aux députées] d'être là pour accueillir les femmes à Québec. On était une couple qui défendaient pour qu'il y ait de l'argent, les filles aussi. T'sais, les groupes de femmes avaient besoin d'argent pour cette marche-là. C'était quelque chose de grandiose, quelque chose de bien!⁵¹

Figure 7.5



Le premier ministre Jacques Parizeau lors de la Marche Du pain et des roses. Archives FFQ.

Deux jours après, dans un texte adressé à ses membres, Françoise David dresse un bilan assez positif de l'événement: «Nous n'avons pas obtenu tout ce que

⁵¹ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Céline Signori*, Blainville, 21 avril 2005, 1 heure 30.

nous voulions. Mais nous avons maintenant la force, la crédibilité et l'unité nécessaire pour aller plus loin.»⁵²

La présence de Françoise David à la présidence a entraîné un ensemble de transformations pour la Fédération, une radicalisation des positions et des actions, de même qu'une orientation davantage associée à la gauche politique, tout en maintenant le cap vers la souveraineté du Québec. Si cette orientation politique s'accorde facilement avec son passé de militante du groupe marxiste *En Lutte*, notons au passage que son adhésion souverainiste était moins évidente. À l'époque du premier référendum, *En Lutte* avait préconisé l'annulation du vote. Dans ses entretiens avec le journaliste Pierre Maisonneuve, elle explique son malaise en ces termes: «Sur la question nationale, nous nous sommes complètement trompés. En 1980, je n'étais pas à l'aise avec la position d'*En Lutte* qui consistait à annuler notre vote. Finalement, je n'ai pas voté au référendum de 1980, parce que j'ai accouché trois jours plus tôt...»⁵³

Dans son plan de travail pour l'année 1994-1995, la FFQ se prépare à l'éventualité d'un référendum sur la souveraineté du Québec :

Que la Fédération, avec le *Groupe des 13* et les autres groupes intéressés, prépare son intervention lors de la prochaine campagne électorale québécoise. Si un référendum sur la souveraineté a lieu dans la prochaine année, la Fédération consultera ses membres sur les positions à adopter...⁵⁴

Un article de son bulletin *Le féminisme en bref* d'octobre 1994, mettant le référendum à l'ordre du jour, annonce que le conseil d'administration de la FFQ présentera sous peu à ses membres une ou des propositions sur la façon dont la Fédération pourrait prendre place dans le débat de société qui s'annonce. Il y est prôné une démarche démocratique, respectueuse de la Déclaration de principes de

⁵² David, Françoise, *Du pain et des roses : la lutte continue!* 7 juin 1995, 2 p. Archives FFQ.

⁵³ Maisonneuve, Pierre, *Françoise David : solidaire, d'abord!* Ottawa, Novalis, 2003, p. 54.

⁵⁴ FFQ, *Plan de travail FFQ Année 1994-1995*, p. 4. Archives FFQ.

la Fédération et qui tienne compte du temps que tout cela exige. La Fédération semble consciente des questions et des divergences que la démarche va entraîner. La participation de la FFQ à la campagne référendaire pourrait prendre une des formes suivantes : sous la bannière du OUI; sous la bannière du NON; sans engagement partisan, mais comme porte-parole critique.⁵⁵

Dans un article du numéro de décembre 1994 intitulé *Le référendum s'en vient*, signé F.D. (on suppose qu'il s'agit de la présidente Françoise David), l'auteure présente aux lectrices la proposition du conseil d'administration issue d'une chaude discussion nourrie par les arguments de trois invitées : Monique Simard en faveur du OUI, Darlene Johnston en faveur du NON, et Diane Lemieux sans prise de position constitutionnelle. Il s'agit de la participation active des femmes au processus de consultation annoncé par le gouvernement du Québec, étant entendu que si le Québec devient souverain, la déclaration et les bases constitutionnelles du nouveau pays devront être justes et équitables pour les femmes, les minorités culturelles et les nations autochtones.⁵⁶

Une consultation interne menée en février, mars et avril doit permettre au conseil d'administration de proposer l'une des trois options à l'assemblée générale de mai 1995, qui se déroulera en fait en septembre 1995. Tout comme dans le numéro précédent du bulletin on insiste sur le fait que cette prise de position doit servir un projet plus fondamental : «Nous croyons que dans de tels moments majeurs et significatifs la parole des femmes doit être entendue haut et fort. Car quelle que soit l'issue du débat, nous avons un projet de société à proposer et à défendre, un projet féministe, égalitaire, juste et pluraliste.»⁵⁷

⁵⁵ «Référendum, vous dites...?», *Le féminisme en bref*, vol. 5, no 1, oct. 1994, p. 4.

⁵⁶ «Le référendum s'en vient», *Le féminisme en bref*, vol. 5, no 2, déc. 1994, p. 8.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 9.

À cette étape, le Conseil d'administration ne se prononce pas officiellement sur le fond et, par le biais de son bulletin, donne la parole à trois femmes représentant les trois options s'offrant à la FFQ. Sans qu'on sache toutefois s'il s'agit de membres de la FFQ.

Diane Lemieux, (qui sera Leader parlementaire du PQ, mais à cette époque du Regroupement des CALACS), soutient que la FFQ n'a pas à se prononcer pour le OUI ou pour le NON mais qu'elle doit plutôt identifier ce qui amènera, dans un cas comme dans l'autre, des gains «durables» pour les Québécoises.⁵⁸ Sa position se veut éminemment féministe soulignant que son organisation ne se sent pas porteuse d'une mission politique, à l'exception de ce qui concerne la situation des femmes.⁵⁹ Inquiète de la «contamination» de la FFQ par des considérations politiques et des tensions qui en découleraient, elle questionne le bien-fondé de la consultation que s'apprête à faire la FFQ dans ses rangs, doutant du sens à donner à une majorité quelconque.

Ensuite, Monique Simard, première vice-présidente du Parti Québécois, souhaitant que les femmes et la FFQ participent au débat référendaire en prenant position, fait valoir que la souveraineté du Québec est une condition favorable à l'amélioration de la vie des femmes. «Dans un pays qui nous appartiendra, nous pourrons avoir davantage de contrôle sur les décisions qui nous concernent»⁶⁰ affirme-t-elle.

Enfin, le troisième point de vue est présenté non pas par le Parti Libéral mais par une fédéraliste convaincue d'Alliance Québec, Darlene Johnston. Pour elle, le processus dans lequel s'inscrit le gouvernement de Parizeau n'est pas

⁵⁸ Lemieux, Diane, «La position des groupes de femmes dans le débat sur la souveraineté du Québec», *Le Féminisme en bref*, vol. 5, no 3, mars 1995, p. 6.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 7.

⁶⁰ Simard, Monique, «La Fédération des femmes du Québec doit prendre position pour le oui dans le débat référendaire», *Le féminisme en bref*, vol. 5, no 3, mars 1995, p. 9.

démocratique: «La décision de se séparer ou non doit avant tout être discutée et décidée démocratiquement. C'est fondamental. Et je pense, en tant que femme, qu'on en a assez de se faire dire quoi faire, ou quoi penser.»⁶¹ Elle reconnaît que le fédéralisme actuel nécessite, pour le Québec et pour d'autres provinces, des changements, mais selon elle: «l'acte de nous refermer sur nous-mêmes comme l'exige la séparation est une réaction négative envers ces changements.»⁶²

Au même moment, soit en mars 1995, la FFQ présente son Mémoire sur l'avenir du Québec intitulé : *L'avenir du Québec sera féminin pluriel*, appuyé par l'R des centres de femmes du Québec.⁶³ Elle y exprime les positions prises par le conseil d'administration sur l'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec, en prenant soin d'expliquer le projet féministe de société.

Elle «tient à affirmer qu'elle appuie le droit inaliénable du peuple québécois à l'autodétermination. Les Québécoises et Québécois forment une nation qui a une histoire, une langue majoritaire et une culture. Nier cela, c'est faire du Québec une province comme les autres et nous nous y refusons.»⁶⁴ On retrouve ici le point d'ancrage de l'argumentaire de Françoise David; prenant appui sur la reconnaissance d'un droit inaliénable, celui des peuples à l'autodétermination : tout comme ce droit est reconnu aux peuples autochtones, il doit être reconnu au peuple québécois. Cet argument se justifiera même d'un droit à l'autonomie pour les femmes. Un autre document de réflexion à l'intention des membres, illustre bien cette affirmation. On peut y lire :

Il nous paraît fondamental de réaffirmer le droit des peuples à l'autodétermination. Ces derniers temps, des penseurs et politiciens ont tenté

⁶¹ Johnston, Darlene, «La FFQ doit dire non au référendum», *Le féminisme en bref*, vol. 5, no 3, mars 1995, p. 10.

⁶² *Ibid.*, p. 12

⁶³ FFQ, *L'avenir du Québec sera féminin pluriel Mémoire sur l'avenir du Québec présenté par la Fédération des femmes du Québec et appuyé par l'R des centres de femmes du Québec*, mars 1995, 11 p. Archives FFQ.

⁶⁴ *Ibid.*

de nier ce droit au peuple québécois en déclarant illégal et illégitime le processus entrepris par le gouvernement du Québec ou en disant que la question n'était pas claire. Nous rejetons ces arguments, nous qui nous battons depuis longtemps pour le droit des femmes à leur autonomie et à leur liberté de choix...⁶⁵

Cette stratégie discursive de la FFQ n'est peut-être pas étrangère à celle utilisée par René Lévesque quelques années plus tôt et que les sociologues Gilles Bourque et Jules Duchastel ont analysée. Ils expliquent dans un premier temps, comment un nouveau discours fédéral «découvre» dans les années 1980, des *peuples* autochtones qui «occupent une *place distincte* au sein de la société canadienne.»⁶⁶ Le gouvernement canadien reconnaîtra aux peuples autochtones le droit à l'autonomie gouvernementale ce qui leur permettra, entre autres, de créer des institutions qui leurs sont propres. René Lévesque, qui venait de subir coup sur coup la défaite référendaire de 1980 et le rapatriement de la Constitution canadienne en 1982, aurait, selon Bourque et Duchastel, «profité de cette reconnaissance politique des peuples amérindiens pour reposer la question du Québec.»⁶⁷

Dans son mémoire sur l'avenir du Québec, le conseil d'administration de la FFQ suggère des éléments qui devraient faire partie de la Déclaration de souveraineté du Québec, comme l'égalité entre les personnes, la solidarité sociale et la recherche de l'équité. Le document mise aussi sur le rôle de l'État, sur une Constitution intégrant la Charte des droits et libertés de la personne avec des chapitres précisant les droits spécifiques des femmes. On y retrouve une préoccupation au sujet des Autochtones et la position de la Fédération reconnaissant leur droit à l'autodétermination. Le mémoire aborde aussi les questions liées à la monnaie, aux femmes immigrantes et réfugiées, aux alliances internationales et à la présence des femmes dans une éventuelle Cour suprême du

⁶⁵ FFQ, *Citoyennes du Québec à vos plumes!* Janvier 1995, p. 5. Archives FFQ.

⁶⁶ Bourque, Gilles et Jules Duchastel, *L'identité fragmentée : nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens, 1941-1992*, Montréal, Fides, 1996, p. 130.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 135.

Québec. La conclusion souligne l'importance de féminiser les textes de loi de la future Constitution d'un éventuel Québec souverain.

Bien que ce ne soit que plusieurs mois plus tard que se déroulera l'assemblée générale établissant formellement la position de l'organisme, et alors qu'elle fait circuler un sondage auprès de ses membres, la FFQ développe des alliances avec d'autres groupes progressistes ou nationalistes à l'intérieur de l'organisme *Partenaires pour la souveraineté* et travaille ainsi à promouvoir l'option du OUI avec les bloquistes, les péquistes et les adéquistes. Françoise David expliquera lors de l'entrevue: «On faisait partie de *Partenaires pour la souveraineté*. Une réunion par semaine, ça discutait de stratégie et tout. J'ai participé à quelques assemblées et à des méga assemblées. Par exemple à l'aréna Maurice Richard. Mais quand même, je faisais pas ça à temps plein.»⁶⁸

Dans son anthologie des textes indépendantistes, Andrée Ferretti retient les mémoires déposés devant la Commission par les organisations *Partenaires pour la souveraineté* et *Solidarité populaire Québec*, deux organisations dans lesquelles la FFQ milite. Pour Mme Ferretti :

Ils expriment parfaitement bien la voix du million de Québécois et de Québécoises qui ont déclaré souhaiter l'indépendance parce qu'elle est la seule option apte à répondre aux aspirations collectives et aux besoins objectifs de la majorité du peuple, la seule à pouvoir assurer un avenir à la nation québécoise en tant que source et puissance de protection et d'enrichissement de la langue et de la culture, de progrès social, de démocratisation de la vie politique, d'intégration des minorités ethniques, de présence du Québec dans le monde.⁶⁹

Dans la mouvance des activités de visibilité auxquelles la Fédération participe, Françoise David se retrouvera dans l'embarras. Lors d'une conférence de presse à ses côtés, Lucien Bouchard alors chef du Bloc québécois et futur leader péquiste,

⁶⁸ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Françoise David*, Montréal, 11 mai 2005, 2 heures.

⁶⁹ Ferretti, Andrée, *Les grands textes indépendantistes 1992-2003*, tome 2, Montréal, Typo, 2004, p. 20.

décrit les Québécois comme «une des races blanches qui a le moins d'enfants.»⁷⁰ «La présidente de la FFQ s'est retrouvée bien malgré elle au cœur d'une controverse entourant la déclaration malheureuse et déplacée de M. Bouchard. Notre attitude a été de critiquer ses propos, surtout sur la question de la race sans pour autant consentir à faire de ce politicien un raciste invétéré. Cela nous a valu des félicitations...et des critiques.»⁷¹, lit-on dans le rapport d'activités de la Fédération.

L'assemblée générale de la FFQ tenue en septembre 1995, quelques jours avant le référendum, confirme – bien que cela soit déjà pas mal évident – l'appui de la FFQ à la souveraineté du Québec : le résultat du vote est : 133 pour ; 20 contre et 7 abstentions.⁷² Mme David se rappelle le contexte de ce vote :

Y a pas eu beaucoup de débats parce que bon, tout le monde quelque part s'était prononcé. L'enjeu finalement, au bout de quelque temps, était devenu assez clair. C'était pas entre le OUI et le NON. C'était entre le OUI et la neutralité. C'était assez clair que c'était ça. Ou bien on prenait pas position, ou bien c'était le OUI. Mais le NON, personne avait envie de défendre le NON. Finalement on a décidé de tenir un vote secret. Tu sais, c'était jugé ben important pour les membres là. C'était pas évident. Tu sais que c'est un débat toujours assez émotif. J'pense que quelqu'un a demandé un vote secret, j'suis pas trop sûre. Pis, c'était ben correct que ça se passe comme ça! Et finalement, un appui au OUI a été voté à 80 pour cent. Beaucoup plus élevé que ce à quoi je m'attendais. Dans le fond c'est ça qui est assez drôle!⁷³

Lors de l'entrevue, Françoise David observe que le même scénario se répète en 2004 pour *Option citoyenne*. Comme à la FFQ à une autre époque, *Option citoyenne* est divisée entre une position favorable à la souveraineté et une position qui défend la neutralité,⁷⁴ appuyer le NON n'est pas envisagé.

⁷⁰ Cloutier, Mario, «Le PQ et les femmes : un couple mal assorti», *La Presse*, 11 mars 2003, E7.

⁷¹ FFQ, *Rapport d'activités 1995-1996*, p.14. Archives FFQ.

⁷² FFQ, *Plan d'action de la Fédération des femmes du Québec 1995-1996 adopté à l'assemblée générale du 30 septembre 1995*, p. 1. Archives FFQ.

⁷³ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Françoise David*, Montréal, 11 mai 2005, 2 heures.

⁷⁴ *Ibid.*

L'assemblée générale de la FFQ souhaite que l'organisme fasse partie du *Regroupement des Québécoises pour le Oui* et que la présidente en soit une des porte-parole. Toutes les membres sont invitées à s'engager dans la campagne référendaire et à aller voter. Cette participation doit se faire «sur la base de ses valeurs féministes et en s'assurant du maintien d'un dialogue constructif avec les femmes autochtones, anglophones et des communautés ethniques.»⁷⁵

À la suite des résultats du deuxième Référendum sur la souveraineté du Québec tenu le 30 octobre et au cours duquel le NON l'a emporté avec une faible majorité des voix – 50,55% contre et 49,45% pour le OUI -, la FFQ réitère que sa position était non partisane et qu'elle envisageait la souveraineté du Québec comme un outil de développement d'une société juste, équitable et pacifiste.⁷⁶ Françoise David fait valoir que les femmes n'ont pas remis en question la légitimité de la décision de la Fédération, reprochant aux médias leur acharnement à mettre en doute la transparence du processus sans s'intéresser à la position en tant que telle. Elle dénonce et se dissocie publiquement du discours de Jacques Parizeau le soir du référendum. Elle conclut:

Le triste spectacle que nous offre aujourd'hui le «reste du Canada», en rapport avec les demandes traditionnelles du Québec nous renforce dans notre conviction qu'il n'y a plus grand-chose à espérer de ce côté [...] La souveraineté du Québec viendra sans doute en son temps. Il serait bon, d'ici là, que les mouvements sociaux articulent encore davantage le lien entre souveraineté et projet social.⁷⁷

Il est clair que le discours et même les actions de la FFQ lors du deuxième référendum se voulaient basés sur des positions féministes. Elle considérait l'accès à la souveraineté comme un moyen pour l'amélioration du statut et de la condition des femmes. Bien qu'au Québec il s'avère difficile de dissocier la question nationale

⁷⁵ FFQ, *Plan d'action de la Fédération des femmes du Québec 1995-1996 adopté à l'assemblée générale du 30 septembre 1995*, p. 1. Archives FFQ.

⁷⁶ David, Françoise, «Les mouvements sociaux dans la tourmente référendaire», *Le féminisme en bref*, vol. 6, no 1, déc. 1995, p. 2.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 4.

des partis politiques – historiquement, on associe l'option souverainiste au Parti québécois alors que l'option fédéraliste se cristallise dans le Parti libéral – le discours nationaliste de la FFQ se disait toutefois non-partisan en se démarquant des partis politiques qui portent le projet souverainiste, respectant ainsi sa Déclaration de principes et rassurant, peut-être, ses membres.

On se souvient que dès sa première déclaration de principes en 1982 la FFQ se présente comme «un organisme démocratique et apolitique»⁷⁸ – un peu plus tard le terme sera remplacé par «non-partisan» –, cet apolitisme auquel on se dit attaché n'excluant pas l'encouragement des femmes à se présenter en politique. De plus, alors qu'ils étaient autrefois acceptés, la FFQ vient d'inscrire dans ses nouveaux statuts que les groupes politiques partisans de même que les ministères, les services et agences du gouvernement ne peuvent devenir membres.⁷⁹

Paradoxalement, on remarque qu'en 1980 (Appendice J) des associations représentant le Parti libéral et le Parti québécois sont membres de la FFQ (le *Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales* et le *Comité régional-condition féminine du Parti québécois (Québec)*) ce qui n'est plus le cas en 1995 (Appendice Q). On constate qu'en 1980 les deux associations, identifiées le plus étroitement au camp du NON et au camp du OUI, ne se sont exprimées nulle part dans les *Bulletins*, tandis qu'en 1995, malgré leur récente exclusion formelle de la Fédération, elles prennent la parole dans la *Petite Presse* pour alimenter le débat entre les membres!

Des militantes de la FFQ défendent parfois des options politiques qui sont partisanes. À cet égard les exemples de Sheila Finestone et de Françoise David peuvent nous instruire. Comme nous l'avons démontré, elles ont joué un rôle non négligeable dans les débats référendaires et pourtant elles ne siégeaient pas à la FFQ comme représentantes d'un parti.

⁷⁸ «Dossier», *Petite presse*, deuxième année, no 4, oct. 1982, p. 4.

⁷⁹ FFQ, *Statuts et règlements 1995*. Règlement no 7, Archives FFQ.

C'est au nom de la non-partisanerie que le débat à l'intérieur de la FFQ n'a jamais eu lieu lors du référendum de 1980, comme nous l'avons démontré au chapitre IV de la deuxième partie de cette thèse. Ce débat sur la partisanerie revient souvent à la FFQ et peut-être aussi dans les autres groupes de femmes. Lors d'un Conseil général en 1995, en réponse à l'historienne Micheline Dumont qui l'interrogeait au sujet de l'unité du mouvement féministe, Françoise David précise :

Les féministes ne forment pas un bloc monolithique, elles ne marchent pas d'un seul pas. Moi ça me paraît fort intéressant comme ça! [...] Une autre caractéristique importante, ce mouvement-là est résolument non-partisan. Il a toujours refusé l'enlignement sur un parti politique quel qu'il soit et il a encore plus refusé, ce que l'on voit dans d'autres pays, c'est-à-dire la tutelle d'un parti politique.⁸⁰

7.6 Le projet féministe relayé à l'intérieur des murs de l'Assemblée nationale?

Françoise David poursuit en s'interrogeant sur le rapport de force du mouvement des femmes et questionne les types d'actions privilégiés. Déjà, on sent à ce moment son désir d'aller plus loin et de véhiculer les revendications féministes par un autre canal : un parti politique.

On va souvent vers des actions qui risquent le moins de nous faire perdre du monde. Donc des actions plutôt de lobby : pétitions, lettres. Enfin vous connaissez la panoplie aussi bien que moi. Ce que l'on pourrait appeler une forme d'impolitesse du mouvement des femmes, qui est pratiquée encore par certains groupes et à certaines occasions, et qui à mon avis, à mon humble avis, est entièrement nécessaire si on veut vraiment se donner un véritable rapport de force. Est-ce qu'on va être capable de s'entendre toutes ensemble pour, de temps en temps au moins, faire ça? [...] Est-ce qu'on va rester éternellement aux portes du pouvoir? Et alors là, il ne s'agit plus de trois, quatre femmes qui se présentent en politique...⁸¹

Selon nous, le discours de Françoise David n'entre pas vraiment dans un registre révolutionnaire. Elle encourage l'impolitesse des femmes pour créer un

⁸⁰ *Conseil Général 1995*, cassette audio, 60 minutes. Archives FFQ.

⁸¹ *Ibid.*

rapport de force, sans rejeter les autres formes d'action, comme les pétitions et les lettres, qui rejoignent davantage de femmes. Françoise David se questionne sur la place de la FFQ et sur son rôle dans le mouvement des femmes. Elle jongle avec l'idée qui circule dans les rangs de faire jouer à la Fédération un rôle de superstructure du mouvement. On peut penser qu'elle s'interroge aussi sur la possibilité de faire avancer les revendications féministes autrement, dans un autre lieu d'action et de concertation politique :

Cette idée-là c'est que nos coalitions ponctuelles ne suffisent plus pour augmenter notre rapport de force et que notre présence sur la scène politique québécoise doit s'affirmer davantage et que nous devons nous donner un rapport de force pour nous permettre enfin de gagner des luttes [...] Et pour certaines nous en sommes rendues à créer une espèce de superstructure permanente rassembleuse de toutes les composantes du mouvement des femmes mais respectueuse aussi de l'autonomie et de la culture de chacun des groupes. L'idée est séduisante, elle appelle au dépassement et à une solidarité. Elle nous convie à formuler clairement un projet de société qui servira de base à nos luttes et à nos revendications. Elle incite les groupes à oublier le corporatisme et à sortir un peu des luttes sectorielles pour développer une approche et des actions globales. Personnellement, ça n'engage que moi, d'ailleurs le texte au complet, je crois que le mouvement des femmes et ou les femmes québécoises – c'est pas toujours la même chose – ont besoin effectivement d'un lieu de concertation et d'action politique...⁸²

Lors du référendum de 1995 aussi, le principe de non-partisanerie de la Fédération s'est révélé problématique, la présidente devant toujours se démarquer du parti porteur du projet souverainiste. Conformément à ce principe, est-ce qu'un parti issu du mouvement des femmes serait d'emblée exclu de la FFQ? Dans les années 2000, l'assemblée générale de la FFQ enclenchera ce débat avec l'avènement d'*Option citoyenne* et du parti féministe *Québec Solidaire*.

La position de la FFQ sur la question nationale lui ferme des portes. Ainsi, Greta Chambers, chancelière de l'Université McGill et militante de la première heure aux côtés de Thérèse Casgrain, décline pour des motifs politiques, l'invitation qui lui est faite de participer à une campagne de financement : «Étant chancelière d'une université vouée nécessairement à l'impartialité officielle dans le débat souveraineté-

⁸² Conseil Général 1995, cassette audio, 60 minutes. Archives FFQ.

fédéralisme, je ne peux dans les circonstances m'afficher pour la souveraineté prônée par la FFQ, même si la cause des femmes me tient à cœur.»⁸³ La FFQ en est à sa trentième année d'existence et l'objectif fixé est de 30 000 \$. Lucien Bouchard, depuis peu Premier ministre du Québec, apporte une contribution de 3 000 \$.

Lors du Sommet sur l'économie et l'emploi, organisé par le gouvernement québécois, à Montréal en octobre 1996, la FFQ s'oppose publiquement à la politique de Lucien Bouchard qui recherche le déficit zéro. Défendant plutôt l'idée d'une clause d'appauvrissement zéro, elle se retire de l'exercice avec *Solidarité populaire Québec* et la *Coalition nationale des femmes contre la pauvreté* : devant le refus gouvernemental de protéger les plus pauvres, la FFQ «brise le consensus» et fait ainsi parler d'elle et de la radicalité de ses positions, «Une fausse note dans la messe du consensus»⁸⁴ titra *Le Devoir*. Pour Françoise David, cet événement a permis de dissocier, dans l'esprit de plusieurs, la FFQ du PQ :

Ça pris du temps avant qu'un certain nombre de gens comprenne que je n'étais pas péquiste. Oui ça, tu me fais penser que c'est ce qui a été le plus long à régler. En fait, ça s'est réglé d'une certaine manière grâce au PQ parce que Lucien Bouchard, qui a commencé en 96 sa lutte au déficit et qui a commencé à couper dans l'aide sociale, a trouvé en moi sa plus sévère critique. En 96-97 et même après en 98, il y a eu une réforme de l'aide sociale qu'on a combattue. Un moment donné je disais : «L'opposition officielle au gouvernement péquiste au Québec c'était Nous [la FFQ]» [...] On n'arrêtait pas de manifester, de se battre, de s'élever contre les positions qu'il prenait [Lucien Bouchard] [...] Les gens vont le voir assez vite que c'est pas parce que c'est le PQ que je vais être d'accord, c'est pas au nom de la souveraineté que je vais être d'accord. Ça pris un an ou deux. Les gens ont compris qu'on allait être intègre et qu'on allait vraiment se battre pour les femmes.⁸⁵

La Fédération vise des changements par la voie législative pour en arriver à une égalité dans les faits. Elle s'implique activement pour une réforme de la Sécurité

⁸³ Chambers, Gretta, Lettre à Françoise David présidente de la FFQ, 16 janv. 1996, 1 p. Archives FFQ.

⁸⁴ Pichette, Jean, «Une fausse note dans la messe du consensus», *Le Devoir*, oct. 1996.

⁸⁵ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Françoise David*, Montréal, 11 mai 2005, 2 heures.

du revenu et travaille à la promotion d'un projet de loi sur l'élimination de la pauvreté. Lors de la campagne électorale provinciale qui reporte le PQ au pouvoir le 30 novembre 1998, la FFQ dénonce une fois de plus cette «obsession du déficit zéro qui a conduit à des coupures massives dans les services publics.»⁸⁶

Même si elle se dit insatisfaite du gouvernement Bouchard à qui elle ne peut accorder un vote de confiance, la FFQ précise, par la voix de sa présidente, que le Parti libéral n'est pas un bon choix : «il est désormais dirigé par un digne représentant – Jean Charest – d'une droite qui ressemble fort à celle que l'on retrouve aux États-Unis et dans plusieurs provinces canadiennes.»⁸⁷ L'Action démocratique du Québec ne représente pas un bon choix non plus : «Ce parti dirigé par un jeune vieux pose parfois de bonnes questions mais ne propose pas autre chose qu'un retour au capitalisme débridé du XIX^e siècle.»⁸⁸ Tout en rappelant que la FFQ n'est pas partisane, la présidente encourage les femmes à aller voter et à faire valoir leurs attentes face au gouvernement : le rôle de l'État dans la redistribution de la richesse collective, la lutte à la pauvreté, la réinjection des fonds dans les services publics, l'augmentation du salaire minimum, des mesures d'aide aux femmes des communautés culturelles, aux non-syndiquées, et pour améliorer le régime d'assurance parentale, des congés pour les personnes qui prennent des proches en charge et des services d'avortement accessibles dans toutes les régions. De plus, elle est favorable à une loi qui assurera la reconnaissance des droits des conjoints et conjointes de même sexe dans la Charte des droits.

À cette époque, sur la scène fédérale, la FFQ s'oppose encore une fois au gouvernement sur la question nationale et déclare : «la Fédération des femmes du Québec se prononce en faveur du droit à l'autodétermination du peuple québécois.

⁸⁶ David, Françoise, *À qui les femmes devront-elles faire confiance?* 18 nov. 1998, p. 1. Archives FFQ.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 3.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 1.

La Fédération demande au gouvernement fédéral de retirer le projet de loi n° C20 sur les règles de sécession.»⁸⁹

7.7 La Marche mondiale des femmes : réussite ou échec?

La fin des années 1990 et le début des années 2000 sont marqués par des guerres qui ont des allures impérialistes. La guerre dans le Golfe persique, menée par les États-Unis, incite tout particulièrement la FFQ, partisane d'un monde sans violence,⁹⁰ à réviser l'ordre de ses priorités : la lutte à la pauvreté doit désormais s'associer à la lutte contre la violence.

Fortes du succès de la marche *Du pain et des roses*, les militantes de la FFQ lancent une opération planétaire pour célébrer l'entrée dans le III^e millénaire : une marche mondiale des femmes. La même stratégie qu'en 1995, mais à l'échelle internationale, se répète. Il faut présenter aux gouvernements des revendications concrètes et aller chercher des réponses à ces demandes. Certains sujets, comme l'avortement et la reconnaissance des lesbiennes, ne font pas consensus. De longues discussions avec des féministes d'une centaine de pays aboutissent à une plateforme commune autour de revendications mondiales, accompagnée de revendications particulières à chaque pays, à être acheminées aux gouvernements respectifs. La Marche mondiale des femmes mobilise près de 3600 groupes dans 160 pays.⁹¹ Un comité de liaison international est créé. Un comité canadien de la marche et un comité québécois distinct se mettent en branle. La *Coalition nationale des femmes contre la pauvreté et la violence* est responsable de l'organisation de la marche québécoise. Les revendications québécoises et le plan d'action sont adoptés

⁸⁹ FFQ, *Communiqué de presse*, Montréal, 13 déc. 1999, p. 1. Archives FFQ.

⁹⁰ FFQ, «Trop c'est trop, nous voulons un monde sans violence pour les femmes», *Communiqué de presse*, Montréal, 30 nov. 1999, 3 p. Archives FFQ.

⁹¹ Dumont, Micheline et Louise Toupin, *La pensée féministe au Québec : anthologie (1900-1985)*, Montréal, Remue-ménage, 2003, p. 728.

à l'automne 1999. Des outils d'éducation populaire⁹² et des guides de lobbying sont mis à la disposition des femmes.⁹³ Des milliers de militantes s'affairent à diverses tâches : certaines interviennent auprès de la députation et des ministres, d'autres travaillent à la logistique. Encore une fois, des contacts avec les féministes d'État sont entretenus pour acheminer les revendications.

À cette époque, la FFQ invite le NAC à travailler de concert à organiser la Marche au Canada. La présidente du NAC, Joan Grant-Cummings, fait partie du comité canadien de la Marche des femmes aux côtés de déléguées de la FFQ. Fait à noter, Mme Grant-Cummings profitera de l'occasion pour faire le *mea culpa* du NAC des dernières années : «à qui il manquait une analyse adéquate et articulée de la lutte des femmes au Canada français et nous n'avions pas réussi à revendiquer et à travailler en solidarité avec nos consoeurs francophones. Notre programme s'adressait principalement aux femmes blanches, de classe moyenne, physiquement aptes au travail, de langue anglaise et vivant en milieu urbain.»⁹⁴ En effet, la représentation du Québec est très faible au NAC, un siège sur une trentaine au conseil de direction de l'organisme. Déplorant le départ de certains groupes québécois (dont la FFQ) le NAC réaffirme qu'il poursuit «ses efforts pour devenir une organisation authentiquement bilingue.»⁹⁵

⁹² Duquette, Hélène, *Répertoire d'outils d'éducation populaire et de référence*, préparé pour la Marche mondiale des femmes en l'an 2000 au Québec, janv. 2000. 22 p.

⁹³ Reconnaître le travail des femmes auprès de leurs enfants l'inclusion dans le régime de rentes du Québec, document de discussion soumis par les groupes de femmes québécois associés à La Marche mondiale des femmes en l'an 2000, préparé par Ruth Rose dépt. de sciences économiques UQÀM dans le cadre du protocole d'entente UQÀM-Relais-femmes, doc. no 89, août 2000, 25 p. Archives FFQ.

⁹⁴ Comité canadien de la marche des femmes pour la Marche mondiale des femmes en l'an 2000, *Guide de lobbying*, n. p. Archives FFQ.

⁹⁵ Grant-Cummings, Joan, *Une lettre ouverte : Marchons à l'unisson pour un avenir meilleur. Pour que ça change! Comité canadien de la marche des femmes*, p. 2. En ligne. <<http://www.canada.marchofwomen.org/fr/preamble.html>> (Consulté le 16 mars 2004)

⁹⁶ National Action Committee, *Qui sommes-nous?* p. 19. En ligne. <http://www.nac-cca.ca/about/about_f.htm> (Consulté le 25 mars 2003)

Figure 7.6



Marche mondiale des femmes, New York, 17 octobre 2000 (Photo Flavie Trudel).

Le départ de la Marche mondiale des femmes est donné le 8 mars 2000, Journée internationale des femmes. Une conférence de presse a lieu simultanément à Montréal, Genève et New York avec des liens satellites. À partir de ce moment, une couverture de presse mondiale permet de suivre les déplacements des différents contingents de femmes un peu partout dans le monde (3600 groupes dans 160 pays),⁹⁶ jusqu'au 17 octobre 2000. Ce jour-là, des femmes d'une centaine de pays convergent à New York lors d'un grand rassemblement au Union Square, piloté par le comité organisateur de la Marche américaine dont fait partie le *National Organization for Women* (NOW). Des délégations de différents pays sont accueillies au siège de l'Organisation des Nations Unies pour porter leurs revendications ainsi que cinq millions de cartes postales d'appui. Elles vont signifier aux gouvernements quelle est leur responsabilité face aux violences et à la pauvreté dont les femmes sont victimes. La politologue Isabelle Giraud, donne l'exemple de la Marche mondiale des femmes pour illustrer le phénomène de la transnationalisation des solidarités. Elle définit ce terme par la solidarité au-delà des frontières⁹⁷ et perçoit la

⁹⁶ Dumont, Micheline et Louise Toupin, *La pensée féministe au Québec : anthologie (1900-1985)*, Montréal, Remue-ménage, 2003, p. 728.

⁹⁷ Giraud Isabelle, «La transnationalisation des solidarités : l'exemple de la marche mondiale des femmes», *Lien social et Politiques-RIAC*, no 47, printemps 2002, p. 154.

Marche mondiale des femmes comme la première expérience de mobilisation des femmes qui répond à cette définition.

Figure 7.7



Groupe NOW lors de la Marche mondiale des femmes à New York,
17 octobre 2000 (Photo Flavie Trudel).

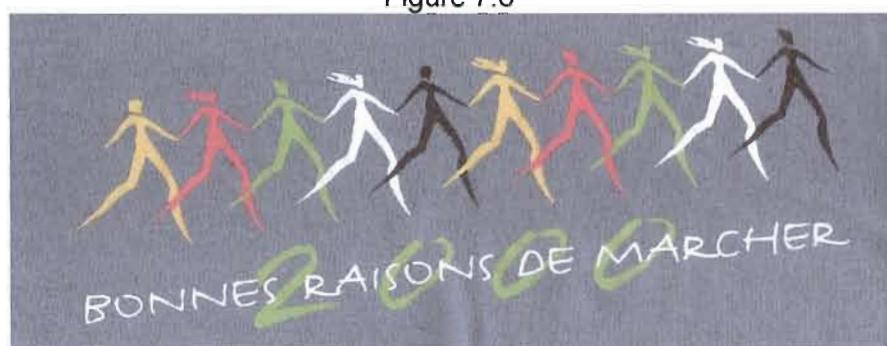
Isabelle Giraud, qui a analysé le mouvement des femmes, explique que le cahier de revendications de la Marche mondiale touche peu à l'accès à la citoyenneté:

Enfin, la demande d'accès à la citoyenneté n'est présente qu'à la marge de la construction de cette plateforme revendicative axée sur la pauvreté et les violences. L'accès aux documents officiels et la participation égale aux instances politiques se présentent sous le chapitre «éliminer la pauvreté» dans la revendication P-1 de «la mise en place par tous les États d'une loi-cadre et de stratégies visant l'élimination de la pauvreté» comme l'une des dimensions que doit garantir cette loi-cadre. Le lien entre pauvreté et participation politique n'est cependant pas immédiat, du moins pour les décideurs, et il ne fait pas encore l'objet d'une réflexion particulière. On trouve aussi l'idée de représentativité paritaire dans la revendication P-5 d'une organisation politique mondiale ayant autorité sur l'économie, sorte de parlement international qui représente une revendication à long terme.⁹⁸

⁹⁸ Giraud, Isabelle, *Mouvement des femmes et changements des régimes genrés de représentation politique au Québec et en France 1963-2004*, Thèse de doctorat effectuée en cotutelle au Laboratoire sur les pratiques de citoyenneté et de gouvernance Département de science politique de l'Université de Montréal, Faculté des études supérieures et au Centre d'analyse des régulations

«Les nombreuses bastilles de l'inégalité et du machisme restent à abattre»⁹⁹ comme l'explique Agnès Callamard dans un article consacré à la marche mondiale des femmes dans le journal *Le Monde diplomatique*. Au Québec, la FFQ suit les marcheuses presque pas à pas et informe ses membres régulièrement grâce à un nouvel outil d'information, le bulletin de la Marche mondiale des femmes au Québec *En Marche*.

Figure 7.8



Imprimé du chandail de la Marche mondiale des femmes. (Photo Flavie Trudel).

La création d'un réseau féministe de solidarité internationale est un point très positif qui ressort des bilans de la Marche mondiale des femmes, mais le faible écho qu'ont eu les revendications auprès du gouvernement québécois est vécu comme un échec par les militantes de la FFQ. Sans élections ni référendum en vue, malgré une bonne couverture médiatique et un appui populaire impressionnant, la Fédération n'a pas réussi cette fois-ci à obtenir du gouvernement du Québec autant qu'espéré : la présidente ne manque pas une occasion de critiquer le ridicule 10 cents d'augmentation du salaire minimum accordé. Quoique très impliquée sur la scène politique, mais toujours de façon indirecte par son mode de représentation, la FFQ a ses limites intrinsèques. Françoise David constate que sa Fédération a atteint ses limites. En octobre 2000, au terme de la marche au Québec, devant une foule de près de 50 000 personnes à Montréal, Mme David fait part de son rêve d'un parti

politiques Département de science politique de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, nov. 2005, Tome 2, p. 488.

⁹⁹ Callamard, Agnès, «D'autres Bastilles à abattre Les femmes à l'assaut du ciel», *Le Monde diplomatique*, juin 2000, no 555, 47^e année, p. 1.

féministe de gauche. Il est pratiquement impensable que la FFQ puisse incarner ce parti politique. Sa charte, ses statuts, ses règlements, sa structure, son fonctionnement, ainsi que son double membership (individuel et associatif) font obstacle à sa transformation en parti politique. De plus, la FFQ a son importance réelle comme groupe de pression.

En 2001, Françoise David quitte donc le poste qu'elle a occupé pendant sept années, tout en demeurant membre. Même si elle reconnaît l'importance des mouvements sociaux, dont le mouvement des femmes, elle met désormais son énergie à créer un nouveau parti qui serait une option politique féministe. Elle explique l'importance que revêt pour elle ce que nous nommons la représentation directe :

J'veux pas entrer en politique parce que la FFQ ne me suffisait pas. De toute façon, j'avais fini à la FFQ. Je suis entrée en politique parce que, les mouvements sociaux c'est capital, c'est important, c'est majeur, faut qu'il y en ait et même quand il y aura un gouvernement qui fera notre affaire. Mais à un moment donné, la Marche de l'an 2000 ça été ben l'fun, mais on n'a à peu près rien obtenu en terme de revendications. Ça m'a vraiment amenée à réfléchir sur ce qui se passe là où les décisions se prennent. C'est ce que je dis toujours, depuis deux ans. Là où les décisions se prennent, il faut des alliés. Faut qu'il y ait du monde qui entend les messages qui viennent des éléments progressistes de la population, qui sont assez nombreux. C'est essentiellement ça qui a fait que j'me suis dit : «Ok! J'y vais. Pas avec un parti existant, parce que je ne crois plus en aucun qui est là. On va essayer de faire quelque chose de nouveau.»¹⁰⁰

De nombreuses militantes et des salariées de la FFQ, qui incarnent l'expertise et les forces vives de la Fédération, suivent Françoise David dans sa nouvelle mission et délaissent par le fait même la Fédération. Parmi elles, Manon Massé, la coordonnatrice, Alexa Conradi, responsable de la marche au Québec, Julie Raby, responsable de la marche du 14 octobre 2000 à Montréal, Louise Beaudry, membre du CA de la FFQ, Lorraine Guay, Gisèle Bourret, etc. Ensemble, elles travaillent à jeter les bases d'un nouveau parti.

¹⁰⁰ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Françoise David*, Montréal, 11 mai 2005, 2 heures.

Le passage de Françoise David à la FFQ lui a ouvert bien des portes. Comme elle l'explique en entrevue, Option citoyenne, le mouvement politique qu'elle met sur pied en 2004, bénéficie de ce vaste réseau qu'elle a constitué au fil des ans :

La tournée l'été passé, à travers le Québec, là où il n'y avait pas de membre d'Option citoyenne qu'est-ce que tu penses que j'ai fait? J'ai pris le téléphone, j'ai appelé les femmes que je connaissais [...] C'est un bon terreau. Je peux pas te le cacher et de toute façon je trouve ça tellement l'fun! Ça doit faire maintenant, certain, une dizaine de centres de femmes qui m'ont invitée à aller rencontrer leurs membres. Ça, j'pensais pas. Je me disais : «Politique, politique... Y a des milieux où y a des personnes qui voudront pas me voir!» C'est peut-être parce qu'on n'est pas encore un parti. La semaine prochaine, j'vais au centre de femmes de St-Rémi, qui s'appelle *La Marg'elle*, ensuite, celui de Rosemont. Donc, c'est sûrement parce qu'on se dit, entre autres choses, féministe et sûrement parce que ces femmes-là me connaissent...¹⁰¹

Figure 7.9



Françoise David d'Option citoyenne (OC) et Denise Veilleux de l'Union des forces progressistes (UFP), en 2004, deux ans avant la fusion et la création du parti Québec solidaire.

7.8 Conclusion

Dans ce chapitre nous avons expliqué comment la FFQ se déplace dans le paysage politique québécois, en proposant une vision féministe et souverainiste en rupture avec ses positions politiques précédentes. Tout d'abord, sur la question nationale elle s'inscrit publiquement dans le débat en s'opposant à l'Entente de Charlottetown en 1992 et en affichant ses couleurs souverainistes lors du deuxième

¹⁰¹ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Françoise David*, Montréal, 11 mai 2005, 2 heures.

référendum québécois, en 1995. Elle milite au sein d'organisations souverainistes aux côtés de groupes de pression et de partis politiques. Son identité souverainiste est reconnue, de même que son identité féministe. Nous verrons dans le dernier chapitre que cette orientation ne sera pas remise en question par la suite.

La FFQ forme une vaste coalition québécoise et internationale de groupes de femmes, autour d'un projet de marche mondiale qu'elle réalise en 2000. Ses alliances avec les femmes des autres nations veulent se faire d'égal à égal, dans une optique de solidarité féministe. Ensemble, elles revendiquent l'égalité entre les peuples, entre les hommes et les femmes.

Toujours inscrite dans le courant du féminisme égalitariste, la FFQ radicalise son discours. Celui-ci, par une sévère dénonciation des injustices sociales dont les femmes sont victimes, se rapproche du marxisme. Toutefois, ses actions, comme les marches et le lobby, demeurent très pacifistes et respectueuses des règles démocratiques établies.

CHAPITRE VIII

FEMMES ET POLITIQUE : LA FFQ DE L'AVENIR (2001 À NOS JOURS)

CHAPITRE VIII

FEMMES ET POLITIQUE : LA FFQ DE L'AVENIR (2001 À NOS JOURS)

Partout dans le monde, catastrophes naturelles, guerres et actions terroristes font des ravages. La FFQ s'inquiète de la mondialisation et de ses effets néfastes sur les femmes et travaille par le biais de son comité Femmes et mondialisation à étoffer une analyse et à planifier des formations sur le thème des femmes et la guerre.¹ De plus, la Fédération présente un mémoire au gouvernement fédéral, dénonçant les guerres comme un «outil par excellence du patriarcat»² et demandant le retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan.³

Au Québec, la question nationale ne semble pas à l'agenda des élections durant cette période et les partis sur les scènes québécoise et canadienne font peu de vagues à ce sujet. Contrairement aux deux dernières décennies, le début des années 2000 n'est pas marqué par cet enjeu et voit même la minorisation de l'option souverainiste comme enjeu électoral national.

Aux élections du printemps 2003, le Parti libéral du Québec déloge le Parti québécois et en 2007, il conserve le pouvoir de justesse. Le gouvernement minoritaire libéral se retrouve avec une opposition officielle adéquiste. L'Action

¹ Comité Femmes et Mondialisation de la FFQ, *Femmes et guerres : Comment développer une perspective féministe sur les conflits armés?* Document de réflexion, 2008, 28 p.

² FFQ, *Mémoire présenté aux audiences populaires pour le retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan*, Montréal, 9 fév. 2008, p. 2.

³ *Ibid.*, 8 p.

démocratique du Québec effectue une remontée importante pendant cette période d'incertitude, renouant avec une certaine droite conservatrice qui avait été jusque là séduite par le Parti québécois. Avec la démission de son chef Bernard Landry en 2005, le Parti québécois se cherche un leader et une formule gagnante... Une pénible course à la chefferie met en avant scène André Boisclair, mais celui-ci ne réussit pas à mener son parti au pouvoir lors des élections de 2007. Pauline Marois lui succède comme cheffe du troisième parti à l'Assemblée nationale, ce dont se réjouit publiquement la FFQ.⁴

À cette époque, l'ancienne présidente la plus connue de la Fédération, Françoise David, fonde un nouveau parti; le Parti Québec solidaire. Ce parti féministe se présente comme étant de gauche, altermondialiste, écologiste et souverainiste.

Sur la scène canadienne, le Parti libéral du Canada est éclaboussé et ébranlé par le scandale des commandites. Ce parti, qui détenait le pouvoir depuis une douzaine d'années, le perd au début de l'année 2006 au profit du Parti conservateur. Cette même année, après que le Bloc québécois eut déposé une résolution à la Chambre des communes visant la reconnaissance du Québec comme nation, le premier ministre canadien Stephen Harper, présente, en novembre 2006, sa propre résolution reconnaissant le Québec comme une nation à l'intérieur du Canada uni.⁵ Cette résolution est adoptée en chambre par tous les partis.

Du côté de la FFQ, même si son implication pour la cause souverainiste semble plus modérée au début des années 2000, son identité nationaliste

⁴ Fédération des femmes du Québec, «Élection de Pauline Marois : La Fédération des femmes du Québec se réjouit de l'arrivée à l'Assemblée nationale d'une première femme cheffe de parti», Communiqué de presse, Montréal, 26 sept. 2007. En ligne. <<http://www.ffq.qc.ca/pub/rapports.html>> (Consulté le 2 septembre 2008)

⁵ Dutrisac, Robert, «Le Québec, une nation dans un Canada uni. La résolution Harper fait progresser le Québec, selon Boisclair», *Le Devoir*, 24 nov. 2006. En ligne. <<http://www.ledevoir.com/2006/11/24/123489.html>> (Consulté le 13 septembre 2008)

québécoise demeure intacte et ne subit pas d'attaque ou de remise en question. La FFQ va s'opposer au gouvernement Harper sur un autre front. Les femmes, qui ont acquis un certain contrôle sur leur fécondité et leur sexualité, voient certains droits, comme le droit à l'avortement acquis en 1988, remis en question. Le gouvernement fédéral conservateur de Stephen Harper tente d'affaiblir la portée des lois qui encadrent ce droit. La FFQ va mobiliser ses membres sur ces questions, entre autres en organisant des manifestations, en créant un site Web,⁶ en faisant circuler des pétitions et des lettres-types à envoyer aux députés.

C'est surtout sur la base de son appartenance féministe que la FFQ concourt au débat public. Par exemple, elle rédige et fait circuler une Charte mondiale pour l'humanité, elle témoigne en cour pour contrer des attaques masculinistes, elle participe aux consultations québécoises sur les pratiques d'accommodements liées aux différences culturelles dans le cadre d'une Commission.

Au Québec, dans les années 2000, les femmes ont en principe les mêmes droits que les hommes. Pourtant ces années sont encore des années de lutte. Elles luttent pour le maintien des acquis et pour l'application des lois. Des mesures comme la loi sur l'équité salariale et les programmes d'accès à l'égalité, sont mises en place pour l'atteinte effective de l'égalité entre les sexes, mais en même temps les gouvernements effectuent des coupures de budget qui forcent les femmes à se battre pour que ces mesures soient correctement appliquées.

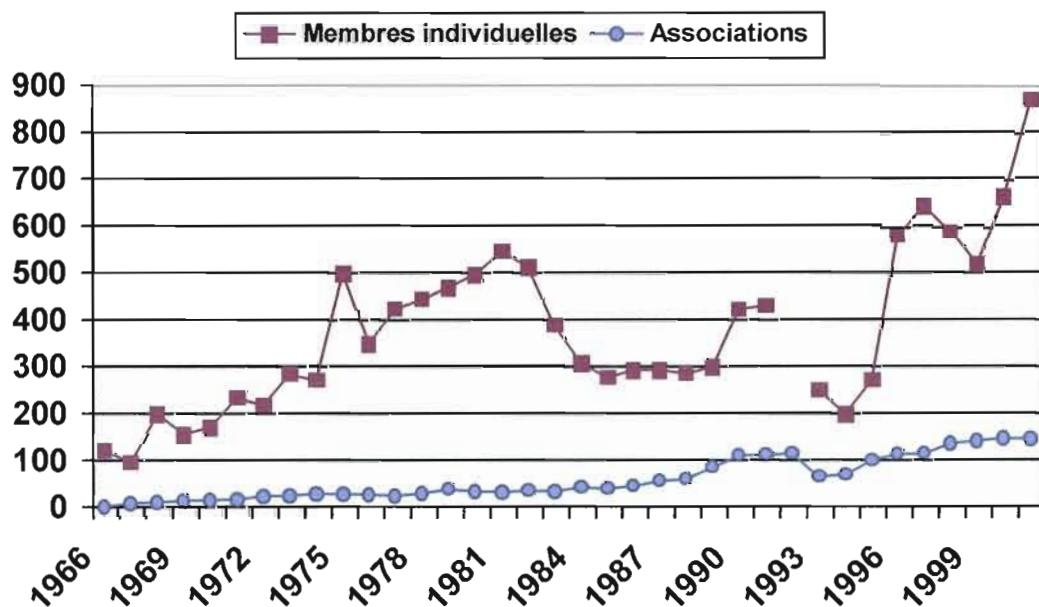
8.1 Une période trouble

Avec Françoise David à sa tête, la FFQ est devenue cette superstructure du mouvement des femmes qui était souhaitée au début des années 1990. Elle donne les mots d'ordre ou oriente les actions de l'ensemble du mouvement des femmes et aussi, souvent, des mouvements sociaux. En 2001, au terme du mandat de

⁶ Pas d'autre C-484, *Contre le projet de loi C-484*, 22 août 2008. En ligne. <<http://www.contrec484.qc.ca>> (Consulté le 2 septembre 2008)

Françoise David, le membership individuel aura quadruplé et le membership associatif doublé : elle regroupe 871 membres individuelles et 147 associations (Figure 8.1 et Appendice R). Par son pouvoir d'attraction, mais aussi grâce à l'orientation qu'elle donne à l'organisme, Mme David a réussi à regrouper les femmes autour d'objectifs féministes communs. Même celles qui n'adhèrent pas officiellement à la Fédération participeront à ses mobilisations. Mais avec le départ de «la star des femmes» comme s'est amusée à la surnommer la journaliste Monelle Saindon,⁷ et d'une bonne partie de l'équipe qui a consolidé la structure, la FFQ se trouve déstabilisée. Elle prendra du temps à se ressaisir et vivra encore de graves problèmes internes. Vivian Barbot, qui lui succèdera se rappelle : «Personne ne voulait être présidente, ça devait être une présidente de transition... C'est moi qui est allée au batte...»⁸ En 2001, Mme Barbot est élue présidente par acclamation.

Figure 8.1



Membership de la FFQ de 1966 à 2001.

⁷ Saindon, Monelle, «La star des femmes s'en va», *Journal de Montréal*, 24 mai 2001, p. 24.

⁸ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Vivian Barbot*, Montréal, 2 juin 2005, 2 heures.

Tableau 8.1 : Présidentes de la FFQ à partir de 2001

Vivian Barbot	Michèle Asselin
	
2001-2003	2003-2009

Quelques mois auparavant, avait eu lieu sur la place publique, un incident mettant en scène Vivian Barbot, vice-présidente de la FFQ. Françoise David étant à l'extérieur du pays, la Fédération a été appelée à se prononcer sur les allégations de violence conjugale de la part de Claudel Toussaint, un candidat d'origine haïtienne du PQ aux élections partielles du printemps. Vivian Barbot, intervient dans les médias au nom de la Fédération. Elle critique les propos du candidat qui semblait minimiser ses gestes et dit s'inquiéter de la banalisation de la violence conjugale que de tels propos peuvent engendrer.⁹ Des reproches sont faits à la Fédération, par des femmes de la communauté haïtienne de Montréal, sur la façon dont elle intervient dans cette affaire et sur l'impact de tout cela sur le scrutin, d'autant plus que le procureur de la couronne avait décidé de ne pas procéder relativement à la plainte. La FFQ organise une rencontre afin de dénouer l'impasse et s'excuse d'avoir pu involontairement créer un doute au sujet du retrait des accusations criminelles contre monsieur Toussaint.¹⁰ En entrevue avec nous, Vivian Barbot dit être intervenue «bêtement» et déplore que «Claudel Toussaint était le seul candidat noir et on a joué le jeu de je ne sais pas qui.»¹¹ Elle explique comment elle s'est excusée auprès des femmes de la communauté haïtienne et souligne au passage que Françoise David lui en a toujours voulu de la façon dont elle avait piloté ce dossier pendant son

⁹ Gagnon, Katia et Lessard, Denis, «Toussaint banalise l'incident, selon la FFQ», *La Presse*, 28 mars 2001, A5.

¹⁰ Exécutif FFQ, Lettre aux membres, Montréal, 11 avril 2001, p. 3. Archives FFQ.

¹¹ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Vivian Barbot*, Montréal, 2 juin 2005, 2 heures.

absence. Vivian Barbot était confrontée à un dilemme. Trois facettes du problème sont à considérer dans cette affaire. Tout d'abord, on reproche à la FFQ son manque de solidarité ethnique à l'endroit d'un des rares candidats d'origine haïtienne qui se présente aux élections. Dans un deuxième temps, quoique cet aspect ne soit pas énoncé clairement, c'est aussi au PQ que la FFQ fait mal en critiquant son candidat. Et finalement, la FFQ est jugée pour avoir pris le parti d'appuyer la cause féministe en s'exprimant sur la question de la violence conjugale.

Figure 8.2



Vivian Barbot
(née le 7 juillet 1941).

Vivian Barbot présidente de 2001 à 2003

Mère de trois enfants et épouse du sociologue Réal Lymburner,¹² Vivian Barbot est la première présidente de la Fédération des femmes du Québec issue d'une minorité visible. Cette Haïtienne d'origine a vécu l'exil avant d'immigrer au Québec en 1967.¹³

Vivian Barbot a été membre du *Cercle des fermières* de Durham sud de 1974 à 1985.¹⁴ Elle a étudié à l'Université de Sherbrooke en recherche interculturelle et à l'UQÀM en études littéraires. Elle a été membre du conseil d'administration de la *Ligue des droits et libertés du Québec*. Enseignante préretraitée du Cégep de Victoriaville, elle devient en 1991 présidente de la *Fédération des enseignantes et enseignants de Cégeps* (FEC-CEQ). De 1998 à 2001, elle a œuvré au CA de la FFQ.

Mme Barbot est élue à la présidence de la FFQ en 2001. Pendant son mandat,

¹² Parkes, Debbie, «Women's Federation changes hands», *The Gazette*, 4 juin 2001.

¹³ Berthiaume, Marie-Paule, «Visages immigrants Un parcours sinueux», *Alternatives*, vol. 9, no 6, mars 2003, p. 10.

¹⁴ *Curriculum vitae de Vivian Barbot*, 2 p. Archives FFQ.

on note une préoccupation de concilier féminisme et lutte au racisme. En 2002, elle représente la FFQ lors du Forum social mondial de Porto Allegre et elle est membre du Conseil des relations interculturelles. Lors des élections de 2003 à la présidence de la FFQ, elle est défaite par Michèle Asselin.

En 2005, pendant la Commission Gomery sur le scandale des commandites fédérales, le Bloc québécois recruterat Vivian Barbot pour les éventuelles élections fédérales dans le comté Papineau où siège le ministre libéral Pierre Pettigrew. Elle sera élue aux élections de janvier 2006.

En 2001, à New York, à quelques pas du lieu même où se sont rassemblées un an auparavant des milliers de femmes du monde entier pour dénoncer la pauvreté et les violences dont elles sont victimes, se déroule l'attentat terroriste au World Trade Center. Les tours jumelles s'effondrent faisant des milliers de victimes. Le combat contre le terrorisme qui s'ensuivit, les menaces de retrait des droits, l'exacerbation des tensions ethniques, les guerres en Afghanistan et en Irak montrent clairement que la lutte en faveur d'un monde sans violence est loin d'être gagnée. La FFQ réagit en rédigeant des communiqués de presse, en organisant des assemblées publiques et des rassemblements pour la paix. Souvent en coalition avec d'autres groupes, elle dénonce la violence, la guerre, l'intolérance et les intégrismes.

Figure 8.3



Marche mondiale des femmes 17 octobre 2000, New York (Photo Flavie Trudel).

La FFQ poursuit sur l'erre d'aller de la Marche mondiale en travaillant principalement sur la base de ses deux grands axes prioritaires, soit la violence et la pauvreté. En décembre 2001, dans le cadre des événements commémorant le douzième anniversaire du massacre des étudiantes de Polytechnique, elle reprend une revendication de la Marche mondiale des femmes et lance une campagne de vigilance. Il s'agit de former un réseau d'alerte pour relever les situations de violence, dénoncer le traitement médiatique qui en est fait et revendiquer du financement de l'État pour une campagne d'éducation et de sensibilisation à la violence.

Incidemment, la question de la dénonciation de la violence place la FFQ en porte-à-faux : pour plusieurs membres, ses positions sur la prostitution constituerait une acceptation de la violence. En effet, dans les années 2000, des positions antagonistes sur la prostitution donnent lieu à beaucoup de débats en assemblée générale. Par exemple, la FFQ est interpellée par le Regroupement des *Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel* (CALACS) pour qui la prostitution est une violence à l'endroit des femmes, alors que *Stella*, une association membre défendant les droits des prostituées et des travailleuses du sexe, recherche aussi le support de la Fédération. Pour *Stella*, la prostitution est un travail générateur de revenus pour les femmes, à la limite, une façon de s'épanouir. Alors que pour les CALACS, la femme prostituée est une marchandise au service du système patriarcal et que la prostitution, elle, doit être abolie. Dans les deux cas, les concepts et les perspectives divergent même si les deux associations se réclament du féminisme. Cela illustre bien que la FFQ rassemble des associations de femmes d'horizons divers. Toutes adhèrent aux principes de base de l'organisme mais plusieurs ont entre elles des divergences fondamentales qui colorent les décisions et, surtout, entraînent des débats vigoureux. La FFQ, se voulant «inclusive», éprouve des difficultés à porter les discours contradictoires de ses associations mais préfère cette situation à celle qui décluserait d'une prise de position en faveur d'un groupe au détriment d'un autre.

Concernant l'axe de la pauvreté, la Marche mondiale a permis de tisser des liens avec des femmes d'un peu partout sur la planète et à donner aux femmes du Québec une dimension plus concrète des impacts négatifs de la mondialisation néolibérale sur la vie des femmes d'ici et d'ailleurs. Par exemple, au sujet de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), poursuivant une démarche d'éducation populaire, la FFQ tente aussi de mettre de l'avant des pistes de solution. Ses mémoires et travaux portent beaucoup sur la pauvreté des femmes en lien avec le monde du travail.¹⁵ Elle se prononce ainsi sur les lois relatives au travail, comme la loi sur l'équité salariale et la loi sur les normes du travail de même que sur les normes concernant les congés parentaux et l'assurance parentale.¹⁶

Sur le plan organisationnel, l'équipe de travailleuses de la Marche mondiale des femmes, section Québec, est toujours à l'œuvre à l'intérieur de la FFQ, mais souhaite voler de ses propres ailes. La séparation des deux entités s'effectuera officiellement en 2002.

La FFQ s'interroge sur son rôle et son avenir. Les thèmes des ateliers du congrès de 2001 portent sur le rôle de la Fédération au Québec, au Canada et sur le plan international. En 2002, une démarche de réflexion est enclenchée et une consultation des membres et de non-membres vise à faire le point et à étudier des pistes d'avenir pour la Fédération. La démarche intitulée *Enraciner l'avenir*, animée

¹⁵ FFQ et Marche mondiale, *Les femmes et la mondialisation Analyse, commentaires et recommandations en marge de la Loi sur l'Observatoire québécois de la mondialisation (projet de loi 109)* Mémoire soumis à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale, août 2002, 14 p. Archives FFQ.

¹⁶ FFQ et groupes, *La loi sur les normes du travail, les congés parentaux et l'assurance parentale* Mémoire présenté par le Regroupement pour un régime québécois d'assurance parentale, au ministre d'État aux Ressources humaines et ministre du Travail Jean Rochon, mai 2002, 25 p. Résumé 13 p.

FFQ, *Mémoire concernant la réforme de la Loi sur les normes du travail*, FFQ, 11 juin 2002.

FFQ et CIAFT, *Mémoire sur le projet de loi No 143 Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives*, déc. 2002. Archives FFQ.

FFQ et CIAFT, *Commentaires et recommandations sur le rapport du ministre du Travail sur la mise en œuvre de la Loi sur l'équité salariale dans les entreprises de 10 à 49 personnes salariées et sur les propositions de modifications législatives*, janv. 2003. Archives FFQ.

par Gisèle Bourret, aboutira à l'automne 2003 à un congrès d'orientation où seront adoptées des recommandations et des modifications aux statuts et règlements.

Lors de la campagne électorale de 2003 au Québec, la question nationale est, pour ainsi dire, mise en veilleuse et, à la FFQ, cette question ne semble pas interroger davantage les membres. Depuis que la Fédération a pris position en faveur de la souveraineté du Québec en 1995, le sujet n'est jamais revenu en assemblée, ce que Vivian Barbot expliquera en entrevue par le fait que la question nationale serait devenue pour la FFQ une question taboue.¹⁷ Personne ne fait de vagues sur ce sujet et la position de la présidente, favorable à la souveraineté du Québec, correspond à celle de l'organisme qu'elle représente: «C'était quelque chose de connu dans ma région, on avait pris position pour le OUI, c'était connu dans mon CV. J'avais participé à des affaires pour un Québec français.»¹⁸

Pendant cette campagne électorale, contrairement à son habitude, la FFQ intervient peu et, lorsqu'elle le fait, elle s'oppose principalement à Mario Dumont, chef de l'Action démocratique du Québec, associé au courant de droite. Le contexte peut, selon nous, expliquer cette relative absence : Françoise David était une présidente possédant une grande envergure médiatique et, après son départ de la FFQ, elle continue d'être très présente dans l'espace politique et médiatique avec D'Abord Solidaires, le groupe qu'elle vient de former, d'autant plus que ce groupe composé en partie de militantes de la FFQ, défend des idées qui rejoignent bien celles de la Fédération. Le 14 avril 2003, le Parti québécois de Bernard Landry est défait par le Parti libéral de Jean Charest. Les femmes n'ont jamais été aussi nombreuses à l'Assemblée nationale du Québec avec 38 sièges¹⁹ sur 125, ce qui correspond à 30,4 % de la députation. Pourtant, dès ses premières décisions, le gouvernement libéral s'empresse d'éliminer le poste de ministre à la condition

¹⁷ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Vivian Barbot*, Montréal, 2 juin 2005, 2 heures.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Élections Québec. *Élections générales au Québec 1867-2003*, 2 p. En ligne. <<http://www.electionsquebec.qc.caf>> (Consulté le 25 juin 2008)

féminine, ce à quoi s'oppose la FFQ. La FFQ croit en l'importance d'avoir des alliées à l'Assemblée nationale. Elle semble adhérer à l'idée que : «La meilleure stratégie, c'est d'avoir un mouvement des femmes fort à l'extérieur qui a des liens avec des femmes à l'intérieur du système politique»,²⁰ comme l'explique la politologue Caroline Andrew pour le cas des Ontariennes.

C'est le début d'un affrontement presque ininterrompu entre la FFQ et le gouvernement de Jean Charest.

8.2 Tendances et dissonances

La FFQ est devenue une grande structure – en 2003, 780 membres individuelles et 156 associations (Appendice S). Au début des années 2000, ses revenus sont de l'ordre du million de dollars. La Fédération a diversifié un peu ses sources de financement. Grossièrement, le gouvernement canadien, avec le Programme promotion de la femme, subventionne l'organisme pour environ 100 000 \$, autant que le gouvernement québécois avec les subventions du Secrétariat à l'action communautaire et autonome (SACA) et du Fonds de lutte à la pauvreté.²¹ Le recours aux dons de fondations, d'individus et d'organismes et la vente d'articles promotionnels constituent aussi un revenu important pour la Fédération – environ 500 000 \$.

Près de vingt femmes siègent au CA de la FFQ : la présidente, la secrétaire et la trésorière, deux représentantes des associations locales, trois pour les associations régionales et quatre pour les associations nationales. Cinq femmes, issues des cinq Conseils régionaux (de l'Estrie, du Saguenay, de la Montérégie, de Montréal et de Québec) parlent au nom des femmes qui sont membres sur une base

²⁰ Caroline Andrew citée par Brunet, Lucie, Geneviève Guindon et Charlotte Semblat, *Les femmes et le pouvoir politique : un moment de questionnement pour les femmes francophones de l'Ontario*, Ottawa, 2001, p. 10.

²¹ Allard, Manon et Stéphane Labelle, *Fédération des femmes du Québec. États financiers au 31 mars 2001*, p. 2. Archives FFQ.

individuelle. Enfin, deux sièges sont réservés aux femmes démunies économiquement ou subissant une double discrimination et un siège, à une représentante des travailleuses. Une trentaine de femmes sont à l'emploi de l'organisme à ce moment.

Le départ de Françoise David, après sept ans à la présidence, est source d'insécurité pour les salariées de la Fédération, comme le précise un rapport rédigé par une conseillère en gestion.²² La période de transition se vit péniblement. Le type de leadership de la nouvelle présidente est contesté par les travailleuses de l'organisme. Vivian Barbot se rappelle :

L'un des reproches que m'ont fait les filles dès les premiers jours : «Tu te conduis comme une présidente.» Mais j'ai dit : «Je suis la présidente de la Fédération des femmes! J'veux dire, si je me conduis mal envers vous, si il y quelque chose que je fais, dites-le moi! Mais me conduire comme une présidente, j'pense que c'est pour ça qu'on m'a élue! Ça implique faire des conférences, aller à droite, porter la parole de la Fédération. Je n'aime pas permettre que n'importe qui, n'importe quand, se lève et parle au nom de la Fédération par exemple.²³

Le mode de fonctionnement de la nouvelle présidente, qui répond à un modèle organisationnel hiérarchique, semble heurter le personnel en place. «On n'accepte pas qu'il y ait du leadership d'ailleurs. Je me faisais dire, à la Fédération, que tout le monde avait du leadership, que chacune des filles avait du leadership dans ses dossiers. Alors que comme leader j'étais une leader comme les autres!»²⁴ renchérit Mme Barbot.

À la FFQ, ce n'est pas la première fois que ce type de tension éclate. On l'a vu pour les présidentes Gabrielle Hotte en 1981, Huguette Lapointe-Roy en 1983, Germaine Vaillancourt en 1992 et Céline Signori en 1993 : les femmes semblent éprouver des difficultés à définir les paramètres du pouvoir et surtout à s'entendre

²² Meloche, Julie, *Rapport diagnostique. Fédération des femmes du Québec*, Conseillère en gestion Groupe Créacor, juin 2001, 17 p. Archives FFQ.

²³ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Vivian Barbot*, Montréal, 2 juin 2005, 2 heures.

²⁴ *Ibid.*

sur sa répartition. Cette mésentente dégénère parfois en conflit lorsque la présidente veut plus de pouvoir que ce que son équipe est prête à lui concéder. C'est au nom d'un mode de gestion dit féministe, qui s'oppose au modèle hiérarchique patriarcal, et qui prône des valeurs de coopération et d'équité, que se développent ces rivalités fratricides... Une façon différente de faire les choses, propre aux féministes, n'est vraisemblablement pas définie clairement et surtout pas intégrée chez les féministes elles-mêmes.

La problématique de la place que doit occuper l'élue par rapport aux employées surgit aussi dans les cas qui nous préoccupent. Suivant le même raisonnement que la présidente Gabrielle Hotte au début des années 1980, Vivian Barbot considère que les employées ont trop de pouvoir sur les grandes orientations de la FFQ. Pour la présidente, il est clair que les employées devraient rendre des comptes et assumer les mandats donnés par l'assemblée.²⁵ En entrevue, Mme Barbot explique : «Les salariées de la Fédération se considèrent, elles le disaient comme ça : «C'est nous le cœur de la Fédération!» Autrement dit, tu peux faire n'importe quelle affaire à l'extérieur, avoir n'importe quelle priorité, si elles décident de ne pas le porter, ça ne passera pas. C'est comme un pouvoir à l'intérieur du pouvoir.»²⁶ De plus, la présidente et l'équipe ne partagent pas la même vision du combat que devrait livrer leur Fédération. Pour Vivian Barbot, il est temps que la FFQ «retombe sur ses pattes», alors que les employées, à son avis, ne veulent que faire des actions de mobilisation. Un autre élément se dégage de l'entrevue avec Vivian Barbot. Pour elle, la FFQ devrait surtout se préoccuper de ce qui se passe au Québec plutôt qu'à l'étranger : «C'est mon opinion personnelle. On est dans une société multiculturelle où il y a des problèmes énormes avec les femmes. Je trouve qu'on devrait s'occuper des femmes d'ici!»²⁷ La présidente tient tête à son équipe et compte bien terminer son mandat de deux ans. Aussi tôt qu'après trois mois, elle

²⁵ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Vivian Barbot*, Montréal, 2 juin 2005, 2 heures.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*

constate «un boycott évident.»²⁸ En entrevue, elle parle de deux ans d'enfer. Presque toutes les employées choisissent de démissionner l'une après l'autre, plusieurs connaissent l'épuisement professionnel (burn out). L'équipe restreinte réussit mal à répondre aux exigences de la présidente et de l'organisme. Le climat est tendu, et une course au leadership s'annonce un an après l'accession de Vivian Barbot à la tête de la Fédération :

Dans le milieu des femmes je m'attendais à plus d'empathie, à plus de respect, à plus d'ouverture [...] J'me suis retrouvée comme dans les histoires de petites filles. Ça c'est des rapports que je ne vis pas dans ma vie de tous les jours, avec mes amies, avec les autres femmes que je connais. Là, j'ai un rapport beaucoup plus ouvert que ça. J'chus capable, si y a quelque chose qui marche pas, je dis : «Ça marche pas, pis on va voir comment on le règle.» Généralement, je n'ai pas de rupture comme j'ai eue à la Fédération des femmes, ça dans ma vie ça été une première!²⁹

Bien qu'elle ne se soit pas sentie discriminée à cause de la couleur de sa peau, elle considère l'avoir été pour d'autres raisons : en privé et publiquement³⁰ après sa défaite aux élections de 2003, elle reproche aux lesbiennes de lui avoir causé des torts, et surtout d'avoir imposé ce qu'elle appelle la *vision lesbienne*:

La vision féministe, elle, était tellement rattachée à la vision lesbienne, c'est comme si elle s'incarnait juste dans ça! [...] Les dossiers de la Marche mondiale qu'elles ont portés à l'étranger, toujours en premier lieu, c'est cet élément-là et ça aussi tu n'en entends pas parler au grand jour. Si tu dis ça, c'est comme si t'étais contre. C'est pas vrai, bien au contraire, bien au contraire! Mais il faut que cette particularité-là, cela s'intègre à celle des autres personnes. Tu ne peux pas me dire que la condition lesbienne te préoccupe pis que t'es pas préoccupée par la condition des femmes des communautés culturelles par exemple. C'est exactement la même chose, c'est de la discrimination pareille. Une doit inclure l'autre et non pas exclure.³¹

Mme Barbot poursuit : «C'est là que j'ai remarqué, tiens c'est vraiment la gang de lesbiennes qui en ont après moi. Là, ça s'est cristallisé [...] À la maison Parent-Roback [où sont les bureaux de la FFQ], celles qui m'ont fait de la merde, c'est ces

²⁸ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Vivian Barbot*, Montréal, 2 juin 2005, 2 heures.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Leduc, Louise, «Le sexism et non le racisme aurait coûté la victoire à Vivian Barbot», *La Presse*, 7 juin 2003, A1-A2.

³¹ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Vivian Barbot*, Montréal, 2 juin 2005, 2 heures.

femmes-là qui ont pas arrêté, y compris à la Fédération, leur dénominateur commun c'est ça [être lesbienne].»³²

Micheline Dumont et Louise Toupin dans leur ouvrage *La pensée féministe au Québec* expliquent que les féministes lesbiennes ont une analyse particulière des rapports sociaux. Elles remettent en question le système hétérosexuel et «mettent en évidence le fait que l'hétérosexualité va bien au-delà des rapports sexuels; l'hétérosexualité constitue un véritable système social, un modèle d'organisation des relations entre les personnes.»³³ L'entrée des féministes lesbiennes à la FFQ à la fin du siècle, permettra, selon Micheline Dumont et Louise Toupin, «de voir leurs analyses respectées.»³⁴

À cette période, au Québec et même au Canada, s'inscrivent des victoires dans la lutte pour la reconnaissance des conjointes et des conjoints de même sexe. La FFQ défend cette position; entre autres dans un mémoire sur le régime des avantages et des obligations dans les lois du Canada et dans un autre qui traite de la reconnaissance des unions de conjointes et de conjoints de même sexe.³⁵ De plus, la FFQ fait partie de la *Coalition québécoise* sur cette question. Certaines membres de la FFQ, sont très engagées dans cette bataille et sont plus organisées et visibles que par les années passées.

³² Trudel, Flavie, *Entrevue avec Vivian Barbot*, Montréal, 2 juin 2005, 2 heures.

³³ Dumont, Micheline et Louise Toupin, *La pensée féministe au Québec : anthologie (1900-1985)*, Montréal, Remue-ménage, 2003, p. 622.

³⁴ *Ibid.*, p. 721.

³⁵ FFQ, *Commission parlementaire sur le projet de loi C-23 (loi visant à moderniser le régime d'avantages et d'obligations dans les lois du Canada)* Présentation d'Irène Demczuk représentante de la FFQ à la Coalition québécoise pour la reconnaissance des conjoints et conjointes de même sexe. Commission parlementaire tenue à Ottawa devant la Comité de la Justice et des droits de la personne du Canada, 20 mars 2000, 8 p. Archives FFQ.

FFQ, *Le mariage : pour une citoyenneté pleine et entière Mémoire de la FFQ dans le cadre de la consultation panafricaine sur le mariage et sur la reconnaissance des unions de conjoints de même sexe*, janv. 2003. Archives FFQ.

Figure 8.4



Assemblée générale de la FFQ à l'UQAM, juin 2003 (Flavie Trudel).

La situation entre la présidente et les employées ne s'améliore pas malgré des larmes, des thérapies de groupe et des démarches du conseil d'administration. Ce dernier met en place un comité ad hoc qui se penche sur le problème. Michèle Asselin, membre du CA, fait partie de ce comité. Après une analyse de la situation, elle décide d'embarquer dans une course à la présidence contre Vivian Barbot. En juin 2003, l'assemblée générale des membres ne donne pas à Mme Barbot le second mandat qu'elle sollicite. Son départ se fait dans un état de grandes tensions. Mme Barbot expose dans les médias sa confrontation avec les lesbiennes. Le colloque auquel les membres étaient conviées juste avant le vote pour la présidence avait pourtant comme thème *Tendances et résonances* et visait l'ouverture à la diversité du mouvement des femmes... L'image d'unité du mouvement des femmes au Québec, qui est véhiculée surtout depuis la marche *Du pain et des roses*, est altérée par ce conflit. Mal à l'aise avec la situation, la nouvelle présidente, Mme Asselin, demande vainement à Mme Barbot de se rétracter et tente de rassurer les lesbiennes en réitérant l'appui que leur porte la FFQ : «La Fédération lutte contre toutes les formes de discriminations sociales et économiques et tient à réaffirmer particulièrement l'importance de lutter contre la discrimination dont peuvent être

victimes les lesbiennes.»³⁶ Au cœur du problème, on retrouve la difficile cohabitation des différentes tendances à l'intérieur même du mouvement des femmes.

Figure 8.5



Dépliant du colloque de mai 2003.

En 2005, Mme Barbot se lance en politique pour le Bloc québécois. Sa pénible expérience dans le mouvement des femmes l'amène à la réflexion suivante:

Le mouvement des femmes ne veut pas reconnaître les acquis, ne veut pas le reconnaître, on le dit du bout des lèvres, mais en même temps faut qu'on fasse la bataille de la même façon qu'elle se faisait dans les années soixante-dix. Faut qu'on accule les gouvernements dans le coin parce qu'ils sont les méchants. Faut que, faut que, faut que! Alors que moi, ma vision, c'est qu'on a besoin d'établir haut et fort: «Voilà où nous en sommes, qu'on a fait des gains.»³⁷

³⁶ Conseil d'administration de la FFQ, Lettre aux membres, Montréal, 30 juin 2003, 2 p. Archives FFQ.

³⁷ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Vivian Barbot*, Montréal, 2 juin 2005, 2 heures.

Figure 8.6



Michèle Asselin (photo Flavie Trudel)
(née le 3 août 1957).

Michèle Asselin, présidente de la FFQ à partir de 2003

Michèle Asselin a obtenu un Baccalauréat en animation culturelle de l'UQÀM au début des années 1980. Elle travaille dans le domaine communautaire depuis cette époque. De 1982 à 1988, elle a coordonné les activités du *Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal*. Michèle Asselin a participé au forum *Pour un Québec féminin pluriel* en 1992. Elle a été membre du conseil d'administration de l'organisme *Relais-femmes*.³⁸

Comme Françoise David, elle a travaillé au *Regroupement des centres de femmes du Québec*. Michèle Asselin fut coordonnatrice générale de l'R qui regroupe, dans les années 1990, près d'une centaine de centres de femmes partout au Québec. Elle a animé des sessions de formation, produit des outils d'éducation populaire, organisé des actions et des mobilisations. Michèle Asselin militait à la FFQ comme déléguée de l'R.

En 1995, Michèle Asselin a participé au Forum des *Organisations non gouvernementales* (ONG) de la conférence mondiale des femmes organisée par l'ONU à Beijing. Dans les années 1999-2000, elle fut membre du comité de coordination de la *Marche mondiale des femmes*, volet international. Dans le cadre de cette marche, elle a coordonné les travaux du *Comité international sur les droits des lesbiennes*.³⁹

En 2001, Michèle Asselin est élue membre du Conseil d'administration de la FFQ comme représentante de l'R des centres de femmes. C'est au cours de ce mandat qu'éclate une crise interne opposant la présidente Vivian Barbot aux employées. Michèle Asselin participe au comité mis en place pour trouver des

³⁸ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Michèle Asselin*, Montréal, 22 juin 2005, 1 heure.

³⁹ *Curriculum vitae de Michèle Asselin*, 6 p. Archives FFQ.

solutions à la crise et décide de se porter candidate à la présidence contre Vivian Barbot, en 2003. Elle remporte les élections et remplit un premier mandat de deux ans. Au cours de ce mandat, elle intervient fréquemment sur la scène publique pour critiquer le gouvernement libéral de Jean Charest. En 2005, Mme Asselin est élue par acclamation à la présidence de la Fédération pour un second mandat.

Michèle Asselin est mère d'un garçon. Son conjoint, Michel Roy, travaille dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve dans le secteur du développement communautaire.⁴⁰

8.3 La FFQ veut favoriser l'élection de femmes

Un peu partout dans le monde, le droit d'éligibilité – qui d'ailleurs ne vient pas automatiquement avec le droit de vote, et sa reconnaissance légale ne signifie pas nécessairement une reconnaissance dans les faits – est l'objet d'âpres luttes féministes dans les années 2000. Même dans les pays où elles ont le droit d'être élues, elles le sont peu souvent. Les femmes paraissent brimées dans leur citoyenneté parce qu'elles ne peuvent ou ne veulent pas exercer pleinement leur droit d'éligibilité. Même si Évelyne Tardy et André Bernard⁴¹ ont observé ce qui apparaît comme un désintérêt chez les femmes à se présenter sur la scène politique, dans les faits, cette attitude s'explique, en bonne partie, par une crainte de la culture masculine qui prédomine dans l'arène politique. Le fait de ne pas exercer le droit d'éligibilité n'est pas présenté comme un libre choix des femmes mais plutôt comme la résultante de l'hégémonie masculine encore très présente dans la sphère publique. D'un autre côté, la présence de femmes dans les parlements contribue, selon les études de Manon Tremblay et Édith Garneau, «à modifier l'univers symbolique du politique», à la «démasculinisation du style parlementaire.»⁴²

⁴⁰ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Michèle Asselin*, Montréal, 22 juin 2005, 1 heure.

⁴¹ Tardy, Évelyne et André Bernard, *Militer au féminin*, Montréal, Remue-ménage, 1995, 191 p.

⁴² Tremblay, Manon et Édith Garneau, «La représentation des femmes par la voie (X) d'une «démasculinisation» du style parlementaire» in Tremblay, Manon et Caroline Andrew dir., *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada*, Montréal, Remue-ménage, 1997, p. 69.

Il semble qu'une plus longue tradition dans l'exercice des droits de vote et d'éligibilité aurait un effet positif sur la présence des femmes dans les parlements. Le cas des pays scandinaves en est un bon exemple. En 2006, selon les données de l'Union interparlementaire,⁴³ la Suède, la Norvège, la Finlande et le Danemark sont parmi les six pays dans le monde dont les parlements sont constitués d'une plus grande proportion de femmes, soit respectivement 45 %, 38 %, 38 % et 37 %.

Comme le soulignait Christine Pintat, sous-secrétaire générale de l'Union interparlementaire, à l'occasion du deuxième Congrès Global Network of Women in Politics à Manille en août 1998 : «Il n'existe pas un seul pays au monde où la participation des femmes au processus politique soit proportionnelle aux quelques 50 % de la population qu'elles représentent ou à leur contribution à la société.»⁴⁴

Si, depuis une vingtaine d'années, il s'est produit presque partout dans le monde une certaine évolution en ce qui concerne la participation des femmes au processus politique par le biais de la représentation politique directe, les études mettent cependant en évidence que les femmes n'ont pas atteint l'égalité dans la représentation politique. Dans la grande majorité des parlements, elle n'atteint pas les 10 % et dans certains cas, elles n'y sont simplement pas. Et en 2000, toujours selon l'Union interparlementaire, pour 190 États souverains, on ne comptait que neuf femmes (4,7 %) cheffes d'État ou de gouvernement.

En 2001, les femmes occupent 20,9 % des sièges à la Chambre des communes à Ottawa et en 2003, 30,4 % des sièges à l'Assemblée nationale du Québec. La parité des sièges dans les parlements est une revendication importante des féministes qui exigent des mesures concrètes des gouvernements pour y arriver. Nous avons observé que tout au long de son histoire, la FFQ a soutenu des femmes qui se présentaient comme candidates, a offert des formations

⁴³ Union interparlementaire, *Les femmes dans les parlements nationaux*, 6 p. En ligne. <<http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm>> (Consulté le 22 mai 2006)

⁴⁴ Union interparlementaire, *Les femmes en politique 1945-2000*, Genève, Série «Rapports et documents», no 37, 2000, p. 21.

encourageant les femmes à s'impliquer en politique, a présenté des mémoires sur cette question, a fait pression sur les partis politiques pour qu'ils favorisent les candidatures féminines aux élections, bref, conformément à ses positions historiques, la FFQ encourageait la présence des femmes en politique. Dans les années 2000, elle participe aux États généraux du Québec sur la réforme des institutions démocratiques, lancés en 2003 par Bernard Landry et poursuivis par le ministre libéral Jacques Dupuis. La Fédération s'engage dans le *Mouvement démocratie nouvelle* (MDN) qui propose une réforme du mode de scrutin basée sur un scrutin proportionnel qui favoriserait la représentation des femmes au sein de la députation. Dès 2002, la FFQ avait rédigé un mémoire fidèle à cette orientation.⁴⁵ Elle poursuit dans la même voie en 2004, en organisant avec le *Collectif féminisme et démocratie*, un colloque sur les enjeux d'une réforme du mode de scrutin. Le courant égalitariste de la FFQ vise des réformes par la transformation des institutions en place. Même si on considère que les structures politiques en place sont injustes pour les femmes, on croit que l'accession des femmes au pouvoir doit se faire à l'intérieur de cadres légaux, démocratiquement acceptés. La réforme du mode de scrutin fait partie d'un tel processus.

En 2005, la FFQ encourage ses membres à présenter des mémoires et à intervenir lors de la Commission spéciale sur la loi électorale. La Fédération y présente un mémoire⁴⁶ rédigé par Diane Lamoureux, politologue et ancienne membre de la FFQ. La présidente Michèle Asselin précise en entrevue : «Avec le *Collectif féminisme et démocratie*, on va inciter nos membres à participer au débat sur la réforme du mode de scrutin [...] C'est très important pour nous, qu'on doit viser l'égalité des sièges.»⁴⁷ Du même souffle, elle explique pourquoi elle ne veut

⁴⁵ FFQ, *Mémoire sur la réforme du mode de scrutin et la représentation égalitaire des femmes à l'Assemblée nationale*, nov. 2002. Archives FFQ.

⁴⁶ FFQ, *Parfaire nos institutions représentatives et en finir avec la sous-représentation politique des femmes, Mémoire sur l'avant-projet de loi remplaçant la Loi électorale déposé dans le cadre de la Commission spéciale sur la Loi électorale*, déc. 2005, réd. Diane Lamoureux Science politique Université Laval, 23 p. Archives FFQ.

⁴⁷ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Michèle Asselin*, Montréal, 22 juin 2005, 1 heure.

pas se prononcer sur la course à la chefferie du Parti québécois, à l'automne 2005, qui oppose huit candidats et une seule candidate : Pauline Marois. Cette dernière est encore membre de la FFQ. Pour Michèle Asselin aussi, la FFQ doit se tenir loin de toute partisanerie; se prononcer sur la course à la chefferie prêterait flanc à la critique. Elle soutient que : «La Fédération, par exemple, ne pourrait pas appuyer une candidate qui se présente à la présidence du Parti québécois. Non. Parce que c'est vraiment de la partisanerie politique [...] Ils savent au Parti québécois que la FFQ ne prendrait pas position, ils ne vont pas m'appeler l'un après l'autre, même les journalistes ne nous appelleront pas aussi.»⁴⁸

Elle donne l'exemple récent de l'intervention de la FFQ dans les médias pour dénoncer le sexism dont a été victime la députée fédérale Bélinda Stronach alors qu'elle changeait d'allégeance politique:

C'était odieux! Au delà de qui elle était, quelles idées qu'elle représentait, quand on la traitait de putain, ça la FFQ peut dénoncer ça. On n'appuie pas ses gestes politiques, mais son intégrité comme femme était attaquée et là, comme féministe, on ne peut pas tolérer qu'une femme soit attaquée dans son intégrité comme femme, parce que c'est toutes les femmes qu'on attaque.⁴⁹

8.4 Appel à la mobilisation

La FFQ n'est généralement pas associée au féminisme radical. Ce dernier, plutôt comparé à la gauche marxiste, ou au radicalisme séparatiste lesbien conçoit que l'État est au service des dominants, les hommes. La FFQ est plutôt du courant réformiste, défini ainsi par Diane Lamoureux :

Ce courant voit dans l'État une institution qui reproduit les rapports inégaux entre les sexes, mais en même temps adopte une attitude réformiste par rapport à l'institution étatique. Le sexism de l'État serait en grande partie attribuable tant à l'ignorance qu'à la faible présence des femmes à l'intérieur de celui-ci. Pour ce courant, l'objectif est donc double : d'une part, il faut documenter l'oppression des femmes et pointer du doigt les législations

⁴⁸ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Michèle Asselin*, Montréal, 22 juin 2005, 1 heure.

⁴⁹ *Ibid.*

discriminatoires afin que des correctifs puissent être apportés, ce qui est la tâche des commissions d'enquête et des organismes éétatiques de promotion de l'égalité entre les sexes; d'autre part, il faut augmenter la présence des femmes à l'intérieur de l'État, aussi bien dans l'appareil administratif que dans le personnel politique.⁵⁰

C'est d'abord par son discours, qui change à cette époque, que la FFQ se rapproche du courant radical. Même Françoise David, qui est toujours membre de la FFQ mais qui s'implique surtout dans l'organisation d'un nouveau parti le souligne :

Le discours FFQ, il y quelque chose qui me fait un peu sourire. Pourtant tu me connais, je le trouve encore plus radical, à gauche que ce qu'il a pu être quand j'étais là! Avec un discours pas piqué des vers, il me semble avoir lu dans la nouvelle plateforme politique que la FFQ est anti-capitaliste, tu regarderas. Ça me fait drôle parce qu'à Option Citoyenne, on ne dit même pas ça!⁵¹

La présidente Michèle Asselin observe aussi cette particularité du discours et explique son origine :

J'pense, quand elle a pris un virage de lutte contre la pauvreté. Parce qu'il y a plusieurs courants du féminisme: l'angle de l'égalité, au niveau des lieux de pouvoir, de l'égalité des femmes, en terme d'équité salariale, etc. Mais, on a pris aussi tout ce virage de lutte contre la pauvreté qui nous amène à dénoncer les injustices sociales et à travailler avec les mouvements sociaux. Depuis la marche du *Pain et des roses*, la FFQ est un incontournable dans les mouvements sociaux et est reconnue comme relevant d'une tendance à gauche, c'est certain, c'est certain. Lors du dernier congrès d'orientation, on a voté que si la conjoncture l'impose, la FFQ pourrait utiliser des moyens de désobéissance civile pacifiques. Bon, y en a déjà eu dans l'histoire du Québec, mais ça fait partie plus d'une mouvance actuelle de certains mouvements. Ça a passé assez bien au congrès d'orientation.⁵²

La radicalisation de la FFQ peut aussi, selon nous, s'expliquer par cette présence plus manifeste des féministes lesbiennes. La FFQ comble-t-elle un vide, se substitue-t-elle à des partis de gauche peu enracinés au Québec? Même si la FFQ adopte des résolutions lui permettant de poser des gestes de désobéissance civile et si son discours semble se radicaliser en utilisant comme slogan pour un

⁵⁰ Lamoureux, Diane, *L'amère patrie : féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain*, Montréal, Remue-ménage, 1999, p. 155.

⁵¹ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Françoise David*, Montréal, 11 mai 2005, 2 heures.

⁵² Trudel, Flavie, *Entrevue avec Michèle Asselin*, Montréal, 22 juin 2005, 1 heure.

rassemblement de jeunes féministes en 2003, *S'unir pour être rebelles* et celui du 8 mars 2004 *La Riposte des femmes Ensemble tout est possible!*⁵³, en pratique, la FFQ utilise les moyens de la représentation politique pour se faire entendre. Ce qui change à cette période, c'est entre autres les thèmes et la cadence qui s'intensifie. Les mémoires côtoient les nombreuses campagnes de fax et de courriels. D'une manifestation à l'autre, la FFQ s'oppose avec ténacité aux politiques néolibérales du gouvernement de Jean Charest.

Figure 8.7



Autocollant du rassemblement des jeunes féministes, 2003.

Figure 8.8



Épinglette du 8 mars 2004.

La Fédération initie une grande manifestation nationale à Montréal le 7 mars 2004 en concertation avec les centrales syndicales pour exiger des réponses du gouvernement libéral sur les questions de lutte à la pauvreté, de politique familiale (entre autres la hausse des frais de garde), d'équité salariale, de droit au travail, de droit à la syndicalisation et de maintien des institutions gouvernementales en appui aux luttes des femmes au Québec.

⁵³ Pour les slogans voir Trudel, Flavie, «Le 8 mars au Québec : entre la commémoration et la revendication», *Mythes, mémoires et histoire*, dir., Alain Beaulieu et Gaétan Thériault, Montréal, Cahier du CÉLAT, UQÀM, 2004, p. 195-231.

Le 1^{er} mai de la même année, la FFQ porte sa bannière lors d'une grande manifestation à Montréal pour la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs. Les membres sont aussi conviées à manifester lors du congrès du Parti libéral en novembre 2004, pour le retrait du projet de loi 57 sur l'aide sociale. Avec des groupes populaires et des syndicats, la FFQ fait partie d'une vaste coalition nommée le *Réseau de vigilance*. À cette époque, on favorise les coalitions et les organisations avec lesquelles la FFQ travaillent sont souvent mixtes. Nous soulignons cette particularité qui provient sans doute du militantisme politique avec lequel la FFQ s'est familiarisée. Les hommes peuvent être perçus comme des alliés objectifs dans certaines luttes, comme la lutte à la pauvreté. De plus, la FFQ préfère sans doute travailler ainsi afin d'avoir une force de frappe plus grande.

Figure 8.9



À droite, Michèle Asselin oratrice, lors de la manifestation à Montréal dans le cadre des activités de la Journée internationale des femmes, 7 mars 2004 (Photo Flavie Trudel).

En 2005, la vague de mécontentement à l'endroit du gouvernement de Jean Charest s'amplifie. La FFQ espère faire bouger le gouvernement québécois dans le sens de ses intérêts. Mais un certain désenchantement affecte les membres. La présidente en est consciente et croit que l'organisation d'un événement d'envergure internationale est de nature à raviver ses troupes. Michèle Asselin explique :

Y a eu une période difficile à traverser. Je pense que pour certaines militantes ça a fait un recul. Donc, c'était important de réaliser un événement d'importance où on célèbre cette solidarité et cette force de la Fédération. D'être mobilisante, d'être organisée et d'être encore une interlocutrice valable et incontournable du mouvement des femmes, c'est important!⁵⁴

Afin de mobiliser ses membres et pour renforcer les liens avec les féministes qui avaient pris part à la Marche mondiale des femmes, la FFQ organise, avec une centaine d'organisations féministes regroupées au sein de la *Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes*, un relais où une Charte mondiale voyage sur tous les continents. Cette charte est adoptée lors d'une rencontre internationale de la MMF à Kigali au Rwanda, le 10 décembre 2004.

Cinq grandes valeurs sont portées par la charte : Égalité, liberté, solidarité, justice et paix.⁵⁵ Les signataires de la Charte dénoncent le patriarcat et le capitalisme. Sous la valeur Égalité, la première affirmation concerne l'accès égal pour tous les humains et tous les peuples à une série d'éléments comme les richesses, l'eau, l'éducation et une saine alimentation. On y affirme aussi l'importance de l'accès, pour tous les humains et tous les peuples, aux fonctions représentatives, politiques et décisionnelles.⁵⁶ Ce point ne prend pas une place particulière dans la charte et ne se rapporte pas spécifiquement aux femmes.

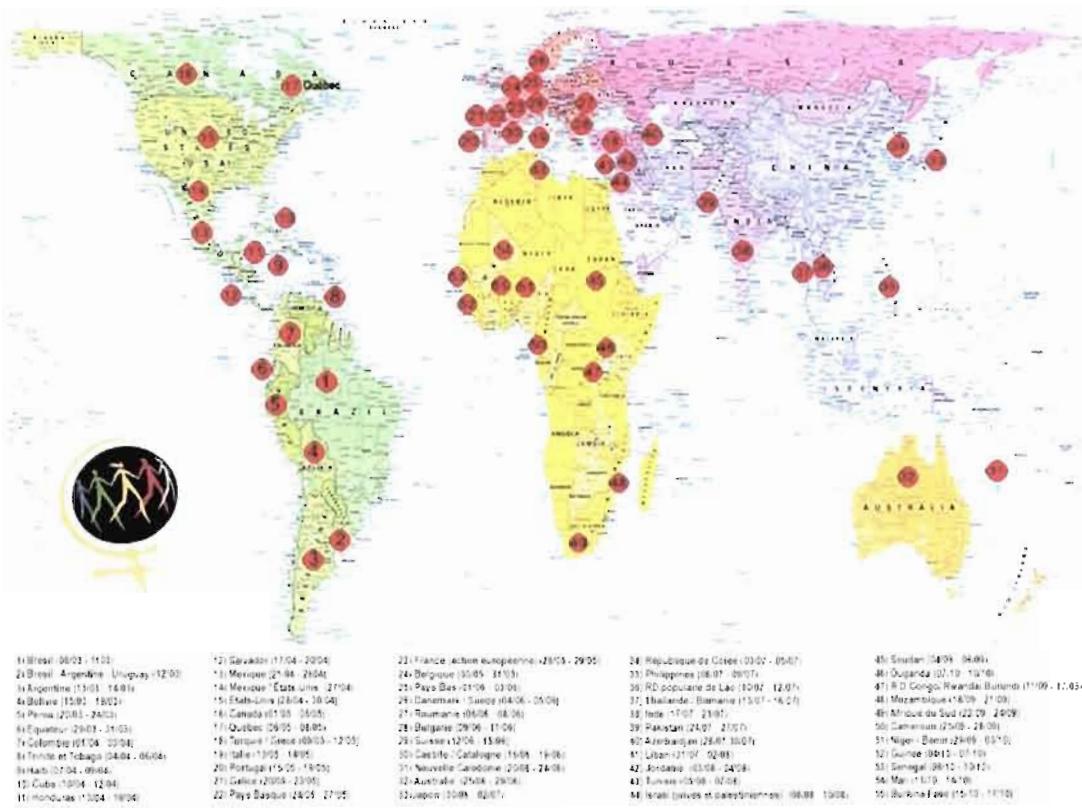
Des activités sont prévues comme la confection de courtepointes de la solidarité et des séances d'appropriation des grands thèmes de la charte. Le départ de la Charte se fait en mars 2005, au Brésil, avec des escales dans une cinquantaine de pays. Le sept mai de la même année, la Charte arrive par bateau dans le port de Québec où des milliers de femmes l'attendent.

⁵⁴ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Michèle Asselin*, Montréal, 22 juin 2005, 1 heure.

⁵⁵ FFQ, *Charte mondiale des femmes pour l'humanité*, déc. 2004, 5 p.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 2.

Figure 8.10



Carte du relais mondial de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité, en 2005.

Cinq revendications, ainsi que des moyens d'y répondre favorablement, sont rattachés aux cinq valeurs de la Charte et transmis au gouvernement québécois. Les revendications portent sur l'élimination de la discrimination basée sur le sexe, la protection des droits des femmes migrantes victimes de trafic, la couverture des besoins essentiels des plus pauvres, les disparités de traitement fondées sur le statut d'emploi et la mise en œuvre d'une campagne contre la violence à l'égard des femmes.⁵⁷ En entrevue, Michèle Asselin commente cet événement et son importance dans ce contexte de désenchantement des membres et de remise en question des acquis sociaux par le gouvernement :

⁵⁷ Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière, *Le 17 octobre 2005, les femmes en mouvement changent le monde*, dépliant, 2 p.

On est très contentes d'avoir réalisé le sept mai dans des conditions financières plus précaires que jamais, plus précaires que jamais. Parce qu'on est dans un contexte de droite qui fait en sorte que le financement des groupes de défense de droits est un défi constant. Mais ce manque de ressources a été compensé par un investissement humain et militant très important, comme toujours! Mais d'autant plus et c'est comme si on vient de dire : «La Fédération, elle a toujours son leadership, elle est toujours forte!»⁵⁸

Des difficultés financières ont mis à rude épreuve l'organisme qui a dû réduire ses effectifs. En 2005, six permanentes et quelques contractuelles sont à l'emploi de la Fédération. La FFQ bénéficie toujours d'une subvention du gouvernement du Québec et d'une subvention de Condition féminine Canada. Cependant, la collecte de fonds se déroulant quelques mois avant le relais de la Charte n'a pas eu le succès escompté. Cela est-il causé par un désintérêt des donateurs et des donatrices qui s'inquiètent de supporter une FFQ plus marginalisée, ou peut-on penser que la campagne de soutien international qui a suivi le Tsunami en Asie du Sud-est a drainé une partie des dons que la Fédération avait l'habitude de recevoir?

Figure 8.11



Employées de la FFQ lors de l'assemblée générale
à l'automne 2005 (Photo Flavie Trudel).

⁵⁸ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Michèle Asselin*, Montréal, 22 juin 2005, 1 heure.

Figure 8.12



Fin du Relais de la Charte mondiale des femmes au Burkina Faso.

En octobre 2005, alors que la Charte termine son voyage à Ouagadougou au Burkina Faso, peu de revendications obtiennent une réponse positive. Pour la présidente il n'y a pas lieu de s'étonner, le contexte social n'étant pas favorable à de grandes victoires : «C'est des années difficiles au Québec. On n'est pas dans des années où on fait des gains importants sur des luttes. On maintient des acquis, alors ça c'est dur!»⁵⁹ Malgré cette situation, l'assemblée des membres réaffirme son adhésion au quatre axes de lutte : la lutte à la pauvreté, la lutte aux violences, la lutte à la mondialisation néolibérale et la lutte aux discriminations. Mais toutes les membres ne répondent pas aux appels à la mobilisation qui leur parviennent maintenant par courriel. Aux yeux de la présidente, les membres individuelles semblent avoir moins d'influence que les associations au niveau des orientations de l'organisme :

⁵⁹ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Michèle Asselin*, Montréal, 22 juin 2005, 1 heure.

Les groupes, à mon avis bien sûr, ont plus d'influence, de leadership au niveau de la Fédération, parce que aussi y a un quotidien de travail ensemble. La Fédération est membre de coalitions, bon la *Coalition pour la reconnaissance de la maternité et l'assurance parentale*, le *Collectif pour un Québec sans pauvreté*, le *Réseau de vigilance* et bien sûr la *Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes*. Tous ces lieux de concertation-là nous mettent en communication avec d'autres groupes de femmes et d'autres groupes sociaux.⁶⁰

La FFQ est devenue le lieu par excellence de réunion des groupes de femmes du Québec – 144 associations membres en 2005 (Appendice T) et 146 en 2007. Comme on peut l'observer à la lecture de la figure 8.13 intitulée *Associations membres de la FFQ, de 1966 à 2007*, la Fédération compte, en 2007, beaucoup plus que la dizaine de groupes qui la composaient à l'origine (Appendice D). Elle vise à parler au nom des femmes du Québec avec ses 146 associations, dont plusieurs sont des associations nationales regroupant elles-mêmes des milliers de femmes comme *l'R des centres de femmes*, le *Regroupements québécois des CALACS*, la *Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec* et les grandes centrales syndicales. La Fédération regroupe des associations syndicales, des associations professionnelles, des associations caritatives, des associations communautaires, des associations de communautés culturelles, des minorités visibles, des associations religieuses, des associations de services et de défense des droits, etc. Toutefois, les groupes rattachés directement à des partis politiques, comme jadis le *Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales* et le *Comité de condition féminine du Parti Québécois* sont, ne l'oublions pas, exclus depuis 1995. Les champs d'intérêt et d'action de ces associations sont très variés. Il existe des divergences importantes dans l'analyse féministe et dans les options politiques de plusieurs de ces associations. La FFQ répond ainsi aux visées des fondatrices qui souhaitaient une Fédération rassemblant les groupes de femmes du Québec et non pas une association additionnelle de femmes qui militent sur une

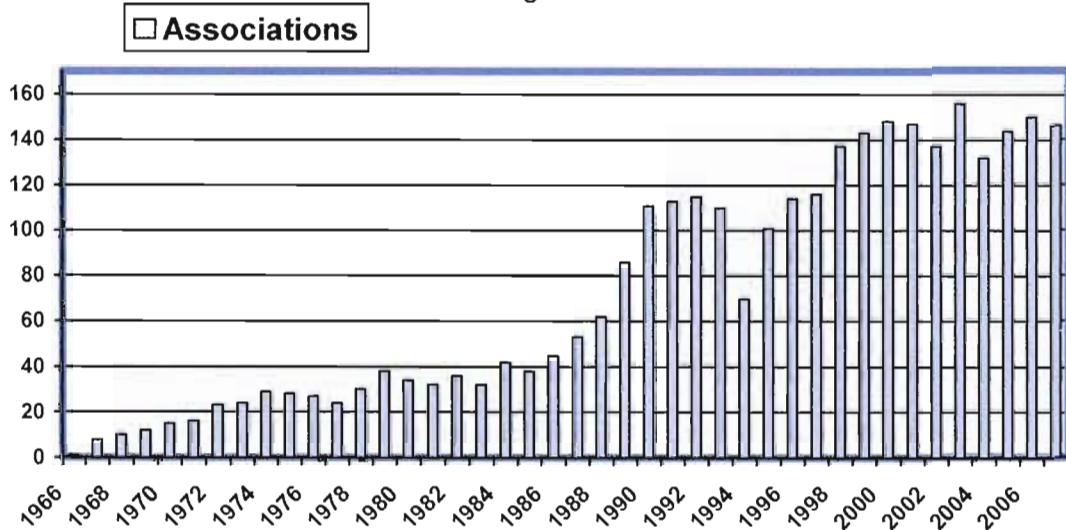
⁶⁰ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Michèle Asselin*, Montréal, 22 juin 2005, 1 heure.

base individuelle ou dans un but restreint. La FFQ est donc un lieu de confrontation de différentes tendances du mouvement des femmes, inhérentes à la diversité des membres, individuelles comme associatives, qui la composent. On ne peut pas parler d'une identité féministe unique pour chacune de ces associations, mais le tout qu'elles forment au cœur de la Fédération donne la vision d'un mouvement des femmes coalisé et pluraliste.

Plusieurs de ces groupes bénéficient des subventions dans le cadre du programme *À égalité pour décider*⁶¹ lancé par le gouvernement québécois en 1999 et administré par le Secrétariat à la condition féminine. Le programme vise à favoriser l'augmentation du nombre de femmes dans les postes décisionnels tant au niveau local que régional mais ne concerne pas les lieux de pouvoir nationaux. Les femmes peuvent être actrices dans l'espace électoral mais celui-ci est limité à la localité, à la région. On retrouve des femmes dans les municipalités, les Conseils régionaux de développement (CRD) – qui seront remplacés en 2004 par des Conférences régionales des élus (CRÉ). Les groupes de femmes doivent présenter des projets répondant à des critères d'admissibilité établis par le Secrétariat à la condition féminine. Des montants importants, de l'ordre d'un million de dollars sur cinq ans, sont distribués aux groupes de femmes. Ce programme est incitatif, il vise l'intégration des femmes au système politique déjà en place, les encourage à y œuvrer mais il ne remet pas ce système en question. Les femmes doivent s'adapter au modèle politique et s'y conformer. L'application de ce programme entraîne une réflexion des femmes et de la population sur l'inégalité entre les sexes toujours présente en politique. On appuie le principe de l'égale représentation des femmes et d'un équilibre entre les sexes dans l'ordre social sans toutefois remettre ce dernier en question.

⁶¹ Gouvernement du Canada, *Secrétariat à la condition féminine pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. 2008. En ligne. <<http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=21>> (Consulté le 19 juillet 2008)

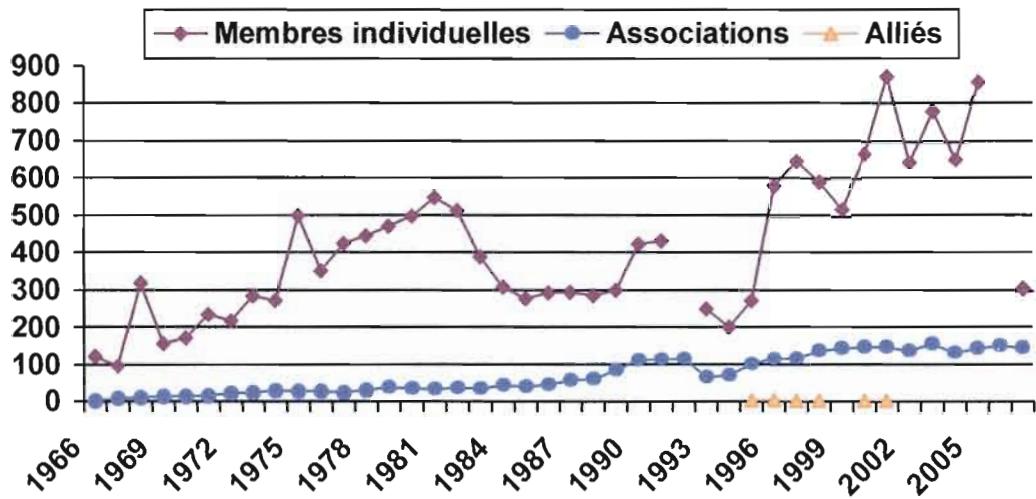
Figure 8.13



Associations membres de la FFQ, de 1966 à 2007.

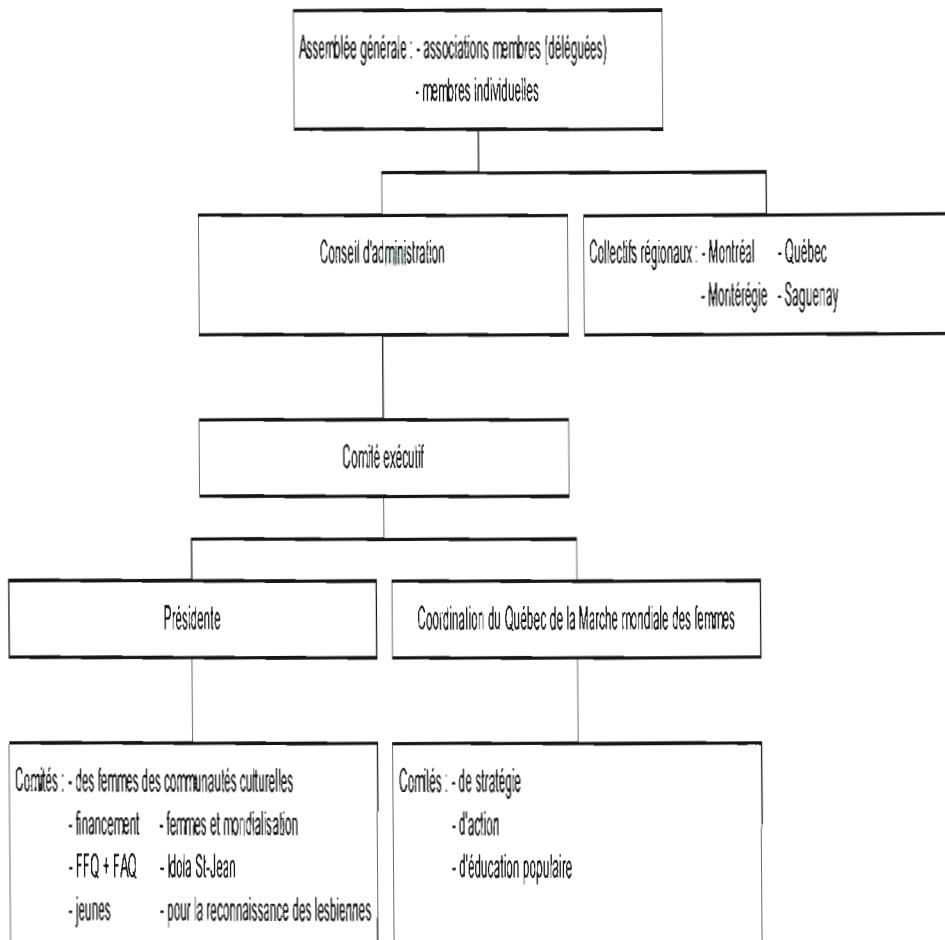
Très consciente de son rôle de leader du mouvement des femmes au Québec, la FFQ ne néglige pas les alliances avec d'autres factions de ce mouvement. En 1996, elle avait instauré un nouveau statut dans sa structure : le statut de membre allié. Ce statut lui permettait de s'associer officiellement à des organismes – pas nécessairement féminins – et de travailler en coalition avec eux. Par ce biais, l'AFÉAS, une association féminine de taille au Québec, était devenue membre alliée de la FFQ. En 2005 (Figure 8.14), le statut de membre allié semble abandonné, mais l'AFÉAS continue, sans être membre, de participer avec la FFQ à des actions communes, autour de la Charte mondiale par exemple.

Figure 8.14



Membership de la Fédération des femmes du Québec par catégories de membres, de 1966 à 2007

Figure 8.15



Structure de la FFQ 2005.

8. 5 Un portrait synthèse des présidentes de la Fédération des femmes du Québec

Les présidentes de la Fédération des femmes du Québec ont parcouru des chemins assez semblables, comme nous pouvons l'observer à l'analyse du tableau 8.2 intitulé *Portrait des présidentes de la FFQ de 1966 à 2008*. Aucune présidente n'est novice lorsqu'elle entre en fonction à la FFQ. Elles ont déjà une bonne expérience terrain acquise dans des groupes de femmes, des mouvements de jeunesse catholique (au moins 4/16 – toutes n'ont pas été interviewées –), des syndicats (au moins 5/16) et quelques-unes (au moins 2/16) ont même touché à la

politique partisane. Au moment de prendre les commandes de la Fédération, la moyenne d'âge est de 50 ans et elles ont quasiment toutes des enfants (15/16), mais pas en bas âge. La grande majorité des présidentes (15/16), ont oeuvré dans les groupes de femmes à améliorer leur sort avant de présider la FFQ. La quasi-totalité des présidentes sont diplômées d'université, même les premières présidentes, ce qui est particulier puisque dans les années 1950-1960, les femmes n'étaient pas encore très présentes dans les universités; le choix d'études (science politique, histoire, pédagogie, animation culturelle, recherche interculturelle, etc.), reflète la place importante prise par les sciences sociales dans leur formation et illustre la volonté de chacune d'intervenir dans l'espace public auprès des personnes. Le diplôme le plus courant est en service social (4/16), suivi du droit (3/16).

Leur passage à la présidence est généralement de courte durée, deux ans en moyenne, le mandat le plus court ayant été de six mois (Constance Middleton-Hope) et le plus long, de sept ans (Françoise David). En entrevue, toutes les présidentes vont souligner à quel point ce passage à la Fédération fut une expérience enrichissante mais qui put être aussi très décevante. Les 25 premières années de la Fédération, le travail de présidente était entièrement bénévole, alors qu'il est rémunéré depuis le début des années 1990 (environ 20 000 \$ en 1995).

Les partis politiques ne semblent pas bouder ces femmes d'expérience, au contraire, ils les courtisent. Les partis politiques semblent convoiter leurs compétences et leur expérience acquise sur le terrain. Un vaste réseau social formé au fil des ans est aussi un atout. Il n'est donc pas étonnant qu'au moins la moitié d'entre elles seront recrutées par un parti officiel pendant leur mandat ou à la fin de celui-ci. Quelques-unes refusent l'invitation, par exemple Yvette Boucher-Rousseau refuse de se porter candidate libérale aux élections fédérales de 1970 de même que Ginette Drouin-Busque qui refuse de s'associer au Parti québécois et au Bloc québécois,⁶² d'autres cependant acceptent, et celles qui se présentent comme

⁶² Trudel, Flavie, *Entrevue avec Ginette Drouin-Busque*, Montréal, 17 décembre 2004, 2 heures.

candidates sont généralement élues (Sheila Finestone PLC, Céline Signori PQ, Vivian Barbot BQ). Lorsqu'elles arrivent en politique partisane, elles n'ont pas le même bagage que leurs homologues masculins qui, pour acquérir leurs compétences, ont généralement suivi la filière du parti politique. Dans les premières années de la FFQ, le Parti libéral fédéral a eu la faveur de deux présidentes – Yvette Boucher-Rousseau (comme sénatrice) et Sheila Finestone (comme députée). Alors que depuis les années 1990, c'est au sein de partis souverainistes qu'elles se retrouvent, – Céline Signori (PQ), Vivian Barbot (BQ) et Françoise David (QS). Cela correspond à la tendance idéologique que la Fédération a suivie. Après leur passage à la FFQ, les présidentes poursuivent toutes leur action pour améliorer la condition des femmes. Que ce soit par le biais d'un parti politique officiel ou en travaillant pour les gouvernements fédéral ou provincial.

Tableau 8.2 : Portrait des présidentes de la FFQ de 1966 à 2009

Présidentes FFQ 1966-2009	Âge 1 ^{er} mandat	Durée Mandat	Diplôme universitaire	Militantisme avant FFQ	Mère	Fonctions politiques après FFQ	Décédée
1-Réjane Laberge-Colas	43	1 an	Droit		X	Juge	
2-Rita Racette-Cadieux	41	2 ans	Bac, Ma. Service Social	JECF, YWCA	X		
3-Marie-Paul Marcil-Dandois	46	1 an	Bac Service Social	AFDU	X		
4-Yvette Boucher-Rousseau	53	3 ans ½	Aucun	CSN	X	Sénatrice (libérale)	O
5-Ghislaine Patry-Buisson	40	3 ans	Bac Sc politique	JOCF	X		
6-Sheila Finestone	50	3 ans	Science, Français	Féd. femmes services com. congrès juif can.	X	Députée PLC, Sénatrice	O
7-Gabrielle Hotte	48	1 an	Animation	JOCF, CSN			O
8-Huguette Lapointe-Roy	?	2 ans	Bac Pédagogie, Ma. Histoire	AFDU	X		O
9-Denyse Bélanger-Rochon	58	2 ans	?	JIC, Service Veuves, Cercle des femmes canadiennes	X		O
10-Ginette Drouin-Busque	44	4 ans	Droit	YWCA	X		
11- Constance-Middleton Hope	61	½ an	Enseignement	Auberge Madeleine	X	Présidente Alliance Québec	
12-Germaine Vaillancourt	53	1 an	Ma Sc. Politique	MÉMO, RCM, CSN, Femmes victimes de violence conjugale	X		
13-Céline Signori	54	2 ans ½	Aucun	Féd. des asso. de familles monoparentales	X	Députée PQ	
14-Françoise David	46	7 ans	Bac Service social.	En lutte, CSN, R centres de femmes	X	Candidate Québec Solidaire	
15-Vivian Barbot	60	2 ans	Bac Éducation Interculturelle	Cercle Fermières, CEQ	X	Députée Bloc québécois	
16-Michèle Asselin	46	+6 ans	Bac Animation culturelle	Relais-femmes, R centres de femmes	X		

Tableau 8.3: Présidentes de la Fédération des femmes du Québec, 1966 à nos jours

1^{ère} 1966-1967 	2^e 1967-1969 	3^e 1969-1970 	4^e 1970-1973 
5^e 1974-1977 	6^e 1977-1980 	7^e 1980-1981 	8^e 1981-1983 
9^e 1983-1985 	10^e 1985-1989 	11^e 1989 	12^e 1991-1992 
13^e 1992-1994 	14^e 1994-2001 	15^e 2001-2003 	16^e 2003-2009 

8.6 Retisser des liens avec ses voisines

La Fédération continue à s'impliquer dans les campagnes électorales fédérales et, dans la foulée du prolongement des actions de la Marche mondiale des femmes, le fait en coalition avec des groupes de femmes du Canada. La Fédération se conforme ainsi à un mandat de son assemblée visant à consolider les liens avec les femmes du Canada. Ainsi, depuis 2003, la FFQ est membre d'une coalition canadienne qui porte le nom de *La Coalition pour l'égalité des femmes*, formée d'une douzaine de regroupements canadiens de groupes de femmes. Michèle Asselin illustre l'action de ce groupe lors de la campagne électorale canadienne en 2004 : «On avait identifié des questions prioritaires. On a publié un dépliant qui reprenait l'idée du «choking pink paper.» Donc, on l'a distribué à travers le Canada. Il y avait un site Internet Élections-Canada avec les questions féministes, on incitait les groupes de femmes à faire des actions autour des enjeux fédéraux.»⁶³ La FFQ est aussi membre de *l'Alliance canadienne féministe pour l'action internationale* (AFAI), qui a un comité permanent à Ottawa.

Les groupes féministes canadiens, comme le NAC, ont développé, à la suite des représentations de la FFQ en particulier, un discours sur le Canada composé de trois nations : la nation canadienne, les Autochtones et la nation québécoise. Le NAC adhère à cette vision du Canada soutenant ainsi le principe de l'autonomie du Québec, tout en s'inquiétant d'un affaiblissement des normes nationales canadiennes. L'exemple suivant permet d'illustrer la problématique : en 2004, alors que le Québec se réjouissait d'un jugement de la Cour d'appel du Québec reconnaissant que le gouvernement fédéral empiète sur les champs de compétences des provinces en incluant le congé parental dans le régime de l'assurance-emploi, au Canada anglais, les groupes de femmes voyaient ce jugement d'un mauvais œil. Selon l'ancienne présidente du NAC et journaliste Judy Rebick : «Elles craignent que le transfert des responsabilités du fédéral au provincial en matière de programmes sociaux n'entraîne un niveling par le bas dans les

⁶³ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Michèle Asselin*, Montréal, 22 juin 2005, 1 heure.

autres provinces et donc, des conséquences encore plus néfastes pour les femmes.»⁶⁴

De la même façon que la FFQ tient à son statut national distinct de celui des organismes canadiens, elle traite les nations autochtones avec le même égard, en particulier avec les femmes autochtones du Québec. Le 1^{er} octobre 2004, Ellen Gabriel de la nation mohawk, présidente de *Femmes autochtones du Québec* (FAQ) et Michèle Asselin, présidente de la FFQ, signent un Protocole de solidarité mutuelle. FAQ qui a été membre de la FFQ de 1978 à 1991 ne désire pas redevenir une association membre de la FFQ, préférant œuvrer avec elle et partager des réalités et des points de vue.⁶⁵

Figure 8.16



Michèle Asselin de la FFQ et Ellen Gabriel de *Femmes autochtones du Québec*, lors de la Déclaration solennelle de solidarité, le 1^{er} octobre 2004 (Photo Flavie Trudel).

⁶⁴ Rebick, Judy, «Pour une solidarité féminine», *Alternatives*, 26 février 2004.

⁶⁵ FFQ et FAQ, *Déclaration solennelle de solidarité entre la Fédération des femmes du Québec et Femmes autochtones du Québec*, Montréal, Québec, territoire Mohawk, 1^{er} oct. 2004, 1 p. Archives personnelles de Flavie Trudel.

Femmes autochtones du Québec au sein de la FFQ.

Dans son histoire, à maintes reprises, la FFQ s'est insurgée contre la Loi sur les Indiens qui faisait en sorte qu'une femme perdait son statut d'Amérindienne dès qu'elle se mariait avec un non-autochtone – l'exclusion était aussi valable pour sa descendance – et cela ne s'appliquait pas à l'Amérindien qui épousait une non-autochtone. Dès 1973, par une lettre aux journaux et au gouvernement du Canada, la FFQ appuie ses «sœurs indiennes [...] qui sont victimes de la discrimination lorsqu'elles épousent un blanc et demande que cette injustice disparaîsse le plus tôt possible»⁶⁶, comme en fait mention un rapport d'Alphonsine Paré-Howlett, présidente du conseil régional de Montréal. Un an plus tard, l'association *Femmes autochtones du Québec* est fondée. En 1978, FAQ devient la 30^e association membre de la FFQ. *Femmes autochtones du Québec* échange avec la FFQ sur les dossiers qui préoccupent les femmes autochtones comme la violence, la pauvreté, l'identité, les cultures, la loi sur les Indiens et le droit à l'autodétermination des peuples.

Dans les années 1970, Evelyn O'Bomsawin Lamirande de la nation abénakise, une des fondatrices et présidente de FAQ, est membre du conseil général de la FFQ; elle sera suivie de Marthe Bouleonne. En 1985, Mérilda St-Onge, montagnaise de la Côte Nord, sera déléguée de FAQ au conseil d'administration de la FFQ. À la fin des années 1980, Michèle Rouleau, alors présidente de FAQ, sera aussi membre du conseil d'administration de la FFQ.

En 1990, lors de la crise d'Oka/Kanesatake, le conseil d'administration appuie son association membre pour l'acheminement des vivres à la communauté amérindienne. Dans ses lettres adressées au premier ministre Robert Bourassa, à John Ciaccia, ministre des affaires internationales et ministre délégué aux affaires autochtones, aux représentants du fédéral, à Brian Mulroney, à Mary Collins à la défense nationale et à la condition féminine, et à plusieurs autres, la FFQ demande une solution négociée et pacifique au conflit.⁶⁷

Un procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration de la FFQ, daté de 1991, évoque quelques motifs qui ont poussé FAQ à quitter les rangs de la Fédération des femmes du Québec. Il semble que l'association se reconnaissait peu dans la société québécoise comme on la définissait alors au sein de la FFQ; elle trouvait plus facile de défendre ses dossiers sur ses propres bases, elle ne se sentait pas représentée par la Fédération et elle trouvait plus de support concret à

⁶⁶ Paré-Howlett, Alphonsine, *Rapport du Conseil régional de Montréal de la Fédération des femmes du Québec 1974*, p. 2, Archives FFQ.

⁶⁷ FFQ, *Mémoire de la Fédération des femmes du Québec présenté lors des audiences de l'Enquête populaire sur la paix et la sécurité*, Montréal, 15 oct. 1991, 8 p.

l'intérieur du NAC où il y avait plusieurs groupes de femmes autochtones du Canada.⁶⁸ En 1995, des membres de FAQ participent à la *Marche du pain et des roses*. Michèle Rouleau, à ce moment présidente de la FAQ, et Françoise David présidente de la FFQ, rêvent que leurs associations travaillent de nouveau ensemble sur des fondements qui conviendraient davantage aux deux groupes de femmes. À cette époque, la FFQ, favorable à la souveraineté du Québec, prend le soin de préciser qu'advenant la souveraineté, les femmes aient la garantie : «que la déclaration et les bases constitutionnelles du nouveau pays seront justes et équitables pour les femmes, les minorités culturelles et les nations autochtones.»⁶⁹ Se développe entre les deux organismes un dialogue auquel participeront, entre autres, Michèle Audette de la nation montagnaise de Sept-Îles Manieuténam, Françoise David et, plus tard, Ellen Gabriel et Michèle Asselin. En 2004, les pourparlers aboutissent à la signature du Protocole de solidarité mutuelle.

8.7 La FFQ dans l'ombre d'Option citoyenne?

En 2004-2005, Option citoyenne s'organise. Orienté vers le bien commun, le nouveau mouvement profite, sans les avoir provoqués, de la tourmente fédérale du scandale des commandites et des tiraillements à l'intérieur du Parti québécois pendant sa course à la chefferie. Les médias couvrent les premiers pas de l'organisme que met sur pied Françoise David. La FFQ est intimement liée à Option citoyenne, comme le souligne Michèle Asselin : «On est ben proche, tout le monde le sait! Si un journaliste me questionnerait [sur Option citoyenne] je pourrais pas dire : «On les connaît pas...» C'est pas vrai! – éclats de rires – »⁷⁰

Mais la FFQ est-elle en train de se faire damer le pion par Françoise David? Pourra-t-elle évoluer en même temps que Québec solidaire – le parti issu, en 2006, d'Option citoyenne (OC) et de l'Union des forces progressistes (UFP) ? Désabusées

⁶⁸ Conseil d'administration FFQ, *Procès verbal réunion du CA de la FFQ tenue au 5525 Berri, le 18-06-93, et au 4206 St-Denis le 19-06-93 à Montréal*, p. 7. Archives FFQ.

⁶⁹ «Le référendum s'en vient», *Le féminisme en bref*, vol. 5, no 2, déc. 1994, p. 8.

⁷⁰ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Michèle Asselin*, Montréal, 22 juin 2005, 1 heure.

devant le peu d'impacts des dernières actions de la Fédération, les membres de la FFQ ne risquent-elles pas de se retourner vers le nouveau parti qui leur permettrait de se faire entendre directement dans l'enceinte de l'Assemblée nationale? La représentation directe supplanterait ainsi la représentation indirecte. La FFQ voit-elle dans ce nouveau parti, une belle possibilité d'investir l'espace électoral en gardant une continuité avec le mouvement des femmes?

Pour Québec solidaire, la FFQ constitue certainement un bassin très attrayant de femmes désireuses de s'engager en politique active. Le nouveau parti puise dans ce bassin, ce qui pourrait vider la Fédération de ses ressources les plus importantes: ses militantes. Aux élections québécoises de mars 2007, Québec solidaire a présenté des candidates dans la moitié des circonscriptions du Québec – une première – plusieurs d'entre elles provenant de la FFQ. Il serait intéressant d'approfondir cette piste. Les membres de la Fédération pourront-elles militer dans les deux organisations à la fois, quand on sait qu'à la FFQ, les statuts et règlements interdisent la présence des partis politiques et que la non-partisanerie est de rigueur? Et, à l'inverse, le nouveau parti sera-t-il utilisé par la FFQ pour faire avancer ses propres dossiers comme l'élimination de la pauvreté et l'égalité entre les sexes?

On l'a vu, pour plusieurs présidentes de la Fédération, qui étaient souvent approchées par les partis traditionnels, la FFQ a servi de tremplin pour accéder au pouvoir politique et occuper des sièges aux différents parlements. Désormais, les femmes seront-elles tentées d'aller vers le nouveau parti encore embryonnaire et moins susceptible – du moins les premières années de son existence – de faire élire des députées et a fortiori de prendre le pouvoir? Les femmes formeront-elles un parti sans avenir immédiat à l'Assemblée nationale ou, à la limite, le parti de l'opposition de demain?

8.8 Un petit débat pour une petite nation

Option citoyenne, l'Union des forces progressistes et le parti Québec solidaire qui en est issu, ont pris position officiellement en faveur de la souveraineté du Québec comme un moyen pour atteindre leurs objectifs de bien commun. La FFQ suivra-t-elle aussi cette orientation? Déjà dans les années 1990, la Fédération associait l'émancipation du Québec, par l'accession à la souveraineté, à l'émancipation des femmes. Dans les années 2000, refait-elle la même analyse? Voyons comment la question nationale du Québec est actuellement posée à la FFQ.

La présidente de la FFQ n'est pas perçue comme une ardente souverainiste. Même si elle militait à la Fédération lors du référendum de 1995, elle considère que la Fédération n'a pas pris position pour la vie et que, dans un souci démocratique, le débat serait à refaire si la question revenait sur le tapis: «On ne pourra pas faire l'économie de reposer: Est-ce que la Fédération devra prendre position? Et ensuite: Quelle position? On ne peut pas préjuger de la réponse»⁷¹ soutient-elle. Le contexte dans ce débat semble central, c'est comme si en l'absence d'un référendum, la question nationale du Québec ne se posait pas. Admettant qu'elle ne voit pas beaucoup de militantes du Parti libéral et de l'Action démocratique dans son organisme, puisqu'elles «vont moins s'identifier comme tel à une assemblée générale de la FFQ»⁷², la présidente convient que plusieurs de ses membres, actives aussi au sein du Parti québécois, se sentent très concernées par la question nationale. Cependant, le sujet semble peu tourmenter l'ensemble des membres de la FFQ, toujours selon Michèle Asselin:

Je ne sens pas que c'est au cœur des préoccupations. Honnêtement, ça ne fait pas partie là des discussions quotidiennes que nous avons, loin de là, loin de là! Un peu comme les Québécoises et les Québécois en général. On n'est pas loin de qui on représente. Disons qu'on a beaucoup plus de discussions enflammées et de questionnements autour de la montée de l'antiféminisme ou

⁷¹ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Michèle Asselin*, Montréal, 22 juin 2005, 1 heure.

⁷² *Ibid.*

d'un certain *masculinisme* haineux des féministes, que de la question nationale.⁷³

À l'automne 2006, le Bloc québécois présente à la Chambre des communes une résolution demandant aux partis fédéraux de reconnaître que les Québécois et les Québécoises forment une nation. Avant même que la résolution ne soit débattue, une seconde résolution, présentée cette fois par le premier ministre canadien Stephen Harper, reprend la même formulation en ajoutant «au sein d'un Canada uni.» Cette résolution est adoptée par la grande majorité des députés fédéraux – y compris les bloquistes. La reconnaissance, par tous les partis et par le gouvernement fédéral, du Québec en tant que nation, est bien accueillie. Dans la foulée de cette reconnaissance, le Bloc québécois intervient quelques mois plus tard sur les questions de déséquilibre fiscal et de champs de compétences. Ce parti demande, une fois de plus, le retrait du pouvoir fédéral de dépenser pour le Québec. Le Bloc soutient, par la voix de sa députée et porte-parole en matière d'Affaires intergouvernementales Vivian Barbot, que la reconnaissance de la nation québécoise par Stephen Harper est factice et que le fédéral

doit se contenter de dépenser dans ses propres champs de compétences. Si le reste du Canada accepte que le gouvernement fédéral continue à dépenser au-delà de cette limite, libre à lui. Mais on ne peut reconnaître la nation québécoise d'une part et nier les droits qu'implique cette reconnaissance d'autre part. Il faut un droit de retrait pour le Québec.⁷⁴

L'intervention du Bloc n'ouvre pas de débat et nulle négociation constitutionnelle ne s'enclenche, le climat politique demeurant relativement calme. Pendant ce temps au Québec, une Commission est mise sur pied par le gouvernement de Jean Charest afin de consulter la population sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles. Cette commission Bouchard-Taylor, des noms de ses co-présidents Gérard Bouchard et Charles Taylor, permet à

⁷³ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Michèle Asselin*, Montréal, 22 juin 2005, 1 heure.

⁷⁴ Bloc québécois, *Stephen Harper ne peut reconnaître la nation québécoise sans éliminer le pouvoir fédéral de dépenser*, 20 oct. 2007. En ligne. <http://www.blocquebecois.org/fr/manchette_detail.asp?ID=9925862> (Consulté le 10 juillet 2008)

des individus et à des groupes de témoigner sur ces pratiques. La FFQ organise un colloque *Québécoises toujours debouttes* à l'automne 2007 et y discute, entre autres, des enjeux des accommodements raisonnables pour les femmes. La Fédération incite ses membres à intervenir et participe aux audiences publiques de la Commission comme porte-parole des femmes du Québec. Elle fait aussi connaître ses positions par le biais de communiqués de presse⁷⁵, d'une lettre d'opinion⁷⁶ et d'un mémoire⁷⁷ qu'elle dépose lors des audiences publiques. Dans un premier temps, la FFQ se dit inquiète d'une éventuelle remise en question du droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et dans un second temps, lors de la parution du rapport de la Commission, elle se réjouit de voir confirmer que ce principe d'égalité reste non négociable et que le rapport le renforce comme valeur fondamentale de la société québécoise.⁷⁸ Que la rapport «défende qu'aucun accommodement ne puisse restreindre les droits à l'égalité des femmes nous satisfait grandement»⁷⁹ soutient la présidente Michèle Asselin. La FFQ abonde aussi dans le même sens que la Commission en ce qui a trait au renforcement de l'identité québécoise, précise-t-elle dans le même communiqué. Son mémoire recommande aussi : «Que le socle commun des valeurs à partager par l'ensemble des QuébécoisEs : l'égalité entre les femmes et les hommes, la démocratie, le fait français, la laïcité de l'État et la

⁷⁵ FFQ, «Commission Bouchard-Taylor : La Fédération des femmes du Québec enthousiaste et impatiente!», Communiqué de presse, Montréal, 22 mai 2008. Archives personnelles de Flavie Trudel.

⁷⁶ FFQ, «Accommodements raisonnables et emploi : le défi de l'intégration des femmes immigrantes», Communiqué de presse, nov. 2007. Archives personnelles de Flavie Trudel.

FFQ, «Commission Bouchard-Taylor : L'emploi, le défi de l'intégration des femmes immigrantes», Communiqué de presse, Montréal, 10 déc. 2007. Archives personnelles de Flavie Trudel.

⁷⁷ FFQ, *Consultation portant sur les accommodements raisonnables et les différences, Mémoire présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles*, Montréal, 19 oct. 2007, 22 p. Archives FFQ.

⁷⁸ FFQ, «Commission Bouchard-Taylor : La Fédération des femmes du Québec enthousiaste et impatiente!», Communiqué de presse, Montréal, 22 mai 2008. Archives personnelles de Flavie Trudel.

⁷⁹ *Ibid.*

diversité, soit réaffirmé et fondé sur la définition d'une identité québécoise ouverte et inclusive.»⁸⁰

À l'intérieur de ce que plusieurs⁸¹ – dont les commissaires Gérard Bouchard et Charles Taylor⁸² – appellent de plus en plus une *petite nation*, la FFQ affirme son identité nationaliste québécoise et féministe. Ses interventions au sujet des réalités multiples des femmes du Québec, que celles-ci soient immigrantes, lesbiennes, jeunes,⁸³ montrent qu'elle valorise aussi la solidarité et le pluralisme. Cette perspective large est discutée dans l'ouvrage de Jacques Beauchemin, *La société des identités*. L'auteur affirme que le pluralisme ouvre une nouvelle perspective politique dans les années 2000. Selon lui, l'idéal citoyen promu par les chartes des droits, la reconnaissance des droits particularistes et la place occupée par les identités minoritaires dans le champ du politique changent les règles du jeu. C'est dans ce contexte que la revendication nationaliste ne peut plus légitimement hégémoniser le champ politique.⁸⁴

8.9 Féminisme et *masculinisme*

Depuis son origine, la FFQ dénonce les discours sexistes dont les femmes sont victimes, dans les publicités, dans les médias, etc. Encore en 2005, elle

⁸⁰ FFQ, *Consultation portant sur les accommodements raisonnables et les différences*, Mémoire présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles, Montréal, 19 oct. 2007, p. 21.

⁸¹ Paquin, Stéphane, *La revanche des petites nations : Le Québec, l'Écosse et la Catalogne face à la mondialisation*, Montréal, VLB, 2001, 219 p.

Rioux, Christian, *Voyage à l'intérieur des petites nations*, Montréal, Boréal, 1999.

⁸² Bouchard, Gérard et Charles Taylor, *Fonder l'avenir : le temps de la conciliation*, Rapport abrégé de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Québec, Gouvernement du Québec, 2008, 99 p. p. 97.

⁸³ FFQ, *Rapport annuel 2007-2008 de la Fédération des femmes du Québec*, Préparé par l'équipe de travail de la FFQ et présenté par le conseil d'administration lors de l'assemblée générale annuelle à Montréal, le 21 septembre 2008, 73 p. Archives personnelles de Flavie Trudel.

⁸⁴ Beauchemin, Jacques. *La société des identités : éthique et politique dans le monde contemporain*. Outremont, Athéna, 2004, p. 56.

appuie la présentatrice météo Sophie Chiasson dans son combat en justice contre l'animateur Jean-François Fillion, qui a tenu des propos sexistes à son endroit sur les ondes de la station de radio CHOI-FM. En novembre de la même année, la FFQ participe à un procès contre Donald Doyle accusé de menaces de mort par le biais de courriels haineux qu'il faisait parvenir à la Fédération, courriels où il annonçait être «la réincarnation de Marc Lépine»⁸⁵ – le tueur des étudiantes de Polytechnique. Ce qui inquiète particulièrement la FFQ à cette période, c'est d'assister à la constitution de groupes d'hommes qui ont un discours agressif sur les femmes et les féministes. Le phénomène est encore peu étudié, mais on observe au Québec la formation de groupes d'hommes qui se préoccupent de la condition masculine et qui s'organisent autour de différentes thématiques (ex : paternité). Certains de ces groupes s'opposent avec force aux féministes et utilisent les tribunes que leur offrent les médias et Internet pour se faire connaître. Par exemple, Yves Pageau, avec le site *Fier d'être un gars*, pourchasse les féministes par courriels. L'organisme Fathers-4-Justice, dont il est l'un des principaux instigateurs, par des actions d'éclat comme l'occupation du pont Jacques-Cartier à l'automne 2005, tente de miner la crédibilité du système juridique et des mères qui obtiennent la garde de leurs enfants lors d'une rupture. La FFQ qui, en 1995, avait obtenu du gouvernement québécois la perception automatique des pensions alimentaires lors d'une rupture, craint un retour en arrière sur la question de la garde des enfants. Plus globalement, la FFQ s'inquiète de ce qu'elle perçoit comme une montée de l'antiféminisme et d'un certain courant *masculiniste* qu'elle qualifie d'haineux. Notons que le courant antiféministe, on l'a vu avec Real Women, peut être porté par des femmes. La FFQ appréhende un ressac pour les femmes et réagit de multiples façons. Elle organise des colloques sur la montée de l'antiféminisme, elle orchestre des sorties publiques contre l'instauration en Ontario d'un tribunal islamique basé sur La Charia pour arbitrer les litiges familiaux et conjugaux, elle témoigne en cour contre des hommes accusés de harcèlement, elle prépare un questionnaire sur les attaques antiféministes.

⁸⁵ Desjardins, Christiane, «Il voulait «finir le travail de Marc Lépine»», *La Presse*, 22 nov. 2005.

8.10 Conclusion

Nous avons vu que la position favorable à la souveraineté du Québec de la FFQ est connue et publique. Deux événements principaux permettent de la faire connaître : lors de l'Entente de Charlottetown en 1992 et lors du deuxième Référendum portant sur la souveraineté du Québec en 1995. Les membres individuelles et les groupes de la FFQ ne s'y opposent pas. Ceux qui étaient contre cette option semblent préférer délaisser la Fédération plutôt que de chercher la confrontation et tenter de faire changer ses positions. Même les organismes canadiens comme le NAC, ne remettent pas en question la position de la Fédération. À la fin des années 90 et au début des années 2000, cette position reste la même mais ne soulève pas de passion. En effet, sur la scène politique la question nationale est mise en veilleuse; les principaux partis qui la défendent comme le Bloc québécois, le PQ et Québec solidaire, n'en font pas une priorité.

La FFQ développe son discours féministe en dénonçant la pauvreté et en développant des solidarités. Plus à gauche qu'à d'autres périodes de son histoire, elle initie de vastes actions rassemblant des femmes autour de ses projets. La FFQ ne cherche pas la confrontation avec les gouvernements mais leur appui dans la lutte à la pauvreté et plus tard la lutte à la violence dont les femmes sont victimes. Les actions de la FFQ se font à l'échelle du Québec en 1995 avec la marche du Pain et des roses et, au niveau mondial, avec la Marche mondiale des femmes en 2000 et le relais de la Charte mondiale pour l'humanité en 2005. La Fédération développe des solidarités multiples avec des groupes de femmes et des groupes mixtes.

Tout au long de son histoire la FFQ s'est associée aux femmes politiques et a encouragé les femmes qui se présentaient en politique. La dernière période étudiée ne déroge pas à cette règle mais est particulière puisque de la FFQ naît un nouveau parti, le parti Québec solidaire. Celui-ci est féministe et nationaliste. Il vient puiser dans le bassin des militantes de la FFQ.

CONCLUSION

CONCLUSION

La FFQ a été très utile à un moment donné parce qu'à ce moment-là y avait rien... Certaines d'entre-nous se sont demandées si y avait pas été mieux d'avoir un mouvement pour l'égalité plutôt qu'une Fédération. Les tribulations du début c'était beaucoup dû à ça : qu'on était une Fédération puis on avait des difficultés de faire s'accorder tout le monde. Je pense que ça été utile. Ça fait réunir tous ces groupes-là qui ne se réunissaient pas et qui se regardaient d'un œil.¹

Voilà comment une fondatrice et ancienne présidente, Rita Cadieux, commente aujourd'hui le chemin parcouru par la Fédération des femmes du Québec. Depuis plus de quarante ans, la FFQ réunit des membres sur une base individuelle et des groupes de femmes. Cette grande Fédération a, non seulement animé et influencé le mouvement des femmes au Québec et ailleurs, mais a aussi participé à plein aux mouvements sociaux québécois. Dans cette thèse, nous avons étudié son évolution et la façon dont elle a marqué l'histoire des femmes et l'histoire du Québec contemporain.

En 2006, à la Fédération des femmes du Québec, on s'active à la célébration de ses quarante ans d'existence. Michèle Asselin fait appel à l'auteure de cette thèse pour monter un spectacle soulignant l'événement. La présidente admet connaître peu l'histoire de la Fédération qu'elle préside, elle n'était qu'une enfant à la naissance de l'organisme et personne auparavant n'avait écrit cette histoire. Certaines sources se tarissent et les actrices de la première heure sont de moins en

¹Trudel, Flavie, *Entrevue avec Rita Racette-Cadieux, Ile-des-Soeurs, 7 septembre 2004, 2 heures.*

moins nombreuses. De plus, la mémoire des événements s'estompe au fil du temps ou se transforme, d'où l'urgence d'écrire cette histoire et de la transmettre.

Comme l'histoire des femmes se déroule souvent dans l'anonymat, notre recherche a tenté de souligner la contribution que certaines d'entre elles ont pu faire à l'histoire politique et sociale du Québec, en montrant leurs réalisations et celles de la FFQ. Sans prétendre avoir présenté toutes celles qui ont œuvré à la FFQ et contribué à faire avancer la cause des femmes, nous avons mis en lumière le travail des présidentes. Nous avons ainsi voulu les faire connaître, et, en quelque sorte, faire entendre leur voix. Toutefois, nous regrettons que dans un travail comme celui-ci, il soit impossible de rendre les témoignages oraux aussi saisissants que lorsque nous les avons recueillis.

Au terme de notre recherche effectuée auprès de présidentes qui ont contribué à écrire l'histoire de la FFQ et à l'aide d'informations recueillies dans les archives de l'organisme et dans des documents publics des années soixante à aujourd'hui, nous avons observé que des changements importants se sont produits dans les orientations politiques de la FFQ, modifiant du même coup son identité collective. Deux facettes ont été étudiées soit son identité nationaliste et son identité féministe. Nous voulions voir comment ces deux facettes de l'identité s'articulaient. Le cas de la FFQ a été éclairant dans la compréhension des rapports entre l'identité féministe et l'identité nationaliste d'un groupe. Définie au départ comme apolitique la FFQ a subi de profondes transformations tout au long de son parcours politique et identitaire.

En montrant comment la FFQ était engagée lors des différentes campagnes électorales, provinciales comme fédérales, nous avons voulu corriger l'interprétation faite par plusieurs auteures qui ont négligé ou minimisé l'épisode fédéraliste de la FFQ des vingt premières années de son existence. De plus, en mettant en lumière le fait que l'interaction de la Fédération avec les partis politiques – promotion des revendications, soutien aux candidates – se faisait aux deux paliers de

gouvernement, plusieurs de ses présidentes s'étant d'ailleurs portées candidates à l'un ou l'autre, nous avons permis de nuancer la thèse de Manon Tremblay qui affirme: «Lorsqu'elles se sont préoccupées d'accroître la présence des femmes en politique, les Québécoises ont déployé leurs énergies du côté de la législature provinciale, c'est-à-dire l'Assemblée nationale du Québec, plutôt que la Chambre des communes du Canada.»² Ce qui pour cette première période, s'avère inexact en ce qui concerne la FFQ. Mme Tremblay déplore aussi que «les féministes anglophones et francophones aient néanmoins fait preuve d'une belle unanimité pour ce qui est de négliger la politique électorale.»³ Là encore, il faudrait apporter quelques nuances à cette affirmation, puisque la FFQ a constitué un vivier non négligeable de candidates aux élections tant fédérales que provinciales, comme nous avons pu le montrer.

Mais la démonstration principale faite par cette thèse est celle qui concerne la nature de la position nationaliste de la FFQ. Contrairement à ce qu'affirment les auteures – dont Yolande Cohen, Micheline De Sève, Évelyne Tardy et Mariette Sineau – la FFQ n'a pas toujours été près du nationalisme québécois; on a vu les liens étroits qui l'unissaient au nationalisme canadien durant la première période. Nous avons réussi à démontrer que le féminisme de la FFQ ne rimait pas seulement avec le nationalisme québécois comme elles l'affirment : «Les revendications des femmes, en outre, se conjuguaient avec les revendications nationalistes du Québec.»⁴ Il rimait aussi avec le nationalisme canadien – ce que l'épisode des *Yvettes* démontrait particulièrement. Or, on a vu aussi que de sa fondation en 1966 à aujourd'hui, la Fédération des femmes du Québec a vu son idéologie migrer du nationalisme canadien vers le souverainisme québécois. Même si, dès sa naissance, la FFQ est étroitement liée au parti libéral fédéral, l'identité nationaliste

² Tremblay, Manon dir., *Femmes et parlements : un regard international*, Montréal, Remue-ménage, 2005, p. 424.

³ *Ibid.*

⁴ Sineau, Mariette et Évelyne Tardy, *Droits des femmes en France et au Québec 1940-1990*, Montréal, Remue-ménage, 1993, p. 66.

canadienne de la Fédération ne s'avère pas tapageuse. Elle prend de l'ampleur et s'exprime publiquement par la voix officielle de sa présidente qui est en faveur du NON lors du référendum de 1980. Pour nous, le rapprochement entre féministes québécoises et nationalistes québécois s'est produit récemment et de façon graduelle. Il commence après le référendum de 1980 et se précise en 1987 avec sa position favorable à l'Accord du lac Meech. La Fédération vivra une crise interne et une crise identitaire à cette période. C'est seulement depuis les années quatre-vingt-dix, à l'époque de la Commission sur l'avenir du Québec et du référendum de 1995 que la FFQ partage clairement les objectifs du mouvement souverainiste québécois. À cette période, la FFQ place l'intérêt national québécois au cœur de ses actions. Cela correspond à la définition qu'on donne du mouvement social qu'est le mouvement nationaliste. La Fédération s'intègre au mouvement nationaliste québécois et prend part à des actions collectives au nom de la nation québécoise. Son discours et sa pratique promeuvent la nation québécoise.

L'identité collective d'un groupe est difficilement mesurable mais il est toutefois intéressant d'observer dans une relative courte durée, ce que la discipline historique nous permet d'indiquer de façon assez précise. Il est également intéressant de constater que ces changements se font certainement avec des frictions entre les personnes, mais sans altérer fondamentalement la nature de l'association qui effectue ces changements idéologiques. Finalement, quelle que soit l'idéologie ou l'option partisane qu'elle prendra, la FFQ reste une association de type réformiste. Même si la Fédération avait établi des liens avec le Front de libération des femmes du Québec au début des années 1970, elle ne s'est pas jointe à ce groupe qui était plutôt éloigné de ses options fédéralistes canadiennes et avait adopté des façons de faire plus radicales que les siennes. La FFQ a même dénoncé la violence utilisée par le Front de libération du Québec à cette époque. Plus tard, dans les années 1990 et 2000, c'est avec des organismes comme *Mouvement Québec* et les partis officiels tels que le Parti québécois, le Bloc québécois et Québec solidaire qu'elle développe des affinités.

Nous ne pouvons pas affirmer que c'est davantage le mouvement nationaliste qui tente de créer des alliances avec le mouvement des femmes pour faire avancer la cause nationaliste ou que c'est le mouvement des femmes qui tisse des alliances avec le mouvement nationaliste pour faire avancer la cause des femmes. En effet, l'un n'exclut pas l'autre puisque ces alliances sont des stratégies politiques dont les groupes retirent des avantages.

En 1987, la FFQ appuie publiquement l'Accord du lac Meech et elle exhorte ses membres à prendre part au débat. Avec la Commission sur l'avenir du Québec, elle est très active et visible dans le mouvement nationaliste tout en poursuivant son militantisme à l'intérieur du mouvement féministe québécois. Cette allégeance au nationalisme québécois entraîne une scission importante avec le mouvement des femmes canadiennes et en particulier avec son représentant le NAC. La FFQ s'en distanciera, tant que ce dernier ne reconnaîtra pas le Québec comme une nation, ce que le NAC accepte de faire lors de l'épisode de l'Entente de Charlottetown en 1992.

Cette thèse nous a permis d'étudier comment s'articulent les rapports entre féminisme et nationalisme à l'intérieur de la FFQ depuis sa création en 1966. Nous avons vu que ce n'est pas seulement la nation qui est au cœur des luttes de la Fédération mais aussi les revendications féministes. Dans les années 1990, c'est au nom du féminisme que la FFQ se dit nationaliste. Au début des années 2000, dans le contexte de relative accalmie qui entoure la question nationale au Québec, tout comme le mouvement nationaliste québécois, la FFQ reste sur ses positions et n'engage pas de débat sur cette question.

Comme nous l'avons démontré, plusieurs catégories identitaires entrent en jeu en même temps et nous avons vu que, selon le contexte social, l'identité nationaliste pouvait être très déterminante – sinon plus – que l'identité féministe. Nous avons vu aussi qu'un contexte antagoniste s'avère plus propice aux prises de position publiques de l'organisme qu'un contexte de relative détente, par exemple lors du

Référendum de 1980 et des délibérations autour des ententes du lac Meech et de Charlottetown.

La mondialisation et le néolibéralisme préoccupent la Fédération des femmes du Québec qui redéfinit ses orientations dans les années 1990. Elle participe dans les années 2000 à ce qu'Isabelle Giraud nomme la transnationalisation des solidarités,⁵ ce qui se manifeste par des alliances entre groupes de femmes de divers pays. Cette alliance avec d'autres groupes de femmes se fait d'égale à égale, dans une optique nationaliste – le Québec étant le pays – et sur une base féministe.

Comment alors caractériser la FFQ au sein du mouvement féministe québécois? Des quatre principaux courants expliqués dans la typologie proposée par Francine Descarries et Shirley Roy⁶ soit le féminisme égalitaire, le féminisme de la femelléité, le féminisme radical et le néo-conservatisme, la FFQ ne s'est jamais retrouvée à adhérer à ce dernier courant. En effet, elle ne s'est pas opposée aux revendications du mouvement des femmes puisqu'elle a contribué à édifier ce mouvement au Québec. Qui plus est, elle a combattu les tenants du courant néo-conservatiste à quelques reprises dans son histoire. Dans les années 1980-1990, elle s'est opposée au Real Women et, au début des années 2000, elle a été aux prises avec des attaques de groupes et d'individus anti-féministes masculinistes.

Le courant du féminisme de la femelléité a peu de prise à l'intérieur de la FFQ que nous avons étudiée. Nous avons vu que la valorisation de la maternité ne transcende pas le discours nationaliste de la FFQ, les idées d'égalité et de primauté des droits ressortant davantage. Toutefois, il n'est pas exclu d'approfondir cette dimension de l'existence d'un courant féministe de la femelléité sur la base d'un autre questionnement, par exemple sur les positions de la FFQ sur la procréation

⁵ Giraud Isabelle, «La transnationalisation des solidarités : l'exemple de la marche mondiale des femmes», *Lien social et Politiques-RIAC*, no 47, printemps 2002, p. 145-160.

⁶ Descarries-Bélanger, Francine et Shirley Roy, *Le mouvement des femmes et ses courants de pensée : essai de typologie*, Ottawa, Criaw-Icref, 1992, p. 27.

assistée ou sur la monoparentalité. D'autres recherches pourraient vérifier comment plusieurs courants peuvent se côtoyer sur ces questions.

Depuis la fondation de la FFQ, des changements importants ont eu lieu au Québec quant à l'égalité des sexes dans les lois et la représentation des femmes dans la sphère publique, ce à quoi la Fédération a contribué. Nous avons observé que la FFQ se situe dans le courant féministe égalitariste. Ses actions, ses positions et son discours relèvent de ce courant. Pour la FFQ, l'égalité est un droit inaliénable. L'importance d'atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes par la voie des réformes est primordiale pour l'organisme qui utilise le lobby auprès des gouvernements et ne favorise pas l'affrontement. Les mobilisations de la FFQ visent à accélérer les changements politiques en vue d'une égalité effective entre les sexes. Même si la FFQ dénonce des politiques gouvernementales et emprunte, davantage qu'à ses débuts, la voie de la manifestation, son identité ne correspond pas au courant radical. Son registre discursif n'est pas révolutionnaire même s'il prend, à l'occasion, une coloration marxiste.

À l'aube des années 1990, la FFQ prend parfois les allures du féminisme radical. En effet, la FFQ propose une analyse des rapports sociaux entre les sexes en utilisant les termes de domination et d'exploitation, chers au courant radical. La Fédération réagit aussi fortement aux inégalités de classes sociales dont les femmes sont victimes et lutte contre la pauvreté. Dès sa fondation, la FFQ travaille avec le mouvement syndical qui propose aussi ce type d'analyse.

La FFQ a œuvré à la transformation des mentalités et des pratiques en vue d'atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes. Une fois cet objectif atteint dans les lois, la FFQ poursuit son objectif sur le plan pratique. Malgré les lois, les programmes et les mesures mises en place par les gouvernements, l'égalité dans la représentation des femmes et des hommes dans les parlements n'est pas atteinte. La FFQ la réclame de manière constante tout au long de son parcours. L'implication des femmes en politique, là où se prennent les décisions, a été primordiale pour la

FFQ qui a organisé des formations, supporté des candidates, etc. À cet égard, le problème de la partisanerie politique a touché la Fédération puisqu'au Québec les partis sont associés à une option nationaliste canadienne ou nationaliste québécoise.

La FFQ, par la représentation indirecte, s'est imposée sur la scène publique. Son membership individuel et surtout, ces dernières années, ses associations ont contribué à donner une légitimité à l'organisme. La FFQ est perçue et entendue comme la représentante des femmes du Québec. Une particularité cependant est la naissance d'un parti féministe issu de son sein. Ainsi, la FFQ est-elle présente partout, c'est-à-dire à l'arrière-scène politique, par la représentation indirecte et à l'avant-scène, ou presque, par la représentation directe.

L'identité féministe de la Fédération des femmes du Québec n'a pas subi de crise profonde. Son féminisme du courant égalitariste est essentiellement réformiste. La FFQ a utilisé et utilise encore la stratégie du lobby pour faire avancer ses revendications, elle tisse des alliances avec le pouvoir et avec les partis politiques. Nous avons montré à quel point les alliances partisanes des présidentes de la FFQ ont eu une influence sur les positions politiques de la Fédération au sujet de la question nationale, ce qui confirme notre hypothèse selon laquelle les présidentes de la FFQ orientaient, dans le sens de leur option politique personnelle, les positions de la Fédération en matière de nationalisme. Le fait de se définir comme *apolitique* à ses débuts et *non partisane* par la suite a créé des difficultés à l'organisme lors de ses débats – et en cause encore aujourd'hui.

Une explication de la divergence avec les auteures vient probablement de la place importante qu'occupaient les chercheuses féministes québécoises à l'intérieur de la FFQ : celles qui ont écrit et écrivent sur le féminisme québécois et ses rouages ont été militantes à la FFQ à un moment ou un autre. C'est le cas notamment d'Évelyne Tardy, de Micheline De Sève, de Michèle Jean, d'Anne-Marie Gingras, de Chantal Maillé, de Ginette Legault, de Micheline Dumont et de Diane Lamoureux. En

rédigeant des mémoires pour la FFQ, en publiant des articles dans le *Bulletin de la FFQ*, en présidant des comités, en organisant des événements, en donnant de la formation aux membres, bref en participant à toutes les activités de leur Fédération, elles sont partie prenante de son évolution. Leurs convictions souverainistes les empêchaient peut-être d'accorder toute leur importance à certains faits. Par exemple, nous avons mis en lumière de façon tangible, l'association de la FFQ au phénomène des *Yvettes*. Des historiennes féministes, comme Micheline Dumont et Louise Toupin, refusaient jusqu'à tout récemment d'associer le mouvement des *Yvettes* au féminisme et affirment toujours que les femmes qui prenaient part aux manifestations des *Yvettes* «ne faisaient jamais toutefois référence à la lutte féministe.»⁷ Nous avons démontré le contraire. En effet, la FFQ avait une très lourde responsabilité dans le mouvement des *Yvettes*. La présidente de l'époque, Sheila Finestone, en était une des principales instigatrices tandis que d'autres membres influentes de l'organisme y ont aussi œuvré et ce, en utilisant les dossiers-femmes.

Tout au long de cette thèse nous avons dévoilé l'existence de conflits entre les féministes de la FFQ. Des divergences importantes séparent les féministes à l'intérieur de l'organisme, tout au long de son histoire. Ce fut le cas sur la question de l'avortement dans les années 1970 et sur la prostitution dans les années 2000. Malgré la propension à rendre uniforme le féminisme au Québec, nous savons qu'à l'intérieur d'un organisme comme la FFQ plusieurs tendances se côtoient. Le consensus n'existe pas non plus sur la question nationale. Nous avons démontré les rapports de force ainsi que les tensions qui existent chez les féministes et, en particulier, avec les présidentes qui représentent l'organisme. Il faut bien comprendre que l'enjeu ici ne se situait pas autour de la forme de féminisme que le groupe privilégie, un féminisme plus ou moins radical, mais bien sur la place qu'on accordait à la nation et à l'appartenance des femmes à telle ou telle nation. Ainsi, les féministes de la FFQ qui prônaient à un moment donné le nationalisme canadien, le faisaient en soulignant son apport dans les réformes favorables aux femmes,

⁷ Dumont, Micheline et Louise Toupin, *La pensée féministe au Québec : anthologie (1900-1985)*, Montréal, Remue-ménage, 2003, p. 395.

s'appuyant notamment sur les résultats positifs de la Commission Bird. De même, les souverainistes de la FFQ ont associé, dans leur argumentaire, l'émancipation des femmes à la souveraineté du Québec. Le Canada uni pour les unes, l'accession à la souveraineté du Québec pour les autres, sont perçus comme des contextes permettant l'épanouissement des femmes et de la société québécoise.

Un élément original de cette thèse a été d'aborder la question nationale comme une affaire de femmes, sous l'angle de leurs positions, de mettre en évidence les perspectives sur cette question des femmes regroupées au sein de la FFQ. En novembre 2004, Option citoyenne se penchait en assemblée sur ses grandes orientations politiques. Lorsqu'est venu le temps de discuter de la question nationale, les quatre micros ont été envahis par de longues files d'hommes qui voulaient s'exprimer sur le sujet. Françoise David est passée devant eux et a fait un «Point d'ordre» : «Nous n'avons pas eu à le faire depuis le début du congrès mais je constate qu'il y a un déséquilibre, faut-il avoir un micro-femme?» demanda-t-elle.⁸ Tout au long de cette recherche nous avons réfléchi à cette question : au Québec la question nationale est-elle davantage une affaire d'hommes? La question nationale est-elle impossible à imaginer comme une affaire de femmes? Pourquoi les positions nationalistes de la FFQ n'ont-elles pas été entendues, comme autant de positions différentes, par les actrices et les chercheuses qui y étaient impliquées? Pourquoi les femmes – de la FFQ que nous avons étudiée – éprouvent-elles tant de difficultés à débattre de ce sujet? Est-ce que les femmes préfèrent en discuter entre-elles? Sont-elles gênées de discuter de ces questions politiques devant ou avec les hommes? Faut-il un micro-femmes pour leur permettre d'exprimer sans crainte leur point de vue sur la question nationale? Est-ce un signe de trahison à la cause féministe que de s'afficher aussi nationaliste?

Des entrevues avec les anciennes présidentes, a émergé un questionnement concernant la façon qu'ont les femmes de faire de la politique. Plusieurs ex-présidentes ont parlé de leur expérience négative à la tête de la FFQ, de leur

⁸ Congrès d'Option citoyenne, dimanche 14 novembre 2004, Québec.

désillusion et de leur amertume. Elles ont montré les blessures causées par les jeux de coulisse, les tractations et les trahisons. La conception que les femmes se font du pouvoir est-elle vraiment différente de celle des hommes? Font-elles de la politique autrement?

Les présidentes, comme beaucoup de membres, avaient déjà une expérience considérable de militantisme lorsqu'elles accédèrent à leur poste. Les premières avaient pour la plupart milité dans les sections féminines des groupes d'action catholiques (JOC, JEC, JIC, syndicats catholiques) et ont sans doute trouvé dans le caractère non confessionnel de la FFQ la possibilité de se dégager de certains principes religieux qui faisaient obstacle aux revendications des femmes, notamment le droit au travail et à l'avortement. Cette coupure a favorisé le développement de l'autonomie des femmes. De leur côté, les présidentes récentes provenaient de groupes de gauche; du milieu communautaire et du mouvement syndical ce qui a sans doute contribué à la radicalisation du discours de la FFQ.

Depuis sa naissance, la FFQ n'est pas exclue de l'espace public, elle participe au processus démocratique comme groupe de pression. Elle est active politiquement puisqu'elle fournit un effort collectif pour changer les relations de pouvoir dans la société, ses communautés ou ses institutions.⁹ La FFQ s'avéra pour les présidentes un lieu enrichissant de formation sociale. Nous l'avons observé, leur implication à la FFQ leur a permis de développer certaines capacités et les a préparées à jouer un rôle politique. En ce sens, le passage à la FFQ s'inscrit à l'intérieur d'un processus de socialisation à la vie politique. Plusieurs présidentes – coordonnatrices et vice-présidentes aussi – sont devenues des leaders sur les scènes politiques du Québec et du Canada. Par leur passage à la FFQ, elles ont acquis des compétences, se sont fait connaître et ont développé un vaste réseau social qui facilitait le saut en politique. Elles agissaient sur le politique pour

⁹ Maillé, Chantal, «Recension de Reinventing Political Science. A Feminist Approach, de Jill Vickers». *Revue Politique et Sociétés*, vol. 18, no 1, 1999, 4 p. En ligne. <http://www.unites.uqam.ca/sqsp/revPolSo/vol18_1/vol18_no1_maille.htm> (Consulté le 24 mai 2007)

promouvoir les intérêts de leur groupe mais la Fédération leur a aussi servi de tremplin vers des fonctions politiques comme ce fut le cas pour l'ancienne sénatrice libérale Sheila Finestone, l'ancienne présidente d'Alliance Québec Constance Middleton-Hope, l'ancienne députée péquiste Céline Signori, l'ancienne sénatrice libérale Yvette Boucher-Rousseau, l'ancienne juge Réjane Laberge-Colas, la députée bloquiste Vivian Barbot, la ministre libérale Monique Jérôme-Forget, la députée péquiste Diane Lemieux et la porte-parole du parti Québec solidaire Françoise David. Ces femmes influentes sont passées de l'arrière-scène sociale à l'avant-scène politique. La provenance des élues influence leurs actions. Avec ses présidentes qui se lancent en politique et avec son implication dans l'édification d'un nouveau parti féministe, la FFQ vise plus directement l'accès à l'État, ce qu'Isabelle Giraud nomme la représentation citoyenne.¹⁰ Plus encore, on peut considérer que la FFQ a contribué pleinement à la consolidation d'un féminisme d'État au Québec et au Canada, avec des femmes politiques qui ont eu un engagement féministe.

Toutes ces femmes ont façonné le Québec contemporain par leur militantisme à la Fédération des femmes du Québec d'abord, mais également par leur présence aux parlements en contribuant à faire avancer des dossiers chers aux féministes (égalité hommes/femmes, droits des Amérindiennes, pensions alimentaires, violence conjugale, équité salariale, etc.). Ceci nuance les affirmations de Chantal Maillé pour qui le mouvement des femmes québécois aurait contribué *plus* que les élues à faire des gains en matière de droits.¹¹ Nous avons constaté que certaines auteures insistent sur l'importance d'une représentation des femmes dans les parlements conforme à leur présence dans la population. D'autres auteures précisent qu'il faudrait surtout plus de féministes dans les parlements pour travailler à l'amélioration

¹⁰ Giraud, Isabelle, *Mouvement des femmes et changements des régimes genrés de représentation politique au Québec et en France 1963-2004*, Thèse de doctorat effectuée en cotutelle au Laboratoire sur les pratiques de citoyenneté et de gouvernance Département de science politique de l'Université de Montréal Faculté des études supérieures et au Centre d'analyse des régulations politiques Département de science politique de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Novembre 2005, Tome 2, p. 524.

¹¹ Maillé, Chantal, «Pratiques féministes, pluralismes et identités : le Québec à l'ère de la post-modernité», in *Féminismes et identités nationales*, dir., Yolande Cohen et Françoise Thébaud, Lyon, Les chemins de la Recherche, 1998, p. 265.

des conditions de vie des femmes. D'autres enfin, pensent au contraire que seul le mouvement des femmes, par des actions extraparlementaires peut réussir à imposer sa vision des choses, ce mouvement des femmes n'incluant pas les élues politiques. Pour sa part Évelyne Tardy, qui a étudié le militantisme au PLQ et au PQ, affirme que tous les deux, «quand ils ont été au pouvoir, ont contribué à l'extension des droits des femmes du Québec.»¹² Comment déterminer quelle victoire relève strictement du mouvement des femmes et quelle autre provient des féministes oeuvrant dans l'appareil d'État? Pourquoi la définition du mouvement des femmes au Québec, telle que l'entend Chantal Maillé, n'inclut-elle pas les féministes au pouvoir, les féministes d'État? Il serait intéressant d'approfondir davantage cette question qui dépasse la seule dimension méthodologique.

Nous avons affirmé que la FFQ est un lieu de socialisation important pour les femmes. Tout au long de notre recherche, nous avons remarqué l'existence de liens de parenté entre certaines membres de l'organisme, des sœurs, des cousines, mais aussi des grands-mères, des mères et des filles. Trois générations de féministes, peuvent se côtoyer à la FFQ. Malheureusement, nous n'avons pu approfondir cette dimension. Dans une recherche ultérieure, il serait intéressant, d'étudier la transmission intergénérationnelle du féminisme à l'intérieur de la Fédération. De voir comment les mères utilisent l'organisme pour sensibiliser leurs filles aux différentes facettes du féminisme.

Il serait également intéressant de voir comment chaque association membre de la FFQ influence ou a influencé l'organisme tout au long de son histoire. Nous pensons, entre autres, aux associations qui en sont membres depuis sa fondation, comme *l'Association des femmes diplômées des universités*. Faire l'histoire de chacune d'elles et étudier son impact sur les orientations de la FFQ, nous permettrait de mieux comprendre le développement du féminisme au Québec.

¹² Tardy, Évelyne, *Égalité hommes-femmes? Le militantisme au Québec : le PQ et le PLQ*, Montréal, Éds. Hurtubise, Cahiers du Québec, 2003, p. 134.

« Y avait beaucoup d'hommes le sept mai, ça c'est important parce que tous les gains qu'on fait ils sont pour l'ensemble de la société. C'est pas un mouvement des femmes qui est sectaire, il porte un regard large sur l'ensemble de la société. »¹³ Dans ces propos, la présidente Michèle Asselin reprend – sans le savoir – les termes d'un discours de la première présidente Réjane Laberge-Colas, prononcé il y a quarante ans de cela. « Nous ne sommes pas un mouvement catholique, ni un mouvement sectaire... Nous ne voulons pas détruire l'ordre établi, mais nous voulons que l'ordre établi demeure demain et pour cela il faut que nous soyons vigilantes [...] »¹⁴ La FFQ a changé, nous l'avons observé; toutefois elle demeure une organisation réformiste qui exerce des pressions sur les gouvernements par la représentation indirecte. L'avènement du nouveau parti féministe et nationaliste Québec solidaire, qui cherche à entrer à l'Assemblée nationale du Québec par le biais de la représentation directe, est-il une menace pour l'avenir de la Fédération?

¹³ Trudel, Flavie, *Entrevue avec Michèle Asselin*, Montréal, 22 juin 2005, 1 heure.

¹⁴ Laberge-Colas, Réjane, Discours devant une assemblée de Sherbrooke, s.t., 1966, 11 p. Archives personnelles de Réjane Laberge-Colas.

APPENDICES

APPENDICE A

PLAN D'ENTREVUE

APPENDICE A

PLAN D'ENTREVUE

Lorsque nous avons entrepris notre recherche, quatre présidentes de la FFQ sur seize étaient déjà décédées. Les douze autres ont été contactées. Une seule entrevue, très sommaire, eut lieu au téléphone, car la personne, pour des raisons de santé, ne se sentait pas apte à nous rencontrer. Il s'agit de l'entrevue de Marie-Paule Marcil-Dandois. Les autres entrevues ont eu lieu soit au domicile de la personne ou à un autre lieu qui lui convenait.

Dix présidentes ont été rencontrées. Les entrevues étaient individuelles, exception faite de l'entrevue avec Réjane Laberge-Colas qui eut lieu en présence du conjoint, pour des raisons de santé.

Tout d'abord nous nous sommes présentées et avons présenté l'objet de notre thèse. Par la suite nous avons fait signer une autorisation à la personne interviewée. Nous avons débuté l'entrevue en présentant une ébauche de l'encadré personnalisé pour chacune des présidentes, que nous voulions intégrer à la thèse. Nous avons ainsi validé certaines informations et corrigé certaines autres.

Les entrevues étaient semi-directives et se déroulaient autour de dix thèmes qui eux-mêmes se découpaient en trois moments : Avant d'occuper le rôle de présidente, pendant son mandat et après celui-ci. Les entrevues ont duré entre une et trois heures. Nous avons personnalisé les entrevues en fonction du contexte dans lequel la présidente avait évolué.

Thèmes de l'entrevue

1- Identification de la personne

Nom

Date de naissance

Scolarité

Famille

2- Avant d'assumer la présidence de la FFQ

Implication sociale

Emplois

3- Pour les pionnières de la FFQ

Fondation de la Fédération des femmes du Québec

Organisme à ses débuts

Fonctionnement

Structure

Élections aux instances

Membership

Dossiers

4- Rôle de présidente de la FFQ

Époque précise

Style de leadership

Tâches

Place de la coordonnatrice

Structure

Fonctionnement

Les comités

Comités d'action politique

Membership (type d'associations et de membres)

Dossiers importants de l'époque

Rapports de force, victoires, défaites

5- Types de féminisme

Stratégies féministes de la FFQ

Type de féminisme, tendances (gauche, droite, radicale, égalitaire, etc.)

Relations avec les associations féminines québécoises et autres

Relations avec les femmes politiques

Relations avec les gouvernements (provincial, fédéral)

6- La question nationale

Événements en lien avec la question nationale

Positions de la FFQ

Idéologie de l'organisme

Actions de la FFQ

Position de la présidente

Les référendums sur la souveraineté du Québec

7- Situation actuelle de l'interviewée

Militantisme

Emploi

Famille

8- Rapport avec la FFQ après son expérience de présidente

Participation aux anniversaires

Participation aux assemblées

Liens avec les anciennes présidentes (coordonnées)

9- Vision de la FFQ aujourd'hui

Perception des luttes féministes

10- Demande d'accès aux archives personnelles

APPENDICE B

CHARTE DE LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC



CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

ELIZABETH DEUX, PAR LA GRÂCE DE DIEU, REINE DU ROYAUME UNI
DU CANADA ET DE SES AUTRES ROYAUMES ET TERRITOIRES
CHEF DU COMMONWEALTH, DÉFENSEUR DE LA FOI

A tous ceux que les présentes lettres concerteront ou qui les verront,

SALUT.

Lettres patentes

FEDERATION DES FEMMES
DU QUEBEC

Enregistrées le
11 mars 1966
Libro 1312
Folio 79

Le sous-réguistre de la province,

ATTENDU que la troisième partie de la Loi des compagnies statue que le lieutenant-gouverneur peut, au moyen de lettres patentes expédiées sous le grand sceau, accorder à trois personnes ou plus qui en font la demande par requête, une charte les constituant en corporation sans intention de faire un gain pécuniaire, dans un but national, patriotique, religieux, philanthropique, charitable, scientifique, artistique, social, professionnel, athlétique ou sportif ou autre du même genre;

ATTENDU que les personnes ci-après désignées ont demandé par requête une charte qui les constitue en corporation pour les objets ci-après décrits;

ATTENDU que ces personnes ont remplis les formalités prescrites pour l'obtention de la charte demandée, et que les objets de l'entreprise de la corporation projetée sont de ceux pour lesquels le lieutenant-gouverneur peut accorder une charte en vertu des dispositions de la troisième partie de la Loi des compagnies;

A CES CAUSES, Nous avons, en vertu des pouvoirs qui Nous sont conférés par la troisième partie de la Loi des compagnies, constitué et, par ces lettres patentes, constituons en corporation les personnes suivantes, savoir:

Alice Desjardins, avocat, fille majeure, de Mont-Royal, Fernande Kent, ménagère, épouse séparée de biens de Antonio Cantero, Lise Beaudry, ménagère, épouse séparée de biens de Jean-Jules Trudeau, Monique Bégin, sociologue, fille majeure, d'Outremont. Madeleine Groulx, ménagère, épouse séparée de biens de Pierre Favreau, Cécile Morin, ménagère, épouse séparée de biens de Gilles Labelle, Fernande St-Martin, journaliste, épouse séparée de biens de Guido Molinari, Colette Beauchamp, publiciste, fille majeure, Jeanne Duval, technicienne, fille majeure, ainsi que les autres personnes qui ont signé le mémoire des conventions et celles qui deviennent subséquemment membres de la corporation, et ce, pour les objets suivants:

Huguette Plamondon, représentante syndicale, fille majeure, Louise Rousseau, secrétaire, fille majeure, de Montréal, Dorothée Ste-Marie, ménagère, épouse séparée de biens de Paul Lorrain, de Hampstead, Thérèse Forget, ménagère, veuve non remariée de Pierre-F. Casgrain, Raymonde Chevalier, agent d'immeubles, épouse séparée de biens de Georges Roy, Réjane Laberge, avocat, épouse séparée de biens d'Emile Colas, de Westmount, Denise Marchildon, ménagère, épouse séparée de biens de Bernard Payeur, cette dernière de St-Laurent, - - - - -

- 2 -

1. Grouper, sans distinction de race, d'origine ethnique, de couleur ou de croyance, des femmes et des associations désireuses de coordonner leurs activités dans le domaine de l'action sociale; - - - - -

2. Renseigner, à cette fin, les membres sur les buts sociaux que poursuivent d'autres membres, sur les travaux de recherches déjà accomplis ou déjà en action et sur l'action immédiate que songe à adopter un ou des membres à l'occasion d'une situation donnée; - - - - -

3. Coordonner, à cette fin, le travail déjà entrepris par les membres afin de favoriser une plus grande unité d'action et susciter à son tour tout programme d'action qu'elle jugera bon d'entreprendre ou qui s'imposera, selon les circonstances; - - - - -

4. Organiser et tenir des forums, cours, conférences, réunions d'études, assemblées et autres réunions sociales ou récréatives; - - - - -

5. Imprimer, éditer et distribuer toutes publications, brochures et communiqués, pour fins d'information des membres de l'association et du public en général; - - - - -

6. Coopérer avec d'autres organisations, incorporées ou non, ayant des objets semblables, en tout ou en partie, à ceux de la présente association; - - - -

7. Recevoir ou acquérir par donation, testament, souscription, octroi, achat, échange ou autrement

détenir et administrer, sans pour cela faire commerce ou opérer une industrie, purement et simplement ou sujet à toute charge, dette, passif ou condition licite que la corporation pourra accepter ou assumer, tous biens, droits ou actifs de quelque nature que ce soit, meubles ou immeubles, corporels ou incorporels, y compris des actions du capital-actions de compagnies à fonds social; -

b) Emettre des obligations ou autres valeurs de la corporation et les donner en garantie ou les vendre pour les prix et sommes jugés convenables; - - - -

c) Nonobstant les dispositions du Code civil, hypothéquer, nantir et mettre en gage et céder et transporter les biens mobiliers ou immobiliers, présents ou futurs, de la corporation, pour assurer le paiement de telles obligations ou autres valeurs, ou donner une partie seulement de ces garanties pour les mêmes fins; et constituer l'hypothèque, le nantissement et le gage et la cession et le transport ci-dessus mentionnés par acte de fidéicommis, conformément à la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations, ou de toute autre manière; - - - -

d) Hypothéquer ou nantir les immeubles, ou donner en gage ou autrement frapper d'une charge quelconque les biens meubles de la corporation, ou donner ces



- 4 -

diverses espèces de garanties, pour assurer le paiement des emprunts faits autrement que par émission d'obligations, ainsi que le paiement ou l'exécution des autres dettes, contrats et engagements de la corporation. - - -

FEDERATION DES FEMMES DU QUEBEC

Le siège social de la corporation est à Montréal,
 dans le district de Montréal,
 dans notre province.

Le montant auquel sont limités les biens
 immobiliers que la corporation peut acquérir
 et posséder, est de cinq cent mille dollars
 (\$500,000.00).

Sont nommées directeurs provisoires de la corporation les
 personnes suivantes, savoir: Toutes les requérantes.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes
 lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre
 province; Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorables
HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur
 de la province de Québec, représenté par M. Jacques
Prémont, conformément à l'article 2, chapitre 271,
 Statuts refondus, 1964.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, à Québec,
 ce premier - - - - - jour de mars - - - l'an de grâce
 mil neuf cent soixante-six - - - et de Notre Règne le
 quinzième.

APPENDICE C

DÉLÉGUÉS OBSERVATEURS AU CONGRÈS DE FONDATION DE LA FFQ

APPENDICE C

DÉLÉGUÉS OBSERVATEURS AU CONGRÈS DE FONDATION DE LA FFQ

ORGANISMES FRANCOPHONES

Association des Diplômées des Hautes Etudes Commerciales
Association Canadienne des Educateurs de Langue Française
Association des Aides-Ménagères inc.
Association des Femmes Diplômées des Universités
Association des Employés du Trafic
Association Parents-Institution privée d'enseignement
Association Le Planning Familial de Montréal
Association pour la Planification Familiale de Montréal
Association Les Veuves Chef de Famille
Brigade Ambulancière Saint-Jean
Cercle Social de Princeville
Cercle Social Marguerite d'Youville
Chambre de Commerce Châteauguay
Collège Jésus-Marie de Sillery
Comité Féminin des Concerts du Québec
Comité Féminin du Musée des Beaux-Arts de Montréal
Congrès du Travail du Canada (Service Education)
Conseil des Femmes de Montréal
Conseil des Femmes Membres de la Chambre de Commerce de Montréal
Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises de Sherbrooke
Fédération des Femmes Libérales du Québec (Relations Extérieures)
Fédération des Unions de Famille
Filles d'Eve
Filles d'Isabelle
Inter-Club de Québec
Jeunes Associés du Musée des Beaux-Arts de Montréal
Société d'Etudes et de Conférences
Société du Ballet National-Comité Féminin
Société Saint-Jean Baptiste
Sœurs Notre-Dame du bon Conseil
Service de Préparation au Mariage
Union Internationale des Employés Professionnels
Conseil des Arts du Québec

ORGANISMES ANGLOPHONES

Daughters of Penelope
Journaliste C.B.C.- Programme féminin- T.V.Supervisor
Montreal Council of Women
Women's Canadian Club

APPENDICE D

LISTE DES DIX ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ EN 1967

APPENDICE D

LISTE DES DIX ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ EN 1967

Association des femmes diplômées d'universités AFDU (Montréal)
Association des femmes diplômées d'universités AFDU (Québec)
Cercle des femmes journalistes
Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)
Ligue des femmes du Québec (La)
Loisirs St-Urbain
Société d'étude et de conférences (Montréal)
Société d'étude et de conférences (Québec)
Voix des femmes (La)
Young Women Christian Association YWCA

APPENDICE E

EXTRAIT DU *BULLETIN DE LA FFQ*, OCTOBRE 1968, VOL 2, NO 1, P. 4

APPENDICE E

EXTRAIT DU *BULLETIN DE LA FFQ*, OCTOBRE 1968, VOL 2, NO 1, P. 4La Parité de salaire entre la Main-d'Oeuvre féminine et la Main-d'Oeuvre masculine

Notre Mémoire sur la parité de salaire entre la main-d'oeuvre féminine et la main-d'oeuvre masculine a été présenté au Premier Ministre suppléant, l'Honorable Jean-Jacques Bertrand, lundi le 16 septembre dernier à Québec. Nous avons eu une excellente entrevue avec Monsieur Bertrand qui connaissait déjà notre Mémoire. Il est certes d'accord avec le principe, mais croit que la Loi sur la discrimination dans l'emploi, promulguée en 1964, est adéquate puisqu'elle couvre toutes les formes de discrimination et que les femmes devraient davantage s'en prévaloir. Cette loi est administrée par la Commission du salaire minimum du Québec et c'est là que les plaintes doivent être acheminées. Il serait sans doute intéressant de faire un test pour voir le temps qu'il faudrait pour régler un cas de disparité de salaire par les canaux existants.

Nous croyons plutôt qu'une loi spécifique est nécessaire et qu'un organisme de surveillance et de contrôle devrait être mis en place afin que les femmes soient protégées et que, bien plus, l'organisme ait le pouvoir de dénoncer les industries ou autres employeurs qui ne respectent pas la parité de salaire et de les pénaliser sans qu'il y ait eu plainte enregistrée officiellement. La nouvelle législation de l'Ontario fonctionne de cette façon.

Madame Germaine Perron a contesté les élections scolaires de Verdun et a gagné sa cause

APPENDICE F

LISTE DES 17 ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ EN 1972

APPENDICE F

LISTE DES 17 ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ EN 1972

Allied Jewish Community Services of Montreal
Association des consommateurs du Canada (Québec)
Association des femmes diplômées des universités (Montréal)
Association des femmes diplômées des universités (Québec)
Association des veuves
B'nai B'rith
Cercle des femmes journalistes
Cercle social Marguerite d'Youville
Fédération canadienne des femmes diplômées des universités (Hull)
Fédération des travailleurs du Québec
Junior League of Montreal
La Voix des femmes
Ligue des femmes du Québec
Société d'étude et de conférences (Montréal)
Société d'étude et de conférences (Québec)
The National Council of Jewish Women
YWCA

APPENDICE G

QUESTIONNAIRE ENVOYÉ PAR LA FFQ À TOUS LES CANDIDATS,
OCTOBRE 1973

APPENDICE G

QUESTIONNAIRE ENVOYÉ PAR LA FFQ À TOUS LES CANDIDATS,
OCTOBRE 1973

QUESTIONNAIRE

	OUI	NON	OBSERVATIONS
1. Le Conseil de la Femme (Loi 63, 5 juillet 1973) a été créé dans le but d'aider les femmes à rattrapper le retard pris dans tous les domaines. .Avez-vous l'intention d'appliquer ses recommandations?			
2. Etes-vous pour une représentation égale des femmes .comme candidates dans votre parti politique? .dans les cadres de la fonction publique? .dans la magistrature? .dans les conseils et commissions?			
3. Le Gouvernement du Québec devrait avoir une politique familiale.			
4. Etes-vous pour la mise-en-place d'un système de garderies? .Ce service devrait-il être réservé aux femmes qui travaillent par nécessité?			
5. L'éducatrice -femme au foyer- devrait recevoir un salaire.			
6. Le régime des rentes devrait être amendé pour inclure les femmes indépendamment de leurs maris.			
7. Un revenu minimum garanti -indexé au coût de la vie- devrait être assuré au parent unique (homme ou femme).			
8. Etes-vous pour la réorganisation du travail pour inclure des emplois à temps partiel?			
9. Travaillerez-vous à l'application de la loi "A travail égal, salaire égal?			

APPENDICE H

LISTE DES 28 ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ EN 1976

Association des consommateurs du Canada
Association des familles monoparentales de l'Estrie inc.
Association des femmes de carrières de Chicoutimi
Association des femmes diplômées des universités (Montréal)
Association des femmes diplômées des universités (Québec)
Association des puéricultrices de la province de Québec
Association des veuves de Montréal inc.
Association sepharade francophone
B'nai B'rith Women Council
Cercle des rencontres du mercredi inc.
Club humanitaire et culturel Châtelaine
Club Wilfrid Laurier des femmes libérales
Fédération des travailleurs du Québec
Federation of Allied Jewish Community Services
La Fédération canadienne des femmes diplômées des universités (Hull)
La Fédération des femmes des services communautaires juifs, Women's
La Ligue des femmes du Québec
La société d'étude et de conférences (Montréal)
La société d'étude et de conférences (Québec)
La Voix des femmes
Le cercle de l'amitié
Le Cercle des femmes journalistes
Le cercle social Marguerite d'Youville
Le mouvement des femmes chrétiennes
Montreal Lakeshore University Women's Club
The National Council of Jewish Women
The Junior League of Montreal
Union des artistes
YWCA

APPENDICE I

RENCONTRE DE CUISINE, MODÈLE-TYPE. EXTRAIT DU DOCUMENT
*L'IMPLICATION DES FEMMES DANS LA PRÉSENTE CAMPAGNE
ÉLECTORALE*, 26 OCTOBRE 1976, 9 P.

APPENDICE I

RENCONTRE DE CUISINE

MODÈLE-TYPE

Objectifs de la rencontre :

- S'informer et discuter des programmes des partis.
- Faire connaître à vos futurs représentants les problèmes qui touchent plus particulièrement les femmes.

Démarche proposée :

- 1) Communiquez avec une ou deux compagnes de votre comté pour lui/ leur faire part de votre projet.
- 2) Téléphonez au comité du candidat et demandez la personne responsable des rencontres de cuisine. Habituellement, les candidats ont une personne responsable de ces assemblées. Exposez votre projet de rencontre. Fixez alors la date, l'heure et l'endroit où aura lieu cette rencontre.
(surveillez les feuillets publicitaires, très souvent, le numéro de téléphone du comité de comté y apparaît).
- 3) Avec l'aide d'une ou deux compagnes intéressées, lancez l'invitation à d'autres femmes. Les présences requises pour ces rencontres : minimum 6 - maximum 20.
- 4) Prenez soin de convoquer vos invitées 30 minutes avant l'arrivée du candidat.
 - a) pour vous entendre sur le déroulement de la rencontre
 - b) pour discuter du contenu.

Le matériel requis :

- le programme du parti
- la documentation ci-jointe.

Le déroulement de la rencontre :

En supposant que la rencontre soit d'une durée d'une heure, nous vous suggérons de procéder comme suit :

8.00 hres : exposé du candidat sur le programme en général

8.15 hres : vos réactions
vos questions

8.30 hres : ce que vous demandez pour améliorer la situation de la femme

8.45 hres : discussion avec le candidat sur vos demandes

APPENDICE J

LISTE DES 38 ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ EN 1980

APPENDICE J

LISTE DES 38 ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ EN 1980

Association de familles monoparentales Bas-Saguenay La Ruche
Association des cadres et professionnels de l'université de Montréal
Association des diplômées en économie familiale
Association des familles monoparentales de l'Estrie inc.
Association des femmes autochtones du Québec
Association des femmes de carrières de Chicoutimi
Association des femmes diplômées des universités (Montréal)
Association des femmes diplômées des universités (Québec)
Association des puéricultrices de la province de Québec
Association des veuves de Montréal
Association nationale des secrétaires, section Saguenay Lac-St-Jean
Au bas de l'échelle
B'nai B'rith Women Council
Centre d'information et de référence pour femmes
Cercle des femmes journalistes
Cercle des rencontres du mercredi inc.
Club culturel humanitaire Châtelaine
Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales
Comité condition féminine STEA (Thetford Mines)
Comité régional-condition féminine Parti Québécois (Québec)
Communauté sépharade du Québec
Conseil national des femmes juives
Fédération des femmes des services communautaires juifs
Fédération québécoise des infirmières et infirmiers
Junior League of Montreal inc.
Les auxiliaires bénévoles de l'hôpital de Jonquière
Ligue des citoyennes de Jonquière
Ligue des femmes du Québec
Montreal Lakeshore University Women's Club
Mouvement des femmes chrétiennes
Mouvement services à la communauté Cap Rouge
Regroupement des garderies région six c
Sherbrooke and district university women's club
Société d'étude et de conférences (Montréal)
Société d'étude et de conférences (Québec)
Voix des femmes
West Island Women's Centre
YWCA

APPENDICE K

LISTE DES 32 ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ EN 1983-1984

APPENDICE K

LISTE DES 32 ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ EN 1983-1984

Association des cadres et professionnels de l'Université de Montréal
Association des femmes autochtones du Québec
Association des femmes diplômées des universités (Montréal)
Association des femmes diplômées des universités (Québec)
Association des puéricultrices de la province de Québec
Association des veuves de Montréal
Atelier d'écriture de Beloeil
B'nai B'rith l'amitié
Centre Bénévole du Mieux-Être inc
Centre d'Information et Référence pour femmes
Centre de Bénévolat du Lac inc.
Centre des Femmes de Valleyfield inc.
Centre-Femmes de Beauce
Cercle des femmes journalistes
Cercle des rencontres du Mercredi
Club Culturel Humanitaire Châtelaine
Club Wilfrid Laurier des femmes Libérales
Conseil des Média Communautaires de Laval
Des Action-Canada
Fédération des Dames d'Acadie inc
Fédération des Femmes des services Communautaires juifs
Fédération québécoise des infirmières (infirmiers)
Junior League of Montreal inc
Ligue des citoyennes de Jonquière
Montreal Lakeshore University Women's Club
Montreal Women's Network
Mouvement des femmes chrétiennes
Mouvement des services à la communauté Cap Rouge
Refuge des femmes de l'ouest de l'isle
Regroupement des garderies région six c
Regroupement pour les droits des femmes dont les maris sont décédés
Société d'étude et de conférences (Québec)
Voix des femmes
YWCA

APPENDICE L

EXTRAIT DU QUESTIONNAIRE DISTRIBUÉ PAR LA FFQ AUX CANDIDATS ET
CANDIDATES, ÉLECTIONS FÉDÉRALES DE 1984

Action positive

Parmi les femmes qui sont sur le marché du travail, 62% se retrouvent dans les emplois de bureau, les services et les ventes, contre 29% des hommes. Le gouvernement fédéral n'a pas imposé de mesures d'action positive pour ouvrir aux femmes les catégories d'emplois mieux payées, sauf dans la Fonction publique, composée de 40% de femmes, mais où celles-ci n'occupent que 5,4% des postes de direction. (Questionnaire rose-vif, CCCSF)

- Seriez-vous d'accord pour que le gouvernement fédéral exige que les entreprises avec lesquelles il transige mettent sur pied des programmes d'action positive? oui _____ non _____ abstention _____

Temps partiel

Plus d'un quart des femmes qui ont un emploi rémunéré travaillent à temps partiel; 72% des employé(e)s à temps partiel sont des femmes. Ces employé(e)s ne perçoivent que 79% du salaire horaire des employé(e)s à temps plein. Ils et elles bénéficient également de moins d'avantages sociaux, notamment en ce qui concerne les pensions; de nombreuses personnes qui travaillent moins de 15 heures par semaine (plus d'un tiers des employé(e)s à temps partiel) n'ont pas droit à l'assurance-chômage. (Questionnaire rose-vif, CCCSF).

- Croyez-vous que les travailleurs (euses) _____
à temps partiel devraient bénéficier des _____
mêmes avantages sociaux que les travailleurs _____
(euses) à temps plein, et ce, au prorata des _____
heures de travail? _____

Si vous êtes une "candidate"

Nous prônons la participation des femmes à la vie publique, entre autres leur engagement dans la politique active, parce que nous croyons qu'elles peuvent amener de nouvelles préoccupations et des approches différentes dans l'élaboration et l'application des politiques.

- Dans votre engagement politique vous considérez-vous d'abord et avant tout comme "une femme en politique" ou comme candidate représentant l'idéologie d'un parti?

femme en politique

candidate d'un parti

- Avez-vous déjà été militante active oui
dans les groupes de femmes? non

Si oui, lesquels?

Nom candidate _____

candidat _____

parti: libéral _____

conservateur _____

N.P.D. _____

P.N. _____

APPENDICE M

LISTE DES 86 ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ, FIN DES ANNÉES 1980

APPENDICE M

LISTE DES 86 ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ, FIN DES ANNÉES 1980

Action des femmes handicapées de Montréal
Alliance professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec
Alliance québécoise des sages-femmes praticiennes
Association des cadres et professionnels de l'Université de Montréal (ACPUM)
Association des femmes diplômées des universités (Montréal) AFDU
Association des femmes diplômées des universités (Québec) AFDU
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais
Association québécoise de défense des droits des pré-retraité(e)s et des retraité(e)s AQDR
Association regroupant les femmes en emploi non traditionnel (ARNFENT)
Jonquière
Association d'économie familiale du Québec
Association des femmes autochtones du Québec
Association des femmes de carrière de Baie-Comeau
Association des puéricultrices du Québec
Association des veuves de Montréal
Au bas de l'échelle
Auberge Madeleine (Montréal)
B'nai B'rith l'amitié (Montréal)
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel CALACS (Trois-Rivières)
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel CALACS (Sherbrooke)
Centre de bénévolat de Chicoutimi
Centre de bénévolat du Lac (Alma)
Centre de Mieux-Être (Jonquière)
Centre de santé des femmes de la Mauricie (Trois-Rivières)
Centre des femmes de Laval
Centre des femmes de l'Estrie (Sherbrooke)
Centre des femmes de Montréal
Centre des femmes La Sentin'Elle (Cap-aux-Meules)
Centre Emersion (Baie-Comeau)
Centre Étape (Québec)
Centre-femmes d'Aujourd'hui (Québec)

Centre femmes de Beauce (St-Georges)
Centre-femmes Lotbinière (St-Flavien)
Centre haïtien d'action familiale (Montréal)
Centre info-femmes (Montréal)
Cercle des femmes journalistes
Cercle des rencontres du mercredi (Ste-Thérèse)
Cinquième Monde (Québec)
Clinique des femmes de l'Outaouais (Hull)
Club culturel humanitaire Châtelaine (Jonquière)
Centre d'orientation et de formation pour les femmes en recherche d'emploi (COFFRE) (St-Jean)
Collectif d'accompagnement à l'accouchement «Les accompagnantes» (Québec)
Collectif d'information juridique d'Alma
Collectif féministe (Rouyn Noranda)
Comité d'information et d'action anti-porno de Matane
Comité femmes de la Fédération autonome du collégial (FAC)
Comité national de la condition féminine CSN
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)
Fédération des dames d'Acadie (Nouveau-Brunswick)
Fédération des femmes des services communautaire juifs (Montréal)
Fédération québécoise des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ)
Fédération du syndicat du secteur aluminium inc. Comité femmes (Jonquière)
Femmes entrepreneures regroupées de Baie-Comeau (FER)
Garderie La Boîte à soleil (Chambly)
Inform'Elle (St-Hubert)
Jonathan (Québec)
La maison Le prélude (Laval)
Ligue des citoyennes de Jonquière
L'R des Centres de femmes du Québec
Maison au Quatre-temps (Alma)
Maison d'Hébergement l'Amie d'Elle inc. (Forestville)
Maison Secours aux femmes (Montréal)
Montreal Women's Network
Montreal Lakeshore University Women's Club
Mouvement des femmes chrétiennes (Montréal)
Mouvement des services à la communauté de Cap Rouge
Naissance-Renaissance
Regroupement des femmes de la Côte Nord (Baie-Comeau)
Options non traditionnelles (Longueuil)
Passage Yamaska (Cowansville)
Point d'appui (Rouyn-Noranda)
Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue
Regroupement des femmes Grand-Beauport
Regroupement des garderies de la Montérégie
Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale

Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)
Société Élizabeth Fry
Société d'étude et de conférences de Montréal
Société d'étude et de conférences de Québec
South Shore University Women's Club
Syndicat des agricultrices Outaouais-Laurentides
Transition'Elle inc. (St-Romuald)
Vidéo Femmes (Québec)
Voix des femmes (Montréal)
YWCA (Montréal)

APPENDICE N

EXTRAIT DU PLAN DE COURS *FORMATION DE FORMATRICES (FFQ)* «LA QUESTION NATIONALE ET LES FEMMES AU QUÉBEC : FORMATION ET OUTILS D'INTERVENTION», UQÀM, DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE, AUTOMNE 1991, 5 P.

Université du Québec à Montréal
 Département de science politique

PLAN DE COURS:

FORMATION DE FORMATRICES (F.F.Q.)
 "LA QUESTION NATIONALE ET LES
 FEMMES AU QUÉBEC: FORMATION ET
 OUTILS D'INTERVENTION"

Session automne 1991

Horaire de la première fin de semaine

Vendredi 18 octobre

- | | |
|---------------|--|
| 20H00 à 21H00 | <ul style="list-style-type: none"> - Mot de bienvenue de la présidente de la F.F.Q. - Présentation par la responsable du cours, du plan de cours - Présentation des participantes - Présentation des objectifs du cours. |
| 21H00 à 22H00 | <ul style="list-style-type: none"> - <u>Exposé</u> par la responsable du cours
 "La F.F.Q.: groupe de pression féministe, politique et non partisan". |

Samedi 19 octobre

- | | |
|---------------|---|
| 09H00 à 09H45 | <ul style="list-style-type: none"> - <u>Exposé</u> par la responsable du cours : "Les femmes et la politique". |
| 09H45 à 10H30 | <ul style="list-style-type: none"> - <u>Exercice en équipes</u>: où sont les femmes en politique municipale, provinciale et fédérale ? - Y a-t-il des femmes à la tête de partis politiques au Canada ? si oui, où et qui ? |
| 10H30 à 10H45 | <ul style="list-style-type: none"> - Pause - café |
| 10H45 à 12H00 | <ul style="list-style-type: none"> - Rappels historiques - antécédents du débat constitutionnel actuel: La position des Groupes de femmes au Québec et au Canada dans ce dossier.
 <u>Personne ressource</u>: Ginette Busque (à confirmer) |

- 12H00 à 13H30 - Repas.
- 13H30 à 15H30 - Exposé "Synthèse du Rapport ALLAIRE" par la responsable du cours.
Préparation des questions à poser à la députée du Parti libéral.
- 15H30 à 15H45 - Pause - café.
- 15H45 à 16H45 - Invitée: Une députée libérale - ses points de vue sur le Rapport Allaire et les propositions fédérales si elles sont sorties.
- 16H45 à 17H00 - Période de questions.

Dimanche 20 octobre

- 09H00 à 10H30 - Exposé "Synthèse du Rapport Bélanger-Campeau" par la responsable du cours.
Préparation des questions à poser à la députée du Parti Québécois
- 10H30 à 10H45 - Pause - café.
- 10H45 à 12H00 - Invitée: Une députée du Parti Québécois - ses points de vue sur le Rapport Bélanger-Campeau et sur le débat constitutionnel actuel et les propositions fédérales si elles sont sorties.
- Période de questions.
- 12H00 à 13H30 - Repas.
- 13H30 à 14H00 - Exposé "Synthèse sur le contenu de la première session" par la responsable du cours.
- 14H00 à 14H30 - Évaluation et remise de documentation pour la prochaine rencontre.

APPENDICE O

LISTE DES 71 ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ EN 1992-1993

APPENDICE O

LISTE DES 71 ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ EN 1992-1993

Alliance des professeures et professeurs de Montréal
Alliance Professionnelle des infirmiers et infirmières auxiliaires
Alliance Québécoise des Sages-femmes Praticiennes
Association des cadres et professionnelles Université de Montréal
Association des femmes diplômées des Universités MLUWC
Association des femmes immigrantes du L'Outaouais
Association des religieuses pour la promotion de la femme
Association Économie Familiale du Québec
Association québécoise de défense des droits des pré-retraité(e)s et retraité(e)s (AQDR)
Au bas de l'Échelle
Auberge Madeleine inc.
Autre Parole (L')
CALACS Trois-Rivières
CALACS Sherbrooke
Centre d'action SIDA Montréal
Centre de bénévolat de Chicoutimi
Centre d'éducation et d'action des femmes
Centre des femmes de Laval
Centre des femmes de l'Estrie
Centre des femmes du O pays
Centre des femmes du Témiscouata l'Aurore
Centre des femmes «La source» inc.
Centre Étape
Centre-femmes de Beauce inc.
Centre-femmes Lotbinière
Centre Mieux-être Jonquière
Cinquième monde (Le)
Clinique des femmes de l'Outaouais
Club culturel et humanitaire Châtelaine
C.O.F.F.R.E inc
Collectif d'accompagnement à l'accouchement, Les Accompagnantes
Collectif d'information juridique d'Alma

Comité de condition féminine de la CEQ
Comité de condition féminine de la FSSA
Comité de condition féminine, syndicat des professeures et professeurs UQÀR
Comité national de la condition féminine de la CSN
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)
Fédération autonome du collégial
Fédération des agricultrices du Québec
Fédération des Dames d'Acadie
Fédération des femmes des services communautaires juifs
Fédération des infirmiers et infirmières du Québec
Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées
Fédération des secrétaires professionnelles du Québec inc.
Femmes en affaires du Lac St-Jean
Garderie La boîte à soleil
Gigogne Inc. (La)
Impulsion-Travail
Institut Simone de Beauvoir
Jonathan, Centre d'aide à l'emploi pour femmes
Maisons aux quatre-temps
Maison d'hébergement La Chambrée
Mouvement des femmes chrétiennes
Naissance-Renaissance
Options non-traditionnelles
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
R des centres de femmes du Québec (L')
Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue
Regroupement des femmes du Grand Beauport
Regroupement des femmes La Sentinel
Regroupement des garderies de la Montérégie
Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale
Regroupement québécois des C.A.L.A.C.S.
Semo-femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean
Société Élizabeth Fry de Montréal
Société d'étude et de conférences (Montréal)
South Shore University Women's Club
Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec
Transition'Elle Inc.
Vidéo Femmes
Viol-secours

APPENDICE P

EXTRAIT DU DÉPLIANT QUESTIONNAIRE À L'USAGE DES FEMMES,
ÉLECTION PROVINCIALE AOÛT-SEPTEMBRE 1994

APPENDICE P

EXTRAIT DU DÉPLIANT QUESTIONNAIRE À L'USAGE DES FEMMES,
ÉLECTION PROVINCIALE AOÛT-SEPTEMBRE 1994

La Fédération des
femmes du Québec

C'est reparti,
eh oui!

Ce dépliant est publié par la Fédération des femmes du Québec. Cet organisme regroupe 70 associations membres et 200 membres individuelles. En collaboration avec des groupes de divers milieux, la FFQ agit pour l'amélioration des conditions de vie des femmes et pour faciliter leur participation à la vie sociale et politique.

ÉLECTION PROVINCIALE

août-septembre 1994

Fédération des femmes
du Québec
5225, Berri
bureau 100
Montréal (Québec)
H2J 2S4

dépliant-
questionnaire à
l'usage des femmes

Téléphone : 948-3262
Télécopieur: 948-3264

ÉQUITÉ SALARIALE

Les femmes occupent généralement des emplois "dits féminins" tels les métiers de secrétaires, caissières, etc. Dans notre société, ces emplois ne sont pas rémunérés à leur juste valeur ce qui fait qu'encore aujourd'hui les femmes gagnent environ 70% du salaire des hommes.

QUESTION:

· Votre parti est-il prêt à adopter, dans un délai d'un an, une loi proactive en matière d'équité salariale pour obliger les employeurs à rajuster à la hausse le salaire des emplois "dits féminins" ?

SERVICES DE SANTÉ POUR FEMMES

Les compressions budgétaires dans les services de santé font mal à toute la population. Sauf que les femmes écopent de façon particulière : les services de planning et d'avortement se font rares et sont même absents de certaines régions. La prévention des MTS cesse d'être prioritaire dans le réseau public, une fois que les femmes sont parvenues à l'âge adulte.

QUESTION:

· Si vous êtes élu-e, êtes-vous prêts à mettre en place des services de planning et d'avortement dans toutes les régions, en y incluant des activités de prévention des maladies transmises sexuellement ?

AUGMENTATION DU SALAIRE MINIMUM

Ce sont surtout des femmes et des jeunes non syndiquées travaillant dans les secteurs du commerce de détail, de l'hébergement et de la restauration qui gagnent le salaire minimum.

QUESTION:

· Votre parti s'engage-t-il, une fois élu, à augmenter le salaire minimum afin de permettre à une personne travaillant à temps plein au salaire minimum d'atteindre un salaire annuel au-dessus du seuil de faible revenu ?

FINANCEMENT DES GROUPES DE FEMMES

Le financement n'est jamais assuré et il augmente à pas de tortue. Plusieurs groupes de femmes et communautaires ont subi des coupures cette année au Programme de soutien à l'éducation populaire autonome (PSEPA). Les groupes de défense de droits et de pression se sentent particulièrement menacés, au provincial et au fédéral.

QUESTIONS:

· Votre parti s'engage-t-il à laisser le programme PSEPA au ministère de l'éducation et à augmenter substantiellement son enveloppe budgétaire ?
 · Votre parti considère-t-il l'existence des groupes de femmes comme nécessaire à une vie démocratique saine ? En conséquence, est-il prêt à leur accorder un financement décent ?

APPENDICE Q

LISTE DES 114 ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ EN 1996

APPENDICE Q

LISTE DES 114 ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ EN 1996

Alliance de la fonction publique du Canada AFPC-Montréal
Alliance de la fonction publique du Canada AFPC-Québec
Alliance des professeures et professeurs de Montréal
Alliance professionnelle des infirmiers et infirmières auxiliaires
Association de défense des droits du personnel domestique de Montréal
Association des cadres et professionnels de l'Université de Montréal ACPUM
Association des femmes diplômées de l'université de Montréal
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais AFIQ
Association des religieuses pour la promotion des femmes
Association des sociétés de développement clubs épargne-femmes du Québec inc.
Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales AGIR
Association d'Économie familiale du Québec
Association des collaboratrices et partenaires en affaires ACPA
Au bas de l'échelle
CALACS Sherbrooke
Carrefour des femmes de Rosemont
Carrefour des femmes du Grand Lachute
Centrale des Professionnelles et professionnels de la santé
Centre avec des Elles Inc.
Centre communautaire des femmes sud-asiatiques
Centre d'action SIDA Montréal (Femmes)
Centre d'éducation des femmes La Marie Debout
Centre d'éducation et d'action des femmes
Centre d'éducation populaire de Point du Lac
Centre de FAM des Moulins
Centre des femmes «La Source» Inc.
Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia
Centre de femmes L'Essentielle
Centre de femmes Mieux-Être de Jonquière inc.
Centre des femmes de l'Estrie
Centre des femmes de Laval
Centre des femmes de Verdun

Centre des femmes du O Pays
Centre des femmes du Témiscouata
Centre des femmes La Sentinelle
Centre des femmes Marie-Dupuis
Centre des femmes Parmi elles
Centre Étape Atelier Formation pour femmes
Centre Info-Femmes inc.
Centre Référence pour femmes Région de l'Amiante
Centre-Femmes de Beauce inc.
Cinquième monde (Le)
Clinique des femmes de l'Outaouais
Club culturel et humanitaire Châtelaine
COFFRE Inc.
Collectif Solidarité-Femmes Chaudière Appalaches
Comité de condition féminine Syndicat de l'emploi et immigration du Canada-Québec
Comité des femmes du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec SPGQ
Comité femmes et développement du Comité Solidarité 1/3 monde
Comité régional Femmes Alliance Fonction Publique Canada, section Québec
Comité de condition féminine Syndicat des fonctionnaires provinciaux Québec SFPQ
Comité de condition féminine du syndicat des agents de la paix en service correctionnel
Comité de condition féminine du Syndicat des professionnels de l'UQÀR
Comité de condition féminine de la Centrale des professionnelles et professionnels de la santé
Comité de condition féminine de la CEQ
Comité de condition féminine de la CSN
Comité de condition féminine de la FAC
Comité de condition féminine de la FSSA
Comité de condition féminine de la FTQ
Comité de condition féminine du Syndicat canadien de la fonction publique Québec
Comité québécois de la condition féminine du SCEP Québec
Comité régional des femmes de l'Outaouais de l'AFPC
Conseil d'intervention accès des femmes au travail CIAFT
D'Main de femmes
Écho des femmes de la Petite Patrie
Fédération des affaires sociales et Comité de condition féminine
Fédération ressources d'hébergement femmes violentées et en difficulté du Québec
Fédération des agricultrices du Québec
Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec
Fédération des infirmiers et infirmières du Québec

Femmes du cinéma, de la télévision et de la vidéo, Montréal
Femmes en mouvement
Garderie La boîte à Soleil
Groupe de recherche multidisciplinaire féministe (GREMF)
Impulsion-Travail inc.
Institut Simone De Beauvoir
Jonathan, 1445 inc. Centre d'aide à l'emploi pour femmes
L'Autre Parole
La Maison des femmes des Bois-Francs
La Rue des femmes de Montréal /Herstreet
Le Toit de l'amitié
Le Cercle des fermières du Québec
Les Éditions du Remue-Ménage
Les femmes en affaire du Lac St-Jean est inc.
Maison Au Quatre-Temps
Maison des femmes de Drummondville
Maison Vallée de la Gatineau Ltée.
MédiAction
Moifem
Mouvement des femmes chrétiennes
Naissance Renaissance
Nouveau Départ National inc.
Options Non traditionnelles ONT
Ordre des infirmiers et infirmières du Québec
Point d'APPUI
Point de ralliement des femmes d'origine haïtienne
R des centres de femmes
Regroupement des femmes de la région de Matane
Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition femmes
Regroupement des centres de santé des femmes du Québec
Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue
Regroupement des femmes La Sentinel
Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec inc.
Regroupement québécois des CALACS
Réseau des femmes des Laurentides
Réseau œcuménique des femmes du Québec
Semo-Femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean
Société Élizabeth Fry du Québec
Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers de l'Estrie
Syndicat des infirmières et infirmiers de l'Hôpital Ste-Justine
Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière
Table de concertation des groupes de femmes en Estrie
Vidéo Femmes

APPENDICE R

LISTE DES 147 ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ EN 2001

APPENDICE R

LISTE DES 147 ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ EN 2001

Action Travail des Femmes
Alliance de la fonction publique du Canada-Comité régional des femmes de l'Outaouais.
Alternative pour Elles
Association d'économie familiale du Québec
Association des aides familiales du Québec
Association des femmes diplômées des universités-Montréal
Association des mères lesbiennes du Québec
Association des religieuses pour la promotion des femmes
Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec
Association féminine d'éducation et d'action sociale
Au bas de l'échelle
Avec des Elles Inc.
Carrefour Canadien International
Carrefour des Femmes d'Anjou
Carrefour des femmes de Rosemont
Carrefour des femmes du Grand Lachute
Caucus Condition féminine Teamsters Quebec
Centre Au Coeur des femmes
Centre communautaire des femmes sud-asiatiques
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de Sherbrooke
Centre de femmes "La Source" Inc.
Centre de femmes au Quatre-Temps
Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia
Centre de femmes La Marg'elle
Centre de femmes l'Éclaircie
Centre de femmes les Elles du Nord
Centre de femmes l'Essentielle
Centre de Femmes Marie-Dupuis
Centre de femmes Mieux-Être de Jonquière inc.
Centre de référence pour femmes, Région de l'Amiante
Centre de santé des femmes de Montréal
Centre d'éducation des femmes La Marie Debout
Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal

Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac
Centre des femmes de la Basse-Ville
Centre des femmes de la M.R.C. du Granit
Centre des femmes de Laval
Centre des femmes de Rivière-des-Prairies
Centre des Femmes de Verdun
Centre des femmes du Ô Pays
Centre des femmes du Plateau Mont-Royal
Centre des Femmes du Témiscouata
Centre des femmes italiennes de Montréal
Centre des femmes Memphremagog
Centre D'Main de femmes
Centre d'orientation et de formation pour femmes à la recherche d'emploi
Centre Étape
Centre femmes Catherine-Leblond
Centre femmes l'Ancre
Centre social d'aide aux immigrants, Comité femmes
Centre-femmes aux Plurielles
Centre-Femmes de Beauce inc.
Clinique des Femmes de l'Outaouais
Collectif des femmes Immigrantes du Québec
Comité condition féminine CSN
Comité condition féminine de la Centrale des professionnelles et professionnels de la santé
Comité condition féminine du Conseil central de l'Estrie - CSN
Comité condition féminine du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep Lionel-Groulx
Comité condition féminine du Syndicat des travailleuses et travailleurs des postes-Montréal
Comité d'action des non-organisé-es (CANO)
Comité de condition féminine de la FTQ
Comité de condition féminine du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais – CSN
Comité de la condition des femmes de la CSQ
Comité de la condition des femmes du Syndicat de l'enseignement de Champlain
Comité des femmes du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec
Comité diocésain de la condition des femmes dans l'Église de Montréal
Comité Femmes et Pouvoir de la M.R.C. du Granit
Comité femmes- Syndicat des enseignant(e)s du Cégep régional de Lanaudière à Joliette et à Terrebonne
Comité national des femmes, Syndicat de la fonction publique du Québec
Comité vie et travail des femmes du Syndicat des employés de l'UQÀM –SEUQÀM COMSEP
Concert-Action Femmes Estrie
Condition Féminine Canada

Condition féminine FSSS
Congrès des femmes noires du Canada, chapitre Ville-Marie
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail
Conseil régional de la Montérégie
Conseil régional du Saguenay
Conseil régional Léa Roback-Québec
Conseil régional Simonne Monet-Chartrand de Montréal
Écho des femmes de la Petite Patrie
Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Qc
Femmes de Mékinac
Femmes en mouvement
Femmes entre-elles
Femmes et ministères
Femmes regroupées en options non traditionnelles
Groupe jeunes femmes, Bureau consultation jeunesse
Groupe populaire Déclic-Comité femmes
Groupe Solidarité Justice
Halte La Ressource
Impulsion-Travail inc.
L.A.S.T.U.S.E.du Saguenay
La Débrouille, hébergement pour femmes victimes de violence
La Maison des femmes de Drummondville
La Maison des femmes de Rimouski
La Maison Isa
La Rue des femmes de Montréal / Her Street
L'Antre-Hulloise inc.
L'Autre Parole
Le Chaînon
Le Cran des femmes inc.
Les Éditions du Remue-ménage
L'Ombre-Elle
L'R des centres de femmes du Québec
Maison d'Ariane
Maison de la famille Berthier
Maison des femmes de Baie-Comeau
Maison Mikana Inc.
Mouvement contre le viol et l'inceste
Mouvement des femmes chrétiennes
Nouveau Départ
Organisation d'aide aux sans-emploi
Point d'APPUI, Centre d'aide et de prévention des agressions à caractère sexuel
Point de ralliement des femmes d'origine haïtienne
PRISE II
Regroup'elles
Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue
Regroupement des cuisines collectives

Regroupement des femmes de la région de Matane inc.
Regroupement des femmes La Sentin'Elle Inc
Regroupement des groupes de femmes de la région 03 (Portneuf-Charlevoix-Québec)
Regroupement provincial des maisons d'héb et de transition pour femmes victimes de violence conjugale
Regroupement québécois des CALACS
Regroupement québécois Naissance-Renaissance
Réseau des groupes de femmes des Laurentides
Réseau habitation Femmes
Réseau québécois d'action pour la santé des femmes
Rose du Nord - Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec inc.
Société Élizabeth Fry du Québec
Soeurs missionnaires de l'Immaculée Conception
Stella l'amie de Maimie
Studio XX
Syndicat de la fonction publique du Québec, Condition féminine de la section Papineauville
Syndicat des employé-e-s de l'Université de Montréal
Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, section 203
Syndicat personnel Technique Administratif de Shebrooke- Comité femmes
Syndicats québécois des employées et employés de service, section locale 298, FTQ
Table de concertation de Laval en condition féminine
Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des îles
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière
Table de concertation des groupes de femmes du Bas St-Laurent
Table de concertation des groupes de femmes en Montérégie
Table de concertation des groupes de femmes Récif 02 (Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau-Chapais)
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie
Table de concertation du mouvement des femmes du Centre du Québec
Vidéo Femmes

APPENDICE S

LISTE DES 156 ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ EN 2003

APPENDICE S

LISTE DES 156 ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ EN 2003

Action Travail des Femmes
AGIR - Assemblée des groupes de femmes d'intervention régionale
Alliance de la fonction publique du Canada- Comité régional des femmes de l'Outaouais.
Alternative pour Elles
Assaut sexuel secours inc.
Association d'économie familiale du Québec
Association des aides familiales du Québec
Association des haltes-garderies comm. Du Québec
Association des mères lesbiennes du Québec
Association des religieuses pour la promotion des femmes
Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec
Association des retraités(es) d'origine Haïtienne du Québec
Au bas de l'échelle
Avante Women's Centre
Avec des Elles Inc.
Carrefour de liaison et d'aide multiethnique
Carrefour des Femmes d'Anjou
Carrefour des femmes de Rosemont
Caucus Condition féminine Teamsters Quebec
Centre Au Coeur des femmes
Centre communautaire des femmes sud-asiatiques
Centre de femmes "La Source" Inc.
Centre de femmes au Quatre-Temps
Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia
Centre de femmes La Marg'elle
Centre de femmes les Elles du Nord
Centre de femmes l'Essentielle
Centre de femmes Marie-Dupuis
Centre de femmes Mieux-Être de Jonquière inc.
Centre de femmes Parmi Elles
Centre de santé des femmes de Montréal
Centre d'éducation des femmes La Marie Debout

Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal
Centre des femmes de la Basse-Ville
Centre des femmes de la M.R.C. du Granit
Centre des femmes de Laval
Centre des femmes de Rivière-des-Prairies
Centre des femmes de Verdun
Centre des femmes du Ô Pays
Centre des femmes du Témiscouata
Centre des femmes italiennes de Montréal
Centre des femmes La Colombe
Centre des femmes Memphremagog
Centre D'Main de femmes
Centre d'orientation et de formation pour femmes à la recherche d'emploi (COFFRE)
Centre Étape
Centre femmes Catherine-Leblond
Centre femmes l'Ancre
Centre Rayons de Femmes Thérèse-de-Blainville
Centre social d'aide aux immigrants, Comité femmes
Centre'Elles, comité d'action des femmes d'Avignon inc.
Centre-femmes aux Plurielles
Centre-Femmes de Beauce inc.
Centre-Femmes du Grand-Portage
Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes
Clinique des Femmes de l'Outaouais
Collectif de défense des droits de la Montérégie
Collectif des femmes Immigrantes du Québec
Comité condition féminine CSN
Comité condition féminine de la Centrale des professionnelles et professionnels de la santé
Comité condition féminine du Conseil central de l'Estrie - CSN
Comité condition féminine du Syndicat canadien de la fonction publique du Québec
Comité condition féminine du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep Lionel-Groulx
Comité condition féminine- Syndicat des technologues d'Hydro-Québec, sect. Locale 957
Comité condition féminine du Syndicat des travailleuses et travailleurs des postes-Montréal
Comité de condition féminine de la FTQ
Comité de condition féminine du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais – CSN
Comité de la condition des femmes de la CSQ
Comité de la condition des femmes du Syndicat de l'enseignement de Champlain
Comité des femmes du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec
Comité diocésain de la condition des femmes

Comité Femmes et Pouvoir de la M.R.C. du Granit
Comité femmes- Syndicat des enseignant(e)s du Cégep régional de Lanaudière à Joliette et à Terrebonne
Comité femmes-Conseil central du Montréal métropolitain
Comité national des femmes, Syndicat de la fonction publique du Québec
Comité régional des femmes de Montréal AFPC
Comité vie et travail des femmes du Syndicat des employés de l'UQAM -SEUQAM
Concert-Action Femmes Estrie
Condition féminine FSSS
Congrès des femmes noires du Canada, chapitre Ville-Marie
Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN)
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail
Conseil régional du Saguenay
Conseil régional Léa Roback-Québec
Conseil régional Madeleine Parent
Conseil régional Simonne Monet-Chartrand de Montréal
Écho des femmes de la Petite Patrie
Fédération autonome du collégial - Comité condition féminine
Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Qc
Fédération des infirmières et infirmiers du Québec
Fédération des ressources d'hébergement pour les femmes violentées et en difficulté du Qc
Femmes africaines Horizon 2015
Femmes de Mékinac
Femmes du Monde à Côte des Neiges
Femmes en mouvement
Femmes entre-elles
Femmes et ministères
Femmes regroupées en options non traditionnelles
Front commun des personnes assistées sociales - Comité femmes
Groupe d'intervention en violence conjugale chez les lesbiennes
Groupe jeunes femmes, Bureau consultation jeunesse
Groupe populaire Déclick-Comité femmes
Groupe Solidarité Justice
Inform'elle
La Maison des femmes de Drummondville
La Maison des femmes de Rimouski
La Maison Isa
La Rue des femmes de Montréal / Her Street
L'Antre-Hulloise inc.
L'Autre Parole
Le Chaînon
Le Cran des femmes inc.
L'Élan, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
Les Éditions du Remue-ménage
L'Ombre-Elle

L'R des centres de femmes du Québec
Maison d'hébergement LE NID
Maison d'aide et d'hébergement L'Accalmie
Maison Hina inc.
Maison Mikana Inc.
Mouvement contre le viol et l'inceste
Mouvement des femmes chrétiennes
Multi-femmes inc.
Nouveau Départ
Point d'APPUI, Centre d'aide et de prévention des agressions à caractère sexuel
Point de ralliement des femmes d'origine haïtienne
Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue
Regroupement des cuisines collectives
Regroupement des femmes de Gaspé inc
Regroupement des femmes de la Côte-Nord
Regroupement des femmes de la région de Matane inc.
Regroupement des femmes La Sentin'Elle Inc
Regroupement des groupes de femmes de la région 03 (Portneuf-Charlevoix-Québec)
Regroupement des infirmières et infirmiers retraitées
Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale
Regroupement québécois des CALACS
Réseau des groupes de femmes des Laurentides
Réseau habitation Femmes
Réseau québécois d'action pour la santé des femmes
Résidence Projet chance inc.
Rose du Nord - Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec inc.
Société Élizabeth Fry du Québec
Soeurs Missionnaire Notre-Dame-des-Apôtres
Stella, l'amie de Maimie
Syndicat des employé-e-s de l'Université de Montréal
Syndicat des travailleurs/ses/des postes- Comité local des femmes de Québec
Table de concertation de Laval en condition féminine
Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des îles
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière
Table de concertation des groupes de femmes du Bas St-Laurent
Table de concertation des groupes de femmes en Montérégie
Table de concertation des groupes de femmes Récif 02 (Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau-Chapais)
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie
Table de concertation du mouvement des femmes du Centre du Québec
Vidéo Femmes
Vision Femmes Beauce-Sartigan

APPENDICE T

LISTE DES 144 ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ EN 2005

APPENDICE T

LISTE DES 144 ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FFQ EN 2005

Alliance de la fonction publique du Canada-Comité régional des femmes de l'Outaouais.
Alternative pour Elles
Assaut sexuel secours inc.
Association des aides familiales du Québec
Association des femmes iraniennes de Montréal
Association des haltes-garderies comm. du Québec
Association des mères lesbiennes du Québec
Association des religieuses pour la promotion des femmes
Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec
Au bas de l'échelle
Avante Women's Centre
Avec des Elles Inc.
CALACS de Rimouski
Carrefour de liaison et d'aide multiethnique
Carrefour des femmes d'Anjou
Caucus Condition féminine Teamsters Quebec
Centre Au Coeur des femmes
Centre communautaire des femmes sud-asiatiques
Centre d'orientation et de formation pour femmes à la recherche d'emploi
Centre de femmes "La Source" Inc.
Centre de femmes au Quatre-Temps
Centre de femmes de la Vallée de la Matapédia
Centre de femmes La Marg'elle
Centre de femmes l'Éclaircie
Centre de femmes les Elles du Nord
Centre de femmes Mieux-Être de Jonquière inc.
Centre de femmes Montcalm
Centre de femmes Parmi Elles
Centre d'éducation des femmes La Marie Debout
Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal
Centre des femmes de la Basse-Ville
Centre des femmes de la M.R.C. du Granit

Centre des femmes de Laval
Centre des femmes de Rosemont
Centre des femmes de Verdun
Centre des femmes du Ô Pays
Centre des femmes du Témiscouata
Centre des femmes italiennes de Montréal
Centre des femmes La Colombe
Centre des femmes Memphremagog
Centre D'Main de femmes
Centre femmes Catherine-Leblond
Centre femmes de la Mitis
Centre femmes l'Ancre
Centre international des femmes, Québec
Centre Rayons de Femmes Thérèse-de-Blainville
Centre social d'aide aux immigrants, Comité femmes
Centre'Elles, comité d'action des femmes d'Avignon inc.
Centre-femmes aux Plurielles
Centre-femmes de Beauce inc.
Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes
Coalition des femmes de la MRC les Maskoutais
Collectif de défense des droits de la Montérégie
Collectif des femmes Immigrantes du Québec
Collective des femmes de Nicolet et région
Comité condition féminine APTS
Comité condition féminine CSN
Comité condition féminine du Conseil central de l'Estrie - CSN
Comité condition féminine du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep Lionel-Groulx
Comité condition féminine du Syndicat des travailleuses et travailleurs des postes-Montréal
Comité Condition féminine FSSS – CSN
Comité condition féminine- Syndicat des technologues d'Hydro-Québec, sect. Locale957
Comité de condition féminine de la FTQ
Comité de la condition des femmes de la CSQ
Comité de la condition des femmes du Syndicat de l'enseignement de Champlain
Comité des femmes du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec
Comité femmes de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec
Comité femmes et Pouvoir de la M.R.C. du Granit
Comité femmes- Syndicat des enseignant(e)s du Cégep régional de Lanaudière à Joliette
Comité femmes- Conseil central du Montréal métropolitain CSN
Comité national des femmes, Syndicat de la fonction publique du Québec
Comité vie et travail des femmes du Syndicat des employés de l'UQÀM -SEUQÀM

Concert-Action Femmes Estrie
Conseil Central de la Montérégie CSN
Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches CSN
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail
Écho des femmes de la Petite Patrie
Fédération autonome du collégial - Comité condition féminine
Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec
Fédération des infirmières et infirmiers du Québec
Fédération des ressources d'hébergement pour les femmes violentées et en difficulté du Québec
Femmes de Mékinac
Femmes du Monde à Côte-des-Neiges
Femmes en mouvement
Femmes entre-elles
Femmes et ministères
Femmes regroupées en options non traditionnelles
Front commun des personnes assistées sociales - Comité femmes
Groupe d'intervention en violence conjugale chez les lesbiennes
Groupe jeunes femmes, Bureau consultation jeunesse
Groupe populaire Déclic-Comité femmes
Groupe Solidarité Justice
La Maison des femmes de Rimouski
La Maison Isa
La Mouvance Centre de femmes
La Rue des femmes de Montréal / Her Street
L'Antre-Hulloise inc.
L'Autonomie en soie
L'Autre Parole
Le Chaînon
L'Élan, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
L'Envolée - CALACS Chaudière-Appalaches
Les Éditions du Remue-ménage
L'Ombre-Elle
L'R des centres de femmes du Québec
Maison d'hébergement Le NID
Maison d'aide et d'hébergement L'Accalmie
Maison d'Ariane
Maison d'Haïti
Maison l'Océane
Maison Mikana Inc.
Mouvement contre le viol et l'inceste
Multi-femmes inc.
Nouveau Départ
Point d'APPUI, Centre d'aide et de prévention des agressions à caractère sexuel
Regroupement Naissance Renaissance

Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue
Regroupement des cuisines collectives
Regroupement des femmes de Gaspé inc.
Regroupement des femmes de la Côte-Nord
Regroupement des femmes de la région de Matane inc.
Regroupement des femmes La Sentin'Elle Inc.
Regroupement des groupes de femmes de la région 03 (Portneuf-Charlevoix-Québec)
Regroupement des infirmières et infirmiers retraités
Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale
Réseau des groupes de femmes des Laurentides
Réseau habitation Femmes
Réseau québécois d'action pour la santé des femmes
Réseau québécois des femmes en environnement
Rose du Nord - Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec inc.
Société Élizabeth Fry du Québec
Soeurs Notre-Dame-des-Apôtres
Soeurs de St-François d'Assise de Lyon
Stella, l'amie de Maimie
Syndicat des employé-e-s de l'Université de Montréal - SEUM 1244
Syndicat des travailleurs/ses/des postes- Comité local des femmes de Québec
Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière
Table de concertation des groupes de femmes du Bas St-Laurent
Table de concertation des groupes de femmes en Montérégie
Table de concertation des groupes de femmes Récif 02 (Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau-Chapais
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie
Table de concertation du mouvement des femmes du Centre du Québec
Vidéo Femmes

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

Sources orales

Trudel, Flavie. *Entrevue avec Céline Signori*. Blainville, 21 avril 2005, 1 heure 30.

_____. *Entrevue avec Françoise David*. Montréal, 11 mai 2005, 2 heures.

_____. *Entrevue avec Germaine Vaillancourt*. Montréal, 18 mars 2005, 2 heures.

_____. *Entrevue avec Ghislaine Patry-Buisson*. Montréal, 30 septembre 2004, 2 heures.

_____. *Entrevue avec Ginette Drouin-Busque*. Montréal, 17 décembre 2004, 2 heures.

_____. *Entrevue avec Michèle Asselin*. Montréal, 22 juin 2005, 1 heure.

_____. *Entrevue avec Réjane Laberge-Colas*. Montréal, 23 septembre 2004, 1 heure 30.

_____. *Entrevue avec Rita Racette-Cadieux*. Île-des-Soeurs, 7 septembre 2004, 2 heures.

_____. *Entrevue avec Sheila Finestone*. Montréal, 15 octobre 2004, 1 heure 30.

_____. *Entrevue avec Vivian Barbot*. Montréal, 2 juin 2005, 2 heures.

_____. *Entrevue téléphonique avec Marie-Paul Marcil-Dandois*. 11 novembre 2004, 15 minutes.

Sources imprimées

Archives de la Fédération des femmes du Québec (Archives FFQ) 110, rue Ste-Thérèse, Montréal.¹

Bulletin d'informations destiné aux associations membres de la FFQ Le Scribe, Vol. 2, no 4, s.d., 3 p. Archives FFQ.

Bulletin de la Fédération des femmes du Québec, vol. 1, no 2, av. 1968, vol. 2, no 1, oct. 1968, 8 p. vol. 1, no 3, déc. 1970, p. 1, vol. 1, no 6, fév. 1972, p. 11, vol. 3, no 1, oct. 1972, 5 p. vol. 3, no 3, mars 1973, 10 p. vol. 10, no 1, oct. 1979, 32 p. vol. 10, no 2, janv. 1980, 32 p. Archives FFQ.

Bulletin de la Fédération des femmes du Québec Le féminisme en bref, vol. 1, no 1, oct. 1990, 5 p. vol. 5, no 1, oct. 1994, 12 p. vol. 5, no 2, déc. 1994, 15 p. vol. 5, no 3, mars 1995, 24 p. vol. 6, no 1, déc. 1995, 12 p. Archives FFQ.

Bulletin de la Fédération des femmes du Québec Petite presse, vol. 10, no 2, janv. 1980, 32 p. vol. 10, no 3, mars 1980, 24 p. vol. 10, no 4, av. 1980, 56 p. vol. 10, no 5, juil. 1980, 32 p. deuxième année, no 4, oct. 82, 17 p. vol. 5, no 9. Archives FFQ.

Bulletin de la Fédération des femmes du Québec Petite Presse, «Spécial congrès» 1987, 23 p. Archives FFQ.

Curriculum vitae de Germaine Vaillancourt. 23 oct. 1991, 5 p. Archives FFQ.

Curriculum vitae de Michèle Asselin. 6 p. Archives FFQ.

Curriculum vitae de Vivian Barbot. 2 p. Archives FFQ.

Curriculum vitae des candidates. 1980, 12 p. Archives FFQ.

Curriculum vitae des candidates, CV de Denyse Bélanger-Rochon. 1981, 12 p. Archives FFQ.

Féminisme en revue. Sept. 1989, février 1992, 2 p. Archives FFQ.

¹ Lors de notre recherche, les documents de la FFQ n'étaient pas classés, les boîtes non identifiées et non numérotées. Par la suite, une équipe d'archivistes a été engagée afin de préserver les documents et d'effectuer un classement.

Lettres patentes Fédération des femmes du Québec. 1 mars 1966, 5 p. Archives FFQ.

«Dossier». *Petite presse*, deuxième année, no 4, oct. 1982, p. 4. Archives FFQ.

«Dossier 8 mars». *Le pouls*, fév. 1995, 4 p. Archives FFQ.

«Femmes et pouvoirs politiques : une greffe impossible?» *Petite Presse*, Spécial congrès 1987, 23 p. Archives FFQ.

«Le Congrès, Cap-Rouge, juin 1971. Conclusion du Rapport de la présidente à l'ouverture du Congrès de la FFQ». *Bulletin de la Fédération des femmes du Québec*, vol.1, no 5, juillet 1971, 16 p. Archives FFQ.

«Le référendum s'en vient». *Le féminisme en bref*, vol. 5, no 2, déc. 1994, p. 8. Archives FFQ.

«Nos membres sur la scène internationale». *Bulletin de la Fédération des femmes du Québec*, vol. 1, no 1, janvier 1968, 8 p. Archives FFQ.

«Notes biographiques sur les administrateurs de la FFQ». *Bulletin de la Fédération des femmes du Québec*, vol. 1, no 1, juin 1970, 8 p. Archives FFQ.

«Référendum, vous dites...?» *Le féminisme en bref*, vol. 5, no 1, oct. 1994, p. 4. Archives FFQ.

«Spécial élections provinciales». *Le féminisme en revue*, vol. 3, no 1, sept. 1989. Archives FFQ.

Allard, Manon et Stéphane Labelle. *Fédération des femmes du Québec. États financiers au 31 mars 2001*. Laval, 21 mai 2001, 16 p. Archives FFQ.

Bélanger-Rochon, Denyse. *Allocution devant l'assemblée générale spéciale, tenue à l'Hôtel St-Laurent à Ste-Foy les 19-20 octobre 1985*. 5 p. Archives FFQ.

_____. Discours de présentation de candidature à la présidence. Assemblée générale annuelle de la FFQ, 15 mai 1983, 8 p. Archives FFQ.

_____. Lettre à Judy Erola, John Munro, Brian Mulroney, etc. Montréal, 24 avril 1984. Archives FFQ.

_____. Lettre au conseil d'administration de la FFQ. Lac Schryer, 5 mars 1983, 1 p. Archives FFQ.

Bélanger-Rochon, Denyse. Lettre au très Honorable Brian Mulroney Premier ministre du Canada, Objet : Contre la «guerre des étoiles» pour l'ISMA. 9 mai 1985, 2 p. Archives FFQ.

_____. Lettre au très Honorable Brian Mulroney Premier ministre du Canada. Montréal, 13 sept. 1985, 2 p. Archives FFQ.

_____. Lettre Réaction du Conseil d'administration de la FFQ aux propos de la ministre déléguée à la condition féminine. Montréal, 4 avril 1984, 6 p. Archives FFQ.

Blanc, Liliane. *Bilan des activités de la FFQ sous la présidence de Denyse B. Rochon, mai 1983-octobre 1985*. AGS 19-20 oct. 1985, 8 p. Archives FFQ.

Bouchard, Lucien. Lettre à Denise Crête. 29 juin 1990, 3 p. Archives FFQ.

Boucher-Rousseau, Yvette Sénatrice. Lettre à l'honorable David Crombie Secrétaire d'État Chambre des communes Ottawa. 17 nov. 1987, 2 p. Archives FFQ.

Busque, Ginette et Anne-Marie Gingras. Lettre au Très honorable Brian Mulroney Premier ministre du Canada. 26 mai 1987, 4 p. Archives FFQ.

Busque, Ginette. Lettre aux présidentes des associations. 22 mai 1987, 3 p. Archives FFQ.

_____. *Notes biographiques de Ginette Busque*. 1986, 3 p. Archives FFQ.

Cadieux, Rita. *Rapport de la présidente de la Fédération des femmes du Québec pour les activités de l'année 1967-1968*. Montréal, 28 avril 1968, 8 p. Archives FFQ.

_____. *Rapport de la présidente de la Fédération des femmes du Québec pour les activités de l'année 1968-1969*. 31 mai 1969, 5 p. Archives FFQ.

Chamberland-Vien, Francine et al. Lettre à Madame Sheila Finestone présidente de la Fédération des femmes du Québec. 14 avril 1980, 2 p. Archives FFQ.

Chambers, Gretta. Lettre à Françoise David présidente de la FFQ. 16 janv. 1996, 1 p. Archives FFQ.

Colas, Réjane. *Réglementation du travail féminin : présenté à l'occasion du XXII^e congrès des Relations Industrielles de Laval, à Québec, les 3 et 4 avril 1967*. Distribué par la Direction de la Citoyenneté, Secrétariat d'État, 305 ouest, Dorchester, S.1025-26, Montréal, 20 p. Archives FFQ.

Comité canadien de la marche des femmes pour la Marche mondiale des femmes en l'an 2000. *Guide de lobbying*. n.p. Archives FFQ.

Comité d'action politique FFQ. *Procès-verbal de la réunion du Comité d'action politique de la FFQ tenue le 22 avril 1991*. 3 p. Archives FFQ.

Comité d'action politique FFQ. *Procès-verbal de la réunion du Comité d'action politique du mardi 29 janvier 1991*. 3 p. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal de la réunion du Comité d'action politique tenue au siège social de la Fédération des femmes du Québec, le 6 avril 1987*. 2 p. Archives FFQ.

Comité d'action et d'éducation politique du CR de Montréal de la FFQ. Lettre Appui aux candidates. s.d., 1 p. Archives FFQ.

Comité d'orientation de la future fédération des femmes du Québec. *Rapport de la réunion tenue le 14 avril 1966 au bureau de la C.S.N 1001 rue St-Denis*. Montréal, 2 p. Archives FFQ.

Comité de développement organisationnel FFQ. *Procès-verbal de la session de travail du CDO, en collaboration avec les consultantes, le mercredi 15 juin 1983, à 19h 30, au siège social de la FFQ*. 1 p. Archives FFQ.

Comité de recrutement FFQ. *Procès-verbal du comité de recrutement Rapport du comité de recrutement*. Montréal, 24 mai 1972, 3 p. Archives FFQ.

Comité Femmes et Mondialisation de la FFQ. *Femmes et guerres : Comment développer une perspective féministe sur les conflits armés?* Document de réflexion, 2008, 28 p. Archives FFQ.

Conseil d'administration FFQ. Lettre aux membres. Montréal, 30 juin 2003, 2 p. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal d'une session de travail du Conseil d'administration*. Sept. 1978, p. 8. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal de la cinquième séance régulière du Conseil d'administration 1982-1983, tenue le 26 novembre 1982*. 5 p. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal de la quatrième séance régulière du Conseil d'administration 1982-1983 le 26 octobre 1982*. 7 p. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la FFQ, tenue le 7 février 1986*. 7 p. Archives FFQ.

Conseil d'administration FFQ. *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration, tenue le 9 sept. 1968, Montréal.* p. 1. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration, 3 oct. 1974.* Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal de la sixième réunion régulière du Conseil d'administration de la FFQ tenue le mercredi 21 novembre 1979, au secrétariat de la FFQ.* 6 p. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal réunion du Conseil d'administration, tenue au 5525 Berri, le 18-06-93, et au 4206 St-Denis le 19-06-93 à Montréal.* 9 p. Archives FFQ.

Conseil d'administration provincial FFQ. *Procès verbal de la 3^e réunion du CAP tenue au siège social de Montréal les 2 et 3 oct. 1992.* 11 p. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal de la réunion du CAP, vendredi le 3 avril 1987 à 19h à l'Institut canadien d'éducation des adultes.* Montréal, 8 p. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal de la troisième réunion régulière du Conseil d'administration de la FFQ tenue le mercredi 29 août 1979, au secrétariat de la FFQ.* 3 p. Archives FFQ.

_____. *Procès verbal du CAP tenu le vendredi 1^{er} mai 1981.* 2 p. Archives FFQ.

_____. *Réponse du Conseil d'administration provincial de la Fédération des femmes du Québec à la proposition du Comité des communications relativement à un prix honorifique annuel donné par la Fédération des femmes du Québec.* 24 et 25 août 1990, 5 p. Archives FFQ.

Conseil régional de Montréal. *Bref rapport des activités 72-73 du Comité d'éducation et d'action politique.* Avril 1973, 1 p. Archives FFQ.

_____. *Rapport annuel des activités du Conseil régional de Montréal de la Fédération des femmes du Québec.* Cap-Rouge, 5 juin 1971, 4 p. Archives FFQ.

Corriveau, Marie-Paul. Lettre Le vote est une arme absolue. s.d. Archives FFQ.

Couture, Louise. *Rapport final Réseau de communication FFQ Petite Presse et mécanismes de liaison.* 29 juin 1985, 21 p. Archives FFQ.

Dandois, Marie-Paule. *Rapport de la présidente de la Fédération des femmes du Québec pour les activités de l'année 1969-1970.* 4 p. Archives FFQ.

David, Françoise. «Les mouvements sociaux dans la tourmente référendaire». *Le féminisme en bref*, vol. 6, no 1, déc. 1995, p. 2. Archives FFQ.

_____. *À qui les femmes devront-elles faire confiance?* 18 nov. 1998, 4 p. Archives FFQ.

_____. *Du pain et des roses : la lutte continue!* 7 juin 1995, 2 p. Archives FFQ.

_____. Lettre à madame Sheila Finestone Secrétaire d'État à la condition féminine Chambre des communes Ottawa. Montréal, le 13 janv. 1995, 1 p. Archives FFQ.

Deschâtelets, Louise pour L'Union des Artistes. Lettre à Ghylslaine Patry-Buisson présidente de la FFQ. 7 juin 1976, 1 p. Archives FFQ.

Deschênes, Denise. Lettre pour la présidente au comité du programme Mme Suzanne Laurin, à Mademoiselle Monique Bégin. St-Lambert, 14 octobre 1969, 1 p. Archives FFQ.

Drouin-Busque, Ginette et Anne-Marie Gingras. Lettre au Très Honorable Brian Mulroney Premier ministre du Canada Ottawa. 26 nov. 1986, 3 p. Archives FFQ.

_____. *Rapport de la présidente in Rapport annuel 1987-1988 présenté à l'assemblée annuelle du 1^{er} mai 1988 à l'Auberge des Seigneurs, Saint-Hyacinthe.* p. 6. Archives FFQ.

Drouin-Busque, Ginette. *Rapport de la présidente in Rapport annuel 1988-1989 présenté à l'assemblée annuelle du 7 mai 1989 à l'Hôtel Château Mont Sainte-Anne.* Beaupré, 12 p. Archives FFQ.

Duquette, Hélène. *Répertoire d'outils d'éducation populaire et de référence, préparé pour la Marche mondiale des femmes en l'an 2000 au Québec.* Janv. 2000, 22 p. Archives FFQ.

Exécutif FFQ. Lettre aux membres. Montréal, 11 avril 2001, 4 p. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal de l'exécutif de la FFQ.* Montréal, 28 juin 1967, 3 p. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal réunion du Conseil exécutif, tenue au Centre de documentation de la FFQ, Montréal, 29 nov. 1973.* 3 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *C'est reparti, eh oui! Élection provinciale août-septembre 1994.* Dépliant questionnaire à l'usage des femmes. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Citoyennes du Québec à vos plumes!* Janv. 1995, 20 p. Archives FFQ.

_____. *Comité d'action politique*. s.d, 1 p. Archives FFQ.

_____. Communiqué de presse, «Conférence de presse jeudi 12 février 1992». Montréal, 1 p. Archives FFQ.

_____. Communiqué de presse, «La FFQ réclame un siège à la Commission parlementaire élargie». Signé Germaine Vaillancourt, 28 août 1990, 1 p. Archives FFQ.

_____. Communiqué de presse, «La Marche des femmes : non-partisane!» Saint-Pierre de Montmagny, 1^{er} juin 1995, 2 p. Archives FFQ.

_____. Communiqué de presse, «La société distincte ne menace pas les droits des Québécoises». Montréal, 26 août 1987, 2 p. Archives FFQ.

_____. Communiqué de presse, «Le déclenchement des élections fédérales Fédération des femmes du Québec annonce la naissance de la Coalition Femmes 93». Montréal, le 9 sept. 1993. Archives FFQ.

_____. Communiqué de presse, «Montréal 10 mai 1989 Nouvelle présidente à la Fédération des femmes du Québec : Madame Constance Middleton-Hope, à plein cœur». 2 p. Archives FFQ.

_____. Communiqué de presse, «Trop c'est trop, nous voulons un monde sans violence pour les femmes». Montréal, le 30 nov. 1999, 3 p. Archives FFQ.

_____. Communiqué de presse, Montréal, 13 déc. 1999, 1 p. Archives FFQ.

_____. Communiqué de presse, Montréal, 20 août 1987, 1 p. Archives FFQ.

_____. Communiqué de presse, Montréal, 27 avril 1986, 2 p. Archives FFQ.

_____. *Compte-rendu de l'atelier portant sur le lobbying copie remise à B. Lopez*. s.d, 3 p. Archives FFQ.

_____. *Compte-rendu de la réunion d'équipe du 7 décembre 1993*. p. 1. Archives FFQ.

_____. *Compte-rendu du 7^e congrès annuel de la Fédération des femmes du Québec, Le Conseil du Statut de la femme, tenue les 24, 25 et 26 mai 1974 à l'Hôtel Chanteclerc. Ste-Adèle*, 11 p. Archives FFQ.

_____. *Congrès 1972 Résolutions adoptées*. 2 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Congrès 1989 3- Atelier Vécu associatif.* 10 p. Archives FFQ.

_____. *Congrès 1989 4- Atelier Vécu associatif.* 8 p. Archives FFQ.

_____. *Congrès 1989 Atelier Politique.* 10 p. Archives FFQ.

_____. *Entente entre la Fédération des femmes du Québec d'une part et Louise Couture, consultante en intervention psychosociologique d'autre part.* Avril 1985, 8 p. Archives FFQ.

_____. *L'action volontaire dans la société canadienne.* Colloque tenu le 6 avril 1978 par le Conseil régional de Montréal en collaboration avec le Conseil provincial de la Fédération des femmes du Québec, mai 1978. Archives FFQ.

_____. Lettre à l'Honorable Brian Mulroney Premier ministre du Canada Chambre des Communes Ottawa. Montréal, 14 nov. 1984, 2 p. Archives FFQ.

_____. Lettre aux chefs des partis politiques. 18 oct. 1976, 2 p. Archives FFQ.

_____. *Livre noir de la F.F.Q. sur la condition féminine.* 1978, 27 p. Archives FFQ.

_____. *Mandat du comité d'action politique provincial de la Fédération des femmes du Québec.* Sept. 1987, 1 p. Archives FFQ.

_____. Notes prises par Gabrielle Bilodeau (sténographe) pendant la session de l'après-midi sur le programme lors du congrès de fondation de la Fédération des femmes du Québec. 1966, 9 p. Archives FFQ.

_____. *Objectifs généraux du conseil provincial de la Fédération des femmes du Québec et des comités spéciaux pour 1982-1983.* 18 p. Archives FFQ.

_____. Organigramme 1979-1980. 1 p. Archives FFQ.

_____. Organigramme actuel de la FFQ. 6 mai 1979, 1 p. Archives FFQ.

_____. Organigramme de la FFQ. Oct. 1985, 1 p. Archives FFQ.

_____. *Plan d'action de la FFQ 1995-1996 adopté à l'assemblée générale du 30 septembre 1995.* 2 p. Archives FFQ.

_____. *Plan de travail FFQ Année 1994-1995.* p. 4. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Premier rapport annuel du Conseil régional de Montréal 1971-1972*. 4 p. Archives FFQ.

_____. *Priorités de la FFQ*. Montréal, 28 mai 1985, 3 p. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 10 juin 1972, Centre Marial Montfortain*. Montréal, 7 p. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Montréal le samedi 27 mai 2000*. 7 p. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Montréal les 2 et 3 octobre 2004*. 24 p. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue dimanche le 30 mai 1993 à 10 :30 au Holiday Inn à Montréal*. 15 p. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue dimanche le 5 mai 1991 à 9 :00 à l'Université du Québec à Montréal*. 5 p. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 3 mai 1981 à l'hôtel Windsor*. 13 p. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 31 mai 1992 à 13 :00, à l'UQÀM*. 8 p. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 7 mai 1989 à 9 :30, Hôtel Château Mont Sainte-Anne*. Beaupré, 14 p. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal de l'assemblée générale de la FFQ du 7 mai 1978*. n p. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mai 1979*. n.p. Archives FFQ.

_____. *Procès-verbal de l'assemblée générale spéciale de la FFQ du samedi 4 mai 1991*. 2 p. Archives FFQ.

_____. *Programme de la femme Secrétariat d'État du Canada*. 19 nov. 1985, 8 p. Archives FFQ.

_____. *Projet Action Civique*. 8 p. Archives FFQ.

_____. *Questionnaire (élections 1984)*. 8 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Questionnaire aux candidat-e-s à l'élection provinciale du 25 septembre 1989.* n.p. Archives FFQ.

_____. *Rapport annuel 1975-1976, présenté au 9^e congrès annuel les 14, 15, 16 mai 1976, Château Bonne-Entente, Québec.* 40 p. Archives FFQ.

_____. *Rapport annuel 1976-1977, présenté au 10^e congrès annuel les 13, 14, 15 mai 1977, Hôtel le Baron, Sherbrooke.* 32 p. Archives FFQ.

_____. *Rapport annuel 1977-1978, présenté au 11^e congrès annuel les 5, 6 et 7 mai 1978, Auberge Mont-Gabriel, Mont-Gabriel.* 45 p. Archives FFQ.

_____. *Rapport annuel 1978-1979, présenté au 12^e congrès annuel les 4, 5, 6 mai 1979 lors de l'assemblée annuelle au Château Bonne-Entente.* 38 p. Archives FFQ.

_____. *Rapport annuel 1979-1980, présenté au 13^e congrès annuel les 2, 3 et 4 mai 1980 à l'assemblée annuelle à l'Auberge Mont-Gabriel.* 43 p. Archives FFQ.

_____. *Rapport annuel 1980-1981, présenté au 14^e congrès annuel les 1, 2 et 3 mai 1981 lors de l'assemblée générale annuelle à l'hôtel Windsor, Montréal.* 36 p. Archives FFQ.

_____. *Rapport annuel 1981-1982, présenté au 15^e congrès annuel les 30 avril, 1 et 2 mai 1982, Montréal.* 53 p. Archives FFQ.

_____. *Rapport annuel 1982-1983, présenté au 16^e congrès annuel les 13, 14, 15 mai 1983 lors de l'assemblée générale annuelle à l'Université Laval de Québec.* 82 p. Archives FFQ.

_____. *Rapport annuel 1983-1984, oct. 1984.* Chicoutimi, 34 p. Archives FFQ.

_____. *Rapport annuel 1984-1985, mai 1985.* Montréal, 36 p. Archives FFQ.

_____. *Rapport annuel 1986-1987 présenté à l'assemblée annuelle du 3 mai 1987 à l'Université Laval, Ste-Foy.* 37 p. Archives FFQ.

_____. *Rapport annuel 1987-1988, présenté à l'assemblée annuelle du 1^{er} mai 1988 à l'auberge des Seigneurs, Saint-Hyacinthe.* mai 1988, 81 p. Archives FFQ.

_____. *Rapport annuel 1988-1989, présenté à l'assemblée annuelle du 7 mai 1989 à l'Hôtel Château Mont Sainte-Anne.* Beaupré, 65 p. Archives FFQ.

- Fédération des femmes du Québec. *Rapport annuel 1989-1990* présenté à l'assemblée annuelle du 6 mai 1990 à l'Université du Québec à Montréal. n.p. Archives FFQ.
- _____. *Rapport annuel 1990-1991* présenté à l'assemblée générale du 5 mai 1991 à l'UQÀM. 33 p. Archives FFQ.
- _____. *Rapport annuel octobre 1985 - avril 1986*, présenté à l'assemblée générale du 25 avril 1986, à Montréal. 43 p. Archives FFQ.
- _____. *Rapport d'activités 1994-1995*. 28 p. Archives FFQ.
- _____. *Rapport d'activités 1995-1996*. 114 p. Archives FFQ.
- _____. *Rapport des activités de la Fédération des femmes du Québec année 1973-1974*. 5 p. Archives FFQ.
- _____. *Reconnaitre le travail des femmes auprès de leurs enfants l'inclusion dans le régime de rentes du Québec*. Document de discussion soumis par les groupes de femmes québécois associés à La Marche mondiale des femmes en l'an 2000, préparé par Ruth Rose dépt. de sciences économiques UQÀM dans le cadre du protocole d'entente UQÀM-Relais-femmes, no 89, août 2000, 25 p. Archives FFQ.
- _____. *Rencontre de la ministre de la condition féminine Mme Pauline Marois*. Montréal, 26 nov. 1982, 40 p. Archives FFQ.
- _____. *Résolutions Assemblée générale annuelle du 5 mai 1979*. p. 2. Archives FFQ.
- _____. *Statuts et règlements*. Oct. 1995, 29 p. Archives FFQ.
- _____. *Une voix en tête*. Montréal, dépliant promotionnel, s.d. Archives FFQ.
- Fédération des femmes du Québec, secteur Anjou. *Les femmes face aux élections du 15 novembre*. 1 p. Archives FFQ.
- Finestone, Sheila. «Éditorial». *Bulletin de la FFQ*, vol. 10, no 1, oct. 1979, p. 2. Archives FFQ.
- _____. «La nouvelle présidente». *Bulletin de la FFQ*, vol. 7, no 5, mai-juin 1977, p. 3. Archives FFQ.
- _____. «Rapport moral de la présidente Sheila Finestone au treizième congrès annuel, au Mont-Gabriel, le 4 mai 1980». *Bulletin FFQ*, vol. 10, no 5, p. 7. Archives FFQ.

- Finestone, Sheila. *Allocution de Mme. S. Finestone le 21 août 1979 Cap Rouge*. 11 p. Archives FFQ.
- Gagnon-Tremblay, Monique. *Allocution de la ministre déléguée à la condition féminine au congrès de la Fédération des femmes du Québec*. Québec, 2 mai 1987, p. 5. Archives FFQ.
- Gang of 21/ Groupe des 21. *Minutes of the Meeting September 21, 1992-MediaWatch, Toronto* Compte-rendu de la réunion du 21 septembre 1992, Évaluations-Médias. Toronto, 4 p. Archives FFQ.
- Gingras, Anne-Marie. *La position de la Fédération des femmes du Québec dans le dossier de l'Accord du lac Meech*. 22 nov. 1987, 6 p. Archives FFQ.
- Groupe des 13. *Chaîne téléphonique*. 1985, 2 p. Archives FFQ.
- Hotte, Gabrielle. Lettre à Lloyd Axworthy Ministre d'État chargé de la Condition féminine. Montréal, 30 oct. 1980, 1 p. Archives FFQ.
- _____. *Présentation du rapport de la présidente de la FFQ Congrès annuel 1, 2 et 3 mai 1981, Hôtel Windsor, Montréal*. Mai 1981, 53 p. Archives FFQ.
- Johnston, Darlene. «La FFQ doit dire non au référendum». *Le féminisme en bref*, vol. 5, no 3, mars 1995, p. 10. Archives FFQ.
- Kirkland-Casgrain, Marie-Claire. *Allocution : colloque 20^e anniversaire de la FFQ*. samedi le 26 avril 1986, Hôtel Méridien Montréal, 10 p. Archives FFQ.
- Laberge-Colas, Réjane. Discours. s.t., Québec, 1966, 11 p. Archives FFQ.
- _____. Lettre à la FFQ. 5 octobre 1989, 1 p. Archives FFQ.
- _____. *Rapport de la présidente de la FFQ pour les activités de l'année 1966-1967*. s.t., Montréal, 27 mai 1967, 7 p. Archives FFQ.
- Lamoureux, Diane. *Idola Saint-Jean, notre contemporaine*. 3 p. Archives FFQ.
- Lapointe-Roy, Huguette. *Allocution Les juridictions fédérale-provinciales et la vie quotidienne des femmes Conférence : «Les femmes et la Constitution»*. 29-30 mai 81. Archives FFQ.
- _____. *Historique de la Fédération des femmes du Québec 1976-1981*. Montréal, 1982, 4 p. Archives FFQ.

Lapointe-Roy, Huguette. Lettre au Comité National d'Action sur le statut de la femme. 3 mars 1982, 2 p. Archives FFQ.

_____. Lettre au Ministre Serge Joyal. Montréal, 21 janv. 1983, 4 p. Archives FFQ.

Lemieux, Diane. «La position des groupes de femmes dans le débat sur la souveraineté du Québec». *Le Féminisme en bref*, vol. 5, no 3, mars 1995, p. 6. Archives FFQ.

Marcil-Dandois, Marie-Paul. Lettre de la FFQ. 5 nov. 1969, 1 p. Archives FFQ.

Marois, Pauline. Lettre à Huguette O'Neil de la FFQ. 17 août 1983, 2 p. Archives FFQ.

Marsolais, Claude. Lettre à Cécile Coderre FFQ. Montréal, 21 juin 1990, 2 p. Archives FFQ.

Meloche, Julie. *Rapport diagnostique. Fédération des femmes du Québec*. Conseillère en gestion Groupe Créacor, juin 2001, 17 p. Archives FFQ.

Mouvement Québec. Communiqué de presse, «L'objectif de mouvement Québec : un million de signatures pour «un référendum sur la souveraineté et rien d'autres»». Montréal, 13 fév. 1992, 2 p. Archives FFQ.

O'Neil, Huguette. Lettre à Serge Joyal ministre Secrétariat d'État édifice de la Confédération Chambre des Communes Ottawa. 12 nov. 1982, 1 p. Archives FFQ.

Paquin, Céline. Lettre de démission à Sheila Finestone. 15 mai 1978, 2 p. Archives FFQ.

Paré-Howlett, Alphonsine. *Rapport du Conseil régional de Montréal de la Fédération des femmes du Québec*, 1974. 3 p. Archives FFQ.

Patry-Buisson, Ghislaine. *Bilan sur trois années à la présidence de la Fédération des femmes du Québec présenté à l'occasion du 10^e congrès annuel de la FFQ ce 15 mai 1977*. Sherbrooke, 6 p. Archives FFQ.

_____. Lettre aux membres de la FFQ. 26 oct. 1976, 9 p. Archives FFQ.

_____. *Rapport annuel de la présidente de la Fédération des femmes du Québec, 8^e congrès de la FFQ, 27 avril 1975, Mont-Gabriel*. 8 p. Archives FFQ.

Rebick, Judy, et Shelagh Day. *Notre position en matière de Constitution Comité canadien d'action sur le statut de la femme*. s.d., 3 p. Archives FFQ.

Robillard, Line et Ginette Patton du YWCA. Lettre à Germaine Vaillancourt présidente de la Fédération des femmes du Québec. 25 mars 1992, 1 p. Archives FFQ.

Rousseau, Yvette. Lettre au très honorable Robert Bourassa Premier ministre. Hôtel du Gouvernement, 4 juin 1971. Archives FFQ.

Rowan, Renée. «Les femmes ont découvert le pouvoir de l'action politique». *Bulletin de la Fédération des femmes du Québec*, vol. 10, no 2, janv. 1980, p. 2-3. Archives FFQ.

Simard, Monique. «La Fédération des femmes du Québec doit prendre position pour le oui dans le débat référendaire». *Le féminisme en bref*, vol. 5, no 3, mars 1995, p. 9. Archives FFQ.

Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière. *Le 17 octobre 2005, les femmes en mouvement changent le monde*. Dépliant, 2 p. Archives FFQ.

Tanguay-O'Neil, Huguette et Huguette Lapointe-Roy. Lettre à René Lévesque premier ministre. Montréal, 6 déc. 1982, 1 p. Archives FFQ.

Tardy Évelyne, Denise Crête et Ginette Busque. Lettre aux membres du CA. 3 p. Archives FFQ.

Tardy, Évelyne. «L'action politique individuelle/L'action politique collective». *Petite Presse, Spécial congrès 1987*, p. 3. Archives FFQ.

_____. Lettre aux membres du CA, pour le Comité d'Action politique. Montréal, 7 fév. 1992, 2 p. Archives FFQ.

_____. *Plan de cours. Formation des formatrices (FFQ) «La question nationale et les femmes au Québec : formation et outils d'intervention»*. UQÀM, automne 1991, 5 p. Archives FFQ.

Trudeau, Pierre Elliott. *Télégramme à la présidente de la FFQ*. 24 avril 1980. Archives FFQ.

Vaillancourt, Germaine. «Le mot de la présidente». *Le féminisme en revue*, vol. 4, no 3, juin 1991, 6 p. Archives FFQ.

_____. «Souveraineté renouvelée». *Le féminisme en revue*, vol. 5, no 1, mai 1992, 12 p. Archives FFQ.

Vaillancourt, Germaine. Lettre à Madame Rosette Côté membre du Conseil d'administration. 16 avril 1992, 3 p. Archives FFQ.

_____. Lettre à toutes les membres. Objet : Renouvellement du mandat de la présidente. Montréal, 12 mai 1992, 2 p. Archives FFQ.

Verthuy, Maïr E. Lettre à Louise Marquis coordonnatrice de la FFQ. 7 déc. 1990, 2 p. Archives FFQ.

Vincelli, Louise (Secrétariat des subventions et contributions, Secrétariat d'État du Canada). Lettre à Denise Bélanger-Rochon Comité ad hoc Les femmes et la Constitution. 9 oct. 1985, 1 p. Archives FFQ.

Mémoires de la Fédération des femmes du Québec (1966-2008)

Fédération des femmes du Québec. *Projet d'étude sur des amendements au code civil.* (manuscrit -1966), 1 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire soumis au Comité des régimes matrimoniaux de l'Office de révision du Code civil.* Déc. 1966, 9 p. et Lettre de Réjane L. Colas à Paul Crépeau Président de l'Office de Révision du Code civil, 30 nov. 1966, 2 p. Archives FFQ.

_____. *Commentaires relatifs au rapport sur un projet de loi d'adoption.* 1967, 7 p. Archives FFQ.

_____. *Participation des femmes à la vie civique.* Projet d'étude présenté à la Commission Royale d'enquête sur la Situation de la Femme au Canada, janv. 1968, 11 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté à la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada. L'Éducation des femmes au Québec, situations et perspectives.* Mars 1968, 87 p. Archives FFQ.

_____. *Au gouvernement de la province de Québec au premier ministre Jean-Jacques Bertrand, Une loi établissant la parité de salaire entre la main-d'œuvre féminine et la main-d'œuvre masculine.* Sept. 1968. Archives FFQ.

_____. *Mémoire sur les propositions de réforme fiscale de l'honorable E. J. Benson présenté au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.* Avril 1970, et version anglaise, 10 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire au comité parlementaire sur la fiscalité.* avril 1970, 12 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Mémoire à la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être. Le bill 65 : loi de l'organisation des services de santé et des services sociaux approuvé en première lecture à la deuxième session de la vingt-neuvième législature.* 28 sept. 1971, 11 p. Archives FFQ.

_____. *Office de la femme Mémoire présenté à l'honorable Robert Bourassa premier ministre du Québec, Bill 63.* Nov. 1971, 18 p. Archives FFQ.

_____. Lettre d'Yvette Rousseau présidente de la Fédération des femmes du Québec appuyée par plusieurs associations à Claude Castonguay ministre des Affaires sociales gouvernement du Québec : sur la fluoration de l'eau potable. 21 janv. 1972, 5 p. Archives FFQ.

_____. *Prise de position concernant le projet de loi 65 La loi de protection de la jeunesse de la Fédération des femmes du Québec appuyée par le comité conjoint formé des représentantes The Montreal Council of Jewish Women,* 19 fév. 1973, 7 p. *Comité ad hoc Statement of position Regarding Bill 65 Youth protection act by the Federation of Quebec Women supported by The Montreal Council of Women and the National Council of Jewish Women (Quebec).* Fév. 1973, 3 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire sur l'avortement présenté par le Conseil régional des Cantons de l'est de la Fédération des femmes du Québec.* Mars 1974, 25 p. Archives FFQ.

_____. *Prise de position de la FFQ sur les garderies.* Montréal, 14 mai 1974, 6 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté à son Honneur le maire Jean Drapeau par le Comité d'Éducation et d'Action Politique du Conseil régional de Montréal.* Déc. 1974, n.p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire à la Commission parlementaire de la Justice sur le projet de loi no 50. (Visant la création d'une charte des droits et libertés de la personne au Québec).* 1975, 6 p. Archives FFQ.

_____. *Quelques remarques et suggestions proposées à l'Office de Radio-Télédiffusion du Québec.* Conseil régional de Montréal, 30 oct. 1975, 11 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire sur les personnes âgées et le logement à Montréal présenté au groupe de participation des organismes non gouvernementaux canadiens par le comité d'éducation et d'action politique en collaboration avec le comité de télévision communautaire.* Mai 1976, 17 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Mémoire au comité permanent sur la justice et les questions juridiques du Canada sur le projet de loi C-25*. Avril 1977, 19 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire au Cabinet fédéral à l'atelier sur «La Constitution et les droits de la personne»*. 8 déc. 1977, n.p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire sur le livre vert de l'enseignement élémentaire et secondaire au Québec soumis au M.E.Q.* Juin 1978, 21 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et autres groupes. *Mémoire sur le congé de maternité : amendements à l'ordonnance*. 1978, 4 p. *Réactions à l'ordonnance sur les congés de maternité*. Montréal, 23 août 1978, 7 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Mémoire adressé à la commission de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)*. Oct. 1978, 5 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire à propos des modifications à l'assurance-chômage soumis au ministre de la main d'œuvre et de l'immigration*. 23 nov. 1978, 4 p. Archives FFQ.

_____. *Commentaires sur le Rapport de la Commission de réforme du droit du Canada sur les infractions sexuelles*. Comité ad hoc, J. Vance, M. Forget, C. Bacave, 24 janv. 1979, 3 p. Archives FFQ.

_____. *Séminaire du président sur la façon dont les émissions de Radio-Canada reflètent l'image de la femme*, 22 et 23 février 1979 Ottawa, *Exposé et propositions de solutions présentés par la Fédération des femmes du Québec*. 26 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire sur le projet de loi sur les normes minimales de travail présenté à la Commission parlementaire du travail et de la main-d'œuvre*. Fév. 1979, 57 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire à la Commission parlementaire sur la Réforme du Droit de la Famille*. Fév. 1979, 11 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire sur l'avant-projet de loi sur les services de garde à l'enfance*. Sept. 1979, 14 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté au ministre de la justice du Québec sur la loi instituant un nouveau code civil et portant sur la réforme du droit de la famille (projet de loi 89)*. Déc. 1980, 8 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Mémoire à la Commission d'étude sur la formation des adultes*. Janv. 1981, 61 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté à la Commission sur la formation des adultes (CEFA), (synthèse)*. 6 mars 1981, 4 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire à la Commission parlementaire sur la modification de la charte des droits de la personne du Québec*. 14 sept. 1981. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et syndicats. *Mémoire sur la charte des droits et libertés de la personne présenté par la coalition pour l'abrogation de l'article 97 de la charte des droits et libertés de la personne à la commission permanente de la justice*. Sept. 1981, 8 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. Lettre de Huguette Lapointe Roy présidente de la Fédération des femmes du Québec à Lloyd Axworthy ministre de l'Emploi et de l'immigration. (manuscrit «Mémoire»), 28 sept. 1981. Archives FFQ.

_____. *Mémoire à la Commission d'étude sur le cinéma et l'audio-visuel*. 30 nov. 1981, 3 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté au comité permanent de la justice et des questions juridiques concernant le Bill C-53*. 3 juin 1982, 17 p. Archives FFQ.

_____. *Document présenté au groupe d'étude de la micro-électronique et de l'emploi (Travail Canada)*. 15 juillet 1982, 8 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté à la commission d'enquête pour le travail à temps partiel*. 17 sept. 1982, 7 p. Archives FFQ.

_____. *Rappel des prises de position de la FFQ sur le dossier garderies suivi de commentaires sur le document de consultation soumis par l'office des services de garde à l'enfance*. Montréal, 14 déc. 1982, 12 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté par le front commun contre la pornographie à la commission permanente des affaires culturelles concernant le projet de loi 109 «Loi sur le cinéma et la vidéo»*. Fév. 1983, 35 p. Archives FFQ.

_____. *Présentation devant le groupe de travail parlementaire sur la réforme des pensions*, Ottawa. 19 mai 1983, 12 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté à la Commission Royale sur l'Union économique et les perspectives de développement du Canada, Commission Mc Donald*. Oct. 1983, 16 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Sommaire du Mémoire présenté à la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada*. Montréal, oct. 1983, 4 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire sur le mode de scrutin présenté à la Commission de la représentation électorale* par le CR de Québec. Oct. 1983, 4 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté à Monsieur Pierre F. Coté, président de la représentation électorale à l'égard du document de consultation «La proportionnelle régionale...un nouveau système électoral»*. A. Dubé et M. Vaillancourt du CR Saguenay, Chicoutimi, 1 nov. 1983, 9 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté à la Commission de la représentation électorale du Québec sur le mode de scrutin*. Nov. 1983, 7 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté au sous-comité sur les émissions à tendances sexuelles abusives du Comité permanent des communications et de la culture*. 29 nov. 1983, 18 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté au comité spécial d'étude de la pornographie et de la prostitution devant le Comité Fraser*. 28 fév. 1984, 30 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté au Conseil des Collèges «Les femmes et le Collège»*. Fév. 1984, 13 p. Archives FFQ.

_____. *Audience publique sur le travail et la révision du code du travail*. Par le CR du Saguenay, 2 oct. 1984, 5 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté par la section du Saguenay de la FFQ à la Commission consultative sur le travail*. 15 nov. 1984, n.p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté à la Commission Consultative sur le travail (Commission Beaudry)*. 19 déc. 1984, 29 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire sur le travail et la révision du code du travail présenté à la Commission consultative sur le travail et la révision du Code du travail*. CR de Montréal, déc. 1984, 47 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté à la Commission Beaudry Les femmes et le travail à temps partiel une réalité à reconnaître*. Par le CR du Lac St-Jean de la FFQ, déc. 1984, 20 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et CIAFT. *À tous les groupes de femmes Mémoire rapport-synthèse des commentaires, avis et recommandations présentés par le «siège des groupes de femmes» au terme de la deuxième rencontre de la conférence sur l'électronique et l'informatique tenue à Montréal les 22 et 23 mai 1984.* 1^{er} déc. 1984, 43 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Mémoire présenté à la Commission Consultative sur la politique familiale, Présentation par le comité-famille de la FFQ aux audiences de la consultation sur la politique familiale.* Montréal, 22 mai 1985, 6 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et coalition. *Mémoire présenté par la coalition pour les allocations familiales au comité législatif sur le projet de loi C-70.* Oct. 1985, 19 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Mémoire présenté au comité législatif sur le projet de loi C. 70 modifiant la loi de 1973 sur les allocations familiales.* Oct. 1985, 7 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire à la Commission parlementaire des institutions sur le projet de règlement concernant les programmes d'accès à l'égalité.* 8 oct. 1985, 7 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et l'Association nationale de la femme et le droit (ANFD/NAWL). *Mémoire conjoint sur le projet de loi C-62 loi concernant l'équité en matière d'emploi.* 5 déc. 1985, 3 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Mémoire présenté à la Commission d'enquête sur le régime d'assurance chômage.* Janv. 1986, 23 p. et résumé 14 fév. 1986, 14 p. Archives FFQ.

_____. *Présentation aux audiences de la Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux.* 11 mars 1986, 10 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté à la Commission d'étude sur les municipalités La décentralisation du pouvoir : OUI La gestion locale de la rareté des ressources et des problèmes sociaux : NON.* Réd. É. Tardy et F. Sénéchal, 12 juin 1986, 9 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté au comité législatif sur le projet de loi C 70 modifiant la loi de 1973 les allocations familiales.* Oct. 1986. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Présentation devant le comité mixte du Sénat et de la chambre des communes sur l'Accord constitutionnel de 1987*. 12 p. *La position de la Fédération des femmes du Québec dans le dossier de l'Accord du lac Meech*, Anne-Marie Gingras, 22 nov. 1987, 6 p. et *Presentation of the Fédération des femmes du Québec to the joint committee the senate and the house of commons on the constitutionnal accord of 1987*. August 26th 1987, 10 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté au sous-comité du Sénat sur l'emploi et la formation*. Préparé par Marcelle Piquette-Régimbald, 15 mai 1987, 12 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire préparé pour la consultation générale afin d'étudier le document intitulé : «Pour une politique de sécurité du revenu»*. Montréal, 8 fév. 1988, 13 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et plusieurs groupes nationaux de femmes. *Mémoire présenté à la ministre de la Santé et des Services sociaux suite au dépôt du rapport de la Commission Rochon*. Réd. Lorraine Godard consultante, mai 1988, 28 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Mémoire préparé pour la consultation générale sur le document intitulé : «Les droits économiques des conjoints» et présenté à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale*. Réd. Ginette Busque, 1^{er} sept 1988, 23 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire préparé pour la consultation générale, afin d'étudier le document intitulé : « Pour un meilleur équilibre»*. Janv. 1989, 23 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté lors des consultations particulières sur le projet de loi 116. Loi sur les régimes complémentaires de retraite*. 21 avril 1989, réd. Ginette Busque, 17 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire à la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale dans le cadre du l'étude du projet de Loi 4 «Loi sur la pratique des sages-femmes dans le cadre des projets-pilotes»*. 8 déc. 1989, n.p. Archives FFQ.

_____. *Résumé des principales recommandations du mémoire présenté à la Commission royale d'enquête sur les nouvelles technologies de reproduction*. 1990, n.p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et groupes. *Mémoire du Front de défense des non-syndiqué-e-s présenté à la Commission des affaires sociales dans le cadre de l'étude de l'avant-projet de loi; «Loi modifiant la loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives»*. 20 janv. 1990, 30 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Mémoire du regroupement pour des congés de maternité et parentaux présenté à la commission des affaires sociales concernant l'avant-projet de loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives*. 22 janv. 1990, 19 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté au Comité parlementaire sur le Projet de Loi C-43 loi concernant l'avortement*. Montréal, 1 fév. 1990, 13 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté à la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis*. Ottawa, réd. Chantal Maillé Université Concordia, lundi 11 juin 1990, 6 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec*. Montréal, 2 nov. 1990, 28 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté lors des audiences de l'Enquête populaire sur la paix et la sécurité*. Montréal, 15 oct. 1991, 8 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et groupes de femmes. *Mémoire soumis à la Commission du budget et de l'administration Fiscalité et rôle de l'État une perspective féministe*. réd. Ruth Rose UQÀM, 1992, 31 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Mémoire présenté à la Commission des Affaires sociales sur le document de consultation : un financement équitable à la mesure de nos moyens*. 20 janv. 1992, réd. Germaine Vaillancourt, 13 p. Archives FFQ.

_____. *Apprendre de nos différences Mémoire présenté à la Commission Royale sur les peuples autochtones*. Déc. 1993, 10 p. Archives FFQ.

_____. *L'aide juridique Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur le régime d'aide juridique*. Réd. Fleurette Boucher, déc. 1993, 13 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et 9 groupes de femmes. *Perspectives de femmes sur la remise en cause des programmes sociaux Mémoire soumis au Comité permanent du perfectionnement des ressources humaines du Québec*. Réd. Ruth Rose UQÀM, 7 mars 1994, 38 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec appuyée par l'R des centres de femmes du Québec. *L'avenir du Québec sera féminin pluriel : mémoire sur l'avenir du Québec*. Mars 1995, 11 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Nous voulons une vraie loi sur l'équité salariale* Mémoire présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales chargée de l'étude de l'avant-projet de loi sur l'équité salariale. Réd. Françoise David, 25 janv. 1996, 8 p. Archives FFQ.

_____. *Pour une véritable assurance-emploi favorable aux femmes!* Mémoire présenté au comité permanent de la Chambre des communes. Mars 1996, 5 p. Archives FFQ.

_____. *Oser choisir ensemble la solidarité* Mémoire sur la fiscalité présenté par 14 regroupements de groupes de femmes du Québec à la Commission sur la fiscalité et le financement des services publics. Réd. Diane Matte et Maryse Perreault, 19 août 1996, 20 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec, l'R des centres de femmes du Québec et Au bas de l'échelle. *L'équité salariale : justice pour toutes les travailleuses!* Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales. Août 1996, 4 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Modèle de fixation des pensions alimentaires pour enfants* Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales. Août 1996, 3 p. Archives FFQ.

_____. *De l'insécurité du revenu à un parcours vers l'inconnu Une réforme qui continue d'appauvrir les femmes assistées sociales* Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales. Janv. 1997, réd. Françoise David, 14 p. Archives FFQ.

_____. *Loi no 65 Loi instituant au code de procédure civile la médiation préalable en matière familiale et modifiant d'autres dispositions de ce code* Mémoire présenté à la Commission des institutions. Fév. 1997, 4 p. Archives FFQ.

_____. *La médiation familiale Projet de loi 65 : éléments complémentaires au mémoire de la Fédération des femmes du Québec mais présenté à titre personnel par Marie-Christiane Carrier vp aux membres individuels et Nathalie Duhamel vp aux membres associatifs.* Fév. 1997, 4 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec, AFÉAS et FAFMRQ. *La politique familiale du Québec : les enfants vraiment au cœur de nos choix?* 16 avril 1997. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et Ruth Rose-Lizée professeure en Sciences économiques UQÀM. *Mémoire sur les projets de loi no 145, Loi sur le Ministère de la Famille et de l'Enfance et modifiant la Loi sur les services de garde à l'enfance, et no 144, Loi sur les prestations familiales*. Québec, 5 juin 1997, 6 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Mémoire présenté au Comité permanent des Finances de la Chambre des Communes*, Ottawa. 4 nov. 1997, 3 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et le Collectif des femmes immigrantes. *L'immigration de demain : un apport essentiel à nos communautés* Mémoire présenté à Madame Lucienne Robillard Ministère fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration. Signé par Françoise David et Aoura Bizzarri, Montréal, 7 mars 1998, 5 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec appuyée par une dizaine de groupes de femmes. *Une vraie réforme de la sécurité du revenu doit être un outil de lutte contre la pauvreté* Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales. Mai 1998, 4 p. et *Le plaidoyer «De l'injustice...à l'injustice»*, 21 mai 1998. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Mémoire Les clauses «orphelin» : vers un accroissement des inégalités sociales*, présenté à la Commission de l'économie et du travail portant sur l'évolution du phénomène ayant trait à l'introduction des clauses «orphelin» dans les conventions collectives. Recherche Catherine Boucher et Marie-Claude Sarrazin, Comité jeune, août 1998, 19 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire soumis dans le cadre de la consultation menée par la commission des finances publiques par : le mouvement des femmes du Québec, La réduction de l'impôt des particuliers*. Préparé par Ruth Rose UQÀM, sept. 1999, 39 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté à la Commission de l'économie et du travail dans le cadre du projet de loi sur les disparités de traitement, De l'équité intergénérationnelle : deux combats, une même logique*. Recherche Catherine Boucher et Marie-Claude Sarrazin, sept. 1999. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et 48 organisations. *La place de la religion à l'école dans le Québec pluraliste et démocratique* Mémoire de la Coalition pour la déconfessionnalisation du système scolaire à la Commission parlementaire de l'éducation. Sept. 1999, 47 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Mémoire présenté à la Commission de l'éducation, La déconfessionnalisation du système scolaire : un enjeu majeur pour les groupes de femmes.* Oct. 1999, 8 p. Archives FFQ.

_____. *Commission parlementaire sur le projet de loi C-23 (loi visant à moderniser le régime d'avantages et d'obligations dans les lois du Canada).* Présentation d'Irène Demczuk représentante de la FFQ à la Coalition québécoise pour la reconnaissance des conjoints et conjointes de même sexe. Commission parlementaire tenue à Ottawa devant la Comité de la Justice et des droits de la personne du Canada, 20 mars 2000, 8 p. Archives FFQ.

_____. *De l'union à la famille...une étape de plus à franchir.* Réd. Alexa Conradi, fév. 2002. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et groupes. *La loi sur les normes du travail, les congés parentaux et l'assurance parentale* Mémoire présenté par le Regroupement pour un régime québécois d'assurance parentale au ministre d'État aux Ressources humaines et ministre du Travail Jean Rochon. Mai 2002, 25 p. et résumé, 13 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Mémoire concernant la réforme de la Loi sur les normes du travail.* 11 juin 2002, 27 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et Marche mondiale. *Les femmes et la mondialisation Analyse, commentaires et recommandations en marge de la Loi sur l'Observatoire québécois de la mondialisation (projet de loi 109)* Mémoire soumis à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale. Août 2002, 14 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *L'équité salariale pour les travailleuses non syndiquées au Québec dans les petites entreprises : recommandations* Mémoire présenté à la Commission de l'équité salariale dans le cadre de la consultation publique sur l'article 130 de la Loi sur l'équité salariale. Sept. 2002, 31 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire concernant le Projet de loi 112- Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.* Sept. 2002, 33 p. Résumé, 5 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire sur la réforme du mode de scrutin et la représentation égalitaire des femmes à l'Assemblée nationale.* Nov. 2002. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et CIAFT. *Mémoire sur le projet de loi No 143 Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives.* Déc. 2002. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et CIAFT. *Commentaires et recommandations sur le rapport du ministre du Travail sur la mise en œuvre de la Loi sur l'équité salariale dans les entreprises de 10 à 49 personnes salariées et sur les propositions de modifications législatives*. Janv. 2003. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Le mariage : pour une citoyenneté pleine et entière Mémoire dans le cadre de la consultation panafricaine sur le mariage et sur la reconnaissance des unions de conjoints de même sexe*. Janv. 2003. Archives FFQ.

_____. *Plate-forme pour l'égalité des femmes. Les enjeux concernant l'égalité des femmes et des hommes, et l'égalité des femmes entre elles : engagement pour une société juste et solidaire*. 27 mars 2003. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et 18 groupes de femmes. *Mémoire soumis par dans le cadre de la consultation sur les scénarios de développement et de financement des services de garde : un programme universel et abordable pour l'accès aux services de garde à l'enfance*. Août 2003, 43 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et 13 groupes de femmes. *Mémoire présenté au ministre des Finances Yves Séguin dans le cadre des consultations prébudgétaires Budget 2004-2005 : pour un État socialement responsable*. Réd. Ruth Rose, janv. 2004, 30 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et 8 groupes de femmes. *Mémoire déposé dans le cadre de la consultation Adapter le Régime de rentes aux nouvelles réalités du Québec : les femmes ont besoin du Régime de rentes du Québec*. Réd. Ruth Rose, fév. 2004, 57 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Mémoire déposé dans le cadre de la Commission des affaires sociales à l'étude du Projet de loi 57, Loi sur l'aide aux personnes et aux familles : mise au jeu? Mise en échec! – Les femmes ont besoin du droit à la sécurité du revenu pour franchir la barrière de la pauvreté*. Oct. 2004, 16 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et groupes. *Mémoire collectif présenté dans le cadre de la consultation sur la conciliation travail-famille du ministre de l'Emploi, la Solidarité sociale et de la Famille monsieur Claude Béchard. Conjuguer vie personnelle, vie familiale, études et travail sur le mode de l'équité sociale : une réflexion nécessaire pour la société québécoise*. Oct. 2004, 8 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et Relais-Femmes. *Mémoire sur l'Avis du Conseil du statut de la femme Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, Montréal. Déc. 2004, 27 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec et CIAFT. *Mémoire sur le Projet de loi 124- Loi sur les services de garde éducatif à l'enfance- présenté à la Commission des affaires sociales. Pour la consolidation d'un réseau public de services de garde éducatifs de qualité.* Nov. 2005, 12 p. Archives FFQ.

Fédération des femmes du Québec. *Parfaire nos institutions représentatives et en finir avec la sous- représentation politique des femmes, Mémoire sur l'avant projet de loi remplaçant la Loi électorale déposé dans le cadre de la Commission spéciale sur la Loi électorale.* Déc. 2005, réd. Diane Lamoureux Science politique Université Laval, 23 p. Archives FFQ.

_____. *Consultation portant sur les accommodements raisonnables et les différences, Mémoire présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles.* Montréal, 19 oct. 2007, 22 p. Archives FFQ.

_____. *Mémoire présenté aux audiences populaires pour le retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan,* Montréal, 9 fév. 2008, 8 p. Archives FFQ.

Sources audio

Fédération des femmes du Québec. AG «2» 92-93. Cassette audio, 100 min. Archives FFQ.

_____. *Conseil général 4 février 1978.* Cassette audio, 90 min. Archives FFQ.

_____. *Conseil général 1995.* Cassette audio, 60 min. Archives FFQ.

Archives personnelles de Flavie Trudel

David, Françoise, Simard, Monique et al. *Recommandations du comité de travail du CCNSP sur la condition féminine Sur les programmes d'accès à l'égalité «Action positive».* FAS, avril 1982, 23 p. Archives personnelles de Flavie Trudel.

Fédération des femmes du Québec. *Charte mondiale des femmes pour l'humanité.* déc. 2004, 5 p. Archives personnelles de Flavie Trudel.

_____. Communiqué de presse, «Accommodements raisonnables et emploi : le défi de l'intégration des femmes immigrantes». Nov. 2007. Archives personnelles de Flavie Trudel.

Fédération des femmes du Québec. Communiqué de presse, «Commission Bouchard-Taylor : L'emploi, le défi de l'intégration des femmes immigrantes» Montréal, 10 déc. 2007. Archives personnelles de Flavie Trudel.

_____. Communiqué de presse, «Commission Bouchard-Taylor : La Fédération des femmes du Québec enthousiaste et impatiente!» Montréal, 22 mai 2008. Archives personnelles de Flavie Trudel.

_____. *Rapport annuel 2007-2008*. Préparé par l'équipe de travail de la FFQ et présenté par le conseil d'administration lors de l'assemblée générale annuelle à Montréal, le 21 septembre 2008, 73 p. Archives personnelles de Flavie Trudel.

_____. *Rapport d'activités 1999-2000*. Mai 2000, 44 p. Archives personnelles de Flavie Trudel.

_____. *Rapport d'activités 2000-2001*. Juin 2001, 39 p. Archives personnelles de Flavie Trudel.

_____. *Rapport d'activités 2001-2002*. Juin 2002, 62 p. Archives personnelles de Flavie Trudel.

_____. *Rapport d'activités 2002-2003*. Juin 2003, 46 p. Archives personnelles de Flavie Trudel.

_____. *Rapport d'activités 2003-2004*. Oct. 2004, 57 p. Archives personnelles de Flavie Trudel.

_____. *Rapport d'activités 2004-2005*. Québec, sept. 2005, 75 p. Archives personnelles de Flavie Trudel.

FFQ et FAQ. *Déclaration solennelle de solidarité entre la Fédération des femmes du Québec et Femmes autochtones du Québec*. Montréal, Québec, territoire Mohawk, 1^{er} oct. 2004, 1 p. Archives personnelles de Flavie Trudel.

Laberge-Colas, Réjane. Lettre à madame Flavie Trudel. 6 oct. 2004, 5 p. Archives personnelles de Flavie Trudel.

Archives de l'Université du Québec à Montréal (Archives UQÀM), Service des archives et de gestion des documents, 1420, rue St-Denis, Montréal, Fonds Yvette B. Rousseau, 126P.

Boucher-Rousseau, Yvette. s.t., s.d., Fiches. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-204a/135.

Boucher-Rousseau, Yvette. *Bonsoir chères amies «Les Yvettes».* (manuscrit), 7 avril 1980, Montréal, 3 p. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-204a/135.

_____. Discours prononcé le 7 avril 1980, s.t., Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-204a/135.

_____. Discours. s.t., 5 p. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-204a/135.

_____. Discours. s.t., avril 1976, 6 p. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-204a/74.

_____. *L'égalité de rémunération devant le ministre.* 2 p. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-203b/40.

_____. *La femme et la politique.* Août 1966, 15 p. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-203b/39.

_____. Lettre Madame la présidente. s.d., 3 p. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-204a/15.

_____. *Rapport de la présidente de la Fédération des femmes du Québec sur les activités de l'année 1970-1971, Assemblée annuelle.* 5 juin 1971, Québec, 8 p. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-203b/27.

Exécutif FFQ. *Procès-verbal de la réunion de l'exécutif de la FFQ.* Montréal, 14 juin 1971, 3 p. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P - 203/29.

Laberge-Colas, Réjane. Discours d'adieu. 27 mai 1967, Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-203b/27.

Rousseau, Yvette. Lettre à Claude Castonguay ministre des Affaires sociales du Québec : la fluoration de l'eau potable. 21 janv. 1972, 5 p. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-203b/34.

_____. Lettre à Mary Robertson présidente University Womens Club of Quebec. 12 avril 1973, 3 p. Archives UQÀM, SAGD, Fonds Yvette B.-Rousseau, 126P-203b/34.

Archives nationales du Québec, 535, rue Viger, Montréal, Fonds Huguette Lapointe-Roy, P656.

Boily, Nicole. Lettre de démission à Huguette Lapointe-Roy. 19 mai 1981, 2 p. Archives nationales du Québec, Fonds Huguette Lapointe-Roy P656. Localisation : 2 0 003 11-07-003B-01 contenant : 1998-04-002/7.

Lapointe-Roy, Huguette. *2 approches différentes*. (manuscrit), 7 p. Archives Nationales du Québec, Fonds Huguette Lapointe-Roy, P656. Localisation : 2 0 003 11-07-003B-01 contenant : 1998-04-002/8.

_____. *Avenir*. (manuscrit), 1 p. Archives Nationales du Québec, Fonds Huguette Lapointe-Roy, P656. Localisation : 2 0 003 11-07-003B-01 contenant : 1998-04-002/9.

_____. Discours préparé pour le congrès de 1981. s.t., 9 p. Archives Nationales du Québec, Fonds Huguette Lapointe-Roy, P656. 2 0 003 11-07-003B-01 contenant : 1998-04-002/9.

_____. *FFQ Démission mai 1983*. Archives Nationales du Québec, Fonds Huguette Lapointe-Roy, P656. Localisation : 2 0 003 11-05-003B-01 contenant 1998-04-002/2.

_____. *Le point : 28 février 1981*. (manuscrit), Archives Nationales du Québec, Fonds Huguette Lapointe-Roy, P656. Localisation : 2 0 003 11-07-003B-01 contenant : 1998-04-002/9.

_____. Lettre à Louise Dulude du NAC. 9 avril 1983, Archives Nationales du Québec, Fonds Huguette Lapointe-Roy, P656. Localisation : 2 0 003 11-07-003B-01 contenant : 1998-04-002/8.

Perrot Michelle. *Dédicace à Huguette Lapointe-Roy*. Archives Nationales du Québec, Fonds Huguette Lapointe-Roy, P656. Localisation : 2 0 003 11-05-003B-01 contenant : 1998-04-002/2.

Archives personnelles de Réjane Laberge-Colas.

Fédération des femmes du Québec. *Mémoire présenté à Ottawa aux Ministres de la Justice pour recommander la création de la Commission Royale d'enquête sur le statut de la Femme* (titre manuscrit). Réjane Laberge-Colas, 1966, 3 p. Archives personnelles de Réjane Laberge-Colas.

Laberge-Colas, Réjane. 5/12/67. (manuscrit) s.t., 10 p. Archives personnelles de Réjane Laberge-Colas.

_____. Discours devant une assemblée de Sherbrooke. s.t., 1966, 11 p. Archives personnelles de Réjane Laberge-Colas.

_____. Discours portant sur La Déclaration visant l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes de l'ONU. s.t., 5 décembre 1967, 10 p. Archives personnelles de Réjane Laberge-Colas.

Archives de la Confédération des syndicats nationaux (Archives CSN) Service de communications Documentation, 1601, avenue De Lorimier, Montréal.

Confédération des syndicats nationaux. *Le travail*. Mai 1964, p. 16.

Exécutif Confédération des syndicats nationaux. *Procès-verbal de l'exécutif de la CSN*. 14-15 déc. 1966, p. 20. Fonds EXE, Comité exécutif, boîte EXE 0002, adresse 01-03-03-04. Archives CSN.

Sources secondaires

Monographies

Balthazar, Louis. *Bilan du nationalisme au Québec*. Montréal, Politique et société, l'Hexagone, 1986, 212 p.

Beauchemin, Jacques. *La société des identités : éthique et politique dans le monde contemporain*. Outremont, Athéna, 2004, 184 p.

Bienvenue, Louise. *Quand la jeunesse entre en scène*, Québec, Boréal, 2003, 291 p.

Black, Naomi. «Les Yvettes : qui sont-elles?» in *Thérèse Casgrain : une femme tenace et engagée*, dir., Anita Caron et Lorraine Archambault, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1993, p. 165-171.

Bosio-Valici, Sabine et Michelle Zancarini-Fournel. *Femmes et fières de l'être : un siècle d'émancipation féminine*. Paris, Larousse, coll. 20/21, 2001, 191 p.

- Bouchard, Gérard et Charles Taylor. *Fonder l'avenir : le temps de la conciliation. Rapport abrégé de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.* Québec, Gouvernement du Québec, 2008, 99 p.
- Boucher, Yvette. *L'ouvrière refuse le travail de nuit.* Montréal, Paulines, 1965.
- Bourque, Gilles et Anne Légaré. *Le Québec : la question nationale.* Paris, François Maspero, 1979, 232 p.
- Bourque, Gilles et Jules Duchastel. *L'identité fragmentée : nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens, 1941-1992.* Montréal, Fides, 1996, 383 p.
- Brunet, Lucie, Geneviève Guindon et Charlotte Semblat. *Les femmes et le pouvoir politique : un moment de questionnement pour les femmes francophones de l'Ontario.* Ottawa, 2001, 55 p.
- Bureau du statut des femmes. *Cinquante ans de droit de vote des femmes au Québec 1940-1990. Points de vue de femmes de quelques groupes minoritaires.* Montréal, Université Concordia, 1993, 23 p.
- Caron, Anita et Lorraine Archambault dir. *Thérèse Casgrain : une femme tenace et engagée.* Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1993, 393 p.
- Cohen, Yolande. *Femmes de paroles : l'histoire des cercles des fermières du Québec de 1915-1990.* Montréal, Le jour, 1990, 315 p.
- Cohen, Yolande dir. *Femmes et politique.* Montréal, Le jour, coll. «Idéelles», 1981, 227 p.
- Cohen, Yolande et Françoise Thébaud dir. *Féminismes et identités nationales.* Lyon, Les chemins de la Recherche, 1998, 303 p.
- Collin, Jean-Pierre. *La ligue ouvrière catholique canadienne 1938-1954.* Montréal, Boréal, 1996, 253 p.
- Cott, Nancy F. *The Bonds of Womanhood: "Woman's Sphere" in New England, 1780-1835.* New Haven and London, Yale University Press, 1977, 256 p.
- Cournoyer, Jean. *Le petit Jean. Dictionnaire des noms propres du Québec.* Québec, Stanké, 1993, 951 p.
- Darsigny, Maryse, Francine Descarries, Lyne Kurtzman et Évelyne Tardy. *Ces femmes qui ont bâti Montréal.* Montréal, Remue-ménage, 1994, 627 p.

David, Françoise. *Bien commun recherché : une option citoyenne*. Montréal, Écosociété, 2004, 109 p.

Descarries, Francine. «Le féminisme québécois contemporain : entre les pratiques et les discours» in *Féminismes et identités nationales*, dir., Cohen, Yolande et Françoise Thébaud, Lyon, Les chemins de la Recherche, 1998, p. 237-253.

_____. *De la nécessité de l'analyse de l'interaction entre patriarcat et capitalisme mondial*. Communication dans le cadre du Colloque International «L'accès des femmes à l'économie à l'heure de l'intégration des Amériques : quelle économie?» Montréal, Université Concordia et UQÀM, 24 avril 2003, 12 p.

Descarries-Bélanger, Francine et Shirley Roy. *Le mouvement des femmes et ses courants de pensée : essai de typologie*. Ottawa, Criaw-Icref, 1992, 59 p.

De Sève, Micheline. *Pour un féminisme libertaire*. Montréal, Boréal Express, 1985.

Desrosiers, Guy, Ginette Legault et Évelyne Tardy. *Militer dans un parti provincial : les différences entre les femmes et les hommes au PLQ et au PQ*. Montréal, Centre de recherche féministe de l'Université du Québec à Montréal, 1988, 196 p.

Doyon, Francine, Diane Lacombe et Simone Landry dir. *La Fédération des femmes du Québec face à l'avenir*. Montréal, UQÀM, sept. 1984, 100 p.

Dumont, Micheline et Louise Toupin. *La pensée féministe au Québec : anthologie (1900-1985)*. Montréal, Remue-ménage, 2003, 750 p.

Dumont-Johnson, Micheline. *Histoire de la condition de la femme dans la province de Québec*. Ottawa, Étude pour la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, Imprimeur de la Reine, 1968.

_____. «Les femmes entrent en politique». in *Thérèse Casgrain : une femme tenace et engagée*, dir., Anita Caron et Lorraine Archambault, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1993, p. 187-195.

Ferretti, Andrée. *Les grands textes indépendantistes 1992-2003*. Montréal, Typo, 2004, 368 p.

Ferretti, Andrée et Gaston Miron. *Les grands textes indépendantistes : écrits, discours et manifestes québécois, 1774-1992*. Montréal, l'Hexagone, 1992, 497 p.

Friedan, Betty. *Femmes le second souffle*. Trad. de l'américain, (1981), Canada, Stanké, 1983, 318 p.

Gingras, Anne-Marie, Chantal Maillé et Évelyne Tardy. *Sexes et militantisme*. Montréal, Cidihca, 1989, 256 p.

Giraud, Isabelle. *Mouvement des femmes et changements des régimes genrés de représentation politique au Québec et en France 1963-2004*. Thèse de doctorat effectuée en cotutelle au Laboratoire sur les pratiques de citoyenneté et de gouvernance Département de science politique de l'Université de Montréal, Faculté des études supérieures et au Centre d'analyse des régulations politiques Département de science politique de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, nov. 2005, 2 tomes, 599 p.

Godin, Stéphanie. *Les Yvettes comme l'expression d'un féminisme fédéraliste au Québec*. UQÀM, Mémoire de maîtrise en histoire, janvier 2003, 157 p.

Gordon, Linda ed. *Women, the State, and Welfare*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1990.

Gougeon, Gilles. *Histoire du nationalisme québécois*. Montréal, VLB, SRC, 1993, 171 p.

Jean, Michèle, Jacqueline Lamothe, Marie Lavigne et Jennifer Stoddart. «Nationalism and Feminism in Québec: The «Yvettes» Phenomenon». in *The Politics of Diversity : Feminism, Marxism and Nationalism*, Roberta Hamilton et Michèle Barret, London, Verso, 1986, p. 322-338.

Keetley, Dawn and John Pettegrew eds. *Public Women, Public Words: A Documentary History of American Feminism*. Vol. II, 1900 to 1960, and vol. III, 1960 to the Present, Lanham Rowman and Littlefield Publishers, 2002, 552 p.

Ladd-Taylor, Molly. *Mother-Work Woman, Child Welfare, and the State, 1890-1930*. Urbana, University of Illinois Press, 1994, p. 104-105.

Lamoureux, Diane. *Fragments et collages : essai sur le féminisme québécois des années 70*. Montréal, Remue-ménage, 1986, 168 p.

_____. *L'amère patrie : féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain*. Montréal, Remue-ménage, 2001, 181 p.

Lamoureux, Diane, Chantal Maillé et Micheline De Sève dir. *Malaises identitaires*. Montréal, Remue-ménage, 1999, 204 p.

Lanctôt, Martine. *La genèse et l'évolution du mouvement de libération des femmes à Montréal (1969-1979)*. Montréal, Mémoire de Maîtrise en histoire, UQÀM, 1980, 207 p.

- Lapointe-Roy, Huguette. *Charité bien ordonnée : le premier réseau de lutte contre la pauvreté à Montréal au XIX^e siècle*. Montréal, Boréal Express, 1987, 330 p.
- Lavigne, Marie et Yolande Pinard. *Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1978, 214 p.
- Le Collectif Clio. *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Montréal, Le jour, 1992, 646 p.
- Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard. *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*. Montréal, Boréal Compact, nouv. éd. rév., 1989, Tome 2, 825 p.
- Maillé, Chantal. *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique*. Montréal, St-Martin, 1990, 194 p.
- _____. «Pratiques féministes, pluralismes et identités: le Québec à l'ère de la post-modernité». in *Féminismes et identités nationales*, dir., Yolande Cohen et Françoise Thébaud, Lyon, Les chemins de la Recherche, 1998, p. 255-270.
- _____. *Vers un nouveau pouvoir : les femmes en politique au Canada*. Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, nov. 1990, p. 14.
- Maisonneuve, Pierre. *Françoise David : solidaire, d'abord!* Ottawa, Novalis, 2003, 153 p.
- Marsolais, Claude-V. *Le référendum confisqué*. Montréal, VLB, Études québécoises, 1992, 266 p.
- Megvery, Kathy dir. *Les femmes et la politique canadienne : pour une représentation équitable*. Canada, Approvisionnements et Services Canada, 1991, 200 p.
- Monet-Chartrand, Simonne. *Ma vie comme rivière 1963-1992*. Tome 4, Montréal, Remue-ménage, 1992, 373 p.
- _____. *Pionnières québécoises et regroupements de femmes 1970-1990*. Montréal, Remue-ménage, 1994, 367 p.
- Monière, Denis. *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*. Montréal, PUM, 2001, 146 p.
- Offen, Karen. *European Feminisms 1700-1950, A Political History*. California, Standford University Press, 2000, 554 p.

O'Neil, Huguette. *Yvette Rousseau, la réussite d'une vie*. Montréal, Remue-ménage, 2004, 440 p.

Paquin, Stéphane. *La revanche des petites nations : Le Québec, l'Écosse et la Catalogne face à la mondialisation*. Montréal, VLB, 2001, 219 p.

Rioux, Christian. *Voyage à l'intérieur des petites nations*. Montréal, Boréal, 1999.

Scott, Joan W. «L'universalisme et l'histoire du féminisme». in Cohen, Yolande et Françoise Thébaud, dir., *Féminismes et identités nationales*, Lyon, Les chemins de la Recherche, 1998, p. 285-298.

Seymour, Michel dir. *Nationalité, citoyenneté et solidarité*. Montréal, Liber, 1999, 508 p.

Sineau, Mariette et Évelyne Tardy. *Droits des femmes en France et au Québec 1940-1990*. Montréal, Remue-ménage, 1993, 153 p.

Société Saint-Jean Baptiste, Section Jacques-Viger. *Cent soixante femmes du Québec 1834-1994*. Montréal, 1996, 255 p.

Tardy, Évelyne et André Bernard. *Militer au féminin*. Montréal, Remue-ménage, 1995, 191 p.

Tardy, Évelyne. *Égalité hommes-femmes? Le militantisme au Québec : le PQ et le PLQ*, Montréal, Éds. Hurtubise, Cahiers du Québec, coll. Science politique, 2003, 222 p.

Tremblay, Manon dir. *Femmes et parlements : un regard international*. Montréal, Remue-ménage, 2005, 672 p.

Tremblay, Manon et Caroline Andrew. *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada*. Montréal, Remue-ménage, 1997, 276 p.

Tremblay, Manon et Édith Garneau. «La représentation des femmes par la voie (X) d'une «démasculinisation» du style parlementaire» in Tremblay, Manon et Caroline Andrew dir., *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada*, Montréal, Remue-ménage, 1997, p. 69-101.

Trudel, Flavie. *La Fédération des femmes du Québec et ses positions nationalistes*. Non publié, UQÀM, déc. 2001, 74 p.

_____. *La représentation des femmes dans l'arène politique*. Mémoire présenté à la Commission spéciale sur la loi électorale du Québec, Joliette, 6 décembre 2005, 43 p.

Trudel, Flavie. *Liste des Mémoires de la Fédération des femmes du Québec de 1966 à 2004*. Montréal, juin 2004, 16 p.

Union interparlementaire. *La démocratie inachevée : étude comparative mondiale*. Série Rapports et documents, Genève, no 28, 1997, 151 p. et carte.

_____. *Les femmes en politique 1945-2000*. Genève, Série Rapports et documents, no 37, juin 2000, 36 p.

Vaillancourt, Germaine. *Les Québécoises et la santé mentale : de l'évolution du dispositif psychiatrique à l'émergence contemporaine de la parole des femmes*. Montréal, Mémoire de maîtrise en sciences politiques, dir., Micheline De Sève, UQÀM, 1987.

Valois, Jocelyne. *Sociologie de la famille au Québec*. 3^e éd. Montréal, CEC, 2003, 294 p.

Vickers, Jill, Rankin, Pauline et Christine Appelle. *Politics As If Women Mattered: A Political Analysis of the National Action Committee on the Status of Women*. Toronto, University of Toronto Press, 1993, 347 p.

Presse et périodiques

«Les femmes dans le monde». *Madame au Foyer*, mai 1981, p. 142.

«Recommandations des commissions d'étude». *La Presse*, 29 mai 1967.

«Un électeur sur deux est une femme (publicité de la FFQ)». *Montréal-Matin*, 30 oct. 1976, p. 44.

L'Aut'journal, no 61, mars 1988, p. 11.

Le Devoir, lundi 9 sept. 1957, p. 1.

Béliveau, Jules. «L'ordination des femmes n'est pas envisagée dans un proche avenir dans l'Église catholique». *La Presse*, 13 nov. 1992, A 2.

Berthiaume, Marie-Paule. «Visages immigrants Un parcours sinueux». *Alternatives*, vol. 9, no 6, mars 2003, p. 10.

Bissonnette, Lise. «L'appel aux femmes». *Le Devoir*, 9 avril 1980, p. 8.

Boileau, Josée. «Des groupes féministes tiennent à une forte présence la Commission sur l'avenir du Québec». *Le Devoir*, 30 août 1990, p. 2.

- Bourbonnais, Marie. «La Fédération des femmes du Québec constituera une plateforme pour toutes». *La Presse*, 26 avril 1966, p. 16.
- Brunet, Gilbert. «L'Accord du lac Meech ne sera pas retouché». *La Presse*, 29 août 1987.
- Callamard, Agnès. «D'autres Bastilles à abattre Les femmes à l'assaut du ciel». *Le Monde diplomatique*, juin 2000, no 555, 47^e année, p. 1.
- Cloutier, Mario. «Le PQ et les femmes : un couple mal assorti». *La Presse*, 11 mars 2003, E7.
- Cohen, Yolande. «Genre, religion et politiques sociales au Québec dans les années 1930, Les pensions aux mères». *Canadian Review of Social Policy/Revue canadienne de politique sociale*, 2006, no 56, p. 87-112.
- Cormier, Guy. «Correction d'une inexactitude». *La Presse*, 9 juin 1991, B2.
- Cornacchia, Cheryl. «Liberals, PQ both ignoring women's issues: coalition Federation vows to press for commitments». *The Gazette*, Montreal, Friday august 26, 1994, A1.
- Cott, Nancy. «What's in a Name? The Limits of Social Feminism: Or Expanding the Vocabulary of Women's History». *Journal of American History*, no 76, déc. 1989, p. 809-829.
- Delphy, Christine. «Nos amis et nous. Les fondements cachés de quelques discours pseudo-féministes». *Questions féministes*, vol. 1, no 1, novembre 1977, p. 21-50.
- Desautels, Louise. «Françoise ex-première». *Gazette des femmes*, vol. 23, no 3, p. 7.
- Desjardins, Christiane. «Il voulait «finir le travail de Marc Lépine»». *La Presse*, 22 nov. 2005.
- Dion, Jean. «Alliance Québec se choisit un président demain. L'approche directe». *Le Devoir*, 29 mai 1998, A-1, A-12.
- Dobrowolsky, Alexandra. «Of «Special Interest»: Interest, Identity and Feminist Constitutional Activism in Canada». *Revue canadienne de science politique*, no 4, déc. 1998, p. 707-742.
- Dropkin, Sheila. «Quebec women's group elects first non-French president». *The Suburban*, 1977, A-16.

Dubuc, Madeleine. «Seulement 43 candidates mais la FFQ ne se tient pas pour battue». *La Presse*, 3 nov. 1976.

Émond, Ariane. *La Presse*, Montréal, le 28 août 1973.

Favreau, Mariane. «Élections 1989 : les principales têtes d'affiche féminines sont réélues; malgré une légère hausse de la représentation, la FFQ parle d'une «stagnation politique des femmes». *La Presse*, le 26 sept. 1989, B1.

_____. «La Fédération des femmes attend toujours ses questionnaires. Les candidats cherchent encore les réponses». *La Presse*, mercredi le 15 août 1984, A 4.

_____. «Objectif 70 de la FFQ : participation féminine à tous les niveaux». *La Presse*, 6 juin 1970.

Gagnon, Jeanne. Libre opinion. «Le prochain congrès de la Fédération des femmes du Québec». *Le Devoir*, 31 oct. 1966.

Gagnon, Katia et Denis Lessard. «Toussaint banalise l'incident, selon la FFQ». *La Presse*, 28 mars 2001, A5.

Gingras, Anne-Marie. «Les femmes et l'accord du lac Meech». *Le Devoir*, 8 sept. 1987.

Giraud Isabelle. «La transnationalisation des solidarités : l'exemple de la marche mondiale des femmes». *Lien social et Politiques-RIAC*, no 47, printemps 2002, p. 145-160.

Godin, Pierre et Micheline Lachance. «La guerre n'est pas finie». *L'Actualité*, sept. 1978. p. 19-24.

Hamel, Doris. «Face à l'élection du 29 La FTQ (sic) a cherché les priorités féminines actuelles». *Le Nouvelliste*, 23 oct. 1973. p. 35.

Harting, Claire. «Un vaste Forum des femmes en 1992 sur un projet féministe de société. «Bâtir le Québec, c'est notre affaire»». *Le Journal de Montréal*, 23 juin 1991, p. 12.

Johnston, David. «Hope and glory». *The Gazette*, 1^{er} nov. 1997.

Latouche, Daniel. «La Vraie Nature de la révolution tranquille». *Revue canadienne de science politique*, vol. VII, no 3, sept. 1974.

- Laurier, Marie. «En déjeunant avec vous : la FFQ s'engage à faire l'éducation politique, sociale et civique des Québécoises». *Montréal-Matin*, 2 juin 1970, p. 18.
- _____. *Montréal-Matin*, 27 juillet 1972, p. 2.
- Leblanc, Gérald. «Johnson élu de justesse. Alliance Québec opte pour le candidat radical». *La Presse*, 31 mai 1998.
- Leduc, Louise. «Le sexism et non le racisme aurait coûté la victoire à Vivian Barbot». *La Presse*, 7 juin 2003, A1-A2.
- Lévesque, Andrée. «Réflexion sur l'histoire des femmes dans l'histoire du Québec». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, no 2, automne 1997, p. 271-285.
- Lévesque, Lia, PC. «Le 8 mars, lancement d'une consultation pour esquisser un Québec féminin pluriel». *La Presse*, 26 fév. 1992, A12.
- Lortie, Marie-Claude. «La Fédération des femmes du Québec dénonce le harcèlement judiciaire fait à celles qui choisissent l'avortement». *La Presse*, 15 juillet 1989, A8.
- Maillé, Chantal. «Les Québécoises et la politique : vers la conquête du pouvoir». *Médium sciences humaines*, no 37, automne 1990, p. 7-10.
- Marissal, Vincent. «Congrès du PLC : reconnaissance des mariages homosexuels». *La Presse*, 23 mars 1998, A8.
- Normand, Gilles. «Les femmes et les aînés en faveur de la souveraineté». *La Presse*, 19 déc. 1990, A-1, A-2.
- Parkes, Debbie. «Women's Federation changes hands». *The Gazette*, 4 juin 2001.
- Piché, Lucie. «La jeunesse ouvrière catholique féminine un lieu de formation sociale et d'action communautaire 1931-1966». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, no 4, printemps 1999, p. 481-506.
- Pichette, Jean. «Une fausse note dans la messe du consensus». *Le Devoir*, oct. 1996.
- Rebick, Judy. «Pour une solidarité féminine». *Alternatives*, 26 fév. 2004.
- Richer, Anne. «La Fédération des femmes du Québec en crise». *La Presse*, 17 janv. 1983.

- Richer, Anne. «Grâce aux pressions des femmes...Pauline Marois réintégrée dans ses fonctions au Comité des priorités». *La Presse*, 17 juin 1983, A4.
- Roberge, Huguette. «Les femmes et le débat constitutionnel». *La Presse*, 30 août 1980.
- Rowan, Renée. «Chronique Féminin pluriel. La FFQ s'accorde un temps d'arrêt». *Le Devoir*, 24 mai 1983.
- _____. «Féminin pluriel. La Fédération des femmes fêtera ses 20 ans». *Le Devoir*, 14 avril 1986, p. 2.
- Roy, Michel. «Les femmes sont fatiguées». *Le Devoir*, mai 1978.
- Saindon, Monelle. «La star des femmes s'en va». *Journal de Montréal*, 24 mai 2001, p. 24.
- Sckocpol, Theda. «Cultural Idioms and Political Ideologies in the Revolutionary Reconstruction of State Power: A Rejoinder to Sewell». *Journal of Modern History*, LVII, 1985, p. 86-96.
- Scott, Joan. «Genre : une catégorie utile d'analyse historique». *Le Cahier du GRIF; Le Genre de l'histoire*, Traduction Eleni Varikas, no 37-38, Ed Tierces, Paris, 1988, p. 125-153.
- Tardy, Évelyn. Opinion «Un éditorial inquiétant». *La Presse*, 8 juillet 1993, B2.
- Tasso, Lily. «La Fédération des femmes du Québec sera utile si elle évite d'enfoncer les portes ouvertes». *La Presse*, 25 avril 1966, p.17.
- Therrien, Simone. «La FFQ contre les femmes du Québec». *Aujourd'hui Québec*, 1966, p. 43.
- Tougas, Claudette. «Le congrès de la Fédération des femmes du Québec : plus de 250 Québécoises se penchent sur leur condition». *La Presse*, 28 avril 1975, B 15.
- _____. «Les associations féminines ne se prononcent pas». *La Presse*, 10 mai 1980.
- Toupin, Louise. «Des «usages» de la maternité en histoire du féminisme». *Recherches féministes*, vol. 9, no 2, 1996, p. 113-135.
- _____. «Une histoire du féminisme est-elle possible?». *Recherches féministes*, vol. 6, no 1, 1993, p. 25-51.

Tremblay, Manon. «Quand les femmes se distinguent : féminisme et représentation politique au Québec». *Revue canadienne de science politique*, XXV, no 1, mars 1992, p. 55-68.

Trudel, Flavie. «Le 8 mars au Québec : entre la commémoration et la revendication». *Mythes, mémoires et histoire*, dir., Alain Beaulieu et Gaétan Thériault, Montréal, Cahiers du CÉLAT, UQÀM, 2004, p. 195-231.

Vaillancourt, Thérèse. «Séance publique d'information pour les membres de la FFQ». *La Presse*, 17 octobre 1966, p. 18.

Vastel, Michel. «Alliance Québec : la fin de la «bonne entente»?». *Le Soleil*, 23 mai 1998, A19.

Publications gouvernementales

Canada, Conseil consultatif de la situation de la femme. *Où en sommes-nous?* Ottawa, 1974, 45 p.

Canada. *Programme de la femme* Secrétariat d'État du Canada. 19 nov. 1985, p. 2.

Canada. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*. Ottawa, 28 sept. 1970, 540 p.

Québec. *Les femmes à l'assemblée nationale : du droit de vote au partage du pouvoir*. Québec, 1990, 57 p.

_____. Conseil du statut de la femme. «Québécoises! Égalité et indépendance». *Numéro spécial du Bulletin*, vol. 5, no. 5, oct. 1978, 63 p.

_____. Conseil du statut de la femme. Communiqué de presse, «Le Conseil du statut de la femme s'oppose au rapatriement unilatéral de la Constitution». 11 déc. 1980, 2 p.

_____. Conseil du statut de la femme. *Femmes et pouvoir : la révolution tranquille*. Québec, Publications du Québec, 1993, 98 p.

_____. Conseil du statut de la femme. *La constante progression des femmes. Historique des droits des femmes*. Québec, 2006, 16 p.

_____. Conseil du statut de la femme. *Pour les Québécoises : égalité et indépendance*. Québec, 1978, 335 p.

Québec. Conseil du statut de la femme. *Toujours en marche vers l'égalité : orientations quadriennales du Conseil du statut de la femme 2001-2005*. Québec, 2001, 11 p.

_____. Secrétariat à l'avenir du Québec. *Quelques fragments d'histoire pour mieux comprendre le Québec*. Québec, 1995, 75 p.

_____. Secrétariat d'État à la Condition féminine. *État des actions gouvernementales en matière de condition féminine 1979-1980*. Québec, 1980, 80 p.

Sources électroniques

Débats du Sénat Le 14 décembre 2001-37^e Législature. L'honorable Sheila Finestone, c.p. En ligne. <<http://www.sen.parl.gc/sfinestone>> (Consulté le 14 septembre 2002)

ACNU Canada. *Journées de l'ONU Journée internationale de la femme*. p. 1. En ligne. <http://www.unac.org/fr/news_events/un_days/women6.asp> (Consulté le 1^{er} avril 2003)

Alexandre, Hélène. *L'offre gouvernementale déçoit, Françoise David invite les femmes à poursuivre le combat*. 1 p. En ligne. <<http://www.linfonet.com/articles/voix/001018/art4/>> (Consulté le 14 septembre 2002)

Assemblée nationale du Québec. *Conférence de presse de M. André Boisclair*. 23 nov. 2006. En ligne. <<http://www.assnat.qc.ca/fra/conf-presse/2006%5C061123AB.HTM>> (Consulté le 10 juillet 2008)

_____. En ligne. <<http://www.assnat.qc.ca/fra/patrimoine/img/sigc1.jpg>> (Consulté le 25 mars 2003)

Auberge Madeleine. *Actualités, 21 ans de solidarité, de souvenirs, de projets pour l'avenir...* 9 p. En ligne. <<http://www.questzones.com/aub-madeleine/actualitAcs.html>> (Consulté le 3 novembre 2005)

Barreau du Québec. «L'honorable Réjane Laberge-Colas. Prix Christine-Tourigny du Comité sur les femmes dans la profession». *Le Journal du Barreau*, vol. 31, no 12, juillet 1999. En ligne. <<http://www.barreau.qc.ca/publications/journal/vol31/no12/prixchristinetourigny.html>> (Consulté le 20 juin 2004)

- Bessière, Céline. «Race/classe/genre. Parcours dans l'historiographie américaine des femmes du Sud autour de la guerre de Sécession ». *Clio*, no 17, 2003. En ligne. <<http://clio.revues.org/document591.html>> (Consulté le 2 février 2008)
- Bibliothèque et Archives Canada. «Femmes à l'honneur». *Revue parlementaire canadienne*. En ligne. <<http://www.parl.gc.ca/Infoparl/francais/archives.htm?param=kw&kw>> (Consulté le 25 mars 2003)
- _____. *Femmes à l'honneur*. Doris Anderson. 2000-10-02. En ligne. <<http://www.collectionscanada.gc.ca/women/002026-295-f.html>> (Consulté le 25 mars 2003)
- _____. *Les femmes canadiennes dans le gouvernement*. L'hon. Marie Thérèse (Forget) Casgrain. 2000-10-02. 4 p. En ligne. <<http://www.collectionscanada.qc.ca>> (Consulté le 2 mars 2008)
- Bloc québécois. *Stephen Harper ne peut reconnaître la nation québécoise sans éliminer le pouvoir fédéral de dépenser*. 30 oct. 2007. En ligne. <http://www.blocquebecois.org/fr/manchette_detail.asp?ID=9925862> (Consulté le 10 juillet 2008)
- Buzzetti, Hélène. «Ottawa reconnaît la nation québécoise». *Le Devoir*, 23 nov. 2006. En ligne. <<http://www.ledevoir.com/2006/11/23/123426.html>> (Consulté le 13 août 2008)
- Centraide du Grand Montréal. Communiqué de presse. «La nouvelle présidente du conseil d'administration de Centraide du Grand Montréal : Me Claire Richer Leduc, avocate». 2 p. En ligne. <http://www.centraide-mtl.org/static/corpsite/pub_corpsite/Français> (Consulté le 3 novembre 2005)
- Chambre des communes. *Vingt-septième*. En ligne. <<http://www2.parl.gc.ca/vingt-septieme>> (Consulté le 25 juin 2008)
- Cohen, Yolande. *Les féministes et la parité à la rescoussse de l'universalisme*. En ligne. <http://www.csun.edu/~iggd00/IPSA_Quebec_papers/ipsa_cohen.doc> (Consulté le 10 mai 2008)
- Commission des droits de la personne et de la jeunesse. *Harcèlement discriminatoire au travail*. 2004. En ligne. <http://www.cdpdj.qc.ca/fr/publications/docs/politique_harcelement_discriminatoire.pdf> (Consulté le 20 mai 2003)
- Condition féminine Canada. *Le Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire «personne» Lauréates de 1986*. En ligne. <http://www.swc-cfc.gc.ca/dates/persons/1986/recipients-1986_f.html> (Consulté le 14 juillet 2007)

- Cornellier, Louis. «Des idées pour la saison». *Vigile*, 2 p. *Le Devoir*, 3-4 avril 2004. En ligne. <<http://www.vigile.net/spip.php?page=archives&u=archives/auteurs/c/cornellierl.html>> (Consulté le 22 juin 2008)
- Cornellier, Manon. «Maintenant plus d'allophones que d'anglophones au Québec». *Le Devoir*, 3 déc. 1997, 3 p. En ligne. <<http://www.vigile.net/pol/immigration/cornellier110langues.html>> (Consulté le 3 novembre 2005)
- D'abord solidaires. «Résumé des élections générales». *Hebdo Solidaires*, p. 4. En ligne. <<http://www.dabordsolidaires.ca/pages/hebdo/nouvelles.html>> (Consulté le 22 avril 2003)
- David, Françoise. *À l'heure des bilans.... Juin 2001*. En ligne. <<http://www.ffq.qc.ca>> (Consulté le 22 septembre 2002)
- Descarries, Francine. «Le projet féministe à l'aube du XXI^e siècle : un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens». *Cahiers de recherche sociologique*, no 30, 1998, 33 p. En ligne. <http://classiques.uqac.ca/contemporains/descarries_francine/projet_feministe/d> (Consulté le 8 mars 2008)
- Dutrisac, Robert. «Le Québec, une nation dans un Canada uni - La résolution Harper fait progresser le Québec, selon Boisclair». *Le Devoir*, 24 nov. 2006. En ligne. <<http://www.ledevoir.com/2006/11/24/123489.html>> (Consulté le 13 septembre 2008)
- Élections Québec. *Élections générales au Québec 1867-2003*. 2 p. En ligne. <<http://www.elections.qc.ca>> (Consulté le 25 juin 2008)
- _____. En ligne. <<http://www.electionsquebec.qc.ca/-13k->> (Consulté le 10 juillet 2007)
- Fédération des femmes du Québec. Communiqué de la FFQ. «Françoise David reçoit le prix Personne et en redonne tout le crédit à la FFQ». 18 oct. 2002. En ligne. <<http://www.ffq.qc.ca>> (Consulté le 21 mars 2003)
- _____. Communiqué de presse. «Élection de Pauline Marois : La Fédération des femmes du Québec se réjouit de l'arrivée à l'Assemblée nationale d'une première femme cheffe de parti». Montréal, 26 sept. 2007. En ligne. <<http://www.ffq.qc.ca/pub/rapports.html>> (Consulté le 2 septembre 2008)
- Fédération des femmes du Québec. En ligne. <<http://www.ffq.qc.ca/actualites/comm1-01-06-2001.html#>> (Consulté le 1 septembre 2001)

- Ferretti, Andrée et Gaston Miron. *Actualité de l'indépendantisme. Pour dépasser 250 ans d'impuissance nationaliste.* 11 p. En ligne. <<http://www.vigile.net>> (Consulté le 20 juin 2008)
- Finestone, Sheila. *Site Web de l'honorable Sheila Finestone.* En ligne. <<http://www.sen.parl.gc.ca/sfinestone/index.asp?lang=&doc=home>> (Consulté le 20 septembre 2001)
- Fondation d'oncologie Ville-Marie. En ligne. <<http://www.vmof.org/fra/news.html>> (Consulté le 3 novembre 2005)
- Giraud, Isabelle. *Pratiques politiques des mouvements des femmes en France et au Québec : entre contestation et régulation.* Table ronde no 1, 8^e congrès de l'Association Française de Science Politique, 14 p. En ligne. <http://sites.univ-lyon2.fr/congres-afsp/article.php3?id_article=139-26k> (Consulté le 24 avril 2006)
- Gouvernement du Canada. *Motion d'ajournement 18821.* mardi 21 mars 1995. En ligne. <<http://www.parl.gc.ca>> (Consulté le 19 avril 2004)
- Gouvernement du Québec. *Secrétariat à la condition féminine pour l'égalité entre les femmes et les hommes.* 2008. En ligne. <<http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=21>> (Consulté le 19 juillet 2008)
- Grant-Cummings, Joan. *Une lettre ouverte : marchons à l'unisson pour un avenir meilleur. Pour que ça change! Comité canadien de la marche des femmes.* p. 2. En ligne. <<http://www.canada.marchofwomen.org/fr/preamble.html>> (Consulté le 16 mars 2004)
- Hébert, Karine. *Une organisation maternaliste au Québec : la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes.* 1999, 34 p. En ligne. <<http://www.unb.br/ih/his/gefem/labrys7/historia/hebertok.htm>> (Consulté le 24 mai 2007)
- Laberge-Colas. *Fonds Réjane Laberge-Colas.* En ligne. <<http://www.desjardins-qc.com/laberge-colas.htm>> (Consulté le 20 juin 2004)
- Le Conseil des Montréalaises. En ligne. <<http://ville.demontreal.qc.ca/pls/portal/url>> (Consulté le 3 juillet 2008)
- Le Sénat du Canada. *Le Sénat. Sénateur Finestone Discours Hommage à Pierre Trudeau.* En ligne. <<http://www.sen.parl.gc/sfinestone>> (Consulté le 14 septembre 2002)

- Les Archives Radio-Canada. 1984 : *débat des chefs en français pour les femmes*. Émission diffusée le 15 août 1984. En ligne. <<http://archives.radio-canada.ca/emissions/emission.asp?/>> (Consulté le 1^{er} juillet 2008)
- _____. *Femme d'aujourd'hui*. Émission diffusée le 25 avril 1966. 7 min 19 s. En ligne. <<http://archives.radio-canada.ca>> (Consulté le 14 février 2006)
- _____. *La charité s'il vous plaît*. Émission diffusée le 28 février 1987. En ligne. <http://archives.cbc.ca/1DC-0-10-1490-10020/vie_societe/charite/clip1> (Consulté le 7 juillet 2006)
- _____. *McGill français!* Émission diffusée le 28 mars 1969. En ligne. <http://archives.radio-canada.ca/politique/langue_culture/clips/6929/> (Consulté le 24 août 2008)
- _____. *Une fédération pour les femmes du Québec*. Émission diffusée le 25 avril 1966. En ligne. <http://archives.radio-canada.ca/politique/droits_libertes/clips/7280/-41k> (Consulté le 10 octobre 2007)
- _____. *Yvettes unies pour le NON*. Émission radio diffusée le 8 avril 1980. En ligne. <<http://archives.radio-canada.ca/politique/provincial>> (Consulté le 30 juin 2008)
- Maillé, Chantal. «Recension de Reinventing Political Science. A Feminist Approach, de Jill Vickers». *Revue Politique et Sociétés*, vol. 18, no 1, 1999, 4 p. En ligne. <http://www.unites.uqam.ca/sqsp/revPolSo/vol18_1/vol18_no1_maille.htm> (Consulté le 24 mai 2007)
- Marche mondiale des femmes. En ligne. <<http://www.canada.marchof women.org/fr/preambule.html>> (Consulté le 16 mars 2004)
- Ministère du conseil exécutif du Gouvernement du Québec, En ligne. <<http://www.ordre-national.gouv.qc.ca/mosaique.html>> (Consulté le 5 juin 2005)
- Molgat, Anne et Joan Grant Cummings. *Une histoire bien vivante*. 23 p. En ligne. <<http://www.nac-cca.ca/about/hisf.htm>> (Consulté le 21 mars 2003)
- Montreal Council of women Le Conseil des femmes de Montréal. *Le Conseil des femmes de Montréal depuis 1893 : ce que nous sommes*. 3 p. En ligne. <<http://www.mcw-cfm.ca>> (Consulté le 20 mai 2008)
- National Action Committee. *Qui sommes-nous?* 23 p. En ligne. <http://www.nac-cca.ca/about/about_f.htm> (Consulté le 25 mars 2003)

National Council of Women of Canada. En ligne. <<http://www.ncwc.ca>AboutUs/NationalCouncilofWomenofCanada>> (Consulté le 23 juin 2008)

Networks. Fondation des communications canadiennes. *CBC Radio-Canada a French Radio*. Rédigé par Yvon Chouinard. 2005. En ligne. <<http://www.broadcasting-history.ca>> (Consulté le 26 juin 2008)

Parliament of Canada. *Parlinfo-Home*. En ligne. <<http://www2.parl.gc.ca/Parlinfo/Files/Parliamentarian.aspx?Item=1cf83075-6d8e-4864-9579-dfa99ee53eee&Languag>> (Consulté le 25 mars 2003)

Pas d'autre C-484. *Contre le projet de loi C-484*. 22 août 2008. En ligne. <<http://www.contreC484.qc.ca>> (Consulté le 2 septembre 2008)

Radio-Canada. 22 nov. 2006. En ligne. <<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2006/11/22/002-Harper-nation-Quebec.shtml>> (Consulté le 13 août 2008)

_____. 23 nov. 2006. En ligne. <<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2006/11/23/002-Nation-Bloc-motion.shtml>> (Consulté le 13 août 2008)

Real Women Canada. En ligne. <<http://www.realwomentca.com>> (Consulté le 3 juillet 2008)

Sous-comité sénatorial de la forêt boréale. *Réalités concurrentes : la forêt boréale en danger*. Juin 1999. En ligne. <<http://www.parl.gc.ca/36/1/parlbus/combus/senate/Com-f/BORE-F/rep-f/rep09jun99-f.htm>> (Consulté le 25 mars 2003)

Union interparlementaire. *Les femmes dans les parlements nationaux*. 6 p. En ligne. <<http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm>> (Consulté le 22 mai 2006)

Université d'Ottawa. *Chaviva Hosek*. En ligne. <http://www.recteur.uottawa.ca/doctorat-details_682.html> (Consulté le 25 mars 2003)

_____. *Fonds Cercle des femmes journalistes de l'Outaouais (C125)*. 2007-06-04. En ligne. <<http://www.crccf.uottawa.ca/fonds/C125.html>> (Consulté le 20 mai 2003)

Vickers, Jill. «The Canadian Women's Movement And a Changing Constitutional Order». Résumé paru dans la *Revue internationale d'études canadiennes*. No 7-8. En ligne. <http://www.iccs-ciec.ca/pages/7_jurnal/b_issues/abstracts7_8f.html> (Consulté le 2 mai 2008)

Films

Cailhier, Diane et Alain Chartrand. *Une vie comme rivière : Simonne Monet-Chartrand femme de cœur et d'action*. Montréal, ONF, 1996, 73 min.

Messier, Nicole et Pierre Nadeau. *Thérèse Casgrain : l'aristocrate aux barricades*. Montréal, Production Du Sagittaire inc., 1997.

Tunstell, Douglas, Jacques Godbout, Jacques Bobet et Jean Le-Moyne. *L'essor féminin*. Québec, coll. Temps présent, ONF, 1959.